1st Ed.
Volume III 568

ÉLISABETH PHILIPPINE MARIE HÉLÈNE of France [1764-94]

CORRESPONDANCE

DE

MADAME ÉLISABETH

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en décembre 1867.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, RUE GARANCIÈRE.

CORRESPONDANCE

DE

MADAME ÉLISABETH

DE FRANCE

SŒUR DE LOUIS XVI

PUBLIÉE PAR

F. FEUILLET DE CONCHES

SUR LES ORIGINAUX AUTOGRAPHES

ET PRÉCÉDÉE D'UNE

LETTRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

« Que l'idée de l'éternité devient douce lorsque l'on peut se dire : J'ai vécu toute ma vie pour Dieu ! »
MADAME ÉLISABETH, lettre du 17 décembre 1785.

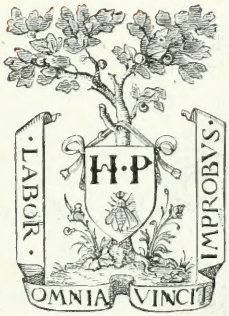

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE GARANCIÈRE, 10

MDCCCLXVIII

Tous droits réservés.

LIBRARY
OCT 2 2 1922
UNIVERSITY OF TORONTO

LETTRE

DE SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR DARBOY

ARCHEVÊQUE DE PARIS, GRAND AUMONIER DE L'EMPEREUR

A M. F. FEUILLET DE CONCHES

Monsieur,

Je lis avec un douloureux intérêt les lettres de Madame Élisabeth, qui vont être publiées par vos soins, et je ne résiste pas au désir de vous communiquer les impressions que me fait éprouver cette lecture.

Outre l'envie de vous plaire, en accueillant une demande à laquelle vous semblez attacher quelque prix, plusieurs motifs me déterminent à vous écrire. D'abord, on a toujours le droit et souvent le devoir de profiter des occasions favorables pour blâmer les fautes et flétrir les crimes du passé, en rendant hommage à la vertu méconnue et persécutée. Ensuite ce siècle, à force de négations et d'irrévérence, a tellement diminué les principes et ceux qui les représentent, tellement affaibli l'autorité et ce qu'elle protége, qu'on ne peut trop se hâter de venir en aide à l'ordre social, en rappelant les âmes aux croyances qui sont la source du respect, et en relevant, pour les couronner d'éloges, les images abattues des illustres martyrs de la vérité et de la justice. Enfin les qualités de Madame Élisabeth, sa piété douce et solide, sa résignation pleine de courage, sa ferme confiance en Dieu, méritent d'être proposées en exemples dans des temps comme les nôtres, où la plupart des gens de bien, moins résolus qu'hon-

netes, et moins puissants que résolus, ne font peut-être pas, il est vrai, tout ce qu'ils peuvent, mais ne peuvent pas toujours non plus tout ce qu'ils veulent.

Ces mêmes motifs n'ont pas manqué sans doute, Monsieur, de vous inspirer dans votre travail. Vous l'avez d'ailleurs entrepris avec tout ce qu'il faut pour en assurer le succès : de longues et patientes recherches vous ont mis entre les mains la correspondance des royales victimes de nos troubles révolutionnaires; un sentiment d'admiration et de respect vous a porté à l'étudier et à la faire connaître, et vous savez en parler avec la sympathie la plus communicative. C'est ainsi que vous avez pieusement recueilli toutes les lettres de Madame Élisabeth, et les avez reproduites avec une scrupuleuse fidélité, y laissant même les négligences et les incorrections originales. Les éclaircissements qui pouvaient être nécessaires, vous les y avez ajoutés sous forme de notes intéressantes et dans une introduction où l'on trouve les aimables causeries d'un curieux et surtout les accents d'un cœur généreusement ému. Grâce à la manière dont vous avez compris et exécuté votre œuvre, nous avons maintenant un portrait de la noble et infortunée princesse peint par elle-même, et mis en lumière par votre intelligente et dévouée sollicitude.

Du reste, ce portrait a besoin, comme tout autre, d'être vu dans son cadre naturel. La beauté morale des hommes n'est jamais sans rapport avec ce qui les environne; les circonstances ne la créent pas, mais elles la font paraître et valoir, et nos vertus empruntent

quelque chose de leur caractère au milieu qui les inspire et les détermine. La famille et le siècle où l'on vit, les institutions et les mœurs publiques, l'état des esprits et de la société, tout cela retentit dans la conscience individuelle et y fait naître des résolutions qui sont à la fois un signe du temps et l'expression de notre libre activité.

Il est vrai, toutes les époques ne sont pas également faciles à juger, et tous les événements sont loin de provoquer des appréciations unanimes. La Révolution, en particulier, sera longtemps encore parmi nous un sujet de contradiction et de dissentiment. Son origine et ses causes, ses progrès et ses résultats, les principes qu'elle a mis en jeu et la situation générale qu'elle a faite à l'Europe, l'attitude des vainqueurs et des vaincus, la mémoire des bourreaux et des victimes, les intérêts et les droits engagés, les traditions d'un passé qui n'a pas été sans gloire, les besoins et les exigences du présent, les incertitudes de l'avenir, l'ébranlement imprimé à nos institutions et la mobilité politique de la France depuis quatre-vingts ans : tout cet ensemble de choses est trop complexe pour produire le même effet sur tant d'esprits, et nul encore n'en a parlé de manière à se concilier tous les suffrages et à satisfaire toutes les convictions, même les plus loyales et les plus portées à l'indulgence.

Néanmoins il n'est pas impossible d'asseoir un jugement correct sur les principales circonstances de ce grand drame et sur la plupart des personnages qui en furent les acteurs ou les victimes. En tout cas, si quel-

qu'un d'entre eux peut échapper à la critique et commander une admiration générale, c'est assurément Madame Élisabeth, dont la religion a été si sincère, le cœur si fidèle aux plus nobles affections, l'existence si peu mêlée à la politique et d'ailleurs si bienfaisante, et qui n'apparaît dans l'histoire qu'avec des vertus achevées par le malheur. Passant du comble de la fortune à l'extrême misère et des marches du trône à l'échafaud, elle a traversé la Cour avec une innocence de mœurs, et la prison avec une magnanimité qui honorent la race humaine, et qui consolent, si on peut le dire, des hontes et des crimes de la Révolution. Ce qui frappe dans cette vie si pure, c'est que la pensée de Dieu l'inspire et la domine, et y entretient le feu d'un calme courage et d'un profond dévouement. Non, il n'y a que la religion qui puisse offrir le spectacle d'une telle grandeur morale!

Quand Madame Élisabeth vint au monde, l'antique monarchie de la France penchait sensiblement vers sa ruine. Le pouvoir était aux mains d'un prince qui en faisait disparaître le prestige dans l'opprobre de ses mœurs. Les priviléges les plus odieux ne prenaient plus la peine de se justifier par aucun service. Un esprit de critique et de scepticisme décréditait les institutions et mettait à nu les bases ébranlées de l'ordre social. Loin de s'opposer à la marche du torrent, ceux qu'il allait bientôt emporter dans sa fureur semblaient prendre à tâche d'en précipiter le cours. Louis XV laissait faire, ou poussait même à ce jeu terrible avec une incurie et un aveuglement qu'on n'explique pas.

« Je crois bien, disait-il, que, tant que je vivrai, je resterai toujours à peu près le maître de faire ce que je voudrai; mais, après moi, M. le duc de Bourgogne n'a qu'à bien se tenir. »

La mort empêcha le duc de Bourgogne d'avoir à résoudre ce problème, qui se trouva dévolu au duc de Berry, depuis Louis XVI. A ce travail, l'infortuné prince échoua. Il n'avait pas toutes les qualités nécessaires pour gouverner la France comme elle était faite à la fin du dix-huitième siècle. Esprit droit, mais indécis, cœur plein de bonté, mais caractère faible et hésitant, honnête homme entre les plus honnêtes, mais monarque incapable, il ne régna que pour son malheur et pour le malheur de notre pays. Ses intentions étaient les meilleures; mais il ne sut ou ne put trouver des instruments propres à les faire valoir. Rien ne le servit; tout le gêna. Des finances en désarroi, un pouvoir qui avait le double inconvénient d'être en tutelle et de paraître absolu, une organisation sociale que les fictions de la loi soutenaient seules, des parlements animés par un esprit d'opposition intraitable, une opinion publique qui profitait de toutes les circonstances pour accroître ses forces et se montrer impérieuse : telles sont les difficultés qu'il fallait vaincre, et encore une fois Louis XVI n'y suffisait pas.

C'est dans de telles circonstances et dans ce milieu que naquit et fut élevée Madame Élisabeth. Dès l'âge le plus tendre, elle s'aperçut que la vie a des sévérités pour tout le monde : elle n'avait pas encore trois ans, que son père et sa mère lui furent enlevés par la mort.

Elle reporta son affection sur ses frères et particulièrement sur le duc de Berry, qui était l'aîné. Mais si son cœur avait besoin de s'attacher, son caractère avait besoin d'être dompté et soumis à une discipline intelligente : plusieurs fois, on lui vit des accès de colère et de jalousie qui révélaient une volonté hautaine et exclusive. Heureusement, son éducation fut confiée à deux femmes d'un mérite supérieur, la comtesse de Marsan et la baronne de Mackau ; celle-ci surtout parvint à se faire aimer de son élève et à la conduire, en lui inspirant une piété véritable et pratique. Son précepteur, le vertueux abbé de Montaigu, l'affermit d'ailleurs dans ces sentiments chrétiens. Elle comprit qu'une partie de la religion consiste à ne pas faire porter aux autres le fardeau de nos imperfections et de nos caprices, mais au contraire à servir nos semblables, s'il se peut, ou du moins à leur témoigner de la bienveillance, ce qui n'est jamais difficile aux grands. Sa tendance originelle à l'orgueil fit bientôt place à la douceur et à l'affabilité ; et ce qu'elle avait de trop ardent et de trop personnel s'atténua sensiblement et ne fut plus que de la franchise et de la fermeté.

On a prétendu que la jeune Princesse avait peu de goût pour les arts de pur agrément ; néanmoins elle y avait, paraît-il, quelque aptitude. Quoi qu'il en soit, elle aimait mieux étudier la géographie, la botanique et l'histoire. D'une trempe d'âme assez forte, elle se montra supérieure aux séductions de la flatterie et aux dangers qui peuplent les cours ; d'un jugement sûr et d'un cœur honnête, elle étonna tout le monde

par le choix de ses amitiés et le caractère de ses relations. Elle parut constamment guidée par une grande prudence, et la calomnie, qui n'épargnait personne, ne fit jamais peser sur elle le plus léger soupçon. Bon nombre de ses actes charitables ont été cachés par sa modestie; mais quelques-uns ont été dévoilés par la reconnaissance. On sait que pour doter une jeune fille qui l'intéressait, elle se priva plusieurs années des diamants que le Roi son frère lui donnait en étrennes, et ne souffrit point qu'ils fussent remplacés. Lorsque l'état des finances publiques fit songer à des réformes, elle voulut qu'on vendît tout d'abord ses chevaux et sans en rien dire au Roi, qui n'aurait pas consenti peut-être à ce qu'elle se privât d'un exercice favori.

Personne ne l'ignore, la Cour avait, comme le pays tout entier, ses dissentiments et presque ses divisions. Le caractère du monarque et de ses deux frères n'était pas le même, et sans vouloir peut-être le mal, on se groupait autour de chacun d'eux en prenant leurs habitudes respectives et, pour ainsi dire, leur mot d'ordre. Les plus honnêtes étaient pour le Roi, qui, simple au milieu des grandeurs, modéré dans la puissance, sincèrement dévoué au peuple, cherchait à faire le bonheur des Français. Les politiques et les philosophes mettaient leur espoir dans le comte de Provence, qui avait plus d'esprit que son frère aîné, et qui n'évitait pas les occasions de donner des gages aux théories nouvelles. La jeunesse, amie des aventures et des divertissements folâtres, préférait le comte d'Artois, prince d'un extérieur agréable, d'un esprit vif et fran-

cais, qui avait l'humeur enjouée, un cœur ouvert et généreux, mais dont les goûts étaient légers et frivoles, les plaisirs bruyants, la vie fastueuse et dissipée. Par quelque endroit de son caractère, la Reine, jeune aussi, simple et bonne, aimable et vive, se rapprochait du comte d'Artois, bien qu'elle témoignât de la froideur à ceux qui le poussaient ou le suivaient dans ses étourderies.

Madame Élisabeth n'avançait qu'avec beaucoup de circonspection au milieu de ces tendances contraires et sur ce terrain difficile. Elle était tendrement attachée au Roi son frère, qui, de son côté, lui donnait souvent des marques de confiance. Tout en regrettant la légèreté du comte d'Artois, elle l'aimait pour ses qualités brillantes et son caractère chevaleresque. La Reine sa belle-sœur lui inspirait moins de sympathie; c'est seulement plus tard que la communauté des plus grandes infortunes établit entre elles une véritable intimité. Mais s'il n'y eut pas dès le principe une amitié bien apparente, du moins les convenances extérieures furent toujours parfaitement gardées. Madame Élisabeth avait au plus haut degré le secret de cette politique chrétienne qui ne laisse paraître ses impressions que dans une mesure discrète, où la charité reste sauve comme la justice et la vérité. Aussi ne la vit-on jamais en désaccord sensible et fâcheux avec les membres de la famille royale, même lorsque plus tard la désunion s'accusa davantage, à cause des troubles et des périls pressants. Elle portait dans l'appréciation des intérêts divers la calme impartialité d'un arbitre, et cherchait à tout concilier.

Du reste, cette solidité de jugement et cette délicatesse de caractère se faisaient remarquer dans toute la conduite de Madame Élisabeth, dans ses goûts et ses habitudes. Elle allait de temps en temps passer quelques heures à Saint-Cyr, où s'étaient réfugiées et maintenues des mœurs graves, la régularité avec des récréations innocentes, une solide instruction avec des talents agréables. Elle se faisait un plaisir aussi de visiter chez les Carmélites sa tante, Madame Louise, dont les exemples et les conseils ne pouvaient qu'affermir son âme dans les croyances et les pratiques de la religion. Sa piété n'avait rien d'âpre ni de contraint, et ne l'empêchait pas de traiter les choses avec une gaieté douce et de se livrer aux amusements qui n'entraînent aucun remords après eux. Comme toutes les personnes d'une dévotion éclairée, elle trouvait dans son amour de Dieu le motif et la force d'aimer le prochain plus généreusement. Elle attachait peu de prix aux grandeurs, si ce n'est parce qu'elles offrent de quoi faire beaucoup de bien; elle s'appliquait sans relâche à soulager les infortunes, et l'on cite des traits émouvants de sa tendre charité. Il est superflu de dire qu'un tel cœur ne pouvait être fermé au sentiment si noble de la reconnaissance; aussi, quand le Roi lui eut donné Montreuil, elle s'empressa d'y appeler son ancienne institutrice, la baronne de Mackau; et là, sa vie simple, paisible, étrangère aux intrigues et aux fêtes de Versailles, était consacrée aux relations d'amitié en même temps qu'aux œuvres de bienfaisance chrétienne.

Le mérite éminent de Madame Élisabeth avait fixé

sur elle l'attention de plusieurs maisons souveraines. On dit qu'il fut successivement question de son mariage avec le duc d'Aoste, puis avec un infant de Portugal; des raisons politiques firent évanouir ces divers projets, que d'ailleurs elle ne paraît pas avoir regrettés. Ainsi donc une naissance illustre, de hautes qualités appréciées par les meilleurs juges, les vertus sociales les plus douces, des amitiés fidèles, chose si rare autour des grands, et par-dessus tout un vif et profond sentiment de religion, toutes ces conditions réunies pouvaient faire croire à la solidité de son heureuse fortune. Mais rien ne dure ici-bas, la joie moins encore que la douleur.

La Révolution s'avançait à grands pas; les circonstances étaient déjà difficiles; elles allaient bientôt devenir tragiques. Le désordre des finances avait amené Louis XVI à convoquer l'assemblée des notables; elle put constater le mal et même indiquer un remède; mais on s'entendit pour qu'il ne fût pas appliqué. On demanda la réunion des états généraux; après de fâcheuses tergiversations et des résistances malhabiles, puisqu'il ne les poussait pas jusqu'au bout, le Roi finit par consentir à cette mesure suprême, croyant y trouver le moyen de parer au déficit du Trésor et de faire le bonheur du peuple. Madame Élisabeth voyait avec inquiétude le progrès des opinions nouvelles, et ne se montrait pas favorable aux procédés des nombreux empiriques qui voulaient soumettre la France à leur traitement. Elle était troublée aussi par le caractère antichrétien de certaines démonstrations; elle compre-

nait que l'irréligion perd les États en ébranlant la base même de l'ordre social. Ses lettres portent l'empreinte de ces graves pensées et des préoccupations que lui causaient la marche accélérée des événements, les troubles intérieurs et les violences populaires.

Non pas sans doute qu'elle se rendît un compte bien exact de tout ce qui se faisait et surtout de ce qui devait suivre. Une femme de vingt-cinq ans, élevée en dehors des affaires, ne pouvait apprécier la portée des mesures politiques où l'on se précipitait souvent avec plus de générosité que de réflexion, et plus d'enthousiasme que de justice. Le serment du Jeu de paume et ce qui le provoqua; la prise de la Bastille, qui ne fut pas seulement une émeute, mais une révolution; la nuit du 4 août, qui renversa l'ancienne féodalité; la royauté insultée et vaincue dans les journées des 5 et 6 octobre; le clergé dépouillé de ses biens par les votes du 2 novembre; la constitution, qui changeait brusquement tout le vieil état de choses : c'étaient autant d'étapes vers l'abîme où touchait la monarchie, perdue par ses faiblesses et ses fautes. Comment la jeune princesse eût-elle pu juger pertinemment ces entreprises et en calculer les conséquences probables, lorsque aujourd'hui même des hommes qui ont sous les yeux les événements accomplis et les résultats obtenus depuis quatre-vingts ans, ne savent pas encore les caractériser de la même manière, ni dire à quelle date et par quels moyens on aurait pu conjurer l'explosion de l'esprit nouveau, ou du moins s'en rendre maître pour le diriger?

Toutefois, à travers ces alternatives répétées de tristesse et de joie, de découragement et d'espérance, par où les colères et les sympathies successives de tout un peuple agité font nécessairement passer les âmes même les plus fortes, Madame Élisabeth gardait un calme assez apparent et jugeait les choses avec une sagacité relativement considérable. Ce qui dominait en elle et se manifestait le plus souvent, c'était une affection dévouée pour le Roi son frère, le désir de le voir quitter Paris et la France, un courage égal à ses douloureuses épreuves, et une entière résignation à la volonté de Dieu.

Sur tous ces points elle a dans ses lettres des paroles pleines de raison et de sensibilité, et qui montrent toute la justesse de son esprit et la noblesse de son cœur. Elle s'inquiète et souffre de ne pouvoir deviner ce qui l'attend avec les siens; mais elle voit et dit que le Roi, en se mettant, par sa démarche du 4 février 1790, à la tête de la Révolution, perd réellement le peu de couronne qui lui restait encore. Déplorant l'humiliation et l'amoindrissement de l'autorité royale, elle estime qu'une lutte sanglante est désormais inévitable, et qu'il vaut mieux l'accepter tout de suite; cependant elle s'en remet à la Providence, et demande que le monarque chargé d'une responsabilité si lourde soit éclairé d'en haut sur ce qu'il convient d'entreprendre. Elle raille de bonne grace le décret qui supprime les titres nobiliaires; mais elle ne ferme pas les yeux sur des agressions plus redoutables, et à la vue des périls toujours croissants qui menacent son infortuné frère, elle le presse de veil-

ler à son salut en fuyant la France, et regrette qu'il se décide si difficilement et si tard à partir. Au milieu des péripéties de ce drame lugubre, elle conserve un vif et profond sentiment de religion, et se porte vers Dieu avec une douceur d'âme et une résignation émouvantes.

Telle on la voit dans ses lettres, telle Madame Élisabeth parut dans sa conduite. Ses conseils prirent quelquefois un caractère de décision et de fermeté supérieur à son âge et à son sexe. Elle engagea souvent le Roi à faire usage de son autorité et à refouler, pendant qu'on le pouvait encore, la marée montante de la Révolution. Elle fit preuve de sang-froid et de courage dans les funestes journées d'octobre, s'efforçant d'entraîner Louis XVI et sauvant de la fureur populaire plusieurs gardes du corps. Ramenée à Paris avec la famille royale, dont le retour fut salué par des acclamations sympathiques, elle ouvrit un moment son cœur à l'espérance; mais elle ne tarda pas à reconnaître combien était violent le parti qui menaçait le trône, combien faible et vaine la barrière qu'on opposait à ses fureurs.

A dater de ce jour, on songea sérieusement à chercher un refuge hors du royaume. Louis XVI fit partir ses tantes, et il aurait voulu que sa sœur les suivît dans leur retraite; mais Madame Élisabeth ne crut pas pouvoir obéir, retenue près de son frère par un dévouement sans bornes. C'est là, comme dans un poste où, disait-elle, la Providence l'avait mise, qu'elle attendit l'heure si tardive de l'évasion projetée : on sait comment finit, à Varennes, le voyage qui devait soustraire

Louis XVI et sa famille à la tyrannie de l'Assemblée constituante, et quelles humiliations et quelles injures attristerent le retour à Paris : c'était le convoi de la royauté. Madame Élisabeth resta digne d'elle-même dans cette douloureuse épreuve ; sa conversation distinguée et judicieuse, son éloquence douce et persuasive, sa noble simplicité, touchèrent d'admiration Barnave, un des commissaires chargés de ramener les captifs.

Une année tout entière s'écoula dans de pénibles incertitudes créées par les agitations de la tribune et de la place publique, et entretenues par les mesures de surveillance dont la famille royale était l'objet. Madame Élisabeth, moins suspectée que le Roi et la Reine, put continuer d'écrire à ses fidèles correspondantes et à ses freres émigrés. Les lettres de cette époque, comme les précédentes, nous la montrent regrettant l'indécision et la faiblesse de ceux qui pouvaient encore sauver la monarchie, et toutefois se maintenant dans un calme que lui inspirent la confiance en Dieu et la résignation à sa volonté sainte. Les regrets étaient fondés et le calme nécessaire, car le péril allait grandissant chaque jour. Le 14 septembre, Louis XVI preta serment à la constitution, enfin terminée ; cette cérémonie ne fut autre chose qu'une nouvelle et profonde humiliation de la royauté. L'Assemblée législative, en remplaçant la Constituante, permit de concevoir des espérances qui s'évanouirent bientôt ; car des les 9 et 29 novembre, elle porta contre les émigrés et les prêtres catholiques des décrets qui révolterent la conscience de Louis XVI ; il refusa de les sanctionner. Il était dans son droit et

dans son devoir; mais c'est ce que les révolutions pardonnent le moins à ceux qui commandent. La rupture entre l'opinion publique et le monarque devint complète; l'attitude des puissances étrangères la rendit définitive en aggravant les difficultés intérieures, et quelques mois après éclata l'émeute du 20 juin.

C'est dans cette insurrection du 20 juin que Madame Élisabeth fit paraître avec tant d'éclat son énergie et son dévouement. Les factieux en grand nombre avaient pénétré dans les appartements des Tuileries et faisaient craindre les plus tristes excès et les dernières violences. Madame Élisabeth se trouvant près du Roi, qu'elle refusa de quitter, ils la prirent pour Marie-Antoinette et crièrent avec menace : « Voilà l'Autrichienne! » Un des gardes voulut la protéger : « Arrêtez! dit-il, c'est Madame Élisabeth. — Pourquoi les détromper? reprit-elle, leur erreur peut sauver la Reine. » Et durant trois heures elle partagea les dangers de son frère et soutint avec fermeté d'âme les émotions de cette journée terrible, qui fut bientôt suivie, hélas! d'une journée plus terrible encore. Car le 20 juin ne fut que le prélude du 10 août, qui emporta le cadavre de la monarchie tuée depuis longtemps.

Le 10 août, après une nuit d'angoisse parmi le tumulte et les cris d'une insurrection formidable, Madame Élisabeth quitta les Tuileries avec la famille royale, pour se réfugier au sein de l'Assemblée. Une lutte sanglante s'ouvrit, les derniers défenseurs du trône périrent massacrés, et la foule victorieuse vint demander à grands cris la déchéance de Louis XVI. Madame Éli-

sabeth resta jusqu'au soir dans la loge des journalistes et entendit prononcer le décret qui suspendait de ses fonctions le chef du pouvoir exécutif, jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour assurer, disait-on, la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. On garda trois jours dans les bâtiments de l'Assemblée la famille déchue, en délibérant sur son sort, et le 13 août on la conduisit au Temple, transformé pour elle en prison.

De cette captivité commune il faut dater l'amitié intime qui s'établit entre la Reine et Madame Élisabeth; la piété de l'une et la virile résignation de l'autre leur furent un lien précieux et un mutuel encouragement. Madame Élisabeth, oubliant ses privations et ses propres maux, ne songea qu'à diminuer ceux du Roi et de la Reine. Elle les consolait et prenait part à leurs occupations, faisait des lectures à son frère, travaillait à l'aiguille avec sa belle-sœur. Elle devint une seconde mère pour leurs enfants, qu'elle environna des soins les plus délicats et les plus dévoués. Aussi le prince infortuné leur recommanda souvent de la regarder comme telle, et lorsque la veille de sa mort il se sépara d'eux pour ne plus les revoir, il les mit encore avec la Reine sous la tutelle de sa sœur, ange gardien du lugubre cachot.

Les déchirants adieux du 20 janvier 1793 se renouvelèrent le 2 août suivant, lorsque Marie-Antoinette fut transférée du Temple à la Conciergerie, d'où elle devait partir pour monter à l'échafaud. Il semble que la Révolution s'était suffisamment compromise avec les rois

coalisés, en leur jetant comme un défi la tête de Louis XVI, et que l'abîme creusé entre elle et l'Europe par la chute d'un trône douze fois séculaire n'avait nul besoin d'être encore élargi. Mais la politique des scélérats fangeux qui tenaient la France dans leurs mains était plus exigeante et plus féroce. Ils demandèrent la mise en jugement et la condamnation de la Reine. Dès le 14 juillet on lui avait enlevé son fils pour le livrer à un homme infâme; le 2 août on vint l'arracher elle-même aux derniers embrassements de sa fille et de Madame Élisabeth. Elle attendit quelques semaines son procès, où rien ne lui fut épargné, ni les injustices cruelles, ni les lâches avanies; les accusations furent si odieuses et si stupides qu'un Fouquier-Tinville en frémit de dégoût, et que les furies de la guillotine s'émurent elles-mêmes lorsque, dans son indignation sublime, elle en appela pour toute défense à toutes les mères. Elle succomba, la noble femme, sous les aveugles colères de la multitude, sans profit pour la cause de la liberté, mais non sans déshonneur pour notre pays.

Madame Élisabeth ne revit plus le Dauphin; elle resta seule désormais avec sa nièce, depuis duchesse d'Angoulême. Elle lui consacra toutes ses journées et toutes ses tendres sollicitudes, développant dans ce jeune cœur les sentiments les plus élevés et les plus religieux. Cette existence se continua jusqu'au 9 mai 1794, où il fallut subir encore une douloureuse séparation et rompre un dernier lien. Après vingt-deux mois de captivité, Madame Élisabeth fut mandée à son tour devant le tribunal révolutionnaire. Un long interroga-

toire qui se prolongea dans la nuit et une apparence de débats précédèrent la sentence; aucune pièce ne fut produite, aucun témoin entendu. La Princesse, toujours calme, parla peu et dignement, avec raison, douceur et force. Sans désemparer, à quatre heures du matin on prononça son arrêt de mort, qui devait être exécuté à dix heures. Elle l'entendit sans s'émouvoir.

Le moment venu, la royale victime monta dans une des charrettes qui conduisaient à la place de la Révolution vingt-quatre personnes, d'âge, de condition et de sexe différents, condamnées à périr avec elle. Durant le trajet, elle ne cessa de les exhorter à la résignation et au repentir. Elle soutint le courage de sa plus proche voisine, madame de Senozan, sœur de Malesherbes, presque octogénaire, qui faillit s'évanouir en entendant les vociférations d'une foule hideuse et forcenée : « Du courage, lui dit-elle, nous serons bientôt dans le sein de Dieu avec notre famille. » Pour elle, aucun sentiment pénible ne vint altérer sa tranquille et douce physionomie. Arrivée au lieu du supplice, elle prit place parmi ses compagnons qui devaient la précéder sur l'échafaud; dernière et funèbre cour de celle qui était fille, sœur et tante de rois. Tous les condamnés s'inclinèrent avec respect en passant devant elle, les femmes demanderent et obtinrent la permission de l'embrasser. Le cœur tourné vers le ciel, elle se mit à prier pour chacun de ceux qui tombaient sous le fer de la guillotine, et quand tous eurent été frappés, elle se présenta, sans que sa fermeté fût ébranlée par l'horreur du spectacle qu'elle avait devant les yeux. Mais le bour-

reau enlevant le mouchoir attaché sur sa poitrine, elle s'émut : « Pour Dieu, monsieur, lui dit-elle vivement, couvrez-moi. » Elle fut obéie et reçut la mort avec une grandeur digne de son nom, avec une sérénité d'âme et une douceur de courage que la foi seule peut inspirer.

Telle fut dans sa vie et dans sa mort Madame Élisabeth, héroïque et sainte femme, qui eut toutes les qualités d'une princesse et toutes les vertus d'une chrétienne. Ange de pureté dans un siècle pervers et dans une cour où tous n'étaient pas irréprochables, sœur dévouée jusqu'à braver et subir la captivité et le dernier supplice plutôt que d'abandonner le Roi son frère, douce et charitable envers tous, et particulièrement envers les malheureux, les petits et les pauvres, animée de la piété la plus vraie et la plus effective, fortement attachée à Dieu et craignant de lui déplaire; enfin, acceptant la mort la plus tragique avec une résignation et un sentiment religieux qui ajoutent un dernier lustre à sa noble vie et y mettent presque une auréole de sainteté : à tous ces titres, Madame Élisabeth apparaît à la postérité comme un objet de tendre admiration, comme un illustre exemple de grandeur morale, comme une gloire pour sa famille, pour la France et pour l'humanité.

Si Madame Élisabeth inspire par toute sa vie un sentiment de vénération affectueuse et le désir d'imiter ses vertus, sa mort, forfait odieux autant qu'inutile, inspire un sentiment d'horreur et d'indignation pour les lâches et vils assassins qui, sous le nom de législateurs,

couvraient alors la France de sang et de ruines, et l'écrasaient du poids de leurs vices et de leur cruauté; je voudrais pouvoir ajouter qu'elle inspire à tous les honnêtes gens le désir et la résolution non-seulement de s'affirmer assez haut, mais encore, s'ils ont la main dans les affaires publiques, d'agir avec assez de promptitude et d'énergie pour que les méchants sachent à quoi s'en tenir et quelle réserve il leur importe de garder. Car c'est ici un spectacle navrant et bien capable de tirer les bons de leur apathie et de leur indécision, s'ils pouvaient consentir à se rendre compte de leur propre force, de leur droit et de leur devoir, et à ne pas perdre le bénéfice de leurs principes par l'hésitation des conseils et la mollesse des actes.

Hélas! non : tout se recommence ici-bas, quoique rien ne se refasse. C'est particulièrement vrai des révolutions, où ce qui se produit dans le présent est une certaine contrefaçon du passé qui sera imitée dans l'avenir. Encore bien que les faits, après leur accomplissement, laissent apercevoir les moyens par où ils auraient pu être empêchés ou atténués, cette révélation est non avenue pour le grand nombre : il reprend les mêmes voies pour aboutir aux mêmes catastrophes. Également, personne n'ignore qu'il y a dans les faits une force secrète qui les entraîne au delà du but fixé par la pensée et la volonté humaines; néanmoins cette vérité d'expérience n'ôte pas aux assembleurs de nuages le ridicule espoir de gouverner la tempête déchaînée par leurs soins; elle n'ôte pas à la multitude sa robuste confiance dans les promesses de repos et de félicité

dont ses flatteurs la bercent avec hypocrisie. Les fautes se suivent et les calamités s'appellent; s'il y a quelque amendement, on doit en savoir gré surtout aux circonstances qui se montrent moins ingrates; car, pour la sagesse humaine, elle est presque toujours aussi courte.

C'est ainsi que, il y a soixante ans, le patriotisme inintelligent des uns abandonna la France à des meneurs forcenés, l'ineptie et la férocité des autres franchissant toute barrière et souillant notre histoire d'une tache indélébile. C'est ainsi qu'on put voir tour à tour se provoquer et se répondre les imprudences et les faiblesses de l'autorité, et les audacieuses entreprises de la Révolution, toutes les fautes mêlées à tous les crimes, les institutions qui abritaient vingt-trois millions d'hommes renversées avec une sorte de puéril entrain, les liens qui réunissaient en faisceau les forces vives de la nation dissous et rompus, la destruction introduite avec une sauvage imprévoyance là où il suffisait d'apporter quelques réformes, l'anarchie passant des idées dans les faits, les droits méconnus, les nobles croyances insultées, les traditions abolies, l'abîme creusé sous les pas de la France, un abîme sans fond, où tombaient, sans le combler, les hommes et les choses, les fortunes et les têtes. Certes, ces enseignements, écrits avec des larmes issues de cœurs d'où le nôtre est sorti, avec un sang auquel le sang de nos veines n'est pas étranger, ces enseignements sont assez précieux pour qu'on les écoute, qu'on les retienne et qu'on en profite.

Telles sont, Monsieur, les impressions que j'ai ressenties en lisant les lettres que vous offrez au public.

Si, comme je le crois, il y a dans ces sentiments quelque chose de louable, c'est à vous qu'il est juste d'en faire hommage; et si, en les exprimant, je puis communiquer à d'autres un redoublement d'aversion pour ces agitations et ces désordres politiques où toutes choses ont à souffrir, la liberté comme l'autorité, le droit comme le devoir, les honnêtes gens plus que personne, je serai heureux de contribuer de la sorte au bien que vous avez voulu faire. C'est à ce point de vue que je me suis placé pour vous écrire ces lignes, trop courtes si on regarde le sujet, mais déjà bien longues si l'on songe que je vous adresse seulement une lettre. En tout cas, ma justification ou du moins mon excuse se trouvera dans le désir que j'ai de vous être agréable et de vous donner un témoignage de mes dévoués sentiments.

† G., ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Paris, le 19 novembre 1867.

INTRODUCTION.

Toute la gloire de la fille du Roi vient de son cœur.

Ps. XLV, 13.

Les lettres de Madame Élisabeth de France qu'on va lire sont toutes celles qu'on a pu recueillir jusqu'à ce jour. Cette précieuse correspondance, à laquelle les effusions et les éloquences du cœur, le sentiment religieux, la résignation, l'abnégation fraternelle, prêtent une bonne odeur de vertu, raconte semaine à semaine, et presque jour par jour, au courant de la plume, une vie d'édification, et peint un des esprits les plus naturels, les plus droits, les plus libres qui aient honoré une famille royale. De même que les notes qui vont suivre, ces lettres édifiantes, qui ont la pureté de reliques, sont tirées, pour la plus grande partie, du livre de *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* dont j'ai déjà donné quatre volumes, et dont je prépare les cinquième et sixième, qui seront les derniers. Des additions nouvelles viennent encore enrichir cette suite de lettres de la Princesse, et j'en offre aujourd'hui séparément au public le recueil complet. A ces lettres de la sœur de Louis XVI je suis redevable d'une large part du succès que mon grand recueil a obtenu : la reconnaissance m'imposait le devoir de consacrer à Madame Élisabeth un recueil à part, ne fût-ce que pour la mieux faire connaître, c'est dire mieux aimer.

Ces lettres sont adressées pour la plupart à des Dames

de sa maison : les marquises de Rosières-Soran, de Causans, de Raigecourt et de Bombelles. D'autres le sont à madame Marie de Causans, comtesse de Mauléon, et à l'abbé de Lubersac, aumônier de Madame Victoire, qui avait émigré à Rome avec Mesdames de France, et qui, rentré à Paris dans le mois d'août 1792, devint une des victimes des massacres de septembre.

A l'exception des lettres adressées à cet abbé, dont la famille n'a pas retrouvé les originaux, et que j'ai reproduites d'après Ferrand, *toutes ces correspondances* ont été copiées ou collationnées par moi sur les autographes.

La marquise DE ROSIÈRES-SORAN était fille de Donatien de Maillé, marquis de Curman, chevalier de Saint-Louis, et d'Élisabeth d'Anglebermer de Lagny, veuve de Jean-Louis d'Alsace, comte de Hénin-Liétard-Blincourt, marquis de Saint-Phal, laquelle avait eu de son premier mariage une fille qui épousa le marquis du Muy, fils du maréchal de ce nom.

Après avoir été Dame pour accompagner Madame Clotilde jusqu'a l'époque du mariage de cette fille de France avec le prince de Piémont, la marquise de Soran passa, dans la même qualité, auprès de Madame Élisabeth, à la formation de la maison de cette Princesse. Ses contemporains la représentaient comme une personne de beauté bien conservée, et le classique La Harpe, qui hantait beaucoup sa maison, l'appelait, en son style mythologique, la *Mère des Amours*. Avec une petite taille, merveilleusement bien prise, elle était ravissante de grâce comme elle l'était d'esprit, et sa vertu n'avait rien perdu au contact des mœurs du temps. Elle mourut en 1812 au château de Chamarande, appartenant alors à son gendre le marquis de Talaru.

De son mariage avec le maréchal de camp marquis de Rosières-Soran, elle avait eu quatre enfants : deux fils

et deux filles. L'aîné, Louis-Joseph, qui avait eu pour parrain et marraine le Dauphin, depuis Louis XVI, et la Dauphine Marie-Antoinette, mourut jeune. Les deux filles qui suivirent furent Delphine et Athénaïs ; le dernier fils fut Joseph-Elzéar, né en 1770, reçu chevalier de Saint-Georges, en Franche-Comté, dans l'année 1788, qui émigra, fit partie de l'armée de Condé, reprit du service en France à la Restauration, devint maréchal de camp et aide de camp du comte d'Artois, commanda successivement plusieurs départements, et mourut à Vesoul en 1817. Il avait épousé en 1803 Anne-Marie-Victoire de Cléron d'Haussonville, dont il eut trois filles : la marquise de Perthuis, à qui appartient la lettre qui ouvre ce volume ; la marquise d'Évry, en secondes noces marquise de Monteynard ; enfin la marquise de Talaru, laquelle épousa son oncle, veuf de Delphine de Soran.

Quant à cette dernière, dont la Princesse parle à plusieurs reprises (1) et qui avait pour prénoms Marie-Louise-Joséphine-*Delphine,* elle était née en 1766, avait eu pour parrain le prince de Condé et pour marraine une Rohan, la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France.

Chanoinesse du chapitre noble de Remiremont à l'âge de treize ans, elle entrait à quatorze, en remplacement de sa mère, auprès de Madame Élisabeth, comme Dame pour accompagner. Mariée en 1782 à Adélaïde-Marie-Stanislas comte de Clermont-Tonnerre, chevalier d'honneur de Monsieur, député de la noblesse aux états généraux, qui fut tué le 10 août 1792, elle n'eut qu'une fille de ce mariage, Céline comtesse Savary de Lancosme-Brèves. Elle se remaria en 1802 au marquis de Talaru, pair de France, ministre d'État, ambassadeur de Louis XVIII

(1) Voir particulièrement la lettre du 11 mai 1791 à madame de Raigecourt.

près le Roi d'Espagne Ferdinand VII, et mourut en 1832, sans enfant de sa seconde alliance. Petite, mais faite à ravir, elle montrait dans sa jeunesse une grâce incomparable, une figure charmante, et unissait à une coquetterie éveillée, à une gaieté toujours vive, un esprit des plus pétillants, qui lui avaient acquis un renom universel. La société est pleine encore de ses mots, parfois un peu risqués. « Elle savait les histoires de chacun, disent les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* (1), les aventures, les familles, les querelles, les raccommodements et tout ce qui en résultait. Une pointe de malice assaisonnait ses récits. »

Pour la sœur de madame de Talaru, Marie-Antoinette-Charlotte-*Athénaïs*, née en 1768, elle succéda à Delphine dans le chapitre noble de Remiremont, mais n'y resta pas longtemps ; elle le quitta en 1786 pour épouser à dix-huit ans Louis-Maximilien, libre baron d'Iselin et du Saint-Empire, comte de Lanans, lieutenant général. Elle ne laissa qu'une fille, Flavie de Lanans, mariée au comte de Clermont Mont-Saint-Jean.

Quand, en 1778, Madame Élisabeth, parvenue à l'âge de quatorze ans, reçut de Louis XVI une maison, ce Prince avait voulu que madame DE CAUSANS, dont il appréciait la douceur de caractère en même temps que la fermeté de tête et de principes, prît la haute surveillance de la maison, tout en ne recevant que le titre de Dame pour accompagner la Princesse. La marquise, née Louvel, comtesse de Glisy, de bonne maison et de peu de fortune, avait un fils et quatre filles dont chacune avait reçu un nom particulier, emprunté, suivant l'ancien usage, d'une terre de la famille. Toutes ces dames, à l'exception de l'aînée, avaient été nommées chanoinesses du chapitre de

(1) T. I, p. 247.

Saint-Louis de Metz et par conséquent étaient damées.

L'aînée, mademoiselle de Causans, fut mariée à M. de Sades, dont elle eut une fille unique qui est devenue comtesse de Grasse.

La seconde, appelée COMTESSE DE VINCENS, devint marquise DE RAIGECOURT.

La troisième, Marie, COMTESSE DE MAULÉON, entra, après la mort de sa mère, au noviciat du Saint-Sépulcre à Bellechasse, et fut entravée dans sa vocation religieuse par la Révolution. Mais auparavant, quand elle attendait encore l'époque, qui malheureusement ne vint pas, de sa profession, elle avait auprès d'elle sa plus jeune sœur, que sa mère lui avait recommandée au lit de la mort :

Françoise, COMTESSE D'AMPURIE, qui fut mariée au comte de Schulenburg.

L'éducation de cette quatrième enfant de madame de Causans devint pour madame de Mauléon, espèce de sœur de charité, un soin pieux et assidu ; et lorsque celle-ci fut forcée par la Révolution de quitter le Saint-Sépulcre, elle ne se maria pas et se consacra tout entière à sa nombreuse famille.

Madame Élisabeth avait un grand goût pour la seconde des filles de madame de Causans et pour la troisième.

La comtesse de Vincens, qui devait quitter ce nom pour recevoir celui de marquise de Raigecourt, était obligée, suivant les prescriptions de son chapitre de Metz, à y passer huit mois de l'année ; Madame Élisabeth, qui la chérissait pour les grâces de son esprit et la sûreté de son cœur, voulut la fixer auprès d'elle en se l'attachant. Mais un obstacle s'y opposait, c'était la sévère austérité de madame de Causans, déterminée à ne point la laisser à la cour avant qu'elle fût mariée. Un des principes de cette sainte femme était de prolonger chez ses filles l'innocence

de l'esprit et du cœur; de les abriter sous l'aile de la religion, hors des agitations du monde, contre la connaissance du mal. A force d'instances, mais à grand'peine, la Princesse triompha des scrupules de la mère, promit de marier la fille, et s'y employa avec une charmante délicatesse en mettant la Reine dans cet intérêt. « Promettez-moi, lui dit-elle un jour, de m'accorder ce que je vais vous demander. — Qu'est-ce? répondit Marie-Antoinette; je veux, avant de répondre, savoir de quelle nature est la demande. » — Et là-dessus il s'engage entre les deux belles-sœurs une lutte aimable d'insistance et de gaieté, de refus et de plaisanteries. « Bref, s'écrie Madame Élisabeth, un parti se présente pour Causans. Je veux lui donner cinquante mille écus pour sa dot. Obtenez-moi du Roi qu'il m'avance pour cinq ans les trente mille livres d'étrennes qu'il me donne annuellement, et je serai heureuse. » La dernière des cinq années était quatre-vingt-neuf. Aussitôt dit, aussitôt demandé, aussitôt obtenu : Louis XVI se fit gracieux pour accorder, et Madame Élisabeth sautait de joie. En amitié on ne prête pas, on ne compte pas, on partage : elle avait eu le bonheur de partager; et quand, au retour de chaque nouvel an, on parlait d'étrennes, elle disait gaiement : « Moi, je n'en ai pas encore, mais j'ai ma Raigecourt! » Assurément c'était là mieux qu'une joie de pensionnaire, c'était le cri charmant d'un cœur d'élite, qu'exaltent un peu de bien accompli et une pure amitié satisfaite.

Madame de Raigecourt n'aurait jamais voulu, par devoir comme par tendre dévouement pour la Princesse, dont l'angélique bonté exerçait sur elle, ainsi que sur tout ce qui l'entourait, une sorte de fascination, quitter les Tuileries, quand vinrent les mauvais jours de la Révolution. Mais la sœur de Louis XVI, qui croyait religieusement que son vrai poste d'honneur, son poste de devoir, était auprès

de son frère, se refusait au sacrifice que, de leur côté, lui offraient ses amies; sa propre amitié s'élevait contre elle-même et ne voulait voir avant tout que leur personne, leur salut et celui de leurs enfants. Aussi leur avait-elle impérieusement imposé l'obligation de s'éloigner. Madame de Bombelles, dont nous parlerons plus loin, est la première de ses Dames qui partit pour rejoindre son mari, alors ambassadeur de France à Venise. Madame de Raigecourt resta quelque temps encore, et, en partant, elle emporta un paquet cacheté qui renfermait les dernières volontés de la Princesse.

« Quand la Cour se rendait à Versailles, dit une note rédigée par M. le vicomte de Causans, qui habite aujourd'hui le château de Causans, dans le département de Vaucluse (1), les dames d'honneur logeaient au château pendant la durée de leur service; madame de Causans menait avec elle Marie, comtesse de Mauléon, sa troisième fille, qui était à peu près du même âge que la Princesse; mais elle avait soin de la maintenir dans la plus complète solitude. Elle avait résisté énergiquement aux sollicitations de Madame Élisabeth, qui désirait vivement connaître la jeune Marie et se l'attacher. La Princesse, jugeant que ses prières et ses sollicitations étaient inutiles, résolut de conquérir par adresse ce qu'elle n'avait pu obtenir par persuasion.

» Un soir, il y avait réunion dans le salon de Madame Élisabeth : on jouait aux ombres chinoises. Elle dirigeait les ombres, et les dames, à tour de rôle, étaient appelées à deviner le nom des personnes qui passaient derrière la toile. La marquise de Causans était de la partie La Princesse envoie secrètement à la personne (2) à laquelle était confiée la jeune Marie l'ordre

---

(1) Cette note a été insérée p. 323 et 324, dans l'édition de l'*Éloge historique de Madame Élisabeth, par le comte* Ferrand, publiée en 1861.

(2) « Cette personne, nommée Prudence Geoffroy, dite *Plumet,* jouissait d'une grande considération parmi la famille royale et les visiteurs de la maison de madame de Causans, non pas seulement à cause de l'esprit, de la beauté, de la vertu qui la distinguaient, mais à cause de son origine. Elle était petite-fille d'un cocher de Louis XIV, du nom de Geoffroy. Un jour cet homme avait orné son chapeau d'un magnifique plumet; le Roi

formel de l'amener tout de suite, sans lui permettre de changer de costume. Cette personne, qui connaissait les mots d'ordre ou *passes*, consistant pour les Dames dans une certaine manière de saluer, crut devoir obéir, et les enseigna rapidement à madame de Mauléon. Celle-ci, dont le cœur battait vivement, traverse les appartements. Une porte s'entre-bâille tout à coup; Madame Élisabeth s'empare de la jeune Marie, arrange à la hâte sa coiffure, et l'ombre de la jeune fille se dessine sur la toile au moment où sa mère était appelée à deviner. Madame de Causans, ne pouvant comprendre d'abord comment toutes ses précautions avaient été déjouées, hésite un instant, puis s'écrie : « Ah! Madame, vous m'avez trahie! » Madame Élisabeth triomphante fait alors entrer elle-même dans le salon sa jeune amie : « A présent qu'elle est introduite, dit-elle à la marquise de Cau- » sans, vous ne pouvez plus me la refuser. »

» De là ces relations intimes qui s'établirent entre la Princesse et madame de Mauléon. Madame Élisabeth prit pour ainsi dire la direction de cette âme privilégiée, et quand la comtesse Marie voulut, après la mort de sa mère, entrer en religion, elle dut, sur le conseil éclairé de Madame Élisabeth, retarder jusqu'au moment où elle aurait terminé au couvent de Bellechasse l'éducation de sa plus jeune sœur, la comtesse de Schulenburg. »

Le marquis de Causans, frère de ces dames, fut membre des états généraux. Madame Élisabeth entretenait avec lui sur la politique de l'époque une correspondance suivie qui malheureusement a été détruite dans la tourmente révolutionnaire, durant l'émigration (1).

---

le remarqua : « Tu as là un bien beau plumet », lui dit Louis XIV. Un seul mot du grand Roi était un événement : le surnom de *Plumet* resta à Geoffroy. La fille unique de madame Vincent, Antoinette Vincent, a tout quitté pour se faire religieuse dans l'ordre des Dames hospitalières de Saint-Joseph à Avignon. Elle a été nommée supérieure des Dames de Saint-Joseph de Lille, où elle édifie par ses vertus et ses hautes qualités. »

(*Note de M. le vicomte de Causans.*)

(1) « Mon père me disait de cette suite de lettres si importante et si précieuse, qu'il était impossible de se figurer l'énergie et la perspicacité qu'y déployait la Princesse. La collection en avait été confiée par lui, à son départ pour l'émigration, en même temps que la correspondance de ma grand'mère avec Gresset et avec M. de la Motte d'Orléans, évêque

Au retour des Bourbons, le marquis de Causans, qu'à raison de la vivacité de son caractère, M. de Gramont appelait « le vénérable impétueux », fit partie de la Chambre des députés.

Un dernier mot sur madame de Raigecourt, sa sœur. Pendant qu'elle était encore en France, elle eut un fils nommé Stanislas, qu'elle perdit. C'est, comme on le verra, le *Stani* des lettres de Madame Élisabeth. Elle eut aussi, au mois de mai 1791, mais alors qu'elle était en Allemagne, une fille qui est l'*Hélène* des lettres de la Princesse, et que celle-ci tint par procuration sur les fonts de baptême avec *Monsieur*. Cette fille, mariée au comte de Beufvier, se fit, après son veuvage, religieuse hospitalière de Saint-Thomas de Villeneuve, pour consacrer aux pauvres le temps qu'il lui restait à vivre. Aujourd'hui encore, elle tient une maison d'éducation à Draveil, dans le département de Seine-et-Oise, et elle conserve, à l'âge de soixante-quinze ans, une lucidité d'idées, une grâce d'esprit et de manières, un grand air de race, qui en font un des plus aimables souvenirs du siècle de la politesse.

Son père, le marquis de Raigecourt, fut pair de France sous la Restauration, et un fils qu'il eut en 1804 fut également pair sous le règne de Louis-Philippe, et habite d'ordinaire aujourd'hui le château de Fleurigny, dans le département de l'Yonne. Lui-même a un fils qui a épousé la fille du duc de Caumont-Laforce.

Madame Angélique de Bombelles, à qui sont adressées un grand nombre des lettres qui suivent, était fille aînée

---

d'Amiens, à un certain M. Collin, homme d'affaires à Paris. Ce brave homme, par peur de la guillotine, a jeté au feu tous ces papiers. Mon père avait émigré par ordre exprès de Louis XVI, qui lui avait enjoint d'aller se mettre à la disposition du lieutenant général de la Queuille. »

(*Note de M. le vicomte de Causans.*)

de madame de Mackau, née de Ficte de Soucy, dont le mari avait occupé le poste de ministre plénipotentiaire à Ratisbonne. Madame de Mackau, élevée à Saint-Cyr, où l'éducation conservait encore un niveau digne de sa fondatrice, y avait laissé le plus aimable souvenir. La première gouvernante des Enfants de France, madame de Marsan, ayant recueilli sur l'ancienne élève de la maison de Saint-Louis ces favorables témoignages, la demanda au Roi comme sous-gouvernante. On la fit venir de Strasbourg, où elle résidait. C'est ainsi que madame de Bombelles était devenue, sous l'œil de sa mère et de madame de Marsan, la compagne d'enfance de Madame Élisabeth, qui avait alors sept ans; c'est ainsi que grandit cette vive amitié de sœur dont cette Princesse ne cessa de l'honorer.

« Madame Élisabeth, disait madame de Bombelles, dans une note qu'elle remit en 1795 au comte Ferrand, Madame Élisabeth me considéra avec l'intérêt qu'inspire à un enfant la vue d'un autre enfant de son âge. Je n'avois que deux ans de plus qu'elle, et, aussi portée qu'elle à m'amuser, les jeux furent bientôt établis entre nous, et la connoissance bientôt faite. Ma mère n'ayant point de fortune, pria madame de Marsan de solliciter pour moi une place à Saint-Cyr. Elle l'obtint, et je m'attendois à être incessamment conduite dans une maison pour laquelle j'avois un véritable attachement. Cependant Madame Élisabeth demandoit sans cesse à me voir; j'étois la récompense ou de son application ou de sa docilité, et madame de Marsan, s'apercevant que ce moyen avoit un grand succès, proposa au Roi que je devinsse la compagne de Madame Élisabeth, avec l'assurance que, lorsqu'il en seroit temps, il voudroit bien me marier. Sa Majesté y consentit. Dès ce moment, je partageai tous les soins qu'on prenoit pour l'éducation de Madame Élisabeth. Cette infortunée et adorable Princesse, pouvant s'entretenir avec moi des sentiments qui remplissoient son cœur, trouvoit dans le mien une reconnoissance, un attachement qui, à ses yeux, me tinrent lieu des qualités de l'esprit et de l'amabilité. Elle me conserva sans aucune altération des bontés et une tendresse qui

m'ont valu autant de bonheur que j'éprouve aujourd'hui de douleur et d'amertume. Je fus mariée par elle à M. de Bombelles. Le Roi voulut bien, sur la demande de sa sœur, me donner une dot de cent mille francs, une pension de mille écus et une place de Dame pour accompagner Madame Élisabeth. Cet événement lui causa le plus sensible plaisir. Jamais je n'oublierai la touchante sensibilité avec laquelle elle me dit : « *Enfin, voici donc mes vœux remplis : tu es à moi! Qu'il m'est doux de penser que c'est un lien de plus entre nous, et d'espérer que rien ne pourra le rompre* (1) ! »

Le mariage de mademoiselle de Mackau avec le marquis Marc-Marie de Bombelles eut lieu en 1778. M. de Bombelles, qui appartenait à l'ancienne noblesse d'Alsace et avait reçu sa première éducation avec le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, mort en 1761, avait servi depuis l'âge de treize ans dans les mousquetaires, et avait fait les dernières campagnes de la guerre de sept ans, comme aide de camp du marquis de Béthune. Il était entré depuis deux ans dans les hussards de Berchenyj, quand, en 1785, il embrassa la carrière diplomatique. Il n'en reçut pas moins, en 1788, le brevet de maréchal de camp. Militaire et diplomate, homme de la plus aimable société, il eut une brillante carrière avec une fin des plus édifiantes. Dans la diplomatie, il gagna ses grades par le mérite que révélèrent ses diverses missions en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Allemagne. Dans l'année 1786, il était ambassadeur près le Roi de Portugal; il l'était à Venise en 1789, jusqu'en décembre 1790, époque où il refusa le nouveau serment et donna sa démission, de même que le cardinal de Bernis, à Rome; le baron de Talleyrand, à Naples; le comte de Vergennes, à Trèves. Alors il devint l'agent secret du Roi auprès des cours

(1) *Éloge historique de Madame Élisabeth de France, par* A. Ferrand, p. 136 de l'édition de 1861.

d'Allemagne, de Russie, de Saxe et de Danemark, et le pensionnaire de la Reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette. Après le 10 août, il se rendit, conformément aux instructions qu'il reçut du baron de Breteuil, auprès du Roi de Prusse, qui le traita sur le pied d'ambassadeur du Roi de France, et s'en fit accompagner dans son expédition en Champagne. Là, Bombelles se rencontra dans un bivouac, la veille de la bataille de Valmy, avec un personnage qu'il avait déjà vu à Venise, le grand Wolfgang Gœthe, qui suivait à l'armée le duc de Saxe-Weimar. L'illustre écrivain a laissé, dans ses Mémoires, un intéressant souvenir de cette double entrevue.

Madame de Bombelles avait quitté la Princesse avec la plus poignante douleur, bien qu'elle ne dût pas croire alors que l'adieu fût éternel. « *Ah !* disait-elle plus tard, *si j'avais pu prévoir qu'il en fût ainsi, ce moment eût été le dernier de ma vie : je serais morte à ses pieds.* » Jetée par la tempête révolutionnaire à Waldeck, près de Saint-Gall, en Suisse, elle vivait modestement avec son mari, ses six enfants et quelques amis, quand eut lieu l'immolation impie de Madame Élisabeth, sous le régime de cette Convention qui, suivant les paroles de l'Écriture appliquées par Chateaubriand, *avait fait alliance avec la Mort, parce qu'elle était digne d'une telle société.* A l'arrivée de la poste, les journaux sont ouverts, et la nouvelle, lue avec épouvante et avidité, est bientôt répandue dans tout le château. Madame de Bombelles était encore au lit. Une domestique entre noyée de larmes et balbutie l'affreuse nouvelle. Madame de Bombelles tressaille, pousse un cri de saisissement et retombe anéantie sur son oreiller. Son mari, accouru à l'instant même, cherche à la soulever : elle fait de vains efforts, et l'excès de l'émotion bouleversant chez elle toutes les facultés et tous les esprits, la malheureuse femme se prend à éclater de rire au milieu

de ses larmes. C'était la démence de la douleur, démence effrayante, qui peut-être eût été sans remède si la tendresse ingénieuse de M. de Bombelles ne se fût avisée sur-le-champ d'un moyen de diversion pour ramener la nature à elle-même : « Ses enfants ! s'écria-t-il, ses enfants ! » Les enfants savaient déjà qu'ils avaient perdu celle qu'ils pouvaient aussi appeler leur mère. Ils entrent et se jettent sur le lit de l'infortunée. Leurs cris, leurs larmes, leurs caresses, le vif sentiment des aînés, la naïve et touchante effusion des plus jeunes, le nom d'Élisabeth répété au milieu de tous les accents de la douleur, la confusion déchirante qui régnait autour de ce lit, où toutes les affections donnaient le spectacle des plus douces comme des plus poignantes émotions, produisirent chez madame de Bombelles une réaction salutaire qui la rendit à elle-même. Elle était sauvée (1).

Madame de Bombelles avait deux sœurs, l'une qui avait épousé le marquis de Travanet (prononcez *Travanette,* comme l'écrivait Madame Élisabeth (2)); l'autre qui avait eu le courage de devenir la quatrième femme de cette Barbe-Bleue de marquis de Louvois, primitivement chevalier de Souvré. Madame de Travanet, une femme charmante, spirituelle à ravir, intarissable causeuse, ayant toujours quelque chose à dire sans jamais se répéter, et qui a composé la chanson si touchante du *Pauvre Jacques,* avait été d'abord Dame de Madame Élisabeth, qui prisait son esprit et son naturel.

La marquise de Bombelles mourut à Brünn, capitale de la Moravie, à la fin du mois de septembre 1800. Ne vivant plus alors que des secours de la Reine de Naples, elle avait été obligée de restreindre les libéralités de sa cha-

---

(1) Ferrand, *Éloge*, p. 142.
(2) Voir lettre du 24 novembre 1779.

rité native, et cependant elle trouvait encore le moyen de faire pour les pauvres un usage chrétien de son nécessaire. Dès que le bruit de sa mort se répandit, tout le village de Ménowitz, voisin de Brünn, où elle avait habité quelque temps, s'émut et se rendit à Brünn pour demander à voir une dernière fois celle dont le souffle angélique était retourné à Dieu, à baiser encore ces mains, devenues froides, qui naguère s'ouvraient si libéralement à l'aumône. C'était le jour des funérailles. Il fallut céder aux instances d'une population passionnée de reconnaissance pour les bienfaits sans nombre que la marquise avait répandus parmi elle. Il fallut rouvrir son cercueil. A la vue de ces restes inanimés, les malheureux villageois de Ménowitz s'écriaient, rappelant tous ses titres à leur respect et à leur amour. Ce touchant concert de la reconnaissance, cet éloge funèbre à travers les sanglots, laissèrent une impression profonde dans tout le pays, et la gazette de Brünn en a conservé le souvenir (1). Dans une station de trois jours que je fis à cette ville, en 1852, je trouvai un vieillard de soixante et onze ans qui avait assisté à cette scène et s'en souvenait encore comme d'une chose présente.

La perte de cette femme de si haute vertu mit au cœur de M. de Bombelles une telle amertume qu'il entra dans un couvent de Brünn et y prit les ordres.

Madame de Bombelles était en effet bien digne de tous ces regrets. Aux dons fragiles de l'extérieur, elle unissait les qualités solides d'une âme religieuse et bienfaisante, d'un caractère sérieux, d'un esprit ouvert à toute bonne pensée, d'une affabilité constante, et surtout encore le secret de cette modestie, de cette douce grâce qui est la fleur des vertus domestiques et l'ornement comme le

(1) Ferrand, *Éloge*, p. 139.

charme des commerces du monde. Ce mérite paisible l'avait rendue chère à tous ceux à qui il avait été donné de la connaître, mais à nul plus qu'à son mari.

Celui-ci fut nommé chanoine de Breslau, puis prélat d'Ober-Glogau. De retour en France avec les Bourbons, il fut sacré évêque d'Amiens en 1819, puis nommé premier aumônier de la duchesse de Berry, et il mourut en 1822, laissant trois fils et une fille ; un autre enfant, nommé Biberick, était mort jeune et avait reçu ce nom pour avoir été tenu sur les fonts baptismaux par la ville, dont le père était alors gouverneur. Le premier des survivants était appelé Louis, le second Charles, le troisième Henry, le quatrième enfant était Caroline-Marie-Antoinette. Les trois fils, qui avaient fait leur éducation en Autriche, entrèrent au service de cette puissance. L'aîné, Louis, fut ministre de l'Empereur en Toscane et en Suisse, et mourut dans ces dernières fonctions, ayant donné les preuves d'un esprit fin et distingué. Le second, Charles, servit d'abord dans les armées impériales, puis rentra en France à la suite des Bourbons, prit du service et fut gentilhomme de la Chambre sous Louis XVIII et sous Charles X. Enfin, démissionnaire en 1830, il repassa en Autriche, remplaça en 1833 le comte de Neipperg en qualité de grand maître de la cour et maison de l'archiduchesse Marie-Louise, veuve de Napoléon Ier, et finalement, en 1834, il devint, avec l'aveu de la cour d'Autriche, dernier mari de cette Princesse. Le troisième fils, Henry, avait pris également du service dans l'armée et la diplomatie autrichiennes. Après avoir exercé les fonctions d'attaché à la légation impériale à Berlin, il eut des missions en Portugal, puis en Sardaigne, et sa carrière se termina à Vienne, où il avait été appelé en 1833 pour remplir le poste élevé de gouverneur des archiducs.

C'est de lui que, par la gracieuse entremise de l'am-

bassadrice de France en Autriche, madame la comtesse de Flahault, j'ai obtenu à Vienne communication de lettres de Madame Élisabeth à son ancienne amie, et que j'ai reçu l'inappréciable présent de l'autographe de l'une de ces lettres imprimées dans ce volume (1). Les autres lettres qu'il me communiqua étaient des copies authentiques, mais dont quelques-unes avaient été un peu tronquées ou dressées peut-être sur des originaux moins développés, car Madame Élisabeth répétait quelquefois ses lettres, pour les faire passer par des voies diverses. J'ai pu depuis en fixer à Paris un texte définitif au moyen des originaux existant aux mains de M. le marquis de Castéja, neveu du vicomte François Biaudos de Castéja, qui épousa mademoiselle Caroline de Bombelles le 5 juillet 1819. Jamais je ne perdrai la mémoire de la cérémonie de ce mariage de mademoiselle de Bombelles. Son père, déjà évêque d'Amiens, avait voulu lui donner lui-même la bénédiction nuptiale dans sa demeure, dont la salle à manger avait été arrangée en chapelle (2). Ce fut lui en effet qui dit la messe, et il n'est personne de l'assistance qui ne soit sorti profondément ému et touché aux larmes après le discours simple et pénétrant qu'il prononça en bénissant ses enfants.

Comme nous le disions plus haut, il nous avait été donné de collationner sur les originaux autographes la

---

1. Lettre du 25 juin 1787.

2. La maison qu'il occupait était rue de la Ville-l'Évêque, n° 25, aujourd'hui hôtel de Paris. Cette maison était en face de l'hôtel de Louvois. La marquise de Louvois, sa sœur, donna une soirée de noces où fut joué un *Proverbe* de Leclerc; ce jour-là, avait eu lieu à Tivoli l'ascension aérostatique et la mort de madame Blanchard.

Le marquis de Bombelles, dont on a déjà plusieurs volumes intéressants, a laissé des Mémoires destinés à être publiés cinquante ans après sa mort, par conséquent en 1872. Ils étaient entre les mains de M. le marquis de Castéja, qui les a envoyés au comte Louis de Bombelles, chambellan de l'Empereur d'Autriche, colonel de hussards en retraite, fils du comte Charles.

presque totalité des lettres de la Princesse à la marquise deBombelles, quand nous reçûmes de M. le marquis de Blosseville, ancien député, touchant les numéros 2, 3 et 4, qui ne faisaient point partie des papiers de M. le marquis de Castéja, la lettre qu'on va lire, et qui établit l'origine et l'authenticité de ces trois lettres :

« Anfreville-la-Campagne (Eure), 12 avril 1866.

» Monsieur,

» Les lettres de Madame Élisabeth que vous avez révélées dans votre précieuse publication méritaient et ont excité un intérêt universel. A ce sentiment, dont j'ai ma bonne part, s'est mêlé pour moi un attrait tout particulier de curiosité. Vous me pardonnerez, j'en suis bien sûr, de vous l'exposer. Il s'agit uniquement des lettres adressées à Madame de Bombelles.

» A Versailles, au printemps de 1830, j'avais été chargé, comme rapporteur d'un certain nombre d'affaires d'indemnité d'émigrés, de clore ce travail par le double tableau des réserves sur le fonds commun, et des pièces étrangères aux archives qu'il conviendrait de restituer aux familles. J'étais alors conseiller de préfecture.

» Ce résumé terminé, l'archiviste me fit remarquer qu'il existait dans un coin obscur sept ou huit sacs à blé très-gonflés, et portant pour étiquette : *Papiers d'émigrés*. Nous les ouvrîmes, et l'on chercha à mettre un peu d'ordre dans ce pêle-mêle. On avait évidemment vidé là, comme au hasard, de nombreux tiroirs de secrétaires. Il s'y rencontrait des ordonnances de médecins, des quittances, des mémoires, des cahiers d'écoliers, des billets de toute nature, des cachets, des bâtons de cire : que sais-je? Il y avait même quelques objets de toilette, des plumes d'autruche fort avariées, des titres de propriété, et jusqu'à deux ou trois testaments, qui furent envoyés au ministère de la justice.

» A travers ce chaos, j'eus la bonne fortune de tomber sur une liasse de lettres de Madame Élisabeth à madame de Bombelles, et je m'empressai de les mettre sous les yeux de mon préfet. C'était M. le baron Capelle, ministre quelques jours plus tard. Il partit aussitôt pour Saint-Cloud, et fit hommage de cette découverte à Madame la Dauphine.

» A son retour, il me dit que la Princesse avait été fort émue et fort heureuse, ne possédant pas une seule ligne de l'écriture de sa tante. Dans son premier mouvement de satisfaction, elle avait détaché quelques lettres, les plus anciennes, de ce faisceau de soixante au moins (je n'avais trouvé le temps ni de les compter ni de les parcourir), et elle avait pris plaisir à faire ainsi sa part. M. Capelle voulut bien me dire que j'y avais plus de droit, et il voulut partager avec moi également.

» Les trois lettres qui m'échurent ainsi ont été communiquées à M. le duc de Clermont-Tonnerre, et publiées, en 1861, dans la réimpression qu'il a donnée de l'Eloge historique de Madame Élisabeth par le comte Ferrand, tuteur de madame la duchesse. Dans une note, M. de Tonnerre indique mon père au lieu de moi comme auteur de la découverte. Cela ne fait rien à la chose.

» Mais M. le duc de Clermont-Tonnerre a cherché le reste de cette correspondance, et il s'est assuré que M. le comte de Chambord ne la possédait pas.

» Il n'est pas probable que ces lettres aient été détruites dans le sac des Tuileries. La Princesse n'était pas rentrée à Paris : les lettres devraient donc être plutôt restées à Villeneuve-l'Étang (1).

---

(1) Est-ce parmi ces lettres que se trouvait celle dont la perte serait si regrettable, et dont Ferrand donne l'extrait suivant : « Il faut convenir que notre nation a des moments charmants..... Les cris de *Vive le Roi! vive la Reine!* n'ont pas cessé; les grenadiers en avoient la gorge arrachée. Dans ce moment le cœur étoit bien de la partie. Je ne puis vous rendre le plaisir que j'ai éprouvé; le sang françois est toujours le même : on lui a donné une dose d'opium bien forte, mais elle n'a pas attaqué le fond de leur cœur; et l'on aura beau faire, il ne changera jamais. » (Voyez FERRAND, *Éloge*, p. 59.) Ferrand (édition de 1817, page 101; édition de 1861, page 100) indique cette lettre, dont il ne dit pas la provenance, comme écrite *après le* 6 *octobre* 89. Or, la fête donnée par les gardes du corps aux officiers des troupes de ligne, fête à laquelle cette lettre fait allusion, est du 1er octobre. Lorsque la première colonne de peuple parisien allait faire irruption dans Versailles, Madame Élisabeth était à sa maison de Montreuil. Sur la nouvelle de cette approche, elle accourut pour se réunir au Roi, qu'elle ne quitta plus. Est-ce le 7, alors qu'elle venait d'être emportée vers Paris avec la famille royale par le torrent révolutionnaire, qu'elle eût pu écrire que *la nation avait des moments charmants, et qu'elle ne changerait jamais?* On sait d'ailleurs qu'il n'y avait le 6 aucune installation aux Tuileries pour recevoir la famille royale, le palais était démeublé. La lettre où Madame Élisabeth rend compte à madame de Bombelles des funestes journées est du 13. Toutefois, une lettre donnée par madame Guénard, premier auteur qui ait publié des correspondances de Madame

» J'apprendrais avec bonheur qu'elles ont été sauvées et recueillies par des mains telles que les vôtres.

» J'espère que vous ne trouverez pas ma curiosité indiscrète, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments de haute considération.

MARQUIS DE BLOSSEVILLE,
Ancien député.

Depuis qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire cette lettre, M. le marquis de Blosseville a bien voulu m'envoyer une copie littérale des trois lettres dont il est possesseur, et sa copie fait voir combien l'éditeur si honorable du comte Ferrand avait cru devoir, par un sentiment de respect dévoué trop scrupuleux, exercer de suppressions dans des lettres si intimes.

Quand je publiai les lettres de madame de Bombelles, elles étaient encore inédites, ces trois dernières exceptées.

Élisabeth, fait le récit de ces mêmes journées sous la date du 8, jour où la Princesse avait à peine eu le temps de se reconnaître. A qui était adressée la lettre? Madame Guénard se borne à dire de celle-là, comme de toutes celles qu'elle imprime et n'emprunte pas à la *Correspondance secrète* : « *Des lettres m'ont été communiquées, dont on m'a laissé prendre copie, sans me permettre de nommer celles à qui elles ont été adressées.* » Il est évident que les correspondances que nous avons jusqu'ici vérifiées sur les originaux ne sont pas les seules que Madame Élisabeth ait écrites. Il existe chez les descendants de l'une de ses Dames, madame de Montiers de Mérinville, des lettres assez nombreuses, mais qui, ne touchant qu'à des intérêts de famille, ne sont guère de nature à être publiées ; toutefois beaucoup d'autres peut-être, d'un caractère historique, se cachent dans des cartulaires inconnus. Il y aurait donc témérité à s'inscrire en faux contre les lettres produites par madame Guénard, quand le rétablissement de vraies dates pourrait trancher les questions. Il est juste aussi d'ajouter que Ferrand adopte ces documents comme exacts, puisqu'il en cite des extraits. Mais je n'en ai rencontré nulle part aucun original, et je crois devoir suspendre mon jugement, en renvoyant au livre de cette dame, qui n'est pas dénué d'intérêt, mais où les faits se noient dans un déluge de phrases diffuses (*).

(*) *Histoire de Madame Élisabeth de France, sœur de Louis XVI, avec des détails sur ce qui s'est passé dans l'intérieur des châteaux de Versailles et des Tuileries, et ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant sa détention au Temple, auxquels on a joint un grand nombre de lettres écrites par elle-même, par madame* GUÉNARD. Paris, chez Lerouge, imprimeur, 1802.

On n'eût pu dire à la rigueur que celles qui étaient adressées à madame de Raigecourt fussent absolument une révélation, attendu qu'elles avaient déjà paru, en grande partie, dès l'année 1814, à la suite de l'*Éloge de Madame Élisabeth de France*, imprimé à l'Imprimerie royale, par le comte Ferrand, ancien conseiller au Parlement de Paris, directeur des postes sous la Restauration, puis ministre d'État et pair de France (1). Mais le texte des lettres de la Princesse avait été tellement altéré dans le livre de Ferrand, tellement mutilé et remanié, qu'une collation sévère sur les originaux devenait une tâche indispensable.

---

(1) Une première esquisse de cet éloge avait été publiée par ce royaliste dévoué sous ce titre : *Éloge funèbre de Madame Élisabeth de France, par* M. Ferrand, *conseiller au Parlement de Paris.* Ratisbonne, imprimé chez J.-B. Restermundt, imprimeur du prince-évêque ; mars 1795, petit in-8° de 134 pages. Dans la même année, le même éloge parut modifié à Lyon chez les marchands de nouveautés. Les lettres n'y étaient pas encore jointes. Il n'en a paru que dans l'édition de 1814.

M. Ferrand n'est pas le seul qui se soit occupé de Madame Élisabeth. Il y avait eu d'abord madame Guénard, que nous citions dans la note précédente. On a aussi une brochure intéressante de J. J. Dussault, que je n'ai pu retrouver.

Quelques lettres de Madame Élisabeth se lisent dans la *Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres de la fin du dix-huitième siècle, ou Mémoires importants pour servir à l'histoire du temps.* Londres et Paris, 1802, in-8°. Mais quel degré de foi peut-on fonder, en matière d'authenticité, sur ce livre ? Il est dû, je crois, à Roussel jeune.

En 1859, parut chez J. Vermot un volume in-12, publié par M. Alphonse Cordier, de Tours, sous le titre de *Madame Élisabeth de France, sœur de Louis XVI, ses vertus, sa correspondance et son martyre.* Ce n'est nullement une œuvre originale ; c'est plutôt une édition remaniée de Ferrand, où ce qui appartient en propre à M. Cordier est l'ordre nouveau de la correspondance, intercalée chronologiquement dans le récit, tandis qu'elle est imprimée compacte en appendice dans l'ouvrage modèle.

Un peu avant ce livre de M. Cordier, l'imprimeur Tiger avait mis au jour, sans date, sur Madame Élisabeth, une brochure de 107 pages, dont l'auteur, M. de Vouziers, a le mérite de la meilleure intention.

Un autre volume in-8° de 380-XI pages, paru en 1860 chez Vaton, porte pour titre : *Mémoires de Madame Élisabeth de France, sœur de Louis XVI, annotés et mis en ordre par F. de Barghon Fort-Rion.* Ce ne sont assurément pas, comme le ferait croire le titre, des Mémoires *de* cette Princesse, c'est une compilation de documents *sur* elle, disséminés soit dans Ferrand,

On se met, il est vrai, facilement à la place des éditeurs de lettres et de mémoires contemporains. De sages scrupules, des ménagements nécessaires, commandent de taire certains faits, de dissimuler certains noms, pour ne pas soulever de justes susceptibilités. Mais ce ne sont pas toujours ces légitimes motifs qui guident M. Ferrand dans les modifications par lui introduites. Il retouche à sa guise, et ses remaniements s'étendent au style. C'était généralement le sans-façon du temps. Or, si Madame Élisabeth n'est pas un écrivain, si elle est prolixe et se laisse aller au rapide courant de sa plume et de son cœur, en

---

soit dans le *Procès de Louis XVI*, publié en 1798 avec le procès de la Reine et de Madame Élisabeth. M. de Barghon, qui, à l'exemple de M. Cordier, a reproduit les lettres de la Princesse imprimées par Ferrand à la suite de son éloge, ne s'est pas plus inquiété que M. Cordier d'en rechercher les originaux pour en contrôler le texte.

En 1861, parut chez Victor Sarlit un petit in-12, anonyme, sous le titre de *Madame Élisabeth et son temps*, titre un peu ambitieux pour un discours de 211 pages, ne renfermant rien de nouveau et n'offrant qu'un fusain effacé de la tempête révolutionnaire qui a emporté la monarchie. Un livre de ce genre, honnête d'intention, mais qui ne saisit pas le lecteur, laisse à l'*Éloge* de Ferrand tout son mérite, et ce dernier ouvrage, malgré les défauts intolérables de son texte, demeure encore la mine la plus abondante où rechercher des informations sur la sainte Élisabeth, à raison des renseignements de première main que l'auteur a reçus.

On peut consulter encore sur cette Princesse d'autres livres, non spéciaux, qui contiennent à son endroit des détails précieux. En première ligne est le *Journal de Cléry*, dont M. de Riancey a donné en 1861 une excellente édition. Il ne faut pas non plus négliger les *Mémoires historiques sur Louis XVII*, publiés en 1818 par Eckard, ancien avocat, chez H. Nicole. Ce livre est le premier qui ait fait connaître les billets écrits du Temple par la Princesse au fidèle Turgy, qui favorisait sa correspondance avec ses frères émigrés et avec l'abbé Edgeworth de Firmont.

Un érudit distingué, M. G. du Fresne de Beaucourt, a fermé jusqu'ici la série des écrivains sur Madame Élisabeth. Il a publié en 1863, dans la *Revue indépendante*, et reproduit séparément en 1864, chez Aubry, une *Étude sur Madame Élisabeth, d'après sa correspondance, suivie de lettres inédites et autres documents*. Cette étude, faite avec soin, résume au moyen de la partie, alors connue, de sa correspondance qu'elle met en relief, tout ce qu'il y avait de touchant et d'élevé dans le caractère et les vertus de la Princesse, et donne une bibliographie de ses lettres.

revanche elle a de l'âme; son naturel et sa négligence, dont il est attrayant de suivre les échappées naïves et les saillies caractéristiques, sont des charmes. Quelques-unes de ses lettres sont même belles et d'une haute raison; il n'est pas permis d'y toucher. Le respect des documents modernes n'était pas né encore du temps de M. Ferrand. On commençait alors à s'occuper de l'antiquité, et pour elle, quelques-uns, sinon tous, réservaient leurs scrupules de vrais éditeurs.

Un légitime sentiment de piété pour la personne du comte Ferrand, leur père, et de profond respect pour le souvenir de l'auguste et adorable Princesse dont il a fait l'éloge, a porté madame la comtesse de Ligniville et madame la vicomtesse Ferrand à donner en 1861, chez Adrien Leclère, une édition du livre de cet ancien ministre d'État. C'était à coup sûr une bonne pensée, car si le style de l'ouvrage a le défaut d'être forcé, le livre n'en est pas moins celui d'un homme de bien, et les notes, intéressantes et bien faites, en sont touchantes parfois, instructives toujours. La plume délicate et distinguée, celle de madame la duchesse de Clermont-Tonnerre, qui s'est faite avec tant de grâce l'interprète de ces deux dames, a beaucoup rectifié le texte des lettres annexées à l'Éloge, et elle a reproduit la plupart de celles qui avaient été omises par le premier éditeur. Mais, comme j'ai pu m'en convaincre, pour en avoir fait cinq ans auparavant sur les originaux le travail le plus minutieux de collation, elle a laissé échapper encore quelques omissions, des substitutions de mots et de phrases, qui effleurent le naturel, le sans-façon piquant, la franchise et rondeur gauloise de cet écrivain si vif et si charmant, qui n'est pas auteur. Ce détail à part, la publication est très-bien faite : on voit que l'esprit et le cœur ont passé par là.

Grâce à la bienveillance du fils de madame de Raige-

court, qui m'avait confié, en 1856, cette portion de ses papiers de famille, j'avais pu reviser tout à loisir, ligne à ligne, la publication de Ferrand, relever les mots, les phrases, les paragraphes, les lettres entières supprimées ou remaniées par cet éditeur.

Cette correspondance de la Princesse avec la marquise de Raigecourt n'a pas subi les mêmes vicissitudes que celle de la même avec la marquise de Bombelles : elle est restée compacte entre les mains de son fils. Cependant, deux ou trois lettres que ce dernier a reconnues comme devant avoir été adressées à sa mère, telles que celle du 25 septembre 1790 et celle du 31 août 1791, ont été achetées par moi dans une vente après décès, à Versailles. Il faut, comme il serait tenté de le supposer, que ces pièces aient été données par madame de Raigecourt elle-même dans l'émigration, ou bien qu'elles ne lui soient point parvenues dans ces temps de communications difficiles, car le marquis de Raigecourt, jaloux des papiers de sa mère, a toujours tenu à en livrer intact le précieux dépôt à ses enfants, et n'en a jamais distrait aucun pour le donner à personne.

Je lui dois aussi la communication que m'a bien voulu faire son cousin, M. le vicomte de Causans, des lettres originales qu'il possède de Madame Élisabeth à la comtesse de Mauléon : ces lettres, également publiées une première fois à la suite de l'Éloge écrit par Ferrand, avaient été modifiées dans le même esprit que les lettres adressées à madame de Raigecourt ; j'en ai rétabli le texte avec scrupule. Quand on fait entrer des documents dans l'histoire, il ne les faut produire qu'en toute exactitude littérale.

Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth, trois martyrs !

Le premier, à qui il est trop facile de reprocher sa faiblesse, quand avant tout, pour être juste, on eût dû songer à glorifier sa bonté ineffable, son bon sens, son invariable droiture et son horreur du sang.

La seconde, née fière, sensible, ouverte, élégante, pleine d'âme, d'intelligence et de cœur, méconnue, insultée, calomniée dans les régions les plus hautes, dans la propre famille qui lui avait été donnée, en même temps que dans les bas-fonds de la populace aveugle et de la littérature occulte.

La troisième, une sainte, un ange, l'instinct même de la bonté et pureté célestes, mais une sorte de garçon volontaire, disant tout sans ambage, sinon parfois sans goût, mais l'ancien régime coulé en bronze, comprenant tout sans terreur, voyant avec calme et résignation, du haut de sa foi chrétienne, la formidable tourmente où le passé allait s'engloutir; sollicitée souvent de se réfugier à l'étranger, et restant néanmoins au poste du devoir et du sacrifice, auprès du Roi, son frère, jusqu'aux portes de l'éternité.

Philippine-Marie-Hélène-*Élisabeth* de France, qui devait jouir si peu du repos de la jeunesse, et à qui était réservée une large part dans le cercle des affections de famille comme dans les catastrophes royales, n'avait que six ans à l'apparition de sa belle-sœur Marie-Antoinette, puisqu'elle était née le 3 mai 1764. La Dauphine, séduite par son ingéniosité de nature recouverte de rude écorce, eut dès l'abord pour elle une préférence marquée. En vain l'enfant, d'humeur fière, mutine, indépendante et sauvage, ne montrait-elle pas la flexibilité, la grâce de caractère qui captivaient dans sa sœur Clotilde, elle avait été devinée par Marie-Antoinette. L'éducation et la religion lui donnèrent, avant l'âge, tout ce que semblait lui avoir refusé la nature. Il suffisait de parler à son cœur pour

s'assurer de sa docilité. On eût dit que sa première communion l'eût totalement transformée; et son tempérament sanguin, qui révélait une tendance aux pétulances et brusqueries du duc de Bourgogne et de Louis XVI, s'atténua sous l'influence des grâces de son sexe, des affabilités de l'éducation, des modesties d'une religion austère. Il n'est pas jusqu'à sa voix à laquelle sa jeune volonté n'eût paru commander, et qui, jusque-là rauque et brusque, ne se fût adoucie.

La Reine avait reçu Trianon de la galanterie du Roi; plus tard, elle acquit Saint-Cloud du duc d'Orléans. Mesdames tantes avaient pour retraite le château de Bellevue. Le comte de Provence s'était acheté la brillante résidence du fastueux marquis de Brunoy. Madame de Provence avait en propre *la Chaumière*, à la butte de Mont-Bauron, avenue de Paris, à Versailles. *Bagatelle*, bien digne de la légèreté de son maître, était le jouet du comte d'Artois. Le Roi n'avait pas voulu que sa sœur Élisabeth fût privée d'une retraite personnelle de plaisance, et lui avait acheté de la princesse de Guéménée, lors de la catastrophe de son mari, l'habitation de Montreuil, dans laquelle Madame Clotilde et Madame Élisabeth avaient passé les plus beaux instants de leur enfance. Cette dernière Princesse avait fait de la villa une ferme de charité et un jardin des Plantes, dont elle était elle-même la fermière et la directrice. Madame de Mackau, qui avait aussi le goût de la botanique, avait reçu en présent de Madame Élisabeth une maison, dépendante du petit château, et dont une porte ouvrait dans les jardins de Madame Élisabeth. C'est là que le marquis de Bombelles avait essuyé une maladie cruelle pendant laquelle il était resté dans la maison de sa belle-mère; Madame Élisabeth, qui, au rapport de la marquise, « avait pour lui des bontés extrêmes, venait le voir journellement, l'encourageait, le consolait,

et partageait, comme eût pu le faire la sœur la plus tendre, les peines que cet état causait à sa femme (1). »

Émancipée en 1778, Madame Élisabeth n'avait pas considéré alors son éducation comme achevée. Elle avait gardé tous ses maitres. L'abbé de Montaigu, que l'on comparait pour l'onction et la douceur à Fénelon, avait dirigé ses premières études. Le premier médecin ordinaire du Roi, le bonhomme Le Monnier, la vertu même, aussi savant botaniste qu'habile praticien, et le distributeur confidentiel de la plupart des aumônes de la Princesse à Montreuil, l'avait initiée à l'étude de la culture et des propriétés des plantes par de fréquentes herborisations au bois de Satory, dans les serres de Versailles, dans ses propres courtils de Montreuil, où il entretenait des plants botaniques et un cabinet de physique; dans les jardins mêmes de la Princesse. Guillaume Le Blond, plus mathématicien qu'historien, lui avait enseigné, ainsi qu'aux autres Enfants de France, les rudiments de l'histoire et de la géographie. La fille de madame Geoffrin, madame de la Ferté-Imbault, familiarisée par sa mère avec le culte de la saine littérature, avait rédigé pour les Princesses une analyse des Vies de Plutarque, et avait inspiré à Madame Élisabeth un gout vif pour cet auteur si riche en beaux exemples et en bonnes leçons (2). Plutarque était devenu « l'instituteur de son bas âge, et comme à Henri IV, il lui avait dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes (3). »

Vrai diamant brut, son style, tout à la fois familier, diffus et incorrect, simple et ferme, plein de naturel et d'abandon, mélange étrange d'ingénuité, de bon sens et de force, de naïveté originale et de gaieté de pensionnaire,

(1) Ferrand, *Éloge*, édit. de 1861, p. 145.
(2) Id., *ibid.*, p. 19.
(3) Lettre de Henri IV à Marie de Médicis, Calais, 3 septembre 1601.

garde encore tout le montant et la bravoure d'une bonne vieille langue volontaire et sans gêne, en même temps qu'il tient du cœur je ne sais quelle câlinerie intime et attendrie qui fait chérir l'écrivain. Aussi est-ce dans sa correspondance qu'il faut aller chercher toute sa mesure, dont elle gardait le secret pour ses intimités. Madame Campan, qui n'avait pas compris à la cour toute la valeur de l'admirable Princesse, écrivait à son illustre élève et correspondante la reine Hortense l'aveu et le conseil suivant, après la lecture des lettres, cependant mutilées, d'Élisabeth, publiées par Ferrand :

« Ces lettres sont uniques. Je ne me pardonne pas d'avoir considéré Madame Élisabeth simplement comme une personne pieuse, mais comme une jeune personne timide et peu remarquable. Combien je me trompois! Ces lettres sont pleines de la plus touchante résignation. Il y en a même de très-belles... Ayez cet ouvrage, madame; lisez ces lettres; elles vous feront un bien dont votre belle âme ressentira les effets (1). »

Brillante de jeunesse et d'agréments extérieurs, même auprès de la Reine; touchante comme un ange de paix, elle était admirée par la Cour, par la France entière. Sa physionomie douce, pénétrante et calme, portait l'empreinte de la beauté de son âme et respirait la décence, la candeur, la vérité, la bienveillance, et son caractère tenait parole en vertu comme en bonté. Elle saisissait de tout le respect que peuvent inspirer l'élévation de cœur, la force et la grâce revêtues de gaieté indulgente et spirituelle. M. de Bausset, évêque d'Alais, célébra ses rares qualités dans un discours plein de charme et de sensibilité, qu'il lui adressa, en 1786, au nom des états de Languedoc, et personne ne trouva qu'il eût fait une flatterie.

---

(1) Madame Campan, *Correspondance inédite avec la Reine Hortense*, publiée par Buchon. Paris, 1835, t. II, p. 143.

« Madame, lui dit-il, si la vertu descendoit du ciel sur la terre, si elle se montroit jalouse d'assurer son empire sur tous les cœurs, elle emprunteroit sans doute tous les traits qui pourroient lui concilier le respect et l'amour des mortels. Son nom annonceroit l'éclat de ses origines et ses augustes destinées; elle se placeroit sur les degrés du trône; elle porteroit sur son front l'innocence et la candeur de son âme; la douce et tendre sensibilité seroit peinte dans ses regards; les grâces touchantes de son jeune âge prêteroient un nouveau charme à ses actions et à ses discours; ses jours, purs et sereins comme son cœur, s'écouleroient au sein du calme et de la paix, que la vertu seule peut promettre et donner. Indifférente aux honneurs et aux plaisirs qui environnent les enfants des Rois, elle en connoîtroit toute la vanité, elle n'y placeroit pas son bonheur; elle en trouveroit un plus réel dans les douceurs et les consolations de l'amitié; elle épureroit au feu sacré de la religion ce que tant de qualités précieuses auroient pu conserver de profane. Sa seule ambition seroit de rendre son crédit utile à l'indigence et au malheur; sa seule inquiétude, de ne pouvoir dérober le secret de sa vie à l'admiration publique, et dans le moment où sa modestie ne lui permet pas de fixer ses regards sur sa propre image, elle ajoute, sans le savoir, un nouveau trait de ressemblance entre le tableau et le modèle. »

En effet, indulgente pour les autres, soigneuse à ne point heurter les usages, à ménager les préjugés d'autrui, mais toujours sévère pour elle-même, toujours en garde contre les distractions et séductions de tout genre, elle avait chaque jour ses heures marquées pour la prière, pour la méditation, pour l'examen de soi-même. Chaque jour, ainsi qu'une religieuse professe, elle lisait l'office en entier, joignant à cette lecture celle des meilleurs livres de religion. Et comme pour achever d'émousser les dernières pointes de tout penchant frivole, elle s'était, à l'exemple de madame de Mackau et de madame de Bombelles, occupée de physique dans les livres de l'abbé Nollet et aux leçons de cet habile physicien; elle s'était prise même d'un goût très-vif pour les mathématiques et en avait poussé

fort loin l'étude. Après Le Blond, le maître qui lui succéda, Mauduit, celui que Lalande avait proclamé l'un des meilleurs professeurs de mathématiques qu'on eût vus dans la capitale, avait conservé de la main de la Princesse une table de logarithmes très-ingénieuse que Lalande avait admirée, et qu'à la Restauration la famille Mauduit restitua au comte d'Artois. Il existe aux Archives générales de l'État une lettre de Callet, directeur des élèves de la marine au collége de Vannes, qui parle de cette table de logarithmes de Madame Élisabeth. Mademoiselle Mauduit, peintre distingué, morte veuve d'un membre célèbre de l'Académie des beaux-arts, Louis Hersent, l'auteur de l'Abdication de Gustave Wasa, gravée par Henriquel-Dupont, se rappelait encore l'existence de l'ouvrage de la Princesse dans les mains de sa famille et la remise qui en avait été faite au comte d'Artois.

Une des plus vives préoccupations de Madame Élisabeth était le grand précepte de l'aumône. Elle regardait comme perdue une journée où il ne lui avait pas été donné de continuer, sans en avoir la prétention, la généreuse lignée de ces cœurs d'or qui, depuis Anne de Melun, madame Le Gras, madame de Miramion, ont mérité devant Dieu le titre de mères des pauvres. Les élégances auxquelles son rang pouvait l'assujettir lui étaient à charge. Aussi vivait-elle le plus qu'elle pouvait dans la retraite, afin d'avoir plus de temps à consacrer à ses jeunes protégées et à ses indigents. La charité partage ou donne tout : Madame Élisabeth n'avait rien à elle. Bien qu'elle possédât uniquement pour soutenir sa maison et subvenir à ses actes de bienfaisance la pension que lui faisait le Roi, elle donnait toujours, et plus d'une fois elle a refusé d'acheter des bijoux ou quelque autre objet de parure, en disant : « *Avec ce que cela me coûterait, nous soutiendrons des malheureux de plus.* » Un marchand vint un jour lui offrir une garni-

ture de cheminée d'un modèle nouveau, dont il demandait quatre cents livres à ne point payer comptant; elle la refusa : « *Avec quatre cents francs*, dit-elle, *je puis monter deux petits ménages* (1). »

Jamais on ne la vit inoccupée. Quand elle n'avait pas en main ses livres de prière ou ses pinceaux, elle tenait l'aiguille, et pour la couture, la broderie et la tapisserie, elle avait des doigts de fée, exécutant dans ces ouvrages les dessins les plus compliqués avec une merveilleuse aisance. « Un jour qu'elle achevait la broderie d'un jupon, une de ses femmes, frappée de la beauté du dessin et de la netteté de l'exécution, lui dit : « *C'est réellement dommage que Madame soit si adroite. — Pourquoi donc? — Cela conviendrait mieux à des filles pauvres : ce talent leur suffirait pour gagner leur vie et pour nourrir leurs familles. — C'est peut-être pour cela que Dieu me l'a donné; et bientôt peut-être j'en ferai usage pour nourrir moi et les miens.* » On était alors au mois de mars 1792 (2).

Qu'on ne pense pas que cette maison du travail et de la prière, où la prière se disait en commun, fût une prison de tristesse et d'ennui. Loin de là : un enjouement vif et facile s'échappait du fond de l'âme angélique et modeste de la Princesse. Le visage toujours ouvert, pour que la confiance et la sérénité s'épanouissent autour d'elle, elle vivait avec ses Dames comme avec des sœurs, aimant la gaieté, l'éveillant même par quelqu'un de ces traits soudains qui étaient dans son caractère. Telle plaisanterie peut frapper plus fort et plus juste que le meilleur raisonnement. On eut dit que la Princesse entrât dans cette pensée des catéchistes italiens, qui mettent la mélancolie au rang des péchés capitaux. Mais jamais en sa société

(1) Lebrand, *Éloge*, p. 147.
(2) Idem, *ibid.*, p. 131.

l'on ne parlait des intrigues galantes de la cour ou de la ville. Elle avait inspiré à ses entours un tel éloignement pour toute conversation de ce genre, que quelques-unes d'entre ses Dames apprirent seulement en pays étranger les anecdotes dont la malignité publique était en possession de s'amuser depuis longtemps avant la Révolution. Paraissait-elle au cercle de la cour, au milieu d'un de ces lestes récits dont le siècle aimait à s'égayer, on se taisait tout à coup ou l'on changeait de sujet (1).

Ses hautes qualités devaient rendre sa main désirable pour tous les princes de l'Europe, et il fut question de la marier soit à un prince du Portugal, soit au duc d'Aoste, soit à l'Empereur Joseph II, qui l'avait beaucoup distinguée à son voyage en France, dans l'année 1777. Des raisons politiques, qu'elle ne parut pas regretter, vinrent mettre obstacle à ces alliances.

Conséquente d'ailleurs avec les traditions de l'ancien régime, Madame Élisabeth n'avait, par aucun côté, suivi le mouvement des idées du temps : royaliste de sentiment, par son éducation; de principe, par sa raison, elle était résolûment de cœur et d'âme une franche émigrée, tout en regrettant la fougue indiscrète et anarchiste des fugitifs. De là en partie son affection pour son frère le comte d'Artois, dont elle aimait l'ouverture de cœur et pardonnait l'étourderie chevaleresque. Elle n'avait pas le même entraînement pour le comte de Provence, dont le caractère, toujours solennel et digne, mais toujours personnel, tenait l'affection à distance : « Se fait-il aimer? » demandait-elle.

Fallait-il se montrer en public et aux comédies, quoiqu'elle y répugnât dans son intérieur, elle s'y prêtait avec

---

(1) Voir Ferrand, p. 148 de l'édition de 1814, page 32 de l'édition de 1861.

bonne grâce et ne trahissait point sa pensée, parce que la trahir eût été auprès de son frère manquer à un devoir. Une de ses Dames rapportait que souvent, dans ces occasions, la Princesse disait son chapelet dans son manchon ou sous sa mantille. Sa foi spirituelle, sa foi monarchique, n'étaient point chez elle des superstitions comme les croyances que le peuple reçoit toutes faites; c'étaient des convictions respectables, parce qu'elles étaient sincères et, comme nous le disions, le dernier mot de sa raison : — la Princesse n'était d'ailleurs engagée par aucun serment qui gênât sa foi politique. Elle n'affichait rien bruyamment; elle ne s'échappait que dans l'intimité, que dans le secret épistolaire, et son langage habituel respirait l'indulgence. S'il est vrai qu'elle crût à la possibilité d'une restauration, — on croit bien facilement à ce qu'on désire, — elle la voulait par les Bourbons, rien que par eux; tandis que, peu confiante en des émigrants si indociles, la Reine la tentait par son frère d'Allemagne, pour que l'Empereur eût avec elle, en France, sa part à la reconnaissance. En tout, Madame Élisabeth sait nettement ce qu'elle aime, elle sait ce qu'elle déteste, mais ses éloignements et ses antipathies sont si bien renfermés en elle que personne n'en souffre. Elle marche d'un pas égal et sûr dans la vie, sans s'émouvoir des menaces de l'avenir, et n'est profondément sensible qu'aux intérêts de l'Eglise : y toucher, c'est la toucher au plus profond du cœur.

Ce n'est pas que sous ces apparences calmes, résignées et tranquilles, elle n'eût à ses heures de ces élans qui tout à coup relèvent et grandissent. Ferrand dit qu'elle n'hésitait pas à donner hautement les conseils que son énergie lui suggérait :

« Il me semble, disait-elle, qu'il en est du gouvernement comme de l'éducation; il ne faut dire : « *Je le veux!* » que

lorsqu'on est sûr d'avoir raison ; mais lorsqu'on l'a dit, on ne doit jamais se relâcher de ce qu'on a prescrit (1). »

Ainsi, elle s'était opposée au rappel des parlements ; et, dans les grandes circonstances, sans s'être jamais mêlée dans des intrigues de cour, elle gourmandait l'irrésolution et la faiblesse de Louis XVI. Le lendemain de la journée du 14 juillet 1789, elle écrivait confidentiellement à madame de Bombelles des paroles alarmées, et ne craignait pas de conclure, peut-être même un peu trop vite, à la nécessité d'une répression sévère.

Plus tard, à cette même amie, effrayée de la guerre civile, elle disait :

« Je suis moins parfaite que toi : tu la crains : moi, je la crois nécessaire, et d'ailleurs nous l'avons (2). »

Hélas ! malheureuse Princesse, vous l'aviez en effet, cette guerre civile ; elle devait s'allumer plus terrible encore et emporter à la fois vous, les vôtres et la monarchie !

Sans nul doute elle eût été une femme d'action : elle a dans ses lettres de ces mots à la Déborah et à la Judith qui le prouvent ; elle aurait monté à cheval si l'action eût été dans son rôle. Ce qui rend son séjour aux Tuileries un sacrifice de religieuse abnégation plus admirable, c'est que souvent sollicitée, comme nous le disions, de partir pour l'étranger, ainsi qu'elle l'avait été lors du départ de Mesdames tantes, elle avait voulu se montrer fidèle aux jours d'orage comme aux jours de soleil.

---

(1) Ferrand cite cette lettre d'après madame Guénard. Voir t. II, p. 39, au bas. La lettre est datée de Montreuil, 6 juin 1782.

(2) Lettre du 1er mai 1790.

« Il est des positions, écrivait-elle à l'abbé de Lubersac, où l'on ne peut disposer de soi, et c'est la mienne. La ligne que je dois suivre m'est tracée si clairement par la Providence qu'il faut que j'y reste (1). »

Aussi s'obstina-t-elle près de Louis XVI au poste d'honneur, dont elle mesurait froidement tout le danger. Dans la journée du 5 octobre 1789, elle sauva plusieurs gardes du corps. Elle partagea toutes les souffrances du Roi et de la Reine lors de la fuite de Paris et du retour de Varennes. Le 20 juin 1792, au milieu des quatre heures d'angoisses, de tortures et d'insultes qu'une populace ivre fit subir à la famille royale, elle faillit être tuée par des furieux qui, la prenant pour la Reine, vociféraient : « Ah! voilà l'Autrichienne! La tête de l'Autrichienne! » Et comme son écuyer ordinaire, le chevalier Bousquet de Saint-Pardoux, s'élançait pour les détromper et la nommait : « *Ne les désabusez pas!* » s'écria-t-elle, sublime de dédain et de vertu, dans son laconisme antique. Et quand, le même jour, à travers le torrent humain qui se ruait dans les Tuileries, un homme à pique touchait de trop près de son arme la poitrine du Roi : « Prenez garde! monsieur, lui dit-elle, s'oubliant elle-même, vous pourriez blesser quelqu'un, et je suis sûre que vous en seriez fâché. » Sang-froid admirable qui rappelle le calme du Roi dans cette journée terrible, appuyant sur son cœur la main d'un grenadier qui le rassurait : « Grenadier, lui dit-il, mets ta main là : ce battement est-il celui de la crainte (2) ? » Après le 10 aout, ou Madame Élisabeth accompagna Louis XVI à la Convention ; après avoir passé trois jours alternati-

(1) Lettre du 15 mai 92.

(2) Hue, édition de Michaud, 1823, p. 236.

Weber, p. 102 de l'édition Baudouin, donne de ce mot la rédaction suivante : « Ami, sens s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire et si je suis tranquille. »

vement dans la salle de l'Assemblée ou dans une cellule des Feuillants, elle fut transférée au Temple avec le reste de la famille royale, la princesse de Lamballe, madame et mademoiselle de Tourzel, depuis comtesse de Béarn, et là encore elle s'oublia pour ne s'occuper que des siens. Un jour devait venir où Danton s'écrierait :

« Les Rois de l'Europe nous menacent, jetons-leur pour défi la tête d'un Roi ! »

Quatre-vingt-treize et quatre-vingt-quatorze, plus hideusement atroces, sortirent tout sanglants des entrailles révolutionnaires, pour jeter aussi en défi la tête de la Reine et de la sainte Élisabeth.

Septembre quatre-vingt-douze avait également tranché la tête charmante et profané le corps de la princesse de Lamballe, l'ange de la charité, l'une des plus touchantes victimes de ce règne du bourreau et des tricoteuses, qui, sans nulle conscience du remords, versaient le sang avec la même indifférence que l'eau. La main-d'œuvre d'un septembriseur se payait cinq livres.

La marquise, depuis duchesse de Tourzel, née de Croï d'Havré, n'était point restée dans la prison du Temple, elle en avait été arrachée avec sa fille dans la nuit du 19 au 20 août 1792. Interrogées une première fois à l'hôtel de ville, incarcérées à la Force, elles avaient comparu devant le tribunal révolutionnaire le 2 septembre, et n'avaient échappé que par miracle au couteau de la Terreur.

A partir de la translation de Madame Élisabeth, le 3 août, dans le Temple, où personne de sa maison n'avait été autorisé à la suivre, son histoire n'est plus spécialement la sienne, elle se confond avec celle de toute la famille royale, qu'il faut lire dans Cléry, dans Fr. Hue, dans le livre touchant de M. de Beauchesne, dans le sévère et consciencieux travail de M. Ternaux sur la Terreur. Depuis long-

temps elle avait fait apprentissage de la souffrance : là, elle eut sa part des outrages, des accusations absurdes, des brutalités de tout genre, tortures morales et physiques qui ne laissèrent nul repos aux reclus. On alla jusqu'à lui refuser les plus simples secours que réclamait sa santé. Elle était auprès de son frère et de la Reine quand on dit à Louis XVI qu'on apportait sous ses fenêtres la tête de madame de Lamballe. En un mot, elle n'appartenait plus à la terre que par l'abnégation et par la douleur. Qu'on étudie les Actes des augustes martyrs du Temple, et l'on admirera comme elle savait s'y multiplier. En garde contre toutes les embûches, elle inventait des moyens de communication avec les amis du dehors, elle avait du baume pour toutes les blessures. Elle faisait des lectures à Louis XVI ; et devenue comme une seconde mère pour les deux enfants, elle leur faisait réciter leurs prières, elle travaillait de concert avec le Roi et la Reine à leur éducation, et descendant aux occupations les plus triviales, elle raccommodait avec Marie-Antoinette les vêtements de toute la famille. « Quel contraste ! » lui disait le Roi, un jour qu'il la contemplait dans un pareil travail, coupant un fil avec ses dents faute de ciseaux, et s'attendrissait sur les vicissitudes de la destinée : « Ah ! mon frère, répondait-elle, puis-je avoir des regrets quand je partage vos malheurs ? »

Séparée du Roi le jour où ce Prince fut tiré du Temple pour son procès, elle ne le revit plus que pour recevoir ses derniers adieux : scène déchirante qui devait se renouveler deux fois encore, alors que la Convention fit autour de la Princesse des vides nouveaux ;

Et le 3 juillet 93, quand on arracha violemment de ses bras et de ceux de sa mère l'innocent Louis XVII pour livrer son éducation physique et morale à l'infâme savetier Simon, qui, par une atroce succession de mauvais traite-

ments, devait tarir en lui les sources de l'intelligence et de la vie;

Et le 2 août suivant, où la Reine fut enlevée du Temple pour être jetée à la Conciergerie, dernière étape de l'échafaud. En vain Madame Élisabeth et Madame Royale demandèrent-elles de la suivre, on le leur refusa. Du moins, quand la Reine était encore au Temple, Marie-Antoinette avait avec Élisabeth la consolation d'épier par une fenêtre le moment où l'enfant Roi montait sur la tour pour prendre l'air : triste joie qui leur faisait bondir le cœur, et que souvent elles attendaient, haletantes et muettes, des heures entières, heures toujours incertaines, parce qu'elles dépendaient du caprice du geôlier Simon. Mais un jour, hélas! elles virent l'enfant qui avait quitté le deuil de son père; sa tête était coiffée du bonnet rouge; et de plus le gardien Tison leur dit la vérité sur l'abominable traitement qu'on lui faisait subir. Révélation fatale! mort anticipée pour ces deux cœurs brisés!

Il y a pis encore : Pour ce terrible procès de la Reine, où l'auguste Marie-Antoinette eut à subir les dégoûtantes accusations d'Hébert et dut en appeler à toutes les mères, que de préliminaires abominables avaient préparé ce scandale! A force d'obsessions, de questions ambiguës et captieuses, ce hideux révolutionnaire en délire, aidé de Simon, avait arraché au fils contre sa mère une déclaration monstrueuse à révolter la nature. Madame Élisabeth n'avait pas échappé, non plus que Madame Royale, à ces questions infâmes, et les deux filles de saint Louis, sans plus oser par pudeur se regarder en face, avaient eu à rougir d'indignation et d'horreur.

La captivité de Madame Élisabeth durait depuis vingt et un mois et devenait de jour en jour plus étroite, quand, le 9 mai 1794 au soir, mandée par le sicaire Fouquier-Tinville pour comparaître à son tour devant le tribunal

révolutionnaire, elle embrassa pour la dernière fois sa jeune nièce : « Ayez du courage et de la fermeté, lui dit-elle ; espérez toujours en Dieu ; servez-vous des bons principes de religion que vos parents vous ont donnés, et ne manquez point aux dernières recommandations de votre père et de votre mère (1). » Et là-dessus, se détachant doucement de l'étreinte convulsive de la Princesse, qui allait se trouver dans les horreurs d'un complet isolement, et qui l'enlaçait, elle suivit les huissiers de l'accusateur public, en disant encore pour dernières paroles à Madame Royale : « Pensez à Dieu, mon enfant ! »

Accablée d'injures et d'opprobres par les suppôts de Fouquier-Tinville, brisée comme le lys des Écritures tombé dans les épines, poussée brutalement dans un fiacre, elle est conduite à la Conciergerie. Chemin faisant, elle élevait son âme vers le grand Consolateur, et, suivant sa propre expression, elle donnait dans le ciel la main à la résignation, et récitait mentalement la prière qu'elle avait composée au Temple :

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé, voulu et ordonné de toute éternité. Cela me suffit. J'adore vos desseins éternels et impénétrables ; je m'y soumets de tout mon cœur pour l'amour de vous. Je veux tout, j'accepte tout, je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de mon divin Sauveur. Je vous demande en son nom et par ses mérites infinis la patience dans mes peines et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez ou permettez. »

Sa pensée était pleine encore de cette autre *Prière au*

---

1 *Récit des événements arrivés au Temple depuis le 13 août 1792 jusqu'à la mort du Dauphin Louis XVII*, par MADAME ROYALE. A la suite du Journal de CLERY. Édition Baudouin, p. 183.

sacré Cœur de Jésus, qu'elle avait donnée, en des temps de prospérité, à madame de Raigecourt :

« Cœur adorable de Jésus, sanctuaire de cet amour qui a porté un Dieu à se faire homme, à sacrifier sa vie pour notre salut et à faire de son corps la nourriture de nos âmes, en reconnoissance de cette charité infinie, je vous donne mon cœur et avec lui tout ce que je possède au monde, tout ce que je suis, tout ce que je ferai, tout ce que je souffrirai. Mais enfin, mon Dieu, que ce cœur, je vous en supplie, ne soit plus indigne de vous; rendez-le semblable à vous-même, entourez-le de vos épines pour en fermer l'entrée à toutes les affections déréglées; établissez-y votre croix; qu'il en sente le prix, qu'il en prenne le goût; embrasez-le de vos divines flammes. Qu'il se consume pour votre gloire, qu'il soit à vous après que vous avez voulu être tout à lui. Vous êtes sa consolation dans ses peines, le remède à ses maux, sa force et son refuge dans les tentations, son espérance pendant la vie, son asile à la mort. Je vous demande, ô cœur tant aimable, cette grâce pour mes associés. Ainsi soit-il.

Aspiration.

» O divin cœur de Jésus, je vous aime, je vous adore et je vous invoque avec tous mes associés, pour tous les jours de ma vie et particulièrement à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il. »

O vere adorator et unice amator Dei, miserere nobis. Amen.

Qui ne se rappelle ici la belle image de Shakspeare : « La Patience souriant longuement à la Douleur. »

Le premier interrogatoire de Madame Élisabeth fut tel qu'on s'y devait attendre. On l'accusa d'avoir soustrait les diamants du garde-meuble de la Couronne pour les faire passer avec de l'argent aux Princes émigrés; d'avoir conspiré, avec le dernier tyran, aux 5 et 6 octobre 89, au 20 juin, au 10 août 92, contre la sûreté et la liberté du peuple français; d'avoir pansé les soldats blessés qui avaient tiré sur le peuple au Champ de Mars dans la

journée du 17 juillet 91 ; d'avoir mâché, pour les empoisonner, les balles des Suisses du 10 août; d'avoir entretenu le petit Capet dans l'espoir de succéder au trône de son père et d'avoir ainsi provoqué à la royauté. Le second interrogatoire, celui-là public, porta sur les mêmes charges. La Princesse parla peu, mais avec dignité, avec noblesse. La chaleureuse parole de Chauveau-Lagarde, nommé d'office son défenseur, échoua devant le parti pris révolutionnaire. En vain avait-il osé dire que celle qui avait été à la cour de France le plus parfait modèle de toutes les vertus, ne pouvait s'être montrée l'ennemie des Français; en vain s'était-il écrié qu'on ne produisait au procès ni pièces ni témoins, et qu'il ne pouvait y avoir conviction légale là où manquait tout élément légal de conviction. Sur ces mots, le fougueux Dumas, qui présidait le tribunal, s'était levé, l'écume à la bouche, et interrompant violemment le défenseur, lui avait reproché de « corrompre la morale publique ». L'arrêt était prononcé à l'avance : Madame Élisabeth fut, séance tenante, condamnée à mort. Vingt-quatre autres personnes différentes d'âge, de sexe et de condition, furent enveloppées dans le même arrêt (1). Parmi elles se trouvaient la marquise de Senosan, fille du vertueux Malesherbes, et la veuve du ministre des affaires étrangères, le comte de Montmorin (2). Le 10 mai, l'arrêt fut signifié à la Princesse, et sur-le-champ on la fit monter avec les autres condamnés dans la charrette qui pourvoyait à la consommation du bourreau. Une seule des victimes, dont l'état présumé de

(1) Voici la composition du tribunal : Dumas, président; Deliége, Maire, juges; Fouquier, accusateur public, Lieudon, substitut, Legris, greffier: Trinchard, Laporte, Renaudin, Grenier, Brochet, Auvrest, Duplay, Fauvety, Mière, Fiévez, Besnard, Famber et Desboisseaux, jurés. Voir le *Procès des Bourbons*, t. II, p. 405.

(2) Voir à la fin du volume la liste entière des victimes.

grossesse avait été signalé, fut réservée pour un autre sacrifice. Durant le trajet, qui était long de la Conciergerie à la place de la Révolution, une troupe forcenée, ivre de vin et de sang, poussait au char funèbre en faisant retentir l'air d'horribles vociférations. La belle et calme physionomie de la Princesse n'en était point altérée, comme si déjà son âme, détachée de la terre, habitait auprès de son frère et de Marie-Antoinette. Elle ne redescendait dans la réalité que pour prier pour ses bourreaux, que pour disposer à la mort une femme âgée auprès de laquelle on l'avait attachée, que pour exhorter à la résignation et à la contrition les autres victimes qui devaient partager son martyre. Arrivée au lieu du supplice, où elle était réservée pour la dernière immolation, Madame Élisabeth fut l'objet de tous les hommages de ceux qui allaient la devancer en la présence de Dieu. Tous la saluèrent avec respect en passant devant elle pour aller recevoir le baptême de sang; les femmes lui demandèrent la permission de l'embrasser, ce qu'elle accorda avec empressement, et vingt-trois fois elle sentit la secousse de l'instrument fatal sans que sa fermeté se démentît. Elle n'eut d'émotion qu'aux approches de l'exécuteur, qui lui arrachait le fichu dont sa poitrine était couverte : « Au nom de Dieu, monsieur, s'écria-t-elle, couvrez-moi ! »

Tunc quoque jam moriens, ne non procumbat honeste,
Respicit : hæc etiam cura cadentis erat (1).

Elle obtint cette dernière faveur et reçut immédiatement le coup de la mort.

---

(1) Ovid., *Fast.*, II, 833-834 :
« Au moment où elle meurt, elle prend garde de tomber avec décence, et ce soin se trahit dans sa chute même. »
Le poëte latin parle de Lucrèce.

« Je suis, disait le disciple ardent de l'Évangile et de la foi de Nicée, l'évêque Synésius, une goutte céleste versée sur la terre : rends-moi, ô mon Dieu, à la source d'où je suis tombée fugitive et errante ici-bas! »

Ainsi expira, à l'âge de trente ans, une de ces grandes et douces natures prédestinées dont le souvenir est désormais associé à nos prières; que la foi, prévenant les jugements de l'Église, a placée d'avance dans ces sphères éthérées où toute âme chrétienne ne voit que des anges et des élus et cherche des intercesseurs auprès de Dieu.

F. Feuillet de Conches.

LETTRES

DE

MADAME ÉLISABETH

I

A LA MARQUISE DE SORAN (1).

[Mai 1778.]

Je suis bien fâchée, Madame, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre, mais je n'ai pas eu le temps. Soyez sûre qu'elle m'a fait beaucoup de plaisir, et que je serai toujours enchantée de recevoir de vos nouvelles, surtout quand elles seront bonnes. Pour moi, j'en ai de fort bonnes à vous annoncer, car le Roi m'a promis que quand mademoiselle votre fille seroit en âge, elle auroit une place chez moi, ce qui m'a fait grand plaisir. Vous devez en juger, Madame, par l'amitié que j'ai et que j'aurai toute ma vie pour vous. Je vous prie de ne point en parler; comme on m'en a refusé une autre, et que je n'ai pas encore osé le dire, je serois fâchée qu'on sût que le Roi m'en a promis d'autres, parce que l'on pourroit croire que je n'y ai pas mis autant de zèle que je pouvois,

(1) Papiers de famille de madame la marquise de Perthuis, née de Soran.

— et certainement cela n'est pas vrai. Puisque vous me demandez mon portrait, Madame, je vous prie de ne point le faire faire de ma part, parce que cela pourroit faire des jalousies, et j'en serois au désespoir, et surtout que Campana (1) croie que c'est vous qui le faites faire. Et quand vous l'aurez, je vous prie de le dire à tout le monde ; cela fera que, quand je serai en fonds, je vous le donnerai à toutes ensemble. Adieu, Madame, soyez sûre de la tendre amitié que j'ai et que j'aurai toute ma vie pour vous.

ÉLISABETH.

II

A MADAME DE BOMBELLES (2).

[Vers les premiers jours d'août 1778.]

Je n'ai que le temps, mon ange, de vous dire qu'il y a eu une affaire entre les deux flottes ; que le premier choc a été très-vif, qu'ensuite elles se sont séparées, et que la nôtre s'est avancée pour un second, mais que les Anglois se sont retirés. On dit que l'on a remarqué que le vaisseau de l'amiral Quepfle (Keppel) se battoit fort bien, mais que tout d'un coup il y a eu une grande révolution (*sic*), qu'il a cessé de se défendre et s'est retiré. Huit ou dix bâtiments l'ont accompagné, ce qui fait croire que l'amiral est ou très-blessé ou tué. Il y a dix vaisseaux fort endom-

(1) Miniaturiste, auteur de jolies miniatures représentant, d'après nature, Madame Élisabeth jeune, et données par la Princesse à ses Dames. Elle employait aussi un peintre plus habile, Sicardi.

(2) Cette lettre, comme celle du 27 novembre suivant, appartient à M. le marquis de Blosseville.

magés, et nous, nous n'en avons que deux qui seront en état de repartir dans huit jours. Le duc de Chartres revient passer deux à trois jours ici. M. Du Chaffault est très-dangereusement blessé. Je m'affermis encore plus dans ce que je vous ai dit la dernière fois. J'attends votre réponse avec impatience pour me décider sur ce que je dois faire. Ne dites point la nouvelle de l'amiral Quepfle, parce qu'elle n'est pas sûre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

ÉLISABETH-MARIE.

Le fameux combat d'Ouessant, auquel la Princesse fait allusion, a été le premier grand épisode de la guerre déclarée entre la France et l'Angleterre, par suite de notre reconnaissance de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. La flotte française, armée à Brest, avait pris la mer, le 8 juillet 1778, forte de trente-deux vaisseaux de ligne, sous les ordres du comte d'Orvilliers. Neuf bâtiments formaient notre avant-garde, sous les ordres du comte Du Chaffault; neuf autres, dont le vaisseau amiral, composaient le centre. A l'arrière-garde, qui portait le pavillon bleu, le duc de Chartres, depuis *Orléans-Égalité*, commandant d'honneur à raison de sa qualité de prince du sang, montait *le Saint-Esprit*, chef de file de cette division, placée sous les ordres de La Motte-Picquet, un des plus intrépides marins qu'eût alors la France.

Le 12, la flotte anglaise, composée de trente bâtiments, commandés par l'amiral Keppel, sortait de Plymouth; et les deux escadres se rencontraient le 27, à trente lieues d'Ouessant, à égale distance des îles Sorlingues.

Ce combat stérile pour nous, bien que nous en ayons eu l'honneur, a donné lieu, de chaque côté des belligérants, à des récriminations passionnées. Chez les Anglais, le commandant de leur arrière-garde, un tory, sir Hugh Palliser, prit à partie l'amiral Keppel, qui était wigh, et il s'ensuivit un procès fameux où la rivalité politique avait autant de part que le patriotisme, et dont l'amiral parvint à sortir vainqueur. Chez nous, on commença par accueillir avec applaudissements le duc de Char-

tres, chef de l'escadre bleue (1), qu'on disait avoir fait en vrai chevalier; puis, par un revirement subit, on en vint à crier contre lui à la trahison, c'est-à-dire à l'accuser d'avoir, par un excès de prudence personnelle, compromis une victoire complète assurée.

Madame Élisabeth parle de la blessure du lieutenant général comte Du Chaffault. En effet, notre avant-garde avait longtemps soutenu seule le feu de l'ennemi, et c'est en cherchant à dégager un de ses bâtiments que Du Chaffault reçut un éclat de mitraille si terrible, qu'on trembla longtemps pour ses jours. On parvint enfin à lui extraire de l'épaule un morceau de fer pesant environ cinq onces; et depuis cette opération sa blessure prit un caractère moins alarmant. « Ce pauvre M. Du Chaffault, que je le plains! disait Marie-Antoinette, effrayée de la situation inquiétante de cet officier. Je voudrois être oiseau pour aller lui servir de garde (2). »

III

A MADAME DE BOMBELLES (3).

(ORTHOGRAPHE CONSERVÉE.)

[24 novembre 1779.]

Vous croyez peut-être que je suis consoler, point du tout; d'autant plus que moi, qui déteste les explications, je viend d'en avoir une avec ma tante. La Reine y a été ce matin pour lui demander ce qu'elle avoit hier, et elle lui a dit qu'elle étoit fort mécontente de moi, parce que je ne lui avoit pas écrit avant mon inoculation, et qu'elle devoit

---

1. Les escadres sont distinguées ordinairement par la couleur du pavillon qui leur est affecté. On dit l'escadre blanche, l'escadre rouge, l'escadre bleue, l'escadre bleue et blanche, etc. (JAL, *Glossaire nautique*, au mot *Escadre*.

2. *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde* [par l'abbé Pierre de Longchamps, mort le 22 avril 1812]; t. Ier, p. 380.

3. La lettre originale appartient à M. le marquis de Blosseville.

m'en parler. Ji ai donc été ce soir : je suis arivée chez ma tante V^re^ qui m'a parler avec beaucoup d'amitiez, et qui m'a dit que j'avois eu tors de ne leur pas écrire, ce dont je suis convenue, et lui ai demandez pardon. De là, j'ai été chez ma tante A^de^ qui, le plus aigrement possible, m'a dit : « J'ai parler a la Reine de vous ce matin. Que dite-vous de votre conduite, depuis qu'il est question de vous inoculer? — Comment, ma tante, lui ai-je dit, qu'est-ce que j'ai fait? — Vous ne nous avez pas seulement remercie. » Et elle reperit de ce que nous nous enfermions avec vous; et, pendant Choisi et Marly, nous n'avons pas entendu parler de vous. — Je lui representer qu'entre ses deux voyage, j'etois venue chez elle et que je l'avois remerciez; qu'en cela je n'avoit fait que mon devoir, mais que je l'avoit fait. A cette reponse, elle c'est un peu embarassez, et m'a dit entre ces dents : — Ha! une fois en passant, mais je ne leurs avois point ecrit. — Je lui ai dit qu'en cela j'avois eu tors, et que je leurs en demandoit pardon; que pour la Maëte [Muette] et Meudon, je n-y-avoit aucune part et point de tors. — Elle m'a dit qu'elle ne me parloit point de cela, et sur ce elle a changer de conversation, etant toujours embarrasse. En sortant de chez elle, je lui ai encore dit que jesperoit qu'elle me pardonoit, elle ma repondue que ce n'étoit que la crainte qu'elle avoit eu d'être oubliez de moi qui l'avoit facher, m'aimant beaucoup, et qu'elle esperoit que cela ne seroit jamais. — Je lui ai dit que je t'acheroit de méritée son amitiez, et que je lui demandoit de me conserver toujours la sienne. De la je suis revenue et ai mandé cela a la Reine, et puis a mon petit ange. Je ne puis te céler que je n'ai que la moitiez des tors dont je suis convenue; mais il faut mettre la paix dans la maizon, et dans ce quartiès la il faudroit au moins M. le chats pour l'établir bien solidement.

A propos, mon ange, je t'emprit, si tu a le temps, fais cherché Campana; fais toi peindre pour ta petite servante; dis lui de faire ton portraits de la grandeur de ceux des médaillons, et coifée et habillée comme celui qu'il a fait de moi, et qui n'est pas comme le tien. Ne vas pas l'oublier, car je te tueroit ainssi que ton fils. Mande moi de ces nouvelles, et fais dépécher Campana. La baronne doit revenir aujourd'huit, ainssi je ne te charge de rien pour elle, mais dis a Mᵉ de Travanette que je meure d'envie de la voir, et dis aussie a la personne qui n'ose se nômer qu'il est soins dacheter des polonoisse, pour pouvoir rester chez la baronne, qu'ant jirois, ce qui jespere sera bientôt. En véritée, Mᵉ Angélique, vous devez être bien contente de moi, car mes lettre sont assez long et les lignes assez serez, je vais arangez mes affaires et tu les trouveras en très bonne ordre. Mande moi toutes les grimasse qu'a fait ta Belle sœur pendant le mariage et toute les betise qu'elle aura dit, qui certainement ton beaucoup ennuiyez si tu les a écoutée, et qui m'amuseront beaucoup en les lisant, adieu ma petite sœur Sᵗ Ange il me paroit qu'il-y-a mille an que je ne t'ai vue, je t'embrasse de tout mon cœr, et suis de votre Altesse

La très humbles et tres obeissante
servante et sujette.

ÉLISABETH DE FRANCE
dit la Folle.

Ce 27 novembre 1779.

IV

A MADAME *** (1).

Sans date.

Je suis enchantée, mon petit ange, que tu te portes toujours aussi bien ; j'espère que nous en serons quittes pour la peur, et que tu n'auras rien. Pourtant, il faut encore attendre pour espérer. Je te prie de me dire de quoi se mêle M. de Lassone (2), de décider qu'il faut que je sois un mois sans te voir ; il n'est ni mon médecin ni le tien : par conséquent, il ne doit décider de rien. Si c'était Le Monnier (3) qui eût dit cela, il faudroit bien s'y résoudre ; mais M. de Lassone n'a rien à dire sur ce qui me regarde. Si la Reine m'en parloit, je le lui dirois comme je te le dis, et je lui déclarerois qu'il faut que Le Monnier en décide. Dis mille choses à B. (4) de ma part, et surtout de ne pas mettre tant de cérémonie dans ses lettres. Je t'envoie des bouts-rimés charmants, et de quoi en faire d'aussi jolis. Adieu, mets ta lettre dans celle de Bombelles, mais demande, avant de m'écrire, si cela ne peut pas te faire mal. Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

ÉLISABETH.

(1) Comme les nos 2 et 3, cette lettre, probablement adressée à madame de Travanet, sœur de madame de Bombelles, appartient à M. le marquis de Blosseville, et m'a été communiquée par lui. Elle atteste les dispositions de la Princesse à sacrifier le soin de sa propre santé au bonheur de porter des consolations à une amie. Toujours l'abnégation.

(2) Premier médecin de Marie Leczinska, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, mort en 1788.

(3) Voir page 26.

(4) Madame de Bombelles.

V

A LA MARQUISE DE SORAN (1).

[1782.]

J'ai été charmée, Madame, de savoir de vos nouvelles par vous-même, et surtout de ce que votre santé est un peu meilleure. J'espère que les amusements que le séjour de madame la duchesse de Bourbon vous procure vont vous rétablir tout à fait, et que vous reviendrez presque aussi grasse que moi. Vous trouverez peut-être que c'est beaucoup ; mais je ne peux m'empêcher de vous souhaiter autre chose.

Votre fille a eu bien peur la semaine passée d'un petit orage qui n'a duré que sept heures : il y en a un dans ce moment-ci, qui ne dure que depuis trois, mais que je..... j'allois vous dire que je le croyois fini. Il est survenu un coup de tonnerre qui m'a fait changer tout à fait de sentiment. Je suis obligée de finir. Adieu, mon cœur ; vous connoissez mon amitié.

VI

A MADAME MARIE DE CAUSANS, COMTESSE DE MAULÉON (2).

Ce 1er décembre 1783.

Je n'ai pas encore reçu le courrier, mais je ne fermerai pas ma lettre sans cela ; c'est Le Monnier qui en est cause. Ainsi, j'espère que vous n'en êtes point en peine. J'ai été bien touchée de ce que vous me mandez de votre mère ;

1 Papiers de famille de madame la marquise de Perthuis, née de Soran.
2 Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

j'espère et je désire fort que toutes ses précautions soient inutiles. Je ne connois point de cérémonie plus touchante, et qui en même temps inspire (*sic*) de terreur que celle dont vous avez été témoins hier (1), joint à cela l'inquiétude où vous étiez. Il est impossible que vous ne fussiez infiniment émue. Croyez, mon cœur, que les prières que votre mère n'aura pas manqué de faire attireront des grâces sur votre sœur; mais nous ignorons de quel genre, et c'est sur quoi il faut absolument s'en rapporter à la Providence. L'on prie beaucoup à Saint-Cyr. Nous sommes sûres que celles-là seront bien reçues de Dieu. L'abbé Madier a dit aussi la messe pour elle. Enfin, mon cœur, il faut espérer que toutes ces prières réunies forceront le Ciel de nous rendre celle dont nous craignons si fort d'être séparées. Je ne sais pourquoi, mais je suis toujours prête à espérer. Ne m'imitez, mon cœur; il faut mieux craindre sans raison que d'espérer ainsi. Le moment où les yeux s'ouvrent est toujours moins fâcheux.

Vous faites l'objet de mon admiration; il est impossible de réunir autant de qualités que vous en réunissez : que de courage! de sensibilité! de force! Il faut que vous ayez un grand empire sur vous-même pour que votre mère ne se doute pas qu'on lui cache quelque chose. Il est vrai que dans l'état où elle est on a peu de prévoyance : les maux de nerfs accablent totalement; et il le faut bien, puisqu'elle est bien plus occupée d'elle que de Raigecourt; rien n'étoit plus éloigné de son caractère que cette manière d'être. Je suis bien aise que Séguy (2) ne soit pas inquiet, et suis fâchée de n'avoir pas pris sur moi d'envoyer tout de suite Le Monnier, puisque j'aurois rempli votre intention, et évité à votre mère le chagrin de

(1) La marquise de Causans venait d'être administrée.
(2) Médecin du Roi, n'ayant point quartier.

voir partir son médecin. Mais, d'un autre côté, je ne suis pas fâchée qu'il ait vu votre sœur; il aura peut-être éclairé les autres.

En relisant ma lettre, je pense que vous prendrez peut-être toutes ces vérités pour des fadeurs : dans ce cas, appliquez-les à une autre, et ne manquez pourtant pas d'ajouter que rien n'est plus vrai.

M. de Lambesc (1), qui loge au-dessus de moi, m'impatiente; je crois qu'il marche avec des bottes fortes, et je le prends toujours pour des nouvelles.

Voilà enfin le bulletin; il est plus tranquillisant. Madame de Lastic me mande que votre sœur s'est confessée, qu'elle a reçu ses sacrements hier et qu'elle est plus tranquille; elle l'a demandé elle-même (2).

Le Monnier ne la trouve pas aussi mal qu'il s'y attendoit : il persiste à croire qu'il n'y a pas d'abcès; mais il ne peut prononcer que demain. Il est plus tranquillisant que les autres. Adieu, je me hâte pour vous tranquilliser plus vite.

VII

A LA MARQUISE DE CAUSANS (3).

Du 3 septembre 1784.

Je vous ai fait promettre par votre fille de vous rendre un compte exact de ma journée de lundi (4). Nous sommes

---

1. Charles-Eugène de Lorraine, duc d'Elbeuf, prince de Lambesc, parent de la Reine, colonel-propriétaire du régiment Royal-Allemand, au service de France. Mort feld-maréchal en Autriche, en 1825.

2. Madame de Lastic, née de Montesquiou, Dame pour accompagner Madame Élisabeth, tint fidèle compagnie à madame de Raigecourt pendant toute la durée de sa maladie.

3. Cette lettre fait partie des papiers de famille de M. le vicomte Paul de Causans, au château de Causans (Vaucluse).

4. La Princesse va rendre compte d'une profession religieuse. Elle

parties à dix heures du matin : il faisait une pluie à verse ; mais, malgré cela, tout le monde étoit de bonne humeur. Nous sommes arrivées, et avons été sur-le-champ à l'église ; madame de Brébent y est entrée ensuite. La cérémonie a commencé, et tout s'est passé comme à celle de madame de Fontanges, excepté qu'elle a communié avec la même hostie sur laquelle elle avoit prononcé ses vœux ; puis on l'a habillée, et elle a été sous le drap mortuaire. A suivi le moment que j'aime le mieux, qui est le baiser de paix. Il me fait toujours un effet que je ne puis rendre ; c'est de si bon cœur que nous nous embrassons, quoique nous ne nous connoissions pas, qu'il est impossible de ne pas être attendrie ; mais je n'ai pourtant pas pleuré : ce n'est pas mon usage. Pour Bombelles, elle étoit en sanglots, ce qui a été cause de grandes railleries, qu'elle a soutenues avec plus de courage que la migraine qui a suivi. Plusieurs de ces dames pleuroient aussi. Ainsi, vous n'eussiez pas été embarrassée, malgré les assistants. J'ai été fort heureuse, et voilà tout. Mais, le mercredi, j'avois oublié mon bonheur. Celui que je goûte ici est tranquille. Je m'occupe beaucoup depuis huit jours que j'y suis ; j'écris des lettres innombrables : cela ne me plaît guère ; mais lorsqu'on passe autant d'heures dans la journée sans voir autre chose que son chien, ma chère, on n'est pas fâché d'avoir ce genre d'occupation. Je vous prie de croire que sans cela j'en aurois beaucoup d'autres ; par exemple le dessin. Il y a trois jours que je crie après M. B. (1) et qu'il ne vient pas : je meurs de peur qu'il ne soit mort. Quand je dis que je l'attends depuis trois jours, il faut compter que c'est depuis hier. Je vais

---

avait un goût particulier pour ce genre de cérémonie ; elle-même avait un jour songé à se retirer aux Carmélites.

(1) Van Blarenberghe, maître de dessin de la Princesse et des ducs d'Angoulême et de Berry.

commencer un petit dessin pour les dames de Saint-Cyr; il est charmant. Je n'ai pas dit à B... (Bombelles) que c'étoit pour elles, car je crois que cela l'aurait mise de mauvaise humeur.

J'attends avec impatience des nouvelles des courses de vos enfants; je ne doute pas qu'ils n'aient été reçus à merveille; mais je voudrois bien qu'il me fût permis de croire à la guérison de votre jambe (1) : je ne désire rien tant. Enfin, mon cœur, je juge d'après toutes les souffrances que vous éprouvez, que vous faites votre purgatoire dans ce monde; car, malgré vos douleurs, votre caractère est toujours le même : toujours la même amabilité, la même confiance en Dieu, enfin la même résignation, sans compter toutes les vertus qui naissent de cette résignation. Comment pouvez-vous, malgré toutes vos douleurs de corps et d'esprit, vous croire trop heureuse? C'est une grâce bien particulière de Dieu. Je l'en bénis, et de ce qu'il m'a choisie pour en être l'instrument. Soyez sûre, mon cœur, que rien ne me peut faire plus de plaisir que de penser que j'ai pu adoucir un peu l'amertume de vos maux. Que vous êtes bonne de m'associer à vos prières! Oui, mon cœur, aucune de vos enfants ne vous oubliera, je puis vous en répondre. J'oubliois de vous dire que, malgré le monde, j'avois passé quelque temps avec mon dépôt dans la chambre du conseil, et une grande partie du reste avec D. (2) et plusieurs autres dames.

Votre fille fera bien d'arriver, car je serois capable de lui enlever son trésor. Je sens que je m'y attache beaucoup, et je me propose de lui en faire peur.

---

(1) Madame de Causans commençait alors la maladie dont elle mourut.

(2) La comtesse Diane de Polignac, sa dame d'honneur, belle-sœur de la duchesse de Polignac, et comme elle de la société intime de la Reine. Accusée d'abord de grands scandales, elle finit dans la plus ardente dévotion.

VIII

A MADAME MARIE DE CAUSANS (1).

28 août 1785.

Je voudrois bien savoir, madame Marie (puisque vous voulez absolument vous appeler ainsi) (2), pourquoi vous étiez embarrassée pour m'écrire, et pourquoi vous vous étiez persuadée que votre lettre étoit bête. Rendez-vous plus de justice, Madame, et croyez que tout ce qui vient de vous porte votre cachet, c'est-à-dire celui de l'amabilité la plus parfaite. J'espère que Raigecourt aura trouvé sa mère en bien bon état, que ses maux de reins n'auront pas eu de suite, n'étant occasionnés que par la fatigue. La manière dont vous espérez qu'elle respirera le bon air me paroît peu satisfaisante; car une voiture est la chose la plus triste possible, surtout lorsque l'on se sent dans l'impossibilité d'en sortir; mais si elle en éprouve du soulagement malgré l'ennui, ce sera un grand bien et la consolera beaucoup.

Raigecourt est-elle bien fatiguée de ses deux lieues à pied? Je vous en prie, faites-la bien promener, pour qu'elle soit en haleine à Saint-Cloud; cela lui fera beaucoup de bien. Dites-lui que j'ai vu M. de Calonne, que cela s'est très-bien passé, que nous sommes les meilleurs amis du monde, et que je lui conterai tout cela demain. Quand je dis demain, ce n'est pas cela que je veux dire, c'est dans plusieurs jours. Adieu, mon cœur, dites mille choses à votre mère pour moi, embrassez-la, et une autre fois

(1) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

(2) Comme nous l'avons dit, Mademoiselle Marie de Causans était titrée dame, ainsi que ses sœurs, à raison de sa qualité de chanoinesse.

rendez-vous plus de justice, et si vous pouvez, toute celle que vous méritez.

IX

A LA MARQUISE DE CAUSANS (1).

22 novembre 1785.

Enfin, mon cœur, vous avez eu vous-même des nouvelles de Raigecourt. Voilà, j'espère, toutes vos inquiétudes et vos sollicitudes maternelles finies : nous n'avons plus qu'à penser et à souhaiter d'arriver à l'heureux jour où on lui permettra de monter en voiture. Sur cela, je partagerai vivement votre impatience; car j'avoue qu'il m'ennuie de la sentir à Fontainebleau (2). Mais aussi c'est le seul sentiment que j'éprouve dans son séjour : l'inquiétude ne s'y mêle en rien. Je sais qu'elle est bien, et très-bien ; que Loustonneau (3), qui en a bien soin, est content ; que M. Dassy (médecin de Fontainebleau, et pour lequel j'ai une petite passion dans le cœur) (4), est aussi très-satisfait ; que madame de Lastic, qui aime bien Raigecourt, et qui lui en donne une grande preuve dans ce moment, m'écrit une lettre bien folle : tout cela me fait juger que nous le serions si nous pensions à nous inquiéter.

1. Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

2. Madame de Raigecourt, accouchée à Fontainebleau d'un garçon qu'elle venait de perdre, avait été atteinte d'une maladie violente, dont elle relevait à peine. Dans le même temps, sa mère se mourait à Paris. C'est ce qui répand sur la présente lettre de Madame Élisabeth et sur celles qui suivent un sentiment si profond de touchante sympathie.

3. Premier chirurgien du Roi, des Enfants de France et de Madame Élisabeth. C'était un homme de bien, qui s'était constitué le chirurgien des pauvres. Il reçut à ce sujet, de la bouche de Marie-Antoinette, un de ces éloges qui illuminent toute une vie. Voir les *Mémoires de madame* CAMPAN, t. III, p. 103. Édition Baudouin.

4. Voir sur ce médecin une note de la lettre suivante, p. 58.

Or, comme ni vous ni moi n'avons le désir de le paroître, nous allons tout simplement nous occuper du soin de rendre grâces à Dieu de l'heureux état de Raigecourt, et féliciter le pauvre petit Stanislas de ce qu'il a reçu sa récompense d'aussi bonne heure. Qu'il est heureux! qu'il est heureux! et qu'il a évité de dangers auxquels il auroit peut-être succombé pendant sa vie! J'avois du scrupule de prier pour lui.

A présent vous allez dire à Mauléon : *Prenez la plume, ma fille, et donnez à Madame de mes nouvelles Dites-lui que je suis bien sage, que je l'aime encore un peu* (*parce que cela lui fera plaisir*). Et puis moi, je vous dirai qu'il est impossible d'être plus aimable que votre secrétaire, et que je vous embrasse toutes les deux de tout mon cœur.

X

A MADAME MARIE DE CAUSANS (1).

[Novembre 1785?]

Je grognois déjà : il y avoit plus de huit jours que je n'avois eu de nouvelles de Suzy, et si madame de Lastic ne m'en eût donné, j'aurois été fâchée tout de bon contre vous, Madame, qui prétendez que l'on ne pensera bientôt plus à vous. Apprenez que vous tenez là des propos très-ridicules, et que si vous ne vous taisez, l'on instruira votre procès et qu'il sera jugé des plus sévèrement. A propos de procès, le cardinal est un criminel (2) : Dieu sait quand et comment cela finira. En attendant, il ne jouit pas du beau temps qu'il fait, et c'est ce qui à sa place me pénétreroit de douleur. J'ai bien été pro-

(1) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.
(2) Le cardinal de Rohan.

mener à Montreuil (1) tous ces jours-ci, et j'y ai joui de l'agréable spectacle d'un agonisant : un nommé Pécher, que votre sœur connoit, y est mort en six heures de temps. Je suis fâchée de sa mort : c'étoit un homme intelligent et actif (2). Ce spectacle-là fait faire de bien bonnes réflexions. Je lui ai vu recevoir le bon Dieu : je ne crois pas que cela s'efface de longtemps de ma mémoire. Priez pour que j'en profite (3).

Vous sentez que je n'ai pas été peu touchée de l'empressement que vous avez à remonter toutes les deux dans vos chambres. Pour moi, dans pareille occasion, j'interromps tout pour dire que vous êtes bien aimables. La conversation eût-elle tous les attraits possibles, rien ne me fait ce plaisir, surtout lorsqu'il n'est plus question ni de colique ni de mal de côté. Je suis très-aise que vous ayez écrit à Dassy et que vous en soyez aussi éprise : pour moi, je ne me contente pas de l'aimer, c'est une folie (4) ;

---

(1) Sur les jardins de Montreuil, voir une note à la lettre du 8 décembre 89.

(2) Cet homme avait été subitement frappé d'un coup mortel en travaillant aux jardins de la Princesse. Elle l'avait fait transporter chez lui, où il avait été administré et avait rendu le dernier soupir.

(3) « Madame donne ici un grand exemple, dit le prêtre qui administrait le moribond. — Monsieur, répondit la Princesse, j'en reçois un bien plus grand, et que je n'oublierai jamais. »

(4) Madame Élisabeth honorait le médecin Dassy de sa confiance et de ses bontés. En lui faisant un jour présent de son portrait et d'un livre de prières, la Princesse ajouta : « Je sais bien, monsieur Dassy, que vous n'êtes pas dévot, mais au moins vous recevrez ce livre pour l'amour de moi. Je vous sais tant de gré d'avoir guéri mon amie, que si M. Le Monnier se retiroit (je ne puis l'en prier : il est si vieux !), vous pouvez être sûr que vous le remplaceriez. » M. Boutron-Charlard possède dans son cabinet un billet sans date, adressé au comte de Saint-Priest, pour recommander ce médecin :

« Je m'intéresse beaucoup, dit-elle, au sieur Dassy; et monsieur de Saint-Priest me fera grand plaisir de lui accorder la place qu'il demande. La conduite qu'il a tenue depuis dix-huit mois mérite que le Roy le récompense dans ce moment-cy. » ÉLISABETH. »

M. Dassy répondait à la confiance et aux bontés de Madame Élisabeth par une profonde vénération, un respectueux attachement et une grande reconnaissance. Les malheurs de cette angélique et infortunée Princesse affectèrent profondément son cœur. Rentrant un jour chez lui,

aussi veux-je le consulter pour cet homme qui est mort, parce que je crois qu'il a été mal traité ; mais, chut! il ne faut pas en parler trop haut. Vous êtes bien heureuse de faire vos dévotions le dimanche gras, c'est ce que j'ai toujours désiré et que je ne ferai jamais. Ma petite santé est toujours très-bonne. Depuis que j'ai écrit à votre sœur, je ..... comme un jet et m'en porte très-joliment. Je n'en suis pas encore affoiblie. Il me paroît que je puis soutenir ces remèdes. Adieu, petit chat, je vais déjeuner, et puis à la chasse en calèche avec Deux-Ponts (1). Je suis ravie de n'avoir pas l'amour de Fontenilles (2). Je voudrois vous mander quelques nouvelles pour vous divertir, mais je n'en sais pas du tout, sinon que madame Blarenberghe (3) accouche dans ce moment, parce qu'elle est tombée hier. Mais le tout sera très-heureux. Je vous embrasse mille fois et vous et votre sœur.

XI

A MADAME MARIE DE CAUSANS (4).

8 décembre 1785.

Je suis émue et affligée au dernier point, mon cœur, de l'état de votre mère : l'arrêt de Séguy me fait frémir.

---

madame Dassy, frappée du changement inopiné qu'elle aperçut en toute sa personne, se hâta de lui en demander la cause : « J'ai reçu le coup de la mort, » dit-il en fondant en larmes. Je viens de rencontrer et de reconnaître dans » une charrette!... un ange allant à l'échafaud!... » Il se mit au lit, et peu de jours après il n'existait plus. » (*Note trouvée dans les papiers du comte Ferrand, à lui communiquée par madame Georgest née Darnay, qui tenait ces renseignements de la bouche de madame Dassy*. Voir l'*Éloge historique de Madame Élisabeth*, par Ferrand, édité en 1861, p. 278).

(1) Madame de Deux-Ponts, Dame pour accompagner Madame Élisabeth.

(2) La marquise de la Roche-Fontenilles, autre Dame pour accompagner la Princesse.

(3) Femme de chambre de la Princesse.

(4) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

J'écrirai à madame de Lastic pour que l'on trouve des prétextes pour faire rester votre sœur à Fontainebleau. Ils seront d'autant plus aisés que, quoiqu'elle soit bien, de longtemps elle ne sera en état d'être transportée. Si vous ne craignez pas d'attendrir votre mère, dites-lui combien je partage ses douleurs, que je voudrois les prendre toutes, que je suis bien affligée de ne pouvoir lui rendre les soins que la tendre amitié que j'ai pour elle me dicteroit. Il m'en coûte bien, depuis trois semaines, d'être princesse : c'est une terrible charge souvent, mais jamais elle n'est plus désagréable que lorsqu'elle empêche le cœur d'agir.

Vous avez sous vos yeux, mon cœur, le triomphe de la religion : je ne doute pas que vous n'éprouviez, dans l'occasion, qu'elle seule peut nous faire supporter le malheur, et, s'il étoit possible, le rendre léger. Croyez que vous aurez la grâce d'une résignation parfaite à la volonté de Dieu. Il ne faut qu'un véritable désir pour l'obtenir, et vous sentez trop combien elle vous est nécessaire pour ne pas la désirer vivement. Espérez tout de ce Père qui vous aime si tendrement ; il vous soutiendra, il partagera votre peine et la rendra moins pesante. Pardon, mon cœur, de ce petit morceau de sermon, quoiqu'il soit médiocre : dans la position où vous êtes, l'on est toujours bien aise d'entendre un peu parler de Dieu. C'est ce qui m'a encouragée à cette insolence.

Je prierai certainement les dames de Saint-Cyr de prier pour votre mère, et elles le feront de tout leur cœur, car elles aiment beaucoup votre mère. Je vous en prie, dites-lui que je prie aussi pour elle. J'ai eu peur, le jour que je l'ai vue, qu'elle ne fût fâchée, parce que je lui ai dit que je ne priois pas ; et quoiqu'elles soient bien mauvaises, je les fais depuis ce moment exactement.

Madame de Choiseul (1) n'aura votre lettre que demain, parce que ces vilains pots (2) sont d'une inexactitude affreuse et qu'elle n'est arrivée que très-tard : le courrier était parti. Adieu, mon cœur; j'espère que vous avez un peu d'amitié pour moi : cela me feroit bien plaisir, vous aimant beaucoup. Je vous embrasse de tout mon cœur.

XII

A MADAME MARIE DE CAUSANS (3).

10 décembre 1785.

Le bulletin d'aujourd'hui, mon cœur, me fait plaisir : je le trouve bon ; je reprends courage, en même temps que votre mère reprend de la force et de la nourriture. Je pense que si cela continuoit quelques jours, il seroit cruel de laisser votre sœur à Fontainebleau. C'est de ces attentions que l'on ne pardonne guère, quoiqu'elles soient bonnes. Je crois qu'il faudroit que Séguy en écrivit ou à Le Monnier ou aux autres, pour qu'ils consultent si Raigecourt est en état de voir sa mère souffrante. Votre sœur commence à manger du poulet; ainsi, d'ici à quelques jours, elle aura repris de la force, et l'on espéroit qu'elle seroit dans peu en état de partir. Consultez sur cela votre frère, Séguy, madame de Choiseul, enfin tous vos amis, et M. Daspect (4), que je nomme le dernier, parce que je suis en colère contre lui. Je voudrois bien savoir de quoi

---

(1) Marie-Gouffier d'Heilly, mariée au comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, fille de Charles-Antoine Gouffier d'Heilly et de Ribemont, maréchal des camps et armées du Roi, et de Marie-Catherine Phelypeaux d'Outreville.

(2) Voitures du temps dont on usait encore à l'époque de la Restauration, sous le nom de *coucous*. Elles servaient jadis aux messagers.

(3) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

(4) Ce M. Daspect avait été gouverneur de M. de Causans, frère de la comtesse de Mauléon.

il s'avise, de vous gronder de m'avoir mandé une chose qui m'intéressoit autant que l'état affreux où étoit votre mère. Heureusement que vous ne l'avez pas écouté, et que vous avez rendu plus de justice que lui à l'intérêt que j'y prends.

Je meurs d'envie de me livrer à l'espoir, mais je n'ose pas encore; pourtant, si ce mieux se soutient, nous pourrions encore croire qu'elle en est quitte pour cette fois-ci. Que j'en serois aise, mon cœur! Mais n'en parlons pas, ce seroit trop joli. Dites-moi, si vous en avez le temps, s'il est vrai que votre belle-sœur a été très-aimable, dans cette occasion, pour sa belle-mère et son mari, et qu'enfin, voulant venir à Paris, elle est accouchée en chemin, et de quoi. Je le voudrois. Je suis sûre que cela feroit du bien à votre mère : elle a tant d'envie de l'aimer, et de lui trouver des qualités qui puissent rendre son fils heureux (1) !

Quoique madame de Choiseul ne soit plus à Fontainebleau, voulez-vous bien m'envoyer tous les jours un bulletin pour moi? Le courrier l'ira prendre tous les jours; et si vous voulez que votre mère l'ignore, vous direz à vos gens de n'en pas parler et de l'empêcher d'entrer. Adieu, mon cœur; j'espère que vous êtes plus tranquille; je désire vivement que vous le soyez de plus en plus. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(1) Il s'agit de la marquise de Causans qui, après la mort de sa belle-mère, lui succéda auprès de Madame Élisabeth. Elle s'appelait Élisabeth et était fille du comte de Noue, marquis de la Granche, qui avait épousé mademoiselle Lefèvre, riche héritière, propriétaire à Saint-Domingue.

Une sœur de cette dame avait été mariée au marquis de Gieux-Contades; une autre sœur avait épousé le marquis de Mormier, depuis duc.

XIII

A MADAME MARIE DE CAUSANS (1).

14 décembre 1785.

Votre lettre m'a touchée, mon cœur, à un point que je ne puis rendre que foiblement : la résignation et le courage de votre mère, son désir de recevoir encore Celui qui lui donne la paix et la tranquillité, l'état où vous êtes, tout ce que vous me dites, m'a émue à un point extrême. J'ai été bien attendrie de son souvenir, je vous l'ai déjà dit, mon cœur; mais je ne puis trop le répéter : c'est une vraie peine pour moi de ne pouvoir la soigner. Si je n'avois pas craint de l'émouvoir, j'aurois au moins été la voir; mais je me suis refusé cette consolation. Mais, mon cœur, si elle marquoit le moindre désir que j'y allasse, j'espère que vous me le manderiez, et que vous n'auriez nulle crainte de me faire voir un spectacle aussi touchant : il ne pourroit que m'édifier. Cependant, ne faites point naître ce désir : il seroit trop dangereux s'il ne venoit point d'elle.

Il seroit bien difficile que vous ayez des consolations sensibles dans le moment où vous êtes ; mais votre résignation vous en attirera ; et si vous voulez bien vous examiner, mon cœur, le calme que vous ressentiez ce matin ne vient-il pas de Dieu, peut-être même de la lecture que vous avez faite cette nuit, qui ne vous a point fait effet dans le moment, mais qui a gravé dans votre cœur les vérités qu'elle contient, et dont vous vous faites l'application sans vous en douter? Croyez que Dieu a beau avoir l'air sévère, il est toujours plein de miséricorde pour ceux

(1) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

qui le servent fidèlement. Ne recherchez point des consolations dans ce moment, ce ne seroit pas le moyen d'en obtenir; contentez-vous de continuer, comme vous faites, à lui offrir à tous moments vos peines et le sacrifice qu'il exige peut-être de vous. Regardez en même temps tout ce qui peut être un sujet de consolation : jugez votre malheur d'après celui des autres, et vous verrez encore que vous êtes moins à plaindre que vos sœurs. Vous jouissez au moins des derniers moments où vous pouvez voir, entendre votre mère, et lui rendre tous les soins que votre cœur vous dicte; au lieu qu'elles joindront au malheur de ne la plus voir celui de ne l'avoir pas vue jusqu'au dernier moment. Que cette idée vous fasse supporter votre peine, sans vous pénétrer de celle à venir des autres. Raigecourt ne saura pas de sitôt nos inquiétudes; je prierai madame de Lastic de me mander quand elle voudra revenir, pour que vous y envoyiez quelqu'un. On ne m'avoit point mandé qu'elle fut inquiète et agitée, mais qu'elle parloit souvent de son fils, et qu'on la distrayoit de cette idée. Je n'en suis pas fâchée; cela prouve qu'elle recouvre toutes ses facultés. Le pauvre curé qui a eu la bêtise de lui dire (1), en a, dit-on, une attaque de chagrin. Je suis bien aise pour votre mère, et pour vous surtout, que l'abbé Lenfant soit venu; il vous aura fait du bien par sa morale et sa douceur, qui prêche aussi bien que lui (2).

J'espère, mon cœur, que vous serez convaincue que,

1 La mort de son fils.

2 Le Jésuite Alexandre-Charles-Anne Lenfant, qui occupa avec distinction la chaire chrétienne, s'était rendu particulièrement célèbre par ses oraisons funèbres du Dauphin et de l'évêque de Marseille, M. de Belzunce. Il avait quelque temps quitté la France, lors de la suppression de son ordre, et passant en Autriche, il était devenu prédicateur de Joseph II. Rentré en France sous Louis XVI, il refusa le serment à la constitution civile du clergé en 1791, et enfermé à l'Abbaye après le 10 août 1792, il tomba victime des massacreurs de septembre.

dans tous les temps, vous trouverez en moi une amie prête à vous rendre tous les services que cette même amitié exigera, et que je n'oublierai jamais celle que votre mère veut bien avoir pour moi, qui en suis peut-être digne par le prix que j'y attache et le tendre retour dont je la paye. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur. J'espère que vous ne montrez mes lettres à personne : elles ne sont bonnes que pour vous, qui voulez bien les souffrir.

XIV

A MADAME MARIE DE CAUSANS (1).

15 décembre 1785.

La prudence, mon cœur, la crainte d'abréger encore les jours de votre mère par la moindre émotion, me forcent à faire de nouveau à Dieu le sacrifice que je lui avois déjà fait, de ne pas voler chez elle. Il m'en coûte plus que vous ne pouvez l'imaginer ; mais Dieu l'exige. Quel reproche n'aurois-je pas à me faire, si le désir que j'ai de la voir vous en privoit quelques minutes plus tôt ! Mais, mon cœur, que je serois malheureuse si elle et vous pouviez croire que ce ne soit pas la véritable raison, et que la crainte de voir un spectacle aussi triste en soit seule cause ! Dieu m'est témoin que mon cœur est bien loin de ce sentiment. Dites à votre mère tout ce que mon cœur sent de regret de ne pouvoir la voir, de reconnoissance de tout ce qu'elle me fait dire par vous. Si vous pouvez, dites-lui que j'espère qu'elle ne m'oubliera jamais ; qu'elle me donnera les grâces nécessaires pour persévérer, comme elle me l'assure ; que je me fais une grande violence pour ne pas

(1) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

la voir : mais je le dois. La vicomtesse d'Aumale (1), qui m'y engage pour elle seule, me charge [de] vous dire que vous n'entendez pas parler d'elle, parce qu'elle est ici ; mais qu'elle pense bien à votre mère, qu'elle l'aime bien tendrement et qu'elle partage bien vivement la peine que je ressens.

Adieu, mon cœur ; vous voyez ma raison, le chagrin que j'en ai. Mais Séguy, mais vous, mais votre sœur, mais vos amis, tous trouveront que je fais bien ; mais vous seule pouvez sentir et partager ma peine. Je vous embrasse mille fois, et j'espère que Dieu ne vous abandonnera pas ; je le prierai bien, mon cœur, de vous faire la grâce de lui être bien soumise, et de vous attirer, ainsi qu'à votre mère, par votre résignation, toutes les grâces qui vous sont nécessaires à l'une et à l'autre.

XV

A MADAME MARIE DE CAUSANS (2).

17 décembre 1785.

J'ai été affligée en lisant votre lettre, mon cœur. Quoiqu'il n'y ait rien qui pût me le faire croire, j'ai eu peur que vous ne trouviez ma réponse d'hier inconséquente. Mais si vous voulez relire ma lettre de la veille, vous verrez que, malgré le désir que j'avois de voir votre mère, je le sacrifiois dans la crainte qu'elle n'en fût fatiguée ;

---

1. Sous-gouvernante des Enfants de France, chargée pendant quelque temps de l'éducation de *Madame Royale*, auprès de laquelle Madame Élisabeth l'avait connue. La Princesse, qui, pour le choix de ses lectures et pour sa conduite dans la vie, avait reçu de cette dame les meilleurs conseils, professait pour elle une particulière estime et une reconnaissance profonde.

2. Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

que seulement je vous priois, si elle me demandoit, de me le dire, mais de ne point lui inspirer ce désir ; qu'il seroit trop dangereux. Je ne vous avois fait cette question qu'au cas qu'elle voulût me parler, comme il arrive quelquefois à l'article de la mort. Vous la croyez à l'abri de toute émotion ; mais, quoiqu'elle soit tout abîmée dans la pensée de l'éternité, vous me donnez la preuve du contraire, puisque la vue de Le Monnier lui a autant déplu ; celle de quelqu'un pour qui elle a eu de l'amitié lui feroit bien plus d'impression, et peut-être plus fâcheuse. Elle y avait préparé son courage ; elle en avoit donc besoin. Tout me prouve que j'ai bien fait de me faire cette violence, et je vous assure que je ne vais pas au-devant de cette preuve : on ne recherche pas naturellement des choses aussi désagréables. Ainsi, vous pouvez m'en croire sans scrupule, mon cœur, je serois désolée si votre mère pouvoit avoir des pensées contraires ; et j'espère bien que vous voudriez bien les effacer, lui dire qu'il m'en coûte infiniment, mais que c'est pour elle seule que je n'ai pas suivi le mouvement de mon cœur, qui me portoit bien à aller l'embrasser encore et m'édifier de ses vertus. Pardon, mon cœur, si je me suis trop laissée aller à ma sensibilité ; vous n'avez pas besoin que la vôtre soit excitée ; mais il m'étoit nécessaire de vous dire encore ce que j'avois dans l'âme sur tout cela ; il me seroit insupportable que vous crussiez un moment que je manque de sentiment pour votre respectable et vertueuse mère, que j'aime plus que je ne puis l'exprimer. Ses vertus sont portées à un point bien sublime que j'admire, et dont je bénis le Ciel. Que l'idée de l'éternité devient douce, lorsqu'à ce moment l'on peut se dire : J'ai vécu toute ma vie pour Dieu ; j'ai peu de fautes à lui présenter, mais beaucoup d'amour et de désir de jouir du bonheur réservé à ceux qui l'ont servi avec autant de fidélité et d'amour que votre mère ! Il y a longtemps qu'elle

se prépare à ce moment, et elle en reçoit la récompense.

J'ai été hier à Saint-Cyr ; on y prie pour votre mère de tout son cœur, et l'on m'y a bien parlé d'elle, ainsi que de votre sœur et de vous. Delperoux est dans l'enchantement de la lettre que vous lui avez écrite (1). Je n'ai reçu votre seconde qu'en rentrant : j'y ai envoyé, et dès que votre sœur sera éveillée, vous aurez la réponse. Adieu, mon cœur, aimez-moi un peu, et ne m'écrivez qu'un mot pour me dire que vous n'êtes pas fâchée, car cette idée ajoute encore beaucoup à ma peine ; mais ne le faites que si vous en avez le temps ; car, dans l'état où vous êtes, il est inouï que vous en ayez le courage, et il seroit cruel de vous le demander. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

J'ai vu Le Monnier ce matin, qui m'a répété ce que vous m'avez dit et ajouté que si le ventre se détendoit il espéroit que cela seroit encore plus long. Vous êtes bien aimable de m'avoir fait partager cette faible espérance ; j'en suis digne par l'intérêt que j'y prends. Le bulletin de ce matin me fait plaisir : je voudrois qu'il continuât sur ce ton. Je vous embrasse encore de tout mon cœur.

XVI

A MADAME MARIE DE CAUSANS (2).

24 décembre 1785.

Monsieur étoit chez moi lorsque je vous ai écrit, ce qui fait que je n'ai pu vous assurer que j'exécuterois vos ordres pour ma communion. Mais j'espère que vous n'en avez

(1) Marguerite Delpeyrou de Murat, dame de Saint-Louis, fit profession le 15 juin 1764, et sortit à la suppression de la maison de Saint-Cyr.

(2) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

pas douté. C'est ce matin que j'ai eu ce bonheur, et quoique mes prières soient bien mauvaises, et que ma personne soit bien indigne de prier pour votre mère, je l'ai fait, et, en même temps, j'ai un peu prié pour ses enfants. Que vous êtes heureuse, mon cœur, de communier à la messe de minuit ! C'est tout ce que je désire, et ce qui ne m'arrivera jamais. J'espère, mon cœur, que vous y penserez à moi. J'ai vu mademoiselle de Fl... dimanche ; elle m'a dit que le curé de Saint-Sulpice (1) était d'une grande édification de votre mère : cela ne m'a point étonnée, comme vous le pensez : je suis accoutumée à être édifiée par elle. Je vous écris parce que cela me fait plaisir, et non pour que vous me répondiez. Ainsi, mon cœur, ne vous gênez point ; j'aime mieux que vous m'aimiez sans m'écrire que de m'écrire sans m'aimer.

XVII

A MADAME MARIE DE CAUSANS (2).

[Premiers jours de janvier 1786.]

Votre lettre m'a pénétrée, mon cœur, et d'admiration et de douleur (3). Oui, certainement, votre mère jouissoit déjà du bonheur qui lui est réservé : il est impossible de n'être pas consolé de la voir pénétrée de l'amour de Dieu et du désir de le posséder à jamais. Vous êtes bien heureuse, mon cœur, d'avoir aussi bien profité des exemples d'un aussi bon modèle. Dieu vous en récompensera, en vous accordant les grâces dont vous avez besoin dans cette occasion. Ayez confiance en lui, mon cœur : il n'aban-

(1) M. de Pancemont. Voir sur ce digne ecclésiastique la note de la lettre du 3 novembre 1790.

(2) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

(3) La marquise de Causans mourut le 5 janvier 1786.

donnera ni votre sœur ni vous, et lui donnera la force de soutenir cet assaut. Votre frère mandera à madame de Lastic ce qu'il voudra qu'elle fasse : elle pense qu'il faut attendre, pour commencer à lui dire que votre mère est malade, qu'elle soit retournée et l'amener à Versailles, sans lui rien dire de plus, pour éviter qu'elle retombe malade là-bas. Lorsqu'elle le saura, il me semble que rien ne peut vous empêcher de venir la voir. Cependant je vous prie de ne pas le faire sans que les médecins n'aient décidé qu'il n'y a pas d'inconvénients. Et soyez sûr que nous hâterons ce moment le plus que nous pourrons pour la consolation des deux; car je ne doute pas qu'elle ne le désire beaucoup.

Vous n'avez pas besoin de la prier de se souvenir de vous. Soyez sûre, mon cœur, qu'elle ne cessera de veiller sur ses enfants, et de demander tout ce qui leur sera utile : aussi suis-je bien reconnaissante que vous m'ayez mise du nombre. Je redoute, comme vous, ces foiblesses qui vous ont effrayée : il faut mettre, à son exemple, nos craintes et nos désirs au pied du crucifix; lui seul peut nous apprendre à supporter les épreuves auxquelles le Ciel vous destine. C'est là le livre des livres, mon cœur : lui seul élève et console l'âme affligée. Dieu étoit innocent, et il a souffert plus que nous ne pourrons jamais souffrir et dans notre cœur et dans notre corps : ne devons-[nous] pas nous trouver heureuses d'être aussi intimement unies à Celui qui a tout fait pour nous? Que cette idée nous encourage, mon cœur, nous fortifie! Il y a de cruels moments à passer dans la vie; mais c'est pour arriver à un bien précieux pour quiconque est un peu pénétré d'amour de Dieu : et qui sait si nous n'y serons pas bientôt, à cet instant redouté de tant de personnes, et si désiré de votre mere! Tâchons de mériter qu'il soit aussi calme et aussi exemplaire.

Quoique je vous exhorte, mon cœur, à la résignation, je puis vous assurer que je suis bien loin de l'être et pénétrée des grandes vérités dont je vous parle.

Je n'ai point envoyé Loustonneau à Fontainebleau; c'est lui qui, par amitié pour votre sœur, y a été : il reviendra demain, l'après-midi. Adieu, mon cœur; j'espère que vous êtes convaincue de l'amitié que j'ai pour vous, et que je n'ai pas besoin de vous l'assurer davantage.

Si vous allez à Suzy, vous continuerez à m'écrire, lorsque vous en aurez envie et besoin. Je n'en sais plus l'adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur.

XVIII

AU BARON DE BRETEUIL (1).

[Premiers jours de janvier 1786.]

Je prie monsieur le baron de Breteuil de faire nommer madame de Causans à la place de madame sa belle-mère à dater du jour de sa mort, 5 janvier;

Et madame de La Bourdonnaye adjointe à madame d'Imécourt, en attendant qu'il y ait une place vacante.

XIX

A MADAME MARIE DE CAUSANS (2).

9 février 1786.

Vous me demandez, mon cœur, de vous prêcher; hélas! j'en suis bien indigne : il n'y a rien de plus lâche ni de plus foible que moi dans ce moment, aussi allez-vous me

(1) Cabinet de M. Boutron-Charlard. Voir page 62, à la note.
(2) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

trouver très-maussade; mais, mon cœur, vous l'exigez, ainsi je compte sur votre indulgence. J'ai vu ces jours ici une grande personne que votre mère aimoit et estimoit comme il le mérite, vous devinerez si vous pouvez; j'étois accoutumée à le voir avec elle, cela m'a fait de la peine; il est pénétré de sa vertu et de celle de votre frère (1); il étoit si étonné d'entendre un homme parler des souffrances de la croix de Jésus-Christ, avec tant d'amour et de respect, qu'il ne peut pas en revenir; il m'a bien parlé de vous aussi, mais sans en être moins édifié; il est plus accoutumé à voir les femmes soumises aux ordres de la Providence. Nous avons passé deux heures bien heureuses hier avec lui et un autre au château de Gui; votre sœur vous dira ce que c'est; je n'ai reçu sa lettre qu'en revenant, ce qui m'a empêchée de faire sa commission. Je voudrois pouvoir vous rendre tout ce qui s'est dit de bon, de saint, d'aimable, mais cela a passé comme sur de la toile cirée; ainsi, vous n'en aurez rien. Tout ce que je peux vous dire, c'est que, la veille, nous avions conclu, de toutes nos réflexions, que lorsque l'on étoit véritablement à Dieu l'on n'étoit jamais malheureux, quelque peine, quelque chagrin qu'il fallût supporter, parce que nous étions toujours secourus par une main bien puissante qui partage, qui ressent nos douleurs autant que nous, qui, lorsque nous nous en rapportons absolument à lui, nous soulage, nous donne de la force, nous console. Mais, me direz-vous, je ne sens point cette consolation dont on me parle tant, je ne vois que ma douleur, que la perte affreuse que j'ai faite; humilions-nous-en, mon cœur, c'est toujours notre faute; pourquoi attachons-nous tant de prix à sentir que Dieu nous aime et s'occupe de nous? parce que notre amour-propre y

(1) Le marquis de Causans.

trouveroit son compte; et mettons-le de côté, allons à Dieu tout simplement; que la foi nous fasse voir qu'il n'abandonne jamais ses enfants. Si nous nous sentons foibles pour son service, découragés, ne cherchons point à nous remonter par nous-mêmes; disons-lui : « Mon Dieu, vous voyez le fond de mon cœur, il est à vous sans aucun partage, je ne puis savoir si vous acceptez tous les sacrifices que je vous fais et que j'ai l'intention de bien faire; mais votre Fils est mort pour expier toutes mes fautes; regardez-le, mon Dieu, et jusque sur la croix où notre cruauté et nos péchés l'ont porté, écoutez-le qui vous demande grâce pour nous, qui console celui des deux voleurs qui revient à lui; je veux l'imiter, ô mon Dieu! reconnoître votre puissance souveraine, et croire surtout que, quoi qu'il arrive, vous ne m'abandonnerez jamais. » Véritablement, mon cœur, je suis honteuse; ce qui me console, c'est que je ressemble beaucoup à Gros-Jean qui remontre à son curé; vous n'en ferez que l'usage qu'il faisoit de ses remontrances, et vous me pardonnerez à cause de l'intention. Vos lettres à toutes les deux me font un plaisir sensible; cependant je prierai Raigecourt de ne pas se fatiguer. Je ne suis pas contente que ses coliques continuent : je voudrois qu'elle n'attendît pas à son retour pour rendre compte de sa santé à Dassy. Vous devriez lui écrire pour elle : il ne faut pas laisser enraciner ces petits maux. Je vous en charge, mon cœur. J'imagine que, d'après la consultation que vous avez vue, vous n'en serez point contrariée. Je suis convaincue, mon cœur, qu'une fois revenue des eaux, vous ne serez pas aussi séparées que vous le croyez. Il y a à parier (1).

---

(1) C'est à la suite de cette lettre que devrait figurer, sous la date des *derniers jours de février* 1786, la lettre n° X, placée par erreur à la date de novembre 1785. C'est l'époque où le Parlement mit au criminel le cardinal de Rohan, dans l'affaire du Collier.

XX

A MADAME MARIE DE CAUSANS (1).

Ce 1er mars 1786.

Je ne suis pas contente de ce que vous me dites de votre sœur, mon cœur. Je serois fâchée que ses douleurs de côté reprissent vivement ; mais comme j'espère qu'elles ne tiennent qu'à la fatigue, je crois que cela n'aura pas de suites. De plus, lorsque l'on a une obstruction, il arrive souvent que l'on en souffre ; ainsi vous avez tort de vous en affliger. Mais elle auroit encore plus de tort de n'être pas d'une parfaite exactitude à son régime : il est absolument nécessaire. Dassy me disoit encore l'autre jour qu'elle n'étoit point forte, qu'elle avoit besoin de ménagements. Je suis convaincue que le Carême lui fera beaucoup de bien. Elle ne jeûnera point, mais se privera de tout ce qui ne lui est pas permis : des courses trop fortes, que le désir et le besoin de se dissiper lui fait faire. Sa position est terrible : il faut qu'elle ne fasse rien qui la fatigue ; et en même temps il est aussi nécessaire qu'elle chasse les idées noires qui l'occupent sans relâche. Vous avez toutes les deux une douleur et une inquiétude différentes qui viennent de votre santé. Je suis comme vous dans l'étonnement et l'admiration que votre sœur n'ait pas été plus enchantée du spectacle, ni de tous les autres plaisirs ; mais il ne faut pas que cela vous surprenne dans ce moment. Elle n'auroit pas la force d'en profiter ; de plus, son cœur est placé, et son sort décidé ; au lieu que vous, mon cœur, vous ne savez encore ce que vous

1 Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

deviendrez. Vous n'aviez jamais que (*sic*) pensé que votre mère vous seroit enlevée ; vous vous reposiez de tout sur sa vigilance, sur ses soins : souvent elle vous évitoit des peines en prévenant de petites fautes, peut-être même sans que vous vous en fussiez doutée. Maintenant elle vous accable : cet amour-propre qui étoit satisfait de plaire à votre mère, cherche d'autre nourriture ; il en a besoin, et la seule qui lui convienne est Dieu ; il y trouvera son compte, si vous le lui livrez tout entier. Qu'est-ce qui peut le satisfaire davantage que lorsque vous vous direz : *J'ai bien fait ; Dieu est content de moi, il m'approuve ; je suis dans la voie où il m'appelle !* Et vous y serez toujours, lorsque vous en aurez le désir ; il suffit d'y dresser son intention. N'allez pas vous troubler le cœur, en cherchant à découvrir ce que Dieu exige de vous : il vous l'a caché, il ne veut donc pas que vous l'interrogiez. Soumettez-vous, mon cœur, vous ne le ferez pas changer : allez au jour le jour ; dites-vous le matin tout ce que vous devez faire dans la journée, pourquoi vous devez le faire ; n'anticipez pas sur le lendemain, et ne changez jamais des résolutions bien prises, à moins de fortes raisons. Quelque temps de fermeté sur vous-même remettront (*sic*) le calme dans votre cœur ; et sur toute chose, chassez-en le scrupule ; car rien ne trouble et n'arrête dans la mauvaise voie comme le scrupule. L'on croit avec raison n'en faire jamais assez pour Dieu, et par conséquent n'avoir jamais la force d'en faire suffisamment. L'action la plus légère devient un crime aux yeux du scrupuleux ; il ne peut ni parler, ni se taire, ni agir, ni rester, sans croire avoir offensé Dieu grièvement, et se trouble au lieu d'aller à lui avec la confiance qu'il a si bien méritée. Pourquoi se troubler sur ce que nous deviendrons ? nous serons fidèles, et Dieu y pourvoira. Quelle tournure aurai-je dans le monde ? celle que j'y ai eue jusqu'à cette heure : douce, simple, réservée, ne m'y livrant point,

parce que j'en connois le danger, et que je veux l'éviter. Mais j'aime ces dangers : — Eh bien, j'en ferai le sacrifice. Je n'irai point au spectacle, parce que je ne suis point riche, parce que je suis jeune et fille, et qu'il est dangereux pour ces deux états. J'aimerois à être riche : eh bien, je me consolerai de ne l'être pas en pensant que j'en suis plus rapprochée de l'imitation de Jésus-Christ, notre maître, notre modèle. Mais si je veux être à lui, ne dois-je pas m'y consacrer tout à fait ? La vie religieuse me répugne, mais le monde m'entraîne trop. Il faut rompre totalement. Quelle folie, mon cœur ! Quoi ! vous voudriez vous forcer à faire une chose à laquelle vous n'êtes point appelée, ni par la voix de Dieu ni par la volonté d'une mère qui étoit son interprète en ce monde pour vous ! Ses derniers ordres sont absolument contraires à cette idée ; elle vous charge de votre sœur : pourriez-vous l'élever étant religieuse ? Vous vous craignez ; mais elle vous donne par cet ordre des moyens de confiance. Avec quel soin ne faudra-t-il pas veiller sur vous pour veiller sur d'Ampurie, pour lui donner bon exemple ! Vous aurez là un soin qui vous arrêtera suffisamment. Ne vous craignez pas avec lui : ces soins vous conduiront jusqu'au moment où vous pourrez lire clairement dans votre cœur, et où vous connoîtrez bien les intentions de Dieu, mais jusqu'à ce moment de ne pas vous inquiéter de tout ce qui vous passera par la tête dans ce genre, qui ne vous mèneront qu'au trouble (1).

---

(1) Voir pages 5 et 8 ce qui est dit sur madame de Maulèon.

XXI

A MADAME MARIE DE CAUSANS (1).

13 mars 1786.

Que vous êtes drôle, mon cœur, d'avoir eu peur de la lettre que vous m'avez écrite ! Je vous assure qu'elle m'a fait grand plaisir, et que je suis très-touchée de la confiance que vous avez en moi ; je n'ai que le regret de n'en être pas assez digne, et de ne pouvoir calmer à jamais votre âme ; mais comme il faudroit être non-seulement plus sainte, mais plus puissante que moi, je ne l'entreprendrai pas, et je me contente d'être parfaitement heureuse que mes lettres vous fassent du bien dans le moment. Je suis convaincue que vous n'aurez pas autant de peine que vous le craignez à vous décider à vous approcher des sacrements : vous en sentirez le besoin, mon cœur ; et pour peu que vous ayez été exacte à y aller deux ou trois mois, cela ne vous coûtera plus. D'ailleurs, vous aurez bien le temps de vous y préparer. Vous n'aurez pas beaucoup de distractions. Vous avez besoin de consulter le curé pour l'instruction de votre sœur, pour reprendre souvent du courage ; tout cela vous mènera à vous confesser sans vous en douter. Je conçois le désir que vous avez de commencer les fonctions que votre mère vous a laissées. Les conseils que votre mère vous donnoit seront toujours présents à votre esprit, et vous donneront les lumières nécessaires pour inspirer à la pauvre petite les sentiments que vous désirez qu'elle ait. Mais ne vous trou-

(1) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

blez pas, mon cœur, d'en être éloignée ; vous ne l'avez fait que d'après les conseils de gens sages et éclairés. De plus, les trois semaines seront bientôt passées ; vous vous retrouverez bientôt auprès d'elle, et là vous vous y livrerez tout entière. Et si elle avoit perdu quelque chose pendant le court espace de temps, vos soins répareront bien vite. Mais je ne crois pas qu'elle en ait besoin. Elle aura été fort occupée de sa première communion, et ayant reçu plus de grâces, vous trouverez plus de facilité et d'ouverture en elle peut-être. Ne vous inquiétez pas de la santé de votre sœur. Dassy l'a revue à son retour, mais je suis bien aise qu'on lui ait écrit. Je suis bien pressée, et finis en vous embrassant toutes les deux de tout mon cœur.

J'ai oublié d'envoyer ma lettre à la poste : ainsi, nous allons causer encore un peu.

Je suis bien aise que M. d'Aspect travaille à la vie de votre mère. J'espère m'y fortifier et m'y édifier beaucoup. J'en ai plus besoin que personne ; je suis foible, et d'autant plus coupable que rien ne me distrait, ni chagrin, ni inquiétude, ni plaisir bien vif. J'en aurai un : le premier, qui n'est pas de ce monde, mais que votre sœur regretteroit bien si sa santé étoit meilleure, c'est une profession à Saint-Cyr de deux dames (dont une belle comme un ange), qui s'appellent de Verteuil et de Bar : vous vous unirez à ma joie, mon cœur, et si votre sœur est bien le Samedi Saint, nous irons y chanter l'*Alleluia*. Ménagez-la bien jusqu'à ce moment, c'est-à-dire pourtant que je me charge des huit derniers jours. Je serai charmée de lire le portrait de mademoiselle Séguier : il doit être écrit avec bien du feu. Je (*sic*) ce que j'ai vu d'elle m'en donne une idée. Adieu, mon cœur. Faites finir ce temps, je vous en prie : il m'ennuie considérablement et il faut qu'il soit

beau pour votre retour. J'embrasse Joseph (1) ; il est bien aimable de penser à moi. Dites bien des choses à sa mère et à votre sœur.

XXII

A MADAME MARIE DE CAUSANS (2).

Ce 24 mars 1786.

Je vous savois assez aimable, mon cœur, pour espérer avoir de vos nouvelles aujourd'hui, ou, pour mieux dire, celles de madame de Raigecourt; j'ai été charmée d'apprendre que ce n'étoit que la petite vérole volante. Cette maladie n'a aucune espèce de danger, et n'a pas non plus les inconvénients de l'autre : de vous défigurer absolument. Mais ce dont je suis fâchée, c'est de l'inquiétude que cela a donnée à votre sœur et des douleurs qu'elle a ressenties. Si elle n'étoit pas si malheureuse, je serois bien tentée de la gronder, car on doit, pour peu que l'on ait le sens commun, connoître les symptômes de ces maladies qui sont différents. Vous me direz à cela que lorsque l'on est malheureux, on croit que tout va vous accabler, et c'est aussi ce qui me ferme la bouche. Mais pour vous, Madame, vous ne l'échapperez pas sur un autre sujet, il est vrai : c'est pour ce pauvre Dassy, objet continuel de vos railleries. Pourquoi le tracasser sur ses expressions, sur ce que son zèle l'emporte un peu, qu'il oublie qu'il écrit à des ignorantes, et que le pauvre homme ignore, ce qui est bien pis, qu'il parle à une femme dont l'esprit de critique est porté à un tel point qu'elle se moque même de ce qu'un homme est trop rempli de son objet ? Mais quel

---

(1) Fils aîné de madame de Causans, née de Noue, mort à Toulouse en 1865.
(2) Papiers de famille de M. le vicomte de Causans.

étoit le vôtre? De savoir ce que votre sœur devoit faire : vous le savez ; eh bien, laissez-le tranquille. C'est le seul en qui votre sœur ait vraiment confiance : pour Dieu! ne la lui ôtez pas, car ce seroit bien pis. Elle garderoit pour le coup ce noyau dont vous menacent Le Monnier et Petit (1), et qui me paroît de très-mauvaise compagnie. Qu'il tâche de la soulager, voilà ce que je lui demande et avec instance. Le Monnier va très-bien. J'ai donné de mes nouvelles à Raigecourt : c'est pour après-demain. Vous allez me trouver, j'ai peur, bien méchante en lisant cet article; ce n'est pas le moment pourtant, la veille du jour où Dieu a pris un corps semblable à nous, dans l'instant où il commence à nous donner cette grande preuve d'un amour incompréhensible et d'une patience à l'épreuve des plus fortes humiliations. Vraiment, nous serions de grands ingrats, si nous n'aimions pas Dieu par-dessus toute chose; et qu'importe que le monde nous aime ou nous haïsse, pourvu que nous soyons bien avec Dieu! nous serons heureux, et c'est ce que nous devons espérer de lui seul. Mais aussi, comme nous devons l'aimer uniquement, il faut tâcher de nous détacher de l'idée que nous ne sommes pas aimés; cette idée ne peut venir que de deux sentiments qui déplaisent également à Dieu : ou trop d'amour-propre, ou trop de sensibilité et de recherche de consolations humaines, auxquelles nous étions accoutumés, et dont Dieu nous a privés, parce que nous avions maintenant la force d'être tout à lui; montrons-lui que nous en sommes dignes; aimons-le par-dessus tout; croyons l'être beaucoup des gens qui nous sont chers, parce que c'est la vérité pure; et ne nous arrêtons pas à des sentiments qui ne viennent que du démon, qui, ne pouvant surprendre les âmes bien à Dieu, par les voies

1 Antoine Petit, de l'Académie des sciences, chirurgien distingué.

ordinaires, en cherche qui ont l'air simples et qui sont loin d'être approuvées de Dieu. Vous êtes entourées de gens qui, par leur état, se doivent marquer plus d'égards, mais qui ne vous en aiment pas moins pour cela. N'écoutez donc pas cette espèce de néant qui vous entoure ; et lorsque vous en êtes trop tourmentée, jetez un regard sur Jésus-Christ, et vous verrez qu'il a plus de sentiment et de prévenance pour vous que vous n'en pourriez attendre de tous les hommes : il est continuellement à la porte de votre cœur, il ne demande qu'à entrer ; ouvrez-lui promptement, de peur qu'il ne s'en éloigne pour trop de temps. Je suis ravie de la conversion d'Alexandre ; mais je trouve, malgré mon sentiment pour lui, que votre sœur a raison de lui tenir rigueur. Je ne sais pourquoi la bonne mère vous faisoit de la peine à voir : elle aimoit véritablement votre mère. J'espère que les vapeurs ne retombent pas sur vous. Vous avez raison, votre frère n'est pas heureux, mais il aura une belle couronne. Dites à votre sœur que Alimé a une fièvre maligne. Je vous embrasse toutes les deux.

XXIII

A MADAME MARIE DE CAUSANS.

Ce 10 avril 1786.

Enfin, mon cœur, cette lettre vous trouvera à Paris. Je suis une bien ingrate créature : vous êtes si généreuse dans vos sacrifices, qu'il est indigne à moi de vous parler du bonheur que j'éprouve de sentir votre sœur plus près de moi. Je voudrois bien être déjà au mardi de Pâques : cela n'est pas trop bien ; car cette semaine est bien bonne, bien sainte, bien capable de renouveler en nous cette ferveur qui a tant de penchant à se refroidir. Vous serez

peut-être affligée de vous retrouver à Paris, et vous le serez surtout d'entrer à Bellechasse : cela est parfaitement simple; mais, mon cœur, vous êtes destinée à y vivre; il faut vous y rendre heureuse; et pour cela il faut vous faire un plan de vie tout occupée, où le monde n'entre pour rien, dont rien ne vous dérange, que vous suiviez du moment même où vous aurez mis le pied dans le couvent. Vous allez me trouver bien sévère; mais, mon cœur, l'homme est si foible que nécessairement il se relâche toujours dans ses bonnes résolutions, et vous seriez bien étonnée si, ne vous ayant pas forcée dans le commencement, malgré tout ce que vous vous êtes promis de découvrir, au bout de deux mois que vous n'avez pas suivi votre plan, et que vous avez une peine presque insurmontable à vous y remettre! Je vous en parle par expérience : j'ai été très-dissipée cette année; le voyage de Saint-Cloud, et même l'été, m'avoient absolument ôté le goût de la vie presque solitaire que je mène. Je m'ennuyois, je me déplaisois chez moi; et enfin, si une grâce particulière ne fut venue m'aider, j'aurois peut-être fini par haïr parfaitement la vie tranquille et douce, loin du tumulte de ce monde, qui n'a que trop de charmes pour un cœur qui craint de rentrer en lui-même et de se voir tel qu'il est. Vous êtes, Dieu merci, loin de cet état; mais vous avouez vous-même que vous aimeriez le monde, le spectacle : vous n'y êtes pas destinée; votre état, votre âge, vos principes, les ordres de votre mère. Il faut donc éviter tout ce qui peut vous faire sentir ce vide, cet abandon, ce besoin que votre cœur a d'attachements, toutes armes dont le démon se sert et dont il se servira avec bien plus de force et de malice dans le moment où vous quitterez votre sœur. Il faut user de votre courage, mon cœur, de votre religion. Vous avez le bonheur d'avoir un confesseur en qui vous pouvez avoir toute confiance;

c'est un grand don du Ciel : profitez-en : ouvrez-lui votre cœur sans aucune réserve; la plus petite vous priveroit peut-être de bien des grâces; et quel soulagement n'éprouve-t-on pas de pouvoir verser toutes ses peines dans le sein d'un ami sincère, éclairé, qui vous présentera toujours le véritable remède, qui vous entendra parfaitement lorsque vous lui parlerez de votre mère, de vos regrets, des lumières que vous trouviez en elle et qui vous manquent maintenant; qui vous rappellera les grands exemples qu'elle vous a donnés toute sa vie!

J'ai fait mes pâques ce matin; je me suis remis à la mémoire une certaine semaine sainte que j'ai passée avec votre mère. Que nous étions heureuses! jamais je n'en passerai de pareille. Mais elle m'a promis que je persévérerois; elle en sera la cause : ses exemples pendant sa vie, cette dernière parole, la lettre qu'elle m'a écrite, tout me donne de la confiance. Vous lui avez dit de me regarder au nombre de ses enfants : ah! j'y suis bien de cœur, car je l'aimois bien tendrement. Mais j'ai peur de vous attendrir en vous rappelant un souvenir aussi touchant que pénible pour votre cœur. Je me suis laissée aller au désir du mien en parlant d'un objet aussi intéressant pour l'un que pour l'autre : n'en parlez pas à votre sœur; sa santé exige plus de ménagement. Pardon aussi de mon sermon.

XXIV

A MADAME MARIE DE CAUSANS.

Ce 29 avril 1786.

Vos lettres me font un grand plaisir, mon cœur : j'avois peur que vous ne fussiez fâchée contre moi; mais la der-

nière me prouve que vous êtes trop indulgente pour moi, et je vous en rends grâces bien vivement. Si M. de Villeroy est ici demain, je le verrai. Si vous n'entendez pas parler de moi, c'est que je ne l'aurai pas vu. Vous avez d'autant mieux fait de m'en parler que je suis toujours la dernière à savoir des nouvelles, et j'avois parfaitement ignoré celle-ci. Quoique je n'y croie pas, j'agirai. Je ne croyois pas que le chevalier eût déjà dix-huit ans. Il ne faut s'en vanter, car on nous mettroit en avant les vingt-trois ans ordonnés par le règlement, ce qui nous rejetteroit un peu loin.

J'espère que vous aurez fait des jugements téméraires sur la paresse des voyageurs (1). Je ne suis plus inquiète de ces élancements, puisque la tumeur est si près d'être partie. Les eaux, et surtout le régime qu'elle suivra, la guériront : j'espère, tout à fait pour cette partie-là. Je compte la bien prêcher toutes les fois que je lui écrirai, pour qu'elle prenne exactement ses bouillons et fasse usage de sa machine, à ce que je crois, bien essentielle, parce que, tant qu'elle conservera quelque embarras, sa santé ne sera jamais parfaite. J'espère que vous en ferez autant de votre côté, le tout pour qu'elle n'en prétexte pas cause d'ignorance. Je suis bien aise qu'elle ait emmené Joseph ; le pauvre petit sera mieux avec elle, plus tranquille ; mais ce sera un grand crève-cœur, en arrivant à Frianville (2), de n'amener que son neveu. Ce moment est passé, car elle doit être presque rétablie. Vous avez donné une bien bonne idée à votre frère pour la Suisse ; je désire qu'elle puisse avoir lieu, car j'avois une belle peur qu'elle ne fût à Plombières, et puis il auroit été fâcheux pour vous d'être obligée de refuser à votre frère une chose

(1) Madame de Raigecourt allait à Plombières.
(2) Terre appartenant au beau-père de madame de Raigecourt.

qu'il désiroit, ce qui pourtant eût été nécessaire pour toute sorte de raisons. Lastic qui est venue souper chez moi hier m'a empêchée d'achever ma lettre, et puis ce matin mon bain ; enfin tout a conspiré contre elle. M. de Villeroy étoit parti d'hier au soir. Je tâcherai de savoir quand il reviendra, et pour cela j'y enverrai toutes les semaines.

Vous voilà donc établie dans toutes vos fonctions ; j'en suis bien aise (1), et de ce que la petite est dans un moment de ferveur ; cela vous donnera du courage pour les moments de dégoût qui ne seront pas rares, j'ai peur ; mais comme vous profiterez bien de celui-ci pour prendre de l'ascendant sur elle, en lui faisant sentir que vous ne voulez et ne travaillez que pour son bonheur, vous réparerez le tort qu'on lui a fait à Saint-Denis, et vous serez pour le coup bien heureuse et bien glorieuse des éloges qu'on lui donnera. Vous avez bien raison de ne la pas quitter un moment : rien n'est plus dangereux que la société des pensionnaires ; et comme il y en a de tous les genres, le plus sûr est de les éviter : elle y gagneroit pour le moins le dégoût de l'occupation, comme la pauvre mademoiselle d'Escars. Il n'est pas à craindre pour vous que vous l'ayez jamais. Aussi vous faites très-bien de profiter de son esprit pour vous délasser et pour pouvoir parler du chagrin qui vous a fait faire connoissance. On est trop heureux de trouver des gens qui vous entendent ; c'est si rare, surtout lorsque l'on est affligé profondément ! Quoique notre siècle se pique de beaucoup de sensibilité, elle consiste infiniment plus dans les paroles que dans les sentiments. Votre pauvre sœur sera souvent tristement occupée de vous, en pensant que c'est pour cinq mois qu'elle est séparée de vous qu'elle aime véritablement. Quand

(1) Elle s'était constituée, comme on l'a vu plus haut, l'institutrice, en quelque sorte la gouvernante de sa jeune sœur d'Ampurie, qu'elle avait auprès d'elle au couvent du Saint-Sépulcre.

elle ne seroit pas votre sœur, je crois que son sentiment n'en seroit pas moins vif. L'on pourroit bien en dire autant de vous.

Vous m'avez mandé que vous receviez les visites des amis de votre mère comme un hommage qu'ils rendoient à sa mémoire. Je puis vous assurer que ce n'est pas leur seul motif, et que tous ceux que je connois vous aiment et vous estiment véritablement. Vous n'avez pas assez d'amour-propre sur cet article.

Le brevet de votre belle-sœur est expédié ou va l'être. Je voudrois qu'il le fut une seconde fois. J'espère beaucoup dans le temps qui amènera ce moment. Le certain objet auquel vous voulez bien vous intéresser va très-joliment, toujours avalant des horreurs.

Adieu, mon cœur ; vous êtes bien aimable de me copier M. d'Aspect, et je serai charmée d'avoir mademoiselle Séguier. Je voudrois bien que l'abbé Desfontaines vous comprît, et que Duvergier soit exact. Soyez bien convaincue que vos lettres me font un vrai plaisir, et que je vous aime bien tendrement.

XXV

A MADAME MARIE DE CAUSANS.

Ce 3 juin 1786.

Votre affaire est finie, mon cœur. Mais M. de Ségur m'a assurée qu'il n'avoit pas pu réussir à avoir plus de six cents livres. J'en suis véritablement affligée ; j'espère, mon cœur, que vous n'en doutez pas. C'est une petite vilenie qui ne fait pas grand profit au Roi, mais que malheureusement il a coutume de faire.

J'ai eu des nouvelles de votre sœur hier. Elle est un peu

tourmentée de son indisposition. Son obstruction va très-bien; il n'y a plus que de l'embarras que les douches détruiront. Je n'ai pas le temps, mon cœur, de vous en dire davantage; je vous embrasse de tout mon cœur.

XXVI

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Samedi [1786].

Je possède au monde deux amies, et elles sont toutes deux loin de moi. Cela est trop pénible : il faut absolument que l'une de vous revienne. Si vous ne revenez pas, j'irai à Saint-Cyr sans vous, et je me vengerai encore en mariant notre protégée sans vous. Mon cœur est plein du bonheur de cette pauvre enfant qui pleure de joie, et vous n'êtes pas là! J'ai visité deux autres familles pauvres sans vous! J'ai prié Dieu sans vous! Mais j'ai prié pour vous, car vous avez besoin de sa grâce, et j'ai besoin qu'il vous touche, vous qui m'abandonnez. Je ne sais pas comment cela se fait, je vous aime cependant toujours tendrement.

ÉLISABETH-MARIE.

XXVII

A MADAME MARIE DE CAUSANS.

16 août 1786.

Vous êtes bien aimable, mon cœur, de m'avoir donné de vos nouvelles. Je voulois vous écrire, et je ne savois comment faire, ayant oublié l'adresse; je redoutois pour

vous l'arrivée de Grandvilliers. Dieu vous appelle à une grande perfection, mon cœur, car il vous éprouve terriblement ; je ne doute pas que vous ne profitiez de toutes les positions où vous vous trouvez pour avancer dans la vertu. Il y a des impressions que l'on ne peut refuser à la nature : la vue des lieux où l'on a été heureux et où l'on n'a plus l'espoir de l'être par les mêmes raisons, apporte nécessairement cette tristesse et ce vide dont vous vous plaignez. Vous ne pouvez le dissiper qu'en priant beaucoup, et en jouissant de la vraie consolation que vous puissiez avoir, en pensant que votre frère n'est pas destiné, comme il y avoit lieu de le croire, à un malheur journalier. Jouissez-en bien, mon cœur. Soyez de la plus grande douceur vis-à-vis de votre belle-sœur. Si vous avez quelque chose à lui représenter, mettez-y bien des ménagements. Elle pourroit craindre que l'on ne la crût toujours dans le même état, et par conséquent l'empêcher de profiter de ce que votre amitié vous engagera à lui dire.

J'ai reçu hier des nouvelles de Raigecourt ; elle est bien occupée de vous. Je suis bien contente de ce qu'elle n'a plus rien au côté. Elle me paroît raisonnable sur certains articles. Dieu veuille que tout le monde le soit. Elle est bien contente d'être sortie de Plombières : les belles dames la fatiguoient prodigieusement. D'après ce que vous me mandez de votre (un mot manquant arraché par le cachet), j'espère que le voyage lui fera du bien. Voudriez-vous prier votre frère de me faire venir de l'huile, quand il sera en Provence. Dassy m'a trouvée bien : il m'a ordonné pilules, bouillons, médecines, etc. J'en ai pris une hier au soir dont je me porte très-joliment. Je ne ferai point d'aveu à Raigecourt, à moins que je ne me porte à merveille, lorsque je la verrai.

Vous êtes bien aimable, mon cœur, d'aimer à m'écrire ; je suis toujours charmée lorsque je reçois de vos nou-

velles, et infiniment touchée de la manière dont vous recevez les miennes et dont vous exprimez le sentiment auquel je suis bien heureuse que vous croyiez. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

J'oubliois de vous parler de mademoiselle Séguier ; j'ai bien pris part à son malheur : la pauvre fille est éprouvée par des endroits bien sensibles ; mandez-moi sa résignation, car elle sera sûrement touchante. Ménagez bien votre dos, je vous en prie, et ne mangez pas de choses trop épaississantes. M. d'Aspect devroit bien me copier ces deux lettres de la vie de votre mère.

Suscription : *A madame la comtesse Marie de Causans. Au château de Granvilliers-au-Bois, par Saint-Just, route d'Amiens.*

XXVIII

A MADAME MARIE DE CAUSANS.

Ce 21 septembre 1786.

Vous devez être à Paris, mon cœur. Je viens m'en réjouir avec vous. Que l'on est heureux de se retrouver chez soi lorsque l'on a passé plusieurs semaines dans la gêne et l'ennui où vous deviez être et où vous étiez ! Je ne parlerai pas à Raigecourt de ce que vous me dites sur cela. Mais je ne sais pourquoi elle vous gronderoit, car elle m'en parle bien un peu. Il est inutile de vous prêcher sur cet article, puisque votre épreuve est finie pour ce moment. De plus, je suis persuadée que vous n'en avez pas besoin. La confidence qu'elle vous a faite le prouve. Elle est heureuse de croire qu'elle a toujours le même crédit. Il faut que votre frère soit un être bien parfait. Mais, mon cœur, j'ai bien envie de vous gronder sur un autre article.

Vous [vous] laissez trop aller au mécontentement de vous-même : vous [vous] enfoncez trop dans les regrets justes que vous avez. Dieu veut plus de soumission, mon cœur, d'une âme qu'il a formée à son image et comblée de ses dons. Vous pleurez une mère tendre qui mérite des regrets éternels ; mais vous cherchez trop de consolation dans les hommes. Soyez bien sûre que vous ne serez moins malheureuse que lorsque vous regarderez cette langueur, ce dégoût des choses qui vous plaisoient autrefois, comme une vraie tentation. Demandez-vous ce que vous feriez si vous aviez le malheur d'en avoir d'assez fortes pour absorber entièrement vos idées, vous détacher même des lectures spirituelles, à l'exception de celles qui auroient rapport à votre tentation ; ce ne seroit pas pour la combattre que vous vous attacheriez à celle-là de préférence, ce seroit pour avoir un prétexte d'y penser. Voilà ce qui vous arrive, mon cœur, et voilà en quoi vous avez tort. Allez à Dieu simplement ; imitez ces enfants dont parle l'Évangile, que Jésus-Christ nous donne pour modèles : nous devons tous tendre à cette simplicité qui plaît à ce Sauveur adorable. Écriez-vous avec le prophète : *Seigneur, mon père et ma mère m'ont abandonnée ; je suis un orphelin, vous vous en dites le père : je vous prierai donc avec confiance* (1). Et de là, mon cœur, imposez-vous la loi de ne penser à votre mère que pour l'admirer, lui demander conseil en vous rappelant ce qu'elle vous disoit ; mais ne vous permettez aucun retour sur vous, sur votre frère, sur tout ce qui peut vous rappeler votre perte pour le monde ; occupez-vous sans y chercher du goût, mais parce que Dieu vous a ordonné le travail, et que le vôtre est d'occuper votre esprit. Vous verrez que si vous êtes fidèle à ces

---

1. *Mon père et ma mère m'ont quitté ; mais le Seigneur s'est chargé de moi.* (Psaume xxvi, v. 16.)

pratiques, petit à petit vous reprendrez du goût pour tout ce qui vous plaisoit, que vous ferez taire le tentateur, et que par conséquent vous obtiendrez plus de grâces du Ciel : elles ne seront peut-être pas sensibles ; c'est encore à quoi il faut se soumettre.

J'ai lu à madame de Cimery (1) la Vie que vous m'avez envoyée (2) : la tête lui en tourne. Elle aime M. Daspect à la folie ; elle n'a fait que pleurer depuis le commencement jusqu'à la fin. Ménagez-vous, mon cœur ; vous en avez grand besoin. Prenez des choses rafraîchissantes et délayantes en même temps. Adieu, je vous embrasse bien tendrement.

XXIX

A MADAME DE BOMBELLES,

ALORS AMBASSADRICE EN PORTUGAL.

Ce 27 novembre 1786.

Tu vois que je t'obéis, mon enfant, car me voilà encore. Tu me gâtes ; tu m'écris bien exactement, cela me fait bien plaisir ; mais j'ai peur que tu ne te fasses mal à la tête. Il faut te ménager. Je prêche contre mon intérêt, car je suis bien heureuse lorsque je reconnois ton écriture ; mais je t'aime, et j'aime mieux ta santé que tout. Je suis bien aise que tu souffres mon bavardage avec tant de patience. Tu dis que Fontainebleau ne m'a pas gâtée, j'aime à le croire. Tu trouveras peut-être cette phrase un peu orgueil-

---

(1) Première femme de chambre de la Princesse, et qu'elle aimait beaucoup.

(2) Ce sont les lettres pleines d'édification sur la vie sainte de madame de Causans, écrites par M. Daspect, et qui avaient été demandées itérativement par la Princesse dans ses lettres précédentes.

leuse; mais je t'assure, mon cœur, que je suis pourtant loin de croire que je puisse en rester là. Je sens que j'ai encore bien du chemin à faire pour être bien selon Dieu. Le monde juge bien légèrement, et sur peu de chose il vous établit une bonne ou mauvaise réputation. Il n'en est pas ainsi de Dieu : il ne vous juge que sur l'intérieur; et plus l'on en impose au dehors, plus il sera sévère pour le dedans. Je lisois l'autre jour un discours de l'abbé Asselin (1), sur la nécessité de se sanctifier, chacun dans l'état où le Ciel l'a placé; je vous assure, mon cœur, qu'il fait frémir pour ceux qui disent : « Je veux être bien, mais je n'ai pas la prétention d'être saint. » Il relève cela avec une force [qui] en prouve le ridicule d'une manière où il n'y a rien à répliquer. En tout, ce livre est superbe. Je suis fâchée de ne l'avoir pas connu avant ton départ, car je suis sûre qu'il t'auroit fait plaisir. Je ne sais si je t'ai dit que tu m'avois redonné du zèle pour l'abbé Nollet (2). Je vais le reprendre avec un peu plus de suite. J'aimerai à m'occuper de ta science favorite; mais je n'espère pas y réussir comme toi : — Souvent mon esprit est ailleurs.

Je suis convaincue de ce que tu me mandes de tes succès :

---

(1) Gilles-Thomas Asselin, docteur de Sorbonne, né à Vire, en 1682, mort à Issy, le 11 octobre 1767, a été principal du collége d'Harcourt. Il avait été distingué par Thomas Corneille, et l'on a de lui, sur la mort de ce frère du grand poëte, une élégie des plus touchantes. Il a écrit des odes qui ne sont pas sans mérite *sur l'existence de Dieu, sur la foi et la paix du cœur, sur le mépris de la fortune*. On prise beaucoup son *Discours pour disposer les déistes à l'examen de la vérité*.

(2) L'abbé Jean-Antoine Nollet est un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de la physique. Appelé à donner un cours de cette science au palais de Versailles, il s'acquit la protection du Dauphin; et l'étude dont il avait donné les premières notions parmi les courtisans y fut quelque temps à la mode. Madame de Bombelles s'y était instruite avec ardeur, et y avait trouvé la solution de bien des questions avec la condamnation de beaucoup de préjugés.

Nollet, né en 1700, mourut en 1770.

tu es faite pour en avoir. Si en France on a le mauvais goût de ne pas admirer ta grâce, au moins tu as la consolation de savoir que l'on t'aime pour de meilleures raisons. Je ne serois pas fâchée que la nécessité de faire des frais et de te rendre aimable te donne un peu plus d'habitude du monde, quoique tu aies ce qu'il faut pour y être bien, et qu'en effet tu y sois très-joliment. Un peu plus d'habitude ne te fera pas de mal. Je suis bien insolente ou bien mondaine, n'est-il pas vrai, mon cœur? Tu me pardonnes, j'espère, le premier, et tu ne crois pas au second. Ne va pourtant pas prendre les manières portugaises. Elles peuvent être parfaites, mais j'aime que tu ne te formes pas sur elles. Tu es bien bête d'avoir eu peur à tes audiences. Puisque ton compliment étoit fait, je trouve qu'il n'est embarrassant de parler que lorsque l'on ne s'est pas fait un discours. Étoit-il de toi? J'ai bien ri de ton *molto obligato :* cela tient beaucoup de l'*effecticement* de ton cher cousin.

J'ai bien envie de savoir des nouvelles de Charles. S'il étoit ici et que tu t'avisas (*sic*) d'être inquiète, je me moquerois bien de toi. Aussi ne le suis-je pas; mais je voudrois que tu dormis (*sic*); rien n'est plus sain pour toi.

Je suis à Montreuil depuis neuf heures; il fait un temps charmant. Je me suis promenée avec R. (1) pendant une heure presque trois quarts. Lastic est restée avec Amédée, qui est grandie et embellie que c'est incroyable (2). Madame d'Albert (3) vient dîner chez moi, ce qui fait que ma lettre sera moins longue. Il faut pourtant que je te conte que madame de Chastelet est dame d'honneur de ma

(1) La marquise de Raigecourt.

(2) Madame de Lastic, née de Montesquiou, était veuve depuis le commencement de l'année précédente d'un jeune colonel, que l'on avait dit tué en duel, tandis qu'il avait été trouvé mort dans son lit, d'un coup d'apoplexie. Amédée était sa fille.

(3) La comtesse d'Albert de Rions. Voir la lettre du 3 janvier 1790.

tante; après avoir bien dit qu'elle [ne] vouloit pas faire planche, elle a accepté (1). Je trouve que c'est complétement ridicule d'avoir fait bien du bruit, pour finir par se soumettre à la volonté du Roi, qui ne veut pas la titrer, car voilà ce qui [lui] tenoit au cœur. On est malheureux d'être ambitieux. Cela fait faire souvent de grandes bêtises. Ton collègue me fait frémir, et je suis bien aise que M. de Bombelles ne soit pas tenté de le prendre pour modèle. A propos de lui, la duchesse de Duras, que j'ai vue hier (et avec qui je suis comme un bijou), est un peu fâchée contre ton mari (2). Il lui avoit promis des instructions pour son fils, devoit les lui porter, ensuite les lui envoyer de Brest; mais il en a été comme de mon voyage, il est parti sans les lui donner. Elle m'en a parlé d'une manière qui t'auroit touchée, sans aucune aigreur; mais les larmes lui sont venues aux yeux en pensant que c'étoit un moyen de moins pour préserver son fils des dangers auxquels il va être exposé. Que ton mari répare bien vite avec toute la grâce dont il est capable. Tu as bien raison, mon cœur, de t'appliquer dans les commencements à te vaincre; sans madame de Travanette, tu serois perdue si tu cédois une fois, et deux ans sont bien longs à passer ensemble. Nous en parlerons plus amplement dans un autre moment. Je me dépêche trop pour avoir le sens commun, et je griffonne trop. Adieu; ces dames t'embrassent de tout leur cœur, et moi aussi. Que n'est-ce vrai!

---

(1) Elle n'est point inscrite parmi les Dames des tantes du Roi.

(2) « La duchesse de Duras avait pour Madame Élisabeth un attrait particulier. La Princesse avait un plaisir extrême à se trouver avec elle. Elle aimait l'élévation de son âme, la solidité de son jugement, l'agrément de son esprit. Elle la regardait avec raison comme une de ses amies les plus intimes, comme une de celles en qui elle pouvait le plus justement mettre toute sa confiance. » (Note de l'*Éloge historique de Madame Élisabeth*, par le comte Ferrand, page 139.)

XXX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 9 avril 1787.

(*Lisez Matthieu Lænsberg* (1)).

M. de Calonne est renvoyé d'hier; sa malversation est si prouvée, que le R. s'y est décidé, et que je ne crains pas de te mander la joie excessive que j'en ressens et que tout le monde partage. Il a eu ordre de rester à Versailles jusqu'au moment où son successeur sera nommé, pour lui rendre compte des affaires et de ses projets. On vient de me mander que c'étoit M. de Fourqueux qui le remplace. On me mande aussi que M. le Garde des sceaux est renvoyé, et M. de La Moignon a sa place (2). Je sais toujours si mal les nouvelles, par des voies si peu au fait, que je n'ose pas t'assurer ces dernières. Mais pour M. de Calonne, j'en suis bien sûre. Une de mes amies disoit, il y a quelque temps, que je ne l'aimois pas, mais que dans peu je changerois. Je ne sais si son renvoi y contribuera; il auroit fallu qu'il fît bien des choses pour me faire changer sur son compte. Il doit être un peu inquiet sur son sort. On dit que ses amis font une très-bonne contenance. Je crois que le diable n'y perd rien, et qu'ils sont loin d'être satisfaits. C'est M. de Montmorin qui lui a donné son audience de congé. J'espère que le baron de Breteuil n'aura pas voulu s'en charger; cela lui feroit honneur. L'Assemblée continuera comme auparavant et sur

(1) Ces mots, écrits en tête de la lettre, sont de la main de la Princesse.
(2) Le président de La Moignon.

les mêmes plans. Les Notables parleront avec plus de liberté, quoiqu'ils ne s'en gênassent guère, et j'espère qu'il en résultera du bien. Mon frère a de si bonnes intentions, il désire tant le bien, de rendre ses peuples heureux; il s'est conservé si pur, qu'il est impossible que Dieu ne bénisse pas toutes ses bonnes qualités par de grands succès. Il a fait ses pâques aujourd'hui. Dieu l'aura encouragé, lui aura fait connoître la bonne voie : j'espère beaucoup. Dans son compliment, le prédicateur l'a infiniment encouragé à prendre conseil de son cœur. Il avoit bien raison, car il est bien bon et bien supérieur à toute la Cour réunie. J'ai l'air d'une vraie campagnarde; je te dis que l'on m'a mandé tout cela, c'est que je suis à Montreuil depuis midi. J'ai été à vêpres à la paroisse. Elles sont aussi longues que l'année passée, et ton cher vicaire chante l'*O filii* d'une manière aussi agréable. Des Es. (1) a pensé éclater, et moi de même.

Je suis au désespoir du sacrifice que tu me fais de ton

---

(1) La marquise Lombelon des Essarts, attachée à la Princesse en qualité de dame pour accompagner.

Voici quelle était à cette époque la composition de la maison de Madame Élisabeth :

L'abbé de Montaigu, aumônier ordinaire; l'abbé Madier, confesseur;

La comtesse Diane de Polignac, Dame d'honneur; la marquise de Sérent, Dame d'atour.

Les Dames pour accompagner étaient :

La marquise de Soran, la marquise de Causans, la comtesse de Camillac, la marquise de Bombelles, la vicomtesse d'Imecourt, la comtesse des Deux-Ponts, la marquise de La Roche-Fontenilles, la comtesse de Clermont-Tonnerre, la marquise de Lombelon des Essarts, la marquise de Lastic née de Montesquiou, la vicomtesse de Mérinville, la marquise de Raigecourt.

Le chevalier d'honneur était le comte de Coigny; le premier écuyer, le comte d'Adhémar, depuis ambassadeur à Londres. Le chevalier de Saint-Pardoux, écuyer du Roi, servait près de la Princesse. M. de Martineau était porte-manteau, et M. Mesnard de Chouzy secrétaire des commandements; le gracieux poëte Imbert, secrétaire de la chambre. Femmes de chambre : Mesdames et mesdemoiselles : de Cimery, Malivoire, Cagny, Bénard, de Lau, Poirier de Saint-Brice, Pernot, de Saint-Gand, Tergat, de Bombes, Le Gagneur, Navarre, du Prat, Blarenberghe, Bosserelle, coiffeuse.

singe, d'autant que je ne pourrai le garder; ma tante Victoire a une peur affreuse de ces animaux et seroit fâchée peut-être que j'en eusse un. Ainsi, mon cœur, malgré toutes ses grâces et la main dont il me vient, il faudra s'en détacher. Si tu veux, je te le renverrai, sinon j'en ferai présent à M. de Guéménée. J'en suis au désespoir, je sens que c'est très-maussade, que cela te contrariera beaucoup, et j'en suis d'autant plus fâchée. Ce qui me console, c'est qu'à cause de tes enfants tu serois peut-être obligée de t'en défaire, parce que cela pourroit être dangereux.

Félicie devient très-gentille, sa tache s'efface beaucoup; j'espère qu'elle ne paroîtra pas du tout. Avant ton arrivée, quoique je sois charmée du départ de M. de Calonne, j'ai peur que la petite ne s'en affecte pour son père, quoique pourtant il n'y gagne [ni] n'y perde, pas même un protecteur.

Tu es d'une philosophie qui m'enchante, mon cœur; tu en seras plus heureuse, et tu sais si je désire de te le savoir. Je ne comprends pas trop pourquoi tu dis que M. de C. est mauvais politique (1); il me semble que l'on est fort content de lui, qu'il a fait d'assez belles choses, et que M. de Ségur vient de faire la bêtise la plus pommée que l'on puisse voir en accompagnant l'Impératrice sur la route de Kherson (2). Elle remue terriblement, la bonne dame, ce qui me déplaît beaucoup : je suis partisante du repos. En conséquence, ce que je t'ai mandé pour Minette n'aura, je crois, pas lieu. Ce n'étoit pas un homme assez bien né. Pour l'autre, mon cœur, je crois qu'il faut attendre comme nous avons déjà fait. Il y a bien des choses à voir et pour elle et pour moi. Car il ne suffit pas de trou-

(1) Le maréchal de Castries.

(2) Ce voyage en Tauride n'était que l'ouverture du *Chemin de Byzance*, comme le disait un des écriteaux dressés sur la route. L'Impératrice, poussée par son favori Potemkin, eut bientôt commencé les hostilités contre la Turquie.

ver des gens qui prétent ; il faut voir comment on rendra, et si l'on ne se mettra pas dans l'impossibilité de faire d'autre chose nécessaire et pour le moins aussi juste. Tout cela, mon cœur, il sera temps d'y penser quand j'aurai vingt-cinq ans. Jusque-là.....

Le reste manque.

XXXI

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 25 juin 1787.

Tes parents t'auront mandé que Sophie (1) est morte le lendemain que je t'ai écrit. La pauvre petite avoit mille raisons pour mourir, et rien n'auroit pu la sauver. Je trouve que c'est une consolation. Ma nièce (2) a été charmante : elle a montré une sensibilité extraordinaire pour son âge, et qui étoit bien naturelle. Sa pauvre petite sœur est bien heureuse : elle a échappé à tous les périls. Ma paresse se seroit bien trouvée de partager, plus jeune, son sort. Pour m'en consoler, je l'ai bien soignée, espérant qu'elle prieroit pour moi. J'y compte beaucoup. Si tu savois comme elle étoit jolie en mourant ! C'est incroyable. La veille encore elle étoit blanche et couleur de rose, point maigrie, enfin charmante. Si tu l'avois vue, tu t'y serois attachée. Pour moi, quoique je l'aie peu connue, j'ai été vraiment fâchée, et je suis presque attendrie lorsque j'y pense. Ta sœur a été parfaite, et tout le monde en a fait l'éloge. Elle a été bien fatiguée, et ta pauvre mère aussi. Mais tout cela va bien. Je voudrois qu'il en fut autant de ta tonx. Tiens bien la parole que tu me donnes de te mé-

(1) Sophie-Hélène-Béatrix, seconde fille de Louis XVI, née le 9 juillet 1786, morte le 9 juin 1787.

(2) Marie-Thérèse de France, depuis duchesse d'Angoulême.

nager; je te le demande en grâce, mon cœur. Pense beaucoup à tes amies : cela te donnera le courage de t'occuper de toi. L'amitié, vois-tu, ma chère Bombelles, est une seconde vie qui nous soutient en ce bas monde. Le portrait de M. de Fourqueux (1) est frappant. Le Conseil est nommé, c'est celui d'État et MM. d'Ormesson (2) et de Lambert (3), les quatre intendants de finances : MM. de Forges (4), de la Boulay (5), Blondel (6) et de la Millière (7) ou Luminière (je ne sais pas bien son nom); MM. de Nivernois (8) et de Malserbe, ministre d'État : ce dernier est terriblement changé depuis que tu ne l'as vu. M. de Brienne (9) a le commandement de Bordeaux; M. de Caraman (10), Provence, et M. de Bouillé a Metz.

---

(1) Michel Bouvard de Fourqueux, deux mois contrôleur général des finances. Au fond, assez pauvre homme.

(2) Henry-François de Paule Le Fébure d'Ormesson, né en 1751, mort en 1807, conseiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes, intendant des finances, contrôleur général des finances, en 1783, et enfin conseiller d'État. Il refusa les fonctions de maire en 1792.

(3) Claude-Guillaume de Lambert, conseiller d'État, puis contrôleur général, remplacé à ce dernier poste par de Lessart, le 30 novembre 1790.

(4) De Bonnaire de Forges, maître des requêtes, intendant pour les domaines et forêts.

(5) Douay de La Boulaye, passé de l'intendance d'Auch à l'intendance des finances à Paris.

(6) Antoine-Louis Blondel, d'abord intendant du commerce et du département de la Corse. Il devint, en 1791, un des premiers commis du ministère de l'intérieur.

(7) Antoine-Louis Chaumont de La Millière, fils de l'intendant du Limousin. Sa mère était née Héron de Villefosse. Maître des requêtes en 1769, intendant des ponts et chaussées en 1781. Louis XVI lui proposa, en avril 1787, le poste de contrôleur général en remplacement de Calonne. Il refusa avec une modestie rare en pareille circonstance et une persistance plus rare encore.

(8) Louis-Jules Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernois, né à Paris en 1716, mort en 1798.

(9) Athanase Louis-Marie Loménie, comte de Brienne, lieutenant général, ministre de la guerre en 1787, mort sur l'échafaud en 1794. Il était frère du cardinal-ministre.

(10) Victor-Maurice Ricquet, comte de Caraman, lieutenant général, né en 1727, mort en 1807.

Si je t'ai déjà dit toutes ces nouvelles, ou que tu les saches d'autre part, tu sauteras tout cela. *Monsieur* et le comte d'Artois ont été au Parlement, vendredi et aujourd'hui, pour faire enregistrer les édits. Il y en a plusieurs qui le sont, d'autres pour lesquels on a nommé des commissaires.

L'on n'a point accepté le sacrifice que j'avois proposé de faire pour mes chevaux. Je ne puis te dissimuler que cela m'a fait un vrai plaisir; et j'en jouis d'autant plus que je vais demain à la chasse, à Rambouillet, avec la duchesse de Duras. La Reine y viendra souper. Cela me fait un très-grand plaisir, car elle est fort bien pour moi en ce moment. Nous devons aller ensemble à Saint-Cyr, qu'elle appelle mon berceau. Elle appelle Montreuil mon petit Trianon. J'ai été au sien sans aucune suite ces jours derniers, avec elle, et il n'y a pas d'attention qu'elle ne m'y ait montrée. Elle y avoit fait préparer une de ces surprises dans quoi elle excelle. Mais ce que nous y avons fait le plus, c'est de pleurer sur la mort de ma pauvre petite nièce.

Je suis bien aise que tu reviennes un peu sur le compte de ton héros. Il est loin d'être digne de ton sentiment. On fait bien et très-bien de gâter Bitche (1). D'abord, tu n'y peux rien : tu sais bien qu'il doit être médiocre sujet; cela est impossible autrement, parce que je l'aime, et tu sais que c'est la preuve la plus claire que l'on en puisse donner. Comment va Constance? Le médecin donne-t-il toujours de l'espérance? Adieu, ma petite. J'ai été interrompue, ce qui me fait finir. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

ÉLISABETH-MARIE.

(1) C'étoit un nom donné à l'un des fils de madame de Bombelles, en souvenir de la place forte de Bitche, dans la Moselle, lieu de naissance de M. de Bombelles, dont le père, Henry-François, commandait cette ville quand il eut ce fils.

XXXII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 2 juillet 1787.

Tu as, comme tu as toujours eu, raison, ma chère petite, d'abord d'avoir été un peu en colère contre moi, et puis de juger que je te le rendrois, d'autant que je n'ai reçu ta lettre que dimanche matin, au lieu de samedi, ce qui me faisoit croire que la poste étoit encore manquée. Tu as très-bien fait de me parler de cette pauvre Constance; j'aime tous ces détails, surtout j'aime les belles morts. Je ne sais si je t'ai mandé celle de la pauvre femme de Rendoulet : elle avoit beaucoup de piété, et est morte en priant de tout son cœur. Son pauvre mari est bien fâché; mais cela ne l'empêche pas de galoper très-joliment avec Des Es., qui, je vous confie, fait des progrès de manière à me faire espérer que, dans un an ou dix-huit mois, elle ira comme les autres à la chasse. Ne lui en parle pas du tout, car je ne veux pas qu'elle croie que cette idée peut me venir; cela lui tourneroit la tête et lui rendroit peut-être ses peurs, qui sont diminuées.

Ta mère va bien. Elle a repris son service auprès de ma nièce, que la mort de Sophie (1) avoit interrompu : mais non sa santé, qui, je puis t'en répondre, est infiniment tranquillisante pour amis et enfants. Je t'avoue que je voudrois être sûre que la tienne fût aussi bonne. Tu me dis que tu tousses toujours; mais tu ne me donnes pas de détails, et j'en voudrois. Souffres-tu en toussant? Tes crachats sont-ils abondants et épais? Ton lait te fait-il du

(1) Seconde fille de la Reine, et dont parle la lettre précédente.

bien? Calme-t-il ta toux? Enfin, quand il fait chaud, souffres-tu davantage? Es-tu maigrie? Voilà, mon cœur, beaucoup de questions qui ne te plairont guère, mais auxquelles je te demande en grâce de répondre avec franchise. Cette lettre est pour moi seule. Je n'ai parlé à personne de ce que je te mande, et ne ferai point part de ta réponse. Tu as raison, mon cœur, de dire qu'il faut achever son ouvrage avec courage. Pour cela faire, il ne faut pas penser que nous n'en sommes pas à la moitié. Cet aperçu pourroit bien nous l'ôter tout à fait; et comme il s'agit d'exécuter, il faut se bien garder de songer à l'avenir. Tu fais des réflexions bien bonnes et morales. L'on est heureux, mon cœur, de savoir s'intéresser de choses sérieuses. Plus on voit le monde, plus on le voit dangereux, ou plus digne de mépris que de regret, lorsqu'il faudra le quitter. Faisons des provisions pour ce moment; tu en as à faire pour toi et ta postérité. Je te prie, mon cœur, de ne pas t'occuper d'autre chose, et de ne pas te livrer aux idées noires que la mort de Constance t'aura inspirées. Cependant, ma petite, ne crains jamais de m'ennuyer de tes jérémiades : je t'aime trop pour qu'elles ne me fassent pas plaisir à lire. Je sais combien ça soulage; et cette vue seule me feroit désirer que tu t'y livras (*sic*) de tout ton cœur avec moi, qui suis peut-être la seule personne à qui tu peux en parler sans gêne.

Je crois que vraiment tu es un peu choquée du persiflage dont j'ai usé envers Votre Grandeur; je lui en demande pardon, et en même temps la permission de recommencer au premier jour. Au reste, tu as peut-être cru que j'avois été choquée; je t'assure, mon cœur, que j'en serai toujours loin vis-à-vis de toi, quand même il y auroit de quoi.

Mon amitié ne connoîtra jamais ce sentiment, et je juge de la tienne par la mienne. C'est me satisfaire, car je

t'aime bien tendrement. J'espère que l'agitation où a été ta belle-sœur ne lui aura pas rendu sa vivacité accoutumée. Je me suis bien impatientée, parce que, pour changer, l'on m'a dit qu'elle avoit eu un Anglois. Cela m'impatiente d'autant plus que, si l'on veut soutenir le contraire, on le persuade davantage. Voilà ce monde. Tu feras bien, mon cœur, de faire sonder M. de M. pour Minette (1). Quant à moi, je ne pourrai savoir au juste ce que je ferai que lorsque mon sort sera décidé. Il faut que je voie avant que de prendre des engagements. Mais tu peux être sûre que je ferai tout ce qui sera raisonnable pour son bonheur, et par conséquent le plus que je pourrai de ce que tu désireras.

Nos affaires vont toujours. Mes frères s'occupent, dans la minute où je vous écris, à faire accepter au Parlement l'édit pour le timbre. On dit qu'il rendra beaucoup, et de l'aveu des négociants sera très-peu à charge à la nation. C'est un double bonheur. Mon prince a fait pour cinq cent mille livres d'économie sur son département. Il faudroit que tous en fissent autant. Mais il n'y a encore que de lui que l'on parle. Tu juges si mon amour-propre en est flatté. Plaisanterie à ma part (*sic*), quoique l'intérêt que j'y prends soit extrêmement médiocre, j'ai été bien aise de ce qu'il se montroit bien, et alloit au fond de la chose. Son camarade ne se fait pas autant d'honneur. Cela viendra peut-être : je le souhaite pour lui. Il s'est fait des querelles parce qu'il étoit absent, et n'est revenu que deux jours avant la mort de ma nièce. En effet, il a eu tort, devant autant à la R[eine]. La société est revenue et me paroît en fort bon état. Le petit échec qu'elle a eu ne peut que lui être utile, à ce que je crois, puisqu'elle n'est pas

(1) C'était une demoiselle de Mayé, ou Maillé, dont Madame Élisabeth s'était chargée et dont elle suivait elle-même l'éducation.

tombée tout à fait. On dit M. de Calonne décampé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a été très-affligé de l'ordre qu'il a reçu de rendre son cordon bleu. Je trouve qu'il a fait une sottise s'il s'est enfui, puisqu'il n'étoit pas question de faire son procès, et qu'en partant il prouve au public qu'il avoit tort. J'ai été très-aise de ce que le discours du Roi avoit été si approuvé à Lisbonne (1). Les pauvres gens, je crois, ne sont pas gâtés. Tout cela me ravit davantage, et malgré les belles oranges que tu m'as envoyées et dont je crois ne t'avoir pas remerciée, je rends grâces au Ciel de tout mon cœur de ne m'avoir pas fait naître pour être leur reine. La comtesse Diane m'a rapporté d'Angleterre un bien infini de toi ; cela m'a fait un grand plaisir. Ton mari y étoit aussi pour beaucoup. M. Falkner va bientôt venir ici. Il me semble qu'il n'a nulle rancune contre M. de B. (2), car c'est lui qui a parlé de toi à la comtesse Diane. Adieu, ma petite, tu ne me parles plus de Saint-Cyr. J'ai envie de te faire une tracasserie : j'y vais demain. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Tu sais s'il est vraiment à toi, ou si c'est une phrase. Louis ne peut que se trouver très-bien de tes projets. Pour l'abbé Du Rousseau, c'est vraiment un homme de mérite et très-instruit. Minette va tout doucement, toujours paresseuse et nonchalante, pour ce qui lui déplaît s'entend, car sa vivacité n'est pas diminuée.

Nous sommes inquiètes de savoir si tu as repris ton gilet. Je suis débarrassée de F. pour l'été. Sa tante, qui la croit très-malade, l'a emmenée à la campagne. Dans le fait, elle a besoin de repos, et je m'en console. Des Es., qui l'écrit, fait sa semaine toute seule, et j'en suis fort contente. Si tu y étois pourtant, ce (*sic*) ne gâteroit rien,

1. Le marquis de Bombelles était ambassadeur en Portugal depuis 1785 et y demeura jusqu'en 1789.

2. Bombelles.

et je suis, qui plus est, convaincue que tu ne t'y déplairois pas trop : notre amour-propre nous en flatteroit. Pour le coup, je te quitte tout de bon, et ce pour aller jouer au billard. Il faut que je te dise encore que j'ai vu madame de Perceval, et que je ne me sens nulle disposition de me tuer pour elle, surtout d'après ce que le petit baron dit de son amabilité. J'ai lu des lettres de Pline, il les finit toutes par *adieu*. Moi, qui ne varie pas plus que lui, je te dis donc adieu; je regrette seulement que ce mot ait l'air si sec, car je voudrois qu'il exprimât tout ce que je sens.

XXXIII

A MADAME MARIE DE CAUSANS.

[Mars 1789.]

Oui, certes, mon cœur, je vous écrirai avant que vous soyez au noviciat; mais j'espère bien qu'il ne vous sera pas défendu de recevoir des lettres après. Il est vrai que nous serons plus gênées par l'inspection de la maîtresse; mais cela ne m'empêchera pas de vous dire tout ce que je pense. Vous serez peut-être étonnée, mon cœur, que, d'après toutes les réflexions, consultations et épreuves que vous avez faites, je ne sois pas encore assez convaincue de la solidité et de la réalité de votre vocation, pour ne pas craindre que vous n'ayez pas réfléchi comme il faut. Premièrement, mon cœur, on ne peut connoître si une vocation est vraiment l'ouvrage de Dieu, que lorsque avec le désir de suivre sa volonté, l'on s'est pourtant permis de combattre de bonne foi le penchant qui porte à se consacrer à lui; sans cela, l'on court le risque de se méprendre, et de suivre une ferveur passagère qui tient souvent au

besoin du cœur qui, n'ayant pas d'objets d'attachement, croit se sauver du danger d'en former que le Ciel n'approuveroit pas, en se consacrer [consacrant] à Dieu. Ce motif est louable, mais il ne suffit pas; il tient à la passion, il tient au désir et au besoin que le cœur a de former un lien qui le remplisse, dans le moment, tout entier. Mais, je vous le demande, mon cœur, Dieu peut-il approuver cette offrande? peut-il être touché du sacrifice d'une âme qui ne se donne à lui que pour se débarrasser d'elle-même? Vous savez que, pour faire un vœu quelconque, il faut une volonté libre, réfléchie, dénuée de toute espèce de passion; il en est de même pour celui d'une religieuse, et ces dispositions sont encore plus essentielles. Le monde vous étoit odieux; mais étoit-ce dégoût ou regret? Ne croyez pas que si ce dernier l'emportoit, votre vocation soit naturelle et vraie. Non, mon cœur, le Ciel vous envoyoit une tentation, il falloit la supporter, et ne prendre votre résolution de vous consacrer à lui que lorsqu'elle auroit été passée.

Deuxièmement, mon cœur, il faut avoir l'esprit bien mortifié pour prendre l'engagement que vous voulez prendre. Voilà l'essentiel, la véritable vocation. Tout ce qui tient au corps coûte peu, l'on s'y accoutume; mais il n'en est pas de même de ce qui tient à l'esprit et au cœur.

Vous êtes tranquille sur le compte de d'Ampurie (1) parce que vous avez consulté l'archevêque; je rends hommage à ses vertus avec plaisir, mais permettez-moi de vous dire que, de l'aveu de ceux qui le connoissent le plus, il est impossible d'être moins capable de conduire une ame. Je ne vous en parle pas seulement d'après les autres, mon cœur, c'est d'après ce que j'ai vu. J'ai été

(1) Françoise de Causans, depuis comtesse de Schulenburg.

dans le cas de connoître un prêtre que l'archevêque avoit laissé prêt à se livrer au plus grand désespoir, qu'il n'imaginoit de secourir ni de conseils ni de tout ce qui pouvoit contribuer à sa consolation. Cependant, mon cœur, ce n'étoit là que son strict devoir. Or, comment voulez-vous, d'après cela, que je sois tranquille sur le conseil qu'il vous a donné sur un simple aperçu, sans avoir causé avec vous, sans être entré dans des détails où il est impossible d'entrer par lettre, que je m'en rapporte au conseil du directeur du couvent, qui, tout honnête homme qu'il puisse être, ne peut pas être juge impartial dans cette affaire?

Si d'Ampurie n'est pas mariée dans trois ans, et qu'elle soit obligée d'aller à son Chapitre, vous en rapporterez-vous à ses dix-huit ans, pour croire qu'elle aura toujours une conduite sage, mesurée, qu'elle n'aura pas besoin du conseil d'une amie, d'une sœur qui lui servoit de mère, pour qui elle seroit parvenue à en avoir tous les sentiments? qu'en l'abandonnant à elle-même, vous remplirez le devoir le plus sacré que vous ayez jamais à remplir, celui d'une mère mourante qui s'en est rapportée à vous, qui vous a choisie comme celle qui pouvoit le plus la remplacer avec succès; d'une mère qui n'auroit certes pas abandonné ses enfants à toute la séduction du monde pour se livrer à un goût de retraite et de dévotion qu'elle n'auroit pas cru dans la règle? Non, mon cœur, il me sera toujours impossible de croire que vous remplissez votre devoir, que vous accomplissez la volonté de Dieu en vous consacrant à lui dans ce moment. Au nom de ce même Dieu que vous voulez servir d'une manière plus parfaite, consultez encore, mon cœur, mais consultez des gens plus éclairés, des gens qui n'aient aucun intérêt ni pour ni contre le parti que vous voulez prendre; exposez-leur votre position, laissez-vous exa-

miner de bonne foi : vous seriez aussi coupable en exagérant votre désir comme en le dissimulant. Et, mon cœur, si, pendant votre noviciat, vous éprouvez la moindre peine, je vous le demande en grâce, consultez les mêmes personnes, ne vous en rapportez pas à ceux qui vous diroient que ce ne sont que des tentations; il faut les connoître, il faut les peser, voir si, lorsque vous serez engagée, elles ne feront pas le malheur de votre vie. Enfin, mon cœur, j'ose vous demander, au nom de l'amitié que vous avez pour moi, au nom de ce que vous avez de plus cher en ce monde, au nom de votre respectable mère, de ne négliger aucune des précautions que ceux qui vous sont attachés et qui ont des droits sur votre amitié pourront vous suggérer, pour vous assurer de plus en plus de la vérité de votre vocation. Ce sera peut-être une croix pour vous, mais elle vous attirera plus de grâces par la suite.

Travaillez à me rassurer, mon cœur, en me parlant des épreuves auxquelles vous vous êtes livrée. Je ne vous parle pas de celles du corps : elles sont absolument nulles pour moi, parce qu'elles ne tiennent qu'à l'habitude; mais si vous avez combattu votre vocation; si vous vous sentez parfaitement calme et libre de toutes peines d'esprit, que ce ne soit pas avec vivacité que vous vous livriez à Dieu. Si votre esprit est mortifié, si vous ne vous faites pas un tableau parfait du couvent où vous entrez, si vous comptez y trouver des gens qu'il vous faudra supporter, des objets de *scandale* [1]; car ne croyez pas, mon cœur, qu'un couvent en soit exempt aux yeux d'une religieuse : plus on est parfait, plus on veut rencontrer dans les autres les mêmes sentiments, et vous ne serez pas à l'abri de cette tentation; car, j'en conviens, cela en est une, mais qui

[1] La Princesse fait ici allusion à ces petits manques d'indulgence, à ces dispositions à une critique téméraire et à la moquerie qui viennent parfois tenter les âmes les meilleures.

devient une réalité par un excès d'amour de Dieu. Il est bien peu de couvents où la charité règne assez pour ne pas connoître ce défaut.

Enfin, mon cœur, dans quelque position que vous vous trouviez, comptez assez sur mon amitié et sur un vif intérêt de ma part, pour me parler toujours avec confiance de ce qui vous touche. J'ose dire le mériter, par les vrais sentiments que j'ai pour vous, et le tendre intérêt que m'inspirera (*sic*) toujours les enfants de votre respectable et tendre mère. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Je vous demande en grâce de ne pas vous contenter de lire une fois ma lettre.

On n'est pas surpris, après la lecture de cette lettre, que madame la duchesse de Clermont-Tonnerre, avec ce tact exquis d'un esprit élevé et d'une âme facilement émue à tous les sentiments délicats, ait admiré le langage si éclairé, si prudent, si saintement affectueux tenu par Madame Élisabeth, comme si la Princesse eût entrevu l'avenir réservé à madame Marie de Causans, qui devait un jour devenir comme une sœur de charité dans sa propre famille.

Madame Élisabeth, quand elle écrivait cette belle lettre, n'avait que vingt-cinq ans.

XXXIV

A LA MARQUISE DE RAIGECOURT.

[Juillet 1789.]

Ne viens pas ici, mon cœur; tout y est calme, mais tu es mieux à la campagne. Je n'ai pas besoin de toi pour la semaine. Ton mari désire que tu restes avec ta belle-sœur. En femme soumise, ne bouge pas. Paris a fait du bruit

hier; mais cette nuit tout a été très-tranquille. Il n'y a pas de troubles dans l'intérieur. Les États généraux font toujours des arrêtés qui n'ont pas le sens commun. Cependant, ils demandent avec moins de force le renvoi des troupes. Je suis dans l'inquiétude que le petit mot que je t'ai écrit ne te fasse revenir. Rassure-moi en me mandant que tu es encore à Marseille (1). Sois tranquille pour ton mari, ton frère et tous ceux qui te sont chers : ils ne courent point de risque et n'en courront point. Adieu. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Je suis fort tranquille; ainsi tu peux l'être infiniment.

L'adresse porte : *Madame la marquise de Raigecourt.*

Le cachet de cire noire est aux armes de Madame Élisabeth : écu losangé, à trois fleurs de lis en champ d'azur.

XXXV

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Versailles, le 15 juillet 1789.

Que tu es aimable, mon cœur! Toutes les affreuses nouvelles d'hier n'avoient pu parvenir à me faire pleurer; mais la lecture de ta lettre, en portant de la consolation dans mon cœur par l'amitié que tu me témoignes, m'a fait verser bien des larmes. Il seroit bien triste pour moi de partir sans toi. Je ne sais pas si le Roi sortira de Versailles. Je ferois ce que tu désires, s'il en étoit question. Je ne sais pas ce que je désire sur cela. Dieu sait le meilleur parti à prendre. Nous avons un homme pieux à la

(1) Château en Picardie.

tête du Conseil (1), peut-être l'éclairera-t-il! Priez beaucoup, mon cœur; ménagez-vous bien, ne troublez pas votre lait. Vous feriez mal, je crois, de sortir. Ainsi, ma petite, je fais le sacrifice de te voir. Sois convaincue qu'il en coûte à mon cœur. Je t'aime, ma petite, mieux que je ne puis le dire. Dans tous les temps, dans tous les moments, je penserai de même. J'espère que le mal n'est pas aussi grand que l'on se le figure. Ce qui me le fait croire, c'est le calme de Versailles. Il n'étoit pas bien sûr, hier, que M. de Launey fût pendu : on avoit pris, dans la journée, un autre homme pour lui. Je m'attacherai, comme tu me le conseilles, au char de *Monsieur*, mais je crois que les roues n'en valent rien. Adieu, mon cœur, je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

XXXVI

A MADAME DE BOMBELLES.

Versailles, le 5 août 1789.

La joie de vous savoir en bonne santé a été très-grande dans ce monde-ci. Les premières nouvelles que nous aurons seront encore mieux reçues, et par-dessus tout les quatrièmes. Dans toutes autres occasions, il seroit généreux de partager la joie de la petite baronne; mais dans celle-ci, elle ne peut pas même nous en savoir bon gré. Je vous ai tenu parole, mon enfant; je n'ai pas été fâchée de vous dire adieu; mais je ne sais pas si cela vient de là, mais je me sens d'une humeur de chien. Ne vous en donnez pourtant pas les gants. Oui, je vous le répète, et vous le répéterai et vous le dirai sans cesse, je suis char-

(1) Le baron de Breteuil.

mée que vous alliez nourrir Henry IV dans un pays où l'air est plus chaud et par conséquent plus propre à l'éducation que vous voulez lui donner. Jouissez bien du bonheur de voir la petite; animez-vous l'une l'autre à tout ce qu'il est dans votre âme de chercher, pour fortifier votre moral, qui, étant éloigné d'un lieu qui vous est cher sous mille rapports, doit un peu souffrir. Réjouissez-vous des nouvelles que je vais vous apprendre, si vous ne les savez pas encore. D'abord, les ministres sont nommés et paroissent approuvés par le public. L'archevêque de Bordeaux (1) a les sceaux, celui de Vienne (2) la feuille des bénéfices, M. de la Tour du Pin-Paulin (3) la guerre, et le maréchal de Beauvau (4) au Conseil. Secondement, la nuit de mardi à mercredi, l'Assemblée a duré jusqu'à deux heures. La noblesse, avec un enthousiasme digne du cœur françois, a renoncé à tous ses droits féodaux et au droit de chasse. La pêche y sera, je crois, comprise. Le clergé a de même renoncé aux dîmes, aux casuels et à la possibilité d'avoir plusieurs bénéfices. Cet arrêté a été envoyé dans toutes les provinces. J'espère que cela fera finir la brûlure des

(1) Jérome-Marie Champion de Cicé, né à Rennes en 1735, mort en 1810, évêque de Rodez en 1770 et de Bordeaux en 1781, membre de l'Assemblée constituante, garde des sceaux en 1789, qui contre-signa le décret de la constitution civile du clergé, émigra pendant la Terreur, revint en France en 1802, fut promu au siége d'Aix par l'Empereur. Il eut une sœur qui fut impliquée dans l'affaire de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise.

(2) Jean-Georges Lefranc de Pompignan, né en 1715, député aux États généraux, d'abord partisan de la Révolution, mort le 29 décembre 1790.

(3) Jean-Frédéric de La Tour du Pin-Gouvernet, lieutenant général, membre de l'Assemblée constituante, ministre de la guerre, guillotiné en 1794, victime, comme tant d'autres, d'accusations sans preuves.

(4) Charles-Juste de Beauvau, Lorrain, fils du prince de Craon; il fut aide de camp du maréchal de Belle-Isle, en 1741, dans la campagne de Bohême, servit sous Richelieu à Mahon en 1756, et sous le maréchal de Broglie en 1760; membre de l'Académie française en 1770, maréchal de France en 1783, mort en 1793. Brave comme son épée, homme de bien et modèle de politesse.

châteaux. Ils se montent à soixante-dix. C'étoit à qui feroit le plus de sacrifices : tout le monde étoit magnétisé.

Il n'y a jamais eu tant de joie et de cris. On doit chanter un *Te Deum* à la chapelle et donner au Roi le titre de Restaurateur de la liberté françoise. On a aussi parlé d'abolir les engagements perpétuels, et la noblesse a renoncé aux places, pensions, etc. Cet article n'est pourtant pas totalement passé. Je crois, mon cœur, que vous serez assez contente des bonnes nouvelles que je vous apprends. Je n'ose pas me flatter que mes lettres soient toujours aussi intéressantes.

Votre mère, que je quitte dans l'instant...

Le reste manque.

Le 4 avait eu lieu la fameuse séance de nuit dans laquelle les élans patriotiques des membres de l'Assemblée nationale s'étaient confondus dans un seul et même sentiment, celui du bien public, et où les ordres privilégiés avaient rivalisé de généreux sacrifices pour la destruction partielle du régime féodal. On n'en était pas encore à faire la guerre aux personnes et aux familles; on ne s'attaquait qu'au principe. Et comme on ne détruit un principe que par un autre, on ne mettait plus en avant que celui du droit général de l'humanité, sauf, mais sans arrière-pensée alors, à le fausser plus tard.

XXXVII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

[Versailles], ce 20 août 1789.

Bonjour, ma Bombelinette, comment te portes-tu à Stuttgart? le petit baron a-t-il bien soin de toi? Nous n'avons pas encore de nouvelles de ton arrivée, et cela manque à notre parfaite tranquillité. Celles que tu m'as données de Luxembourg m'ont fait un bien grand plaisir. Tu

mandes à ta mère que Henry ne te fait plus autant souffrir ; je commence d'après cela à le croire un enfant charmant. Notre physique est toujours en bon état ; mais le moral est dans la même position où tu l'as laissé. La garde bourgeoise de Paris va être bientôt habillée ; on dit qu'ils sont enchantés de leurs nouveaux vêtements. Celle de Versailles est encore dans la plus parfaite bigarrure. Ils ont demandé des troupes à cheval, parce qu'ils sont sur les dents de tout le chemin qu'ils ont été obligés de faire pour aller chercher de la farine. Le peuple s'est persuadé qu'au lieu de cent hommes, il y en avoit six mille et plus. En conséquence, il n'en vouloit point. Si bien que ces malheureux qui étoient en marche depuis quatre heures du matin, ont été obligés à neuf heures du soir de se retirer au grand Trianon, où on leur a apporté de quoi manger. Le lendemain, ils ont été reçus à merveille : la milice bourgeoise et la municipalité ont été les chercher ; on les a amenés en triomphe dans la place d'Armes, où on leur a fait prêter le nouveau serment de fidélité à la Nation, au Roi et à la Loi. C'est le premier qui ait été porté en présence des officiers municipaux. Ils sont à présent tous bons amis. Le Roi a passé au milieu de la bagarre le jour qu'ils ne vouloient point de dragons ; ils se sont mis à crier : Vive le Roi ! point de dragons ! A l'Assemblée nationale, on n'est pas encore décidé pour les droits de l'homme (1). M. de Clermont espéroit que la constitution seroit finie pendant sa présidence ; je l'aurois voulu, mais je ne crois pas que cela soit. On dit que la milice de Paris viendra complimenter le Roi le jour de la Saint-Louis. Je te manderai si cela a lieu.

A Caen, il y a eu une querelle entre le régiment de

(1) C'est le jour même où la Princesse écrivait cette lettre, le 20 août, que le préambule et les premiers articles de la déclaration des droits de l'homme furent décrétés.

Bourbon, dont le comte Henry de Belsunce étoit major en second, et deux soldats de celui d'Artois qui avoient une plaque où étoit écrit : Vive le Roi et la liberté! que ceux de Bourbon a [ont] arrachée. On a accusé M. de Belsunce d'en avoir donné l'ordre; il s'étoit mis de lui-même en prison pour prouver le contraire. Mais, dans l'instant ou on le menoit à la prison de l'hôtel de ville, il a reçu, dit-on, dix-sept coups de fusil, et on lui a coupé la tête avant qu'il fût expiré (1). Le calme a reparu dans la ville; le duc d'Harcourt (2) est toujours gardé à vue, le régiment a été chassé de la ville : on ne veuloit le recevoir nulle part; mais, sur la demande de Caen, il l'a pourtant été à Lisieux. Si la petite ne sait pas tous ces détails, ne lui en parle pas, à cause de ses tantes. Le Béarn, le Vivarais, et, je crois, l'Artois, ont déclaré qu'ils ne reconnoissoient que le Roi; que si, dans ce moment, il n'étoit pas assez puissant pour les gouverner, ils se gardoient pour celui où il pourroit les commander. Les gardes du corps, ennuyés apparemment de leur discipline, ont présenté hier un mémoire.

---

(1) On déploya contre ce loyal et brave jeune homme une férocité étrange : son corps fut mutilé et l'on alla jusqu'à manger des lambeaux de sa chair, comme jadis on avait mangé du maréchal d'Ancre, comme chez les flegmatiques Hollandais on avait mangé du grand citoyen de Witt.

C'est ce jeune de Belsunce que la légende prétendait avoir été fiancé avec la dernière des Romaines, Charlotte de Corday.

(2) Ancien gouverneur de Normandie et qui, pendant son gouvernement, a beaucoup contribué au progrès de la digue du grand port de Cherbourg.

XXXVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Versailles, le 15 septembre 1789.

Je ne puis vous dissimuler, mademoiselle Bombon, que je grognois beaucoup contre vous, contre la pauvre petite, contre vos visites, contre Henry, que sais-je? contre tout l'univers, lorsque j'ai reçu votre épître, qui a calmé toute ma mauvaise humeur en me donnant de bonnes nouvelles de tout ce qui vous intéresse. Vous aurez beau dire, mon cœur, je ne croirai jamais que Henry puisse raisonnablement être le sujet de l'admiration de tout autre personnage que de madame sa mère. Il doit être gros monstre au lieu de petit que je l'avois laissé. Voilà toute la différence que je puis te passer. Je te le demande en grâce, ma chère enfant, n'exagère rien dans l'éducation de ton fils; je vois que tot ou tard l'on s'en repent. Stani (1), que tu as laissé si fort, si gros, si bien portant, est maintenant maigre, foible, jaune. Depuis six semaines, il a un dévoiement et a fini par aller beaucoup de sang. Il va mieux, grâces à la rhubarbe que Le Monnier lui a fait donner depuis trois jours. Mais je ne suis pas encore rassurée sur son état. Si tu écris à la mère, ne lui en parle pas sur ce ton-là. J'espère voir trop en noir; mais il m'inquiète vraiment. Elle ne l'est pas autant que moi. Je voudrois bien que ses dents fussent percées, car cela tient au travail et ne durera, j'espère, pas au delà.

Montreuil et sa maîtresse se portent comme des cœurs. Celle-ci t'écrit du cabinet tout au bout de l'appartement.

(1) Abréviation de *Stanislas*, nom du fils de madame de Raigecourt.

Les livres sont établis dans les armoires ; c'est véritablement un petit bijou. La comtesse d'Artois est arrivée en très-bonne santé à Lyon, reçue à merveille surtout, obligée même de se montrer au peuple, qui a crié : *Vive le Roi! et madame la comtesse d'Artois!* Elle a dû passer aujourd'hui le mont Cenis, et demain elle sera avec toute sa famille. Elle est bien heureuse! Ses enfants la rejoindront bientôt. Son mari sera, je crois, à Turin sous très-peu de jours. Je n'en ai point eu de nouvelles depuis la veille de son départ de Berne.

A présent, parlons un peu des affaires du temps.

Le Roi aura la sanction ; mais il n'aura que le *veto* suspensif. On ne sait pas encore pour combien de législations. Cette question devoit être décidée depuis hier ; mais comme l'Assemblée est en dispute pour savoir si elle est assez discutée, la majorité disoit que *oui ;* mais la minorité a fait un tel tapage pour prouver que la majorité étoit de leur côté, quoiqu'il fût parfaitement clair que *non*, que je ne sais quand le *veto* passera. En attendant, on a agité que la personne du Roi étoit sacrée ; que le Royaume ne se pouvoit partager, et qu'il seroit conservé de mâle en mâle dans la branche régnante. Ils veulent à présent exclure de la succession la branche d'Espagne ; mais il y a eu un tel bruit dans la salle, que voilà deux jours absolument perdus. Dieu veuille qu'ils finissent demain! M. de Mirabeau a dit que, pour un régent, il falloit un *homme* né en France. Samedi au soir, il a été décidé que l'on porteroit au Roi l'arrêté du 4 août, pour qu'il y campât sa sanction. La veille, M. Necker avoit envoyé à M. de Clermont le résultat du Conseil, qui engageoit le Roi à renoncer au *veto*. L'évêque de Langres (1) avoit été obligé de quitter sa pré-

(1) César-Guillaume de la Luzerne, sacré le 19 septembre 1770, émigré, démissionnaire de son évêché en 1801, rentré avec les Bourbons en 1814.

sidence. On l'avoit accablé d'injures. M. de Clermont a pris sa place et a été nommé pour ses quinze jours. Il me semble qu'il ne réussit pas mieux à maintenir l'ordre que l'évêque de Langres. Cependant il faut convenir qu'il préside mieux.

Adieu, mon cœur, je vous embrasse tendrement et vous aime de même. Avez-vous des nouvelles d'Armand? Madame de Serans [Sérent] est arrivée depuis huit jours.

XXXIX

A MADAME DE BOMBELLES.

Le 13 octobre 1789.

Mon Dieu, mon cœur, qu'il y a longtemps que je ne vous ai écrit! J'avois calculé que si je t'écrivois la dernière poste, tu recevrois ma lettre presque en arrivant. Depuis longtemps pourtant j'aurois dû savoir qu'il ne faut pas compter sur l'avenir, j'en avois assez l'expérience; cependant j'en ai été encore la dupe cette fois-ci. J'étois descendue lundi de cheval à Montreuil, où je devois passer la journée et où je t'aurois écrit; j'allois me mettre à table, lorsque je vois arriver dans la cour un homme qui me dit qu'il arrive quinze mille hommes de Paris, et qu'il va chercher le Roi qui tiroit à Châtillon. Vous jugez que la Princesse fut plus tôt à Versailles que je ne mets de temps à vous le dire. J'appris cependant, avant de m'en aller, qu'il y avoit deux mille femmes armées de cordes, de couteaux de chasse, etc., qui arrivoient à Versailles. Elles y furent à cinq heures. C'étoit pour demander du pain, dont Paris manquoit absolument, à ce qu'elles disoient. Elles vinrent chez le Roi pour lui en demander. Sa réponse eut l'air de les satisfaire. Elles allèrent s'établir dans la salle des États. On étoit toujours dans l'incertitude de savoir s'il arrivoit

des troupes de Paris ou non. Pendant ce temps-là, les gens de Versailles, déjà fort animés contre les gardes du corps, se mêlèrent aux bandits pour les détruire. Le Roi ayant défendu de tirer, aucuns n'y pensèrent. Il n'y eut qu'un officier qui, attaqué par un coup de sabre, chercha à se défendre (1). On lui en fit un si grand crime, qu'un homme le tira à bout portant et lui cassa le bras. Mais, comme l'on vouloit donner tort à ces messieurs, on accusa un garde du corps, dont le cheval fut tué sous lui et qui lui-même étoit percé de coups, d'avoir tiré ses pistolets. Voilà les moyens dont les gens de Versailles se servirent pour pouvoir dire que ces messieurs avoient attaqué, tandis qu'ils n'ont montré que modération et courage. On a beaucoup tiré sur eux le reste de la soirée. Ceux qui étoient dans des hôtels furent blessés à coups de bûche. Tant de ce jour-là que de la nuit du mardi, il y en a eu onze de tués et beaucoup de blessés. A onze heures du soir, M. de La Fayette, que l'on avoit forcé de venir à la tête de trente mille hommes, entra chez le Roi, après avoir fait renouveler à ces troupes le serment de fidélité. Il dit que l'on venoit demander le renvoi du régiment de Flandre, et que les gardes françoises reprissent la garde du Roi. Ils prirent tous leurs postes, et tout le monde rentra tranquillement chez soi. Pour moi, qui me couchai à trois heures, je dormis sans m'éveiller jusqu'à sept heures et demie, que l'on me dit que le Roi me demandoit, que j'allois trouver un détachement de douze grenadiers pour m'y conduire, que les gardes du corps avoient été poursuivis encore. Les salles, en effet, avoient été forcées. Deux gardes eurent la tête tranchée (2), d'autres blessés par les

(1) Le marquis de Savonnières.

(2) MM. Des Huttes et de Varicourt furent égorgés; M. de Miomandre de Sainte-Marie fut percé de coups et laissé pour mort, mais survécut à ses blessures.

femmes d'une manière affreuse. La Reine, obligée de s'enfuir en chemise chez le Roi, parce qu'on entroit chez elle; toutes les cours remplies de femmes, de bandits et de gardes nationales qui tâchoient d'y mettre un peu d'ordre. Sans les grenadiers, tous les gardes du corps auroient été massacrés. Ils en ont sauvé prodigieusement, les ont pris sous leur protection pour les amener à Paris; la garde nationale les menant toujours avec eux, les faisant embrasser le peuple; enfin ayant empêché le peu qui sont venus ici d'être tués. Ceux qui étoient à cheval se retirèrent dans la nuit à Rambouillet, et furent poursuivis presque jusque-là. Le Roi, deux jours après son établissement à Paris, les a licenciés. Nous sommes maintenant accompagnés par les officiers de la garde nationale. Mais revenons à la journée du mardi. Les femmes et le peuple, qui étoient dans les cours, demandoient que le Roi vînt à Paris. Cela fut décidé à onze heures. Le Roi et la Reine se montrèrent sur le balcon de la chambre du Roi; il y a eu de grands cris de : *Vive le Roi! la Reine! la Nation! le Roi à Paris!* et d'autres que je n'ai pas distingués. M. de La Fayette, en parlant avec une grande force au peuple, fit renouveler le serment en présence du Roi. Enfin, à une heure, nous montâmes en voiture; Versailles se signala par des marques de joie. Nous marchâmes entourés de toute la garde nationale, de plusieurs gardes du corps à pied, qui avoient troqué leurs chapeaux contre des bonnets de grenadiers. J'oubliois qu'après le Roi, ils avoient paru au balcon, avoient jeté leurs bandoulières et leurs chapeaux en signe de paix. Le Roi avoit demandé que l'on les laissât sans les poursuivre davantage. Je reviens souvent à eux, et toujours avec plaisir, parce qu'il est impossible d'avoir une conduite plus parfaite. Ce sont vraiment des anges. Au point du jour, les cris plus continus de : *Vive le Roi! la Nation!* et : *A bas les calottins!* ont commencé et n'ont

pas discontinué jusqu'à l'hôtel de ville. A la porte de Paris, M. Bailly avoit présenté au Roi les clefs (1) de la ville, en lui faisant un petit discours très-respectueux, fort bon, auquel le Roi répondit qu'il se verroit toujours avec plaisir et confiance dans sa bonne ville de Paris. M. Bailly le répéta à la ville; mais il oublia la *confiance*. La Reine le lui rappela, et pour lors il reprit avec esprit : « Messieurs, vous êtes bien plus heureux que si je ne m'étois pas trompé. » Ce fut beaucoup de cris de : *Vive le Roi! la Reine! et nous tous!* Il n'y a à Paris que le Roi, la Reine, *Monsieur, Madame,* les enfants et moi. Mes tantes sont à Bellevue. Mon appartement donne dans la cour. Le mercredi, il s'assembla beaucoup de monde sous mes fenêtres qui demandèrent le Roi et la Reine. Je les fus chercher. La Reine parla avec toute la grâce que vous lui connoissez. Cette matinée fit très-bien pour elle. Toute la journée il fallut se montrer aux fenêtres; la cour et le jardin ne se désemplissoient pas. A présent il y a moins de monde : la garde nationale y a mis ordre. Le jeudi, il y eut un peu de bruit au Mont-de-Piété, parce que l'on avoit mis dans les papiers publics que la Reine avoit dit qu'elle payeroit tout ce qui seroit au-dessous d'un louis : c'étoit l'affaire de trois millions. Vous jugez dans quelle intention ce bruit en avoit été répandu. Il est impossible de mettre plus de grâce et de courage que la Reine n'en a mis depuis huit jours. Tout est tranquille ici. Je m'y plais bien plus qu'avec les gens de Versailles. M. de La Fayette s'est parfaitement conduit; la garde nationale aussi. Tout est tranquille. Le pain est en abondance. La Cour est établie presque comme autrefois : on voit du monde tous les jours. Il y a jeu dimanche, mardi et jeudi; dîners en public dimanche et jeudi, et peut-être grand couvert di-

(1) Ici, la Princesse a, par distraction, écrit *portes* au lieu de *clefs*.

manche. Tout cela, mon cœur, ne me déplaît point; vous savez que je sais assez m'accommoder de tout. J'ai été bien contente que tu ne fus (*sic*) pas ici la semaine passée. J'ai bien peur que la nouvelle seule de ce qui s'est passé ne fasse mal à ton lait. Sois sûre que je ne te trompe pas en te disant que ta mère, ta tante, moi, tout ce qui t'intéresse se porte bien. Dis à ton mari, de ma part, de se tranquilliser; que l'on ne pouvoit pas prendre un meilleur parti que de venir habiter Paris; que nous y serons toujours mieux que partout ailleurs. Ce n'est pas parce que ma lettre sera lue que je te parle ainsi; non, mon cœur, c'est que je le pense de bien bonne foi. Rappelle à ton mari qu'il me dit, au mois de juillet, que j'étois à peu près la seule qui vît juste dans ce moment. Rappelle-lui pour qu'il prenne confiance en ce que je te mande, qui est ma véritable manière de voir. Adieu, mon cœur, donne-moi de tes nouvelles tout de suite. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. La pauvre Raigecourt est bien malheureuse, son fils est mort. Je t'en dirai les causes [dans] ma première lettre; mais, je te demande en grâce, n'exagère pas le système de madame de Fourcroy; elle est à Frianville, je l'ai engagée à y aller passer quelque temps. Je t'embrasse encore de tout mon cœur.

XL

A L'ABBÉ R. DE LUBERSAC.

16 octobre 1789.

Je ne puis résister, Monsieur, au désir de vous donner moi-même de mes nouvelles. Je sais l'intérêt que vous voulez bien y prendre; je ne doute pas qu'il ne me porte bonheur. Croyez qu'au milieu du trouble et de l'horreur qui nous poursuivent, j'ai bien pensé à vous, à la peine

que vous éprouviez, et que j'ai eu une grande consolation en voyant votre écriture. Ah ! Monsieur, quelles journées que celles du lundi et du mardi (1) ! Elles ont fini pourtant beaucoup mieux que les cruautés qui s'étoient passées dans la nuit ne pouvoient le faire croire. Une fois entrés dans Paris, nous avons pu nous livrer à l'espérance, malgré les cris désagréables que nous entendions autour de la voiture : ceux de *Vive le Roi! vive la Nation!* étoient les plus forts. Une fois à l'hôtel de ville, ceux de *Vive le Roi!* furent les seuls qui se firent entendre. Les propos de ceux qui entouroient notre voiture étoient les meilleurs possibles. La Reine, qui a eu un courage incroyable, commence à être mieux vue par le peuple. J'espère qu'avec le temps, une conduite soutenue, nous pourrons regagner l'amour des Parisiens, qui n'ont été que trompés. Mais les gens de Versailles, Monsieur ! Avez-vous jamais vu une ingratitude plus affreuse ? Non, je crois que le Ciel, dans sa colère, a peuplé cette ville de monstres sortis des enfers. Qu'il faudra de temps pour leur faire sentir leurs torts ! Et si j'étois roi, qu'il m'en faudroit pour croire à leur repentir ! Que d'ingrats pour un honnête homme ! Croiriez-vous bien, Monsieur, que tous nos malheurs, loin de me ramener à Dieu (2), me donnent un véritable dégoût pour tout ce qui est prière. Demandez au Ciel pour moi la grâce de ne pas tout abandonner. Je vous le demande en grâce ; et prêchez-moi un peu, je vous prie : vous savez la confiance que j'ai en

---

(1) Les journées des 5 et 6 octobre.

(2) On aura plusieurs fois l'occasion de remarquer dans les lettres de la Princesse de pareilles expressions de défiance en elle-même. Les mots qu'elle vient d'écrire ont été tracés sous l'impression de l'indignation que lui avaient causée les journées funestes des 5 et 6 octobre. Trop sévère pour elle-même, elle disait que ses malheurs ne la ramenaient pas à Dieu ; on a eu raison de remarquer qu'au vrai ni les séductions de la cour ni l'excès de ses douleurs ne l'en éloignèrent jamais.

vous. Demandez aussi que tous les revers de la France fassent rentrer en eux-mêmes ceux qui pourroient peut-être y avoir contribué par leur irréligion. Adieu, Monsieur, croyez à toute l'estime que j'ai pour vous, et au regret que j'ai d'en être éloignée.

La personne qui vous remettra cette lettre se chargera de la réponse.

XLI

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 20 octobre [1789].

Vous devez avoir reçu ma lettre, ma petite. Depuis que je t'ai écrit, tout est assez tranquille; M. le d. d. est parti pour l'Angleterre, il a été arrêté à Boulogne, mais je crois qu'à présent il doit être passé (1). Nous nous portons tous bien, à commencer par la Princesse, qui ne vous écrira qu'un tout petit mot, parce qu'elle va arpenter le jardin, où elle n'a pas encore mis les pieds depuis qu'elle est ici; il fait un temps superbe, et elle va en profiter. Adieu, mon cœur; comment va (*sic*) tous les enfants; et puis vous, votre lait n'a-t-il pas un peu tourné pendant quelques jours? Ménagez-vous bien. Je vous dis vrai en vous disant que nous sommes bien ici; tout y est tranquille, beaucoup d'ordre, de soin de la part de la milice, enfin tout est pour le mieux. Adieu, ma petite, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

---

(1) Le duc d'Orléans était parti depuis le 14 octobre, sous le prétexte d'une commission particulière du Roi.

XLII

A MADAME DE BOMBELLES.

Paris, le 2 novembre 1789.

Je n'ai pas eu de vos nouvelles depuis longtemps, mon cœur; j'espère en avoir bientôt en réponse de celles que vous avez eues de la journée du 6 (1). J'en ai bien de l'impatience, parce que j'ai bien peur que la révolution qu'il est impossible de ne pas éprouver ne vous ait fait beaucoup de mal. Henry ne s'en est-il point ressenti? Enfin, mon cœur, comment va toute la maison? Ici, tout le monde se porte bien, ta mère à la tête. Elle a le petit plaisir de se mettre tous les jours en grand habit pour aller à la messe, ce qui, je crois, ne lui fait pas grand plaisir. Et puis, elle monte quelques marches par jour; mais tout cela lui fait du bien. Elle ne me paroît pas fatiguée et a très-bon visage. Pour moi, tu sais que je me porte toujours à merveille. Je n'ai pas prétendu vous dire, mon cœur, que l'exercice et l'eau froide fût mauvaise aux enfants, mais que l'exagération en cela ne valoit rien. Je crois que le petit de Raigecourt en est la victime, n'ayant rendu jamais aucune humeur, ayant eu parfois des rougeurs qui n'ont jamais sorti. Le Monnier lui-même croit que cela lui a nui. Sa mère te mandera qu'il avoit mal aux dents; il en souffroit, mais ce n'est pas cela qui l'a tué. Il avoit les glandes du mésentère engorgées, une pierre dans le canal qui mène des reins à la vessie, un intestin rentré dans un autre et des sérosités sanguinolentes, depuis l'épine du dos jusqu'au crâne. Tu vois que

(1) 6 octobre 1789; enlèvement du Roi et de sa famille, conduite à Paris par la populace.

voilà de quoi tuer l'homme le plus robuste. Sa mère est dans un désespoir affreux. Cependant, la dernière lettre que j'ai reçue d'elle étoit un peu plus calme. Il est affreux de perdre ce que l'on a désiré si longtemps.

Le clergé, je crois, est jugé, et leur bien reconnu comme appartenant à la nation (1). A présent, il faudra voir si l'on lui en laissera la jouissance. Il n'y auroit pour lors que demi-mal. Mais je crains bien que le but ne soit pas seulement de détruire l'ordre du clergé, mais de détruire en même temps la religion.

Que vous êtes heureuse, mon cœur, d'être dans un lieu paisible où l'on n'entend parler que de réjouissances! Il doit pourtant vous en bien coûter pour y prendre part, et je crois que votre manteau, votre masque, votre domino, tout cela restera bien souvent chez vous.

Tu vois bien que, comme une étourdie, j'ai commencé ma lettre tout de travers (par le verso). Adieu, mon cœur, je ne t'en aime pas moins. Je t'embrasse bien tendrement. De Grille (2) se porte bien; mais toutes ces pauvres dames se dessèchent de désespoir en prières.

P. S. Le bien du clergé est déclaré à la nation.

XLIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 4 novembre 1789.

Je trouve, mon cœur, que ma lettre a eu bien de l'esprit d'arriver plus tôt qu'elle ne devoit pour vous rassurer; la

(1) En effet, ce jour-là même, les biens du clergé furent mis à la disposition de la nation.

(2) Thérèse-Gabrielle-Dauphine de Grilles, dame de Saint-Louis. Elle avait fait profession le 14 janvier 1776, sortit en 1793 et mourut en 1802, âgée de soixante-cinq ans.

vôtre m'a fait bien plaisir, j'avois impatience de savoir si la mienne ne vous avoit pas fait une trop grande révolution. Enfin, je suis bien aise qu'Henry ne s'en soit pas ressenti, et que toute la famille aille bien. Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous parler de mon genre de vie, il est tout différent de ce qu'il étoit, mais il ne me coûte pas; je me promène tant que je puis dans le jardin; par exemple, ce matin j'ai fait courir Blanche et Des Es. tant que j'ai pu. Je me porte bien, je me dissipe tant qu'il m'est possible, et au total je suis très-bien. Tout est assez calme; de temps en temps l'on a de la peine à avoir du pain, mais cela passe, et j'espère qu'à la longue Paris sera approvisionné.

L'Assemblée a pris le bien du clergé, détruit les parlements, et arrêté aujourd'hui que l'on ne nommeroit plus aux évêchés et archevêchés jusqu'à ce que la Constitution soit faite.

Ta mère va voir demain le pauvre Saint-Cyr, tu penses que je ne la vois pas partir sans envie (1). Montreuil se porte bien; j'ai vu hier ce pauvre Fleuri, cela m'a fait

(1) « La maison de Saint-Louis était tellement endormie dans le passé et vivant de la vie du dix-septième siècle, qu'elle ne s'aperçut de la Révolution, de la tendance des esprits, des dangers qui la menaçaient, qu'après les journées de juillet 1789. Il y eut alors dans toutes ses terres et jusqu'à ses portes une fermentation extrême et presque un soulèvement. Les paysans s'attroupèrent, s'armèrent. Des bandes de vagabonds coupèrent les bois des Dames, tuèrent leur gibier et menacèrent leurs agents. L'un de ceux-ci, le sieur Chastel, receveur des revenus de la maison de Saint-Louis dans la ville de Saint-Denis, fut assassiné le 4 août au milieu d'une émeute. Le village de Saint-Cyr ne fut pas moins prompt à remuer..... Les Dames s'enfermèrent davantage et redoublèrent leurs prières; mais elles ne crurent véritablement au danger et ne comprirent la portée du bouleversement politique qu'aux journées d'octobre, quand le bruit des Parisiens violant le château de Versailles arriva jusqu'à elles, quand les paysans des campagnes voisines y répondirent par des cris de joie et des menaces sauvages.....

» Saint-Cyr était si complétement immobilisé dans le passé, qu'on y tombait brusquement de madame de Maintenon à Mirabeau. »

THÉOPHILE LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, seconde édition, p. 338-339.

plaisir. M. de Coudray est bien fâché de ne me plus voir. Jacques m'apporte ma crème tous les jours (1) ; enfin, je suis fort contente d'eux tous, ils ont été comme je pouvois désirer que leur attachement pour moi les fît être. Je voudrois pouvoir en dire autant de tous ceux de Versailles. Cependant, le plus grand nombre pense bien. Raigecourt n'est pas encore revenue; je crois qu'elle passera encore quinze jours à Frianville. Elle est plus tranquille, quoique toujours bien affligée. Elle a été d'une grande résignation à la volonté de Dieu, mais elle est bien malheureuse. C'est un mal qu'elle portera longtemps dans son cœur : il fait diversion à tous les autres; c'est cela de gagné. Je reçois souvent des nouvelles de Turin (2) ; c'est consolation pour moi. Tu sais si mon cœur est susceptible de sentir le prix de l'amitié ; aussi je jouis bien de celle que l'on me témoigne. Adieu, ma chère petite, tu connois celle que j'ai pour toi. Je t'embrasse de tout mon cœur.

XLIV

A MADAME DE BOMBELLES.

Paris, ce 24 novembre 1789.

Ta seconde lettre m'a fait bien plaisir, mon cœur. J'aime beaucoup à en recevoir, et je trouve que jamais je ne puis en avoir aussi souvent que je voudrois. Je ne sais quand cette poste arrive : je sais seulement que ce n'est qu'une fois par semaine, et que ce n'est pas assez.

(1) Voir sur ce Jacques la note de la lettre du 8 décembre 89.

(2) Madame Clotilde, née le 23 septembre 1759, mariée le 27 août 1775 au prince de Piémont Charles-Emmanuel-Ferdinand, frère des princesses qui avaient épousé les comtes de Provence et d'Artois, correspondait beaucoup avec sa sœur Madame Elisabeth.

Je fais mon compliment au seigneur Bitche de sa nouvelle dignité. Je conçois la joie qu'il a dû en éprouver, et je suis bien aise que les autres l'aient partagée. Tu peux te vanter d'avoir des enfants très-aimables. Si tu n'avois pas Henry pendu à ton sein, et que tes autres enfants fussent avec ton mari, je regretterois que tu ne fus (*sic*) pas ici; mais lorsque je pense à tout cela, je suis bien vite consolée; et même je passe à la joie de sentir qu'au moins tu as trouvé un endroit sur la terre où l'on puisse respirer tranquillement l'air pur et jouir des beautés de la nature. Cela me paroît un vrai miracle, et je suis charmée qu'il soit fait pour toi. Plaisanterie à part, ce qui en est vraiment un, c'est la bonne humeur des gens qui vous entourent. Jouissez-en bien, mon cœur, et faites tout au monde pour qu'elle dure longtemps. Adieu, ma petite, je t'embrasse de tout mon cœur; nous nous portons tous bien et t'aimons, ta mère et moi, bien tendrement.

XLV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 1er décembre 1789.

Nous voilà, mon cœur, au beau milieu de l'hiver; cela me paroît une chose incroyable. Comme cette année a passé! Ce n'est pas assurément manque d'événements qu'elle a été si rapide. A pareille époque de celle qui est passée, nous prévoyions bien des malheurs, mais pouvions-nous les prévoir tous? Je ne sais pas pourquoi je dis nous, car nous étions bien dans l'illusion la plus parfaite. Dis-moi, en conscience, tes yeux sont-ils ouverts à présent sur certaine personne? Je ne sais pourquoi je suis persuadée que tu penses toujours de même, cela me prou-

vera que tu as bien plus de caractère que moi. Il est vrai que longtemps avant, si j'avois voulu être de bonne foi avec moi-même, j'aurois changé d'opinion. Tu mandes à ta mère que tu fais ce que tu peux pour empêcher ton frère de revenir. Je trouve que tu as toute raison. Ta mère avoit cédé, mais comme le voyage est remis au mois de février, tu pourras réparer. L'état de la petite est une bien bonne raison à faire valoir, et véritablement, à moins que l'on n'ait des affaires indispensables dans ce pays-ci, il est incroyable que l'on pense à quitter un séjour tranquille pour y revenir. Je crois que la petite est bien aise d'être grosse, c'est une grâce d'état, car assurément le moment n'est pas heureux pour faire des enfants.

Raigecourt est revenue (1); la pauvre petite est bien malheureuse; elle ne cesse de pleurer; mais avec cela elle a bien du courage et de la résignation à la volonté de Dieu, et regarde cette épreuve comme une preuve qu'il veut lui faire faire son salut. C'est la seule consolation véritable, joint à l'idée du bonheur de l'enfant. J'espère que ton petit Henry sera moins heureux que Stani, et qu'il passera par toute l'horreur de ce monde avant que de jouir de la vraie félicité. Ce n'est pas que j'aimerois autant que tu eus (*sic*) une postérité moins considérable; mais je ne veux pas que tu aies la douleur d'en perdre. Es-tu encore payée de ta place? Je meurs de peur que l'on ne finisse par tout suspendre. Que ferois-tu pour lors? Ta position seroit des plus tristes. Enfin, ta confiance en la Providence te soutiendroit et obtiendroit que ton mari ne se désespérât pas. Mais n'y pensons pas d'avance : c'est bien assez dans le moment du malheur.

L'Assemblée avance doucement la Constitution; mais les finances restent toujours de côté. Le comité de re-

(1) Après avoir perdu son fils Stanislas.

cherches est changé et composé de tous honnêtes gens. Il n'y a qu'un seul faux frère, c'est M. Émery, qui y a été, dans les premiers jours, offrir ses lumières sur les recherches de l'ancien comité dont il étoit. M. Turpin lui a répondu que c'étoit d'autant plus heureux pour eux qu'il étoit de l'Ancien Testament, et qu'à présent il étoit du Nouveau. En cas que tu ne sus (*sic*) pas de quel pays est M. Émery, je te fais part qu'il était Juif. Je suis fâchée de n'avoir pas toutes les jolies petites brochures qui paroissent à présent. Je te les enverrois. Les écrivains commencent à se soulever de toute leur hauteur pour le bon parti.

Adieu, mon cœur, nous sommes tous fort tranquilles et fort bien portants. Je t'en souhaite autant et t'embrasse de tout mon cœur.

Connois-tu déjà les cénacles? mande-moi ce que c'est. M. de Travanet est capable de te mander que M. de Moustier dit qu'il va à Constantinople; cela n'est pas vrai. La Reine a eu la bonté de s'en informer. M. de Choiseul ne revient même pas (1).

XLVI

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 8 décembre 1789.

Je suis bien aise, mademoiselle Bombelinette, que vous ayez reçu ma lettre, puisqu'elle vous a fait plaisir, et je lui sais très-mauvais gré d'avoir été si longtemps en chemin. La vôtre a été beaucoup plus aimable. Vous ne pouvez pas

(1) Le marquis de Bombelles ambitionnait l'ambassade de Constantinople, dont il croyait la vacance prochaine. On avait songé un instant au comte de Moustier, mais cette pensée n'eut pas de suite. Le poste était occupé alors par le comte de Choiseul-Gouffier, qui le conserva jusqu'en octobre 1792.

vous faire une idée du bruit qu'il y a eu aujourd'hui à l'Assemblée. Nous entendions les cris en passant sur la terrasse des Feuillants. Cela faisoit horreur. On vouloit revenir sur un décret qui avoit passé samedi, non-seulement par assis et levé, mais encore par l'appel nominal. La même chose est arrivée ce matin, et il faut espérer que l'on ne reviendra plus sur ce décret, qui me paroît fort raisonnable ; vous l'apprendrez par les gazettes.

Je ne mets point du tout de courage à ne point parler de Montreuil. Vous voulez, mon cœur, juger trop avantageusement de moi. Mais c'est qu'apparemment je n'y pensois pas lorsque je t'ai écrit. J'en ai souvent des nouvelles. Jacques vient tous les jours m'apporter ma crème (1).

---

(1) Montreuil, jadis village qui fut enclavé dans Versailles par édit de Louis XVI, du mois d'août 1786, est aujourd'hui le principal faubourg de cette ville. Au n° 2 de la rue du *Bon-Conseil*, dans ce quartier, seul numéro de la rue, est l'entrée d'un vaste terrain qui s'étend le long de l'avenue de Paris et qui formait les jardins de madame de Rohan-Guéménée. La maison avait été batie en 1776. C'était là que mesdames de Guéménée et de Mackau se plaisaient à conduire Madame Clotilde et Madame Élisabeth. Le Roi, qui savait combien cette dernière aimait le séjour de ces jardins, les avait achetés, à son insu, de madame de Guéménée, lors de la banqueroute de son mari ; et mettant la Reine dans la confidence, l'avait chargée de les lui offrir. La Reine emmena donc un jour sa belle-sœur dans les jardins, et à la grande joie de Madame Élisabeth, tout émue cependant de voir son ancienne gouvernante, qu'elle aimait tant, dépossédée, dit en entrant à la jeune Princesse : « Vous êtes chez vous. »

Cette charmante propriété devint la résidence favorite de Madame Élisabeth, qui s'y installa en 1784. Elle appela, pour y faire des embellissements, l'architecte des bâtiments royaux, Huvé. Les jardins furent agrandis et appropriés à une destination de plaisance à la fois et de bienfaisance. Légumes, fruits, plantes médicinales, tout en fut partagé entre les plus pauvres de Montreuil, dont la Princesse connaissait la personne, les noms, les charges de famille. Son médecin était le leur et distribuait, au nom de Madame Élisabeth, tous les genres de secours. Souvent elle-même allait visiter les malades. C'était en quelque sorte toute une famille dont elle s'était constituée la mère.

La vie qu'elle menait dans sa villa était d'une simplicité antique. Prières, repas, travail, amusements, conversations, étaient mis en communauté. (Lescuyer, p. 39.) Madame de Bombelles a raconté, dans une note donnée par elle, en 1795, à Ferrand, la touchante histoire de ce Jacques dont parle la présente lettre. C'était un vacher suisse que la Princesse avait

Fleury, Coupry, Marie (1) et madame Du Coudray viennent me voir de temps en temps. Tout cela a l'air de m'aimer toujours; et M. Huret, que j'oubliois, n'est pas bien mal..... Venons maintenant à la maison. Le salon se

---

fait venir, par l'entremise de la femme d'un officier suisse, madame de Diesbach. Elle avait chargé cet homme du soin de la ferme et de la distribution du lait de ses vaches aux enfants pauvres, et le brave garçon se répandait en éloges exaltés sur la bonté de Madame Élisabeth : « Ah! madame, disait-il à madame de Diesbach, quelle bonne Princesse! Non, la Suisse entière ne contient rien d'aussi parfait! » Mais Madame Élisabeth ne se doutait guère qu'en faisant le sort de cet homme, elle avait du même coup fait deux malheureux. Jacques avait laissé dans son pays de Fribourg une fiancée qui, de même que lui, languissait de tristesse. C'est à cette occasion que madame de Travanet écrivit la romance du *Pauvre Jacques*, oubliée aujourd'hui, mais très-populaire alors et chantée sur tous les clavecins :

Pauvre Jacques, quand j'étois près de toi,
Je ne sentois pas ma misère!
Mais à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre.

Quand tu venois partager mes travaux,
Je trouvois ma tâche légère :
T'en souvient-il? Tous les jours étoient beaux :
Qui me rendra ce temps prospère?

Quand le soleil brille sur nos guérets,
Je ne puis souffrir la lumière;
Et quand je suis à l'ombre des forêts,
J'accuse la nature entière.

La complainte fut entendue de la Princesse. Madame Élisabeth fit venir la jeune Suissesse, qui s'appelait Marie. Elle la maria à son fiancé, et lui donna l'intendance de la laiterie de Montreuil.

Jacques ne partagea pas les ingratitudes si communes aux mauvais jours de la Révolution. Menacé d'être arrêté à cause de sa fidélité, il réussit à s'enfuir; mais sa femme fut incarcérée. Il revint sur-le-champ pour essayer de la soustraire à la mort. Assez heureux pour conquérir son élargissement, il alla finir ses jours avec elle à Fribourg, le cœur toujours plein du souvenir de leur protectrice.

La maison de Madame Élisabeth, peu ou point fréquentée par elle depuis 89, devint, en 1794, un hôpital militaire, sous le nom d'hôpital Lepelletier. Elle fut ensuite vendue comme propriété nationale. Aujourd'hui, c'est encore une des plus jolies habitations de Versailles. (Voir Le Roy, *Histoire anecdotique des rues de Versailles*. 1854, t. II, p. 299-303.)

(1) Femme de Jacques, devenue laitière de Montreuil.

Les autres personnes citées sont ou intendants ou bas serviteurs.

meubloit lorsque je l'ai quitté. Il étoit disposé à être fort agréable. Jacques est dans son nouveau logement. Madame Jacques est grosse, et toutes mes vaches le sont aussi. Il y a en ce moment un veau qui vient de naître. Pour les poules, je ne vous en parlerai pas, parce que je les ai un peu délaissées. Je ne sais si vous aviez vu mon petit cabinet du fond meublé. Il est bien joli. Ma bibliothèque est presque finie (1). Pour la chapelle, Corille est tout seul à y travailler; tu juges si cela va vite. C'est même par charité pour lui que j'ai permis qu'il continuât à y mettre un peu de plâtre. Comme il y est tout seul, cela ne peut pas être compté comme une dépense. Je suis fâchée de ne pas y aller, tu le croiras facilement; mais les chevaux sont pour moi une bien plus grande privation. Cependant, comme je ne puis pas en faire usage, j'y pense le moins possible; mais je sens qu'à mesure que mon sang se calme, cette privation se fait plus sentir; j'en aurai plus de plaisir lorsque je pourrai satisfaire mon goût. Et ce pauvre Saint-Cyr, ah! il est bien malheureux! J'ai reçu hier une lettre

(1) Le Roux avait été d'abord le bibliothécaire de Madame Élisabeth; Chamfort le devint ensuite. La Princesse ne puisait guère dans sa bibliothèque, et bien lui en prenait, car elle y aurait rencontré plus de philosophes, de libres penseurs et de romanciers que d'hagiographes.

Chaque prince, chaque princesse avait affecté à l'entretien de sa bibliothèque un certain fonds dont l'emploi était abandonné au libre arbitre du bibliothécaire. De là des acquisitions parfois peu convenables de livres à la mode, et qui plus tard ont été imputées à crime aux princes et princesses, qui en réalité les avaient ignorées.

« Madame Élisabeth, dit Ferrand dans une des notes de la première partie de son *Éloge historique*, avait l'imagination vive, et à raison de cela s'astreignait à la réserve la plus rigoureuse dans le choix de ses lectures. Elle ne lisait aucun roman et avait témoigné à ses Dames qu'elle n'approuverait pas qu'elles en prissent dans sa bibliothèque à Montreuil.

» On sera peut-être étonné qu'il y eût dans cette bibliothèque des livres qu'elle regardait comme dangereux. Voici l'explication de cette contradiction apparente : quand on lui désigna un bibliothécaire, elle ne fut point maîtresse du choix. Il est hors de doute que l'intrigue qui fit donner la préférence à Chamfort ne fut ourdie que pour susciter à Madame Élisabeth, sinon un désagrément, au moins quelque embarras. »

charmante de Draquelonde (1) ; je leur parlerai de toi demain, car je compte y écrire. Te souviens-tu de Croisard, le fils de la femme de garde-robe de ma sœur? Eh bien, il est aujourd'hui attaché à mes pas en qualité de capitaine. Je dis *attaché,* parce que l'on ne nous quitte pas plus que l'ombre ne fait le corps. Ne crois pas que cela me contrarie. Comme mes courses ne sont pas variées, cela m'est bien égal. Au reste, je me promène tant que je peux. Sois bien tranquille : encore ce matin j'ai marché pendant une grande heure.

Minette et sa mère étaient à Chartres depuis longtemps. Elles y sont toujours. La fille dit qu'elle s'ennuie; je ne le crois pas trop, parce qu'elle y est plus distraite qu'à Versailles. Elle m'écrit assez souvent. Elle m'a mandé hier qu'elle avoit été à confesse, et que cela l'avoit tout soulagée, qu'elle vouloit y aller souvent. Je souhaite que cela soit vrai. As-tu déjà fait une nouvelle connoissance, et comment t'en trouves-tu? Ton curé n'est point content de ce que nous avons quitté Versailles. Adieu, ma chère petite; je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. Tu es bien gentille d'aimer beaucoup la Princesse, qui te le rend bien!

XLVII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 22 décembre 1789.

J'ai reçu tes lettres exactement depuis que je t'ai grondée, mon cher cœur; elles me font grand plaisir; et puisque tu en as le temps, tu seras bien gentille de continuer.

---

(1) Marie-Angélique de Cronstel d'Escaquelonde, Dame de Saint-Louis, avait fait profession le 2 décembre 1761. Elle sortit de Saint-Cyr en 1793, à la suppression de la maison.

J'ai lu à cette pauvre Raigecourt ce que tu me dis d'elle : elle en a été bien touchée, et de là nous nous sommes étendues sur tes *défauts :* tu peux juger, d'après cela, si la conversation a dû tarir. Ta pauvre mère est mieux, à ce que je trouve, mais cependant sa pensée unique est son pauvre Stani; elle pleure souvent et beaucoup, mais elle pleure avec résignation. Dans cette occasion, elle a bien fait usage des bons principes qu'elle a reçus, car il est impossible d'avoir une douleur plus vive et plus résignée.

Nous sommes toujours dans la même position, mon cœur, depuis trois mois; nous jouissons d'une douce stagnation. L'Assemblée a décrété un plan de finances qui, en vendant une partie du bien du Roi et de celui du clergé, met un emplâtre qui adoucit nos maux, mais qui ne les guérit pas. Dieu, pendant ce moment de relâche, nous enverra peut-être des moyens de guérison radicale. En attendant, nous vivons au jour le jour. On dit qu'aujourd'hui les moines doivent être détruits, surtout ceux des villes. Il n'est pas encore question des religieuses : ce moment-là me fait trembler. Pauvre Saint-Cyr, que deviendrez-vous! J'ai fait votre commission pour elle et pour M. de Sérent (1). Je ne sais pas un mot de tes nouvelles imprimées, mais je ne les crois pas. D'après ce que l'on me mande, le sentiment n'a pas augmenté dans l'absence, et encore moins, je crois, en la présence. Je crois, mon cœur, que Venise est un pays abandonné, non pas du Ciel, j'espère, mais des humains. Je ne connois personne qui veuille entreprendre ce voyage; il me seroit pourtant très-agréable que cette fantaisie prît à quelqu'un, parce qu'au moins je pourrois causer avec toi un peu à mon aise. A propos, tu sais que l'on a dénoncé

(1) Le marquis de Sérent était gouverneur des ducs d'Angoulême et de Berry.

la journée du 5 et du 6 au Châtelet. On est venu du comité de la ville prendre nos dépositions. Si tu savois comme la mienne est bête, tu en rirois; mais je n'avois rien à dire. Tu sais que ce n'est pas par la science que ta Princesse a jamais brillé. Adieu, ma chère enfant, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

XLVIII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 3 janvier 1790.

Ton jour de poste est si mal arrangé pour moi, que, forcée d'écrire souvent le même jour dans un autre pays, je n'ai pu te souhaiter une bonne année. Cependant, ma chère enfant, personne ne désire plus sincèrement que moi qu'elle soit heureuse pour tes enfants, pour tout ce qui t'est cher. Je compte en cela ne pas faire de vœux qui me soient nuisibles. Ton amitié pour moi est trop franche pour que j'en puisse jamais douter. Crois que la mienne ne lui cède en rien, et durera toute ma vie, quelque événement qui arrive.

Nous sommes toujours dans la même position ici, tranquilles, fort occupés des opérations de l'Assemblée et de l'avenir, et ne pouvant deviner quel il sera. Ah! qui pourroit dormir pendant quelques années seroit bien heureux; son sort, j'en suis sûre, seroit envié de tout le monde. Mais voici une nouvelle année qui ne peut certainement amener que quelque chose de mieux que la précédente, quoiqu'elle ait eu la bêtise de commencer par un vendredi. Mais je crois son effet nul.

Il continue toujours à paroître des brochures raisonnables et souvent plaisantes sur tout ce qui se passe. Nous

avons eu le plaisir de voir ce pauvre M. Albert de Rions (1) ; il a eu bien du courage. Il faut espérer que l'Assemblée lui rendra la justice qu'il mérite. On ne s'empresse pourtant pas à le juger.

Les papiers ont dû t'instruire d'une démarche publique qu'a faite quelqu'un qui m'intéresse beaucoup. Je sais ce que tous les François en pensent. Je devine l'opinion de ton mari, mais je voudrois connoître un peu celle des étrangers. Dans ce moment, les yeux sont tellement ouverts sur notre malheureux pays, que tout est un sujet de réflexion. Mande-moi donc, de manière que je puisse te comprendre, ou par une occasion, ce que tu pourras rassembler de l'opinion des divers pays avec lesquels tu peux être en rapport. Mon amitié pour cette personne-là me donne le besoin de savoir avec vérité tout ce qui peut être pour et contre.

(Ici la Princesse reprend la lettre le 5.)

L'Assemblée a décrété hier lundi 4 qu'elle privoit le Roi de décider lui-même ce qu'il vouloit pour lui et pour sa famille, et qu'il seroit prié de considérer, dans cette fixation, moins son économie accoutumée que la dignité de la nation, qui exige que le trône d'un grand monarque soit environné d'un grand éclat. Cette motion faite par Chapelier me paroît si étrange, que, loin de me faire plaisir, elle m'effarouche beaucoup. Il a été décrété aussi que l'on suspendroit les payements de toutes les pensions au-dessus de mille écus. Cependant les septuagénaires recevront douze mille francs. On avoit proposé aussi de ne

(1) Le comte Albert de Rions, commandant de la marine à Toulon, avait été accusé à tort d'avoir fait feu sur le peuple, lors d'une sédition qui avait eu lieu dans ce port en décembre 89. Après d'outrageantes violences, il fut jeté en prison, dont il ne sortit que sur l'ordre de l'Assemblée, devant laquelle il était venu en personne demander justice.

plus payer ni pension ni traitement aux gens qui étoient sortis de France. Je ne sais pas si le décret a passé. J'espère que non. Adieu, mon cœur. J'ai reçu hier des nouvelles de cette petite, qui me paroît en très-bon état. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur!

XLIX

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 12 janvier 1790.

J'ai reçu votre lettre hier au soir, ma chère Bombelinette; je ferai ce que vous désirez, avec toute l'envie de réussir que vous pouvez imaginer, mais je ne puis vous dissimuler que je prévois des difficultés que vous ne pouvez deviner, qu'il seroit bien difficile de vaincre. Cependant, croyez que je ferai tout au monde pour y réussir. J'espère que s'il n'y avoit que celle de M. du M., que cela n'arrêteroit pas beaucoup; quant à celle de L., il me semble qu'elle est détruite depuis longtemps. Ne vous tourmentez pas pour deviner celle que je prévois, cela est impossible; rapportez-vous-en à moi pour lever les difficultés, et croyez que mon amitié pour toi ne me laissera rien négliger pour cela.

Il y a eu du bruit ces jours passés à Versailles; c'étoit un moyen que l'on avoit pris pour en faire ici, mais heureusement qu'il n'a pas réussi; la municipalité de Versailles, qui est plus poltronne que tout ce que tu peux imaginer, a cédé ce qui lui étoit demandé par douze cents hommes, et le pain est à deux sols et demi. La fureur contre le baron de Besenval augmente; on a menacé un juge l'autre jour de la lanterne s'il ne le condamnoit pas. Je ne prévois pas comment tout cela finira. On dit que M. de

Favras va être pendu pour avoir voulu enlever le Roi de Paris à peu près comme il l'a été de Versailles, à l'exception que c'étoit pour lui rendre la liberté. Voilà ce qui se dit dans le monde et la raison de sa mort. Adieu, ma chère petite, je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement; j'embrasse tes enfants et leur souhaite une heureuse année.

J'espère que tu as de bonnes nouvelles de la petite.

L

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 19 janvier 1790.

Les Turcs sont, dit-on, fort peu disposés à faire la paix : il y aura tout au plus une suspension d'armes, peut-être même ne sera-t-elle que de six mois. Voilà, mon cœur, les nouvelles qui arrivent d'Allemagne et la réponse que j'ai eue en ajoutant beaucoup de bien de M. de B. (1), et disant même qu'à son avis c'étoit le seul qui pût remplacer M. de C. (2), parce que c'étoit celui qui avoit le plus d'esprit. A cet éloge, j'ai ajouté celui de fidélité dont on ne doute pas. On m'a montré du regret de ce que les circonstances commandoient tellement, qu'il étoit impossible de prendre un engagement. Voilà, mon cœur, le résultat de notre conversation. Au total, j'ai lieu de me louer de la bonne volonté que l'on m'a montrée. Point de difficultés qui viennent de chez l'étranger; simplement le malheur du moment qui empêche de rien prévoir, et l'impossibilité par la position des États. Si les

(1) Bombelles. Voir la note de la page 131.
(2) Choiseul-Gouffier.

Turcs changeoient d'avis, comme tu es plus à portée de le savoir, tu me le manderois tout de suite. La Prusse est cause de leur résistance, parce que l'on croit qu'elle a le désir d'attaquer l'Emp. Qu'il ne lui en prenne pas d'autre, voilà ce que je désire bien vivement. Nous sommes tranquilles. Mardi dernier, il y a eu un peu de mouvement pour pendre le B. de B. (1) et M. de Favras. Le peuple s'est assemblé au Châtelet. En même temps, les déserteurs, au nombre de deux cents, sont venus aux Champs-Élysées pour demander une paye plus forte. Cinq mille hommes s'en sont emparés avec beaucoup de grâce ; on les a déshabillés et menés à Saint-Denis. Il y a un conseil de guerre pour eux ; ils seront, dit-on, décimés. L'attroupement du Châtelet s'est dissipé très-facilement. On a pris l'homme qui a arraché le cœur de MM. Foulon et Berthier (2). Il soutient, dit-on, qu'il a fait un acte de patriotisme. On ne peut pas imaginer qu'un homme puisse être aussi barbare de sang-froid. Il sera pendu pour sa peine. Versailles n'est pas tranquille : il y a une animosité affreuse entre les deux quartiers. Celui de Notre-Dame, qui est le plus mauvais, va élire un homme affreux pour maire de la ville. Si on lui rendoit justice, il seroit pendu : il y a contre lui des preuves assez fortes pour le faire exécuter. Voilà les monstres qui ont toujours l'avantage sur les bons et honnêtes gens ; mais dès qu'ils sont portés pour quelque place, on leur applique ce vieux mot d'*aristocrate*, et pour lors le peuple et même beaucoup de gens bien pensants leur refusent leur voix. A Versailles, le quartier Saint-Louis vouloit nommer M. de Lille à la

---

(1) Le baron de Besenval, colonel du régiment des gardes suisses.

(2) Cet homme était le fameux Jourdan *Coupe-tête*, qui se vantait de ce hideux exploit. Justice ne fut pas encore faite de lui à cette époque, après qu'il eut tué deux gardes du corps dans la journée du 5 octobre 89, et se fut plaint de ce qu'on l'avait dérangé pour couper seulement deux têtes.

mairie ; mais on lui a donné ce surnom odieux, et pour lors on lui préférera un monstre. M. Berthier le fils, qui est commandant de la milice sous M. de La Fayette, se conduit à merveille ; eh bien, l'on a déjà voulu le pendre plus d'une fois. Cependant, il faut rendre justice au peuple de Versailles pour le train de mardi ; il y en avoit très-peu de la ville ; c'étoient presque tout ce que nous appelons bandits, que l'on ne connoît nulle part, et qui tombent tout d'un coup dans un endroit sans qu'on les ait vus arriver. Si ce n'étoient pas de si grands monstres, on croiroit que c'est des saints, car cela tient beaucoup du miracle, mais [on] ne peut pas s'y méprendre.

Votre mère a eu la fièvre ces jours passés, et votre sœur est enrhumée ; mais tout cela, au fait, se porte le mieux du monde, et je trouve que la vie que mène votre mère, quoique fatigante, lui fait beaucoup de bien. Elle ne met pourtant pas autant de grands habits que je te l'avois mandé. Adieu, ma pauvre Bombette, aime toujours ta Princesse, qui t'aime de tout son cœur et t'embrasse de même.

LI

A MADAME DE BOMBELLES.

Paris, le 29 janvier 1790.

Comme cette lettre ne verra pas la poste de France, je puis l'écrire avec un peu plus d'aisance. L'Assemblée a mis hier le comble à toutes ses sottises et ses irréligions en donnant aux Juifs la possibilité d'être admis à tous les emplois (1). La discussion a été fort longue, mais les gens

(1) Les Juifs obtinrent droit de cité le 28 janvier.

raisonnables ont eu, comme de coutume, le dessous. Il n'y a encore que les Juifs qui avoient des priviléges qui sont admis; mais vous verrez bientôt que toute la nation aura les mêmes avantages. Il étoit réservé à notre siècle de recevoir comme amie la seule nation que Dieu ait marquée d'un signe de réprobation, d'oublier la mort qu'elle a fait souffrir à Notre-Seigneur et les bienfaits que ce même Seigneur a toujours répandus sur la France, en faisant triompher ses ennemis et leur ouvrant avec joie notre sein. Je ne puis te rendre combien je suis en colère de ce décret. Il faudroit bien mieux se soumettre et attendre avec résignation la punition que le Ciel nous réserve, car il ne permettra pas que cette faute reste sans vengeance. Notre position actuelle prouve bien que Dieu a des jours de vengeance, et que s'il souffre longtemps le mal, il ne le punit pourtant pas avec moins de force, quand l'ingratitude des hommes l'a fait monter à son comble.

Je n'ai pas pu vous écrire, ces deux jours-ci, comme je l'avois compté. Mais, comme je ne vous aurois pas dit autre chose que ce que votre mère mande à votre mari sur l'impossibilité où la Reine est de dire : « Je veux telle chose », que je me console d'être si pressée par l'heure. Je te dirai aussi en abrégé que je ne suis point malheureuse. Il est des moments où je sens plus vivement que d'autres notre position. Mais, au total, Dieu me fait la grâce de la supporter fort bien. Ma vie est trop occupée pour que je souffre des privations que j'ai. Et puis j'espère que le Ciel se laissera toucher par nos prières. Les personnes pieuses de Paris ne cessent pas d'élever leurs mains au Ciel : il ne pourra résister.

Adieu, ma chère petite. Unissez votre bonne âme à toutes celles d'ici. Je vous assure que je vous aime bien tendrement et que je voudrois bien vous savoir sans inquié-

tudes sur l'avenir de vos pauvres enfants. Je vous embrasse comme je vous aime.

Je ne négligerai pas Constantinople; mais que votre mari voie les difficultés, afin seulement de ne pas se flatter inutilement.

J'espère dans peu trouver une occasion pour t'écrire plus longuement.

Ce 31 janvier.

Demon (1) est avec sa belle-mère. J'en ai été fort contente tant qu'elle a été ici.

M. de la Brife, qui devoit porter cette lettre, ne partant pas pour l'Italie, elle a été longtemps sans trouver une occasion. En voici une, et j'en suis bien aise, parce que je pourrai vous dire avec franchise que je suis désolée de la dernière démarche du Roi, que je prévois les suites les plus fâcheuses. Mais comme j'espère beaucoup en la bonté de Dieu, je ne me désespère point, et je continue à vivre au jour le jour. Il est arrivé une chose assez extraordinaire avant-hier. C'était le jour de l'anniversaire du vœu de Louis XIII. Les bonnes âmes de Paris ont fait, ce jour-là, leurs dévotions à Notre-Dame, et nous, par le plus grand hasard du monde, nous avons été y entendre la messe. Il s'est trouvé là une femme de la bourgeoisie qui nous a remis une espèce de consécration de la France, que le Roi, la Reine et tout ce qui était là, a dit pendant la messe. Tous ces hasards me font espérer que Dieu s'en est mêlé, et qu'il nous regardera en pitié. Je te l'envoie, afin que tu la dises aussi.

Puisque tu le sais par d'autres que par moi, je conviens avec toi que la personne que tu as devinée est celle que

(1) Surnom emprunté à la seconde partie du nom de madame de Mérinville de Montiers.

nous avons à craindre; mais comme je crois qu'il ne la méritera pas plus qu'il ne l'a fait jusqu'à ce moment, j'espère qu'il sera moins à craindre que je ne croyois. Cependant, ne t'en flatte pas; les circonstances commandent tellement, les gens qui veulent le mal ont tant de force, et ceux qui voudroient le bien sont si foibles, que l'on ne peut pas se flatter que ce parti ne soit pas toujours subjugué par les autres.

Tu verras, ou tu as déjà vu ce que l'Assemblée a fait pour empêcher ses membres d'occuper aucune place. Je ne sais si c'est un bien. J'ai peur que cela ne serve qu'à les rendre plus enragés. Depuis que le Roi a fait cette démarche, qui le met, dit-on, à la tête de la révolution, et qui, à mon gré, lui ôte le peu de couronne qu'il avoit sur la tête, l'Assemblée n'a pas encore imaginé de faire quelque chose pour lui. Elle suit avec ardeur la destruction du clergé (1). On doit aujourd'hui décider qu'il n'y aura plus d'aîné dans les familles. Enfin les folies se suivent, et le bien n'en résultera certes pas. Nous ne sortons que dans Paris. Mais je ne serois pas étonnée que l'on nous envoyât faire un tour soit à Saint-Cloud, ou peut-être à Fontainebleau. Il feroit bien beau à y être aujourd'hui. Je le pense, mais l'impossibilité d'y être ne me tourmente pas. Tu sais que, dans les voyages, je n'étois pas beaucoup la maîtresse de mes actions. J'en rends grâces à Dieu, parce que cela me fait supporter avec une résignation (que je n'aurois pas eue sans cela), la privation où je suis de ma liberté.

Nous avons été avant-hier aux Enfants trouvés; nous avons été fort bien reçus. L'on a beaucoup crié : « *Vive le Roi!* » et pas mal : « *Vive la Reine!* » Ne t'alarme pas trop

(1) Le 13, l'Assemblée prononça la suppression des vœux monastiques.

sur la santé de M. N. (1), elle est meilleure, et il vivra bien encore un an; et il faut espérer que pour lors tout sera plus calme.

Croyez, ma petite, qu'il auroit été pour moi bien heureux de t'avoir auprès de moi pendant tous ces troubles; mais je crois aussi que plus je t'aime, plus je suis heureuse que tu sois dans un pays tranquille, surtout à cause de tes enfants. Qu'est-ce donc qu'a Charles? Embrasse-les tous de ma part, et crois que je t'aime du plus tendre de mon cœur.

Raigecourt ignore ce que je te mande pour C....., et je ne le lui dirai pas. Ce n'est pas mon secret, et même je ne le sais que par hasard. Ainsi, ne lui en parle pas. Je la trouve mieux depuis quelque temps. Si elle te parloit de l'éducation de son fils, ne la flatte pas sur l'exagération qu'elle y a mise. Tu sens de quel danger cela seroit si elle redevenoit grosse, et ce que tu pourras lui dire lui fera plus d'effet que de tout autre, ayant à peu près les mêmes principes. Car il est presque prouvé que son éducation a été cause de sa mort, et puis l'horreur qu'elle avoit de toute espèce de remède. Elle nous disoit, pendant qu'elle étoit malade, qu'elle consultoit Le Monnier parce qu'il n'ordonnoit rien; que s'il vouloit lui donner des drogues, elle ne les feroit pas. Ne lui parle pas de cela. Je te le mande pour te prouver combien son système étoit exagéré en tout. Mais il faut que je te quitte bien vite pour aller à la messe. J'ai peur de n'être pas prête.

---

(1) Necker. Madame de Bombelles se sentait du penchant pour ce ministre, comme on le verra par la lettre du 8 octobre suivant à madame de Raigecourt. Necker resta aux affaires jusqu'au 4 septembre qu'il donna sa démission.

LII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES, HOTEL DE FRANCE, A VENISE.

Ce 9 février 1790.

Je ne t'écris qu'un mot pour te dire que tu recevras d'ici à quelque temps des épîtres de nous tous, ce qui fait que la poste n'a pas vu notre écriture depuis longtemps. Nous comptions que tu l'aurois plus tôt, mais le sort en a autrement ordonné; tu les auras pourtant, ne t'impatiente pas. Ta tante me charge de te dire qu'elle a reçu ton argent, et ta mère qu'elle se porte bien, à l'exception d'un très-petit mal de gorge, qui ne la retient seulement pas chez elle. Ainsi, tu vois que cela n'est pas inquiétant. Pour ma petite personne, elle se porte fort bien. Elle est maintenant dans l'eau, et, dans peu, elle sera dans le jardin. Adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

On dit que dimanche nous terminerons la journée du jeudi quatre en allant à Notre-Dame chanter un *Te Deum* en son honneur (1). Si ce n'est pas ce jour-là, je ne doute pas que l'on ne nous y mène un autre. Aussi, j'en prends mon parti.

LIII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, ce 16 février 1790.

Voilà, mon cœur, tous les couvents qui peuvent se vider. Si la conscience de ceux qui les habitent est aussi

(1) Le Roi s'était rendu, le 4, à l'Assemblée, y avait fait un discours et protesté de son amour pour la Constitution. Les députés, de leur côté, avaient prononcé le serment civique.

large que celle de l'Assemblée, tout vœu est déclaré nul. Les moines qui voudront conserver leur état iront dans des maisons destinées à les recevoir. Les religieuses qui aimeront leur état resteront dans leur couvent. Elles ont la liberté d'y mourir, mais non pas de s'y renouveler. Un membre a voulu réclamer au nom de sa province; il lui a été répondu que l'Assemblée s'étant fait des principes, ne pouvoit pas écouter les représentations de ses commettants.

Il n'y a rien de fait pour Saint-Cyr, parce que les maisons d'éducation ont été réservées à un autre moment. Du reste, ma petite, tout est fort tranquille. L'Assemblée a été, avant-hier, chanter le *Te Deum* à Notre-Dame. Les chanoines ont quitté leurs stalles par ordre de la Commune, et l'Opéra a chanté le *Te Deum*. On a beaucoup crié *Vive le Roi!* Il n'a pas été plus question de l'Assemblée que si ce n'étoit pas elle qui traversât les rues. Adieu, ma chère petite, je vous embrasse de tout mon cœur.

LIV

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, ce 20 février 1790.

Tu n'auras qu'un mot de moi, ma pauvre Bombe; j'ai été avertie trop tard qu'il y avoit une occasion, et puis j'ai la tête et le cœur si pleins de la journée d'hier, que je n'ai pas trop la possibilité de penser à autre chose : le pauvre M. de Favras, dont tu as peut-être connu l'affaire par les journaux, a été pendu hier. Je souhaite que son sang ne retombe pas sur ses juges; mais personne (à l'exception du peuple et de cette classe d'êtres auxquels on ne peut pas donner le nom d'hommes, tant ce seroit avilir l'humanité) ne comprend pourquoi il a été condamné. Il a eu l'impru-

dence de vouloir servir son Roi, voilà son crime. J'espère que cette injuste exécution fera l'effet des persécutions, et que de ses cendres il renaîtra des gens qui aimeront encore leur patrie et qui la vengeront des traîtres qui la trompent. J'espère aussi que le Ciel, en faveur du courage qu'il a témoigné pendant quatre heures qu'il a été à l'hôtel de ville avant son exécution, lui aura pardonné ses péchés. Priez Dieu pour lui, mon cœur : vous ne pourrez pas faire une plus belle œuvre. Du reste, l'Assemblée est toujours la même : les monstres en sont les maîtres. Enfin, le croirois-tu ? le Roi n'aura pas encore toute la puissance exécutrice nécessaire pour qu'il ne soit pas absolument nul dans son royaume. Depuis quatre jours, l'on s'occupe de faire une loi pour apaiser les troubles, eh bien ! ils ne cessent de s'occuper d'autres choses beaucoup moins essentielles pour le bonheur des hommes. Enfin, Dieu récompensera les bons dans le Ciel, et punira ceux qui trompent le peuple, le Roi, et tous ceux qui, par la droiture de leur caractère, ne peuvent pas se résoudre à voir le mal tel qu'il est.

Adieu, ma petite, je me porte bien, je t'aime bien ; fais-en autant, pour l'amour de ta Princesse, et espérons en un temps plus heureux. Ah ! comme nous en jouirons ! J'embrasse tes petits enfants de tout mon cœur.

Tu sais le règlement fait pour les moines et les religieux. N'en dis rien à personne, mais l'on dit qu'il sortira bien des gens des couvents, et même de religieuses. J'espère que la maison de Saint-Cyr n'éprouvera pas de changement. Mais son sort n'est pas encore décidé.

Ta mère se porte bien.

LV

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 23 février 1790.

Mon Dieu, ma Bombe, que ta lettre m'a mise en colère! J'avoue que j'avois bien tort; mais n'importe, il faut que je te dise pourquoi. J'étois pénétrée de l'injustice de la mort de M. de Favras, de la superbe fin qu'il a faite, de l'amour qu'il a montré à son Roi (qui seul est cause de sa mort). Il y avoit deux jours que je ne pensois qu'à cela, que mon cœur, mon esprit, tout mon être, n'étoient remplis que de cette idée, et je reçois ton épître où tu me dis : *Mais aussi de quoi ce malheureux s'avisoit-il?* Tu juges si ta Princesse, qui ne se donne pas toujours le temps de la réflexion, s'est mise en colère contre cette pauvre Bombe qui n'y pouvoit rien pourtant, et qui, si elle eût été ici, auroit admiré, comme tout ce qui respire dans Paris, et l'injustice de sa mort, et le courage avec lequel il a subi son arrêt. Non, il n'est qu'un Dieu qui puisse le donner. Aussi, j'espère bien qu'il en a reçu la récompense. Le cœur des honnêtes gens lui rend bien l'hommage qu'il mérite. Le peuple lui-même, le peuple, qui demandoit à grands cris sa mort, le lendemain, et même en revenant de l'exécution, disoit : Mais il a protesté de son innocence sur la potence; c'est pourtant bien mal de ne l'avoir pas descendu. Tu verras dans les journaux tout ce qu'il a dit de touchant. Au fait, mon cœur, aux yeux de tout le monde, même aux yeux des gens de loi, il n'y a point eu dans ses interrogations la moindre preuve qu'il ait voulu faire assassiner MM. La F. et B. [1]. Mais il falloit

[1] La Fayette et Bailly.

effrayer ceux qui voudroient servir le Roi ; mais il falloit du sang au peuple, et le sang d'un homme à qui l'on pût donner le nom d'*aristocrate*. Voilà, mon cœur, voilà les véritables causes qui ont conduit ce malheureux à la mort, et les journées du 5 et du 6 restent impunies ! Et une autre affaire du même genre, qui est au Châtelet depuis trois mois, reste aussi dans l'oubli ! Cependant, j'aime à croire que les juges ont eu des preuves que nous ne connoissons pas. Je ne t'ai plus reparlé de M. Albert de Rions, parce qu'il s'est passé tant de choses que je n'y ai plus pensé. L'Assemblée est occupée, dit-on, à donner au pouvoir exécutif de la force ; et, pour cela faire, ils vont rendre un décret qui donnera plein pouvoir aux municipalités. Voilà comme on sert le Roi, ou, pour mieux dire, comme on l'abuse. Voilà le prix de tous les sacrifices qu'il fait journellement ; voilà la manière dont on veut calmer son royaume en donnant toute la puissance aux gens qui sont ou gagnés, ou trop poltrons pour en faire usage. Enfin, ma petite, Dieu veut manifester la gloire et la bonté qu'il accorde à la France. Je l'espère, il se laissera fléchir par les prières que l'on ne cesse de lui offrir. Adieu, ma petite, je vous embrasse du plus tendre de mon cœur. Je crois que cette lettre pourra bien... (Deux mots manquent, arrachés avec le cachet.)

LVI

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 1er mars 1790.

Bonjour, Bombe, comment te portes-tu ? tous tes petits enfants, etc. ? Pour nous, nous nous portons assez bien. Nous attendons M. le duc d..... ces jours-ci. Tout le

monde dit qu'il va revenir. J'ignore la raison de ce retour.

Hier, il a été décrété que le Roi étoit chef suprême de l'armée, comme en Angleterre. Ce seront les législatures qui décideront de la somme qu'il faut pour l'entretien de ladite armée. Les troupes étrangères ne pourront être admises que par un décret de l'Assemblée, sanctionné par le Roi. Toutes les classes d'hommes seront admises aux emplois. Tous les soldats seront regardés comme citoyens actifs. On ne pourra être destitué de son emploi que par un jugement. Cet article n'est pas encore arrêté. Mais je crois qu'il passera peut-être avec quelques amendements. L'affaire des îles se traite aujourd'hui. Tu sais sans doute qu'elles se regardent comme libres et surtout indépendantes de l'Assemblée. J'ignore ce qu'il y aura eu de décidé. Je n'ai que le temps de t'écrire un mot. Je fais mes dévotions demain, et cela me prend un peu de temps, outre que je n'en ai guère. Aussi, je suis bien contente lorsque je puis attraper une heure de plus dans ma journée à être chez moi. J'ai, depuis cette semaine, repris ma peinture. Elle m'amuse, m'occupe et me distrait, et je puis t'assurer que l'on a besoin de tout cela.

Nous ne savons pas encore si l'Empereur est mort (1), il y a à parier que c'est une affaire faite. Comme l'Europe va être culbutée ! On dit sa nièce morte en couches ; je la trouve bien heureuse, sans cependant envier son sort. Comme j'ai toujours été curieuse, je voudrois voir la fin de cette révolution. Cependant, si le temps des persécutions pour la religion alloit revenir, ah ! je demanderois au

(1) C'est de l'Empereur Joseph II qu'il est question. Il était mort depuis le 20 du mois précédent. Il faut que les communications entre les deux états aient été alors bien peu rapides pour que la nouvelle de cet événement, qui devait intéresser si fort la cour de France, n'y fût pas encore arrivée, malgré la facilité qu'ont les mauvaises nouvelles à se répandre. Or, la date de la lettre de la Princesse est très-nettement écrite de sa main, et il ne saurait y avoir équivoque.

Ciel de me faire la grâce de me retirer de ce monde avant, car je ne me sens pas du tout le courage pour les supporter. Il est vrai qu'il y a un vieux proverbe qui dit qu'à brebis tondue Dieu mesure le vent, et je ne doute pas que ce ne fût là le moment de le vérifier, si le cas y échoit. Tu vas me croire un peu folle. De peur que tu ne découvres que ce n'est pas un jugement téméraire, je te quitte en t'embrassant de tout mon cœur.

LVII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, ce 15 mars 1790.

On dit que l'on va faire revenir M. de Calonne, que les jacobins le veulent. Je ne sais pas si cela passera. Adieu, ma petite; je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

LVIII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 30 mars 1790.

Je ne t'écris qu'un mot, ma chère petite, parce que je n'ai pas le temps, et puis parce que je t'écrirai un autre jour. Nous nous portons toujours tous bien. La lettre que tu m'annonces de toi me fait grand plaisir : nous ne l'avons pas encore reçue; mais cela viendra.

Je suis tout étonnée que quelqu'un revienne en France. Je crois que si j'en étois dehors, cela seroit pour longtemps. Il seroit fâcheux que tout le monde pensât de même, car

notre pauvre patrie seroit encore plus malheureuse. Adieu, mon cœur. Je vous embrasse bien tendrement. Je voudrois bien que tu fus (*sic*) débarrassée de ce tas d'étrangers qui vous viennent. Ma nièce fait sa première communion le mercredi de Pâques. Priez Dieu pour elle.

LIX

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, le 14 ou 15 avril 1790.

Comme je crains, mon cœur, de n'avoir pas le temps de vous écrire mardi, je commence toujours aujourd'hui. Il y a bien longtemps que je n'ai causé avec toi. La quinzaine de Pâques en a été cause. Depuis, nous avons eu des secousses qui m'ont ôté la possibilité de penser qu'il étoit jour de poste. Mardi dernier, le clergé et le peu de noblesse et des communes qui soient du bon parti ont désiré que l'Assemblée déclarât que la religion catholique, apostolique, romaine, soit la seule dont le culte fut public en France. Jamais l'autre parti n'a voulu; et comme malheureusement ils ont plus d'esprit que les autres, ils ont pris une tournure capable d'en imposer à bien des gens. Ils ont dit qu'ils avoient trop de respect pour la religion pour rien prononcer sur cela, et que le soin qu'ils prenoient de payer le culte prouvoit assez leurs sentiments. Le clergé a réclamé au nom de toute l'Église, et doit signer cette réclamation. Le bon parti s'assemble aux Capucins : on leur a jeté des pierres; mais la garde nationale se conduit fort bien pour eux. Tout le monde entre aux Capucins, pour que l'on puisse bien connoître les complots aristocrates, dont on n'auroit pas manqué d'orner les papiers publics. Le jour que l'Assemblée a marqué

tant de respect pour la religion, le jardin étoit rempli de ces figures du mois de juin [1789], qui faisoient des motions terribles (1). Le vicomte de Mirabeau et M. de Cazalès ont manqué d'être tués par des gens qui étoient plastronnés jusqu'aux dents. La garde les a sauvés. L'abbé Maury a pensé être tué (2). Il s'est réfugié dans une maison où un député est venu le voir pour prendre part au risque qu'il avoit couru, et en même temps lui proposer une chaise de poste pour passer en pays étranger, que le hasard avoit fait trouver là à point nommé. Il ne l'a point acceptée. La garde qui vint à son secours le fit sortir de cette maison avec un manteau d'uniforme sur lui et un bonnet de grenadier. Il ne voulut point de garde chez lui. Le lendemain, en sortant de l'Assemblée, il fut embrassé par les poissardes et assommé de bouquets.

Les assignats sur le bien du clergé sont passés à trois pour cent d'intérêt (3). De ce moment, les effets ont augmenté et le prix de l'argent diminué ; cela va faire aller les affaires pendant quelque temps, et puis nous retomberons, parce que, de l'aveu de tout le monde, l'opération est mauvaise.

Tu as bien tort, mon cœur, de me parler de mon courage ; je vous assure qu'il est bien moins grand que l'on ne pense. Je trouve qu'il faut en avoir bien peu pour supporter ce que l'on ne peut empêcher, et voilà mon histoire. Mais c'est toi, ma petite, qui en as un bien grand. Envisager de sang-froid l'infortune de son mari et de quatre enfants, voilà ce que la religion peut seule faire

(1) Allusion aux brûleurs des barrières, vainqueurs de la Bastille, assassins du marquis de Launey, de Flesselles, de Foulon et de Berthier.

(2) C'est alors que, menacé par des sicaires d'être mis à la lanterne, il leur dit ce mot si connu : « En verriez-vous plus clair ? »

(3) Le nombre, la forme, la fabrication des assignats et le remplacement par ceux-ci des billets de la Caisse d'escompte furent déterminés par une loi, le 17 avril.

supporter. Voilà ta position ; et peut-être même est-elle encore plus déchirante que si tu avois vraiment subi tous les revers de l'infortune, parce que tu les crains toujours, parce qu'en faisant des sacrifices, tu te dis toujours : Il viendra un temps peut-être où il faudra que j'en fasse encore plus. Mon Dieu ! mon cœur, que je voudrois te voir sortie de cette position affreuse, toi qui mérites tous les bonheurs, et toi qui ferois un si bon usage de la fortune ! Enfin, mon cœur, espérons en un temps plus heureux ; éloignons, s'il est possible, toutes les tristes réflexions et abandonnons-nous à la Providence, qui sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Que j'aurois été aise si tu avois pu venir passer deux mois ici ! mais ce seroit une folie dont il faut faire le sacrifice. Adieu, ma chère petite, je vous embrasse de tout mon cœur. Tous tes parents se portent bien.

LX

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 27 avril 1790.

J'ai reçu ta lettre qui n'étoit point datée, l'autre ne m'est pas encore parvenue. Que ton mari ne fasse pas ce qui lui est proposé avant que tu aies reçu de mes nouvelles. Ta mère est dans le chagrin à cause de la mort de l'abbé Colignon. Sa santé est toujours bonne. Elle a été passer deux jours à Montreuil et à Saint-Cyr. Ta tante me rendra compte de sa conversation avec M. Durney. J'espère qu'il sera plus raisonnable que sa lettre. Adieu, je n'ai pas le temps de t'en dire plus long. Comment va ce bijou d'Henry ? Je t'embrasse de tout mon cœur.

LXI

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, ce 27 avril 1790.

Ton mari feroit une haute sottise, ma chère enfant, s'il acceptoit la proposition de Mon..... (1), non pas que celui-ci n'ait parfaitement raison dans ce qu'il entreprend, mais parce que les quatre enfants que tu possèdes et ton peu de fortune ne peuvent pas permettre à ton mari de faire des sacrifices. S'il pouvoit, par son influence, amener beaucoup de gens dans son parti, il feroit bien de tout sacrifier pour cela, parce que certainement il en seroit un jour récompensé; mais comme il seroit seul, qu'il courroit le risque de perdre son ambassade, et par conséquent de se ruiner à jamais, de te laisser mourir de faim pendant le temps qu'il seroit avec Mon.....; toutes ces raisons doivent l'empêcher d'accepter ce que son zèle et son amour pour sa patrie le porteroient à faire. Nous sommes à peu près d'accord pour le fond; on est du même avis : il n'y a que l'instant pour lequel nous disputons, et voilà ce qui malheureusement fait beaucoup de tort aux projets, parce que cela les retarde beaucoup.

Prie Dieu, ma chère enfant, qu'il nous envoie son Esprit-Saint. Nous sommes bien mal, et tous les jours nous le sommes un peu plus. Nous laissons tout faire, et ce qu'il y a de pis, c'est que nous persuadons à tout le monde que nous ne sommes pas fâchés de ce qui se passe. On nomme beaucoup M. de La Fayette pour dictateur; car le résultat de ce bel amour pour le Roi sera de le

(1) *Monsieur.*

déclarer imbécile, et de lui donner un Mentor. Ce qui m'afflige de tout cela, c'est que les honnêtes gens se découragent en voyant qu'ils ne seront jamais soutenus, et finiront par nous camper là. Encore si nous avions notre liberté! Mais être toujours entourés de gens qui vous espionnent, qui vous tiennent dans votre cage, tout cela, si ce n'étoit pas la volonté de Dieu, il y auroit de quoi se bien impatienter! Mais s'il veut se venger de nous, nous aurons beau faire, il en sera toujours le maître, et ce qui me désole c'est que la religion perd beaucoup. La vente des biens du clergé en sera la fin. J'espère encore que les provinces ne souffriront pas que l'on y touche; mais les enragés savent si bien venir à bout de ce qu'ils veulent, que j'ai bien peur qu'ils ne réussissent. Tâchons pourtant, mon cœur, de ne pas nous décourager. Supportons la pénitence que Dieu nous envoie. Tu n'as pas besoin que l'on t'excite au courage, car tu en as beaucoup; mais cela fait du bien de se rappeler qu'il faut nécessairement en avoir.

J'espère bien que M. Durney n'exigera pas de toi ce qu'il te demande. Mais s'il avoit l'âme assez dure pour cela, il me semble que ton mari feroit mal de donner sa démission. Il vaudroit mieux qu'il soutînt mal la dignité du nom françois que d'être réduit à rien. Il pourroit pour lors vivre dans une petite campagne et ne pas tenir d'état. Mais il n'y a rien de pis que de n'avoir pas de quoi à mettre sous sa dent. Il y a à parier qu'on ne lui donneroit pas de retraite, ou, si on lui en donne, elle sera mal payée, et M. Durney aura de même le droit de s'en emparer, et tu te trouverois encore sans rien au monde. Que ton mari sacrifie donc la vaine gloire attachée autrefois au nom françois, pour ne pas réduire lui et ses enfants à mourir de faim. Je suis convaincue que Durney n'est que l'agent de ceux qui en veulent à ton mari. Raison de plus pour

que ton mari ne suive pas sa première idée. Calculez bien tout cela, ma petite; mandez-moi ce que vous ferez, et croyez que, dans tous les temps, mon amitié pour toi sera la même, et que je gémis bien, dans ce moment, de ne pouvoir pas faire pour toi tout ce que je voudrois pour te rendre heureuse comme tu le mérites. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Je n'ai pas reçu ta première lettre; comment s'appeloit l'homme qui devoit l'apporter?

LXII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, ce 1er mai 1790.

Tu es bien plus parfaite que moi; tu crains *la guerre civile;* moi, je t'avoue que je la regarde comme nécessaire : premièrement, je crois qu'elle existe, parce que toutes les fois qu'un royaume est divisé en deux partis, et que le parti le plus foible n'obtient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller, il m'est impossible de ne pas appeler cela une guerre civile. De plus, jamais l'anarchie ne pourra finir sans cela; et je crois que plus on retardera, plus il y aura de sang répandu. Voilà mon principe. Il peut être faux; cependant, si j'étois roi, il seroit mon guide, et peut-être éviteroit-il de grands malheurs. Mais comme, Dieu merci, ce n'est pas moi qui gouverne, je me contente, tout en approuvant les projets de mon frère, de lui dire sans cesse qu'il ne sauroit être trop prudent et qu'il ne faut rien hasarder.

Je ne suis pas étonnée que la démarche que le Roi a

faite le 4 février (1) lui ait fait un grand tort dans l'esprit des étrangers. J'espère pourtant qu'elle n'a pas découragé nos alliés, et qu'ils auront enfin pitié de nous. Notre séjour ici nuit beaucoup aux affaires. Je voudrois pour tout au monde en être dehors, mais c'est bien difficile. Cependant, j'espère que cela viendra. Si j'ai cru un moment que nous avions bien fait de venir à Paris, depuis longtemps j'ai changé d'avis; mais, mon cœur, si nous avions su profiter du moment, croyez que nous aurions fait beaucoup de bien. Mais il falloit avoir de la fermeté; mais il falloit ne pas avoir peur que les provinces se fâchassent contre la capitale; il falloit affronter les dangers : nous en serions sortis vainqueurs.

LXIII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 4 mai 1790.

Je t'ai beaucoup écrit la semaine passée, ce qui fait que tu n'auras qu'un mot de moi aujourd'hui. Ta mère va bien; elle a été passer trois jours à Montreuil, à Saint-Cyr et à Vitry, cela lui a fait du bien, en la dissipant un peu du chagrin que lui a procuré la mort du pauvre abbé Colignon. Comment va ton petit avorton d'Henry? Étouffe-t-il toujours? A-t-il sa seconde dent? Enfin es-tu sans inquiétude pour lui? Je t'assure qu'il faut t'aimer beaucoup pour s'occuper d'un vilain enfant comme cela; mais comme tu prétends que tu l'aimes, il faut bien le croire et désirer son malheur en désirant qu'il habite cette terre maudite avant que de jouir des douceurs du Ciel. Tout est

(1) Sa présence à l'Assemblée pour jurer de défendre la Constitution.

tranquille ici, mais en Bourgogne il n'en est pas de même : on y assassine avec une recherche de cruauté abominable. Mon Dieu, quand est-ce que cela finira? Il y a eu, avant-hier, un prône à Saint-Sulpice, qui avoit rapport au moment. On dit qu'il étoit superbe, et bien capable d'animer le zèle des pasteurs et des bonnes âmes. Te voilà tout au beau milieu de ton carnaval ; je t'en fais mon compliment, et t'y laisse en t'embrassant de tout mon cœur.

LXIV

A MADAME DE BOMBELLES.

Paris, ce 18 mai 1790.

Tu auras vu par les papiers publics, ma chère enfant, qu'il avoit été question de ton mari à l'Assemblée, mais tu auras su en même temps que l'on n'avoit pas seulement écouté M. de Lameth. Ainsi, mon cœur, cela ne doit pas t'inquiéter. Il y avoit quelqu'un qui, à propos du discours de M. de Lameth, disoit qu'apparemment il craignoit que ton mari ne rendît Venise aristocrate, puisqu'il ne vouloit pas qu'il y restât. J'ai trouvé ce propos charmant. Ta mère, qui assurément n'est pas froide sur tes intérêts, n'est point agitée de ce qui s'est passé. Ainsi, mon cœur, laisse gronder l'orage sans te troubler.

Je t'envoie une lettre pour une femme que tu dois voir dans peu. Tu me manderas comment tu l'auras trouvée. Je te vois d'ici te (*sic*) changeant toutes les deux en fontaines. Dis à sa nièce bien des choses de ma part sur la perte qu'elle vient de faire. Et puis, parle beaucoup, avec le mari, de son corps, et tu seras aussi heureuse qu'il soit possible de l'être dans ce moment-ci. Pour moi, j'éprouve

une vraie jouissance lorsque j'en reconnois quelques-uns dans les galeries.

Nous sommes enfin sortis de notre tanière. Le Roi va, je crois, monter à cheval pour la troisième fois, et moi j'y ai déjà monté une. Je n'ai pas été très-lasse, et je compte recommencer vendredi. Je vais ce matin à Bellevue (1). J'ai le besoin de voir un jardin anglois, et j'y vais pour cela. Pendant ce temps-là, l'Assemblée s'occupera d'ôter au Roi le droit de faire la paix ou la guerre. Bientôt, je pense qu'on lui ôtera le droit de porter sa couronne, car c'est à peu près tout ce qui lui reste. Tu sais sans doute ce qui se passe en Dauphiné et dans les provinces adjacentes. La mort de De Bossette fait horreur. Qu'est-ce qu'il étoit au mari de ta nièce? Adieu, ma petite, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Comment va ton petit monstre d'Henri?

J'oubliois de te parler de la raison de ton mari. J'en suis édifiée, touchée et enchantée. Je voudrois savoir ta réforme faite, parce que c'est toujours un moment désagréable.

Le refus du renouvellement de l'Assemblée, en avril, avait été l'occasion de troubles dans le Midi. D'un côté, en mai, le peuple massacrait le commandant de Voisin, et la garde nationale envahissait les forts de Marseille. De l'autre, à Nîmes et à Montauban, on tuait ceux qu'on nommait les *patriotes*.

---

(1) Le château de Bellevue, bâti en 1748, près de Sèvres, en regard de la Seine, pour la marquise de Pompadour, sur les dessins de l'Assurance, fut achevé en 1750. Sept ans après, la marquise le céda à Louis XV, qui le donna à *Mesdames de France*. Les jardins avaient été plantés sur le tracé de De l'Isle. Le parc à l'anglaise contenait près de cent arpents et était terminé, au bas de la montagne, par une bonbonnière fort jolie appelée *Brimborion*. Rien de tout cela n'existe plus aujourd'hui. Des avenues, bordées de maisons de campagne, ont été percées dans les jardins, et d'autres maisons occupent l'emplacement des anciens bâtiments princiers.

Le château de Bellevue, résidence de *Mesdames* jusqu'à leur émigration, était un foyer de dénigrement contre la Reine.

LXV

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 22 mai 1790.

Je t'envoie, mon cœur, un fier paquet pour ton mari. S'il a la patience de le lire tout entier, j'aurai une haute idée de lui, car j'ai été effarouchée de sa taille. Je n'ai que le temps de te dire un mot, et je l'emploierai à te dire qu'il est impossible d'être plus maussade que nous. Tu dois en savoir quelque chose. Ton mari aura bien le temps de recevoir beaucoup d'ordres de ma part, et j'en enrage, quoique je tienne pourtant à ce qu'il suive mon conseil. Je suis fâchée qu'Armand vous ait parlé de sa tante comme il vous en a parlé. Elle a fait une folie, j'en conviens, mais ce n'est pas à ses parents à la publier, d'autant qu'elle ne doit rester que quelques jours à [le nom est en blanc]. Le Roi n'a pas le droit de faire la guerre et la paix : il la déclarera au nom de la Nation, mais il sera chargé des négociations et de nommer aux places. Hier que ce fameux décret a été rendu, tous les enragés ont passé sous nos fenêtres, au milieu des acclamations publiques, et des félicitations d'environ vingt mille âmes qui étoient dans le jardin ; et les colporteurs, en vendant le décret, crioient que la Nation avoit gagné Tu juges comme cela faisoit plaisir à entendre. Adieu, mon cœur, tâche de donner plus de thés que de dîners. Je t'embrasse de tout mon cœur. J'ai reçu la lettre que tu m'as écrite par M. de Choiseul. Ce que vous m'en dites m'étonne bien, car il fut parfait l'année passée (1).

(1) « M. le duc de Choiseul avoit scandaleusement démocratisé à Venise, parce qu'il étoit soufflé par un M. de la Goublaye, capitaine de son régiment, devenu, de chaud royaliste, enragé révoluteur. » (*Note de M. de Bombelles.*)

LXVI

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 1er juin 1790.

Je n'ai que le temps de te dire un petit mot, grand comme rien. Tu dis que cela vaut toujours mieux que de n'en pas recevoir, voilà pourquoi je te l'adresse. Je ne te parlerai pas de la proclamation faite au nom de la loi et du Roi : les journaux t'en rendront compte; et lorsque tu l'auras lue avec attention, tu sauras ce que j'en pense (1). Ainsi, je n'ai pas besoin de te le dire.

Nous allons vendredi à Saint-Cloud passer deux jours, et puis nous y retournerons. Jeudi nous serons un petit peu lasses. La procession est plus fatigante que celle de Versailles, et tous les députés y seront. Cela ressemblera beaucoup à l'ouverture des États. Adieu, ma petite, je t'embrasse de tout mon cœur, et t'aime beaucoup.

P. S. Comme une bête, j'ai jeté ma lettre dans mon bain, heureusement elle peut encore se lire.

LXVII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Paris, ce 9 juin 1790.

J'ai eu le plaisir d'aller à Saint-Cyr, mon cœur : juge qu'est-ce qui a été contente ! Il est impossible d'être reçue

(1) Proclamation du droit national de paix et de guerre enlevé au Roi.

d'une manière plus touchante. Toutes les classes se sont rangées dans le corridor qui va à la communauté; et là, il a fallu que la Princesse parlât. Elle avoit un peu le cœur serré. Ces pauvres petites demoiselles pleuroient et avoient l'air bien contentes. Ces pauvres dames l'étoient bien. Pour moi, je l'étois dans le fond de l'âme, mais je ne crois pas que mon visage l'exprimât bien. Plusieurs sentiments m'occupoient; et si j'étois belle dame, je pourrois dire qu'ils me portoient à une certaine mélancolie un peu triste. En rentrant, j'ai su qu'il avoit pensé m'arriver une bonne aventure. Je n'ai pas pour habitude de prêter des chevaux à M. l'officier qui me garde. Cela a choqué celui-là, ainsi que ses chasseurs. En conséquence, ils vouloient couper les traits de ma voiture. Heureusement j'étois partie lorsqu'ils ont formé ce petit projet; mais, pour s'en venger, le lendemain il s'est campé sur le cheval de mon page, sans seulement lui dire : Dieu vous bénisse! La garde a trouvé cela par trop fort, et il a été puni. Pareille chose n'arrivera plus, parce que j'ai déclaré à M. de La Fayette que je n'avois pas de chevaux à prêter à ces messieurs, et que je le priois de donner des ordres pour qu'il n'y eût plus de querelle, ce qu'il m'a dit qui seroit fait. Cela est tombé sur un mauvais sujet dont on voudroit, à ce que l'on dit, être débarrassé.

Sais-tu que nous avons passé deux jours à Saint-Cloud! cela m'a fait bien plaisir. C'est de là que j'ai été à Saint-Cyr. Nous y retournerons vendredi, et j'espère que nous y passerons au moins dix jours. Je ne loge pas où tu m'as vue; je suis de l'autre côté du vestibule. J'ai une fenêtre qui donne dans un petit jardin fermé; cela fait mon bonheur. Il n'est pas si joli que Montreuil, mais au moins l'on y est libre, et l'on y respire un bon air frais qui fait un peu oublier tout ce qui est autour de soi, et tu conviendras que l'on en a souvent besoin. Nous avons été à la

procession ; elle est un peu fatigante. Il y eut des applaudissements et des cris de : *Vive le Roi et la Reine!* qui dans toute autre occasion feroient grand plaisir ; mais dans celle-ci l'indécence de voir applaudir, quand on ne se mettoit pas seulement à genoux devant le Saint-Sacrement, révoltoit d'une manière affreuse. J'espère qu'à la petite Fête-Dieu cela ne se passera pas de même. Adieu, ma chère petite. Priez pour nous, qui en avons tant besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Les petits vont-ils bien ? De Grille et Crécy (1) m'ont paru en bonne santé.

LXVIII

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 13 juin 1790.

Je me dépêche de commencer ma lettre par te donner des nouvelles de la Vicomtesse (2). Je n'ai jamais eu l'intention de ne te pas répondre sur elle. Je ne connois pas une raison qui puisse m'en empêcher. Je te dirai donc qu'elle est tranquillement au mont Notre-Dame, où l'on est fort calme, quoique les villes d'alentour ne le soient pas trop, à cause des assemblées primaires.

Je ne vous parle pas nouvelles, parce que je n'ai pas le temps, et puis je glisse dessus les détails, tant que je puis. Je trouve que c'est bien assez de savoir en gros ce qui se passe. Nous sommes à Saint-Cloud pour huit jours. Il y fait un temps superbe. J'ai un petit jardin fermé, sous la fenêtre de ma chambre, où je passe une grande partie de

---

(1) Denise-Henriette de Crécy, Dame de Saint-Louis, qui avait fait profession le 12 mai 1767 et qui sortit à la suppression de la maison de Saint-Cyr.

(2) La vicomtesse de Montiers de Mérinville, Dame pour accompagner Madame Élisabeth.

mon temps, et qui me rend fort heureuse. Je vais monter à cheval ce soir; ainsi, tu vois que je me secoue tant que je puis.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez de la comtesse D. (1). Dans une personne d'esprit comme elle, il est bien difficile que le malheur ne ramène pas à Dieu. Le Ciel t'a peut-être réservé le bonheur de consolider son ouvrage. N'en néglige aucune occasion. Ce sera une jouissance et une récompense de toutes tes vertus. Je suis bien aise que ta réforme soit faite, tiens bon pour que ton mari ne veuille pas trop bien recevoir toute la famille; songe que M. Durney ne trouveroit pas cela bon : je le sais d'une manière positive. Adieu, ma chère petite; je te quitte pour faire ma toilette pour dîner. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Ta mère est en très-bonne santé.

LXIX

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 27 juin 1790.

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, ma petite Bombelinette. Aussi je prends ce soir les avances, afin de n'être pas prise au dépourvu par la poste, comme il arrive souvent lorsque l'on a assez de goût pour la sainte paresse. Je ne vous parlerai pas de tous les décrets que l'on rend à la journée, et surtout de celui d'un certain samedi dont je ne sais plus le quantième. Il afflige peu des personnes qu'il attaque, mais bien les malveillants et ceux qui l'ont rendu, car il est devenu le sujet de la dissipation des sociétés. Pour moi, j'espère bien m'appeler mademoiselle

(1) La comtesse Diane de Polignac, chanoinesse, sœur du duc Jules.

Capet, ou Hugues, ou Robert, car je ne crois pas que je puisse prendre le véritable, celui de France. Cela m'amuse beaucoup; et si ces messieurs vouloient ne rendre que de ces décrets-là, je joindrois l'amour au profond respect dont je suis pénétrée pour eux. Tu trouveras mon style un peu léger, vu la circonstance; mais comme il ne contient pas de contre-révolution, tu me le pardonneras. Loin d'y penser, nous allons nous réjouir dans quinze jours avec toutes les milices du Royaume pour célébrer les fameuses journées du 14 et du 15 juillet, dont peut-être tu as entendu parler. On apprête le Champ de Mars. Il pourra contenir six cent mille âmes. J'espère, pour leur salut et pour le mien, qu'il ne fera pas le chaud qu'il a fait la semaine passée; car je crois que la messe que nous entendrons en ce moment pourroit être mal entendue, vu que, pour ma part, avec l'amour que j'ai pour le chaud, je crois que j'y crèverois. Sans cela, j'espère bien n'y pas laisser mon pauvre corps, qui pourroit bien, en quittant cet endroit, ne pas se rafraîchir de quelque temps; mais au contraire j'espère bien le ramener tout comme il y aura été. Pardonne-moi toutes ces bêtises; mais j'ai tant étouffé la semaine passée, et à la revue de la milice, et dans mon petit appartement, que j'en suis encore toute saisie. Et puis, il faut bien rire un peu, cela fait du bien. Madame d'Aumale me disoit toujours, dans mon enfance, qu'il falloit rire, que cela dilatoit les poumons.

J'achève ma lettre à Saint-Cloud. Me voilà rétablie dans le jardin, mon écritoire ou mon livre à la main; et là je prends patience et des forces pour le reste de ce que j'ai à faire. Ta mère, que je viens de quitter, se porte très-joliment. Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. As-tu sevré ton petit monstre, et comment l'en trouves-tu?

LXX

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 10 juillet 1790.

J'ai reçu ta lettre par ce Monsieur qui est retourné à Venise, mais trop tard pour y pouvoir répondre, en ayant une autre à écrire plus pressée. Nous touchons, ma chère enfant, comme le dit la chanson, au moment de la crise de la Fédération. Elle aura lieu mercredi; je suis bien convaincue qu'il ne s'y passera rien de très-fâcheux. M. le duc d'Orléans n'est pas encore ici, peut-être y sera-t-il ce soir ou demain; peut-être ne reviendra-t-il jamais. J'ai l'opinion que c'est à peu près indifférent. Il est tombé dans un tel mépris que sa présence sera cause de peu de mouvement. L'Assemblée paroît décidément séparée en deux partis, celui de M. de La Fayette et celui de M. le duc d'Orléans, autrement appelé celui des Lameth. Je dis cela parce que le public le croit; moi j'ai l'opinion qu'ils ne sont pas aussi mal ensemble qu'ils veulent le paroître. Que cela soit ou que cela ne soit pas, il paroît que celui de M. de La Fayette est beaucoup plus considérable, et cela doit être un bien, parce qu'il est moins sanguinaire, et paroît vouloir servir le Roi en consolidant l'ouvrage immortel dont Target accoucha le 4 février de l'an 90 (1).

(1) Target, membre du comité de Constitution, en avait été le plus habituel rapporteur, et c'est ce qui avait donné lieu à ses détracteurs de se railler de ses longs et fastidieux discours. Les plaisants disaient qu'il était en couches; tout le monde parla des couches de Target et de la *Targetine constitutionnelle* qu'il devait mettre au jour. Et comme, disait-on, cet enfantement devait causer une souffrance cruelle, on alla jusqu'à répandre de la paille et du fumier à la porte de sa demeure, pour que le bruit des voitures ne pût nuire à son travail et à son repos.

Toutes les réflexions que tu fais sur le séjour du..... (1) sont très-justes, il y a longtemps que j'en suis convaincue ; celles qui suivent sont bonnes à suivre, sont même nécessaires. Mais de tout cela il n'en sera rien, à moins que le Ciel ne s'en mêle. Prie-le bien fort pour cela, car nous en avons grand besoin. Cela me fait bien de la peine, parce que j'ai une certaine frayeur que l'ennui ne gagne tant que l'on ne puisse résister au désir de s'amuser un peu, et d'une manière qui peut être ou fort utile ou fort malheureuse pour l'éternité. Le choix est difficile à faire dans deux choses aussi rapprochées que celles-là, quoiqu'au premier coup d'œil elles paroissent fort dissemblables. Mais ton esprit est si fin, si juste, qu'il apercevra sans peine le point qui les unit sans que je me donne la peine de le démontrer. Si tu me trouves le sens commun, il faut convenir que tu seras bien indulgente.

L'Assemblée a décrété hier que le Roi seroit seul avec elle dans la fédération, le président à sa droite ; le reste de sa famille sera, je crois, aux fenêtres de l'École militaire. Le Roi avoit désiré d'en être entouré, mais, comme de raison, on n'a pas pris garde aux désirs de celui qui n'a de pouvoir que par celui que la Nation lui délègue. Tu sais que j'ai le bonheur de connoître beaucoup un des membres de cette auguste famille du siècle passé ; eh bien, je vous fais part que tout cela lui est bien égal : elle n'en est affligée que par rapport à la Reine, pour qui c'est un soufflet donné à tour de bras, et d'autant mieux appliqué qu'il a été ménagé de loin, et que jusqu'au dernier moment on avoit dit au Roi que le contraire passeroit.

Je suis fâchée de penser que tu n'es plus à la campagne, parce que cela te fait du bien et du plaisir ; mais je suis bien édifiée de ta résignation et de ton amour pour tes

(1) Allusion au séjour du Roi, dont la Princesse désirait le départ de Paris.

devoirs. J'espère que tes enfants te ressembleront et serviront Dieu et leur maître comme de bons chrétiens, et tes enfants doivent servir l'un et l'autre, ayant de si bons exemples sous leurs yeux. A propos, je suis bien fâchée que ma phrase t'ait déplu, ce n'étoit pas mon intention, comme tu peux bien l'imaginer. Je n'ai pensé qu'au temps qu'il y avoit que ton mari ne s'étoit occupé de ce métier qui demande un peu de pratique, surtout s'il le suivoit dans la position où il est (1). Mais je te fais réparation, et te dirai que je suis convaincue que le zèle que certainement il y mettroit pourroit suppléer à ce qui lui manqueroit de science, si par hasard il en avoit perdu. Mais je ne puis te dissimuler que, malgré la grandeur de tes sentiments, je ne me soucie point du tout que ton mari soit appelé. J'ajouterai que je ne crois pas qu'il le doive en conscience, parce que son sort est fixé et qu'il ne peut le changer sans tout abandonner de bonne volonté ou de force. Pèse encore cette réflexion, et sois bien convaincue que je n'ai jamais eu le désir de te faire de la peine, notre amitié est trop vraie pour que tu puisses en douter. Tes parents se portent bien. Je t'embrasse de tout mon cœur; je suis bien fâchée de ce que tu me mandes de Font[enilles]. J'espère que tu te trompes; si cela étoit, que nous serions ou bêtes ou malheureuses! etc. Mais plus j'y réfléchis, ainsi qu'à ses propos, et moins je le crois.

M. de N., je crois, n'avoit pas besoin des conseils de l'homme dont tu me parles pour le rejoindre. Je crois que l'autre n'auroit pas souffert un séjour plus long, mais c'est toujours fort bien à lui de l'avoir senti. S'il pouvoit de même se persuader de rester toujours où il est avec l'autre, cela seroit bien heureux pour tout le monde.

---

(1) « Il étoit question de m'employer militairement à la suite de M. le comte d'Artois, et Madame Élisabeth le voyoit avec peine. »
(*Note du marquis de Bombelles.*)

LXXI

A MADAME DE BOMBELLES, A VENISE.

Ce 26 juillet 1790.

Je n'ai que le temps de vous écrire un mot, ma chère petite Bombe, pour vous dire combien je suis inquiète de vous. J'ai bien envie de savoir si ce pauvre Henry a eu la force de supporter sa maladie, et si vous êtes bien rassurée sur son état. J'espère que vous m'aurez écrit un petit mot sur cela. Ta mère t'a donné de ses nouvelles, tu peux être bien tranquille, elle se porte bien, il ne lui reste plus qu'un peu de foiblesse, suite nécessaire de la très-petite dyssenterie qu'elle a eue. Tu sais que je ne te trompe pas, ainsi tu peux avoir foi en ce que je te dis, et être bien tranquille. Adieu, ma petite, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

LXXII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 2 août 1790.

Je savois, ma petite Bombe, que lorsque tes enfants tomboient malades tu devenois un peu imbécile; mais je ne croyois pas que tu le fus (1) à l'excès de ne plus savoir lire une lettre dans le véritable sens où elle est écrite. Ta princesse n'est point folle, mais comme elle avoit la rage dans le cœur lorsqu'elle t'a écrit, elle n'a rien su de mieux pour la soulager que de te mander tout le contraire de ce qu'elle pensoit : elle ne croyoit pas que tu fus capable de

(1) La Princesse écrit *fus*. Elle se sert très-rarement du subjonctif.

prendre ses paroles au pied de la lettre comme tu as fait.

Je t'envoie une lettre de madame de Chermaut, ou pour mieux dire de sa fille. Elle prétend t'avoir écrit plusieurs fois, et que ses lettres ont été perdues. Cela est possible, j'espère que celle-ci n'aura pas le même sort. Voilà sa pauvre mère ruinée de fond en comble par la suppression des pensions.

Le Roi et mon neveu ont été un peu malades, l'un d'une fluxion, l'autre de la fièvre. Ils vont bien tous les deux. Tu ne peux pas imaginer à quel point il étoit défiguré. Je n'ai jamais vu un visage enflé comme cela. Cette petite incommodité, en nous procurant le plaisir de ne pas aller à Paris hier, nous procure celui de recevoir du monde depuis six heures jusqu'à sept heures, c'est-à-dire que nous n'y serons pourtant pas avant six heures trois quarts; mais on a dit l'heure entière pour que ceux qui voudront y venir aient le temps : ce sera précisément ce que l'on appelle un cercle. J'en suis fort contrariée; heureusement que cela ne durera que trois jours.

Raigecourt vient d'aller prendre possession d'une terre que son mari a achetée nouvellement; elle y a été reçue à merveille, et si elle avoit le cœur un peu plus gai, je crois qu'elle seroit fort contente. Ta mère va très-bien.

J'ai été hier à Saint-Cyr (1); la pauvre Escaquelonde

(1) Madame Élisabeth n'avait pas été à Saint-Cyr depuis la fin de 1789, quand elle visita les Dames de Saint-Louis le 7 juin 1790, puis le 2 août et le 23 octobre; sa dernière visite eut lieu le 25 octobre. « Je n'ose pas aller à Saint-Cyr, écrivait-elle; le village est si mauvais pour ces Dames, que le lendemain on feroit une descente chez elles en disant que j'ai apporté une contre-révolution. »

« La nuit du 4 août 1789, où l'Assemblée abolit tous les droits féodaux, avait privé la maison de Saint-Louis de cent mille livres de revenu. Le décret du 2 novembre suivant, qui avait mis les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation; celui du 13 février 1790, qui avait aboli les vœux monastiques et supprimé les ordres religieux, lui avaient fait craindre non-seulement pour ses biens, mais encore pour son existence....

» Louis XVI, malgré ses cruelles préoccupations, avait songé à préser-

est dans le chagrin ; elle vient de perdre un frère qu'elle aimoit à la folie, qui heureusement pour elle étoit plein de bons sentiments. C'est une grande consolation pour elle, mais c'est aussi une raison pour que son attachement fût plus fort. Elle a un courage de lion, que la religion plus que son physique lui donne. J'ai vu de Grille, qui m'a paru en bon état.

Adieu, je vais faire ma toilette pour ce fameux cercle, j'aimerois mieux causer avec toi. Aie la bonté de bien prier Dieu et la sainte Vierge, le jour de l'Assomption ; si je puis, je ferai mes dévotions ce jour-là. Louis XIII, qui mit ce royaume sous sa protection ce jour-là, nous a montré à qui nous devions nous adresser dans nos besoins. C'est une bonne mère qui ne nous abandonnera pas. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

Henry va-t-il toujours bien? Ménage-toi autant que lui en le sevrant, je te le demande en grâce.

LXXIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 9 août 1790.

Ah! ma pauvre Bombe, comme je dors! Je n'ai pas eu le temps de t'écrire de la journée. Il est une heure ; tu

---

ver l'œuvre de son aïeul de la tempête révolutionnaire en faisant une grande concession aux opinions nouvelles : le 26 mars 1790, une ordonnance avait paru sous forme d'arrêt du Conseil, qui révoquait les règlements exigeant des preuves de noblesse pour l'entrée à Saint-Cyr; et désormais l'entrée de la maison avait dû être ouverte à tous les enfants des officiers de terre et de mer, sans distinction de naissance.... Dès lors, l'Institut de Saint-Louis était devenu simplement une maison nationale d'éducation ; et les noms de *Dames* et de *Demoiselles*, paraissant des appellations féodales, avaient disparu pour faire place aux noms d'*Institutrices* et d'*Élèves*. »

THÉOPHILE LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la Maison royale de Saint-Cyr*, seconde édition, p. 339, 340.

peux juger si ta princesse est éveillée. Aussi tu n'auras qu'un petit mot d'elle, et encore sera-t-il bien embrouillé par tous les pâtés que Morphée me fera faire. Je ne donnerai pas à ta grandeur des nouvelles de l'Assemblée, parce que cela seroit trop long. Je te dirai seulement que nos malades vont mieux; le Roi a encore la joue enflée, mais ce n'est pas grand'chose à présent : il prend des eaux de Vichy parce qu'il a eu un peu mal au foie. Ta mère va bien, ta princesse se porte bien, t'aime bien et t'embrasse de tout mon cœur.

LXXIV

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 16 août 1790.

Eh bien, ma Bombe, tu es en colère contre moi; tu aurois raison si j'avois tort, mais, en conscience, je ne puis pas en convenir. Le Monsieur qui t'a apporté une lettre de ta mère en a, je crois, une de moi que je charge une autre personne de te remettre, ou si ce n'est pas lui, tu en recevras une du même temps; du moins il me semble qu'autant que je puis m'en ressouvenir, voilà la raison pour laquelle je ne lui en ai pas donné. Si je me trompe, et que je ne t'aie pas écrit du tout, c'est surement la faute du temps qui me manquoit; car tu sais bien que, dans tous les moments, je serai bien aise de causer à mon aise avec toi, et que celui-ci étant encore plus intéressant, je ne le laisserai pas échapper. Au reste, pour obtenir tout à fait mon pardon, je te promets de t'écrire par la première occasion, si pourtant j'ai quelque chose à te mander; car je ne crois pas que vous désiriez que je vous fasse des contes.

Je ne comprends pas pourquoi tu n'as pas encore reçu ton élixir, car Raigecourt te l'a envoyé il y a déjà quelque temps. Elle est à la campagne dans ce moment-ci, avec son mari, dans une nouvelle terre qu'ils ont achetée. Elle est agréable; mais ne pouvant en jouir pour Stani, elle lui fait beaucoup moins de plaisir. Je suis bien aise que ton pauvre Henry ne te donne plus d'inquiétude. La description que tu me fais de ta campagne fait bien envie. Jouissez-en bien, mon enfant; ne vous occupez point d'idées qui puissent rendre nul le bonheur que la nature vous offre. Joignez-y le véritable, celui d'une conscience bien pure, d'un cœur bien rempli de l'objet qui seul peut consoler dans les maux qui accablent notre patrie, et tu pourras te vanter d'être philosophe, et philosophe chrétien, bien loin des principes de tes anciens amis, que l'expérience doit te faire juger avec des yeux moins indulgents.

La mère Bastide vient de terminer sa longue carrière avec le calme qu'elle a eu toute sa vie. Je l'ai vue depuis sa mort, elle n'étoit pas du tout changée. C'est bien jaune un cadavre, mais cela ne fait pas trop d'horreur. Je ne sais plus si tu en as vu, je ne crois pas, à moins que cela ne fût la mère Gaugeard (1).

Nous sommes toujours à Saint-Cloud, toujours dans la même position, attendant avec résignation ce que le Ciel nous réserve. Bonsoir, ma chère Bombe; je t'embrasse de tout mon cœur, je t'aime beaucoup, et je voudrois bien être avec toi dans un petit coin de ta campagne. Bitche pense-t-il encore à moi?

---

1. Mère du secrétaire des commandements de la Reine.

LXXV

A MADAME LA MARQUISE DE BOMBELLES, A L'HOTEL DE FRANCE, A VENISE.

Saint-Cloud, ce 23 août 1790.

Ne v'là-t-il pas, ma chère Bombelinette, que nous allons passer près de huit jours à Paris, et que cela me déplaît beaucoup; mais M. saint Louis, dont il faut bien célébrer la fête, l'exige. En attendant, je t'écris dans le jardin, où je suis mangée de cousins, ce qui me donne une humeur de dogue. Ainsi, arrange-toi pour avoir de moi une épître courte et maussade.

Il faut que je te parle des projets de ta petite belle-sœur. Elle marque à belle-mère (*sic*) qu'elle veut passer l'hiver à Strasbourg; mais, mon cœur, cela n'a pas le sens commun. Je le lui ai mandé; tu devrois la détourner de cette idée. Si elle ne peut pas aller à Venise (ce qui, de toute manière, vaudroit mieux), il faut qu'elle cherche une cour d'Allemagne où elle puisse vivre tranquillement; mais rentrer en France en nourrissant est la plus grande folie que l'on puisse faire. Ta mère le pense comme moi et a dû leur mander.

Comment vont les voisines (1)? il y a longtemps que tu ne m'en as parlé. Crois-tu que la nôtre devienne un peu dévote (2)? Je l'espère. Le chagrin fait ouvrir de bien grands yeux. Adieu, petite, ta famille et ta Princesse se portent bien. Cette dernière t'embrasse de tout son cœur et t'aime de même.

(1) La duchesse de Polignac et la comtesse Diane.
(2) La comtesse Diane.

LXXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Saint-Cloud], ce 29 août 1790.

Bonjour, ma pauvre Rage (1). Nous voilà revenus à Saint-Cloud à ma grande satisfaction ; car Paris est beau, mais dans la perspective ; et ici j'ai le bonheur de le bien voir comme je veux. Et puis de mon jardin je vois à peine le ciel, et je n'entends plus tous ces vilains crieurs qui à présent ne se contentent pas d'être à la porte des Tuileries, mais parcourent tout le jardin, pour que personne ne puisse ignorer toutes ces infamies. Au reste, si tu veux savoir des nouvelles de ma petite santé, je te dirai que j'ai toujours beaucoup d'engourdissement dans les jambes. Cependant, à en croire les symptômes de cette vilaine maladie, je pourrois imaginer que la guérison s'approche ; mais j'y ai déjà été prise tant de fois, que je n'ose pas m'en flatter, et que, de bonne foi, je n'y crois pas. Peut-être même, si j'en avois le courage, je dirois que je ne le désire pas. Mais tu sais que je suis foible et que je n'aime pas à m'exposer aux grandes douleurs. Cet homme qui devoit t'écrire a enfin eu sa conversation. Mais je n'en sais pas le résultat. Je n'ai ni osé ni pu le mettre à même de me le dire.

Tu sais sans doute ce qui se passe à Nancy : c'est abominable. Aujourd'hui les troupes que M. de Bouillé a rassemblées doivent entrer dans Nancy. Dieu veuille qu'il puisse sauver les malheureux officiers ! M. de Noue est au cachot. On dit que des officiers ont été tués en voulant se

(1) Le nom de *Raigecourt* se prononce *Rage*court. De là le diminutif amical de *Rage*.

défendre. M. de Malseigne, après s'être conduit comme un héros, a été obligé de s'enfuir à Lunéville. Il a été poursuivi par cinquante hommes de Mestre de camp, que les carabiniers ont tués ou emprisonnés. On en aura, j'espère, des nouvelles demain. Tu dois être bien contente que ton frère n'y soit plus.

Comment va l'office? Es-tu toujours enchantée de l'abbé Duguet? Je le lirai peut-être bientôt (1). Les leçons de cette semaine sont bien belles et bonnes pour toi. Voilà, mon cœur, le vrai modèle de la résignation. J'espère que tu en profiteras. A l'appui de cela, je te raconterai le trait d'une femme qui, en apprenant la mort de son fils unique, l'objet de sa tendresse et de toute son espérance, s'écria, dans son premier mouvement : *Mon Dieu, il vous voit, il vous aime!* Voilà un grand exemple à suivre; et voilà, je vous le répétérai sans cesse, la véritable résignation. L'autre tient trop à l'humanité pour être infiniment agréable à Dieu. Vous voulez parvenir à la perfection, prenez-en les moyens que le Ciel vous envoie. Ils sont sûrs, mon cœur; mais votre caractère, votre éducation, tout vous met dans le cas de les mettre en usage. Pour moi, qui veux votre bonheur, je désire vivement que vous veniez à bout de faire votre sacrifice en entier, parce que je crois que, jusqu'à ce moment-là, vous n'aurez pas de tranquillité. Pardon, mon cœur, de vous parler d'un objet aussi triste : mais je n'ai pu résister au désir de vous raconter ce trait d'amour de Dieu. Espérons qu'il pourra vous être utile. Vous savez que je vous aime tendrement, et que je voudrois vous voir le cœur et l'âme un peu plus dégagés d'un lien que le Ciel a rompu pour votre

(1) Jacques-Joseph Duguet, Oratorien, né à Montbrison en 1649, mort en 1733. Dévoué janséniste, il se retira auprès du grand Arnauld à Bruxelles, et revint en France vivre dans une retraite qui ne fut troublée que par son intervention dans les querelles du Père Quesnel. Il avait beaucoup d'esprit. On a publié en 1764 un bon livre, intitulé *l'Esprit de M. Duguet.*

bonheur éternel, pour vous faire sentir qu'il vouloit que vous n'aimassiez que lui avec autant de force. Adieu, ma petite : je te quitte pour la messe. Je t'embrasse bien tendrement.

Je ne te rends pas réponse pour mes vaches. Les circonstances me les feront peut-être garder. Je t'expliquerai cela lorsque je te verrai.

LXXVII

A MADAME DE BOMBELLES, A L'HOTEL DE FRANCE, A VENISE.

Ce 30 août 1790.

Nous voilà de retour à Saint-Cloud, ma chère enfant, et pour dix grands jours. Sais-tu bien que quelqu'un qui voudroit s'amuser à écrire nos voyages pourroit user beaucoup de papier, car nous sommes souvent par voie et par chemin. Il faut espérer que nous serons un jour un peu plus fixes dans quelque coin de cette misérable France, car je t'avoue que je ne me soucie pas de l'être longtemps comme l'hiver dernier. Cependant, je crois qu'il faut que j'en prenne mon parti pour celui dans lequel nous entrerons bientôt. Mais je tâcherai de monter souvent à cheval, cela rendra le séjour moins triste. Tu sais que jamais je ne l'ai aimé. Ainsi, tu peux juger du goût que j'ai pris pour lui. Mais sur cela, comme sur toute autre chose, que la volonté de Dieu soit faite. Tâchons d'y être résignées, et que nous donnions la main à cette vertu en entrant dans le Ciel, au lieu de ces harengs (*sic*) dont le baron de Bezenval t'avoit promis l'appui. Je ne te parlerai pas de l'Assemblée, parce que tu en sais sûrement des nouvelles, et qu'il ne s'est passé rien de bien intéressant.

Les troubles de Nancy recommencent comme de plus

belle, M. de Bouillé y marche avec 15,000 hommes. Je ne crois pas qu'il éprouve de résistance; mais il est bien intéressant d'en savoir des nouvelles. On prétend que la manière dont cela se passera décidera beaucoup de choses. Moi qui suis très-mauvaise politique, je le répète comme les autres; mais je ne le conçois pas trop, parce qu'il me semble que la punition du régiment ne fera pas d'effet sur l'opinion générale des François. Au reste, je puis et désire me tromper. Il y a une chose que je ne puis comprendre, c'est comment M. de Bouillé, qui a pensé être pendu, qui a presque été forcé de quitter Metz, se trouve, au bout de trois jours, la possibilité de commander à une armée de 15,000 hommes. Vous me direz à cela que c'est la preuve qu'un homme brave et plein d'honneur ne perd jamais le crédit qu'il doit avoir sur les autres hommes. Cela ne m'empêchera pas (en convenant de cette vérité) de vous dire que cette révolution est et sera toujours pour moi le mystère de la sainte Trinité. Il n'y manque que l'adoration, dont je ne compte pas lui faire hommage.

Mais ne trouves-tu pas que je suis devenue bien bavarde? Je crois qu'il est temps que je finisse, car je pourrois finir par t'ennuyer. Es-tu toujours à la campagne? Tes pauvres enfants y jouent-ils bien? Tu ne me parles pas de ton abbé : en es-tu contente? et tes enfants l'aiment-ils? Quelqu'un m'a chargée de te dire bien des choses. A ce que je crois, c'est madame Inville qui me demande de tes nouvelles; je m'en souviens. Demon (1) est grosse et accouchera à Genève. C'est fort bien fait. Adieu, mon cœur, je vous embrasse mille fois de toute mon âme, et vous aime bien.

---

(1) La vicomtesse de Mérinville de Monstiers, comme nous l'avons dit plus haut.

LXXVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 6 septembre 1790.

J'ai reçu la lettre dont tu as chargé ta mère. Je voudrois pouvoir te répondre dans le même style. Mais une petite considération m'en empêche. De plus, tu m'as l'air convaincue que tu te donnes la peine de prêcher une convertie. En cela, tu as bien raison. J'approuve tout ce que tu me marques. Si j'étois dans le cas, je serois la première à le dire; mais comme l'on me connoît, je ne suis pas dans le cas de répéter ce que j'ai dit cent fois. J'espère pourtant que ta morale sera goûtée dans peu de temps. Je crois en apercevoir des symptômes. Peut-être ne sera-ce qu'une illusion; mais, en tout cas, tu conviendras qu'elle est douce. Si je ne me trompois pas, je serois désolée que tu suis (*sic*) ton projet à exécution. La position te le défend, et tes enfants t'en imposent la loi. Tu dois ne penser qu'à eux dans ce moment, et à l'utilité de tes soins. Dans d'autres, tu satisferas ton cœur et celui de ceux qui, comme moi, t'aiment bien tendrement.

Sais-tu la grande nouvelle qui ne fait pas l'ombre de bruit à Paris? M. Necker est parti. Il a eu une si belle peur de la menace d'être pendu, qu'il n'a pu résister à la tendresse de sa vertueuse épouse qui le pressoit d'aller aux eaux. L'Assemblée, en lisant cette phrase, a ri et a passé à l'ordre du jour. Dieu punit bien son orgueil. On dit qu'il en est extrêmement affecté. Il part mercredi ou jeudi. On prétend que l'Assemblée veut s'emparer du Trésor public : elle envahira une triste chose, car je le crois bien vide. M. de Bouillé est rentré à Metz, après avoir soumis Nancy. Il a été reçu avec de grands applaudissements. Il

ce 6 7bre 1790

départ de Mr. Necker, le peu de sensation qu'il fait erreur des carabiniers, leur repentir, M. de Bouillé loue — M. de Malsaigne emprisoné —

Madame Elisabeth à la marquise de Bombelles.

j'ai reçue la lettre dont tu as chargés ta mere, je voudrois pouvoir te répondre dans le même stile, mais une petite considération m'en empeche, deplus tu ma l'air convaincue que tu te donne la peine de precher une convertie, en cela tu as bien raison, j'aprouve tout ce que tu me marque, si j'etois dans le cas je serois la premiere a le dire, mais comme l'on me conois je ne suis pas dans le cas de repetter ce que j'ai dit cent fois, j'espere pourtant que ta morale sera goutée dans peu de tems je crois en apercevoir des simptome, peut etre ne sera ce qu'une illusion, mais en tout cas tu conviendra qu'elle est douce, si je ne me trompois pas, je serois desolée

que tu mis ton projet a execution la mort te le défend, et tes enfans t'en impose la loi; tu dois ne penser qu'a eux dans ce moment il a l'utilité de tes soins, dans d'autre tu satisfera ton coeur, et celui de ceux, qui comme moi t'aime bien tendrement.

sais tu la grande nouvelle qui ne fais pas l'ombre de bruit a paris, Mr. Weber est parti, il as eu une si belle peur de la menace d'être pendu, qu'il n'a pu resister a la tendresse de sa vertueuse épouse qui le poussoit d'aller aux eaux, l'assemblée en lisant cette phrase a vi, et passée a l'ordre du jour, dieu punit bien son orgueil ont dit qu'il en est extremement affecté. il part mecredi, ou jeudi, on prétent

que l'assemblée veut s'emparer du trésor
ublic, elle envahira une triste chose, car
le crois bien vuide. Mr. de bouillé est
ntrés a metz, apres avoir soumis nancy
a été reçue avec de grands aplaudissemens
s'est parfaitement bien conduit ta excès
imagine deja des details, les pauvres
rabiniers ont eu environ 6 h. d'erreur
a a suffit pour leur faire faire une
laine action, que leur repentirs a suivis
bien pres, ils ont livrés Mr. de Malseigne
la ville de nancy, content qu'il y seroit
ve, et sous la sauve garde des regiments
squ'ils ont aprit qu'il avoit été mis
cachot leurs yeux se sont ouvert, il
loit sur le champ monter a cheval pour

exterminés nancy, ou les as arretés, mais ils ont livrés les plus coupables pieds et mains liés, et la douleur la plus vrais les poursuis, un d'entr'eux c'est brulé la cervelle en disant que c'étoit ainssi qu'un honeste homme ce punissoit d'une lachetés. du reste ma petite paris est dans une efferrecence terrible, mais nullement dangereusse; au contraire adieu je t'embrasse de tout mon coeur, et t'aime de même.

La note qui est en tête est de la main du marquis de Bombelles.

s'est parfaitement bien conduit. Tu en as, j'imagine, déjà des détails. Les pauvres carabiniers ont eu environ six heures d'erreur, cela a suffi pour leur faire faire une vilaine action, que leur repentir a suivie de bien près. Ils ont livré M. de Malseigne à la ville de Nancy, comptant qu'il y seroit libre et sous la sauvegarde des régiments. Lorsqu'ils ont appris qu'il avoit été mis au cachot, leurs yeux se sont ouverts : ils vouloient sur-le-champ monter à cheval pour exterminer Nancy. On les a arrêtés, mais ils ont livré les plus coupables pieds et mains liés, et la douleur la plus vraie les poursuit. Un d'entre eux s'est brûlé la cervelle, en disant que c'étoit ainsi qu'un honnête homme se punissoit d'une lâcheté. Du reste, ma petite, Paris est dans une effervescence terrible, mais nullement dangereuse; au contraire. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

LXXIX

A MADAME DE BOMBELLES, A VENISE.

Ce 13 septembre 1790.

Ne v'là-t-il pas, ma Bombe, que je n'ai que le temps de t'écrire un mot encore aujourd'hui. Cependant j'ai mille choses à te dire. La première est que, comme tu penses bien, je n'oublierai tes intérêts d'aucune manière, et que si, malgré le moment qui n'est pas propice, je puis réussir, je serai trop heureuse. Ta mère a déjà parlé à Hénin (1) ou à un autre que ton mari aime. Il est très-disposé à parler à son ministre avec force en ta faveur. Dans notre conseil, nous avons décidé qu'il falloit attendre

(1) Le prince d'Hénin, capitaine des gardes du comte d'Artois. Il était frère cadet du prince de Chimay, dont la mère était sœur de la maréchale de Mirepoix et du prince de Beauvau. Il a été l'une des victimes de la Terreur.

encore un peu que le moment fût plus calme et que son sort fût décidé pour lui parler, ce qui ne sera pas long. Et puis, sur quoi je me veux lamenter avec toi, c'est sur la maladie de Lentz. Je conçois parfaitement tout ce que tu as éprouvé. J'espère que le Ciel ne t'aura pas donné le chagrin de le voir mourir, ou que tu auras eu la consolation de lui faire recevoir ses sacrements. Qu'est-ce qu'il a? est-ce une fièvre maligne?

Nous avons eu avant-hier un fier train : MM. de Castres et de Lameth s'étoient battus la veille. Charles a été blessé. On a fait courir dans le peuple que l'épée de M. de Castres étoit empoisonnée. On faisoit des motions pour le pendre; mais comme ces messieurs à grande culotte ne l'ont pas trouvé chez lui, on s'est contenté de piller sa maison. La garde est arrivée trop tard. La municipalité n'a pas permis que l'on fît usage de la loi martiale, et M. de Castres en est pour une perte très-forte. L'Assemblée a fort approuvé les brigands. Un M. Le Roi, qui n'étoit pas de cet avis, a été mis à l'Abbaye pour trois jours. Dès le soir, tout a été remis dans l'ordre. On raconte que M. d'Ambly, qui étoit témoin pour M. de Castres, à la fin du combat, fit un grand signe de croix en disant : « Enfin nous voilà déguignonnés! » D'autres disent qu'il l'a fait avant, pour porter bonheur à M. de Castres.

Adieu, ma petite, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

M. de Castries s'était battu le 12 avec le comte Charles de Lameth. Ce dernier avait été chargé par l'Assemblée de faire, en sa qualité de membre du Comité des recherches, une perquisition nocturne, avec Pétion, dans le couvent de femmes des Annonciades de Pontoise pour y rechercher l'ancien garde des sceaux de Barentin, compromis par une dénonciation, et que l'on croyait caché dans ce couvent, dont la sœur du dénoncé était abbesse. Lameth était le premier à rire du rôle insolite

qu'on lui faisait jouer. Il ne put néanmoins souffrir que M. de Castries l'en raillât d'une façon trop amère et insultante; il l'appela en duel et fut blessé : la populace le vengea à sa manière en dévastant et pillant l'hôtel de son adversaire.

Les deux chercheurs avaient essuyé les railleries et les persiflages les plus piquants de la part de l'abbesse, sœur du chancelier, femme d'esprit et de caractère, et, à cette occasion, le marquis François de Bonnay, entré à la Constituante, dans le mois d'août 1789, monarchiste déclaré dès l'abord, et qui présida l'Assemblée à diverses reprises, publia, sous le voile de l'anonyme, un petit poëme intitulé la *Prise des Annonciades, par M. le comte C—s de L—h* (Charles de Lameth). La plaisanterie fit fortune et fut plusieurs fois réimprimée.

LXXX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 20 septembre 1790.

Tu m'as écrit une très-jolie petite lettre, ma chère petite Bombe; mais ne v'là-t-il pas pourtant qu'elle m'a mise en fureur. Comment! ce petit monstre de Charles ne m'aime que pour mon chocolat! Mais sais-tu bien que c'est indigne à lui? Heureusement que Bitche, par sa sensibilité, me dédommage des rigueurs de son frère. Embrasse-le bien de ma part. Vous voilà donc mariant Armand (1)? Je souhaite qu'il soit heureux et que sa femme suive les bons exemples de sa petite belle-sœur. Est-elle jolie, et a-t-elle l'air d'avoir reçu quelques principes? Je te chargerai peut-être d'une lettre pour sa belle tante. Je voudrois bien que la dévotion devînt sa conso-

---

(1) De Polignac. C'est le fils aîné du duc de Polignac, qui a porté le titre de duc après la mort de son père, fut premier écuyer sous la Restauration, chevalier des ordres et pair de France, et qui était frère du prince Jules, ministre du roi Charles X, et du comte Melchior de Polignac, qui fut gouverneur du château de Fontainebleau à la fin de la Restauration.

lation ; et puis je voudrois pour l'avenir quelque chose qui ne se peut pas mander par la poste, qui ne peut pas même se dire aux personnes intéressées, mais [que] je voudrois qu'elles eussent le bon sens de sentir quand elles ne seront plus malheureuses. Je suis très-aise du voyage que ton mari a fait ; mais j'en ai été bien étonnée : je le croyois avec toi. Mon Dieu, que je le trouve heureux, et que je voudrois partager son sort (1) ! Si, par hasard, tu gardes mes lettres, relis-en une où je raisonnois avec toi sur les inconvénients que pourroit avoir une démarche d'un homme auquel vous vous intéressez. Vous devez lui redire, toutes les fois que vous en trouverez l'occasion, ce qu'elle contient. Je crois que celle-ci est favorable, et d'autant plus nécessaire à saisir que je ne suis encore sûre que son maître l'approuve. Cependant j'ai des raisons d'espérer que sa santé est meilleure. Ses jambes reprennent de la vigueur, et dans peu peut-être pourra-t-il un peu marcher (2) ; mais il y a si longtemps que son sang se porte à cette partie-là et lui en ôte l'usage, que je ne me résoudrai à le croire guéri que lorsque je le verrai marcher : priez Dieu qu'il lui fasse cette grâce. Tu sens combien c'est intéressant pour sa famille entière, toute son existence dépendant de lui. Tu feras bien, lorsque tu pourras écrire à ta mère, de lui parler comme à moi de ce qui intéresse cet homme. Tu sais que ton intérêt lui rend cher tout ce qui t'en inspire, et que de plus sa position fait que tu peux lui ouvrir ton cœur avec une grande franchise, sans oublier la prudence qu'exigent certaines circonstances. Dis-moi franchement : ne me crois-tu pas un peu folle ? Eh bien ! tenez, en conscience, je ne le suis pas du tout. Mais je t'aime de tout

(1) « Il s'agit du voyage à Adelberg, en Carniole, où je vis l'Empereur Léopold. » (*Note du marquis de Bombelles.*)

(2) « C'est-à-dire que le Roi est plus disposé à partir. » (*Note de M. de Bombelles.*) Voir pareille allusion aux hésitations du Roi, p. 178.

mon cœur, et suis très-occupée de tout ce qui te touche.

Le Roi a réformé son équipage de chasse. Que cela m'auroit fait de peine il y a deux ans ! Te souviens-tu des belles chasses que nous avons faites ? Tu sais que l'Assemblée avoit déclaré que l'on pouvoit tuer au nez du Roi l'animal qu'il couroit. Quand elle a vu qu'il prenoit cela tout doucement, ainsi que la dévastation du parc de Versailles, elle a voulu réparer. En conséquence, ils ont apporté avant-hier un décret pour arrêter les brigandages, et en même temps ont prié le Roi de ne pas réformer l'équipage, ce à quoi Sa Majesté a répondu qu'elle voyoit avec plaisir que l'Assemblée s'occupoit enfin de rétablir l'ordre ; que pour son équipage c'étoit un arrangement particulier, que depuis longtemps il ne chassoit point et n'en avoit point envie ; que lorsque son cœur seroit content, il reprendroit cet exercice avec plaisir. Ils ont été tout penauds de n'avoir que cette réponse à rapporter à l'Assemblée, et les *noirs* sont fort contents.

Adieu, ma petite ; tout le monde se porte bien ici. Je t'aime à la folie et t'embrasse de tout mon cœur. Je vais demain au Calvaire. C'est la fin de l'octave et la première fois que j'y vais ; cela m'enchante. C'est une partie bien pieuse.

LXXXI

A LA MARQUISE DE RAIGECOURT.

25 septembre 1790.

J'attends avec impatience de tes nouvelles, ma bonne chère enfant ; jusque-là, je ne pourrai rien te dire : je ne m'occupe qu'à penser à toi. J'ai lu enfin deux volumes de l'abbé Duguet : je ne suis pas surprise que tu en sois si enchantée. Cela entraîne et persuade, tant c'est de la belle

et bonne morale, écrite par un homme de talent et convaincu. Ce que tu as lu, est-ce les lettres écrites pour mademoiselle des Vertus? Théologie à part, à laquelle je ne comprends rien, c'étoient de bien saintes gens que tous ces solitaires de Port-Royal. Quelle vie à côté de la nôtre! Et nous osons nous plaindre! Je te souhaite le bonsoir et t'embrasse.

Quand tu verras le maréchal (1), dis-lui bien des choses de ma part : pour les vertus et la bonté, il me rappelle M. de Penthièvre (2). ÉLISABETH-MARIE.

LXXXII

A MADAME DE BOMBELLES.

[Saint-Cloud], ce 4 octobre 1790.

Non, mademoiselle Bombelinette, nous ne sommes pas retournés dans la triste capitale. J'espère que nous passerons encore quelque temps ici, en faisant des courses légères à Paris. Peut-être y passerons-nous quarante-huit heures à la fin de la semaine. On fait ce que l'on peut pour persuader à la garde et au Parisien que nous ne devons pas rester à Saint-Cloud. Mais jusqu'à présent ils ne prennent pas à cette idée. Cela viendra peut-être; mais je ne le crois pas. Malgré le jugement que l'Assemblée a porté sur les auteurs des journées du 5 et du 6 (3), j'es-

(1) Le maréchal de Broglie.

(2) La personne de M. de Penthièvre était l'objet général d'une estime, d'une sorte d'attendrissement qui était plus que le respect. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV, était né à Rambouillet le 16 novembre 1725, fils du comte de Toulouse et de Marie-Victoire-Sophie de Noailles.

(3) Le 2, avait eu lieu à l'Assemblée la discussion sur le rapport relatif aux événements des 5 et 6 octobre 1789, auxquels on prétendait que le duc d'Orléans et Mirabeau avaient pris part, et l'Assemblée avait passé à l'ordre du jour, déclarant qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre eux.

père que le peuple ne se laissera plus aller à leurs conseils. A dire vrai, il fera bien, s'il désire ne pas ruiner entièrement la France. Mais terminons nos réflexions sur ce sujet. Il en est de plus agréables à choisir.

Je ne suis pas étonnée des progrès que tu trouves que tes enfants ont faits depuis qu'ils sont à la campagne.

Si, par hasard, madame de Circello accompagne la Reine de Naples à Venise, dis-lui mille choses de ma part. J'ai été touchée, plus que je ne puis le dire, du désir qu'elle a eu de me voir avant de partir, et du sentiment qu'elle m'a témoigné pour nous et pour ma malheureuse patrie. Je voudrois pouvoir espérer qu'elle reviendra; mais, pour son bonheur, je ne puis le désirer. Quelle honte pourtant d'en être réduit là, et de penser qu'il y a trois ans nous aurions pu faire encore la loi à toute l'Europe! Versailles vient de signaler son patriotisme en nommant juges du lieu MM. Robespierre, Biosat (1), et un troisième du même bord. Tu conviendras que ce dernier coup de pinceau manquoit à sa gloire. C'est un seul homme qui fait tout cela; mais aussi peut-on convenir que dans son genre il est sublime.

Raigecourt, ta mère et moi, nous irons passer la matinée du 6 à Saint-Cyr. Il faut convenir que l'anniversaire sera plus agréable pour nous que le jour.

Je suis charmée que ton frère se soit décidé de rester à Stuttgardt. C'étoit ce qu'il y avoit de plus raisonnable. Adieu, mon cœur. Je vous embrasse tendrement et vous aime de même.

---

(1) Gaultier de Biauzat, avocat à Clermont en Auvergne, député du Tiers en 1789, révolutionnaire véhément dans ses motions et dans ses discours, ennemi acharné de l'autorité royale, mort en 1815, conseiller à la cour d'appel.

LXXXIII

MADAME DE BOMBELLES A MADAME DE RAIGECOURT (1).

Carpenedo, ce 8 octobre 1790.

Ma mère me mande que vous êtes grosse, ma bonne petite; je ne puis vous exprimer tous les sentiments que cette nouvelle m'a fait éprouver... Pourquoi suis-je aussi éloignée de vous quand je désirerois autant vous soigner, vous surveiller! Mais adorons les décrets de la Providence : elle sait mieux que nous ce qui nous convient, et je ne puis m'affliger d'être éloignée de ma patrie, de ma bonne mère, de mes amis, lorsque je réfléchis que c'est cette même Providence qui me veut à Venise.

J'ai enfin quitté ma jolie solitude, parce que l'Anglois obligeant qui avoit bien voulu me la prêter a désiré y venir passer six semaines. Je croyois retourner à Venise; mais madame de Polignac (2) m'a prêté, près du château qu'elle occupe, une petite maison que vient de laisser son beau-père pour aller à Milan. Mon mari a désiré que j'acceptasse. J'y demeure avec mes enfants; et M. de B.,

(1) Papiers de famille de M. le marquis de Raigecourt.

(2) Madame de Polignac a occupé trop de place dans les affections de la Reine Marie-Antoinette, exercé trop d'influence indirecte sur les affaires publiques sous Louis XVI, pour que l'histoire ne soit pas forcée, dans une certaine mesure, de s'arrêter à elle et de tenir compte de son action.

Ses rivales, et elle en avait beaucoup, ne possédaient pas comme elle, dit Weber en ses *Mémoires* (t. I, p. 294), « la grâce qui attire, la décence qui attache et la raison qui conserve les amis véritables. Madame de Polignac possédait un jugement sain, un esprit pénétrant, beaucoup de raison, un grand calme et surtout beaucoup de réserve. Ses propos et sa conduite (à la cour) étaient épiés de tous côtés; cependant elle ne donna jamais prise aux traits de l'envie ni à ceux de l'intrigue; comme l'ambition n'entrait pour rien dans la faveur où elle était parvenue, il lui fut aisé de s'y soutenir. »

Madame de Polignac fut donc l'amie de la Reine, et quand éclatèrent les premières éruptions du volcan de la Révolution, cette amitié devint à

pour me laisser un peu plus de commodité, demeure dans le château. Nous avons encore le plus beau temps du monde. Mes enfants prennent bien plus d'exercice qu'ils n'en prendroient à Venise, et quant à moi, je suis fort contente de cet arrangement, parce que je me suis mise sur le pied d'être toute la journée avec eux, de dîner dans mon petit ménage, et je consacre la soirée à la société; de sorte que je suis beaucoup plus à moi et à mes enfants que je ne le serois à Venise. Que ne pouvez-vous mener une vie aussi tranquille que la mienne! Et notre pauvre petite Princesse! mon Dieu! j'ai des moments d'illusion dont le retour est bien amer. Lorsque je sors le soir, à neuf heures, pour aller chez madame de P., il me semble que je vais souper chez notre Princesse. — Que de souvenirs! que de regrets cela me cause! Si vous voulez savoir des détails de cet intérieur, je vous en donnerai. Ils ne sont pas bien gais, ni les uns ni les autres, comme bien vous pensez; mais ils vivent ensemble en bonnes gens, causent souvent des événements passés et présents. Je ne suis pas toujours de leur avis sur le premier chapitre. La confiance est assez établie pour que j'ose leur demander compte de certaines de leurs actions et les en blâmer, et ils sont d'assez bonne foi pour convenir de leurs torts ou s'en justifier par des motifs particuliers. Nous croyons absolument être dans un autre monde, et nos causeries du soir pourroient s'intituler dialogues des morts.

Que vous dirai-je, mon enfant, de toutes les affaires

---

toutes deux funeste. La duchesse, la femme la plus inoffensive, fut comparée à la Galigaï, qui avait gouverné Marie de Médicis; elle fut l'objet des haines les plus féroces du peuple, et forcée en juillet 1789 de se réfugier à l'étranger. Après avoir séjourné à Venise, madame de Polignac se retira à Vienne, et dans une lettre du 9 novembre 1791, madame de Bombelles disait au marquis de Raigecourt : « La duchesse vit à Vienne fort retirée et ne va que chez l'Empereur et le prince de Kaunitz. »

Elle mourut dans cette dernière capitale en 1793, en apprenant la mort de la Reine.

et du départ de M. Necker? Je vous avouerai ma foiblesse, je n'en entends pas encore dire du mal sans en rougir. Je ne puis me rendre compte du genre d'intérêt qu'il m'inspire encore. En pensant à lui, la colère, la rage s'emparent de moi, et je suis indignée de tout ce que son orgueil effréné lui a fait faire; mais je ne puis le croire un charlatan et même un monstre dans le principe. De telles expressions me révoltent, et j'aimerois bien mieux pouvoir me laisser croire qu'il est malheureux, mais innocent (1). Il n'y a pas moyen de s'aveugler à ce point. Les assignats, à ce qu'il me semble, ne passeront pas : la tromperie eût été trop grossière et eût fait peu de dupes. La banqueroute me paroît indubitable, d'après cela, car où trouver le numéraire? Mon Dieu! que notre position est triste! Vous devriez, si d'ici à quatre ou cinq mois les esprits sont encore dans une aussi forte fermentation, aller faire vos couches en Suisse, chez les amis que vous y avez; ou bien venez lesfaire à Venise : vous serez bien reçue et bien soignée, ma pauvre petite. Que notre Princesse n'est-elle particulière! elle viendroit avec vous. Adieu, chère enfant; je vous embrasse du plus tendre de mon cœur. Mille choses à votre mari.

LXXXIV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 13 octobre 1790.

Comme je viens, ma petite Bombe, de relire mon testament et de voir que je t'y recommande aux bontés du Roi

(1) Faire de Necker un « monstre » était bien digne des exagérations furieuses de ces temps d'ébullition. Homme d'ordre, d'économie, de probité, mais sans puissance ni souffle de génie, il avait un orgueil immense qui l'aveuglait sur ses talents, et il succomba sous l'impétuosité du torrent des clubs, bouillonnante d'audace, de factions et de crimes. Réfléchi, fin, abstrait, il était plus fait pour l'observation et la critique que pour l'action et la lutte.

et que je te laisse mes cheveux, il faut bien que je te le dise moi-même, que je me recommande à tes prières, et puis que je te dise encore une petite fois que je t'aime bien. Prie bien pour le comte d'Artois, convertis-le par le crédit que tu dois avoir dans le Ciel, et contribues-y toi-même, si tu le peux. Tu donneras de mes cheveux à Raigecourt. Tu ne m'oublieras ni l'une ni l'autre (1), mais ne va pas me regretter assez pour te rendre un peu malheureuse. Adieu ; sais-tu bien que les idées que tout cela laisse ne sont pas gaies ? Il faudroit pourtant s'en occuper, surtout dans ce moment. Je t'embrasse de tout mon cœur : adieu !

LXXXV

A MADAME DE RAIGECOURT.

16 octobre 1790.

Tu dois être arrivée aujourd'hui, ma chère enfant. J'ai bien de l'impatience d'avoir de tes nouvelles, de te savoir établie, je voudrois pouvoir dire heureuse ; mais je sens que cela est bien difficile. Heureusement, tu pourras te livrer à la dévotion. Ce sera là ta consolation, ta force. Ne te charge pas l'esprit de scrupules, tu offenserois Dieu qui t'a fait tant de grâces, et qui mérite bien que tu aies à lui avec toute la confiance d'un enfant. Fais usage de l'instruction que tu as reçue, et des conseils du curé, pour calmer la délicatesse de tes sentiments pour Dieu. Ce que je te dis a l'air d'une bêtise ; ce n'est pourtant qu'une

(1) *Felix culpa* : ce singulier embrassant à la fois deux personnes, deux amies, est, il est vrai, un *lapsus calami*, mais c'est une de ces confusions charmantes que le cœur seul peut commettre.

vérité. Oui, ton âme est trop délicate : la plus petite chose la blesse.

Dieu est plus indulgent pour sa créature ; il en connoît toute la foiblesse, mais il veut, malgré cela, la combler de toutes ses grâces ; et, pour prix de tant de bontés, il demande notre confiance et un abandon entier à toutes ses volontés. Ah ! que, dans ce moment, on a besoin de se répéter cette vérité ! Tu pourras avoir souvent besoin de recourir à lui pour te fortifier. Ne te mets donc pas dans le cas de te priver de la nourriture divine. Pas de scrupules qui n'ont pas le sens commun.

C'est une vraie tentation qu'il est nécessaire que tu combattes dans sa naissance. Si tu lui laissois faire des progrès, tu serois bien malheureuse, et tu offenserois Dieu sans cesse. Mais ne voilà-t-il pas que je fais l'office de Gros-Jean ! Mais que veux-tu ? Il faut bien parler. Pour moi, comme tu sais, je suis de ma nature très-bavarde, et comme les nouvelles m'ennuient, je me rejette sur les sermons.

Au reste, j'ai bien peur que, malgré les soins de ce Monsieur qui a tant de cheveux et qui a tant d'esprit, ton mari n'ait pas de bons chevaux. Il doit en avoir demain matin. Au reste, comme ton mari n'est pas bien difficile, pourvu qu'il marche sur quatre pieds, voilà tout ce qu'il faut. Je saurai lundi s'ils sont bons.

Je n'ai pas encore eu les nouvelles que j'attendois. Je crois que la médecine que je devois prendre le 20 sera remise à huit ou dix jours ; mais je te promets de ne pas tarder davantage ; j'en ai l'impossibilité. J'espère que ton mari ne dérange pas ses projets d'une seule minute, malgré le retard que son homme d'affaires éprouve, et qui auroit pu l'engourdir. Tout ce que je te dis là n'est encore, mon cœur, que pour allonger ma lettre, car, ainsi que toi, je serois bien fâchée de l'engager à faire une acquisition

dont je ne vois pas le fond (1). Adieu, je deviens trop bête. Tu sais que je t'aime de tout mon cœur. Comment ton ventre se trouve-t-il de ton voyage? Tu n'as pas emmené ta sœur, n'est-ce pas?

J'ai été hier au château de Guy. Tout le monde s'y porte bien; mais on y est bien affligé.

Je mettrai mes lettres poste restante à Trèves, jusqu'à ce que tu m'aies mandé comment il faut mettre.

Adieu, tu sais que je t'aime de tout mon cœur.

LXXXVI

A MADAME DE BOMBELLES, HOTEL DE FRANCE, A VENISE.

Ce 18 octobre 1790.

Dis-moi donc, ma Bombelinette, est-ce que tu n'as pas reçu deux lettres que je t'ai adressées pour la comtesse D. (2)? Elle me mande n'avoir pas eu de mes nouvelles depuis cinq mois; et je suis bien sûre de lui avoir écrit. Dis-le-lui, et dis-lui en même temps que je n'ai pas le temps aujourd'hui de réparer les torts de la poste, mais

---

(1) Dans une lettre de la marquise de Raigecourt à son mari, en date de Trèves, le 9 novembre 1790, on lit ce qui suit :

« J'attends avec impatience des nouvelles de ton arrivée à Turin; j'espère qu'il m'en arrivera incessamment. Mais afin qu'elles me parviennent, je te conjure de nouveau de ne pas m'écrire en chiffres. Tu auras une manière très-intelligible de me parler du but de ton voyage en me le présentant comme une acquisition que tu fais en pays étranger, et que tu es plus ou moins près de conclure, et ton homme d'affaires plus ou moins avancé pour te trouver de l'argent et te fournir des moyens. Je t'entendrai à demi-mot et je recevrai tes lettres. Sans cela, lorsqu'elles passeront par la France, elles iront au comité des recherches, et par l'Allemagne je serois des siècles à les recevoir. Cependant, lorsque tu manderas quelque chose de vraiment important, fais passer tes lettres par Milan et Mantoue. »

Le langage énigmatique dont la marquise proposait à son mari l'usage, était celui dont elle était convenue avec Madame Élisabeth touchant le même sujet.

(2) Diane de Polignac.

que ce sera pour la première fois. Tu as mieux deviné ce que je te mandois que je ne l'aurois cru. Je t'assure que je suis bien loin de vouloir exécuter mon désir ; je sens que ce seroit une barbarie et en même temps une platitude dont je serois bien fâchée que l'on me crût capable. Je me borne donc à des vœux pour l'avenir (1). Ton petit Bitche est gentil au delà de toute expression, avec son repentir. Si celui-là est jamais mauvais sujet, j'en serois bien étonnée. J'espère qu'aucun ne le sera, mais je répondrois presque de Bitche. J'ai lu à ta mère l'article de ces deux bambins, et tu croiras sans peine qu'elle a presque piaulé. Je crois bien que ce que tu disois de tes mauvais sentiments y a un peu contribué. Je suis charmée de ce que tu me mandes de ton auguste époux. Je mourois de peur qu'il ne fût pas si raisonnable, et la suite me faisoit frémir. Quant à ton parent, tu sais bien que, dans l'automne, l'humeur se porte aux jambes avec bien plus de force (2). Je crains fort qu'il n'éprouve, cette année, ce qu'il a éprouvé les autres, et que l'engourdissement ne se fasse sentir avec autant de force. Ses médecins en voient des symptômes effrayants. Comme tu es accoutumée à la confiance en Dieu, je ne doute pas que tu n'exerces cette vertu avec fruit. Cette occasion est parfaite et très-bonne, mets-la à profit pour toi et pour tous les siens, afin que la bénédiction du Ciel se répande sur eux. Sur ce, ma petite, je te quitte pour écrire à mon frère. Je t'embrasse de tout mon cœur.

On n'a pas encore fait aujourd'hui la motion de supplier le Roi de renvoyer ses ministres. Il faut convenir qu'il fera là une grande perte. Je pense que tu l'apprendras par le premier courrier.

---

1 De quitter la France, dont elle ne voulait pas s'éloigner sans le Roi et la Reine.

2 Encore une allusion aux hésitations du Roi.

LXXXVII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 23 octobre 1790.

Remets cette lettre à son adresse, chère Bombe, j'ai à peine le temps d'y ajouter un mot pour toi; il est tard. J'ai été à Saint-Cyr (1) ce matin, ce qui fait que je n'ai pas eu le temps de t'écrire une longue épître où je puisse te peindre avec toute l'éloquence dont je suis capable les tendres sentiments que mon cœur renferme pour M^r^, dont j'exécuterai les ordres le plus promptement qu'il me sera possible. Raigecourt n'est plus ici, ce qui ne laisse pas d'y mettre un petit obstacle; mais je tâcherai d'y suppléer par quelque autre voie. Tu ne seras pas étonnée que je me sois débarrassée de Rage; son état ne lui permettant pas de rester près de moi, elle est allée à Trèves; elle doit y être arrivée depuis trois jours; elle est moins souffrante, et j'espère que le voyage lui fera du bien. Adieu, ma petite; pour moi je continue avec succès mes voyages de Paris à Saint-Cloud, et de Saint-Cloud à Paris, où je pense que nous nous fixerons vers la Saint-Martin. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

(1) Le 14 octobre, un décret avait déclaré nationaux les biens des établissements d'instruction publique. Ces biens étaient destinés à être vendus, et, en attendant la vente, devaient être administrés, à partir du 1er janvier 1791, par les directeurs de district et de département. En même temps, les dépenses de ces établissements furent mises à la charge du Trésor public, qui provisoirement devait leur tenir compte de la totalité de leurs revenus. Sur la réclamation des Dames de Saint-Louis, qui désormais ne s'intitulaient plus qu'Institutrices, leur maison dut être conservée comme maison d'éducation, mais elle dut rentrer dans la loi commune, et ses biens, considérés comme biens nationaux, furent désignés pour être vendus.

Quand la Princesse visitait ces malheureuses Dames, elle n'avait plus qu'un spectacle navrant.

Numérote tes lettres pour que nous voyions s'il s'en égare.

N° 1.

LXXXVIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Saint-Cloud], 24 octobre 1790.

J'ai reçu ta seconde lettre. Apprête-toi à recevoir un savon de ma façon, qui ne cédera en rien à tous ceux dont tu as pu entendre. Dites-moi pourquoi vous vous croyez obligée d'être dans des états violents (1). Cela est très-mal vu, ma chère enfant. Vous allez vous rendre malade, donner à votre enfant un fonds de mélancolie inguérissable. Et pourquoi? parce que vous n'êtes ni à Paris ni à Noil; parce que toutes bêtises que l'on vous débitera seront autant de vérités à vos yeux. De grâce, n'en faites rien; remettez entre les mains de la Providence le sort des gens qui vous intéressent; et puis secouez vos yeux bien fort, pour ne leur pas permettre de voir noir. Tu te tourmentes pour te faire des reproches qui n'ont pas le sens commun. Pour te calmer tout à fait, je te ferai part d'une réflexion que j'ai faite après ton départ. Dans le premier moment, me suis-je dit, je n'ai pensé qu'au plaisir de la savoir dans un lieu bien tranquille; mais le public ne trouvera-t-il pas mauvais qu'elle m'ait quittée dans ce temps de trouble? Mais j'ai senti que cela ne se pouvoit pas, à cause de votre état, que, de plus, si quelques gens à grands sentiments

---

(1) Madame de Raigecourt étant grosse, la Princesse avait exigé qu'elle quittât Paris, afin qu'elle pût jouir d'une grossesse tranquille. Mais en voyant les événements devenir de plus en plus menacants, la marquise se désespérait de ne pas être à son poste d'honneur et voulait revenir.

vouloient s'aviser de penser à cela, nous devions nous mettre au-dessus du malheur de leur déplaire, par une très-bonne raison : c'est que Dieu t'ayant remis en dépôt le salut de ton enfant, aucune considération humaine ne doit t'empêcher de prendre tous les moyens possibles pour lui faire recevoir le baptême. A cela, mon cœur, tes principes te feront aisément sentir qu'il n'y a ni respect humain, ni amitié, ni devoir, qui ne doive céder à celui-là. Si donc, mon cœur, tu as encore des remords de ta foiblesse, réponds-leur tout de suite : Mon enfant recevra le baptême, et si, après cela, Dieu l'appelle à lui, au moins il jouira du plus parfait bonheur. Pour lors, mon cœur, ton âme sera facilement consolée.

Quant à l'opinion de tes parents, je les respecte fort, mais je ne puis m'empêcher de me rappeler que ton beau-père vouloit, je crois, la délibération en commun. Et puis la nature se fait sentir : il a pu être fâché de n'avoir pas été consulté. Car si ton mari avoit attendu, l'acquisition n'auroit pas été si bonne pour lui, je crois, que la position où est l'homme à qui il a affaire. Il n'avoit pas deux chances à courir : ou il a fait une bonne affaire, ou il se trouvera de niveau avec tout le monde ; car certainement le bon droit étant de son côté, les méchants qui l'ont tant tourmenté seront punis, s'ils le tourmentent encore. M. de Blenconi a fait votre commission du mieux qu'il a pu : j'espère que ton mari sera content. J'ai vu l'homme qui est si beau ; il est un peu à la désespérade. Son malade a toujours de l'engourdissement dans les jambes, et il craint que cela ne gagne tellement les jointures, qu'il n'y ait plus de remède (1). Pour moi, qui en ai douté que par

(1) La lenteur du Roi à se décider à partir de Paris alarmait la Princesse. Elle jugeait bien que plus il tarderait, plus il courrait le risque de s'engloutir avec sa famille sous les ruines de la monarchie. Optimiste d'abord, elle avait fini par avoir des accès d'effroi, et pressentait la prochaine arrivée de la période du désespoir.

bouillées, je me soumets aux ordres de la Providence ; elle me fait la grâce de ne pas sentir aussi vivement que je le devrois la position de ce malheureux, et je l'en remercie de tout mon cœur. A chaque jour suffit son mal. J'attends qu'il soit au dernier période pour me désespérer, et, dans ce moment, j'espère bien n'en rien faire.

Les papiers t'auront dit ce qui s'est passé pour les ministres. On dit qu'ils vont décamper. M. de La Luzerne l'est déjà, et, je crois, sans l'ombre de regret. On dit que MM. de Menou, etc., ont été chez M. de la Tour du Pin avant que la motion fût faite, pour l'exhorter à décamper. Mais il leur a répondu avec beaucoup de fierté de retourner vers ceux qui les avoient envoyés, leur dire qu'il ne tenoit sa place que du Roi et qu'il ne la remettroit qu'à lui.

Nous allons demain, cette petite Lastic et moi, à Saint-Cyr, nous nourrir un peu de cette viande céleste qui fait beaucoup de bien. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. J'espère que M. des Deux-Ponts est dans les bons principes. Si tu en trouves l'occasion, fais-lui dire bien des choses de ma part. Tous les saints sont-ils avec toi ?

Mande-moi si tu as tes commodités pour les œuvres de tes saintetés.

Sais-tu la mort de la duchesse de Cossé ? C'est terrible pour sa belle-sœur.

LXXXIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Paris], 3 novembre 1790.

Eh bien, ma pauvre Rage, t'accoutumes-tu à la vie que que tu mènes ? As-tu reçu des nouvelles de ton époux ? Je puis t'assurer qu'il est arrivé ; mais te dire si son acqui-

sition aura lieu et si elle sera bonne, il faudroit être Dieu pour cela. Le précédent maître du lieu est plus déraisonnable que jamais. Ses créanciers le persécutent et finiront par faire mourir ses amis de chagrin. Rien de tout cela ne peut le décider à vendre son bien. Il se présente de tous côtés des gens d'affaires; point : tout cela est mis au néant. Que veux-tu? Il faut le laisser pour ce qu'il est et ne s'en point inquiéter, et prier la Providence d'être pour lui plus sage que lui (1). Quant à ton mari, s'il a fait un voyage inutile et qu'il n'achète pas sa terre, eh bien! il n'y aura pas grand mal à cela. Tu n'as aucun reproche à te faire. Tu ne l'as point pressé de prendre ce parti : tu lui connois une bonne tête. Rien n'étoit plus sage que de rester neutre dans cette affaire. Tes parents ne peuvent t'en savoir mauvais gré, et ta conscience est libre de tourment. Si ton mari t'eût demandé conseil, ou que son caractère t'eût mis dans le cas d'aller au-devant, cela seroit différent, et tu pourrois à la rigueur te tourmenter. Mais tu m'as dit cent fois que ton mari étoit ferme et décidé dans sa manière de voir. Il ne te reste donc plus qu'à prier le Ciel de le protéger, et de décider promptement dans ce qu'il veut.

Nous voilà revenus dans Paris; il fait vilain, et c'est un prétexte que nous prenons pour rester. Si nous savions en profiter, je ne m'en plaindrois pas; mais tu nous connois, le château des Tuileries sera notre promenade la plus habituelle. Enfin, tout comme Dieu voudra. Si je ne pensois qu'à moi, je ne sais pas trop ce que je préférerois. Ici, je suis plus commodément pour mes petites dévotions; mais pour la promenade, pour la gaieté du lieu, Saint-Cloud est bien préférable; et puis le voisinage de Saint-Cyr! D'un autre côté, les soirées sont bien longues dans ce

(1) C'est-à-dire qu'on fait incessamment au Roi des propositions d'évasion, et qu'il les refuse dans la saison la plus propice pour la réussite.

temps-ci. Tu sais que j'ai horreur pour la lumière, ou, pour mieux dire, qu'elle me porte tellement au sommeil, que je ne peux pas lire longtemps de suite. De tout ce bavardage, je conclus que Dieu arrange tout pour le mieux, et que je dois être bien aise d'être ici. J'espère que tu as pu faire tes dévotions pour la Toussaint. Tu as bien raison de dire que ton confesseur pourroit bien ne pas te comprendre; il faut avoir autant d'esprit que le curé pour t'entendre. A propos, je l'ai vu vendredi dernier. J'ai été au Calvaire, il y étoit; mais je ne l'ai vu qu'au moment où j'allois m'en aller; j'en ai été bien fâchée (1). Je l'aurai peut-être scandalisé, parce que je suis entrée chez les hermites. Je l'ai fait sortir de son dîner; il m'a reconduite jusqu'au bas de la montagne. Je n'ai point été embarrassée avec lui, et j'ai trouvé ce qui m'avoit déplu en lui beaucoup moins choquant. Il étoit tout occupé du salut du baron de Bézenval, qui se mouroit. Il est hors d'affaire pour cette fois-ci. Il faut demander qu'il mette à profit sa convalescence. Nous sommes restées fort peu de temps au Calvaire, parce qu'il y avoit eu un brouillard qui m'avoit fait partir tard. Malgré cela, cette pauvre Lastic étoit touchée aux larmes. Si elle eut été seule, je crois qu'elle auroit beaucoup eu de ressemblance avec la Madeleine. Au reste, c'est très-heureux d'avoir une dévotion aussi tendre; mais quand on ne l'a pas, il

(1) C'était le curé de Saint-Sulpice, M. de Pancemont, homme de foi ardente et de fermeté, qui refusa le serment, et que l'excès des violences révolutionnaires dont il fut menacé et dont le vénérable maréchal de Mouchy et M. de Juigné l'arrachèrent avec peine, força de se retirer un instant à Bruxelles. Mais impatient de l'exil, il n'avait pas laissé six mois s'écouler qu'il avait reparu parmi ses paroissiens. Expulsé de nouveau de Saint-Sulpice par les prêtres constitutionnels, il avait reçu à location de la municipalité la petite église des Théatins, et c'est là qu'il distribuait la parole de Dieu, sous la menace incessante du glaive. Les Jacobins le poursuivirent dans ce nouvel asile et réussirent à l'en bannir. Le dernier refuge que trouvèrent les fidèles fut le couvent des Irlandais, qui ne devait pas non plus tenir longtemps contre la tourmente révolutionnaire.

faut s'en humilier et non s'en troubler. Adieu, ma petite. Quant aux nouvelles, je te dirai que je ne suis pas plus au courant qu'il ne faut. Je sais seulement que l'on tient toujours des propos indignes sur la Reine. On dit, entre autres choses, qu'il y a une intrigue avec Mir... (1) ; que c'est lui qui conseille le Roi et qu'elle le voit. C'est si peu vraisemblable, que je ne conçois pas comment on peut le dire. Je t'embrasse, je t'aime de tout mon cœur et te souhaite le bonheur que tu mérites.

Si tu venois à trépasser, tu laisserois mes derniers vœux à ta princesse et de suite à sa famille *estimable,* s'il en étoit besoin par son décès (2).

Dis-moi quelle est la seconde femme que tu as emmenée, et pourquoi tu as pris François au lieu de Ferdinand. Dis-moi si tu as reçu mes lettres.

XC

A MADAME DE BOMBELLES.

N° 2.

Ce 9 novembre 1790.

Je n'ai pas le temps de t'écrire, mais je veux que tu saches que tout ce qui t'intéresse se porte bien, car

---

(1) Mirabeau. Le secret avait été bien gardé à la cour.

(2) Madame Élisabeth veut parler de son testament, qu'elle avait confié à madame de Raigecourt. Celle-ci devait, en cas de mort, le transmettre à la princesse de Broglie-Revel, et si la princesse venait elle-même à mourir, elle l'aurait laissé à quelqu'un de la famille de son beau-père, le maréchal de Broglie. La princesse de Broglie-Revel était la femme du second fils du maréchal. Le titre de comte et ensuite prince de Revel était toujours porté dans la famille par le second fils de la branche aînée. C'est un comte de Revel, frère puîné du premier maréchal, qui figure très-souvent aux lettres de madame de Sévigné, et que rappelle Boileau dans ces vers du Passage du Rhin :

> Revel le suit de près : sous ce chef redouté,
> Marche des cuirassiers l'escadron indompté.

La princesse de Revel qui devait être dépositaire du testament de Madame Élisabeth est morte il y a quelques années seulement, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

n'ayant pas eu de mes nouvelles, la dernière poste, tu pourrois bien être dans une sainte fureur contre nous.

Il y a un peu de train dans les districts ; mais il ne faut pas s'en effarer, et je suis sûre que cela n'aura pas de suite et que M. de La Fayette que l'on veut supplanter restera. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

XCI

LA MARQUISE DE BOMBELLES A LA MARQUISE DE RAIGECOURT (1).

Venise, ce 13 novembre 1790.

J'avois appris par notre Princesse, mon enfant, votre arrivée à Trèves, et j'attendois avec impatience d'avoir de vos nouvelles par vous-même. J'ai reçu, hier au soir, votre lettre du 31, et je ne conçois pas qu'elle ait été aussi longtemps à me parvenir. Mon Dieu ! que cela a dû vous faire de peine de laisser notre pauvre petite Princesse au milieu des bourreaux qui se plaisent à persécuter elle et notre malheureux souverain ! Je lui sais bon gré de s'être oubliée pour s'occuper de votre sûreté, et je reconnois bien à ce sacrifice sa charmante amitié pour tout ce qui lui est dévoué ainsi que nous. Puis-je me flatter, ma bonne petite, que votre éloignement ait en outre un motif caché ? Vous m'entendez : croyez-vous qu'enfin ils puissent une fois se déterminer à échapper à leurs persécuteurs ? Mon Dieu, que je le voudrois ! Il ne faudroit que leur éloignement pour autoriser tous les défenseurs de la bonne cause à se montrer. Votre mari et votre frère ont fait parfaitement d'aller à Turin ; mais je sens en même

(1) Papiers de famille de M. le marquis de Raigecourt.

temps toutes les sollicitudes auxquelles vous allez être livrée, surtout si on prend quelque parti, et vous me faites, ma pauvre petite, une grande pitié. Que n'êtes-vous venue jusqu'à Venise! Je sens que c'eût été bien loin ; et n'étant pas avec moi, je suis bien aise de vous savoir avec ce digne maréchal (1) et sa famille. Parlez-leur de nous, je vous prie : notre respect, notre attachement pour le maréchal est proportionné à ce qu'il mérite de vénération de la part de tout ce qui est bon François, attaché à son Dieu et à son Roi. Je suis bien aise que votre frère aîné ait quitté l'Assemblée..... On attend dans trois semaines le Roi et la Reine de Naples et l'Empereur. Je voudrois que toutes les fêtes qu'on leur prépare fussent déjà passées, car mon cœur d'aucun côté n'est disposé à la joie, et je sens qu'en voyant ces souverains, j'éprouverai un sentiment de jalousie pour notre malheureux maître qui me remplira d'amertume..... Les P. sont aussi revenus et occupent un grand palais qu'ils ont loué à bien bon marché. Ils vivent fort retirés, sont fort estimés du gouvernement, et il n'est sorte de marques d'attention qu'ils ne reçoivent de lui journellement. Ménagez bien votre santé, ma bonne petite; faites de l'exercice, aimez bien le bon Dieu : lui seul peut vous donner les forces dont vous avez besoin..... Aimez-vous davantage, car vous avez le tort de ne pas être assez égoïste, et il faut par devoir le devenir davantage.

XCII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 19 novembre 1790.

Crois-tu que tu sois toujours dans le ravissement de mon exactitude? Je ne puis te dissimuler que j'en ai

(1) De Broglie.

quelque doute. Mais tiens en conscience que ce n'est pas ma faute ; je n'ai jamais eu le temps. Au reste, ma santé n'en va pas plus mal ; je voudrois que tu fusses dans le cas d'en juger. Tout ce que je te puis dire, c'est que j'en suis fort contente. Je fais des remèdes pas aussi actifs que tu pourrois le désirer, mais ils me mèneront à ceux-là, et je serai guérie beaucoup plus sûrement. Au reste, ne parle pas de ma santé, même à ton époux ; je ne puis souffrir que l'on s'occupe de moi. Quoi qu'il en puisse dire, je trouve que son acquisition prend une certaine tournure de solidité dont je lui fais compliment. Je ne comprends pas pourquoi ses lettres pour toi sont si longtemps en chemin. J'en ai reçu une qui m'a fait plaisir par les détails qu'il me donne. Dis-lui de continuer et de me 314. 8. 5. 150. 22. 45, 88, 9, 10. 48. 44. 76. ∇. 63, 9. 76. 14. 44. 88. 53, 89. 677. 48. sans 121. 155. 188. 555. 9. 76. 112. 619. 233. 64. 125. 25. 236. 48. 253, 40, 125. 76. 386, 40, 16, 25, 45, 22, 64, qu'il ne fasse usage de ce moyen que dans le cas où il craindroit que de 188, 40, 150, 89, 105, on trouveroit qu'il 121, 555, 78, 260, 618, 330, 330, 260, 619, 329. 88, 733, 40, 47, 22, 233, 33.

Depuis que tu es partie, nous avons déjà changé deux ministres. On dit que tous y passeront, à l'exception de M. de Montmorin (1).

M. du Portail a la guerre (2). Pour l'autre, ma nouvelle est si vieille que je ne me donnerai pas la peine de te le nommer. Je ne te parlerai pas non plus du pillage de

(1) Le comte de Montmorin-Saint-Hérem pouvait avoir l'estime de la Cour, mais il n'en avait pas la confiance, malgré tout son dévouement au Roi. Les partis le ménageaient à cause de sa modération, qui le rendait un intermédiaire, un instrument possible auprès des chefs populaires.

(2) Du Portail, créature de La Fayette, fut nommé le 16 à la place de M. de La Tour du Pin, que l'Assemblée constituante déclara avoir perdu la confiance de la nation.

l'hôtel de Castries ; tu le sais. Mais ce que tu ne sais pas, c'est que le duc de Castries est en sûreté, et qu'au moins le Ciel nous a évité le malheur de voir encore une exécution dans le genre de M. Foulon. Remercions la Providence de la manière dont, au milieu de tant d'horreurs, elle veille sur nous. Oui, mon cœur, nous ne saurions trop lui rendre grâce. Chaque jour je vois des preuves particulières de ses bontés.

Je parie, Mademoiselle, que vous n'avez pas eu la...

Le reste manque.

XCIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 20 novembre 1790.

Je n'ai que le temps, mon cœur, de vous embrasser ; mais il y a si longtemps que je ne vous ai écrit, que je ne veux pas passer cette poste sans vous dire que je vous aime de tout mon cœur, que tout le monde se porte bien ici, et qu'il ne faut pas vous impatienter de ce que je ne prends pas médecine. Ma santé est en bon état. Cela te paroîtra une énigme ; mais c'est pourtant vrai. Si j'osois, sans me comparer à Dieu, je dirois que j'exige de la foi... dans la confiance que l'on me témoigne. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

XCIV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 22 novembre 1790.

M. Duport du Tertre a la place de ministre de la justice, car il n'y a plus de chancelier. L'Assemblée les a réformés. C'est un homme peu connu. Il étoit dans la Commune. Il est démocrate ; mais c'est un honnête homme qui a l'esprit conciliant. Je ne connois encore que sa figure, mais elle me plaît. Je lui trouve un certain air calme et de bonne foi qui m'a séduite. On dit que sa femme est désolée de l'honneur qu'il a eu d'être nommé, et qu'elle dit : Nous étions honnêtes et ignorés, à présent nous allons être perdus. C'est une femme de bon sens.

XCV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 28 novembre 1790.

Ne v'là-t-il pas, ma Bombe, que j'ai fait comme toi, et qu'en lisant ta lettre je me suis mise à pleurer comme un veau. Ce pauvre Lentz (1), c'étoit un si bon homme ! Et puis, tu en avois grand besoin dans ta maison. Tu as eu la consolation de lui faire recevoir ses sacrements. C'en est une grande pour toi, car, ma petite, il n'y a que cela de bon : tâcher de se sauver et de sauver les autres, et abandonner les événements et ce monde aux soins de la Providence. Dis un bon *Laudate* pour moi, mon cœur, pour le remercier de ce qu'il m'a fait la grâce de m'éviter

(1) Honnête intendant de la maison de madame de Bombelles.

un grand chagrin, le plus vif, je crois, que je puisse ressentir. Si tu as entendu parler de l'abbé Du Bois, qui vient de mourir à Chambéry, tu sauras ce que c'est. Je ne puis guère te donner des détails sur cela, ne les sachant pas bien (1). Tu es peut-être mieux instruite que moi.

Tu ne peux pas imaginer la consternation qui étoit répandue sur tous les visages; tout le monde avoit la mort dans l'âme de voir le sort que l'on destine au clergé. On veut que les évêques, curés, prêtres, chargés de quelques fonctions, prêtent le serment de soutenir la Constitution de tout leur pouvoir, sous peine d'être destitués. Et si ils veulent continuer leurs fonctions, on les déclare criminels de lèse-nation. Ainsi, les voilà, ceux qui sont à l'Assemblée, obligés, d'ici à huit jours, de se décider entre leur conscience ou le martyre. Les autres ont l'espace d'un mois ou de deux, suivant l'éloignement. On ne peut pas se faire une idée de l'atrocité des gens qui ont parlé pour ce décret. Enfin, les gens les moins religieux en sont indignés. Et comment veut-on que la colère du Ciel se lasse de tomber sur nous lorsque l'on se plait à l'irriter sans cesse? Tâchons au moins, mon cœur, par notre fidélité à le servir, à effacer quelques-unes des offenses qu'on lui fait journellement. Pensons que son cœur souffre plus encore que sa colère n'est irritée. Il dépend de nous de le consoler. Ah! que cette idée doit animer la ferveur des âmes assez heureuses pour avoir de la foi! Fais prier tes

(1) Ferrand, page 168 de son *Éloge de Madame Élisabeth*, parle de ce Dubois parti pour Turin en promettant d'empoisonner le comte d'Artois. Il s'était procuré en effet la facilité d'accomplir son crime; mais son affreux courage faiblit au moment de le commettre. Il revint à Chambéry, en ayant horreur de lui-même, fut convié à une collation probablement chez des complices qui redoutaient ses révélations, et mourut dans la nuit, persuadé d'avoir été empoisonné dans une tourte. Il paraît que les paroles qu'il exhala à ses derniers moments ne laissèrent aucun doute sur le crime qu'il avait voulu commettre et sur celui dont lui-même tombait victime.

petits enfants : Dieu nous dit que leur prière lui est agréable.

Dis à la comtesse D. que je lui répondrai, la première poste, n'ayant pas le temps celle-ci. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

Je te fais part que madame Camille vient d'accoucher d'un garçon, ce qui me contrarie beaucoup, parce que je voulois voir ta mère, et qu'au lieu de cela elle la garde. Adieu.

Mais dis-moi donc où tu avois été prendre que le d. de Choiseul n'étoit pas dans de bons principes? Il est impossible d'en avoir de meilleurs, et il ne s'est pas démenti un moment depuis l'année passée (1).

XCVI

A L'ABBÉ R. DE LUBERSAC.

30 novembre 1790.

Étant fort inquiète, Monsieur, du parti que prendra l'abbé de M. et ne pouvant pas le lui demander, vous seriez bien aimable de me tirer de peine, en vous en informant. J'espère que ses principes sont à l'épreuve de tout; mais j'ai besoin d'en avoir la certitude, ayant contribué à son avancement. Vous jugez combien je serois affligée qu'il put donner dans l'erreur. Je l'ai été qu'il se soit autant mêlé des affaires du moment; mais il avoit un bon motif; au lieu que, dans cette circonstance, rien ne pourroit l'excuser. On doit savoir soutenir sa foi. Voyez-le donc, je vous en prie; sachez son opinion. Si ses principes sont

(1) *Note du marquis de Bombelles* : « Il étoit bien en France, et s'étoit mal conduit à Venise. »

ébranlés, s'il a besoin d'y être rappelé, parlez-lui avec force; et si vous croyez que cela puisse lui être utile, montrez-lui ma lettre; et en lui rappelant ce qu'il me doit, faites-lui bien envisager que je me suis intéressée à lui parce que je l'ai cru ferme dans ses principes et capable de faire le bien. Que de reproches n'aurois-je pas à me faire, s'il venoit à tromper mon attente! Voyez-le, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez, et ne doutez pas de la parfaite estime que j'ai pour vous, Monsieur.

XCVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

1er décembre 1790.

Mon Dieu! ma pauvre Rage, qu'est-ce que l'on a pu vous conter de si extraordinaire? Je me creuse la tête pour le deviner, et ne le puis; si votre phrase ne portoit pas sur ce pays-ci, je croirois le savoir. Mais comme il n'est rien arrivé de si étrange, que nous sommes, que nous avons toujours été dans la plus parfaite tranquillité, je ne conçois pas ce que tu veux dire, à moins que tu ne veuilles parler d'un abbé Dubois, qui est mort à Chambéry (1). J'ai heureusement su que son repentir avoit prévenu son crime. Ah! mon cœur, j'espère que le Ciel ne me réserve pas un pareil malheur. Qu'au moins il laisse à mon frère le temps de reconnoître sa puissance et d'obtenir le pardon de ses fautes, voilà ce que je désire.

Je me suis trompée de vingt-quatre heures pour le jour de la poste, ce qui fait que tu n'as pas eu de mes nouvelles la dernière. Tu sais le décret pour le clergé; et je

(1) Voir la note de la page 209.

vois d'ici tout ce que tu dis, tout ce que tu penses, combien tu estropies de bras, en fermant tes yeux et disant : *Enfin, Dieu le veut; c'est bien! c'est bien! il faut se soumettre.* Et puis, tu ne te soumets pas plus qu'une autre. Ne va pas le croire, parce que tu es très-résignée dans le premier moment; et puis la tête de ma Rage s'échauffe : telle réflexion l'agite; telle crainte la tourmente; telle personne court des risques : Que deviendra-t-il? Le forcera-t-on à agir contre son devoir et sa conscience? etc., etc. Et voilà Rage aux champs, tout en disant : *Mon Dieu, je vous l'offre!* Ayez la bonté, Mademoiselle, de ne pas tant vous tourmenter. M. de Condorcet a décidé qu'il ne falloit pas persécuter l'Église, pour ne pas rendre le clergé intéressant, parce que, dit-il, cela nuiroit infiniment à la Constitution. Ainsi, mon cœur, point de martyre; Dieu merci, car je t'avoue que je n'ai pas de goût pour ce genre de mort.

J'ai prévenu ta lettre, mon cœur, sur la mort de M. D... [Dubois]. Je n'ai rien à ajouter à ce que je t'ai mandé; mais j'ai bien à te louer de la modération avec laquelle tu m'en parles. Remercies-en le Ciel, mon cœur; car tu n'eusses pas été comme cela, il y a deux ans. Crois que mon cœur a été bien combattu entre le désir de te faire plaisir, de parer aux inconvénients dont tu me parles, et les raisons que je te donne.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

Monsieur Wil est mort; et Dassy a sa place, et *Monsieur* lui-même l'a demandée. Ce médecin qui est si beau n'est plus ici.

XCVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 2 décembre 1790.

Je profite, ma Bombe, du départ de l'ambassadeur (1) pour causer un petit moment avec toi, pour gémir sur les malheurs de ma patrie et sur le peu de remède qui se présente. La religion plus attaquée que jamais me donne lieu de craindre que Dieu ne nous abandonne totalement (2). On dit que les provinces souffrent avec peine l'exécution des décrets sur la cessation du service divin dans les cathédrales, mais avec cela elles sont fermées. Il en est ainsi de tout : on gémit, mais le mal ne s'en opère pas moins. De temps en temps la Providence nous ménage quelques rayons d'espoir, mais leur lumière est bien vite effacée. Mais ne nous livrons pas à des idées si tristes, parlons de l'oncle de la petite-fille de Vitry (3) que tu connois. Sa position est toujours critique; il paroît que son commerce se remettroit si ses parents vouloient l'aider, mais il a affaire à des gens peu confiants, et ce défaut-là est tellement dans leur caractère, qu'ils ne confieroient pas la moindre lettre de change aux gens les plus habiles pour la faire valoir. J'en ai encore la triste expérience sous mes

(1) M. de Bombelles, qui retournait à son poste.

(2) Le 15 du mois précédent, l'Assemblée avait réglé la question de l'élection, de la consécration des évêques et de la circonscription des paroisses.

Le 27, décret exigeant le serment des évêques, curés et autres fonctionnaires publics.

Pour le 9 de décembre, on élaborait une décision prescrivant la restitution des biens des religionnaires fugitifs.

(3) L'Empereur. (*Note de M. de Bombelles.*)

yeux, et cela me fait de la peine, parce que tu sais combien je m'intéresse à eux. Et puis, je sens que l'oncle doit être fatigué et ennuyé à l'excès de voir sa maison de banque ruinée. Il pouvoit chercher d'autres amis que ses parents pour demander conseil, et comme la plus grande partie de l'héritage qu'il attend vient d'eux, il seroit ruiné à pure perte. Tout cela est affligeant. De tout côté, l'on voit des familles dans la désolation, pour les affaires publiques et particulières. Bon Dieu, dans quel temps nous avez-vous fait naître! Moi qui, il y a quelques années, me réjouissois de n'être pas née dans le siècle passé! Grand Dieu! que les lumières des hommes sont bornées; même dans les choses qui paroissent les plus simples!

Je n'ai pas été inquiète, comme je l'aurois pu, des dangers qu'a courus mon frère; tu sais qu'en général je ne crois au mal que lorsqu'il est fait. J'ai conservé ce caractère, quoiqu'une triste expérience eût dû me rendre plus craintive. Je crois que c'est une grâce du Ciel, car sans cela je n'existerois pas. Il a préservé ma famille de tant de maux que je serois ingrate si je n'avois pas toute confiance en lui. Adieu, ma petite; prie-le bien pour le moment présent et pour l'avenir. Mais demande-lui par-dessus tout que la foi soit conservée dans ce royaume, et qu'il éloigne de nous les schismes qui nous menacent. Adieu, je t'aime de tout mon cœur, et suis par conséquent charmée de te savoir bien loin; c'est un des effets de la révolution.

Dites à la comtesse D. (1), en cas que cette lettre arrive avant celle que je lui écrirai lundi, qu'elle va être payée de ses appointements, mais qu'il faudroit qu'elle chargeât quelqu'un de sûr de recevoir pour elle, de manière que ses créanciers ne puissent pas s'emparer de cet argent.

---

(1) Diane de Polignac, dame d'honneur de Madame Élisabeth. (*Note de M. de Bouillé.*)

XCIX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 6 décembre 1790.

Remets cette lettre à ton honneur (1). Je n'ai que le temps de t'embrasser. Nous nous portons tous bien. Je vais galoper ce matin. Je ne le dirai qu'à toi, mais l'autre jour je me suis approchée de Versailles, et j'ai senti une grande déplaisance de ne pouvoir pas y entrer. Qu'ils sont donc bêtes de ne nous avoir pas tenus prisonniers chez eux! Geôlier pour geôlier, au moins la prison auroit été plus agréable; mais, adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

C

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 10 décembre 1790.

Tu es, je gage, bien en colère contre moi. Eh bien, ne v'là-t-il pas que tu as tort! Ta Princesse vouloit t'écrire tous ces jours-ci, mais la poste est partie au moment où elle n'y pensoit pas, et voilà qu'elle a été obligée de remettre à aujourd'hui. Mon Dieu! mon cœur, que votre ville va devenir brillante! Il me semble que tout le

(1) La comtesse Diane, dame d'honneur. (*Note de M. de Bombelles.*) Cette expression, *l'honneur* ou *les honneurs*, était devenue un mot générique pour désigner les personnes qui occupaient les charges d'honneur à la Cour.

monde y porte ses pas. J'aurois voulu t'écrire par M. de C., mais le Ciel en a ordonné autrement. Revient-il? ou bien est-ce pour quelque temps qu'il a quitté la charmante capitale? Tout y est dans l'ordre accoutumé : chacun à la place où il étoit lorsque tu es partie.

J'ai été ce matin à Saint-Cyr; on s'y porte fort bien, et j'ai vu Delpérouse qui m'a parlé de toi. Je ne suis revenue qu'à quatre heures et demie. J'ai passé par le haut du parc de Versailles. Il faut convenir que c'est un bien beau lieu, et que, malgré la crotte indigne qu'il y a, il seroit bien heureux de pouvoir y être encore. Mais sur cela trêve aux réflexions. Je te confierai que je meurs d'envie de dormir, et que je ne te dirai qu'un mot par cette bonne et excellente raison, qui m'ôte tout ce que je pourrois avoir de sens commun.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

CI

A MADAME DE RAIGECOURT.

16 décembre 1790.

Je suis piquée comme un chien, Mademoiselle; il y a six semaines que je vous ai fait acheter un bref, et que j'ai toujours oublié de vous l'envoyer. Le voilà. Il y a mille ans que je ne t'ai écrit. Mais vraiment ce n'est pas ma faute. J'ai eu des lettres à lire d'une manière fort longue; d'autres à écrire. Enfin, tu sais qu'ici j'ai peu de moments à moi. Bref, excepté mon office, je ne fais rien de bien; mais comme de longtemps je n'aurai celui de respirer, je tâche d'arranger tout cela avec de fréquentes communions. J'espère qu'elles ne seront pas cause de ma

damnation, et que le sang de Jésus-Christ me soutiendra dans la bonne voie.

Je ne crois pas que les affaires de ton mari soient aussi bonnes que tu le voudrois. Je désire même beaucoup qu'il retarde son acquisition, survenant à tout moment de petits procès dans le lieu, qui le gêneroient pour son établissement. De plus, ses parents étant toujours dans la même position de malaise, il faut bien qu'il s'en occupe, d'autant que, comme je vous le dis, je crois que de toute manière c'est plus sage.

Je suis toujours contente de ma santé. Tu auras de la peine à le croire, me sachant aussi douillette; mais il faut que tu en prennes ton parti; c'est comme cela. J'ai cependant des hauts et des bas; mais, en général, cela ne va pas mal. Cet homme qui est si beau n'est plus ici. Je l'estime beaucoup; mais je trouve qu'il n'y a pas un grand inconvénient. Vous savez que l'on ne l'écoutoit guère.

Je ne puis te rien répondre sur la question que tu me fais pour ton mari, parce que je ne sais aucun détail. Adieu; je te quitte pour le jeu et t'embrasse de tout mon cœur.

CII

A MADAME DE RAIGECOURT.

17 décembre 1790.

Je te fais part que je t'ai écrit hier une petite épître; mais j'ignore quand elle te parviendra. Comme je ne veux pas que tu sois par trop inquiète de mon petit individu, je te fais part que je suis gisante au palais des Tuileries, me portant fort bien et vous aimant beaucoup.

J'espère que ta prudence t'aura fait sentir que tu aurois

tort si tu disois à madame de Choiseul ce que je t'ai mandé, parce que je serois contrariée qu'elle pût croire que je suis à peu près décidée, étant bien loin de l'être. Je ne nommerai pas de si tôt; rien ne presse. Tu sauras mon choix quand il sera fait. M. le Maire a fait venir les curés l'autre jour, pour leur dire qu'il n'avoit rien à leur donner pour les pauvres; qu'ils pouvoient s'arranger en conséquence. Si toutes les municipalités chargées d'aumônes en font autant, vous conviendrez que voilà les pauvres bien secourus. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

22 décembre 1790.

Paris est, depuis ce matin, dans l'étonnement. M. Dandré a commencé sa présidence en annonçant le départ de Mirabeau. Il demande un congé d'un mois : on en ignore encore le motif et l'endroit où il est allé! Bien des gens disent en Provence. Dans peu, j'imagine que nous le saurons. Au reste, il a été décrété que nous n'aurions plus de maréchaussée, mais des gendarmes nationales (*sic*) (1). Il faut bien que tout se ressente de la Révolution. Hier, on s'est occupé à faire mourir le comte D. (2) de faim et banqueroutier, en ne lui donnant pas de quoi payer ses dettes. Il faut espérer que son beau-père ne lui laissera pas subir la première de ces décisions. Quant à la seconde, ce n'est pas sa faute si la nation aime mieux M. le

1. C'est seulement le 16 janvier 1791 que l'ancienne maréchaussée fut définitivement organisée en gendarmerie nationale.

2. D'Artois.

Duc (1) que lui. On donne à celui-ci un million par an pour payer ses dettes pendant vingt ans, avec des retranchements tous les ans de l'intérêt. Tu conviendras qu'il étoit bien juste que l'on s'occupât de son sort.

Si je n'avois pas souvent des torts envers toi pour l'exactitude, je dirois qu'il y a mille ans que je n'ai reçu de tes nouvelles; mais je ne m'en aviserai pas. On dit que ta ville devient très à la mode. Si c'est des gens qui te plaisent qui l'habitent, j'en serai très-aise. Sans cela, je crois que tu aimerois autant la solitude dont tu jouissois. Lastic arrive, je te quitte et t'embrasse de tout mon cœur.

CIV

A MADAME LA MARQUISE DE BOMBELLES, A L'HOTEL DE FRANCE, A VENISE.

Ce 28 décembre 1790.

Je pars pour Saint-Cyr et n'ai que le temps de t'embrasser, de te dire que, tout en admirant les sentiments de ton mari, je désire vivement qu'il fasse de sérieuses réflexions au parti qu'il veut prendre, et qu'il consulte des gens éclairés. Quant à toi, ne prends pas celui d'arriver avant que de savoir si je le trouve bon. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

La Princesse appréciait avec anxiété la situation où le marquis de Bombelles allait se mettre avec sa famille en donnant sa démission de son ambassade. Le Roi s'était montré disposé à l'autoriser à la prestation d'un serment dont lui-même avait donné l'exemple, et la Princesse n'était pas éloignée d'approuver cette démarche. Mais prévoyant l'opiniâtre loyauté de M. de Bombelles, elle travaillait, sans le dire, à le faire pensionner par la Reine de Naples.

---

(1) D'Orléans.

CV

A MADAME DE RAIGECOURT.

30 décembre 1790.

Je vois d'ici *ta perfection* étant dans une douleur mortelle de l'acceptation que le Roi vient de donner. Dieu nous réservoit ce coup : qu'il soit le dernier, et qu'il ne permette pas que le schisme s'établisse. Voilà tout ce que je demande. La réponse du Pape n'est point arrivée, je crois; elle est bien intéressante. Au reste, mon cœur, cette acceptation a été donnée le jour de saint Étienne. Apparemment que ce bienheureux martyr doit être maintenant notre modèle. Tu sais que je n'ai point d'horreur pour les coups de pierre; ainsi cela m'arrange assez. On dit qu'il y a sept curés de Paris qui ont prêté le serment. Je ne croyois pas que le nombre fût aussi considérable. Tout cela fait un très-mauvais effet dans mon âme; car, loin de me rendre dévote, cela m'ôte tout espoir que la colère de Dieu s'apaise. Tu sens bien que ton curé est bien décidé à suivre la loi de l'Évangile, et non celle que l'on veut établir. On dit qu'un membre de la commune a voulu gagner celui de Sainte-Marguerite, en lui disant que l'estime que l'on avoit pour lui, la prépondérance qu'il avoit dans le monde, seroient capables de ramener la paix en entrainant les esprits. Le curé lui a répondu : « Monsieur, c'est par toutes les raisons que vous venez de me donner que je ne prêterai pas le serment, et que je n'agirai pas contre ma conscience. » Une chose que ceci m'a fait découvrir et qui fait horreur, c'est combien les curés de campagne sont peu instruits.

Je suis confondue de ce que tu m'as mandé de la part

de ton mari. Tâche de me dire que tu lui as donné cet ordre. Ses affaires ne vont pas bien. La personne qui lui a fait connoître celui qui devoit lui faire faire cette acquisition lui a envoyé trois paquets avec prière d'en accuser réception. Il n'en a pas entendu parler. Demande-lui si c'est qu'il ne les a pas reçus, et réponds-moi, parce que je le dirai à la personne intéressée.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même.

Dans l'ancienne monarchie, le Clergé faisait partie constituante de l'État lui-même. La religion catholique était la seule reconnue; son clergé avait une organisation propre, prélevait des dîmes, possédait des biens considérables, une juridiction sur les laïques, et tenait l'état civil. Tout cela, attaqué de front par l'Assemblée, avait croulé à coups de votes; après avoir discuté pendant près de trois mois la constitution du clergé, tout en protestant de son respect pour la religion catholique, apostolique et romaine, la Constituante avait proclamé la liberté des cultes, supprimé totalement l'existence politique du clergé, la puissance civile des évêques, et fait passer l'état civil dans les mains des municipalités. Elle avait décrété la vente de tous les biens ecclésiastiques et la suppression de la perpétuité des vœux monastiques. Les prêtres, devenus des fonctionnaires, devaient recevoir un traitement. D'un autre côté, empiétant sur le gouvernement des âmes, déchirant le pacte qui unissait depuis tant de siècles l'Église de France au Saint-Siége, et repoussant tout concordat, l'Assemblée avait voulu que chaque département territorial formât un diocèse, et que toute circonscription ecclésiastique ne répondant pas à une circonscription civile fût abolie. Les cures et les siéges épiscopaux devaient être donnés à l'élection des laïques, et l'autorité civile avait le droit de révocation, sans qu'il fût besoin de la sanction de Rome, ni pour la nomination ni pour la révocation. Enfin, tout membre du clergé devait prêter serment à cette Constitution civile, décrétée le 12 juillet 1790.

On comprend que de telles dispositions, qui plaçaient les prêtres entre une apostasie et la faim, soulevassent dans le Clergé

de nombreuses résistances, et qu'il se divisât sur le serment. Louis XVI lutta un mois entier avant de donner sa sanction royale à cette Constitution civile du Clergé. Enfin, pressé par l'Assemblée, pressé surtout encore par son président qu'elle avait député à la Cour, le Roi avait envoyé, le 24 août, à la Constituante son adhésion.

Le lendemain, cinquante-huit ecclésiastiques députés, le curé Grégoire en tête, avaient prêté le serment. Grégoire, qui était de bonne foi, avait fait un discours pour motiver sa démarche et celle des prêtres qui avaient juré comme lui.

Le 28, l'évêque d'Autun, Talleyrand; cinq jours après, Gobel, évêque de Lydda et suffragant de l'évêque de Bâle, prêtèrent serment. Encore quelques jours, et le nombre des prêtres assermentés montait à une centaine dans l'Assemblée. Au dehors, Jarente, évêque d'Orléans; Savines, évêque de Viviers, avaient également prêté serment, de même que le cardinal de Loménie-Brienne, « cet indigne prélat qui, suivant l'expression de M. Thiers, après avoir déchaîné les tempêtes sur son pays, couronna sa vie en se faisant jacobin et apostat. »

Dans la séance mémorable du 4 janvier 1791, jour où le décret avait fixé le dernier délai pour la prestation de ce serment, tous les autres dignitaires de l'épiscopat français, membres de la Constituante, ayant protesté par le plus énergique silence contre la violence qu'une majorité laïque s'arrogeait le droit de faire à leur conscience religieuse, furent déchus en masse de leurs siéges.

CVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 7 janvier 1791.

Des gens plus diligents que moi vous auront sûrement mandé ce qui s'est passé à l'Assemblée mardi : enfin, mon cœur, la Religion s'est rendue maîtresse de la peur. Dieu a parlé au cœur des évêques et des curés. Ils ont senti tout ce que leur caractère leur inspiroit de devoirs, ils ont déclaré qu'ils ne prêteroient pas le serment. Pour le moins

vingt du côté de gauche se sont rétractés; on n'a pas voulu les écouter. Mais Dieu les voyoit, et leur aura pardonné une erreur causée par toutes les voies de séduction dont il est possible de se servir. Un curé du côté gauche a mis beaucoup de fermeté pour ne pas le prêter. On dit que cette journée désappointe bien des gens : tant pis pour eux; ils n'ont que ce qu'ils méritent; mais ce qu'il y a de triste, c'est qu'ils s'en vengeront, Dieu seul sait comment. Qu'il ne nous abandonne pas tout à fait, voilà à quoi nous devons borner nos vœux. Je n'ai point de goût pour les martyres; mais je sens que je serois très-aise d'avoir la certitude de le souffrir plutôt que d'abandonner le moindre article de ma foi. J'espère que si j'y suis destinée, Dieu m'en donnera la force. Il est si bon, si bon! C'est un père si occupé du véritable bonheur de ses enfants, que nous devons avoir toute confiance en lui. As-tu été touchée, le jour des (Rois), de la bonté de Dieu qui appela les gentils à lui dans ce moment? Ces gentils, c'étoient nous. Remercions-le donc bien; soyons fidèles à notre foi; ranimons-la; ne perdons jamais de vue ce que nous lui devons, et sur tout le reste abandonnons-nous avec une confiance vraiment filiale.

J'ai eu, ces jours-ci, une peine bien réelle, que tu partageras sans doute : cette pauvre madame de Cimery qui, comme tu sais, avoit mal au sein depuis cinq semaines, étoit presque alitée (1); dans la nuit du dimanche au lundi, son âme, après avoir reçu le matin son Créateur, a été prendre sa place dans le ciel; car j'espère bien qu'elle est heureuse, et qu'elle a reçu la récompense d'une vie entière de vertu et de malheur.

Je la regrette vivement : elle étoit d'une grande res-

(1) Antoinette-Jacqueline Brochet, mariée au sieur de Cimery, première femme de chambre de Madame Élisabeth avec madame Marguerite Pernot, mariée au sieur Desguichard, et survivancière.

source pour moi; et jamais je ne la pourrai remplacer, non pas pour les qualités que je puis désirer dans une première femme, mais dans celles qui convenoient à mon cœur, à mon esprit et à mes sentiments. Je la regrette comme mon amie, mais je la crois heureuse, et cette idée me console.

CVII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 17 janvier 1791.

Je n'ai que le temps, ma Bombe, de te prier de remettre cette lettre à ton honneur. Nous nous portons bien. Ton mari a dû recevoir une grande épître de ta mère. Ainsi sa paresse n'est pas si grande que tu crois; de plus, je te dirai qu'à ce maudit Paris on n'a jamais le temps de rien faire.

Adieu; il y a eu des scandales affreux hier à Saint-Sulpice et à Saint-Roch; des cris dans l'église, des brigands, etc., etc.; cela fait horreur, mais point de martyre. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CVIII

A MADAME LA MARQUISE DE RAIGECOURT, A TRÈVES.

[Paris], 17 janvier 1791.

Je ne veux pas que tu puisses avoir des reproches à me faire, cette poste. Ton curé, comme je crois te l'avoir mandé, n'a point paru [1]. Un vicaire a chanté la grand'-

---

[1] Voir la seconde note de la lettre du 3 novembre 1790, p. 202.

messe. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de l'indécence de l'église : il n'y avoit que des brigands, mais elle en étoit comble. On se jetoit les chaises à la tête; on faisoit recommencer l'orgue. Un prêtre est monté en chaire pour dire qu'il arrivoit de Saintes, et que l'évêque y avoit fait mettre sa tête à prix, parce qu'il avoit prêté le serment. Le soir, il y a eu le même bacchanal à Saint-Roch, parce que l'on a encensé les officiants. On doit procéder cette semaine à l'élection du curé de Saint-Sulpice, et, j'imagine, de tous ceux qui n'ont pas prêté le serment. On dit que les provinces se montrent plus revêches que Paris à l'exécution du décret. A Strasbourg, le maire et son écharpe ont été bien rossés, pour avoir voulu renvoyer le chapitre. C'est le peuple qui en a fait justice. Dans la Bourgogne, ils ne veulent pas non plus de serment.

Je ferai la commission pour ton beau-frère, mais je ne crois pas pouvoir réussir, d'abord vu mon peu de crédit, et puis l'enfant est si jeune que l'on ne voudra pas prendre d'engagement. Si le beau-père montroit du désir que cela fût, je crois que cela vaudroit mieux que tout. Mais je verrai toujours si j'y puis quelque chose. Adieu, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Mirabeau est commandant de bataillon et prend, dit-on, son service vendredi.

CIX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 24 janvier 1791.

Enfin, ma Bombe, nous voilà arrivées à l'instant où il faut que je te dise ma façon de penser sur la conduite de

ton mari. La délicatesse de ma conscience m'a empêchée jusqu'à ce moment de t'en parler. Tes parents, comme tu sais, désiroient vivement que ton mari se soumît à l'ordre de l'Assemblée et du Roi. L'état des affaires de ton mari pouvoit être d'un si grand poids, qu'il me paroissoit possible qu'il pût l'emporter sur les considérations qui ont décidé ton mari. D'autres parleroient de tes quatre enfants. Le sort qui les attend est cruel; mais j'avoue que lorsqu'il s'agit d'un serment que la conscience, l'opinion, l'attachement à ses maîtres dément, je ne trouve pas que leur infortune doive empêcher de le refuser. Il n'y a donc que ses dettes qui eussent pu l'engager à le prêter. Par elles, il se voyoit forcé; et comme il ne juroit que ce que le Roi a juré lui-même, et doit jurer de nouveau à la fin de la Constitution, il auroit été possible que ton mari imitât son maître, et suivît le sort qui entraîne les malheureux François. Des théologiens ont cette opinion. Je crois donc que cela eût été possible. Mais je t'avoue que si ton mari avoit seulement eu dix mille livres de rente, je n'aurois pas balancé à lui conseiller le refus le plus formel. Tu vois par tout ce que je te mande que je ne suis pas bien décidée sur ce que j'aurois fait à sa place. L'antique honneur, un certain esprit de noblesse chevaleresque qui ne mourra jamais dans les cœurs françois, me font estimer l'action de ton mari. Mais le risque qu'il court de manquer à ses créanciers, et le scrupule de jurer de maintenir de tout son pouvoir ce que dans le fond de l'âme on maudit journellement, tout cela se combat si vivement dans mon ame, qu'il ne me reste que la possibilité de partager les peines que tu vas éprouver, et d'être occupée de ce que tu vas devenir. Comment tes pauvres enfants s'habitueront-ils au mal-être, après avoir été élevés dans l'aisance? et puis le regret de ne pouvoir faire pour toi tout ce que mon cœur me dicte! Mais, ma petite, parle-moi

toujours franchement de ta position, et sois sûre que je ferai tous les sacrifices possibles pour te la rendre moins désagréable. Je ne te promets pas de donner à ta pauvre Coty ce que tu lui donnois; mais sois sûre que je la secourrai le plus que je pourrai. J'espère que ton mari et toi conserveront la paix, la résignation et la douceur chrétiennes qui seules peuvent faire soutenir le malheur présent et ceux que l'on craint. Mon frère me dit un bien extrême de toi et de ton mari. Il est gentil, mon frère (1); il m'a écrit en arrivant; cela m'a fait bien plaisir. Mais je suis désolée de la longueur que les lettres mettent à arriver. Comme cela, on n'est plus au courant sur rien. Nous avons eu un peu de bruit aujourd'hui à la barrière de la Villette. Il y a eu un combat entre des chasseurs et des contrebandiers. Il y a trois hommes de tués, et à peu près douze blessés. On prétend que le peuple ne veut plus de barrières; cela ne laisseroit pas que d'embarrasser l'Assemblée sur le chapitre des impôts. Adieu, ma petite. Je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même. Je laisse à ta mère à te rendre compte de sa conversation avec ton ministre.

Envoie cette lettre à mon frère, s'il n'est plus avec toi.

CX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 24 janvier 1791.

Je ferai votre commission, Mademoiselle Rage (2). Vous aurez des crayons, et peut-être des dessins (3); mais ce

(1) Le Comte d'Artois.

(2) Habitude de jeunesse que la Princesse aimait à reprendre, comme pour dater l'ancienneté de son amitié pour madame de Raigecourt, dont la première jeunesse s'était passée avec elle.

(3) La princesse avait un agréable talent au pastel.

que je puis vous assurer, c'est que vous n'aurez pas tout cela de sitôt, car j'ai à peine le temps de respirer. Ce dîner, à une heure et demie, rend la matinée si courte, qu'il ne reste que le temps de tourner dans sa chambre, et un peu de prier le bon Dieu; ce qui, par parenthèse, va bien mal aujourd'hui. Ainsi, ayez la bonté de prier pour moi.

Votre mari doit être avec vous; je vous en fais mon compliment; et j'en suis d'autant plus aise, que j'espère qu'il vous décidera à faire venir M. Piron (1) : ce seroit une économie bien mal placée et dangereuse pour un état dont vous ne pouvez pas faire les honneurs. M. de B. (2) a envoyé sa démission. Tant de gens raisonnables le blâment, tant d'autres le louent, que je ne sais qu'en dire. S'il avoit eu de quoi payer ses dettes, je n'aurois pas balancé : mais cet article arrête mon opinion sur la démarche. La pauvre Bombe va être réduite à bien peu de chose. Je ne comprends pas comment elle fera avec ses quatre enfants. La Providence en aura soin. Adieu, nous sommes tranquilles. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Sais-tu que Démon est heureusement accouchée d'un garçon?

CXI

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Vers janvier 1791.]

Je trouve les réflexions que tu fais parfaitement justes : il faut se bien garder des extrêmes dans toutes ses opi-

(1) Mal-à-dire accoucheur fort habile.
(2) De Bombelles.

nions. Aussi suis-je loin de penser que ce soit un titre exclusif d'être attachée aux gens que j'aime pour parvenir à des places, surtout lorsque l'on réunit des qualités, une bonne conduite et une tournure dans le monde, qui, sans être distinguée, soit pourtant celle de tout le monde. Car je t'avoue que j'y tiens un peu, et je sens que ma position l'exigera toujours. Mais aussi, je trouve qu'il faudroit ou une égalité parfaite dans le mérite que je désire, ou une grande distinction pour être un véritable titre de préférence. En tout, je veux que la justice seule conduise mes choix. Je dirai même plus, je veux qu'elle l'emporte sur les désirs que je pourrois avoir de préférer telle personne à telle autre, et que l'amitié lui cède toujours. Une amitié désintéressée est la seule qui me touche (la tienne étant de ce genre, j'en cause librement avec toi). Je sens bien que dans ma position (d'autrefois), on pouvoit employer mon crédit pour obtenir quelque faveur ; je m'y prêtois avec zèle. Mais quant à tout ce qui tient aux places du genre de celle dont tu me parles, je trouve que l'attachement vrai et dénué d'intérêt de fortune brillante est le seul qui puisse faire droit vis-à-vis de moi. Je ne m'attends pas à rencontrer ces qualités et cet attachement dans un étranger. Aussi dans celui-là ne rechercherai-je que l'esprit, les principes et la tournure qui me convient. Je le payerai dans la même monnoie que lui, et n'envisagerai que mon intérêt dans le choix que je ferai. Quitte après à m'attacher par des raisons plus solides. Adieu, mon cœur. Cette petite Lastic arrive. Je te quitte : ce ne sera pas sans t'embrasser de tout mon cœur. Lastic me charge de te dire que tu es paresseuse.

CXII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 28 janvier 1791.

J'ai reçu ta seizième lettre, ma pauvre Rage; je suis charmée que ton extérieur soit calme, mais je voudrois pour ton bonheur que ton cœur le soit de même, ce qui ne laisse pas que d'être difficile : enfin, mon cœur, ta ferveur me fait espérer que cela viendra. Tu as raison de mettre toute ta confiance en Dieu : lui seul peut nous sauver. On commence une neuvaine pour le sacré cœur de Jésus-Christ : je crois que Lastic te l'a déjà envoyée; mais, de peur qu'elle ne l'ait oublié, je pourrai bien te la renvoyer. On fera aussi celle de la sainte Vierge pour le 10 du mois prochain. Il y a de bien bonnes âmes qui prient. Dieu se laissera peut-être fléchir. Ton curé ni ses prêtres ne sont point partis; ils ont seulement quitté leur logement. Je ne sais pas même s'ils n'y sont pas rentrés.

Nous avons eu du train hier dans plusieurs endroits de la capitale. A Saint-Antoine, on vouloit pendre un homme que l'on a presque tué. A Saint-Germain, on vouloit bruler la maison de M. de Clermont, à cause de ce club monarchique; mais tout est fini. Adieu, je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CXIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 1er février 1791.

Mon Dieu, ma pauvre Bombe, que je suis fâchée que ma lettre t'ait fait autant de peine! c'étoit bien loin d'être mon intention. Mais, ma petite Bombe, comment n'as-tu pas eu l'esprit de te dire : Ma Princesse est bonne, parce qu'elle ne veut pas nous décider; elle nous recommande de faire de sérieuses réflexions, parce qu'elle sent l'horrible position où nous nous trouverons, et qu'il y a tant de gens qui se mettent au-dessus des scrupules, qu'elle craindroit que notre zèle ne nous fît illusion sur nos devoirs. Voilà, mademoiselle Bombe, la conversation que vous auriez dû avoir avec vous-même, en y ajoutant quelques réflexions sur les sentiments de ta Princesse, et tu n'aurois pas tourmenté ta tête et affligé ton amie par l'idée que tu as prise d'elle. Quant à ce que je te mande sur ton retour ici, c'est un radotage complet; j'ai entendu que tu mandois à ta tante que tu viendrois ici lorsque ton mari iroit aux eaux : cette idée m'avoit paru si bizarre, j'avois tellement cru que tu avois perdu la carte, que j'ai cru qu'un mot suffiroit pour t'y remettre. Mais comment as-tu pu conclure de là que je t'ôterois ta place? Moi qui donnerois tout au monde pour te savoir heureuse, je contribuerois à augmenter ton malheur! Ah! ma Bombe, as-tu pu le penser? Je n'ai pas le temps de t'en dire davantage, mais lis dans mon cœur; tu le connois, et tu verras combien il est loin de ce que tu penses et combien il t'aime.

Remets cette lettre à un être que j'aime bien tendrement (1). S'il n'est pas avec toi, envoie-lui où il sera.

CXIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

5 février 1791.

Je t'envoie les crayons que tu m'as demandés, et j'y ajoute des petits livres tout nouveaux qui te feront peut-être plaisir, et puis deux cachets qui te conviennent fort bien. Ton mari m'a donné de tes nouvelles et des siennes, qui, je te l'avoue, m'ont fait grand plaisir; car il y a environ deux mois que je les attendois. Je voudrois qu'il m'en donnât encore une fois; mais s'il ne le peut pas, je m'en consolerai. Demande-lui pardon du laconisme avec lequel je lui ai écrit. Comme il y a à parier qu'il n'a pas reçu la première lettre que je lui ai écrite, cette manière devient doublement malhonnête; mais j'étois ou fatiguée ou pressée.

Nous sommes tranquilles ici ; il y a plus de huit jours qu'il n'y a eu de tapage. Adieu, je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Mon frère est, je crois, retourné de Venise à Turin. Bombelles se plaint de n'avoir pas eu de tes nouvelles depuis longtemps.

---

(1) Le Comte d'Artois.

CXV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 7 février 1791.

J'ai vu ton ministre, ma petite, il m'a rapporté tout ce qu'il avoit dit à ta mère; dans un autre temps, je te l'écrirois; mais, dans celui-ci, je me contenterai de te dire que tu peux, sans aucune espèce de crainte ni de scrupule, suivre l'avis que ta mère te donne sur ce qui a rapport à M. Durnès. Je sens que dans ta position il est cruel que tes amis ne te mettent pas plus au fait de ce qui te touche. Mais que veux-tu? console-toi : nous sommes dans un moment de liberté, si bien que je ne puis te dire tout ce que j'ai dans l'âme : tout ce que je puis me permettre, c'est de te dire que je suis contente.

Au reste, il me semble que l'on ne s'empresse pas de nommer les places vacantes, l'Assemblée *ne voulant pas des gens dans le genre de ton mari, et les cours étrangères n'en voulant pas d'autres;* ce qui ne prouve pas, autant que mes lumières me peuvent permettre de l'apercevoir, un accord parfait dans les principes. Peut-être est-ce les cours qui ont tort. Quelqu'un disoit que l'Assemblée trouvoit tant de charme à la liberté, qu'elle la gardoit pour elle toute seule. Cependant on n'a pas osé arrêter mes tantes, elles partent pour Rome. Peut-être, en chemin, leur voudra-t-on persuader, aussi doucement que l'on nous a amenés ici, qu'il faut qu'elles y reviennent; elles ne se laisseront pas persuader, mais cela fera époque dans l'histoire pour prouver la douceur du joug que nous portons et la parfaite liberté qui règne dans notre malheureuse patrie. Plaignez-moi, ma Bombe, ne v'là-t-il pas qu'il faut que

je change de confesseur! Je sais les angoisses du choix : je ne pleure pas comme toi, mais je me sens rudement agitée de notre première entrevue, Le mien part avec sa pénitente (1) : je l'ai désiré, ne pouvant prévoir quel sera l'avenir qui nous attend tous. On a déclaré avant-hier à l'Assemblée que tout prêtre qui n'auroit pas fait le serment ne pourroit pas prêcher. Ainsi nous voilà sans prédicateur : c'étoit l'abbé Lenfant qui devoit prêcher ce Carême. Il en est, je crois, tout consolé pour cette année; cette corvée lui étoit très-désagréable. Mais qui ne pourroit pas s'affliger de voir la religion aussi attaquée qu'elle l'est? Ah! si nous avons bien péché, Dieu nous punit bien! Heureux qui ne prend qu'en esprit de pénitence cette épreuve! Il faut remercier Dieu du courage qu'il accorde au clergé : on en raconte chaque jour des traits admirables. La main de Dieu ne peut être méconnue que par des impies qui la craignent, parce qu'ils l'ont trop offensé. Ah! s'ils pouvoient, au lieu de cela, élever leurs cœurs vers lui et avoir confiance en sa miséricorde! Mais non, ce n'est point une grâce que nous méritions encore : nous sommes destinés à fléchir la colère de Dieu.

Comment ton mari répondra-t-il à la lettre qu'il a dû recevoir pour sa retraite? Sa santé ne lui défendant pas de manger, ainsi qu'à toute sa famille, il faudra bien répondre à cela positivement. Au reste, je suis convaincue qu'il y mettra tout ce qu'il pourra de mieux, sans blesser sa conscience, pour laquelle je suis beaucoup plus rassurée depuis que je sais ce que je ne puis te dire (2).

Adieu. Si mon frère est encore avec toi, dis-lui bien

---

1 L'abbé Madier, confesseur de Madame Élisabeth, l'était aussi de Madame Victoire, et il suivait cette dernière princesse dans l'émigration.

2 « Il étoit question de la prétendue autorisation du Roi que je prêtasse le serment. » (*Note de M. de Bombelles.*)

des choses de ma part : je n'ai pas le temps de lui écrire. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Paris], ce 12 février 1791.

Je ne t'écris qu'un petit mot aujourd'hui : 1° l'heure de la poste me presse ; 2° je vais monter à cheval avec la Reine et Lastic à ce triste bois de Boulogne. Mais il fait un si beau temps, que cela le rendra peut-être un peu plus gai. Je crois l'hiver tout à fait passé ; et je m'en réjouis, autant que l'on peut prendre part au beau temps dans le château des Tuileries. Mes tantes partent de lundi en huit, malgré toutes les motions faites au Palais-Royal et au club des Jacobins établi à Sèvres. On dit qu'elles seront arrêtées et fouillées en chemin ; c'est un petit mal auquel je ne crois pas. Je pense que cela a été beaucoup dit pour les effrayer et les empêcher de partir ; mais heureusement on n'en est pas venu à bout. Je ne sais si je t'ai mandé que l'abbé Madier alloit avec elles : il partira huit jours après elles. Pense un peu, mon cœur, aux angoisses où je serai, la première fois que je m'adresserai à un autre prêtre, moi qui ai toujours été à l'abbé Madier depuis l'âge de neuf ou dix ans. Je suis à peu près décidée : je crois que je prendrai le confesseur de madame Doudeauville : on en dit beaucoup de bien, et j'espère qu'il n'est ni trop doux ni trop sévère. Je te manderai ce qui en est lorsque j'y aurai été. Je suis convaincue que tu enrages un peu dans le fond de l'âme de ce que je ne pense pas à ton curé, et tu vas croire que c'est parce que je l'ai vu ; non, point du tout, c'est tout simplement parce que je ne crois

pas qu'il me convint; et puis, dans ce moment, j'aime mieux avoir un confesseur dont on parle moins, et que je puisse espérer de garder. Au reste, je sens que je vais tróler mon âme de confesseur en confesseur, ce qui ne laisse pas que de me déplaire, quoique j'en aie bonne envie. Devine, si tu peux, cette énigme. Sur ce, je te souhaite le bonsoir, et t'embrasse de tout mon cœur. Je ne sais plus quand tu accouches : mande-le-moi.

Dis bien des choses au maréchal (de Broglie) de ma part, et assure-le de l'estime que j'ai pour ses vertus. Parle aussi de moi à ta princesse.

CXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

15 février 1791.

J'ai reçu toutes tes lettres, ma pauvre Rage; celle du 25 ne m'est parvenue qu'hier, et celle du 7 avant-hier. Mais, avant que d'y répondre, il faut que je te demande mille fois pardon de ne t'avoir pas écrit depuis dimanche, pour te donner des nouvelles de ton curé; mais, par étourderie, je me suis persuadée que la poste partoit le dimanche au lieu du lundi. Et jeudi, j'ai eu plusieurs choses à faire dans la matinée; l'heure de la poste s'est passée, et je n'ai plus eu la possibilité que de me livrer à des regrets. Aussi, aujourd'hui je m'y prends à sept heures du matin, pour être bien sûre de n'y pas manquer. Lundi, je t'écrirai aussi; mais je puis te dire d'avance qu'il ne se passera rien de fâcheux. Ton curé dira la messe de bonne heure, et ne fera pas le prône. Les gros bonnets de la paroisse n'y seront pas non plus. Il y a un moine qui prêche dans la paroisse, qui a proposé au curé de faire le

prône, pour empêcher les prêtres de courir des risques. Il disoit au curé que si on le tuoit, il n'y auroit pas grand mal à cela. C'est un des jeunes prêtres de la paroisse qui prêchera. On m'a dit son nom, mais je l'ai oublié.

Toute la communauté a été parfaite pour le curé, et ne l'a pas quitté tant qu'il a été dans l'église et la sacristie.

Je suis désolée, mon cœur, de la peur indigne que vous a faite M. Le Blond (1). Nous sommes loin encore de toutes les idées qu'il t'a fait venir; je suis bien aise que ton enfant ne s'en soit pas ressenti. Si tu n'as pas de bon accoucheur, pourquoi ne ferois-tu pas venir M. Piron? C'est une dépense, il est vrai; mais pour ta santé et celle de ton enfant, il me semble que tu dois te la permettre. Je suis bien fâchée d'être si loin de toi, et de ne pouvoir me permettre de causer comme je le voudrois pour toi; mais, mon cœur, calme-toi. Je conçois que cette proposition paroisse difficile, mais cela est nécessaire. Tu te brûles le sang, tu te rends plus malheureuse encore que tu ne devrois : tout cela, mon cœur, n'est pas dans l'ordre de la Providence. Il faut se soumettre à ses décrets; il faut que cette soumission nous porte au calme; sans cela elle n'est que sur nos lèvres et non dans notre cœur.

Lorsque Jésus-Christ fut trahi, abandonné, il n'y eut que son cœur qui souffrit de tant d'outrages; son extérieur étoit calme, et prouvoit que Dieu étoit vraiment en lui. Nous devons l'imiter, et Dieu doit être en nous. Ainsi, mon cœur, calmez-vous, soumettez-vous, et adorez en paix les décrets de la Providence, sans vous permettre de porter vos regards sur un avenir affreux pour quiconque ne voit qu'avec des yeux humains. Mais heureusement vous n'êtes pas dans ce cas-là; et Dieu vous a trop com-

---

(1) Le maître qui avait enseigné à Madame Élisabeth les premiers éléments de l'histoire et de la géographie, et qui voyait juste dans l'avenir.

blée de grâces pour que vous ne mettiez pas votre vertu à attendre patiemment la fin de sa colère.

Quant à moi, mon cœur, je suis loin d'être dans votre position. Je ne dirai pas que la vertu en soit cause ; mais, plus à portée des consolations, au milieu de beaucoup de peines, d'inquiétudes, je suis calme, et j'espère une éternité heureuse. Ne me crois ni folle ni gourmande. J'aime à bien dîner, mais j'aime pourtant encore autre chose. Quant à ce que tu me marques sur moi, crois, mon cœur, que je ne manquerai jamais à l'honneur, et que je saurai toujours remplir les obligations que m'imposent mes principes, ma position, ma réputation ; et j'espère que Dieu me donnera la lumière nécessaire pour me conduire toujours sagement, et ne pas m'écarter de la voie qu'il m'a tracée. Mais pour juger de tout cela, mon cœur, il faudroit être près de moi. De loin, un acte de chevalerie enchante ; vu de près, il n'est souvent qu'un mouvement de dépit ou de quelque autre sentiment qui ne vaut pas mieux aux yeux des gens (*sic*) sages.

J'ai donné à madame Navarre la place de madame de Cimery. Il m'en coûte beaucoup de lui voir prendre son service. Jusqu'à ce moment, il me semble que l'autre existe encore ; et c'est une si grande perte pour moi, que je voudrois me faire illusion le plus possible. Madame Navarre est celle de mes femmes qui me convient le mieux ; mais ce n'est pas et ce ne sera jamais madame de Cimery, car elle réunissoit tout. Adieu, mon cœur, je vous embrasse bien tendrement, et vous souhaite calme, patience, résignation, courage et confiance. C'est une étourderie de cet homme qui est si beau qui l'a forcé de prendre le parti qu'il a pris.

Quant aux deux êtres que vous et d'autres redoutez tant, on a tort de les croire dans la position que l'on dit : cela

n'existera jamais ; mais j'avoue qu'ils ont toutes les apparences pour eux.

On n'a pas demandé d'augmentation de chevaux pour moi. Ce qui peut avoir donné lieu à ce que l'on vous a dit, c'est que je veux avoir toujours un page et un écuyer avec moi ; je trouve que cela doit être ; mais cela ne convenoit pas aux gens de l'écurie, ce dont je me moque, trouvant indécent d'être avec des piqueurs dans ce moment-ci.

CXVIII

A L'ABBÉ R. DE LUBERSAC.

[22 février 1791.]

Soyez tranquille, Monsieur ; mes tantes ont passé à Sens avec la plus grande tranquillité. A Morei, on a voulu les arrêter ; mais, au bout d'une demi-heure, on les a laissées aller sans autre inconvénient que celui d'avoir attendu une demi-heure. Je suis persuadée que le reste de leur voyage sera aussi heureux. Elles ont eu un courage extrême au moment de leur départ : heureusement elles se sont décidées promptement, car les poissardes se sont emparées de Bellevue peu de temps après ; et je crois qu'elles y sont encore, mais elles n'y font pas le moindre dégât. Croyez, Monsieur, au regret sincère que j'ai de vous voir éloigné de ce pays-ci. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles ; pensez souvent à moi, et croyez que j'ai un grand désir de vous savoir plus heureux que vous ne l'avez jamais été.

CXIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

24 février 1791.

J'ai reçu des reproches de toi, que je ne puisse dissimuler que je mérite parfaitement. Il y a mille ans que je ne t'ai écrit; et t'en dire la raison me seroit impossible, car je ne la sais pas moi-même. Mais aujourd'hui je ne veux pas manquer la poste; ce qui fait que tu n'auras qu'un mot de moi. Mes tantes sont parties samedi un peu précipitamment, parce que les femmes qui nous ont amenés ici alloient les chercher; elles sont arrivées heureusement trop tard. J'espère qu'elles sortiront de France aujourd'hui, aussi paisiblement que possible. Avant-hier, on persuada au peuple que *Monsieur* vouloit décamper dans la nuit. En conséquence, sept ou huit cents personnes ont été au Luxembourg, pour lui demander ce qui en étoit, le tout très-poliment. Mais, comme il devoit venir au jeu, on l'a amené en triomphe, comme le 6 octobre. Un homme a voulu étrangler M. d'Arblay; mais M. de La Fayette s'est vraiment très-bien conduit pour la sûreté du chateau. Tout est calme à présent.

J'apprends dans l'instant que mes tantes sont arrêtées à Arnay-le-Duc, parce qu'elles ne se sont pas munies d'un passe-port de l'Assemblée. Quelle liberté que celle-là! On les garde le plus poliment du monde. Adieu, l'heure de la poste me presse. Je t'embrasse.

CXX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 28 février 1791.

Tu sais sans doute que mes tantes sont parties. Tu sais sans doute qu'elles ont été arrêtées à Arnay-le-Duc. Tu sais sans doute que *Monsieur* a eu la visite, mardi dernier, des filles de la rue Saint-Honoré et de leur société, qui l'ont prié de ne pas sortir du royaume. Tu sais sans doute que jeudi, jour où l'on a appris que mes tantes étaient arrêtées, l'Assemblée a rendu un décret qui disoit que Arnay-le-Duc avoit eu tort, et que le pouvoir exécutif seroit supplié de donner des ordres pour qu'elles pussent continuer leur route. Tu sais sans doute que les chefs des Jacobins n'étant pas de cet avis, et voulant que le président engageât le Roi à les faire revenir, une foule de badauds s'est portée sous les fenêtres du Roi, parmi laquelle il y avoit peut-être une centaine de femmes qui se sont égosillées pendant quatre heures pour voir le Roi et lui faire la même demande que les Jacobins. Mais le Roi n'ayant pas paru, et la garde ayant fait une très-bonne contenance, il a bien fallu, lorsque l'on a eu la permission de la municipalité de repousser la force par la force, que le peuple cédât. A peine le tambour a-t-il paru sur la terrasse, que tout le monde a pris la fuite. M. de La Fayette et la garde se sont conduits parfaitement bien. Le château étoit comble de gens qui étoient pleins de bonne volonté. Le Roi a parlé avec force à M. Bailly. Enfin tout s'est passé le mieux du monde. Aussi hier n'y a-t-il jamais eu tant de monde chez le Roi et chez la Reine. Il y

avait longtemps que nous étions un peu seules au jeu; mais, hier, il étoit superbe. Je ne puis vous rendre le plaisir que j'ai éprouvé. Ah! mon cœur, le sang françois est toujours le même : on lui a donné une dose d'opion bien forte; mais elle n'a pas attaqué le fond de leur cœur. Il n'est point glacé, et l'on aura beau faire, il ne changera jamais (1). Pour moi, je sens que, depuis trois jours, j'aime ma patrie mille fois davantage.

Tout ce que tu me mandes de ton mari me fait grand plaisir. Ah! s'il peut parvenir à se débarrasser de l'empirique qui donne de si mauvaises drogues (2), cela seroit bien heureux. Les nouvelles que j'ai reçues de ses amis éloignés me font craindre qu'il ne le puisse pas. Le printemps avance beaucoup; sa santé pourroit bien s'en ressentir. A cette époque, les humeurs sont toujours bien plus en mouvement, et comme il n'a pas l'habitude de l'exercice, je crains qu'elles ne lui jouent un mauvais tour. Convenez qu'il n'y auroit pas pour lui de meilleur remède; mais lorsque l'on a été élevé à Paris, il semble que l'on soit destiné à ne faire jamais usage de ses jambes. Je sens même que, sans y être élevée, pour peu que l'on l'habite, on perd le gout de la promenade, ou, pour mieux dire, l'usage.

Voilà ta petite belle-sœur débarrassée d'une partie de sa nombreuse compagnie. M. le prince de C. est à Worms, et sa fille doit le joindre dès qu'elle sera guérie.

Notre pauvre Saint-Cyr est plus que jamais dans la position la plus critique. On vend leur bien. Ta mère y a été la semaine passée; moi, je profiterai d'un jour calme pour y aller : j'en ai envie, et cela me coûtera horriblement. Il n'y a rien de pis que de n'avoir aucune consola-

(1) Voir page 18, à la note, ligne 5, cette même phrase en mots littéralement identiques attribuée à une lettre d'octobre 89.

(2) M. de Calonne.

tion à présenter à des gens aussi malheureux (1). Adieu, je vous embrasse, ma chère Bombe, et vous aime du plus tendre de mon cœur.

Vous ai-je dit que l'abbé Madier alloit à Rome? La semaine prochaine je ferai une nouvelle connoissance, ce qui ne me fait pas grand plaisir.

Je crains fort que l'oncle de la petite de Vitry ne se joigne à son ami avant que celui-ci ait fait les premières avances. Il seroit pourtant bien avantageux qu'il pût venir le voir venir : tout le monde le désire; et moi, l'intérêt que j'y prends me le fait souhaiter pour son bonheur.

Ce 1er.

Nous avons eu du train hier. Les gens de bonne volonté, à force d'en avoir, ont trouvé le moyen de déplaire à la garde, qui étoit parfaitement disposée pour le Roi. On a voulu détruire Vincennes; mais la garde est arrivée à temps pour l'empêcher. Tout est calme ce matin. Nous nous portons tous bien. L'heure de la poste m'empêche d'entrer dans tous les détails que tu pourrois désirer; mais sois tranquille, tout est bien.

---

(1) L'administration des biens de la maison de Saint-Louis avait passé aux directoires de district et du département de Versailles. Dès les premiers jours d'avril 1791, les biens furent mis en vente, et trouvèrent facilement des acheteurs. Les Archives de la préfecture de Versailles citent au nombre de ces acheteurs l'illustre chimiste Lavoisier, qui devait être une des victimes de la Terreur, et qui acheta en 1791 la terre du Tremblay, terre de 455 arpents, au prix de quatre cent soixante-dix mille livres. Le duc de Luynes, madame de Beauharnais, plus tard l'Impératrice Joséphine, etc., firent aussi des acquisitions. Les biens entourant la maison furent morcelés et passèrent à des prix élevés aux paysans de Saint-Cyr.

Après de nombreuses péripéties, de courageuses résistances, l'Institution finit par faire place à une École militaire.

CXXI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 2 mars 1791.

Nous avons eu encore beaucoup de train depuis que je vous ai écrit. Ne croyez pas un mot de ce que tous les côtés diront et écriront. Tout le monde a eu tort. Les jeunes gens ont fait des étourderies avec la meilleure intention du monde. La garde nationale s'est piquée de ce que l'on pouvoit se méfier de son zèle pour garder le Roi, et si la Providence ne s'en étoit pas mêlée, il seroit arrivé de grands malheurs. Mais un très-réel, c'est que les deux côtés sont très-échauffés, et que nécessairement cela répand une aigreur très-fâcheuse dans ce moment-ci, parce que cela donne beaucoup de force aux méchants, qui n'ont pas besoin d'en acquérir. Voici le fait : il y a eu du train jeudi pour le départ d'Arnay-le-Duc de Mesdames. La garde s'est portée au château avec zèle, ainsi que les gens bien intentionnés. M. de La Fayette s'est fort bien conduit. Tout prenoit une tournure de bonne intelligence très-heureuse. Lundi il y a eu beaucoup de bruit du côté de Saint-Antoine ; tout le monde s'est porté avec le même zèle. Mais les gens qui étoient chez le Roi ont parlé avec trop de légèreté, sont restés chez lui toute la journée chez lui (*sic*), au lieu de se mêler parmi la garde, pour leur prouver qu'ils n'avoient que de bonnes intentions. Une partie de la garde a cru qu'on les méprisoit, l'autre a imaginé que l'on vouloit faire une contre-révolution. Bref, à huit heures du soir, en sortant de chez le Roi, tout le monde étoit fouillé, et l'on s'emparoit des pistolets et especes de poignards que l'on trouvoit ; plusieurs jeunes

gens ont été fort maltraités, d'autres menés à l'Abbaye. Et si le peuple avoit fait mine de se porter au château, tout le monde auroit été égorgé : la moitié de ce qui remplissoit la cour étoit ivre. Mais le premier tort vient des mauvaises têtes qui se sont trouvées là. Le Roi, pour calmer tout, a été obligé de demander lui-même à ces messieurs leurs armes ; et une heure après la garde a exigé qu'elles fussent portées au corps de garde. Elles ont été pillées au bas de l'escalier. Tout est fort tranquille depuis ce moment-là, et je crois que c'est fini, parce que les méchants ont obtenu ce qu'ils vouloient, et que nous autres, bonnes bêtes, nous ne voyons pas plus loin que le bout de notre [nez], et donnons, tête baissée, dans tous les piéges que l'on nous tend. Je ne puis vous rendre combien cela me met en colère.

J'ai reçu votre petite lettre. Je ne crois pas que jamais la personne dont vous me parlez (1) ait eu l'intention que l'on lui prête vis-à-vis des autres. Elle a des défauts, mais je ne lui crois pas celui-là. Elle voudroit seulement être sûre des qualités du gendre (2) que l'on lui propose avant de se décider, et elle n'a pas encore eu de preuve bien certaine qu'il feroit le bonheur de sa fille. Si ⊖ peut rompre les liaisons avec ∀ (3), en voyageant d'un autre côté, et non pas précisément dans le même moment, cela feroit plaisir, j'en suis sûre ; et moi, je le désire vivement pour le bien de la personne que j'aime tant, et pour laquelle je vous avoue que je crains la liaison de ∀. Ne dites pas cela à l'homme que vous avez vu ; mais vous

(1) La Reine.

(2) Le Comte d'Artois, dont les menées à l'étranger excitaient les passions des révolutionnaires et menaçaient la sûreté de la famille royale à l'intérieur.

(3) Le signe ⊖ veut dire le Comte d'Artois, et le signe ∀ indique Calonne. La jonction de cet ancien ministre avec M. d'Artois, à Turin, offusquait et alarmait la Cour.

pouvez le mander, sous le plus grand secret, à celle dont vous approuvez les idées. Même pour les gens intéressés, je ne sais comment entrer en explication sur cela avec eux, et vous me ferez plaisir de vous en charger.

Je ne sais pas si la poste ne repasse pas en France pour aller de ce côté-là. Ce que vous me marquez du b. de M. m'étonne bien, et je vous avoue que j'ai bien de la peine à le croire. Il n'en a pas la réputation parmi les gens qui ne s'en cacheroient pas. On peut se tromper sur une chose sans être absolument d'un avis. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Mesdames sont toujours arrêtées à Arnay-le-Duc. Je ne sais quand cette plaisanterie-là finira.

Les premiers émigrants avaient obéi, les uns au désir impérieux de sauver leur vie, les autres à un sentiment généreux mal compris. Mais bientôt, pareille à une fièvre contagieuse, l'émigration devint si considérable, que les grandes routes étaient couvertes de fugitifs. On émigra par mode, par vanité, par gloire, et l'on courait aux armes contre son pays comme si l'on eût couru à l'accomplissement du devoir le plus sacré. C'était d'ailleurs, se disait-on, une promenade; il n'y avait qu'à montrer son panache pour réduire en poudre cette impertinente révolution. Des mesures avaient été souvent proposées à l'Assemblée contre cet orgueil imprudent et blessant, auquel répondaient les motions furibondes des clubs, et qui entretenait dans le pays le malaise et l'effervescence. Soudain, le 19 février, on apprit le départ des tantes du Roi pour Rome. Ce fut un cri d'alarme. Elles furent arrêtées en route par la municipalité d'Arnay-le-Duc, qui en référa à l'Assemblée. Aussitôt, la multitude se porta au Luxembourg, où résidait *Monsieur*, et ce prince se montra, parla au peuple, et jura de ne point quitter le Roi. On le força cependant à aller s'établir aux Tuileries auprès de Louis XVI et à partager sa captivité. Alors, la rue se calma, et l'agitation se concentra dans l'Assemblée. La délibération se prolongeait sur l'incident du départ de Mesdames, quand, fatigué du sujet, Menou le prit avec adresse en plaisanterie et s'écria : « L'Europe sera vrai-

ment émerveillée quand elle saura qu'une grande Assemblée a mis plusieurs jours à décider si deux vieilles femmes entendraient la messe à Rome ou à Paris. » On rit, et l'on fut désarmé. L'ordre fut donné à Arnay-le-Duc de laisser les princesses libres de poursuivre leur route. Mais les colères s'étaient amassées, et de ces discussions il sortit de premiers décrets qui préludaient à ceux qui firent plus tard de l'émigration un des grands crimes de lèse-nation.

CXXII

A MADAME DE RAIGECOURT.

11 mars 1791.

J'ai reçu ta lettre, qui ne me fait pas grand plaisir; je ne sais rien de ce que tu me mandes. Depuis longtemps, je n'avois point eu de nouvelles détaillées, et ce n'étoit qu'à force d'esprit que j'étois au courant. Cependant j'approuvois tout ce que tu me mandes. Si tu peux entrer un peu en détails sur tout ce que tu pourras; si ton mari est avec toi, qu'il écrive sous ta dictée, parce que cela te fatigue. Est-ce que tu n'as pas reçu mes crayons? Le Roi est malade depuis huit jours : la scène de lundi (1) y a bien contribué. Il va mieux. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CXXIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 13 mars 1791.

Oui, ma Bombe, vous avez eu bien raison de gronder le ch^r^ Hénin; si j'avois su ton départ, je t'aurois écrit bien certainement. Ta mère prétend me l'avoir avoué. Je

(1) L'échauffourée appelée la journée des poignards.

suis bien sûre qu'il n'en est rien. Mais, n'importe : tu sais ce qui te convenoit, voilà l'important. Je reconnois bien à la joie que tu éprouves l'âme pure de mon ange : son propre malheur ne l'occupe que peu : ne le pas faire partager à ceux à qui elle a des obligations est tout ce qui la touche. Mais, ma Bombe, tu te trompes en croyant m'avoir des obligations; je n'ai eu qu'un mérite dans toute cette affaire, c'est d'être sœur de mon frère, dont on avoit un peu peur. L'idée qui te rend heureuse ne vient que de l'homme qui l'a mise en exécution, et en cela il a tenu une conduite vraiment digne d'estime, et, malgré tous ses torts, on est obligé de lui rendre justice sur cet article-là. Ta lettre m'a fait de la peine; j'espérois que ton mari obtiendroit plus qu'il n'a obtenu, et de mille manières j'en suis affligée; je n'ai pas besoin d'entrer en détails pour que tu les comprennes; je m'en remets à ton esprit supérieur. Cependant je ne puis m'empêcher de blâmer le parti que tu fais prendre à ton mari : sa santé, son caractère, le sentiment de ses amis, tout devoit l'engager à prendre des eaux. J'entre pourtant dans sa position, et je sens que la crise qu'il vient d'avoir doit l'en dégoûter. Lorsqu'un médecin s'est trompé sur les maux que l'on éprouve, on ne va plus les lui conter avec autant de confiance. N'est-ce pas là sa position? J'en suis désolée; car enfin, se livrer à des charlatans à son âge est bien fâcheux, et il seroit si nécessaire de calmer son sang, et de ne laisser pas prendre à l'humeur qui le tourmente une mauvaise route, que j'aurois désiré qu'il trouvât un moyen d'aller aux eaux. Je suis sûre qu'il en auroit éprouvé du soulagement, et que là, n'étant plus obsédé par ce malheureux chirurgien (1), que je crois né pour notre infortune, tu aurois obtenu des choses raisonnables de lui; car il me

(1) « M. de Calonne. » (*Note de M. de Bombelles.*)

semble qu'il ne doit pas le suivre, le pays ou il devoit être ne l'aimant pas autant que lui.

Mon Dieu, mon cœur, que l'on est malheureux de vivre dans ce moment-ci! On ne rencontre que des fous, des imbéciles et des méchants! Dieu veuille que l'esprit humain ouvre enfin les yeux à cette lumière que l'on dit que le siècle possède, mais qui est encore si obscure que pour moi je n'y vois qu'un brouillard d'une épaisseur monstrueuse! Si la religion ne vient pas à notre secours, il y a grande apparence que nous vivrons longtemps dans cette pénible situation. Enfin, dit-on, il faut vouloir tout ce que Dieu veut. Pour moi, je désire me sauver et que les gens que j'aime ne se perdent pas. Voilà tout ce qu'il me faut.

Mes tantes sont enfin arrivées à T[urin]. Après avoir été arrêtées pendant des siècles à Arnay-le-Duc, elles ont été très-bien reçues à Lyon. Mais tu sais tout cela mieux que moi. Ce que tu ne sais peut-être pas, c'est que la municipalité d'Arnay disoit, pour raison de sa conduite, que le Roi n'étant pas libre de ses actions, il leur falloit un mot de sa main pour leur prouver qu'il étoit d'accord de leur voyage. As-tu jamais vu une pareille inconséquence? Au reste, mon cœur, j'ai cru voir par tes lettres et par d'autres que j'ai reçues, que l'on étoit étonné que je n'aie pas pris le même parti qu'elles. Je n'ai pas cru voir mon devoir attaché à cette démarche : voilà ce qui a dicté ma conduite. Mais crois que jamais je ne serai capable de trahir ni mon devoir, ni ma religion, ni mon sentiment pour les personnes qui le méritent seules, et avec qui je voudrois vivre pour tout au monde.

Je suis désolée de t'avoir nommée dans une lettre, d'autant que je crains que cela n'ait ôté à ton mari des forces vis-à-vis de son antagoniste (1). Mais je n'ai pas

---

(1) « M. de Calonne. » (*Note de M. de Bombelles.*)

imaginé que cela pût avoir le moindre inconvénient. Crois-tu que cet homme veuille me faire du tort vis-à-vis d'un autre? J'en serois fâchée; mais il m'est nécessaire de le savoir, parce que cela réglera ma conduite. Ta petite belle-sœur m'a mandé ses chagrins; elle n'a rien à se reprocher que d'avoir obtenu une chose qu'avec un autre homme, dans pareille position, elle n'auroit jamais obtenue; mais elle a cru que sa conscience le lui permettoit, et supportera avec courage la punition que le Ciel lui envoie dès ce monde. Dans les pays étrangers, on est bien sévère pour nous, et nous le méritons bien. Mais les François qui y sont retirés sont pour la plupart bien exagérés; et tant que de part et d'autre on le sera, le diable se mêlera toujours de nos affaires; voilà ce que je crains fort.

Je suis confondue du mariage d'Agathe; c'est un bonheur pour toi, car tu n'aurois su qu'en faire. Je suis dans l'enchantement de l'attachement de Victoire; mais Henri, qu'est-ce qui en aura soin? Comme je ne sais où te prendre, j'adresserai mes lettres à la petite jusqu'à ce que tu m'aies mandé que tu es posée. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur, et voudrois te voir heureuse.

Quelle calomnie, ma Bombe! ta mère n'a pas eu la douleur de voir faire le serment à son confesseur, mais bien celle de s'en séparer, car il est parti pour Rome avec ma tante. Je fais connoissance avec mon nouveau dans deux jours. Je crois que j'aurai une fière colique. Je t'en dirai des nouvelles. On trompe tant sur les nouvelles des provinces, que je ne sais pas au juste si elles prennent le parti de leur évêque. Mais je crois que la plupart regrettent ceux qui s'en vont. Mais la force étant dans les mains des méchants, que peuvent faire les bons, sinon gémir?

J'ai rarement des nouvelles de Mr de M. Mais le M.,

qui en a quelquefois, m'a dit qu'elle se portoit bien. Elle va aller dans les Pays-Bas voir ses terres et s'y établir.

Le Roi vient d'être malade. Heureusement il va bien, et sera purgé demain. Je suis convaincue que les eaux lui feroient beaucoup de bien : ne le crois-tu pas? Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Les jeunes gens qui étoient en prison depuis le 28 sont sortis hier, ainsi que M. de Courten.

CXXIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Paris], ce 18 mars 1791.

Je profite du départ de M. de Chamisot (1) pour te dire mille choses. Je suis infiniment inquiète du parti que va prendre mon frère; je crois que les conseils sages qui lui ont été donnés ne sont pas suivis. Le peu d'ensemble, d'accord qu'il y a dans toutes les personnes qui devroient être liées par un lien indissoluble, tout me fait frémir. Je voudrois ne voir dans tout cela que la volonté de Dieu; mais je vous avoue que j'y mets souvent de la personnalité. J'espère que M. de Firmont me fera atteindre, par ses conseils, à ce point si nécessaire pour se sauver. Vous jugez, d'après cela, que c'est lui qui a remplacé l'abbé Madier dans ma confiance. Je me suis confessée hier : j'en ai été parfaitement contente. Il a de l'esprit, de la douceur, une grande connoissance du cœur humain : j'espère trouver en lui ce qui me manquoit depuis longtemps pour

---

(1) Adalbert de Chamisso, qui est demeuré dans l'émigration. La Princesse l'avait connu enfant, alors qu'il était page de la grande écurie du Roi. Il se distingua en Allemagne, où il devint un grand botaniste, et écrivit en allemand le charmant roman de *Pierre Schlémil qui a perdu son ombre*.

faire des progrès dans la piété. Remercie le Ciel pour moi, mon cœur, de ce que, par un trait particulier de sa providence, il me l'a fait connoître, et demande-lui que je sois fidèle à exécuter tous les ordres qu'il me donnera par cet organe.

Tu penses bien que ta princesse a été embarrassée comme un chien, d'autant qu'elle a éprouvé toutes les infortunes possibles. Imagine-toi que madame Navarre l'a fait entrer dans mon cabinet sans m'avertir. Je n'étois pas dans ma boîte; nous sommes restés aussi sots l'un que l'autre à nous regarder, moi ne sachant que dire. Enfin, j'ai été chercher mon coqueluchon pour me tirer d'embarras, et je suis revenue me mettre dans mon confessionnal. Je n'ai pas été longtemps embarrassée, et je crois que je ne le serai plus.

Je n'ai point de nouvelles à te mander d'ici; tout est à peu près de même. Les méchants s'amusent à nos dépens; les bons sont bêtes; la France est prête à périr; Dieu seul peut la sauver! j'espère qu'il le voudra. On vient d'ôter à M. le prince de C. [Condé] une grande partie de sa fortune, le tout pour l'adoucir. Je sens qu'à sa place cela ne me feroit pas cet effet, mais je ne voudrois pas manquer mon coup.

Bombe doit aller bientôt à Stuttgart. Crois, ma petite, qu'elle y sera mieux que tu ne penses. L'amitié de sa belle-sœur la rendra heureuse; et je ne puis croire au chagrin que tu dis qu'elle éprouvera. On peut se tromper sur un article, sans être dans l'erreur.

Je te remercie de l'avis que tu me donnes : je sais tout ce que tu ne m'as pas dit, et j'en suis bien aise, parce que je puis rendre justice à la personne dont tu me parles. Elle n'a pas varié un instant de sentiment, tu peux m'en croire; je ne suis point aveuglée sur elle, et n'ai aucune raison pour l'être. Je trouve qu'elle s'est trompée dans une

occasion. Cela me prouve ce que je savois déjà; c'est que l'on arrange quelquefois sa religion à sa commodité, et que, dans tout ce que l'on fait, il est bon de consulter ceux que le Ciel vous a donnés pour guides spirituels. Moi-même, j'ai été éblouie, dans le premier moment, de l'idée que d'autres lui avoient communiquée; car elle ne vient pas d'elle. Mais, en ayant parlé à une personne, j'ai vu que le sentiment maternel l'avoit égarée. Cependant je te dirai que tout le monde ne pense pas ainsi, et qu'il en est, parmi ceux que j'aurois pu consulter, qui n'auroient trouvé rien à redire à cette démarche, par plusieurs raisons que je ne peux t'expliquer dans ce moment-ci, parce que cela iroit trop loin; mais, mon cœur, pour répondre aux sentiments que tu m'as montrés en m'avertissant, et dont j'ai été sincèrement touchée, je te demande en grâce de te prémunir contre l'exagération qui règne dans les têtes qui sont loin de ce pays-ci. La possibilité de parler franchement et de ne juger le royaume que par les individus que l'on voit, fait que, sans s'en apercevoir, on s'échauffe la tête à un excès incroyable, et qui, je vous l'avoue, me fait frémir pour les suites.

Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même. Dis à ton mari de me donner de tes nouvelles lorsque tu seras accouchée : je crois qu'il sera avec toi. Comment va ta belle-sœur, depuis qu'elle est avec toi? Dis aux parents du petit de Chamisot qu'il s'est conduit à merveille, que ses sentiments sont excellents, et qu'il a eu beaucoup de prudence. En tout, celle des pages me confond toujours.

CXXV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 20 mars 1791.

Je vous fais part, mademoiselle Bombe, que je vous écris pour employer mon temps. Je suis au milieu de trois enfants qui sont plus bavards les uns que les autres. Ils viennent de faire une triste partie de reversi, où c'étoit à qui tricheroit le plus ou joueroit le plus mal. Quand je dis qu'ils trichoient, c'est que... cela n'étoit pas vrai; mais ma nièce qui étoit sur mon épaule me dictoit. Au fait, il est dimanche, je m'ennuie à en crever, et je profite d'une écritoire que je trouve sous ma main pour commencer toujours cette épitre. J'ai reçu la tienne depuis trois jours.

Je suis charmée que mes tantes aient pris le parti de s'en aller. Cela a décidé le départ de mon frère, qui sans cela auroit bien pu passer une partie du printemps avec vous; et quoique vous soyez très-aimable, je désirerois beaucoup qu'il rejoignit son beau-père. Il m'a écrit depuis son arrivée à Turin; mais il ne me mande pas combien mes tantes resteront avec lui. Il est vrai qu'il ne les avoit pas encore vues. Tu m'auras trouvée rabâcheuse, car je t'ai mandé deux fois la même chose; mais j'avois oublié que je t'en avois déjà parlé, et cela m'occupoit un peu.

Il y a aujourd'hui un beau *Te Deum* à Notre-Dame pour le rétablissement de la santé du Roi; l'Assemblée y va; c'est un curé jureur qui officiera. C'est une manière fine d'installer le nouveau clergé à la métropole; du moins je le crois. Je trouve, ma petite, que tu auras parfaitement raison de ne pas vous établir à Stuttgart; mais j'en suis fâchée

pour toi, car cela eût été une grande douceur. Je t'avoue que je redoute pour ton mari la grande inaction. Sa santé, son cœur, l'habitude, tout doit lui faire éprouver une contraction affreuse; et si je n'espérois pas que ta tendre amitié ne l'en dédommageât, j'en serois inquiète.

Mais, ma petite, la Providence, qui veilla sur toi dès ton enfance, y veillera encore. Rapportons-nous-en à elle dans tous les instants de notre vie. Nous ne pouvons avoir de vraie consolation, d'appui solide qu'en elle. Ne sens-tu pas que c'est dans la peine, dans les moments où la religion est en danger, que l'on en sent mieux le prix? Dédommager Dieu, s'il est possible, de tous les outrages qu'il reçoit; ah! qu'ils sont grands, mais que sa bonté l'est mille fois davantage! Prie-le pour moi, mon cœur, c'est avec (*sic*) ceux qui sont dans un séjour tranquille à obtenir des grâces pour ceux qui sont dans un pays le plus orageux que l'on ait jamais rencontré. L'évêque de Lydda a été à Sens recevoir ses pouvoirs; mais l'on assure que l'archevêque a reçu une lettre du Pape, qui pourra le dégoûter de la nouvelle Constitution. Le bref est arrivé; on ne sait pas encore ce qu'il contient; mais il y a à parier qu'il est des plus forts, d'après la lettre adressée à l'archevêque de Sens, qu'il l'est (*sic*) pas mal.

Ce 22 mars 1791.

Je suis enchantée, ma petite, de mon nouveau confesseur. Il a tout ce qu'il me faut; de la douceur, de l'esprit, une grande connoissance du cœur humain; enfin je ne puis me dissimuler que c'est la Providence qui m'a fait faire ce choix. J'ai été assez troublée la première fois que je me suis confessée, mais pas autant que je l'aurois cru. Si tu veux que je te l'avoue, j'aime et j'estime beaucoup celui que j'avois, mais je n'ai eu aucun mérite à le laisser

partir. Ainsi, ne me fais pas tant de compliments sur cela, car je ne les mérite pas. Ne le dis pas, parce que cela lui feroit de la peine, s'il venoit à le savoir. Il n'y avoit que l'embarras de la nouvelle connoissance qui me tenoit au cœur. C'est un prêtre des Missions-Étrangères, nommé de Firmont, que tu ne connois sûrement pas (1).

J'irai demain à Saint-Cyr; cela me fait plaisir et peine, car il est affreux de voir les gens que l'on aime bien malheureux, et ne pouvoir leur apporter aucune consolation. Adieu, mon cœur, je vous embrasse et vous aime tendrement.

CXXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

21 mars 1791.

Malgré le désir extrême que j'avois que vous connussiez le mal de dents, je ne puis me réjouir, mon cœur, que vous ayez souffert pendant deux jours. Je voudrois bien vous savoir débarrassée de votre paquet, car il me semble qu'il vous pèse horriblement. Vous aurez une fille. Vous avez trop mal au cœur pour que cela soit autrement; cela vous fera de la peine, mais comme vous promettez une heureuse fécondité, ce sera un objet de consolation pour vous. Je vous ai écrit comme vous le désirez; mais vous n'aurez pas ma lettre de si tôt. Vous pouvez être sûre que je ferai la commission que vous me donnez; je voudrois être sûre qu'elle aura d'heureuses suites.

Nous voilà dans des angoisses terribles : le bref du Pape

---

(1) « Ce doit être l'abbé Edgeworth, le même qui accompagna Louis XVI au martyre, et le même qui est en ce moment, le 23 février 1803, à Varsovie, près de Louis XVIII. » (*Note de M. de Bombelles.*)

paroîtra ces jours-ci, et la vraie persécution s'établira peu de temps après. Cette perspective n'est pas des plus agréables; mais comme on nous a toujours dit qu'il falloit vouloir ce que Dieu veut, il faut se réjouir. Au fait, lorsque nous saurons bien ce que nous avons à faire, cela sera beaucoup plus commode, parce qu'il n'y a plus de ménagements à garder avec personne. Quand Dieu parle, un catholique ne connoît que sa voix. Demande-lui, mon cœur, qu'il me donne toute la force dont j'ai besoin. Quoique ma position me mette moins dans le cas qu'un autre de souffrir de tout cela, j'ai toujours un grand besoin qu'il ne m'abandonne pas; mais demande-lui surtout d'éclairer les gens qui me sont chers. Il paroît une lettre du Pape à l'archevêque de Sens, qui est parfaite. Je t'enverrai tout cela à la fois. Au reste, ton confesseur est toujours plein de force et de foi et d'espérance. Je suis fort contente de ma nouvelle connoissance. Je conçois le vif chagrin que les Broglie ont dû éprouver de la conduite de Victor (1). Le cœur d'un père doit être cruellement blessé.

Le Roi va bien : il est sorti hier, c'est-à-dire qu'il a été à la messe. S'il eût fait beau ce matin, il auroit été en voiture comme les vieilles gens; mais il fait un indigne ouragan, et il pleut très-joliment de temps en temps.

---

(1) Charles-Victor, prince de Broglie, brave et excellent cœur, fils aîné du dernier maréchal de ce nom, prince du Saint-Empire, avait rapporté des États-Unis d'Amérique, où il était allé faire la guerre avec La Fayette, Noailles, Lausun, Ségur et Custine, un enthousiasme de liberté qu'il porta aux États généraux, vers lesquels l'avait député la noblesse de Colmar. Il y eut cela de curieux, dans les premiers moments d'effervescence suscités par la vérification des pouvoirs, qu'il soutenait avec ferveur la cause populaire au dedans et au dehors des États généraux, tandis que son père était chargé par le Roi de dissoudre l'assemblée constituée par le tiers en Assemblée nationale. Employé comme maréchal de camp à l'armée du Rhin, en 1792; destitué après le 10 août, pour avoir refusé de reconnaître les décrets portés alors, le fils fut décapité révolutionnairement le 25 juin 1794, à trente-sept ans, plein de repentir pour ses enthousiasmes de 89.

Tout est toujours tranquille ici : seulement hier et avant-hier il y a eu quelques indécences dans les églises; à Saint-Roch, pour le tableau des confesseurs; et à Saint-Sulpice, des propos contre le curé, qui a fait un prône superbe. Adieu, mon cœur, je vous embrasse, je vous aime; je voudrois que vous mettiez un peu d'opion (1) dans votre sang, pour qu'il pût ne se pas bouleverser avec autant de facilité sur tous les événements que l'on peut prévoir à présent, puisqu'il y a si longtemps que nous sommes accoutumés aux mouvements populaires.

CXXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

28 mars 1791.

Je ne viens que d'être avertie du départ de M. Piron. Ainsi, tu n'auras qu'un mot de moi. Je te dirai que j'ai la mort dans l'âme de penser que peut-être d'ici à quinze jours la religion sera bannie de France. Voilà l'usurpateur de Paris installé d'hier (2); nous voilà livrés à la persécution; et lorsque l'on regarde autour de soi, qu'y voit-on? Rien de consolant; toujours des regrets, toujours de bons mouvements; mais voilà tout. Enfin, mon cœur, Dieu est tout-puissant; Dieu peut d'un moment à l'autre changer nos larmes en cris d'allégresse. Ah! s'il vouloit faire un miracle en notre faveur et rétablir la religion! Mais le méritons-nous? Les Ninivites firent pénitence, ils se couvrirent de sacs et de cendre; nous, nous nous déso-

(1) Cette orthographe indique la manière dont on prononçait alors le mot *opium*.

(2) Le Suisse Gobel, évêque de Lydda, appelé à remplacer l'archevêque de Paris, M. de Juigné.

lons, mais nous n'avons point recours à Dieu, comme un enfant se jette dans les bras de son père. Nous cherchons encore de la consolation dans nos semblables : hélas! l'expérience devroit bien nous faire voir qu'il n'y en a point à espérer. Cependant, mon cœur, ne nous laissons point abattre; servons Dieu avec plus de ferveur que jamais; prouvons-lui qu'il est des cœurs qui ne sont point ingrats : qui plus que nous doit l'aimer et le montrer hautement?

L'affaire de la religion à part, nous sommes toujours dans la même position. On va, je crois, décréter que le Roi ne sera inviolable que tant qu'il sera dans le royaume et qu'il résidera dans l'endroit où sera l'Assemblée; elle a été indigne, l'autre jour, sur cela (1).

Je suis toujours fort contente de ma nouvelle connoissance (2). Elle veut connoître à fond ce que l'on pense, et ce n'est point une connoissance sèche; elle aide beaucoup à se corriger. Je lui ai reconnu la dernière fois une chose que vous m'avez dite de la vôtre l'année passée. Je ne crois pourtant pas que leur caractère soit le même. Je t'avoue que je ne suis pas fâchée d'avoir été forcée de changer. Dieu, en cela comme en tout, m'a prévenue de grâces : mais quel compte n'aurai-je pas à rendre!

Adieu, ma petite, je t'embrasse de tout mon cœur, je t'aime de même. Je te souhaite une heureuse couche. Je te demande en grâce de te bien ménager, de ne rien exagérer pour votre enfant; c'est un dépôt et une consolation que le Ciel t'envoie. Fais-moi donner exactement de tes

---

(1) « Que regardez-vous si attentivement par la fenêtre? demandait Madame Élisabeth à l'une de ses femmes, qui paraissait fort préoccupée de ce qu'elle voyait dans le jardin des Tuileries. — Madame, je regarde notre bon maître qui se promène. — Notre maître! s'écria la Princesse; ah! pour notre malheur, il ne l'est plus. » FERRAND, *Éloge de Madame Élisabeth.* — Notes de la seconde partie.

(2) L'abbé Edgeworth de Firmont, son nouveau confesseur.

nouvelles. Je t'embrasse encore de tout mon cœur. Dis au M^al tout ce que tu voudras de poli sur sa lettre (1). Je le plains du fond de mon cœur d'en avoir été réduit là. Bon Dieu! qu'il en doit coûter!

CXXVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

28 mars 1791.

Je ne vous écrirai qu'un mot, mon cœur, parce qu'il est tard, que je n'ai pas le temps avant souper, et que, pour vous dire ce mot, j'écris devant *Monsieur*. Nous avons eu le plaisir de voir la nation assemblée décider que le Roi ne pourroit pas s'éloigner de plus de quinze lieues de l'endroit où la nation sera assemblée; et si elle ne l'est pas, il ne pourra sortir du Royaume. S'il en sort pendant je ne sais combien de temps, et qu'il ne se rende pas aux sollicitations qui lui seront faites pour y rentrer, il sera regardé comme ayant abdiqué son trône. Au reste, il se porte bien, à l'exception d'un enrouement horrible, dont il lui reste encore quelque petite chose. Du reste, il va bien.

C'est le comte Louis (2) qui remplace ton mari. Ainsi il sera bien dans le cas de prendre des arrangements pour toutes ses affaires. Te reste-t-il beaucoup de dettes? Toucheras-tu quitte et net ce que tu dois toucher? Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

---

(1) Il s'agit de la lettre que le maréchal de Broglie publia pour blâmer la conduite de son fils.

(2) De Bouillé, duquel on a des Mémoires sur l'affaire de Varennes.

CXXIX

A MADAME LA MARQUISE DE BOMBELLES, A L'HOTEL DE FRANCE, A VENISE.

N° 13.

3 avril 1791.

Je suis destinée à t'écrire chez les enfants, le dimanche; cela me convient assez, parce que je ne m'ennuie pas pendant ce temps-là. J'ai reçu les lettres dont M. de r. étoit chargé; elles m'ont fait grand plaisir, me parlant de gens que j'aime. Je profiterai du premier moment où je le pourrai pour y répondre. Je trouve que ton ami (1) se conduit fort bien; mais je t'avoue que, sans compromettre ce qu'il a acquis à tant de titres, s'il pouvoit n'être pas aussi fidèle à sa tendre moitié, cela me feroit plaisir, parce que, malgré la sévérité de mes principes, cette fidélité à toute épreuve me paroît fastidieuse. Et comme je m'intéresse beaucoup aux personnes de sa connoissance, je voudrois qu'il leur pût être utile. Cependant mon désir sur cela est si fort subordonné aux circonstances, que je me contente de l'exprimer légèrement. Je n'ai pas parlé à mes amis de ce que tu me mandes; je trouve qu'il faudroit qu'ils fussent plus en confiance avec une autre pour qu'il pût donner à ton ami les conseils qu'il voudroit en recevoir. De plus, ta mère t'a mandé ce qu'il désiroit il y a quelque temps. Je me borne donc à te dire que sans se hasarder, vu ce qui est après lui, il fera bien de continuer à parler avec la franchise et la sagesse qu'il a montrées jusqu'à cet instant.

Mirabeau est mort hier matin. Son arrivée dans l'autre monde a dû être bien cruelle. On dit qu'il a vu son curé

(1) « M. de Bombelles. » (*Note de M. de Bombelles lui-même.*)

une heure; je plains bien sa malheureuse sœur, qui est fort pieuse et qui l'aimoit à la folie. Les politiques disent que cette mort est fâcheuse; pour moi, j'attends pour juger. Je conviens qu'il avoit de grands talents, mais je ne le connoissois pas assez pour le regretter vivement.

Les curés intrus ont été établis aujourd'hui. Toutes les cloches ont carillonné d'une manière indigne; c'est d'une tristesse mortelle. Pour moi, j'en avois l'âme bien serrée.

L'Assemblée a décrété, sur la motion de M. d'André, que l'on alloit s'occuper de faire les élections pour la prochaine législature. On compte que celle-ci sera finie pour le mois de juillet (1); je ne comprends pas trop ce que tout cela veut dire et si cela ne cache pas quelque horreur, car peut-on espérer un bien réel de tout ce monde-là? Adieu, ma Bombe, je t'embrasse de tout mon cœur.

CXXX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 3 avril 1791.

Je t'écris dans un moment bien satisfaisant pour quiconque croit en Dieu et en son Église. Les curés intrus sont établis ce matin. J'ai entendu toutes les cloches de Saint-Roch. Je ne puis vous dissimuler que cela m'a mise dans une fureur affreuse; et puis je ne suis pas contente de moi. J'aurois dû me piquer de dévotion aujourd'hui, pour au moins réparer un peu tout ce que l'on fait contre Dieu : ne v'là-t-il pas qu'au lieu de cela j'ai été pis qu'une bûche! Je ne sais pas comment le bon Dieu fera pour me

---

(1) Elle ne finit que le 30 septembre 1791, pour faire place à la *Législative*.

sauver, car je ne m'y prête guère. Le curé de Saint-Roch a dit sa messe à cinq heures et demie; il y a eu beaucoup de communions. Il a fait un fort beau discours, où il a parlé de la persécution. Les gens qui communioient étoient fort touchés. Sais-tu que Loustonneau est devenu un petit saint? Cela me fait plaisir; c'est là le fruit de la charité qu'il a toute sa vie exercée. Sais-tu que M. de Bonnet va à confesse au curé, et qu'il est dans la grande voie? Cela me fait encore bien plaisir. Tout ceci fait rentrer bien des gens en eux-mêmes. Je vois tout ce qui est répandu dans la bonne compagnie penser à merveille. J'ai causé, l'autre jour, avec M. de Nivernois sur la religion, et j'en fus parfaitement contente. Madame de Mirepoix est devenue très-pieuse. La petite de Maillé va à merveille; mais malheureusement le peuple et le bourgeois ne vont pas si bien. Il y en a beaucoup qui sont affligés; mais ce qui paroît, ce qui fait nombre, est bien mauvais. L'archevêque vient de donner une ordonnance superbe, mais sévère, sur notre position. Dieu veuille qu'elle soit suivie! Un homme qui la lisoit l'autre jour, dit, après l'avoir achevée : Si je perdois trois cent mille livres de rentes, j'en dirois autant. Et cet homme est pourtant ce que l'on appelle un honnête homme.

Je suis contente de mes gens. Deshaies est charmant. Il y en a dans le nombre qui ne sont pas aussi parfaits; mais celui-là est vraiment distingué. Mademoiselle Bénard, M. de Blaremberg, etc., tout cela est parfaitement. C'est une grande jouissance pour moi. Je ne puis penser sans frémir à la quinzaine de Pâques. Je voudrois bien ne la point passer ici; mais peut-on s'en flatter! Ah! mon cœur, vous avez beau grogner, votre grossesse vous a procuré un grand bonheur en vous éloignant du schisme et de la division la plus affreuse.

Je suis bien fâchée que tu souffres autant des dents.

N'aurois-tu pas besoin d'être saignée? tu ne l'as pas été, je crois, depuis que tu es grosse. Comme tu as un travail difficile, ne ferois-tu pas bien de prendre cette précaution? Je ne demande pas mieux de tenir ta petite, si *Monsieur* le veut (1). Si tu veux, je lui donnerai le nom d'Hélène. Si tu voulois accoucher le 3 de mai, à une heure du matin, cela seroit très-bien (2), pourvu pourtant que cela lui promette un avenir plus heureux que le mien. Qu'elle n'entende jamais parler d'États généraux ni de schisme.

Mirabeau a pris le parti d'aller voir dans l'autre monde si la révolution y étoit approuvée. Bon Dieu! quel réveil que le sien! On dit qu'il a vu une heure son curé. Il est mort avec tranquillité, se croyant empoisonné : il n'en avoit pourtant point les symptômes; au reste, il doit être ouvert aujourd'hui. On l'a montré au peuple après sa mort. Beaucoup en sont fâchés; les aristocrates le regrettent beaucoup. Depuis trois mois, il s'étoit montré pour le bon parti : on espéroit en ses talents. Pour moi, quoique très-aristocrate, je ne puis m'empêcher de regarder sa mort comme un trait de la Providence sur ce Royaume. Je ne crois pas que ce soit par des gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille nous sauver. Je garde cette opinion pour moi, parce qu'elle n'est pas politique, mais j'aime mieux celles qui sont religieuses. Je suis sûre que tu seras de mon avis.

La pauvre Lastic va encore éprouver un chagrin : son frère (3) est nommé à Dresde et va partir dans trois mois avec femme et enfants. Cela mettra un grand vide dans son intérieur, et quand il est aussi triste par lui-même, c'est un vrai malheur.

---

(1) *Monsieur* a été en effet le parrain et Madame Élisabeth la marraine.

(2) Jour et heure de naissance de la Princesse.

(3) M. de Montesquiou. Désigné pour le poste diplomatique de la Saxe, il s'y rendit en effet avec le titre de ministre plénipotentiaire.

M. d'Albignac vient passer quelques jours ici. Je le verrai aujourd'hui; cela me fait bien plaisir. Tu m'avois promis de me donner de ses nouvelles, mais tu n'en as rien fait (1).

J'ai reçu par une voie sûre des nouvelles de Bombe. Le mari n'est pas aussi mal qu'elle le croit avec ⊖ et son ami ∇. Il croit avoir le crédit du bon sens; cela seroit bien heureux; mais, mon cœur, sur cela comme sur tout le reste, abandonnons-nous à la Providence.

Hélas! si nous avions la confiance nécessaire, nous serions sauvés; notre âme ne seroit pas triste. Que j'en suis loin! il me semble que l'air de Trèves n'est pas plus porté à la gaieté que celui-ci. Résignons-nous, mon cœur, cela seul peut fléchir la colère de Dieu; et demandons pour nos maîtres les dons du Saint-Esprit. De bonnes âmes se réunissent au nombre de sept, d'ici à Pâques, pour demander chacune un don pour le Roi, dans les communions qu'elles font, ou à la messe. Si tu pouvois établir cette dévotion dans les bonnes âmes qui habitent Trèves, tu ferois bien.

J'aurai, d'ici à quelques jours, des nouvelles détaillées de ce qui nous intéresse. Si je peux, je t'en ferai part.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Le petit de Chamissot est-il arrivé à bon port (2)?

Je viens d'apprendre que M. d'André ayant fait une

---

(1) Le comte d'Albignac était un officier des gardes du corps, fort dévoué à la famille royale. Il avait émigré, et, sur l'appel de Madame Élisabeth, il avait fait une apparition à Paris. Sa correspondance avec madame de Raigecourt contient les expressions les plus vives de son horreur pour les excès anti-monarchiques.

(2) Il avait émigré, emmené par sa famille à Berlin, où il débuta par devenir page, puis officier. Ses liaisons avec Fichte en firent un Allemand de cœur, et il se rendit assez familier avec les finesses de la langue allemande pour écrire en cette langue des poésies fort goûtées. Un voyage autour du monde qu'il fit avec Othon de Kotzebue, en qualité de naturaliste, augmenta sa réputation. Il était né en 1781, à Beaucourt, en Champagne.

motion pour que l'on s'occupât de l'élection des membres de la nouvelle législature, cela a été décrété tout d'une voix. Je ne le conçois pas.

CXXXI

A MADAME DE RAIGECOURT.

19 avril 1791.

Nous avons eu une petite scène hier, mon cœur; le Roi vouloit partir pour Saint-Cloud, mais la garde nationale s'y est opposée, et si bien opposée, que nous n'avons pu passer la porte de la cour. On veut forcer le Roi à renvoyer les prêtres de sa chapelle, ou à leur faire faire le serment, et à faire ses pâques à la paroisse. Voilà la raison de l'insurrection d'hier. Le voyage de Saint-Cloud en a été à peu près le prétexte. La garde a parfaitement désobéi à M. de La Fayette et à tous ses officiers. Heureusement il n'y a point eu de malheur. Nous nous portons tous bien. J'ai fait mes pâques hier; ainsi je suis tranquille sur cet article.

Adieu, je n'ai pas le temps de t'en dire plus long : sois bien tranquille sur notre compte, il n'arrivera rien de tout ceci. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Le Roi a parlé avec force et bonté, et s'est parfaitement montré.

Après que la lettre eut été fermée, la Princesse avait écrit au lieu de suscription et d'adresse :

« Si votre femme est accouchée, lisez ma lettre. »

CXXXII

A MADAME LA MARQUISE DE BOMBELLES,
A L'HOTEL DE FRANCE, A STUTTGARD.

Ce 21 avril 1791.

Tu sens, ma Bombe, qu'il faut que je n'aie pas eu absolument le temps pour ne t'avoir pas écrit un mot ces jours-ci. Je ne te donnerai point de détails de la journée de lundi; je t'avoue que je ne les sais pas encore. Tout ce que je sais, c'est que le Roi vouloit aller à Saint-Cloud, qu'il s'est campé dans sa voiture où il est resté deux heures, que la garde et le peuple ont fermé le passage, et qu'il a été obligé de ne pas sortir. J'ignore combien l'on nous retiendra; j'imagine que ce sera jusqu'après Pâques. Nous nous portons tous bien; je t'écris à la hâte, parce que je fais ma toilette pour aller à l'office, car l'on veut bien encore nous permettre d'y assister. Adieu; crois que je serai toujours digne des sentiments de ceux qui veulent bien avoir de l'estime pour moi, et que quelque chose qu'il arrive, je vivrai et mourrai sans avoir rien à me reprocher vis-à-vis de Dieu et des hommes.

Je ne te parle pas de la joie que m'a fait éprouver la bonté de la Reine de Naples (1); mais tu me connois assez pour suppléer à tout ce que je ne puis exprimer dans le moment, mais que mon cœur sent si bien. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

(1) Elle venait de donner une pension de douze mille livres sur sa cassette à M. de Bombelles.

CXXXIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 23 avril 1791.

J'ai reçu ta lettre, mais je ne t'y répondrai pas encore, et pour cause; nous sommes tranquilles, mais nous achetons bien cher notre tranquillité. Quant à moi, mon cœur, fidèle jusqu'à cet instant à mes devoirs et à mes principes, je vis dans l'espoir que Dieu me donnera la grâce de ne jamais varier. J'éprouve un calme, depuis hier, qui ne peut venir que de Dieu, et qui devroit m'engager à le servir plus fidèlement. Mais sur cela j'ai toujours bien des reproches à me faire. Je comptois avoir le bonheur de communier le jeudi saint et le jour de Pâques; mais les circonstances m'en ont privée; j'ai craint d'être cause d'un mouvement dans le château, et que l'on pût dire que ma dévotion étoit imprudente; chose que je désire éviter par-dessus tout, parce que j'ai toujours cru que c'étoit le moyen de la faire aimer. Un peu de dévoiement que j'ai eu hier me fera passer ces trois jours-ci dans ma chambre; n'en prends pas la moindre inquiétude; tu peux juger par ma lettre que je ne suis pas en mauvais état.

On répand dans Paris que le Roi va demain à la grand'-messe de la paroisse; je ne pourrai me résoudre à le croire que lorsqu'il y aura été. Dieu tout-puissant, quelle juste punition réservez-vous à un peuple aussi égaré!

Adieu, mon cœur; j'espère que vous êtes heureusement accouchée; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

CXXXIV

A MADAME DE BOMBELLES.

N° 15.

Ce 25 avril 1791.

Vous avez dû partir aujourd'hui, ma chère Bombe, pour Stuttgard; je te fais mon compliment d'être avec le petit baron. Que de choses vous allez avoir à vous dire! Mon Dieu! mon Dieu! vous n'en finirez plus. Mais dis-moi franchement, ton frère pense-t-il comme toi? On m'a dit le contraire; mais je ne puis le croire, et je te plaindrois de tout mon cœur, si cela étoit. M. de La Fayette a repris le commandement de la garde; elle le lui a tant demandé qu'il n'a pu s'y refuser, en faisant simplement quelques conditions, comme d'obéir à la loi, etc.

Tout est tranquille à présent, à force de sacrifices.

Il faut croire que le bien s'opérera du moins; je suis sûre que c'est là le but et le vœu général. Mais, ma Bombe, laissons là politique, garde nationale, décrets, etc., pour parler de vous. Mon Dieu! que la Providence est donc bonne! Que je la remercie de tout mon cœur d'être venue au secours de ta famille et de toi! Je suis heureuse de penser que ma pauvre Angélique pourra vivre tranquille, élever doucement ses enfants, en attendant l'instant où ils pourront apprécier la conduite de leurs parents et s'en rendre dignes. Je craignois que ton mari n'eût plus de dettes que ce que tu me mandes. Avec cette bonne Reine de Naples, il pourra payer et vivre, médiocrement, mais enfin il le pourra. V'là que je vais l'aimer à la folie. Il est impossible d'avoir plus de grâce et de dire des choses plus aimables. Elle doit être adorée dans son pays. J'au-

rois bien voulu faire ce que tu désirois vis-à-vis d'elle; mais je trouve, mon cœur, que dans la position où je suis, il est bien difficile que n'étant point en commerce de lettres avec elle, je lui écrive pour la remercier d'avoir réparé les torts de gens que j'aime et dois respecter. Si quelqu'un partoit pour ce pays, je chargerois de lui dire ce que je sens; mais je ne puis lui écrire. Mon Dieu! ma Bombe, quand est-ce que j'aurai le plaisir de te revoir? cela m'en fera un bien grand; tu le crois bien, n'est-ce pas? Eh bien, je vais me coucher sur cette bonne pensée, et t'embrasse du plus tendre de mon cœur.

CXXXV

A MADAME DE RAIGECOURT.

1er mai 1791.

Voilà ton curé en pays étranger et arrivé en bonne santé. J'espérois qu'il iroit te rejoindre, cela eût été une grande consolation pour toi; mais Dieu ne l'a pas voulu. Il est à Bruxelles, où je crois que toute la France se réunit (1). C'est énorme tout ce qui part; je n'en ai pas l'âme plus couleur de rose qu'il ne faut; mais quand je m'en affligerois, il n'en seroit ni plus ni moins. Si j'étois un bon sujet pour le ciel, tout cela me paroîtroit de roses, j'en ai bon désir, mais je suis encore loin de le mettre à exécution. Adieu, ma petite, j'ai bien envie de te savoir accouchée.

Tu me parois n'avoir pas lu la quatrième page de la lettre que le petit de Chamiso t'a remise. Si tu ne l'as

(1) M. de Paucemont ne put tenir loin de ses ouailles : six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il était revenu au milieu d'elles. (Voir p. 202.)

pas brûlée (1), lis-la, mais ne fais pas ce qu'on te demandoit, parce que l'on a trouvé un autre moyen de faire parvenir ce que l'on vouloit. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même.

CXXXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

6 mai 1791.

Je ne t'écris qu'un mot, pour te dire que si tu ne m'écris que pour me mander que tu n'es pas accouchée, cela n'en vaut pas la peine. Vous voyez bien, mon cœur, que lorsqu'une chose coûte beaucoup, il faut s'en débarrasser le plus promptement possible. Mets donc au monde la belle Hélène, et lorsqu'elle y sera, soigne-la bien. N'exagère rien; et dans tout ce que tu feras pour elle, tâche de voir si c'est la volonté de son Créateur, et de ne t'y attacher que comme à un dépôt qu'il a mis entre tes mains, mais qui lui appartient bien plus qu'à toi.

Voilà Lastic qui part avec sa belle-mère pour joindre ton curé. Je crois qu'elle fera connoissance avec lui; je ne sais trop s'il lui conviendra. En tout cas, ce ne sera qu'en passant. Sur ce, je te souhaite le bonsoir et t'embrasse. Tu auras de mes nouvelles plus longuement lorsque je pourrai t'en donner.

---

(1) Madame Élisabeth fait allusion à la lettre du 18 mars, p. 251, laquelle était écrite au citron et était probablement dès ce temps-là presque illisible.

CXXXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

11 mai 1791.

Je profite du départ d'Ampurie (1) pour te parler à mon aise; les nouvelles que tu m'as données, celles que je reçois, toutes sont satisfaisantes; mais cependant, il reste encore bien des inquiétudes sur le temps où tous les projets viendront à éclore et sur leur réussite. Il me paroît que notre Cour est assez mal informée de la politique des cabinets de l'Europe. J'ignore si c'est défiance pour elle, ou si en effet nous nous flattons trop. Je t'avoue que si je vois arriver la fin du mois sans que rien ne paroisse, j'aurai besoin de beaucoup de résignation à la volonté de Dieu pour supporter l'idée de passer tout l'été comme celui de 90, d'autant que le mal empire pendant ce temps-là, que la Religion s'affoiblit : ceux qui lui restent attachés partent pour les pays où elle subsiste encore. Que deviendroit-on si le Ciel ne se laissoit pas fléchir! On a rendu un décret avant-hier pour faire croire au peuple que l'on est libre d'exercer telle religion que l'on voudroit; mais, dans le fait, il nous laisse dans la position où nous étions depuis trois semaines : seulement, peut-être pourra-t-on acheter une église sans être fouetté, voilà ce que nous pouvons espérer de mieux. Au reste, je ne suis point gênée pour mes dévotions; aussi je désire beaucoup ne pas aller à Saint-Cloud. Tu sais que je suis bête d'habitude : il me seroit désagréable de me faire dire la messe à sept heures du matin dans la chapelle de Saint-Cloud.

1 Voir page 5.

J'aime mieux grever de chaud (1) dans mon triste appartement, et entendre crier *le Postillon* et *la lettre de M. de M.*, quoiqu'elle ait l'heur de m'impatienter beaucoup. Nous prenons si peu de précautions, que je crois que nous serons ici lorsque le premier coup de tambour se fera entendre. Si les choses sont menées sagement, je ne crois pas qu'il y ait un vrai danger. Je ne suis pas décidée sur ce que je ferai; mais, jusqu'à ce moment, je ne vois pas jour à prendre congé de ma chère patrie. Cependant, je ne réponds pas que cela n'arrive au premier jour. N'en parle à personne au monde. Lastic, Tilly, Sérent, tout cela dans moins d'un mois sera loin d'ici. Chacun est forcé par les circonstances; je voudrois bien l'être aussi.

Je suis toujours enchantée du départ de l'abbé Madier (2). Je ne suis pas animée d'un aussi beau zèle que vous l'étiez l'année passée; mais je sens que j'avois bien besoin de m'adresser à quelqu'un qui secouât (comme tu dis) mon âme. Je vois que, toute parfaite que je me croyois, j'aurois pour le moins passé quelques siècles dans le purgatoire, si le Ciel n'y avoit mis ordre. Mais heureusement il m'a adressé à un directeur doux sans être foible, instruit, éclairé, me connoissant mieux déjà que moi-même, et qui ne veut pas me laisser croupir dans ma langueur. C'est pour le coup, ma petite, que j'ai besoin de prières; car si je ne profite pas de la grâce que Dieu m'a faite, j'aurai un terrible compte à rendre. J'ai bien du regret de ne l'avoir pas connu plus tôt; car, s'il faut le quitter bientôt, je me trouverai bien désappointée. J'espérois, lorsque ton curé est parti, qu'il iroit te rejoindre; cela eût été une grande consolation pour toi. Dieu te veut à lui par la voie des tribulations, tu ne peux en douter; il faut

(1) *Grever* pour *crever*. La Princesse écrit comme elle prononçait.

(2) Cet abbé avait accompagné Mesdames dans l'émigration.

dans tout lui être fidèle. Voilà le grand point; car plus on vit dans ce monde, plus on doit croire à une éternité. 89 (1), et tout ce qui s'ensuit, va se joindre aux Jacobins. Si c'est pour un bien, tant mieux; mais je crois que, malgré la nullité de 89, il valoit mieux séparé qu'il ne pourra faire du bien réuni.

Tu sais que M. de Clermont (2) a été poursuivi par le peuple et a couru vraiment des dangers pour l'affaire d'Avignon (3). Delphine a été, dans cette occasion, courageuse, simple et pleine de confiance en Dieu. Elle étoit vraiment touchante; tu n'en seras pas étonnée, car il est impossible d'avoir un plus heureux caractère (4). Adieu; ta sœur ne part que dans trois jours. S'il y avoit quelque chose de nouveau, je l'ajouterois; mais je n'ai pas voulu attendre un moment pour t'écrire, craignant de n'en avoir pas le temps.

Dans l'intervalle de ces deux pages, j'ai reçu ta lettre.

---

(1) Un des clubs les plus anciens avait pris ce nom.

(2) Le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, massacré le 10 août.

(3) Les troubles qui éclatèrent au mois d'avril 1791 dans la ville d'Avignon, à l'occasion du projet de réunion du comtat Venaissin à la France, avaient donné lieu à la formation d'un corps de volontaires sous le nom d'armée de Vaucluse. Ce fut le sinistre Jourdan, surnommé *Coupe-Tête* (il y a eu deux brigands de ce nom), ancien garçon boucher, apprenti maréchal-ferrant, soldat, contrebandier, marchand de vin, ne sachant ni lire ni écrire, qui devint commandant en chef de cette troupe après la mort du chevalier Patrix, assassiné par ses soldats. Cette armée, digne de son chef, commit les plus affreux désordres dans le combat : assassinats, incendies d'églises et de châteaux, dévastation de moissons, pillage de chaumières, rançons imposées à qui tombait sous la main de ce hideux brigand, tout fut un jeu pour lui, et il mit le comble à toutes ces horreurs par le massacre à coups de barre de fer de soixante-treize détenus à la Glacière d'Avignon, dans la nuit du 16 au 17 octobre 91. Ce misérable, échappé trop longtemps à la justice humaine, fut enfin cité devant le tribunal révolutionnaire, où il parut, le 27 mai 1794, avec une énorme image de Marat sur la poitrine, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné et exécuté le jour même.

(4) C'est mademoiselle de Soran, dont il a été question plus haut, et qui alors était madame de Clermont-Tonnerre, et fut depuis madame de Talaru. Voir page 3.

Elle m'a fait grand plaisir, malgré sa noirceur (1). Croyez, mon cœur, que je suis moins malheureuse que vous ne vous le figurez. Ma vivacité me soutient, et dans les moments de crise, Dieu m'accable de bontés; j'ai bien souffert dans la semaine sainte; mais une fois le moment passé, je me calme. Tu as très-bien jugé ma maladie. Cependant j'ai eu en effet le dévoiement un jour, et beaucoup de blanc-manger du carême en est la cause. Plus le moment approche, et plus je deviens comme toi, de la plus grande incrédulité. Cependant, les nouvelles de ⊖ sont satisfaisantes. Tout le monde dit que les Principautés sont coalisées pour nous. Je le désire vivement, et peut-être trop vivement. Mon grand défaut est de ne savoir profiter ni des biens ni des maux de ce monde. Cela viendra. Je suis dans une veine de maussaderie vis-à-vis de Dieu. Ainsi, parle-lui de moi tant que tu pourras.

J'attends avec impatience la nouvelle de la naissance de mademoiselle Hélène. Tu me feras dire si tu l'aimes un peu.

Je ne sais plus si je t'ai mandé que je ne croyois pas que nous fussions sortis de Paris lorsque tu y viendras. Que cela ne te bouscule pas le sang. Le danger n'aura rien de plus grand que celui d'avoir été prévu dès longtemps.

Non, mon cœur, ce ne seroit point une consolation pour moi que tu fusses ici, j'aime mieux te savoir en sûreté. Tu ne vivrois pas vingt-quatre heures avec la vivacité dont le Ciel t'a douée; et ta nourriture, j'aime bien mieux que tu la fasses paisiblement autant qu'il est possible.

---

(1) La lettre était écrite en encre sympathique, probablement avec du jus de citron. En la passant à la cendre brûlante, on avait noirci le papier et rendu l'écriture presque illisible. Comme les correspondantes de Madame Élisabeth présumaient toujours qu'il pourrait se trouver dans ses lettres quelques interlignes écrites en encre sympathique, il leur arrivait presque constamment de passer ainsi ces lettres au feu : les traces de ces épreuves demeurent très-apparentes sur les lettres de la Princesse.

Dans tout autre temps, je n'en dirois pas autant, car tu sais bien que je t'aime de tout mon cœur; aussi entroit-il bien dans mon plan, si jamais je puis m'éloigner d'ici, que tu viendrois me rejoindre. Adieu, je t'embrasse du plus tendre de mon cœur.

Feuille annexée à la suite de la lettre, et tracée également en encre sympathique.

Je t'envoie un tout petit mot pour le petit de Chamisot, comme tu me le demandois. Lastic va me venir [dire] adieu. Elle part cette nuit, du 11 au 12 mai. Elle est bien affligée de s'éloigner, et moi bien touchée des sentiments qu'elle me témoigne. Je sens qu'elle me manquera souvent. Mais qui me manquera souvent, c'est Tilly. Mais Dieu veut être mon seul guide, mon seul conseil : que pourrois-je désirer davantage? Je suis toujours charmée de ma nouvelle connoissance; j'en avois un besoin urgent. Je crois te l'avoir déjà mandé, mais ne t'étonne pas de mon rabâchage; cette manière d'écrire ne permet pas à la mémoire de se rappeler ce que l'on mande; c'est trop rapide.

CXXXVIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

13 mai 1791.

Tu sauras donc qu'après une dispute de trois jours, il a été décidé qu'il y auroit lieu de délibérer sur le projet du Comité sur les gens de couleur. Cet avis a passé, au grand regret de Barnave et de l'abbé Maury, qui se sont époumonés pour soutenir l'avis contraire. Sur ce, je te souhaite le bonjour, je t'aime de tout mon cœur, t'embrasse et te quitte.

CXXXIX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 20 mai 1791.

J'attends tous les jours, ma Bombe, les nouvelles de la santé que tu me promets; mais je conçois que tu n'aies pas eu le temps de m'en donner encore. J'en ai reçu de quelqu'un qui te touche (1) qui ne m'ont fait nul plaisir, mais ce n'est pas sa faute. Remercie-le de son zèle, de tout l'attachement qu'il continue à montrer; dis-lui que je suis affligée des mauvais tours qui lui ont été joués; mais que la justice qu'il rend au cœur et à la droiture de mon ami (2) doit l'engager, si l'occasion se présentoit encore, à lui continuer ses soins, comme il le dit lui-même. On lui rendra justice par la suite, et si un peu de raison ne plaît pas lorsque l'on est bien jeune, l'expérience et le temps en font sentir la nécessité. Attendons tout de lui; j'espère que cette bonne Providence, en qui tu as toute confiance, nous regardera en pitié. Elle n'abandonnera pas le clergé, qui est si fidèle et si courageux; elle ne permettra pas que les sacriléges se perpétuent, et Dieu tirera sa gloire du profond abaissement où il semble s'ensevelir à présent.

Ta mère se porte bien, tout ce qui t'intéresse aussi. Paris est tranquille, à l'exception du manque total d'argent. Il est à un prix fou, et je ne sais pas trop comment on fera pour se tirer de cette crise. M. Camus (3) nous a

(1) « M. de Bombelles. » (*Note de lui-même.*)

(2) Le Comte d'Artois.

(3) Le jurisconsulte Armand-Gaston Camus, né à Paris en 1740, mort en 1804, avocat du clergé de France, député de Paris aux États généraux, eut la plus grande part à la constitution du clergé, s'occupa beaucoup de finances et en présenta différents projets à l'Assemblée.

annoncé que le mois prochain on présenteroit une ressource ; il faut l'attendre avec patience. Porte-toi bien, ma Bombe ; tâche de vivre en paix. Que ton mari ne songe qu'à ménager sa vie pour ses enfants, qui en ont tant de besoin. Aime-moi toujours ; voilà toutes les recommandations les plus chères à mon cœur que je puisse te faire. Je t'embrasse et t'aime tendrement.

CXL

A L'ABBÉ DE LUBERSAC.

23 mai 1791.

J'ai reçu votre lettre, Monsieur : les détails que vous me faites de votre voyage m'ont fait grand plaisir ; et si je ne craignois pas de vous fatiguer, je vous prierois de les continuer. Les dangers que vous avez courus m'ont fait frémir ; mais les regrets continuels que vous éprouvez me font une peine affreuse. Ah ! Monsieur, poussez votre vertu jusqu'à vous en rendre maître : vous le devez pour ce Dieu à qui vous avez tout sacrifié ; vous le devez au soin de votre santé. Songez combien votre existence est nécessaire à toute votre famille ; et prenez sur vous de soutenir, sans trop de découragement, la nouvelle épreuve que le Ciel vous envoie. Il fallait pour votre perfection que Dieu vous détachât tout à fait des biens de ce monde, même des plus simples. Vous savez, plus que tout autre, combien Dieu donne de force pour supporter les maux de ce monde ; tâchez donc de ne vous y point laisser aller. Ne vous persuadez point que l'air ne vous vaut rien ; ménagez-vous, mais distrayez-vous par les beautés dont la ville que vous habitez est remplie. Après avoir admiré la main sublime qui forma ces immenses rochers, et ces tor-

rents qui ont pensé vous entraîner dans leurs abîmes, admirez l'industrie que Dieu a donnée à l'homme, et comment il peut, grâce à cette industrie, tirer des chefs-d'œuvre des choses les plus brutes. Mais je m'aperçois que je me mêle de ce que je n'ai que faire ; car je ne fais que rabâcher ce que vous me dites sans cesse. Pardonnez, Monsieur, au désir que j'ai de vous voir un peu sorti de ce fonds de tristesse qui vous suit partout. Je vous voudrois le calme de l'abbé Madier ; mais il n'est pas donné à tout le monde : c'est une grâce spéciale. Je suis fâchée que vous soyez encore privé de sa société ; cela eût été une ressource pour vous : j'espère qu'il se rétablira parfaitement de sa maladie. D'après l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, je vous dirai que le Ciel m'a fait la grâce de faire un choix pour le remplacer, qui, sous tous les rapports, me convient parfaitement. Il entend ce que je lui dis, et me présente toujours un remède efficace aux maux dont je lui fais l'aveu. Il a de l'esprit, de la douceur sans foiblesse, une grande connoissance du cœur humain et un grand amour pour Dieu. Remerciez ce Dieu pour moi de la grâce qu'il m'a faite de m'adresser à lui. Je prierai pour vous, puisque vous le désirez, dès demain. Je m'en humilierai ; car je vous avoue que rien n'y porte tant à l'humilité que d'invoquer le Ciel pour des personnes de qui l'on est si éloigné d'approcher pour la vertu. Je compte recevoir demain ce Dieu si bon. Ah ! Monsieur, que j'en suis indigne, et que je suis loin de m'en rendre digne ! Cependant j'ai bonne envie de me sauver ; car au moins faut-il ne pas perdre le fruit des épreuves que le Ciel vous envoie : elles sont bien fortes ; elles le seroient encore plus pour des gens moins légers, et qui les sentiroient plus profondément. Mais, de quelque manière qu'elles soient senties, il faut qu'elles sauvent ; et voilà pourquoi je me recommande instamment à vos prières. Je vous quitte à

regret; mais il est tard, et il faut que ce soit à vous que j'écrive, pour n'avoir pas déjà quitté mon écritoire : mais lorsque je cause avec vous, j'éprouve une vraie satisfaction. Adieu, Monsieur; ne doutez pas de mes sentiments et du plaisir que me font vos lettres; aussi, tant que vos yeux n'en seront point fatigués, écrivez-moi, je vous en prie. Nous sommes assez tranquilles ici depuis l'affaire du 18 avril (1).

CXLI

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Mai 1791.]

Tranquillisez-vous, ma chère Raigecourt, votre amie n'est point dans l'état violent où vous la voyez. Je ne vous dirai point qu'elle ne soit extrêmement affligée, mais elle roule son existence comme elle la rouloit l'année passée. Elle ne sort pas de Paris; mais elle va promener tant qu'elle veut. Sa santé est bonne; elle a la possibilité de s'occuper sans trop de dégoût. Enfin elle est aussi heureuse que possible dans sa position. Ne vous tourmentez donc pas pour elle; car vous voyez que cela n'en vaut pas la peine.

J'ai bien ri de ton expression sur le départ de madame de Fournes : elle est parfaitement juste. Celui de Lastic me fait plus de peine; je t'avoue pourtant qu'elle étoit tellement dans l'impossibilité de rester, et elle m'en a montré un regret si sincère, que mon sentiment en a été satisfait, et qu'il ne me reste que la privation de cette ressource à sentir. Si j'en savois profiter pour Dieu, tout cela

(1) L'émeute dont les fauteurs s'étaient opposés au départ de la famille royale pour Saint-Cloud.

avanceroit bien un peu mon purgatoire ; mais je ne sais pas si je n'éprouverai pas le contraire. Tout ce que je sais, c'est que Dieu me fait bien des grâces, et que, si tu m'aimes, tu dois l'en remercier pour moi. Je suis toujours charmée de ma nouvelle connoissance. Quelle différence ! Si je l'avois vue plus tôt, je t'avoue que je serois plus empressée à adopter les idées de M. de Janson (1) ; mais il me semble que Dieu ne m'ayant fourni cette ressource qu'au dernier moment, c'est me marquer sa volonté d'une manière positive ; et tant que la Providence me le permettra, je suivrai la route par laquelle j'ai été menée jusqu'à ce moment. Cependant, comme cette personne est assez de l'avis de M. de J[anson], tu peux être bien sûre que je ne ferai rien d'exagéré ; et dans trois semaines je t'en dirai davantage. Mais n'en parle à personne.

J'entends toujours la messe, et je communie comme à l'ordinaire : je suis fort tranquille sur tout cela, et j'ai lieu de croire que cela durera : Dieu le veuille ! Adieu, ma petite, je t'aime et t'embrasse du plus tendre de mon cœur. Dis mille choses de ma part à Hélène. Mais dépêche-toi donc d'accoucher ; je m'ennuie de dire tous les jours un *Sub tuum* pour toi.

Au bas est écrit :

A madame la comtesse de Ragecourt.

---

(1) Le marquis de Janson, grand-père de l'évêque de Nancy.

CXLII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 25 mai 1791.

Dites donc sérieusement, mon cœur, voilà qu'il est prouvé que vous vous êtes trompée, et que vous êtes à peine dans votre neuf, puisque votre lettre est du 19. Je vous assure que si vous ne nourrissiez pas, je vous aurois bien priée de revenir; car je suis dans un dénûment de dames qui est prodigieux; et toutes ont de si bonnes raisons, qu'il m'est impossible de les refuser. Il n'y a que madame Inville (1) qu'à la rigueur je pourrois bien supplier de revenir; mais je n'en ai pas le courage. C'est ce qui fait que j'ai prié madame de Fournez (2) d'être ici les premiers jours de septembre. Je ne sais pas encore si cela aura du succès. Je lui avois demandé de ne pas partir; mais elle m'a donné de si bonnes raisons, qui ont rapport au maréchal, qu'il m'a été impossible de la retenir. Je te dis tout cela pour que, dans le temps, tu dises à ses parents qu'il faut qu'elle revienne. Tu vois par tout ce détail que je n'ai rien à répondre à ta lettre. La dernière que je t'ai écrite te mettra bien au fait de tout cela. Laisse-moi là jusqu'à ce que je t'en reparle.

Je suis très-peu en relation avec la personne dont tu me parles; je sais seulement qu'elle est toute pleine d'espérance, et qu'elle me sollicite aussi d'écouter M. de Jamson (3), mais je n'écouterai que ce que je croirai être de

(1) De Mérinville.
(2) Madame de Fournes.
(3) Jamson.

mon devoir. Malgré la demande de la municipalité d'Avignon, nous le laissons au Pape; cela n'est-il pas d'une probité surprenante? Pour récompense, les sans-culottes ont voulu jeter un pauvre curé dans le bassin, parce que, dit-on, il avoit dit qu'ils n'auroient pas plus Avignon que de Constitution. Ce propos est inconstitutionnel, mais par-dessus tout imprudent; aussi le lui a-t-on fait voir : mais la garde l'a sauvé. Les marchands renvoient leurs ouvriers parce qu'ils n'ont plus d'argent pour les payer. Cela se passe tranquillement, mais cela va faire des voleurs de grand chemin. Heureusement qu'il y a tant de monde parti qu'ils ne pourront plus arrêter personne.

Comment va ta belle-sœur? Quand est-ce qu'elle accouche? Toutes ses filles sont-elles avec elle? Vous gênent-elles souvent chez vous? Votre frère en est-il un peu plus content?

Votre homme d'affaires, je crois, mérite votre confiance; j'en ai entendu parler dernièrement de la manière la plus satisfaisante. Je suis étonnée de sa lenteur, car il est vif; mais la prudence dont il est pénétré, surtout pour ceux qui ont confiance en lui, lui fait mettre de la réflexion dans tout ce qu'il fait, à ce que l'on m'a encore assuré. C'est peut-être de là que vient le défaut dont vous vous plaignez. On m'a dit aussi que les gens à qui il a affaire pour votre acquisition n'étant majeurs que dans environ deux mois, il ne terminera le marché que dans ce moment; mais vous pouvez n'en pas douter. Hélène, peu après sa naissance, aura une belle fortune d'assurée. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CXLIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 29 mai 1791.

Je suis charmée, ma chère Raigecourt, de vous savoir accouchée, et aussi heureusement. Hélène m'est doublement chère, puisqu'elle ne vous a pas fait souffrir plus longtemps. J'espère, à présent que je vous écris, que vos tranchées sont passées, il me semble que cela ne dure que quatre ou cinq jours. Vous n'avez pas souffert en donnant à teter, c'est beaucoup. Ménagez-vous bien, mon cœur; ne vous tourmentez pas des événements présents et à venir. Dieu, qui, malgré les maux dont il nous accable, ne cesse de veiller sur ce royaume, ne permettra pas qu'il arrive plus de malheurs. Tout est tranquille. M. de Fournes vous donnera tous les détails que vous pouvez désirer sur cela; ainsi je m'en dispenserai : je me contenterai de vous parler de ce qui m'intéresse personnellement.

Je suis très-contente de ⊖ [le comte d'Artois]; vous savez qu'il me suffit de savoir si l'on se conduit bien, pour que mon amitié soit satisfaite. J'ai vu ces jours-ci une personne revenant de la province qu'habite ⊖, et j'en suis parfaitement contente; mais je ne crois pas encore que ses nouveaux parents lui permettent de venir me rejoindre d'ici à six semaines, leurs affaires n'étant pas encore terminées; mais elles sont en très-bon chemin. Il n'est point vrai qu'ils soient plus liés avec × et ses amies, mais cela ne fait pas grand'chose; le nouvel homme d'affaires auquel il s'est adressé ayant plus d'esprit, je crois, qu'eux tous, et plus de génie. D'ici à quinze jours je dois voir le contrat passé entre eux pour l'échange de leur terre. Mais je sais d'avance que ⊖ n'y prendra pas une métairie. C'est assez joli à son âge d'avoir l'espoir aussi bien fondé

d'une grande fortune. Quant à votre amie, plus elle avance, moins elle croit devoir suivre vos désirs. Les raisons qu'elle vous a mandées, mille réflexions qui s'y mêlent, la persuasion d'une vraie tranquillité, tout est contre vous; mais elle est pourtant toujours dans l'incertitude (1). Adieu, mon cœur; je vous embrasse, je vous aime : je voudrois pouvoir vous soigner, et voir par moi-même si vous éprouvez les consolations que mon cœur vous désire et que vous méritez. Aimez-moi toujours, et donnez-m'en la preuve en ne vous tourmentant point, et en soignant votre petite avec le calme que donnent la grande confiance en Dieu et l'abandon que tout bon chrétien doit à la Providence. Embrassez-la de ma part, et remerciez votre mari de m'en avoir donné des nouvelles; priez-le de continuer. L(astic) n'a pas pu faire la connoissance qu'elle désiroit, et j'en suis fâchée, car je ne crois pas que celui qu'elle a pris lui convienne; mais cependant, comme c'est Dieu qui l'a voulu, il y a à parier qu'elle y trouvera tout ce qui lui est nécessaire.

CXLIV

AU MARQUIS DE RAIGECOURT.

Ce 2 juin 1791.

Je vous remercie, Monsieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez de madame de Raigecourt, et vous en fais mon compliment. J'espère qu'Hélène ressemblera à sa mère, et qu'elle fera son bonheur. En attendant ce moment, je la trouve très-aimable de n'avoir pas causé plus de tourment à sa mère. Si d'ici à quelques semaines vous

(1) Allusion aux conseils de fuite. La Princesse voulait associer totalement sa destinée à celle du Roi, son frère, et ne cédait pas aux conseils.

rejoignez votre homme d'affaires, comme vous me paroissez le désirer, je vous prierai, dans les moments où vous le pourrez, de vouloir bien me donner de vos nouvelles simplement ; je n'exige point de détails. Dites, je vous prie, bien des choses à votre femme. Qu'elle se ménage, ainsi qu'Hélène, et ne doutez pas de l'estime que j'ai pour vous.

CXLV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 4 juin 1791.

Je crois, ma Bombe, qu'il y a longtemps que je ne t'ai écrit. Je t'en demande bien pardon ; mais c'est un peu la faute du temps, qui m'a manqué. J'ai compté l'autre jour combien j'avois de lettres à écrire aux gens absents que je connois. J'en ai plus de dix-huit. As-tu jamais vu une désertion pareille? Il y a de quoi effaroucher pour la position de notre pays, si bien d'autres choses n'effaroucheient pas déjà beaucoup. Au reste, ma petite Bombe, j'ai eu beau mettre mille lunettes près de mes yeux, il m'a été impossible de lire ta lettre; ton écriture étoit trop mauvaise, car pour ton style, je n'oserois l'attaquer. A la longue pourtant, j'en viendrai peut-être à bout; heureusement que cela n'étoit, j'espère, pas pressé. Restes-tu encore quelque temps à Stuttgard, ou bien es-tu déja partie pour ton vieux château? Je voudrois bien que tu pu [pusses] décider la petite à te suivre, car cela lui feroit du bien d'être avec toi. Je suis bien fâchée de ce que tu me mandes d'Armand, il seroit affreux pour ta petite belle-sœur de le perdre encore. J'espère que Dieu ne lui réserve pas cette nouvelle épreuve. Tu ne me mandes pas si Annette est forte et gentille. Je suis bien aise de ce que tu me mandes de ton frère : j'aurois été étonné que cela

fût autrement. Ce n'est point par ce pays-ci que j'avois eu la nouvelle contraire, mais par des voyageurs qui ne tiennent en rien au grand qu'il a été dans le cas de voir. Ainsi, je crois que tu feras bien de l'engager à y prendre garde, sans lui dire pourtant d'où tu tiens cela.

D'après ce que l'on me mande, Vitry, il me semble que l'oncle de ta petite protégée a lieu d'être satisfait, et j'en suis ravie, car il mérite d'être heureux. Tu me mandes que tu as été contente de M. Burke; quelle édition as-tu lue? Mande-le-moi, pour que je sache si nous avons lu la même; et puis ne l'as-tu pas lue en anglais? cela me désappointeroit, car tu sais bien que ma science dans cette langue n'est pas forte (1).

Jeudi on a voulu ouvrir les Théatins, on y a dit des messes; mais, après la dernière, les brigands ont renversé l'autel. M. de La Fayette et M. Bailly ont assisté à vêpres pour qu'il ne s'y passe rien de mal. En effet, à l'exception de propos indignes, cela a été assez tranquille. Mais après, on a arraché l'inscription qui promet paix et liberté, et on l'a brûlée à la porte. Heureusement tout étoit fermé, et il n'y a point eu de nouveaux sacriléges. Adieu, mon cœur, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. Dis bien des choses à la petite.

Sais-tu que Raigecourt est enfin accouchée d'une petite fille de la manière la plus heureuse?

---

(1) Edmond Burke publia, en 1790, ses *Réflexions sur la Révolution française,* où il se prononce avec une extrême vivacité contre cette révolution et où il exalte Marie-Antoinette avec un enthousiasme plein de lyrisme.

CXLVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 4 juin 1791.

Cette occasion vient à propos, mon cœur, pour que je vous grogne bien à mon aise. Je m'étois déjà bien reproché de t'avoir mandé ce que je t'ai mandé; mais je m'en repens bien plus depuis que cela t'a fait revenir l'idée la plus folle qu'une personne sensée puisse avoir. Quoi! parce que je te marquois que, si tu ne nourrissois pas, je te prierois de venir, tu en conclus qu'il faut que tu hasardes ta fille et toi dans ce triste pays! Mais, mon cœur, comment pouvois-tu imaginer que je pusse souffrir une telle folie! Je t'ai écrit dans un moment où je venois d'être un peu obsédée par Bl. et Fs., qui toutes les deux vouloient partir; mais, mon cœur, tout est arrangé : la première restera jusqu'au retour de l'autre, ainsi je ne serai pas seule. Sois bien tranquille; et si pareille idée te revient dans la tête, dis-toi bien que ton devoir envers Dieu, ta fille, ton mari et moi, te retient à Trèves. Que voudrois-tu que je fisse s'il arrivoit la moindre chose ici, si tu y étois! Mais je serois doublement malheureuse; car, avec ta sensibilité, ton lait passeroit tout de suite dans ton sang, et tu tomberois bien malade. Ainsi, mon cœur, je te dis, dans toute la franchise du mien, que je ne me soucie pas du tout que tu viennes, et que même je n'ai pas besoin de toi : cela ne m'empêche pas de t'aimer du fond de mon cœur et de mon âme, et de désirer que le moment de notre réunion ne soit pas éloigné. Je l'espère beaucoup. Quand les grandes chaleurs seront passées, il faut croire que les têtes se calmeront, et que la liberté, que l'on proclame tant, sera pour tout le monde. En atten-

dant, il s'est encore passé des impiétés pour les Théatins. On dit pourtant qu'ils parviendront à être ouverts; je le souhaite pour les bonnes âmes qui n'ont pas de ressource.

⊖... a retardé son voyage par une excellente raison : il en est fort satisfait; mais ce dont je suis enchantée, c'est que, sur certain article (1), il est beaucoup plus respectueux; j'espère que Dieu récompensera la bonté et la droiture de son cœur. La foi et la confiance sont deux vertus que Dieu doit chérir, et il me semble qu'il est bien près de les avoir. Nous sommes toujours tranquilles; j'espère que cela durera; mais il faut s'abandonner à la Providence pour l'avenir. En réfléchissant sur mon indignité, cela me rassure beaucoup; mais je le suis encore plus par les grâces que Dieu a versées sur moi depuis ma plus petite enfance, et surtout ce que j'ai à gagner pour me flatter de m'en rendre moins indigne.

Adieu, mon cœur; je vous embrasse comme je vous aime, bien tendrement.

Je vais monter à cheval avec Bl. à Fosse, et de là je verrai ce pauvre Montreuil, et je n'ose ajouter Versailles; mais, quelque indigne qu'il soit, je t'avoue que je le regrette toujours un peu : cependant je serois bien malheureuse si tous ces événements-ci n'étoient pas arrivés; car je serois restée dans un certain engourdissement que le monde auroit encore peut-être jugé parfait, mais qui franchement ne vaut rien du tout. C'est ainsi que Dieu tire du mal un bien; il a encore bien des maux à m'envoyer pour me faire parvenir à ce qu'il veut de moi.

Prie pour quelqu'un que j'aime de toute mon âme (2).

---

(1) Sur la question de religion.

(2) Le Comte d'Artois. La Princesse avait pour lui une tendresse particulière. Elle professait le dévouement du devoir pour le Roi, chef de la famille; mais son cœur regardait toujours du côté du Comte d'Artois, dont les opinions politiques répondaient aux siennes.

CXLVII

MADAME ÉLISABETH A MADAME DE BOMBELLES,
A L'HOTEL DE FRANCE, A STUTTGART.

N° 18.

Ce 10 juin 1791.

Je ne sais plus comment je vis, ma Bombe; mais il me semble qu'il y a plus de huit jours que je ne t'ai écrit, et je ne sais pas trop ce que je te manderai, quoique j'eusse mille choses à te dire si je te voyois. Mais tu sens bien que cela seroit trop long à écrire. Je crois bien que tu ne m'as pas compris; moi-même je ne savois pas trop ce que je te mandois, ne sachant point de détails. La seule chose que l'on puisse dire sans se tromper, c'est que, dans toutes les affaires de ce genre, il faut entendre les deux parties pour juger avec quelque certitude qui a tort ou raison.

L'Assemblée a hier fait un salmigondis d'une ancienne loi pour déclarer que tous les brefs du Pape n'auroient de valeur que lorsque le Roi et l'Assemblée l'auroient approuvé (*sic*), et ont décidé que les évêques qui feroient mention de ceux qui ont paru seroient dans le cas d'être condamnés. Tu vois, ma Bombe, que nous ne nous arrêtons pas pour arriver au schisme le plus parfait, et que bientôt nous serons dans le cas d'avoir un patriarche. En attendant, les bons chrétiens ne peuvent entendre la messe, et les protestants ont à notre porte un temple où ils font paisiblement le prêche, sans que les bons Parisiens le trouvent mauvais.

Paris est tranquille. Il a fait bien chaud ces jours-ci; depuis trois jours, et aujourd'hui, il y a un vent froid qui

fait beaucoup de bien. Je compte monter à cheval ce soir. Sais-tu un miracle? C'est que Blangy n'a plus peur. Parle-moi donc de Démon : l'as-tu vue? Est-elle mieux, ou bien sa vivacité est-elle toujours la même? Adieu, mon cœur, je t'embrasse bien tendrement.

CXLVIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 15 juin 1791.

Nous avons eu hier une petite scène qui, je vous l'avoue, m'a mise un petit peu en colère. Un homme qui a été réformé de la loterie, à qui l'on a donné neuf cents livres de retraite, et qui ne veut pas les toucher, prétend être la victime de M. Lambert, et, par suite, de M. de Lessart. Après avoir frappé à la porte de l'Assemblée et n'avoir pu obtenir l'attention de personne, il a donné l'autre jour un mémoire au Roi, qui ne l'a pas reçu, en lui disant qu'il connoissoit son affaire. Il a paru après un petit imprimé d'une insolence parfaite; mais ce n'étoit rien que cela. Hier, à la dernière oraison, ce monsieur monte sur une chaise, et, prenant la parole, dit : « *Sire, je viens vous demander justice contre M. de Lessart et sa maîtresse,* » et de là il alloit lire son mémoire, lorsque le Roi, avec le son de voix le plus modéré, lui dit : « *Monsieur, ce n'est pas ici que l'on peut me parler : vous oubliez que vous êtes devant l'autel.* » Cet homme a encore eu la hardiesse de répliquer : « *Eh bien! je vais y déposer mon mémoire.* » En effet, il a passé de main en main jusqu'à celle du suisse, qui l'a emporté. Le monsieur a été arrêté par la garde. Il étoit encore le soir à la section des Tuileries. On le dit

avoir des connoissances dans le club des Cordeliers; mais c'est un fou dont on ne peut exiger qu'un peu de silence dans les églises. Je ne puis te rendre l'indignation où j'ai été de voir avec quelle impudence il a prononcé ce peu de paroles dans l'église; à peine la messe finie, y demander justice contre la maîtresse d'un ministre! Tout cela est étrange, il faut en convenir, et je ne crois pas que Dieu puisse trouver que la France mérite qu'il en ait pitié. Je l'espère pourtant.

Nous sommes tranquilles; il n'y a même pas eu de bruit pour les quatre millions de M. le d. d. [duc d'Orléans].

Adieu, mon cœur; je vous embrasse bien tendrement. J'ai vu M. Piron. Tout ce que tu me mandes vient du roi Guillemot. Je suis contente de ma santé; je ne crains plus les déchirements d'entrailles dont tu me parles; mais prie toujours de tout ton cœur pour que l'humeur qui me ronge se dissipe le plus doucement possible. J'embrasse Hélène et espère bien qu'elle sera une sainte. Je l'espère pour toi; car, pour elle, le sort d'un ange est bien à désirer. Que la sainte paresse y trouve bien son compte!

Dites à votre belle-sœur que je ne lui réponds pas, mais que je la remercie des dernières nouvelles qu'elle m'a données de toi.

CXLIX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 29 juin 1791 [mercredi].

Je n'ai pas pu vous écrire plus tôt, ma chère Bombelinette, et j'en ai été désolée, parce que sûrement on vous aura fait mille histoires sur tout ce qui s'est passé (1). Le

(1) La fuite de la famille royale et le retour de Varennes.

fait est que le Roi a été ramené samedi de Varennes; que lui, sa famille et tout ce qui étoit avec lui se portent bien; que Paris est tranquille, et que si le Roi n'étoit pas retenu chez lui ainsi que la Reine, on pourroit croire que tout est dans l'ordre accoutumé. Votre mère n'étoit point avec le Roi; elle se porte bien, je la vois peu, parce qu'il n'est pas facile de s'approcher; elle est maintenant dans le jardin avec *Madame*. Adieu, mon cœur, je vous embrasse du fond de mon âme.

CL

A MADAME DE RAIGECOURT.

Le 29 juin 1791.

J'espère, mon cœur, que votre santé est bonne, qu'elle ne se ressent pas de la situation de votre amie. La sienne est excellente; vous savez que son corps ne s'aperçoit guère des sensations de son âme. Cette dernière n'est pas ce qu'elle devroit être pour son Créateur; la seule indulgence de Dieu peut lui faire espérer grâce (1). Je ne puis ni ne veux entrer en détail sur tout ce qui me touche; qu'il vous suffise de savoir que je me porte bien, que je suis tranquille, que je vous aime de tout mon cœur, et que je vous écrirai bientôt, *si je puis*.

La captivité dans laquelle les défiances tyranniques de la populace et des clubs retenaient le Roi était devenue insupportable à la famille royale. Aussi, la Reine méditait-elle depuis

(1) Comme nous l'avons déjà remarqué, il arrive souvent à Madame Élisabeth de se trouver au-dessous de ses devoirs envers Dieu. Cette humilité chrétienne est dans son caractère; mais tous les témoignages prouvent qu'elle était en cela trop sévère pour elle-même.

longtemps un plan d'évasion, quand un nouvel incident vint précipiter l'accomplissement de ce dessein. Le 18 avril 1791, le Roi avait voulu quitter les Tuileries pour s'établir à Saint-Cloud et s'y livrer en toute liberté aux saintes austérités de sa foi gênée à Paris. Aussitôt la garde nationale et la populace s'ameutent, et, persuadées que la course à Saint-Cloud n'est que la première étape d'une fuite à l'étranger, elles se précipitent au-devant des chevaux et les dételient, luttant corps à corps avec le peu de gardes qui entouraient le Roi, et avec le jeune Duras, premier gentilhomme de sa chambre. Le général de La Fayette, accouru à la première nouvelle de cette violence, veut frayer un passage à Louis XVI à travers la foule ameutée et le supplie de rester dans sa voiture. Mais le Roi, qui tient à montrer qu'il n'est point libre, et qui en même temps redoute l'emploi de la force, surtout l'effusion du sang, contre la résistance de la multitude, descend, rentre au palais, et se décide à différer son départ. Le lendemain, d'après le conseil de ses ministres, il se rend à l'Assemblée pour se plaindre de l'outrage subi et déclarer qu'il persiste à faire le voyage de Saint-Cloud : condescendance que, dans son insolente audace, ne rencontrant cette fois que trop juste, l'abject Marat appelait une démarche d'*écolier* venant demander un *exeat* à l'Assemblée souveraine et maîtresse. L'Assemblée l'accueille avec sa déférence ordinaire. Le président le remercie, au nom de tous, de sa confiance dans la représentation nationale, et jure de faire tout ce qui dépendra d'elle pour assurer la liberté royale. Louis XVI se retire au milieu des applaudissements universels, excepté ceux du côté droit, et le lendemain, ayant changé d'avis, il écrit au département que son voyage n'aura pas lieu.

Le 23 de ce même mois d'avril, le Roi notifie aux Puissances étrangères, en termes d'une exagération calculée, son serment irrévocable de maintenir la Constitution.

Le 3 mai, l'effigie du Pape est brûlée au Palais-Royal.

Le 13, une haute cour nationale est formée.

Le 5 juin, l'Assemblée dépouille le Roi du plus beau privilége de la Couronne, le droit de grâce, comme s'il suffisait toujours au chef de l'État d'être juste, et qu'il ne fût pas nécessaire, suivant la remarque de Rœderer, qu'il se montrât quelquefois bon et indulgent, comme le Dieu des Chrétiens.

Le 18, les charges des maisons du Roi et de la Reine sont supprimées.

Cependant Louis XVI, poursuivant les projets de la Reine, avait instruit, par lettres chiffrées, le marquis de Bouillé de son projet de fuite prochaine, et Bouillé, sous le prétexte des mouvements qu'il observait sur la frontière, avait massé ses troupes les plus sûres vers Montmédy, d'où il pouvait, au besoin, s'appuyer sur le Luxembourg et tirer, s'il était nécessaire, secours de l'étranger. La Reine s'était chargée des préparatifs depuis Paris jusqu'à Châlons. De Châlons à Montmédy, c'était l'affaire du marquis de Bouillé et de la cavalerie légère. Le secret était bien gardé : La Fayette et même le ministre Montmorin ignoraient tout. Cependant, les indiscrétions d'une femme de garde-robe, employée par la Reine aux emballages, avaient transpiré, et des murmures sur la fuite s'étaient quelque peu répandus. Le comité de surveillance était sur ses gardes (1).

Le 20 juin, vers la mi-nuit, la famille royale se déguise et s'échappe de ses appartements des Tuileries par des portes dérobées ménagées longtemps à l'avance. Et d'abord, deux anciens gardes du corps, M. de Moustier et le comte François-Florent de Valory, travestis sous des livrées, ont été échelonner les voitures aux endroits convenus. Ces voitures avaient été préparées par les soins d'un homme de dévouement chevaleresque, un seigneur suédois, le comte Axel de Fersen, colonel propriétaire de Royal-Suédois, régiment au service de France, et qui tout à l'heure jouera le rôle de cocher. C'est d'abord un vieux carrosse qui a toutes les apparences d'un fiacre, pour ne pas attirer les regards. C'est ensuite une berline de voyage commandée de longue main par Fersen, au nom d'une dame courlandaise âgée, la baronne de Korff, intime amie de ce dernier, femme dévouée à la Reine et dont le passe-port devra servir aussi à la fuite royale. Un troisième garde du corps, le chevalier de Malden, également travesti en courrier, reste avec les fugitifs pour leur tenir lieu de guide.

Le Roi s'était proposé de se faire escorter par le major des gardes françaises, le marquis d'Agoult, homme de cœur, dont le choix avait été indiqué par Bouillé, et dont la bonne tête eût été

(1) Sur la fuite vers Varennes, on peut consulter les Mémoires du marquis de Bouillé, du comte Louis, son fils; le second volume des Mémoires de Weber, au chapitre IV; la relation de Madame Royale, les relations des comtes de Raigecourt, Charles de Damas et de Valory, du baron de Goguelat, et le résumé très-bien fait qui a été publié par M. Bimbenet, greffier en chef et archiviste de la Cour d'Orléans. Paris, Dentu, 1844.

de grand secours dans les péripéties diverses de la route. Mais la comtesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, ayant réclamé le privilége de sa charge, de son poste d'honneur auprès d'eux, il ne restait plus de place.

Le moment du départ est donc venu. Madame de Tourzel est la première qui sort avec Madame Royale et le petit Dauphin habillé en fille (1). Elle monte avec eux, sous les yeux de Marie-Antoinette, dans le carrosse que conduit Fersen et qui stationne dans la cour des Princes, à la porte du petit escalier de la Reine. Madame Élisabeth, sortie ensuite à pied, donnant le bras au chevalier de Malden, les rejoint sur les quais, d'où Fersen se rend, après quelques détours pour dérouter les curiosités et les surveillances, au petit Carrousel, au coin de la rue de l'Échelle, rendez-vous général de la famille. Au bout d'une heure, le Roi, qui avait été retenu aux Tuileries par La Fayette et par Bailly, arrive, suivi de M. de Valory, auprès du fiacre mené par Fersen et où attendaient les Enfants de France. Dans le trajet, une des boucles de souliers du Roi s'était détachée et avait roulé sur le pavé presque sous les yeux d'une sentinelle. Le comte de Valory avait ramassé la boucle, et cet incident n'avait eu aucune suite. Déjà tout le monde, la Reine exceptée, était au rendez-vous depuis trois mortels quarts d'heure, et la Reine, sortie la dernière avec M. de Moustier, ne paraissait pas. Le moment était solennel, l'inquiétude poignante. Que s'était-il passé? A l'instant où elle traversait la grande place, elle avait vu venir droit à elle la voiture de M. de La Fayette, éclairée de torches (2). Elle

---

1 « Madame de Tourzel voyageait sous le nom de madame la baronne *de Korff* : ma mère était la gouvernante de ses enfants et s'appelait madame *Rochet* ; mon père, le valet de chambre, *Durand* ; ma tante, une demoiselle de compagnie, *Rosalie* ; mon frère et moi, les deux filles de madame de Korff, sous les noms d'*Amélie* et d'*Aglaé*.

..... MM. de Malden, de Moustier et Valory. Ce dernier faisait le courrier, les autres, les domestiques : l'un à cheval, l'autre assis sur le siége de la voiture. On avait changé leurs noms : le premier s'appelait *Saint-Jean*, le second *Melchior*, et l'autre *François*. Les deux femmes de chambre, qui étaient parties avant nous, nous retrouvèrent à Bondy : elles étaient dans une petite voiture. » (*Relation du voyage de Varennes*, par Madame Royale.)

2 Quelques-uns ont pensé à tort que La Fayette, instruit de la fuite, avait fermé les yeux. Le Comité des recherches accusa le marquis de Bonnay d'avoir favorisé le voyage. Il répondit à la tribune : « Si le Roi m'avait

n'avait eu que le temps de se jeter dans les rues étroites environnantes. A peine échappée à ce danger, elle tomba dans un autre : ni elle ni son guide ne connaissaient suffisamment ces labyrinthes pour s'y bien orienter. Plus elle cherche, plus elle s'égare. Elle traverse même le pont Royal et s'engage dans la rue du Bac. Enfin, d'erreur en erreur, elle aboutit aux quais. Alors, rebroussant chemin, elle est bientôt dans les bras du groupe tremblant d'effroi. De là, les fugitifs, après une nouvelle erreur de route, gagnent les boulevards et débouchent derrière la barrière Saint-Martin où les attend la berline toute chargée, amenée par de Moustier, par Valory et par le cocher allemand de Fersen. Tout est prêt; cinq chevaux puissants des écuries du Suédois sont attelés. En un clin d'œil on est en route. Malden est assis derrière la voiture. De Moustier la suit à franc étrier, en façon de garçon d'attelage, et Fersen, assis devant, pousse et gourmande cocher et chevaux, qui dévorent l'espace. Cependant Valory devance l'équipage au galop pour préparer à Bondy le premier relais. On vole plutôt qu'on ne court : en quelques quarts d'heure on est à Bondy. Là, Fersen, pressé par le Roi, quitte la famille royale et rentre dans Paris avec une voiture à lui, pour se diriger, le soir même, vers Bruxelles. Vite Valory reprend sa course vers le relais de Claye, sur la route de Châlons-sur-Marne. En moins de deux heures, c'est-à-dire vers deux heures de l'après-minuit, on atteint cette seconde étape. Ici, un petit accident arrivé à la voiture, bien qu'elle soit neuve, fait perdre un temps précieux. Les réparations achevées, des chevaux frais emportent l'équipage.

Pendant ce temps, *Monsieur*, accompagné de *Madame*, fuyait vers la Flandre.

Le lendemain, M. de la Porte, intendant de la liste civile, remettait à l'Assemblée un manifeste de la main de Louis XVI, où le Roi donnait les motifs de son départ et faisait des conditions de retour.

Toutes les dispositions prises par la Reine, ou plutôt par le comte de Fersen, jusqu'à Châlons avaient réussi. La nuit du 20 au 21 juin était passée, et déjà il était huit heures du matin que

---

demandé mon avis sur son départ, je ne le lui aurais pas conseillé; mais s'il m'avait choisi pour le suivre, je déclare que je serais mort à ses côtés, en me glorifiant d'une telle mort. »

Paris ignorait encore la fuite. Mais tout à coup, le comte, qui, dès l'aube du jour, avait couru à la municipalité, à l'affût des émotions et des nouvelles, voit le bruit de l'évasion, murmuré d'abord, voler de bouche en bouche, le peuple frémir et s'ameuter, et La Fayette envoyer deux aides de camp à la poursuite des fugitifs. Les aides de camp sont arrêtés à la barrière par le peuple, qui leur prête des intentions diamétralement opposées à leur mission. Les fugitifs, qui avaient toute une nuit d'avance, pouvaient, devaient échapper encore. Malheureusement, à partir de Châlons, les mesures avaient été mal calculées ou mal exécutées. Personne à Pont-de-Sommevelle, où le Roi comptait rencontrer la première escorte : ni M. de Choiseul, parti quelques heures avant lui avec la certitude de la fuite de la famille royale; ni le fidèle Goguelat, qui avait été annoncé avec un détachement de quarante hussards de Lausun. Rien enfin pour expliquer ce changement inattendu ; rien pour lutter contre les obstacles, s'il s'en rencontrait. Les détachements échelonnés de ville en ville, de bourg en bourg, et qui pensaient devoir escorter un trésor, ne voyant rien venir, étaient rentrés dans leurs quartiers. Surprise poignante et cruelle! La terre, suivant l'expression du Roi lui-même, semblait s'ouvrir sous ses pas. Et, pour comble de fatalité, Louis XVI, toujours dominé par ce dévorant appétit qui ne le quittait point, avait voulu s'arrêter en route pour déjeuner à son aise, à Étoges, dans une maison de son fidèle valet de chambre, M. de Chamilly. Il y resta trois quarts d'heure : la Reine frémissait d'impatience et d'effroi. Et de fait, la perte d'une minute était un péril, tandis que la Révolution allait déployer ses ailes à la poursuite des fugitifs.

Le 21, à neuf heures, l'Assemblée est réunie. Contenue, décidée, imposante d'attitude, comme dans toutes les grandes circonstances, elle approuve les mesures prises par La Fayette. Un décret confirme les ordres donnés par le général et enjoint à tous les fonctionnaires publics *d'arrêter les suites de l'enlèvement*, car La Fayette a feint, dans les premiers moments, de croire à un enlèvement du Roi par les ennemis de la chose publique. Les jeunes aides de camp Baillon et Romeuf, chargés de porter et de faire exécuter le décret, courent à franc étrier vers Varennes, avec la rapidité de l'éclair.

Cependant la garde nationale est mise sur pied. Le Roi avait donné l'ordre au garde des sceaux de lui envoyer le sceau de

l'État : l'Assemblée enjoint au ministre de sceller les décrets portés par elle, sans qu'il soit besoin de la sanction du Roi, et, le 22, elle lance une proclamation aux Français sur les circonstances politiques dans lesquelles l'a placée l'évasion royale.

Mais les événements se précipitent. A Sainte-Menehould, où l'on arriva entre six et sept heures du soir, le Roi, que le succès de la fuite jusqu'à cette ville avait rendu confiant, et que l'absence des troupes remplissait à la fois d'inquiétude, avait mis la tête à la portière. Il avait même interrogé le maître de poste Drouet, jeune et chaud patriote, qui l'avait reconnu d'après l'effigie des assignats, suivant les uns, ou qui l'avait vu à la Fédération, suivant les autres. Celui-ci monte à cheval, fait douze lieues à crever sa monture, et arrive haletant à Varennes, où il compte sur les patriotes pour lui prêter main-forte, et, devançant la voiture du Roi, répand l'alarme. La commune aussitôt est sur ses gardes, les patriotes en émoi courent aux armes. On était encore au 21, et il était onze heures du soir. Le Roi, qui n'avait pas rencontré sur la hauteur de Varennes le relais qu'il avait pensé y trouver prêt, a compris le danger. Il envoie chercher le commandant des hussards. Point de commandant. La porte de la ville n'est qu'entr'ouverte, elle est gardée; il faut composer pour se la faire ouvrir; il faut exhiber les passe-ports; et bien que ces papiers soient reconnus en règle, les jacobins, ameutés par Drouet, s'opposent au départ :

> Jamque propinquabam portis, omnemque videbar
> Evasisse vicem : subito quum creber ad auris
> Visus adesse pedum sonitus... per umbram
> Prospiciens..... fuge, nate; propinquant.
> Ardentis clipeos atque æra micantia cerno (1).

Le tocsin sonne, et Sausse, procureur de la commune, fanatique révolutionnaire, sous un air de calme et de bonhomie, propose au Roi d'aller attendre à la municipalité le laisser-passer du conseil municipal, qui délibère sur l'incident. Là, le Roi,

---

(1) Virgil., *Æneid.*, II, v. 730-734.

« Déjà nous touchions aux portes, et il me semblait que nous avions échappé à tous les passages périlleux, quand tout à coup un bruit de pas précipités vient frapper mes oreilles. Mon père plonge son regard dans l'ombre et me crie : Fuis, fuis, mon fils, on approche : je vois des boucliers reluire au loin et des casques lancer des éclairs. »

définitivement reconnu, descend et est arrêté. Les passe-ports sont saisis, quand voici venir MM. de Choiseul, de Damas et de Goguelat, accourant à la tête de détachements de hussards. Mais en vain essayèrent-ils de dégager le Roi; le Roi ne s'aidait pas lui-même. Pour ne pas s'exposer à répandre le sang de ses sujets, il s'obstina à ne pas vouloir lutter contre la résistance. Et cependant le régiment était celui de Lausun, dont la moitié s'était montrée disposée à passer à Bouillé. En demeurant une heure entière sans prendre un parti courageux, on laissait à la populace ameutée le temps de gagner les malintentionnés et les faibles; on laissait à Drouet, aidé d'un nommé Billaud, depuis furieux conventionnel, de barricader le pont, du côté de Montmédy, avec des voitures renversées. Et de fait, Louis XVI ayant manqué l'occasion de tenter au premier moment un coup de force, les hussards finirent par se déclarer pour la nation et refuser d'obéir. Plus d'espoir de salut.

La nuit se passa dans ces transes funestes. A dix heures du matin, le 22, les jeunes aides de camp Romeuf et Baillon arrivèrent. Montant sur-le-champ auprès du Roi, ils produisirent avec douleur, au milieu des cris de désespoir et de rage de toute la famille contre La Fayette, l'arrêt de l'Assemblée dont ils étaient porteurs.

Cependant, les gardes nationaux et les curieux mal disposés avaient eu le temps d'affluer de toute part : foule frémissante qui, à cette heure, eût opposé la violence à toute tentative d'évasion : — « Si vous faites un pas, je vous tue », avait dit à Goguelat un major de la garde nationale.

Enfin, la municipalité ordonne le retour vers Paris. Les gardes du corps sont hissés sur le siége de la voiture, et deux grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, sont placés aux côtés de l'avant-train, un peu plus bas que le siége, au moyen d'une planche attachée au-dessous de celui-ci, ce qui donnait aux trois gardes l'apparence de criminels gardés à vue. Le carrosse, bientôt attelé, rebrousse chemin vers la capitale, entouré d'une escorte de gardes nationaux armés, qui, sur la route, se recrutent de volontaires nouveaux. Pendant ce temps-là, M. de Bouillé, averti, arrive à marche forcée devant Varennes, à la tête de Royal-Allemand. Les barricades du pont arrêtent sa course. Quand il a franchi les obstacles, il n'est plus temps : le cortége a déjà sur lui trop d'avance.

« Ah! Monsieur, écrivait, le 25 juin 1791, le prince de Condé au marquis de Bouillé, quel affreux événement! A peine laisse-t-il la force d'écrire. Ce n'est assurément pas votre faute s'il n'a pas mieux tourné, et vous vous êtes conduit avec votre courage et votre talent ordinaires. »

La berline marchait lentement vers Paris, forcée qu'elle était de se régler sur le pas des gardes nationaux comme sur ceux d'une populace insolente qui les accompagnait à pied et qui de temps à autre lardait de coups de baïonnette et de coups de sabre les malheureux gardes du corps. Les aides de camp de La Fayette escortaient à cheval et ne réussissaient pas toujours à contenir les violences du bas peuple, qui, s'appuyant sur la voiture, fumait, jurait, tenait les propos les plus inconvenants. Près de Sainte-Menehould, la famille royale eut la douleur de voir égorger sous ses yeux un fidèle chevalier de Saint-Louis, le marquis de Dampierre, dont la tête et les membres furent portés sur des piques. Trois commissaires, Barnave, Latour-Maubourg et Pétion, députés par l'Assemblée pour convoyer à Paris le Roi et sa famille, rencontrent le cortége à Châlons. Latour-Maubourg monte dans une voiture de suite avec madame de Tourzel. Barnave s'assied dans le fond de la voiture du Roi, entre Louis XVI et la Reine; Pétion sur le devant, entre Madame Élisabeth et Madame Royale. Le jeune Dauphin passait alternativement des genoux de sa mère à ceux des autres voyageurs. Pendant quatre jours sans repos que dura le triste voyage, l'âme généreuse du jeune tribun Barnave fut vivement émue de la bonté du Roi et séduite par les grâces, les entretiens et les malheurs de la Reine. « Pourquoi, lui disait-il, tous les Français ne peuvent-ils être témoins de votre loyale résignation? — J'ai toujours été ce que vous me voyez, répondait la Reine; les circonstances seules ont changé. »

Déjà éclairé par la réflexion et par la mort de Mirabeau, dont il avait trop suivi d'abord les premiers élans démagogiques, Barnave déserta désormais la cause populaire, entretint des rapports avec Marie-Antoinette, et tenta, pendant tout l'hiver de 1791, de rapprocher de la Cour les constitutionnels.

La Reine s'est beaucoup louée, en effet, devant madame Campan, de la conduite de Barnave pendant tout le trajet du retour, « tandis, ajoutait-elle, que la rudesse républicaine de Pétion avait été outrageante. Il mangeait, buvait dans la berline du

Roi avec malpropreté, jetant les os de volaille par la portière, au risque de les envoyer jusque sur le visage du Roi ; haussant son verre sans dire mot, quand Madame Élisabeth lui versait du vin, pour indiquer qu'il en avait assez. Ce ton offensant était calculé, puisque cet homme avait reçu de l'éducation. Barnave en était révolté. Pressé par la Reine de prendre quelque chose : « Madame, répondit Barnave, les députés de l'Assemblée nationale, dans une circonstance aussi solennelle, ne doivent occuper Vos Majestés que de leur mission, et nullement de leurs besoins. » Enfin, disait encore la Reine, ses respectueux égards, ses attentions délicates et toutes ses paroles avaient gagné non-seulement sa bienveillance, mais celle de Madame Élisabeth.

« Le Roi avait commencé à parler à Pétion sur la situation de la France et sur les motifs de sa conduite, fondés sur la nécessité de donner au pouvoir exécutif une force nécessaire à son action, pour le bien même de l'acte constitutionnel, puisque la France ne pouvait pas être république..... « Pas encore, lui répondit Pétion, parce que les Français ne sont pas assez mûrs pour cela. » Cette audacieuse et cruelle réponse imposa silence au Roi, qui le garda jusqu'à son arrivée à Paris. Pétion tenait sur ses genoux le petit Dauphin; il se plaisait à rouler dans ses doigts les beaux cheveux blonds de l'intéressant enfant ; et parlant avec action, il tirait ses boucles assez fort pour le faire crier..... « Donnez-moi mon fils, lui dit la Reine; il est accoutumé à des soins, à des égards qui le disposent peu à tant de familiarité (1). »

« M. de Dampierre avait été tué auparavant près de la voiture du Roi. Un pauvre curé de village, tout près de Châlons, faillit subir le même sort. Il avait eu l'imprudence de s'approcher aussi de la voiture pour parler au Roi. « Les cannibales de l'escorte se jettent sur lui : « Tigres! leur cria Barnave, avez-vous cessé d'être Français? Nation de braves, êtes-vous devenue un peuple d'assassins?.. .. » Ces seules paroles sauvèrent d'une mort certaine le curé, déjà terrassé. Barnave, en les prononçant, s'était jeté presque hors de la portière, et Madame Élisabeth, touchée de ce noble élan, le retenait par son habit. La Reine disait, en parlant de cet événement, que, dans les moments des plus grandes crises, les contrastes bizarres la frappaient toujours, et

(1) *Mémoires de madame Campan*, t. II, p. 151, 152.

que, dans cette circonstance, la pieuse Élisabeth retenant Barnave par le pan de son habit lui avait paru la chose la plus surprenante. Ce député avait éprouvé un autre genre d'étonnement. Les dissertations de Madame Élisabeth sur la situation de la France, son éloquence douce et persuasive, la noble simplicité avec laquelle elle entretenait Barnave, sans s'écarter en rien de sa dignité, tout lui parut céleste dans cette divine Princesse... et son cœur fut soumis par la plus touchante admiration (1). »

Voilà des paroles qui mettent d'autant plus en saillie les dégoûtants propos de Pétion dans le récit autographe qu'il a laissé du retour de Varennes, et qui est déposé aux archives générales de l'État. Petit avocat au présidial de Chartres, médiocrement lettré, sauvage paysan du Danube, jacobin renforcé, tout bouffi de ses succès de province, cet homme, qui n'était qu'un sot, se croyait porté sur les ailes du talent aux plus hautes destinées. Assez agréable de figure selon lui, fat subalterne selon tous, il rêvait les succès des Alcibiade et des Lausun. Il faut lire au tome Ier, page 353, de l'*Histoire de la Terreur*, par M. Mortimer-Ternaux, le récit de ce misérable Pétion, tissu incroyable d'impudence et de vanité bête, où il se vante, en termes dignes des plus mauvais livres du siècle dernier, d'avoir, en voiture, fasciné Madame Élisabeth et triomphé du cœur de l'adorable et pure Princesse!!!

Après s'être fait un jeu, pendant la route, d'insulter à ses victimes, il fut, après le retour, un de ceux qui demandèrent la mise en jugement de Louis XVI.

> Infelix..... funus crudele videbis!
> Hi nostri reditus, exspectatique triumphi (2)?

A Paris, on avait préparé la réception de la famille royale. Elle rentra le samedi 25 au soir, et traversa, au milieu d'une forêt de baïonnettes, l'avenue des Champs-Élysées, pour être verrouillée aux Tuileries. Partout on avait répandu et affiché cet avis : *Quiconque applaudira le Roi sera battu; quiconque l'insultera sera pendu.* L'ordre fut exécuté, et l'on n'entendit ni applaudissements ni paroles d'insulte; mais le peuple obligea

---

(1) *Mémoires de madame Campan*, t. II, p. 152, 153.

(2) Virgil., *Æneid.*, xi, v. 53, 54.

« Malheureux père! tu verras de cruelles funérailles. Voilà donc cet heureux retour! voilà ces triomphes que tu présageais! »

les nombreux spectateurs qui bordaient la route à rester la tête couverte devant le cortége. La vie du Roi est sauve, la dignité de la royauté n'est plus, comme si l'abaissement du trône que l'on conservait n'était pas la diminution de la dignité nationale elle-même.

Le 9 juillet, un décret de l'Assemblée enjoignait aux émigrés de rentrer sous trois mois, à peine de payer une triple imposition.

Le 14, la fédération des gardes nationales et des troupes s'assemblait au Champ de Mars; et le 15, l'Assemblée ordonnait que M. de Bouillé et tous les complices de l'évasion du Roi seraient jugés par la haute cour nationale.

CLI

A *MONSIEUR*, COMTE DE PROVENCE (1).

[4 juillet 1791.]

Votre seconde lettre me parvient. J'ignorois absolument les dangers que vous avez courus. Que je rends grâces à la Providence de vous en avoir préservé! Ah! remerciez bien celui dont le Ciel s'est servi pour vous sauver. Je sens que je l'aime de tout mon cœur. Oui, le Ciel a eu ses vues en vous sauvant, ne perdez jamais cela de vue. Dieu veut au moins votre salut. Voilà ce que je désire le plus. Vous savez si mon cœur est vrai lorsqu'il vous souhaite avant tout un bonheur éternel. Nous nous portons bien; nous vous aimons; mais je me mets à la tête pour cet article. Jouissez du bonheur que vous avez d'être réuni à un objet qui mérite toute votre amitié, et ne pensez jamais foiblement à ceux que la main de Dieu a frappés d'une manière forte, mais à qui il donnera, j'espère, les moyens de soutenir cette épreuve. Je vous embrasse de tout mon cœur. Dites bien des choses à votre femme; a-t-elle couru des risques?

---

1. Communiqué par M. le vicomte de Toutenay.

CLII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 5 juillet 1791.

Je t'écris, ma Bombe, pour te dire que je me porte bien ainsi que ta famille; car, en conscience, voilà tout ce que l'on peut dire. Du reste, tout va à peu près de même que lorsque je t'ai écrit. Cependant il paroît que les esprits se calment. Je n'ai point eu de tes nouvelles depuis mon départ; je crains que tes lettres ne soient égarées. J'espère que tu te portes bien. Ta mère a un peu de dévoiement; cela lui fera du bien, car on doit avoir un amas de bile. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CLIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

9 juillet 1791.

Je viens de recevoir de toi la plus petite épître qu'il soit possible de voir; mais elle m'a fait grand plaisir, parce que tu me mandes qu'Hélène et toi se portent bien : tâchez que cela dure. En conséquence, ne vous avisez pas de venir. Non, mon cœur, la secousse de l'âme est toujours moins dangereuse à Trèves qu'à Paris; restez-y donc jusqu'à ce que les esprits soient calmés tout à fait. Je ne sais pas trop comment tu feras pour vivre, car la loi sur les émigrants va être très-sévère. Paris est tranquille à l'extérieur.

On dit que les esprits sont en fermentation. Je ne sais pas, au fait, ce qui en est. Nous nous portons in-

croyablement bien. Adieu ; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

La lettre était terminée; la Princesse reprend la plume.

N° 26.

Vous devez sentir qu'il m'est impossible à présent de m'informer de ce que vous vouliez pour votre mari (1). Tâchez de découvrir si un homme de l'état-major, nommé Goguelin (2), est sauvé avec M. de Bouillé. Nous en sommes inquiets.

J'ai été bien malheureuse, mon cœur ; je le suis encore, surtout de ne pouvoir pas avoir de nouvelles sûres du pays étranger. J'ai pu voir hier mon abbé ; j'ai causé bien à fond avec lui, cela m'a remontée ; je suis à présent beaucoup moins souffrante que vous ne le seriez à ma place. Ainsi, tranquillisez-vous pour moi ; vous n'y manquerez, si vous avez lu cette lettre.

CLIV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 10 juillet 1791.

J'ai reçu votre petite lettre, ma chère Bombe ; j'y réponds de même. Quoique nous différions d'opinions, les marques d'amitié que vous m'y donnez me font un bien grand plaisir. Tu sais qu'en général j'y suis sensible, et tu peux juger si, dans un moment comme celui-ci, l'amitié ne devient pas mille fois plus précieuse. Tu as une mauvaise tête ; ménage-la, mon cœur, tranquillise-toi : tout

1. Depuis les mots qui suivent jusqu'à la fin de cette lettre, la Princesse a écrit en encre sympathique d'une lecture presque impossible.

2. M. de Goguelat, ancien officier au corps des ingénieurs géographes des camps et armées du Roi et depuis lieutenant général.

ce qui t'intéresse se porte bien. Que la petite trouve dans ce billet tout ce que je ne puis exprimer. Le mot qu'elle a mis dans ta lettre m'a fait aussi un grand plaisir. J'espère qu'elle n'en doute pas. Paris et le Roi sont toujours dans la même position : le premier tranquille, et le second gardé à vue ainsi que la Reine. Même, hier, on a établi une espèce de camp sous leurs fenêtres, de peur qu'ils ne sautent dans le jardin, qui est hermétiquement fermé, et qui est rempli de sentinelles, entre autres deux ou trois sous ces mêmes fenêtres. Adieu, mon cœur, je vous embrasse tendrement ainsi que la petite. On dit que l'affaire du Roi sera rapportée bientôt et qu'après il aura sa liberté. La loi pour les émigrants est très-sévère ; ils payeront les trois cinquièmes de leurs biens.

Ici la Princesse continue en encre sympathique.

Non, mon cœur, je suis bien loin de permettre votre retour. Ce n'est pas assurément que je ne fus charmée de vous voir, mais c'est parce que je suis convaincue que tu ne serois pas en sûreté ici. Conserve-toi pour des moments plus heureux, où nous pourrons peut-être jouir en paix de l'amitié qui nous unit. J'ai été bien malheureuse ; je le suis moins. Si je voyois un terme à tout ceci, je supporterois plus facilement ce qui arrive ; mais c'est le temps de s'abandonner entièrement entre les mains de Dieu, chose en vérité à faire par le Cte d'Artois. Nous devons même lui écrire pour l'y engager. Nos maîtres le veulent. Je ne crois pas que cela le décide. Notre voyage avec Barnave et Péthion s'est passé le plus ridiculement. Vous croyez sans doute que nous étions au supplice ; point du tout. Ils ont été bien, surtout le premier, qui a beaucoup d'esprit et qui n'est point féroce comme on le dit. J'ai commencé par leur montrer franchement mon opinion sur leurs opérations, et nous avons, après, causé le reste du

voyage, comme si nous étions étrangers à la chose. Barnave a sauvé les gardes du corps qui étoient avec nous, que la garde nationale vouloit massacrer en arrivant. On dit qu'à....

Le reste manque.

CLV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 14 juillet 1791.

Je voudrois savoir, mon cœur, si vous avez reçu les lettres que je vous ai écrites depuis mon arrivée : je l'espère, car sans cela tu auras été inquiète de moi. Nous nous portons toujours bien, menant la même vie et étant aussi gardés qu'il y a huit jours. Le rapport de l'affaire a été fait hier; les conclusions sont que le Roi ne peut pas être jugé : par les décrets il le prouve; mais plusieurs membres le disputent. On dit que cela sera décidé samedi ; je ne le crois pas, car une grande partie de l'Assemblée doit parler. Il y a eu un peu de mouvement aujourd'hui, parce que les femmes d'un des clubs sont venues présenter une pétition que l'Assemblée n'a pas voulu recevoir. Elles ont dit qu'elles reviendroient demain. On doit la lire à l'ouverture de l'Assemblée : je crois que c'est pour demander qu'il n'y ait plus de roi. Il me paroît encore impossible de prévoir la conduite que tiendra l'Assemblée. Duport, Lameth, Barnave, d'André, Lafayette, tout cela est pour la monarchie, mais je ne sais pas s'ils l'emporteroient.

Il y a eu aussi aujourd'hui une fédération. Le canon et le tambour ont tiré et battu toute la journée, et le quai est rempli de monde. Si l'on avoit le cœur gai, ce spectacle seroit superbe. Ah! mon cœur, priez pour moi, mais sur-

tout pour le salut de ceux qui seront peut-être les victimes de tout ceci. Si j'en étois sûre, je ne souffrirois pas tant; je me dirois : Une éternité de bonheur les attend : ce n'est donc que pour moi que je sens ma douleur. Mais je t'avoue que l'inquiétude sur cet article augmente beaucoup la peine que j'éprouve. Rassemblez toutes les bonnes âmes que vous connoissez, pour cela; il y en a parmi qui y sont plus intéressées que d'autres, et qui y ont certainement bien pensé. Le château de Guy a pensé être pillé. Nos amies sont bien malheureuses, privées, depuis plus de trois semaines, des seules consolations qui puissent soutenir; mais le Ciel y a pourvu une fois, et leur courage est toujours le même. Que de malheurs chaque individu éprouve! Plus heureuse que nos amies, j'ai repris, depuis cette semaine, mon genre de vie accoutumé; mais que mon âme est loin de pouvoir en jouir comme je le voudrois! Il faut que Dieu soit bien bon pour pouvoir la supporter. Cependant je suis calme; et si je ne craignois pas pour d'autres que pour moi, il me semble que je supporterois facilement ma position, qui, *quoique je ne sois pas prisonnière,* ne laisse pas que d'avoir des désagréments.

Je crois, mon cœur, que votre moral a beau ne pas faire effet sur le physique, vous feriez très-mal de venir avant la fin de votre nourriture : votre petite en souffriroit certainement; et jusqu'à ce que le calme soit tout à fait rétabli, et que vous ne soyez plus destinée par les lois de la nature à vous consacrer aux soins que demande de vous ce petit être, il faut que vous y restiez.

Adieu, mon cœur, je vous embrasse et vous aime bien tendrement.

Ce 15.

Le décret vient d'être porté; le Roi est hors de cause. M. de Choiseul et les gardes du corps seront jugés, les

autres resteront en état d'arrestation. Les femmes sortent, cette nuit, de l'Abbaye.

J'ai vu aujourd'hui le fils de votre amie : qu'il m'a fait mal à voir ! Son nom m'a déchiré le cœur.

Adieu, je me porte bien et suis nécessairement distraite par la vie que je mène.

Il y a eu un peu de mouvement dans le peuple, mais beaucoup de frayeur.

CLVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 18 juillet 1791.

Nous avons, depuis trois jours, un sabbat un peu fort. Le Champ de Mars étoit occupé par les sans-culottes, qui y tenoient une petite assemblée nationale ; ce qui n'a pas eu de succès auprès de la véritable. En conséquence, elle a ordonné que la loi martiale soit publiée. Le drapeau rouge a été déployé. Vingt de ces malheureux ont été tués, cent blessés, plusieurs noyés. Six de la garde ont péri, c'étoient des bourgeois ; ce qui anime beaucoup les autres, qui se sont portés au château avec zèle. L'esprit général de la garde est fort bon pour l'exécution de la loi ; ils ont un grand désir de se débarrasser des gueux qui font le train. Adieu ; je n'ai ni le temps ni la volonté de réfléchir sur tout cela. Je t'embrasse.

Dans cette lettre, il s'agit de l'émeute du 17, au Champ de Mars. Les révolutionnaires avaient signé, sur l'autel de la patrie, une pétition à l'Assemblée pour obtenir que la nation fût consultée sur la déchéance du Roi. La proclamation de la loi martiale par la municipalité n'ayant pas réussi à dissiper les attroupements, la garde fit feu, et plusieurs personnes furent tuées.

La populace, qui ne veut l'exécution des lois que quand ces lois ne se tournent pas contre elle, se souvint, le 12 novembre 1793, contre Bailly, de ces coups de feu, et la tête de cet homme de bien tomba sous le couteau de la guillotine.

CLVII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 23 juillet 1791.

J'ai reçu ta lettre, ma chère Bombelles, qui m'a fait grand plaisir; je suis seulement fâchée de n'avoir pas le temps d'y répondre longuement, mais étant en retard pour d'autres lettres, il faut que je les abrége; tu y verras toujours mes sentiments pour toi.

Nous avons eu beaucoup de mouvement l'autre jour, qui étoit dimanche; on a été obligé de tirer sur le peuple, par ordre de l'Assemblée; il y a eu, dit-on, cent cinquante hommes tués. Aussi, depuis ce moment-là, tout est tranquille, l'armée des sans-culottes étant un peu en déroute. On dit que l'Assemblée avance son grand ouvrage de la Charte constitutionnelle, mais il ne sera pourtant présenté que dans un mois.

Ta mère se porte bien, elle se promène souvent avec ma nièce dans ce grand et triste jardin qui est fermé depuis notre retour. On fait cent histoires sur les Cours étrangères, on prétend que le comité ecclésiastique a reçu la nouvelle qu'elles vouloient s'opposer à notre nouvelle Constitution. Tu conviendras que cela seroit étrange, car la paix et le bonheur dont chaque individu jouit en France devraient faire envie aux Puissances étrangères.

Je t'adresse cette lettre encore à Stuttgard, parce que je suis convaincue que ton mari, à force de tourner dans les environs, te laissera aux couches de la petite. Quand

est-ce qu'elles doivent avoir lieu, et comment va sa poitrine? Nourrira-t-elle? en aura-t-elle la force? Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur; dis-lui bien des choses.

La Princesse use d'encre sympathique pour ce qui suit :

Tu croiras sans peine que c'est avec une joie extrême que j'ai appris la nouvelle de ton beau-frère. Je l'ai dit à la R. et au Roi, ainsi que ce que tu me disois pour ton mari. Dans ce moment, on ne fait rien du tout; mais puisque tu m'as chargée d'en parler, il faut que je te parle franchement. Je t'avertis que je ne me charge de faire passer aucun ordre à ton mari, que je n'aie la certitude que mon frère sera d'accord avec tout ce que l'on fera. Sa conduite lui mérite la confiance de ses parents. Il a celle des François de tous les partis. Je suis sûre qu'il ne veut que le bonheur de son frère. Je dois donc, comme sa sœur et comme Françoise, tenir à ce qu'il obtienne enfin une confiance absolue. Ton mari a eu de fortes raisons pour ne le pas mettre au fait de ce dont il étoit chargé, mais il doit sentir à présent que deux politiques qui marchent au même but par un chemin contraire a pu nuire longtemps, mais seroit dans ce moment du plus grand danger. [*Ici la Princesse introduit un peu de confusion et de répétitions de mots, faute de pouvoir relire ce qu'elle avait écrit en blanc.*] Je suis désolée : j'ai eu une distraction; je meurs de peur de barbouiller ce que j'ai déjà écrit, et que tu ne puisses plus me lire.

J'espere beaucoup, mon cœur, que ce qui vient de se passer donnera une grande secousse aux Puissances étrangeres; mais la Prusse et l'Angleterre me font une peur affreuse. Éphraïm, envoyé de Prusse, qui, dit-on, soudoie notre armée de brigands, est relâché, parce qu'il auroit pu faire pendre plusieurs personnes qui n'ont pas de goût pour ce genre de mort. J'espère que M. de Choiseul et les

autres officiers qui étoient employés ne seront point pendus, comme on le craignoit. Je ne sais si c'est la peur de l'étranger, mais les enragés paroissent ne point vouloir mettre de rigueur pour le moment. Toujours c'est une consolation.

CLVIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 23 juillet 1791.

Si je n'avois pas eu de tes nouvelles par Bombe, je serois inquiète de toi, car il y a longtemps que je n'ai eu de lettres de toi. As-tu reçu la dernière que je t'ai écrite? Elle n'est pas fraîche; car je n'ai pas eu le temps, depuis, de te dire un petit mot. J'ai à présent, hors du royaume, tant de gens qui m'intéressent, que cela fait horreur à penser, et m'emporte beaucoup de temps. Tu sais que l'on a été obligé de tirer sur le peuple, il y a cinq jours; depuis ce moment, tout est tranquille, mais on fait sur l'étranger des histoires de toutes les manières. Pour moi, j'écoute tout ce que l'on dit et garde mes réflexions pour un autre temps. On dit que M. de Bouillé a fait arrêter M. Heiman (1) à Luxembourg. Dis-moi, je te prie, ce qui en est. Si cela est vrai, rien n'est plus clair que ce qui est arrivé.

Je suis encore un peu étourdie de la secousse violente que nous avons éprouvée; il faudroit pouvoir passer quelques jours bien tranquille, éloigné du mouvement de Paris, pour remettre ses sens; mais Dieu ne le permettant pas, j'espère qu'il y suppléera. Ah! mon cœur, heureux

---

(1) Commandant en second de Metz, sous le marquis de Bouillé.

l'homme qui, tenant toujours son âme entre ses mains, ne voit que Dieu et l'éternité, et n'a d'autre but que de faire servir les maux de ce monde à la gloire de Dieu, et d'en tirer parti pour jouir en paix de la récompense éternelle! Que je suis loin de cela! Cependant n'allez pas croire que mon âme est livrée à une douleur violente; non, j'ai même conservé de la gaieté. Hier encore, j'ai beaucoup ri en me rappelant des anecdotes ridicules de notre voyage; mais je suis encore dans l'effervescence. Vous, qui êtes bien aussi vive que moi, vous devez sentir ma position. Cependant, j'espère que je ne serai pas encore longtemps comme cela. Demande-le à Dieu pour moi, je t'en conjure. Adieu, je te quitte, car j'ai bien des lettres à écrire pour me mettre au courant. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CLIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 27 juillet 1791.

Je te fais part, ma chère Raigecourt, que je commencois à te croire partie pour l'autre monde, lorsque j'ai reçu ta lettre n° 36. Ta sœur n'en avoit pas plus que moi, depuis les deux premières que tu m'avois écrites. Je pense que le comité des recherches en a fait son profit. Tant pis pour lui, car c'est un triste profit. Je n'ai point reçu celle où tu réponds à mes questions; mais malheureusement elles sont inutiles; car j'ai presque la certitude du malheur de la personne dont je te parlois. Heureusement la maladie épidémique dont lui et ses confrères sont attaqués traine en longueur; et qui a temps, dit-on, a vie. J'espère donc, et je désire beaucoup qu'ils se sauvent de leur

maladie. Tu es bien aimable de les avoir recommandés à ton saint. Tu devois avoir une visite; l'as-tu eue? Je le voudrois bien pour toi. Feras-tu cette année ce que tu as fait l'an passé, à peu près dans ce temps-ci? Je ne le pense pas; il faut avoir avec soi des gens de plus d'esprit que tu n'en as. Moi, je voudrois bien en avoir la possibilité. Dis au bon Dieu que, si c'est sa volonté, il s'arrange pour que je le puisse. Tu as bien tort de me voir l'âme calme, car j'en étois bien loin. A présent, je suis encore étourdie; ainsi, juge de ce que c'étoit il y a un mois. Petit à petit, j'espère que cela reviendra et que je ne finirai pas par devenir folle : j'en ai bonne envie, parce que je veux voir la Constitution s'affermir et faire le bonheur de la plus florissante et plus libre des nations. Ton mari a parfaitement bien fait d'aller trouver son futur maître. J'espère pour toi qu'il ne l'aura pas gardé; mais j'espère aussi que de nouveau tu lui céderas bientôt. Tu dois bien penser que mes vœux sur cela sont plus ardents que jamais, puisque ton bonheur y est attaché.

Nous nous portons bien. Cette ville est tranquille, et, à l'exception de la chaîne intérieure qu'éprouvent nos amis, tout est assez bien, et même mieux, à ce que l'on dit, que lorsque je t'écrivis dernièrement. Adresse-toi au cœur de Jésus, pour lui demander pardon pour nous. Adieu, je t'embrasse; j'espère qu'Hélène va bien. As-tu des nouvelles?

CLX

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 28 juillet 1791.

Pourquoi donc ne m'as-tu pas mandé que tu avois mal aux oreilles, que l'on t'avoit mis du saint bois? Cela n'est pas bien. Souffres-tu encore beaucoup, et ton pauvre doigt

est-il guéri? Tu es bien aimable de m'avoir écrit, tout en souffrant comme une bête. On dit que c'est vraiment fort douloureux, un mal d'aventure; ton ongle est-il tombé? Parle-moi en détail, je te prie, de tes maux, afin que j'y prenne part ou que je me réjouisse de ta guérison, ce que j'aimerois beaucoup mieux. As-tu eu des nouvelles de ta pension sur Naples? Je l'espère, car enfin tu devrois avoir touché deux quartiers, et, dans la position où tu te trouves, cela est nécessaire. Ta mère m'a dit qu'elle te faisoit passer ce que tu devois recevoir d'ici, qui t'est dû par Léo..... Ta mère a encore eu le dévoiement hier, et ta princesse le possède aussi; mais tout cela fait du bien, cela chasse les humeurs, et tu conviendras que l'on a besoin d'en être purgé.

La Charte avance; mais on croit qu'elle ne paroîtra que dans cinq ou six jours; ce qui fait qu'elle ne sera présentée à la sanction que dans quinze. Il faut que l'Assemblée en ait entendu la lecture, et peut-être discuté quelques articles. Mais adieu, ma Bombelinette, je m'en vais dîner; ne te fâche pas que je finisse aussi promptement. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

J'espère que tu seras contente de moi aujourd'hui, et que tu n'auras pas de peine à lire ma charmante écriture.

La Princesse poursuit sa lettre en encre sympathique.

Je ne puis vous dissimuler, ma chère Bombe, que la nouvelle que tu me donnes me fait un sensible plaisir. Je n'entends parler d'aucune plainte formée par Léopold. Je ne savois qu'en croire; mais dans quel temps à peu près Dieu prendra-t-il pitié de nous? Si le Roi signe la charte constitutionnelle, cela ne dérangera-t-il pas les moyens des Puissances pour le sauver? Je lui ai montré ta lettre, ainsi qu'à la Reine, je souhaite qu'il soutienne le langage qu'il doit tenir. Mais veux-tu que je te le dise

franchement? Je frémis du moment où le Roi sera dans le cas d'agir. Nous n'avons pas ici un homme de tête en qui l'on puisse avoir confiance. Tu sens où cela nous mènera; j'en frémis. Il faut lever ses mains vers le Ciel; Dieu aura pitié de nous. Adresse-toi au cœur de Jésus pour lui demander d'avoir pitié de nous. Ah! que je voudrois que d'autres que nous s'unissent aux prières ferventes qui lui sont adressées par toutes les communautés et par toutes les S^tes^ de la France!

Si Léopold pouvoit, par M. de Mercy, nous envoyer des conseils, cela seroit bien utile; mais la crainte de compromettre l'arrêtera, et nous donnerons encore dans quelques piéges tendus sous nos pieds.

Nous sommes du reste assez bien. Le Roi et la Reine supportent incroyablement bien leur captivité. Pour moi, si je n'avois pas l'impatience de ce spectacle, je serois comme avant le départ. Mais lorsque je me livre à mes réflexions, et, bien plus, à mes craintes, je sens que la vertu de la résignation n'est pas mon fait. Adieu, ma Bombe; que je serai heureuse si le Ciel me donne de te voir bientôt! Continue à me donner des nouvelles certaines.

CLXI

A L'ABBÉ R. DE LUBERSAC.

29 juillet 1791.

J'ai reçu votre lettre ces jours-ci. J'espère, Monsieur, que vous ne doutez pas de l'intérêt avec lequel je l'ai lue. Votre santé me paroît moins mauvaise; mais je crains que les dernières nouvelles que vous avez reçues de votre pays ne vous aient fait une trop vive impression. Plus que jamais l'on est dans le cas de dire qu'un cœur sensible est

un don cruel. Heureux celui qui pourroit être indifférent aux maux de sa patrie, de tout ce que l'on a de plus cher! J'ai éprouvé combien cet état étoit à désirer pour ce monde, et je vis dans l'espoir que le contraire peut être utile pour l'autre. Cependant, je vous l'avouerai, je suis bien loin de la résignation que je désirerois avoir. L'abandon à la volonté de Dieu n'est encore que dans la superficie de mon esprit. Cependant, après avoir été pendant près d'un mois dans un état violent, je commence à reprendre un peu mon assiette; les événements qui paroissent se calmer, en sont cause. Dieu veuille que cela dure un peu, et que le Ciel se laisse toucher! Vous ne pouvez imaginer combien les âmes ferventes redoublent de zèle; le Ciel ne peut pas être sourd à tant de vœux qui lui sont offerts avec tant de confiance. C'est du cœur de Jésus que l'on semble attendre toutes les grâces dont a on besoin; la ferveur de cette dévotion semble redoubler : plus nos maux augmentent, plus on y adresse des vœux. Toutes les communautés font de ferventes prières; mais il faudroit que tout le monde s'unît pour fléchir le Ciel; et voilà ce qu'il faut commencer par obtenir, et ne s'occuper que du bien de la religion. Mais malheureusement il est très-aisé de fort bien parler sur tout cela, beaucoup plus que d'exécuter: voilà ce que j'éprouve sans cesse, et ce qui m'impatiente, au lieu de m'humilier.

Je suis fâchée pour vous que votre frère vous ait quitté; ce devoit être pour vous une grande ressource. Ne pourriez-vous pas obtenir de demeurer avec.....? au moins vous auriez une société agréable; car vous me paroissez mener la vie du monde la plus triste et la moins conforme à votre santé.

Vous me demandez mon avis sur le projet que vous aviez formé. Si vous voulez que je vous parle franchement, je ne prendrois pas le sujet que vous aviez choisi.

Nous sommes encore trop corrompus, pour que des vertus auxquelles beaucoup ne croient pas puissent faire effet. De plus, il me seroit impossible de vous donner des renseignements sur cela; car je n'en ai aucun. Mais je crois que, si vous avez le désir d'écrire, tout sujet de morale chrétienne sera bien traité par vous; et si vous voulez que je vous dise encore mon avis sur cela, je vous dirai que je choisirois plutôt un sujet fort de raisonnement que de sentiment; cela conviendroit mieux à la situation où se trouve votre âme. Songez, en lisant ceci, que vous avez voulu que je vous dise ce que je pensois; et ne doutez pas, je vous prie, de la parfaite estime que j'ai pour vous, et du plaisir que me font vos lettres.

CLXII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 4 août 1791.

Je t'écris à la hâte, mon cœur, car il est bien près de l'heure de la poste; mais comme il est jour de te donner de mes nouvelles, je veux que tu saches qu'elles sont bonnes. La tristesse s'est désemparée tout à fait de mon âme; je végète, ce qui est beaucoup plus doux. Cependant ne crois pas que pour cela je sois maîtresse de ma tête; il s'en faut du tout au tout. Cela ne m'empêchera pourtant pas d'entreprendre de lui donner quelques jours de réflexion avant la fête. Prie pour moi, car j'en ai bon besoin; vous ne pouvez vous en faire une idée. Je suis plus sèche, plus bête que ceux qui n'ont jamais connu la douceur du joug qui m'est imposé. N'allez pas avoir la bêtise de croire que le Roi n'a été arrêté que par deux hommes; il y en avoit plus de trente, armés; et le Roi

n'en avoit avec lui que trois, qui ne l'étoient pas, et qui ignoroient ce qu'ils devoient faire. Adieu, j'embrasse ton Hélène et toi de tout mon cœur. N'est-ce pas au mois de septembre que madame de Revel et sa belle-sœur accouchent? Dites bien des choses à sa cousine et à sa belle-sœur. Dis aussi à l'ami de ta mère que son parent est aussi bien que possible. Il lit et fait de la musique, et jouit, dans ce moment, du bonheur d'être avec son père; sa mère le rejoindra dans peu.

CLXIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 5 août 1791.

Bonjour, ma Bombe, comment te portes-tu? As-tu encore mal aux oreilles? Ton bras te fait-il souffrir? Ta petite belle-sœur, qui du reste est charmante, ne m'en parle pas du tout; cela ne m'empêche pourtant pas d'avoir été très-aise de recevoir une épître d'elle. Dites-lui bien des choses de ma part.

Tout ce qui t'intéresse ici se porte bien. On débite mille nouvelles plus folles les unes que les autres. La Russie, la Prusse, la Suède, l'Allemagne tout entière, la Suisse, la Sardaigne, doivent tomber, dit-on, sur nous. L'Espagne ne sait trop ce qu'elle fera, et l'Angleterre reste nulle. Mais tranquillise-toi, ma Bombe; ton pays acquerra de la gloire, et puis voilà tout. Trois cent mille gardes nationaux, parfaitement organisés, et tous braves par nature, bordent les frontières et ne laisseront pas approcher un seul houlan. Les mauvaises langues disent que du côté de Maubeuge huit houlans ont fait retirer et demander pardon à cinq cents gardes nationaux et à trois canons;

il faut les laisser dire, cela les amuse; nous aurons notre tour pour nous moquer d'eux. En attendant, les malheureux prêtres sont horriblement persécutés; Dieu est juste et nous jugera. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CLXIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 7 août 1791.

Je ne t'écris qu'un mot, ma chère Rage, parce qu'il est tard, mais je m'en dédommagerai un autre jour. Je suis charmée, je ne puis te le dissimuler, que ton homme d'affaires ait enfin terminé ton achat; je crois bien que tu éprouveras quelque échec qui retardera ta jouissance; mais il n'en est point qu'un bon cautionnement, dans ces sortes d'affaires, ne vienne à surmonter. Il est cruel d'être obligés de se réjouir de voir ses amis faire un établissement loin de soi. Mais ce qui console, c'est la paix et le bonheur dont ils jouiront. Prie bien Dieu pour que ton homme d'affaires ne se blouse pas dans tout ce qu'il aura à régler avec l'ancien maître du logis et ses gens d'affaires. Et puis, tâche de le bien conserver, car il fait assez bien tes affaires pour que tu y sois fort attachée.

Les nouvelles ne sont pas bien intéressantes dans ce moment. La Constitution est, depuis samedi, entre les mains du Roi, qui l'examine; en conséquence, *on dit* qu'il n'est plus en prison; il a gardé près de lui ceux qui avoient été chargés de lui et de sa famille pendant deux mois; il y en a de fort honnêtes. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Dis-moi donc pourquoi tu ne me parles pas de ce qui s'est passé à Trèves. Remets ce petit mot à celle qui a si peur de moi. J'ai eu aujourd'hui des nou-

velles de votre sœur. Elles font, dans ce moment, trois jours d'adoration devant le Saint-Sacrement, pour la paix de l'Église. Il faut nécessairement que le Ciel se laisse fléchir.

CLXV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 8 août 1791.

J'ai reçu toutes tes lettres depuis 36. Ainsi, mon cœur, tout en plaignant le sort de 35, tu peux te tranquilliser sur les autres. Je ne puis te dissimuler que je suis charmée que la poste ne les trouve pas assez intéressantes pour les garder, car il est très-triste de ne recevoir point de nouvelles des gens que l'on aime. Je t'écris un mot, ce jour, pour que tu ne t'inquiètes pas si tu n'en reçois pas de moi d'ici à quelques jours. Mais voulant me livrer à d'autres occupations, je me retranche celle-là. Adieu, prie bien pour moi. Tu ne peux imaginer combien je suis mauvaise. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CLXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 17 août 1791.

J'ai reçu bien de vos nouvelles, ma chère Rage. Vous savez qu'elles me font toujours plaisir; mais je t'avoue que si tu entrois un peu en détail sur le patriarche que tu connois, cela me feroit plaisir. Tu sais que j'aime à entendre parler de ce qui le touche. Tu viens d'eprouver un petit

chagrin par la perte d'une ancienne amie de ta mère; je crois que c'est à ce titre que tu y auras été sensible. Si la pauvre femme a une bonne place dans le ciel, elle est bien heureuse d'avoir quitté ce bas monde. Tu vas peut-être croire, d'après cette manière de parler, que j'en suis très-détachée, eh bien, il n'en est rien. Non, j'y suis attachée, et à toutes ces bêtises, d'une manière incroyable. Il faut espérer que cela me passera.

La Constitution est finie d'hier, à l'exception de quelques articles que les comités rapporteront après-demain, qui, dit-on, seront vivement discutés.

Comment veux-tu, en conscience, que je te réponde pour madame de Fournes, dans ce moment? Il faut avoir une volonté bien décidée pour retourner dans un endroit que tout le monde fuit. Je ne puis avoir cette volonté pour elle. D'un autre côté, j'ai fort peu de dames ici. Ainsi, mon cœur, je vous laisse et vous laisserai dans le vague où vous étiez sur cela, lorsque vous m'avez écrit. Adieu, il faut faire sa toilette pour la messe. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Je vois avec plaisir par ta lettre que tu commences à t'attacher à Hélène. Je t'assure que je serai charmée de la voir. Mais Dieu seul sait cette époque.

CLXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 23 août 1791.

Tu crois, ma chère Raigecourt, que je suis femme à tirer aussi bon parti que toi des réflexions que j'ai été dans le cas de faire. Si tu as cette opinion, mets-la de côté, parce qu'elle n'est pas juste. Mon âme est d'une

autre forme que la tienne, et l'agitation est, je crois, ce qui lui convient. Mais je me flatte pourtant que tout ne sera pas perdu, et que je trouverai enfin ce calme dont je fais tant de cas et que je sens si rarement. Je suis toujours fort contente de ma nouvelle connoissance (1); et si je ne fais pas de progrès, je saurai bien à présent à qui m'en prendre, et les excuses manqueront parfaitement. Je sors dans l'instant d'avec cette personne; l'esprit, la bonté, la douceur sans foiblesse, la connoissance parfaite des hommes, une manière aimable d'attirer la confiance, une vertu qui se fait aimer et inspire le désir d'être imitée, voilà son portrait mal esquissé, mais qui peut, ajouté à tout ce que je t'ai dit, te faire deviner le reste. Je n'envisage pas sans peine le moment où il faudra que je m'en éloigne; mais j'espère que cette bonne Providence, qui ne m'a jamais abandonnée, suppléera dans cet instant à tout ce que je perdrai; tu conviendras que c'est me faire des chimères de malheur, car j'en suis ici pour encore loin, surtout d'après ce que tu me marques. Je t'avoue que la patience, comme tu sais, n'est pas mon fort; aussi je la perds quelquefois. Le moindre espace de temps à parcourir, jusqu'au moment ou je pourrai te revoir, me paroît un siècle, et j'en gémis tant que je puis.

Ta sœur marche, à ce qu'il paroît par sa lettre, à grands pas dans la voie de la perfection (2). On peut bien dire, comme Marie, qu'elle a choisi la meilleure part; mais peut-on, sans crainte, ajouter les paroles qui suivent (3)? Dieu le voudra peut-être. Je suis fâchée de ne pouvoir aller m'édifier avec elle.

On vous aura sans doute envoyé à Bruxelles une neu-

---

(1) L'abbé Edgeworth de Firmont.

(2) La chanoinesse madame Marie de Causans, entrée au noviciat à Bellechasse.

(3) Le mot qui suit dans l'Écriture est : *qui ne lui sera pas ôtée.*

vaine que l'on fait pour la fête de saint Louis; on a bon besoin qu'il nous protége. Adieu, mon cœur, je vous embrasse et vous aime bien sincèrement.

CLXVIII

A MADAME DE BOMBELLES, SOUS LE NOM DE MADAME SCHWARZENGALD,

A SAINT-GALL, EN SUISSE, A BOSCHAK.

Ce 25 août 1791.

Je n'ai plus eu de tes nouvelles, ma Bombe; j'espère en recevoir aujourd'hui. A combien de lieues es-tu de moi? Si tu n'étois pas plus tranquille dans ton château, je regretterois que tu ne fusses plus à Stuttgard, car il me sembloit que tu étois tout près de nous, au lieu que ton vilain château me paroit aux antipodes. Je voudrois bien que mes lettres fussent pour toi un agréable journal; mais il s'en faut de beaucoup que cela puisse être. Cependant, pour te divertir, je te raconterai d'abord qu'il y a deux jours qu'une sentinelle sur la terrasse des Feuillants prit des marrons qui lui tomboient sur la tête pour des pierres qu'on lui jetoit. En conséquence, il a tiré. Le caporal accourt à ce bruit, monte sur le mur, voit deux hommes se promenant dans la cour des Feuillants, tire dessus. Heureusement, ils n'ont point été blessés. C'étoient deux hommes de la garde. Tout cela, comme vous jugez, a fait un peu de bruit dans le moment.

Cette nuit, une sentinelle qui est dans un corridor en haut, s'est endormie, a rêvé je ne sais quoi, s'est éveillée en criant. Dans le même moment, tous les postes, jusqu'au fond de la galerie du Louvre, en ont fait autant. Dans le jardin, il y a eu aussi des terreurs paniques. Tout

cela entretient la garde dans une terreur apparemment fort utile pour ceux qui sont cause de toutes ces bêtises.

Il a été question hier de la maison militaire du Roi. Il aura douze cents hommes à pied et six cents à cheval, qui seront choisis dans les troupes de ligne et dans la garde nationale. Il faut avoir été un an dans celle-ci pour être choisi. Outre cela, il aura la garde d'honneur que la ville où il sera lui fournira. Tu conviendras que tout cela fera un Roi bien et librement gardé. On le croira, c'est tout de même. M. le duc d'Orléans a renoncé à ses droits au trône dans la séance d'hier. Voilà, ma Bombe, toutes les nouvelles intéressantes que mon pays peut fournir. La fête du Roi se passe avec toute la modestie possible. Il n'y a pas la moindre différence des autres jours. On ne lui permet même pas d'aller entendre la messe dans la chapelle. Adieu, ma Bombe, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur et n'ai rien de nouveau à te mander. Adieu.

CLXIX

A MADAME MARIE DE CAUSANS, COMTESSE DE MAULÉON.

27 août 1791.

Pardon, mon cœur, de n'avoir point répondu plus tôt à votre lettre. Je vois, mon cœur, avec un plaisir extrême, que vous êtes à Dieu du fond du cœur, et qu'il vous accorde bien des grâces : vous les méritez par le sacrifice que vous lui avez fait, et par ceux que vous renouvelez sans cesse ; heureux qui peut ne vivre que pour Dieu et avec Dieu ! Vous êtes obligée de convenir que les psaumes sont beaux : je suis bien de même, mais par malheur, je me trouve toujours à la fin avant d'avoir fait attention à un seul

verset. Je ne puis dire que j'aie des distractions, car je n'en ai qu'une, mais elle est continuelle; il faut espérer que je ne serai pas toute ma vie comme cela, car le salut ne s'en trouveroit peut-être pas bien.

Connoissez-vous un livre que je lis à présent et dont je suis enchantée? C'est la *Perfection chrétienne* de Rodriguez (1) : il est rempli d'exemples encourageants et édifiants. Je lis aussi la vie de sainte Thérèse : elle a été terriblement éprouvée; mais quelle patience dans toutes ses souffrances et dans les contrariétés qu'elle a eues!

Je vous fais mon compliment des bonnes nouvelles que Raigecourt vous donne de votre petite; vous jouissez en elle de vos peines et des vertus de votre mère : l'une et l'autre seront récompensées. Hélène se porte bien, je ne sais plus quel âge elle a : n'est-ce pas quatre mois? Savez-vous si M. Piron part bientôt pour Trèves? je voudrois le savoir pour le charger de quelque chose. Je connoissois la neuvaine, nous avons grand besoin que le Ciel s'apaise. Adieu, mon cœur, je me recommande à vos prières, et vous embrasse de tout mon cœur.

Je n'ai pas été comme je l'aurois voulu pendant mon espèce de retraite; mais j'espère être mieux dans un moment plus calme.

On trouve sur un petit morceau de papier détaché de la lettre.

Que vous êtes aimable, mon cœur, de désirer d'oublier que je suis Princesse! rien ne pourroit me faire plus de plaisir que de l'oublier moi-même; je le dis bien comme je le pense. Je suis charmée....

Le reste manque.

---

(1) Alphonse Rodriguez, Jésuite, né à Valladolid en 1526, mort en 1616, a composé en effet un ouvrage ascétique intitulé : *La pratique de la perfection chrétienne*. C'est un des meilleurs livres de ce genre, dont une première traduction française, publiée anonyme, a été attribuée aux solitaires de Port-Royal, et dont Régnier-Demarais a donné, en 1688, une traduction nouvelle.

CLXX

A MADAME DE RAIGECOURT, A TRÈVES.

Ce 31 août 1791.

Il faut être de bonne foi, mon cœur, il est peu de personnes aussi maussades que vous, soit dit sans vous fâcher. Vous m'écrivez, et [ne] me dites pas un mot de ce qui s'est passé à Trèves. Cela n'est pas charitable, car vous êtes bien sure que je devois être un peu inquiète de vous savoir au milieu des coups de fusil que l'on tiroit à Trèves. Je ne craignois pas qu'il vous arrivât rien ; mais j'avois peur qu'Hélène ne se ressentit de l'impression que vous avez dû ressentir, et des souvenirs que cela a dû vous donner. Ici, parmi la garde, l'on dit que les régiments autrichiens sont aussi patriotes que les nôtres, et mille bêtises dans ce genre. Le temps leur fera voir s'ils ont raison. En attendant, tous les jours il y a des querelles à l'Assemblée. Le côté gauche est parfaitement désuni. Le parti républicain n'est pas le plus fort, mais il est bien marqué. Malouet a fait, l'autre jour, un discours charmant, qui a été écouté d'une manière incroyable, pour le style ; mais on dit que le projet qu'il a donné n'est pas bon. Je ne l'ai point encore lu.

Je suis charmée que votre homme d'affaires ait enfin trouvé le moyen de vous satisfaire. Depuis une lettre que je vous ai écrite, j'ai appris plusieurs choses qui m'ont fait plaisir. Mais que cela ne vous empêche pas de me mander tout ce qui vous passera par la tête. Vos radotages me divertissent quelquefois, et vous ne devez pas être chiche de me faire un peu rire.

Vous ne pouvez donc pas persuader à votre compagne

que je ne suis pas un loup-garou? Je ne comprends pas trop pourquoi elle a cette peur abominable de moi; cela lui passera peut-être. Je ne puis vous dissimuler que, lorsqu'elle est partie, je n'ai pas beaucoup compté sur son retour. Le pays étranger a une certaine glu qui attache d'une manière incroyable. Tout en étant un peu fâchée, je trouve cela parfaitement simple. Ainsi tu peux être sûre que je mettrai dans ma réponse toute la douceur possible. Mais ne lui dis pas tout cela. Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

Si la Saint-Louis a été brillante en pays étranger, ici elle a été la plus humble et la plus tranquille possible. Si tu sais quelque détail vrai sur une histoire que l'on fait ici sur un M. Tassar, ami de l'abbé Dubois, tu me le manderas.

CLXXI

A MADAME DE BOMBELLES, SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD.

[Sans date.]

Je suis furieuse contre madame de Tra..... (1) de t'avoir écrit pour ta mère; son incommodité n'a rien été et ne devoit pas t'être mandée, elle n'en valoit pas la peine. Peux-tu croire que ta petite belle-sœur ne seroit pas bien reçue? Non, mon cœur, je t'assure que je ne lui en veux pas de son opinion. Tranquillise-toi; dans six semaines, elle ne sera plus la même. Mais je suis fâchée de sa position, et de la peine que tout cela te procure. Mais comme il faut tirer sa morale de tout, apprends par

(1) Travanet.

cet exemple à être bonne, mais ferme avec tes enfants. Adieu, je crève d'envie de dormir; cependant, il faut que je t'embrasse encore et que je te demande pardon, si ce que je te marque te fait peine.

CLXXII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 4 septembre 1791.

Il y a plus longtemps qu'à l'ordinaire que je ne t'ai écrit, ma chère Bombe; mais je n'ai pas eu le temps la dernière poste. Aussi te dirai-je des nouvelles peut-être fraîches. La Constitution est finie, et dans les mains du Roi depuis hier. Il y a eu une députation de soixante membres pour l'accompagner en chemin. M. Thouret l'a remise au Roi, lequel a dit qu'il l'examineroit et se hâteroit le plus possible pour se décider (1). Aujourd'hui, les portes ont été ouvertes, il y a eu beaucoup de cris de *Vive le Roi et la Reine!* Aux vêpres, il y a eu des applaudissements lorsque le Roi est entré et sorti. Te rendre ce qui s'est passé en moi dans cette journée me seroit impossible; mais tu peux t'en faire une idée. Le Roi a décidé que ceux qui l'avoient gardé, ainsi que la Reine et son fils, lui serviroient de

(1) Jacques-Guillaume Thouret, avocat au parlement de Normandie, député du Tiers-État de Rouen aux États généraux de 89, montra dans l'Assemblée constituante une éloquence pleine de méthode, de précision et d'audacieuse énergie. L'un des plus violents adversaires du Clergé, il fut pour beaucoup dans la suppression des ordres religieux et la confiscation de leurs biens, dans l'abolition des priviléges ecclésiastiques. Il fut aussi l'un des plus terribles adversaires de l'autorité royale et des plus ardents promoteurs de la Constitution, dont il fut le rapporteur. Il eut quatre fois la présidence de la Constituante. Après la dissolution de cette Assemblée, il devint président de la Cour de cassation, et périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, avec les Girondins.

garde d'honneur jusqu'à la formation de sa maison. Dans le nombre, il y en a plusieurs d'honnêtes. Du reste, le château est gardé, comme à l'ordinaire, par quatre ou cinq cents gardes nationaux. Paris n'est point dans l'effervescence. Il y a un monde énorme aux Tuileries; mais c'est tous gens d'une assez bonne tournure. On en aperçoit de temps en temps dont le cœur est pénétré; le reste est calme, et tous ils sont bien aises de voir leur ancien maître, dans l'espoir qu'il signera promptement ce superbe ouvrage dont ils ont tous la tête tournée et qu'ils croient fait pour leur bonheur.

Les départements se dépêchent tant qu'ils peuvent de faire leurs élections, et l'on dit que les législateurs constituants sont très-empressés de céder la place à leurs successeurs. Notre ancienne habitation s'est signalée en patriotisme par leur choix; c'est M. Le Cointre qui a été le premier (1). Vous en avez peut-être entendu parler quelquefois. Au reste, on l'appellera bientôt aristocrate, car il se pique d'être extrêmement royaliste.

Tu me fais rire avec ton dictionnaire et ta grammaire que tu promènes toujours avec toi pour te faire entendre. Sais-tu bien que ce n'est pas trop agréable : cela rend la conversation très-piquante, lorsqu'il faut feuilleter son livre avant que de répondre. Je ne crois pas que tu souffres longtemps de cet inconvénient, car tu as de la facilité pour apprendre. J'espère bien que tu te ménages bien, surtout ton sein. Tu n'auras peut-être pas pris assez d'élixir américain. Ne plaisante pas avec ton lait, si tu en as encore; je te le demande en grâce; — et puis frotte

(1) Laurent Lecointre, dit *de Versailles*, était né dans cette ville en 1750. Il y fut nommé commandant en second de la garde nationale, et porté par la violence de ses opinions à la présidence du département, à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du Roi sans appel ni sursis. Il mourut en 1805.

vite les gencives d'Henri, pour que ses dents poussent bien et qu'il puisse te laisser dormir.

Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CLXXIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 8 septembre 1791.

Ce n'est pas, je crois, ma faute, ma Bombe, si tu n'as pas eu de mes nouvelles : ta mère m'a donné une adresse qui ne me paroit pas du tout devoir mener à ton château; mais elle me soutient qu'elle est bonne, il faut bien me soumettre à la croire. Je suis charmée que tu aies trouvé un peu de société, car cela fait toujours du bien, quand ce ne seroit que pour savoir des nouvelles et pouvoir renouveler un peu ses idées, ce dont on a grand besoin. Pour ici, on a beau faire, c'est toujours la même chose : la Révolution, ses suites, l'entrée des émigrés, voilà sur quoi roulent toutes les conversations des cercles de Paris. Tu sais sûrement que la Constitution est entre les mains du Roi depuis samedi, et qu'il réfléchit sur la réponse qu'il fera. Le temps nous apprendra ce qu'il aura décidé dans sa sagesse. Il faut demander à l'Esprit-Saint de lui faire part de quelques-uns de ses dons : il en a bon besoin. Je voudrois avoir quelque chose d'amusant à te mander; mais nous n'abondons pas dans cette marchandise, d'autant que le pain qui commence à renchérir ici, en rappelant un temps fort triste, fait craindre pour cet hiver assez de mouvements, sans compter tout ce dont on nous menace pour l'automne, ce qui est fort triste, car il n'y a plus moyen de se faire illusion, puisque l'Assemblée elle-même en parle comme d'un malheur auquel elle s'attend.

Il est vrai que la force que donne l'amour de la liberté rassure beaucoup ; et le patriotisme remplacera aisément l'ordre et la subordination des troupes. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CLXXIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 12 septembre 1791.

Je retrouve encore une occasion de t'écrire, j'en suis charmée, car je voudrois te dire cent mille choses ; mais je ne sais par où commencer ; et puis je voudrois bien n'avoir aucun compte à rendre dans l'autre monde sur cette lettre, et dans cet instant la charité est une vertu difficile à mettre en pratique.

Je commencerai donc par te dire que la Charte n'est pas signée, mais qu'il y a à parier qu'elle le sera quand cette lettre te parviendra, même peut-être avant que je la ferme (1). Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Le Ciel seul peut savoir ce qui en est. Bien des gens croient, d'après leurs vues, en avoir la certitude. Pour moi, qui ne suis nullement appelée à donner mon avis, ni même dans le cas d'en parler, je suis encore flottante dans ma manière de voir. Il y a tant de *cas* (sic), de *si* et de *mais* à dire, que je reste incertaine. Il faut voir de près toutes choses pour juger, et elles sont trop éloignées pour pouvoir même en rapprocher assez juste sa pensée, pour asseoir ses idées. Tout ceci ne peut s'entendre qu'au physique ; le moral est absolument hors de la partie.

Pour vous parler un peu de moi, je vous dirai que je

---

(1) En effet, le Roi écrivit le lendemain à l'Assemblée nationale qu'il acceptait la Constitution.

suis à peu près ce que vous m'avez toujours vue, assez gaie; mais il y a des moments où ma position se fait vivement sentir; cependant, au total, je suis plutôt calme qu'agitée et inquiète, comme vous vous le figurez certainement. Cependant la connoissance que vous avez de mon caractère doit vous faire comprendre ce que je dis.

Une seule chose pouvoit m'affecter vivement, c'est que l'on voulût mettre du froid dans une famille que j'aime sincèrement (1). En conséquence, comme vous êtes dans le cas de voir un être qui peut avoir du crédit, je voudrois qu'avec esprit vous chambriez cette personne, et que vous la pénétriez de l'idée que l'on perdroit tout, si l'on pouvoit avoir d'autre vue pour le futur (2) que celle de la confiance et de la soumission aux ordres du père (3). Toute vue, toute idée, tout sentiment doit céder à celui-là. Vous devez sentir combien cela est nécessaire. Vous me direz que cela est difficile, quoique cela soit dans le cœur. Mais plus je le sens difficile, plus je le désire. Pour parler plus clairement, rappelle-toi la position où s'est trouvé ce malheureux père. L'accident qui le mit dans le cas de ne pouvoir plus régir son bien le jeta dans les bras de son fils. Ce fils a eu, comme tu sais, des procédés parfaits pour ce pauvre homme, malgré tout ce que l'on a fait pour le brouiller avec sa belle-mère (4). Il a toujours résisté; mais il ne l'aime pas. Les dépenses qu'elle a faites lui ont déplu. Je ne le crois pas aigri, parce qu'il en est incapable; mais je crains que ceux qui sont liés avec lui ne lui donnent de mauvais conseils. Le père est presque guéri; ses affaires sont remontées, mais comme sa tête est revenue, dans peu il voudra reprendre la gestion de ses biens; et c'est là

(1) La famille royale.
(2) Le Comte d'Artois, appelé le *futur* ou le *fils*.
(3) Le Roi.
(4) La Reine.

le moment que je crains. Le fils, qui voit des avantages à les laisser dans les mains où elles sont, y tiendra; la belle-mère ne le souffrira pas; et c'est ce qu'il faudroit éviter, en faisant sentir au jeune homme que, même pour son intérêt personnel, il doit ne pas prononcer son opinion sur cela, pour éviter de se trouver dans une position très-fâcheuse. Je voudrois donc que tu causas de cela avec la personne dont je t'ai parlé; que tu la fis entrer dans mon sens, sans lui dire que je t'en ai parlé, afin qu'il pût croire cette idée la sienne, et la communiquer plus facilement. Il doit mieux sentir qu'un autre les droits qu'un père a sur ses enfants, puisque pendant longtemps il l'a expérimenté. Je voudrois aussi qu'il persuadât au jeune homme de mettre un peu plus de grâce vis-à-vis de sa belle-mère, seulement de ce charme qu'un homme sait employer quand il veut, et avec lequel il lui persuadera qu'il a le désir de la voir ce qu'elle a toujours été. Par ce moyen, il s'évitera beaucoup de chagrin, et jouira paisiblement de l'amitié et de la confiance de son père. Mais tu sais bien que ce n'est qu'en causant paisiblement avec cette personne, sans fermer les yeux et allonger ton visage, que tu lui feras sentir ce que je te dis. Pour cela, il faut que tu sois convaincue toi-même. Relis donc ma lettre, tâche de la bien comprendre, et pars de là pour faire ma commission. On te dira du mal de la belle-mère; je le crois exagéré; mais le seul moyen de l'empêcher de se réaliser, est celui que je te dis. Le jeune a fait une fière sottise en ne voulant pas se lier avec un ami (1) de ladite dame. Si l'on ne t'en parle pas, ne le dis pas.

Je suis heureuse aujourd'hui; depuis longtemps je n'avois eu une après-dînée à moi, et j'en jouis bien. Je n'ai pas fait grand'chose; mais au moins n'ai-je pas été étouffée pour faire mes petites affaires, ce qui fait grand bien.

---

(1) Le baron de Breteuil.

Je t'envoie un livre que tu connois peut-être déjà ; mais j'en suis si contente, que j'ai pensé que tu pourrois peut-être y trouver des choses qui te conviennent dans la position où tu te trouves, dénuée des secours spirituels qui te convenaient. Ce livre est de pratique. Je te recommande le *Traité de l'Oraison* (1) ; on dit celui de la *Présence de Dieu* (2) et celui de la *Conformité à la volonté de Dieu* (3) superbes. Je commencerai demain le premier. Tu vois que je ne suis pas bien avancée ; mais je suis parfaitement contente de ce que j'ai lu. Il y a des choses pour les religieux, mais on ne lit pas cela.

Mon Dieu ! que Lastic doit être malheureuse ! Je n'ose lui parler des chagrins qu'elle éprouve : 1° parce que je craindrois de lui faire de la peine, et puis de lui apprendre des choses qu'elle ne sait peut-être pas. Elle est bien heureuse d'avoir autant de religion qu'elle en a ! Cela la soutient ; et vraiment il n'y a que cette ressource. Elle est fort contente de sa nouvelle connoissance, et me mande s'y attacher tous les jours.

Ce 14.

P. S. Je le savois bien, voilà la Constitution finie et terminée par une lettre dont vous entendrez sûrement parler. En la lisant, tu sauras tout ce que j'en pense : ainsi, je ne t'en parle pas davantage. J'ai beaucoup d'in-

1. *Traité de l'Oraison, divisé en sept livres* (par NICOLE). Paris, Josset, rue Saint-Jacques, à la Fleur de lys d'or. MDCLXXIX ; MDCLXXX. Ouvrage réimprimé sous le titre de *Traité de la prière*, avec un *Traité de l'Oraison mentale*, par la mère Angélique de Saint-Jean-Arnauld, qui garde l'anonyme.

2. Ce livre, qui renferme tous les principes de la vie intérieure, est du Père Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Paris, chez Josse, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'épines. MDCCXXXIX.

3. *La Conformité à la volonté de Dieu*, est du R. P. Hubert Hayer, Récollet, ancien lecteur en théologie, auteur de *Jésus consolateur*. Paris, chez Jean-François Bastien, libraire, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain, MDCCLXXVII.

quiétude sur ses suites. Je voudrois être dans tous les cabinets de l'Europe. La conduite des François devient difficile. Une seule chose me soutient, c'est la joie de voir ces messieurs sortir de prison (1). M. de Choiseul l'est aujourd'hui, et ceux qui sont ici le sont d'hier. J'espère les voir ce matin. Je vais à midi à l'Assemblée pour suivre la Reine ; si j'étois la maîtresse, je n'irois certes pas. Mais, je ne sais, tout cela ne me coûte pas autant qu'à bien d'autres, quoique assurément je sois loin d'être constitutionnelle.

Adieu ; je t'embrasse de tout mon cœur, et voudrois pouvoir passer seulement quelques heures à vingt lieues de toi.

Donne-moi, en encre blanche, toutes les nouvelles que tu sauras ; mais tâche d'en savoir de vraies. Celle des troupes impériales ne me plaît pas du tout.

Je t'envoie cette lettre par double, de peur des curiosités de la poste.

CLXXV

A MADAME DE BOMBELLES,
SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,

A ROSCHACK, PAR SAINT-GALL, EN SUISSE.

Ce 22 septembre 1791.

Je suis charmée, ma petite Bombe, de la recrue que tu as faite pour ta société, car on a beau dire, l'hiver on en a un peu besoin, surtout un homme qui n'a pas la ressource de l'ouvrage. Je suis fâchée du chagrin que tu as éprouvé par la perte de M. de Rosenberg, ce sera une vraie conso-

(1) Par suite de l'acceptation de la Constitution, une amnistie fut proclamée, sur la proposition de La Fayette. Les officiers qui avaient été arrêtés à l'affaire de Varennes furent mis en liberté.

lation pour son frère d'être avec toi ; mais je crains que cela n'attriste la solitude. Oui, mon cœur, je voudrois pouvoir m'y transporter. Que j'y trouverois de douceur ! Mais la Providence m'a placée où je suis : ce n'est pas moi qui l'ai choisi ; tu crois bien qu'elle m'y retient, il faut donc s'y soumettre. Mon sort m'y paroîtroit plus doux si je voyois l'union dont je te parlois dans ma dernière lettre, et que je trouverois l'hiver court, si, malgré toutes les peines qu'il nous annonce, il pouvoit l'amener ! Et que n'ai-je ici les moyens que j'aurois autre part ! Car j'y travaillerois avec bien du zèle ; mais mettons en Dieu notre confiance : il sait ce qu'il faut à chacun de ses enfants. Il en aura soin, gardons-nous d'en douter. Nous ne sommes pas faits pour vivre heureux dans ce monde. La vue de l'éternité devroit soutenir tous et particulièrement ceux qui sont comblés de ses grâces. Sois tranquille pour ta mère, ma petite, elle se porte bien ; je ne crois même pas que tu la trouves changée, si tu la voyois. Je ne comprends pas comment l'on peut supporter tout ce que l'on a à souffrir dans ce moment, les secousses étant fréquentes. Nous en avons éprouvé de bien douces, en revoyant des êtres qui ont couru de bien grands dangers, mais qui heureusement sont tous en bonne santé. La Providence a bien veillé sur eux ; non, elle n'abandonne jamais. Oh ! que l'on seroit heureux si l'on avoit une foi vive ! Ton mari est donc allé faire une course légère, et tu es restée dans ta solitude, avec tes enfants, tes livres et ta pensée. En voilà bien assez pour toi.

Nous sommes toujours tranquilles ici. Il paroît une lettre des Princes (1), et une déclaration de l'Empereur et du Roi de Prusse (2). La lettre est bien forte ; mais le reste

(1) Protestation des princes émigrés contre l'acceptation de la Constitution par Louis XVI.

(2) Déclaration de Pilnitz, en date du 27 août.

ne l'est pas. Cependant plusieurs personnes croient y voir les Cieux ouverts. Pour moi, qui ne suis pas si crédule, je lève les mains au Ciel, et lui demande de nous préserver de maux inutiles. Tu en ferois, je crois, tout autant.

La vicomtesse est chez elle, Tilly et Des Es. en Bourbonnois, et Blanche en Normandie. Mais je pense qu'elle reviendra bientôt. Sais-tu que l'on nous a menés à l'Opéra mardi, et que lundi nous allons aux François! Nous faisons notre cours de spectacle. Lorsqu'il sera fini, j'en serai charmée.

Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CLXXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 25 septembre 1791.

Il y a longtemps que je ne t'ai écrit, ma chère Rage; il s'est passé encore bien des choses depuis. Nous avons été à l'Opéra; nous irons demain à la Comédie. Mon Dieu! que de plaisirs! J'en suis toute ravie; et aujourd'hui nous avons eu pendant la messe le *Te Deum*. Il y en a eu un à Notre-Dame. M. l'intrus (1) avoit bonne envie que l'on y allât; mais quand on en chante un chez soi, on est dispensé d'en aller chercher d'autres, tu en conviendras. Nous nous sommes donc tenus tranquilles. Ce soir, nous avons encore une illumination; le jardin sera superbe, tout en lampions et en petites machines de verre que depuis deux ans on ne peut plus nommer sans horreur (2).

---

(1) Gobel, évêque constitutionnel de Paris.

(2) On comprend que la Princesse ait pudeur à nommer les lanternes, dont la populace faisait un si atroce usage en chantant l'air trop fameux : *Ça ira!*

J'ai toujours oublié de te mander que je ne pouvois faire ce que tu désirois pour M. du Do..... Il faudroit avoir une connoissance parfaite de son affaire pour la juger. J'en sais, je crois, plus que toi, peut-être plus que celui qui le protége; mais je n'en sais pourtant pas assez pour pouvoir la juger. Ainsi je ne puis m'y intéresser. Est-ce que tu es liée avec sa femme depuis que tu es à Trèves?

Quant à la personne dont tu m'as envoyé une lettre, [dis-lui] que je ne puis faire ce qu'il désire, mais qu'il n'en a pas besoin. Tu conviendras que, si l'on veut réussir, il faut s'adresser à toi; mais j'ai de bien bonnes raisons.

Qu'est-ce que tu dis dans ton pays? Mande-moi cela comme tu pourras. Enfin les colonies ne seront pas soumises aux décrets. Barnave a parlé avec tant de force qu'il l'a emporté. Cet homme a bien du talent et de l'esprit, il auroit pu être un grand homme s'il l'avoit voulu; il le pourroit encore; mais la colère du Ciel n'est pas encore épuisée. Et comment le seroit-elle? Que faisons-nous pour cela?

Si par hasard tu as des nouvelles du baron de Viomesnil, donne-m'en; je n'en ai point entendu parler depuis qu'il est allé en Lorraine, et tu sais que j'ai un tendre sentiment pour lui. Ne dis pas pourtant que je t'en ai parlé, car j'aime que mes sentiments soient secrets.

Adieu, ma chère enfant; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Hélène commence-t-elle à souffrir des dents? Je ne sais plus quel âge elle a. Quel quantième es-tu accouchée? Ton amie l'est-elle?

Toutes les fêtes dont a parlé la Princesse avaient pour objet l'acceptation de la Constitution par le Roi, le 13 de ce mois. Ce fut partout un éclat de joie extraordinaire; partout les cloches furent en branle; des feux furent allumés; et quand le lendemain Louis XVI se rendit à l'Assemblée, on l'acclama comme

aux plus beaux jours. C'est à ce moment que le constitutionnel La Fayette, toujours empressé à faire triompher l'ordre et la conciliation, eut la pensée de proposer l'abolition de toute procédure relative aux événements de la Révolution et à la fuite du Roi. L'ouverture fut accueillie d'enthousiasme ; l'amnistie générale fut proclamée, et l'on ouvrit aussitôt les prisons. Un peuple révolutionné ne s'arrête pas quand il rencontre des obstacles. N'en trouve-t-il plus qui lui barrent le passage, il se calme après le triomphe. Aussi vit-on comme par enchantement la tranquillité renaître, et se lever des jours d'espoir. C'est ce point d'arrêt qu'il eût fallu savoir mettre à profit. Mais la simple résignation au pacte constitutionnel n'était pas suffisante pour maintenir la sécurité, il fallait le vouloir avec sincérité ; or, la Cour ne le voulait pas, et le peuple le savait. De là les tergiversations qui devaient réveiller les défiances et donner prise au parti républicain.

Le baron Du Houx de Viomesnil avait toute l'estime de Madame Élisabeth et la méritait par sa loyauté, par son dévouement absolu à la personne du Roi, et par ses talents militaires. Il fut un des agents les plus actifs auprès des princes émigrés, et fit de nombreux voyages à Turin et à Coblentz. Mais il ne réussissait pas à s'y faire écouter, bien qu'il parlât au nom du Roi et qu'il fût en outre appuyé par l'empereur Léopold. Son dévouement avait été un instant méconnu aux Tuileries, et en juin 1791 il avait été éloigné du château. Sur la fin de cette même année, il revint auprès du Roi pour ne le plus quitter et mourir d'une blessure qu'il reçut au 10 août.

CLXXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 28 septembre 1791.

Je te remercie, ma chère Rage, de ce que tu m'as envoyé. Cela fait toujours un peu de plaisir ; mais je t'avoue que je suis dans mes moments d'incrédulité, non pas de ce côté-là, mais de deux autres bien intéressants, comme par exemple le neuvième article.

Je reçois en même temps une lettre de toi, où tu me mandes que tu me plains : tu as bien raison. Quant à ceux qui me blâment, je trouve qu'ils ont tort. Tu diras que j'ai bien de l'orgueil; mais, en vérité, c'est que ce n'étoit pas le cas de faire autrement que je n'ai fait, et qu'il y auroit eu des inconvénients réels, peut-être même pour ceux qui me blâment, à être autrement. La plus grande preuve que je puisse t'en donner, c'est que je me suis déjà trimballée à deux spectacles, et que je le serai encore à un troisième. Ce n'est, certes, ni mon goût ni mes principes qui m'y amènent : ce n'est donc que mon devoir. Mais il est des choses sur lesquelles rien ne pourra le faire ployer, et c'est la seule distraction que je puisse et veuille me permettre dans ce moment; mais, sur cela, Dieu me fera, j'espère, la grâce de lui être d'une fidélité à toute épreuve. Au reste, il me traite encore en enfant gâté, car je n'ai rien qui me force à marquer sur cela. M. Go... (1) même m'épargne la peine de ne le pas voir, car, Dieu merci, il ne se présente pas. Tu veux que je te décide sur ton acquisition; je ne le puis en conscience, mais je te conseille de voir avant si ton homme d'affaires conserve, malgré l'attaque qu'il a eue, assez de tête pour user des moyens sages que tu espérois pour conclure ton marché. Je t'avoue que j'ai été quelques jours un peu triste, mais je me suis remontée, et maintenant je suis dans mon assiette ordinaire. J'ai monté à cheval ce matin pour la première fois, il faisoit une poussière horrible. J'étois derrière ma sœur (2); on n'y voyoit vraiment presque pas. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Que je plains ton frère! Quel hiver il va passer! Mais n'y aura-t-il pas une couche au milieu de tout cela?

---

(1) Gobel, évêque constitutionnel de Paris.
(2) La Reine.

CLXXVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 30 septembre 1791.

Dis-moi donc par quel hasard ton beau-frère se trouve jouer un rôle très-agréable dans ce moment-ci? Est-ce la personne au nom de laquelle il parle qui l'a choisi, ou l'a-t-il été par d'autres? Mon Dieu! qu'il seroit heureux que tout le monde eût la générosité de la personne dont il parle (1)! Mais que je suis loin de croire à leur zèle! Cependant leur intérêt y est bien, et celui de beaucoup d'autres; mais il faut s'en rapporter à la Providence, et croire que tout est bien, puisqu'elle le veut.

Mais parlons politique, mon cœur. La clôture de l'Assemblée est aujourd'hui. Le Roi ira prendre possession du droit que la Constitution lui donne d'ouvrir et de fermer les législatures. La nouvelle a presque toute été choisie par les Jacobins, et la moitié est protestante; ainsi vous pouvez juger de la protection que nous aurons dans l'Assemblée. Il a paru hier une protestation des émigrés, sur l'acceptation du Roi; elle est parfaitement écrite, mais je l'aurois désirée moins forte. La première partie est modérée; mais on voit dans la seconde que l'auteur a été entraîné par la chaleur de sa tête et la force de ses raisons. Il a paru en même temps une proclamation du Roi, pour engager tout le monde à la paix et les émigrés à rentrer. Il y a un article sur la tolérance que l'on doit avoir pour les opinions, qui est parfait : je souhaite que ceux qui ont le pouvoir en main en fassent leur profit.

(1) Le Comte d'Artois.

M. de La Fayette quitte Paris et va en Auvergne, voir, dit-il, une tante qu'il aime beaucoup. Mais comme on prétend que cette tante est fort aristocrate, je crains qu'il ne soit pas aussi bien reçu qu'il le mérite. On dit que Barnave va en Dauphiné, Lameth à Metz, et d'autres dans d'autres provinces. D'autres disent qu'ils resteront ici pour influencer l'Assemblée. S'ils veulent une monarchie, ils feront bien, car celle-ci est bien forte en volonté républicaine. Nous verrons d'ici à un mois ce qu'ils feront; mais d'ici à ce temps-là, je crois qu'il seroit bien essentiel que ceux qui sont chargés de la politique travaillent à mettre tous les esprits d'accord, c'est ce que je ne cesse de dire des deux côtés. Mais il faudroit que tout le monde y mît quelque chose, et je t'avoue que j'ai été dans le cas de voir des gens qui m'effrayent par leur roideur. Il seroit bien à souhaiter que ceux qui sont de leur société pensassent comme moi, le leur persuadent et fussent de bonne foi. Il n'y a que cela qui ramène des cœurs ulcérés par la douleur, et par l'intime et juste conviction de la pureté de leurs intentions. Si je pouvois causer avec toi pendant deux heures, tu serois forcée de convenir que j'ai raison. J'en suis sûre, et je te prouverois qu'avec de l'adresse cela est beaucoup plus facile que peut-être tu ne penses. Adieu, je te quitte pour aller faire ma toilette pour aller promener. J'ai monté une fois à cheval, et j'y remonte demain. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Comment va ton bras? Si tu m'en crois, tu ne mettras de la pommade que la nuit, tu ne serreras pas ton bras, et pour lors tu ne souffriras pas assez pour t'empêcher de dormir, excepté à l'approche des règles. Voilà du moins ce que j'éprouvois.

CLXXIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Septembre 1791 (1).]

Je profite du départ de quelqu'un de bien sûr pour t'écrire, ma chère Raigecourt, et te prier de me donner des nouvelles de ce que pense le maréchal. Je ne comprends rien au voyage de mon frère (2), ou, pour mieux dire, mon esprit se perd dans les conjectures. Crois-tu que nos maux finissent cette année? On dit que la R. (3) s'y oppose. — Je te parle franchement : je n'en crois rien. Il est si fort de sa gloire et de son intérêt personnel que les Puissances étrangères se montrent, qu'il me paroît impossible qu'elle puisse les arrêter. Tout est ici dans un vague terrible; personne ne sait à quoi il en est. L'Assemblée est très-embarrassée; elle ne peut pas revenir sur ses pas, parce que le parti républicain prendroit le dessus. Enfin, nous ressemblons à la tour de Babel d'une manière incroyable. Malheureusement la religion ne gagne pas à tout cela. Pour moi, je devrois faire pénitence; mais, malgré les six jours que j'ai passés plus solitaire, je suis toujours bien mauvaise. La secousse de Varennes me sera peut-être utile par la suite; mais elle a été rude pour mon âme. J'ai bon besoin d'une dose de résignation; faites-en provision pour moi. Ne va pas croire que cela m'empêche de rire et de végéter comme à l'ordinaire, ah! mon Dieu, non; il n'y a que pour lui que je sois devenue pire que je

(1) La date n'est pas de la main de la Princesse.
(2) Voyage du Comte d'Artois à Pilnitz.
(3) La Reine.

n'étois, et encore je ne m'occupe devant lui que de moi. Il est pourtant des intérêts bien chers pour lesquels je devrois l'invoquer. Ah! que l'on a raison de croire n'être pas fait pour ce monde! Mais il faut mériter la jouissance de l'autre.

La vie que je mène est à peu près la même. Nous allons à la messe à midi; on dîne à une heure et demie. A six heures je rentre chez moi; à sept heures et demie ces dames viennent; à neuf heures et demie nous soupons. On joue au billard après dîner et après souper, pour faire faire de l'exercice au Roi (1). A onze heures tout le monde va coucher, pour recommencer le lendemain. Je regrette quelquefois mon pauvre Montreuil quand il fait beau et chaud. Il viendra peut-être un temps où nous nous y retrouverons; quel bonheur j'éprouverai! Mais tout me dit que le moment est bien loin.

Dis-moi comment tu es, si tu vois quelques préparatifs, si on organise les émigrants, s'ils sont toujours un peu fous. Comment M. de B. (Bouillé) a-t-il été vu par mes frères? Pourquoi est-il à Vienne? Heman est-il chargé de commissions pour la Prusse (2)? La Russie se mêle-t-elle de nos affaires? Dis-moi tout ce que tu peux savoir sur tout cela; mais dis-moi ce que tu sais positivement. Le maréchal est-il du Conseil de mes frères? *Monsieur* se fait-il aimer?

---

(1) Le Roi ne jouissait plus alors de l'exercice de la chasse, et jouait beaucoup au billard. On tenait des notes à la Cour sur ces parties, et l'on conserve aux Archives de l'Empire le relevé des parties jouées entre Madame Élisabeth et son frère, la veille même du 10 août.

(2) Nous avons déjà dit que Heymann avait été commandant en second de Metz, sous le marquis de Bouillé.

CLXXX

A L'ABBÉ R. DE LUBERSAC.

3 octobre 1791.

Je crains bien, Monsieur, que vous n'ayez pas reçu une lettre que je vous ai écrite il y a près de six semaines, n'ayant point entendu parler de la personne qui en étoit chargée; elle étoit dans une écrite à l'abbé M.....; mais je crois que les deux ont eu le même sort. C'est un très-petit malheur, pourvu que vous sachiez que ce n'est pas volontairement que j'ai été si longtemps sans vous parler. Ma tante a dû vous dire que j'avois fait des démarches pour M***, aussitôt votre lettre reçue; mais les arrangements nécessaires dans ce moment ont retardé l'effet de la demande de ma tante et de la mienne. Croyez que je ferai mon possible pour la faire réussir. J'espère que les grandes chaleurs une fois passées, votre santé se trouvera mieux du séjour de Rome. Ah! Monsieur, jouissez bien de la grâce que Dieu vous accorde d'être dans un pays où vous pouvez pratiquer votre religion bien tranquillement : de ce côté-là, j'ai toujours les ressources que j'avois; et du côté du choix que la Providence m'a fait faire, j'en ai beaucoup, mais j'en profite bien mal. J'aurai de terribles comptes à rendre au jugement dernier sur cet article, si je n'en profite pas mieux que je n'ai fait jusqu'à présent. La ferveur des communautés est toujours des plus édifiantes; elles ne cessent d'élever leurs mains et leur cœur vers le Ciel. Vivons dans l'espoir qu'il se laissera fléchir, et qu'il nous regardera en pitié. En attendant, cette législature fait frémir pour la religion : elle est com-

posée d'intrus. Aujourd'hui M. F..... (1), que l'on vouloit exclure, a été reçu malgré un décret de prise de corps. Adieu, Monsieur; priez, je vous prie, pour moi, et ne doutez jamais de la parfaite estime que j'ai pour vous. M. de M....., qui se porte bien, vous avoit écrit en même temps que moi; j'imagine que sa lettre n'aura pas été plus heureuse.

CLXXXI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 4 octobre 1791.

Je profite du départ de madame de Fournes pour te parler encore. Je suis charmée de la manière dont tu as saisi ce que je te disois si mal (2), et que la personne à qui tu as parlé ait été de ton avis. Puisse le Ciel lui donner le crédit capable de le faire réussir! Plus j'y pense, plus j'en sens la nécessité. Je suis bien aise que tu en aies parlé ainsi il y a quelque temps. Comme toi et comme d'autres, je serois bien fâchée, je te l'avoue, de renoncer à voir le jeune homme dont il est question absolument soumis à sa belle-mère; mais cela est impossible : et plus il fera ce qu'il doit vis-à-vis de son homme d'affaires, moins il courra ce risque, parce que, réunissant plus de

---

(1) L'abbé Claude Fauchet, prédicateur du Roi. Il fut admis, après une longue discussion, dans la séance du 2. Disgracié à la Cour à cause de son illuminisme et de ses opinions avancées, il s'était jeté avec ardeur dans les idées de la Révolution, avait figuré parmi les assaillants de la Bastille, et était évêque constitutionnel du Calvados. Il vota l'appel au peuple et le bannissement dans le procès de Louis XVI. Ses liaisons avec les Girondins, son opposition au mariage des prêtres et à l'abolition du culte catholique l'avaient rendu odieux aux Jacobins, qui lui firent partager l'échafaud avec la Gironde.

(2) Voir la lettre du 12 septembre précédent, p. 333.

moyens à lui, il s'affermit de toute manière. Il n'est pas nécessaire que ton mari en parle au patriarche (1), s'il vient te voir; pendant que M. Piron fera son métier, tu lui parleras.

On dit ici qu'il va y avoir un congrès à Aix-la-Chapelle. On débite même un extrait de la lettre de M. de Broglie, qui dit positivement que l'Empereur a eu réponse des autres Cours, qui adhèrent à la déclaration de Pilnitz, et qu'en conséquence ils vont assembler leurs ministres ou ambassadeurs. Dieu veuille que cela soit! car au moins nous aurions l'espoir de voir nos maux finir. Mais cette marche lente demande une grande prudence, beaucoup d'union dans les volontés; et voilà où doivent tendre tous nos vœux. Je t'avoue que cette position m'occupe plus que je ne voudrois. Je suis poursuivie dans mes prières des conseils que je voudrois donner, et je suis bien mécontente de moi; je voudrois être calme. Cela viendra.

Je voudrois bien que le mari d'Ange (2) employât son crédit auprès de son protecteur, pour lui persuader qu'il faut que tout le monde fasse des sacrifices avec raison (3) : il y a un parti qui doit en faire de plus grands. Mais ses services et son désintéressement individuel doivent être comptés pour quelque chose. Si tu es en position d'en écrire à l'Ange, tu feras peut-être bien; mais si tu ne lui parles pas des affaires dans le cours ordinaire, il ne faudroit pas entamer celle-ci, parce qu'elle verroit bien que cela ne vient pas de toi, et que tout ce que tu peux lui

---

(1) Le maréchal de Broglie.

(2) Madame de Bombelles, qui s'appelait *Angélique*, et à qui le nom d'*Ange* convenait à raison de sa douceur.

(3) Ce protecteur du marquis de Bombelles était le baron de Breteuil, dont l'inimitié pour Calonne entraînait de si graves inconvénients. Par cela même qu'il était l'homme de Breteuil, lequel se donnait pour l'organe exclusif des Tuileries, les Princes émigrés le tenaient à distance et répugnaient à l'avouer.

mander sur cela ne peut pas venir d'une autre. Je suis bien fâchée qu'il ne soit pas bien avec le jeune homme (1), car il seroit utile dans ce moment ; mais comme tous les deux trouvent qu'ils ont raison, il est difficile de s'entendre ; et, dans le fait, ils n'ont pas tort de penser comme cela. Mais il faudroit une si grande explication pour en convenir, qu'il faut y renoncer. Je crois que Lastic va revenir : ses malheurs la rappellent ici ; je n'en suis pas fâchée. Quant à toi, mon cœur, achève ta nourriture, et puis nous verrons. J'espère que la raison qui vous empêche de voyager n'est que politique et non pas santé. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même. Quand ton mari aura quelque chose de sûr à me faire savoir, il me fera plaisir de prendre ton moyen. J'ai reçu ta lettre du 26. En as-tu reçu une de moi, plus ancienne que celle de Coblentz ?

CLXXXII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 6 octobre 1791.

Il y a aujourd'hui deux ans, ma chère Bombe, que nous étions encore dans le lieu de ma naissance. C'est vers cette heure-ci qu'il a été décidé que nous le quitterions. Cela est un peu triste, car jamais l'on ne verra une habitation plus agréable pour moi. Tu me demandes si je vais à M. 2. Non, mon cœur, et certes je n'irai pas que la ville dans laquelle il est n'ait avoué ses torts. J'en enrage ; mais je crois le devoir. Quant à Saint-Cyr, je n'ose pas y

---

1. Le Comte d'Artois.

2. « Montreuil, où Madame Élisabeth avait une maison de campagne, et qui est une sorte de faubourg de Versailles. » (*Note de M. de Bombelles.*)

aller : le village est si mal pour ces Dames que je ne puis y aller, dans la crainte que le lendemain l'on ne fasse une descente chez elles, disant que j'ai apporté une contre-révolution. Cependant, j'ai écrit à Ligondès (1) pour la prier de me marquer du moment qu'elle croira que je pourrai avoir ce plaisir.

Je suis charmée de ce que tu me marques du bon sens de ton prince moine (2). Si tout le monde avoit comme lui senti la nécessité de laisser chacun dans la place où la Providence l'a placé, nous n'aurions pas à gémir sur les maux de notre patrie. La nouvelle législature a commencé à attaquer les droits que la Constitution avoit donnés au Roi. Elle a décrété qu'elle devoit être indépendante de la volonté du Roi lorsqu'il y étoit, et qu'en conséquence ils seroient assis avant que le Roi s'assoie ; qu'il n'auroit pas un fauteuil différent de celui du président, et que l'on ne lui donneroit plus le titre de *Sire* ni de *Majesté;* mais qu'en lui parlant on diroit toujours *Roi des François*. Tout cela feroit rire, si l'on [n']y découvroit pas un désir violent de détruire toute la Constitution. On dit que Thouret étoit dans une colère affreuse, et M. de Condorcet enchanté.

Adieu, ma Bombe, voilà le commencement de nos nouvelles. D'ici à un mois, je crois qu'il y en aura bien d'autres du même genre. Mais à chaque chose suffit son mal. On parle d'un congrès à Aix-la-Chapelle. J'imagine que là l'on cherchera à prévoir tout ce que la nouvelle législature sera dans le cas d'entreprendre. Sans cela leur but manquera, crois-en ma prédiction. Dieu veuille que d'autres y pensent. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

(1) Jeanne-Catherine de Ligondès de Rochefort, dame de Saint-Cyr, qui fit profession le 4 mai 1752, sortit de la maison de Saint-Louis lors de la suppression, et mourut le 12 février 1794, à soixante-trois ans.

(2) Clément Venceslas, prince de Saxe, archevêque-électeur de Trèves.

L'Assemblée a rétracté le décret de la veille. Le Roi y va ce matin pour en faire l'ouverture, et leur lâchera un petit discours. J'ignore ce qu'il contiendra.

CLXXXIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 12 octobre 1791.

Je juge, d'après ce que vous me mandez, ma chère Raigecourt, que votre pays n'est pas celui où les conjectures soient le plus justes. La personne dont vous me parlez est arrivée les mains vides, et s'en retournera, je pense, de même. On débite ici de très-heureuses nouvelles : l'Empereur a, dit-on, reconnu le pavillon national. Ainsi, voilà toutes nos craintes calmées. Il faut convenir qu'aux yeux des siècles présents et futurs cette modération pacifique fera un superbe effet. Je vois déjà toutes les histoires en parler avec enthousiasme, les peuples le bénir de leur bonheur, la paix régner dans ma malheureuse patrie, la religion constitutionnelle s'établir parfaitement, la philosophie jouir de son ouvrage, et nous autres, pauvres apostoliques et romains, gémir et nous cacher. Car si cette Assemblée n'est pas chassée par les Parisiens, elle sera terrible pour les non-conformistes. Enfin, mon cœur, Dieu est le maître de tout : travaillons à nous sauver, prions pour les méchants, ne les imitons pas, et Dieu saura bien nous récompenser quand et comme il voudra. Les pauvres prêtres de votre paroisse meurent de faim, à ce que l'on dit ; je voudrois avoir des trésors, je sais bien l'usage que j'en ferois.

Non, mon cœur, non, ne pensez pas à revenir tant que votre nourriture ne sera point achevée. Je vous le demande

en grâce ; vous êtes trop sensible pour exposer cette pauvre Hélène à la vie que l'on mène ici. Tout y est tranquille ; mais qui sait combien cela durera ? Je crois que cela sera long, parce que n'éprouvant pas de résistance, le peuple n'a pas de raison pour s'animer. Le Roi est dans ce moment l'objet de l'adoration publique. Tu ne peux te faire une idée du tapage qu'il y a eu samedi à la Comédie italienne. Mais il faut voir combien cet enthousiasme durera. Pour le faire tomber, on ne cesse de répandre dans le public que le Roi part. Je ne crois pourtant point que cela prenne. Je ne numérote plus mes lettres, parce que j'ai fait un feu de joie de tous les papiers que je ne me souciois pas que l'on vît lors de mon arrivée ici ; mais si tu veux, à la première je recommencerai. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime beaucoup.

CLXXXIV

A LA MARQUISE DE BOMBELLES.

Ce 14 octobre 1791.

Eh bien, ma Bombe, nous voilà, je crois, assez joliment dans nos affaires ! L'Empereur reconnoît notre pavillon de trois couleurs comme le royal. Je pense que toutes les Puissances en vont faire autant. Oh ! que les princes pacifiques sont de précieux trésors pour des révolutionnaires comme nous ! Tu conviendras que le Roi a bien fait de motiver son acceptation, et que tous tes raisonnements sur cela pèchent un peu par la justesse. Tu parlois suivant ton cœur ; mais tout le monde ne l'a pas, ou d'autres intérêts le remplissent. Enfin, mon cœur, la Providence est bonne et veut nous humilier. Si c'est là son but, elle y a bien réussi. Il faut en convenir. Je voudrois

savoir ce que dira l'homme que tu me mandes avoir écrit à mon frère, lui qui, dans les commencements, avoit jugé différemment. Je dirai ce que tu me charges de dire, je le crois, et j'en enrage, car j'aimerois encore mieux ce que je n'approuve pas, le calme qui existe, et je dirai plus, je réponds que la personne pour qui je dois faire ta commission pense de même. Je sais même qu'elle n'est pas éloignée de désirer de se rapprocher d'une autre; mais, mon cœur, il faudroit que celle-ci fît quelques frais, et que surtout elle sentît franchement la nécessité d'amener d'autres à une bonne foi qui peut seule rendre heureux, eux et tous ceux qui leur appartiennent. Que tu es heureuse que tes enfants répondent si bien aux soins que tu leur donnes! J'espère, mon cœur, que le sacrement qu'ils vont recevoir les confirmera en effet dans la foi de leur père, et les rendra dignes un jour de la soutenir avec force, dans un temps où il faudra peut-être encore du courage pour se dire chrétien. Ce que tu me mandes du bien que produit en eux l'air de la campagne me fait bien plaisir, et m'ôte presque le regret de te voir toujours éloignée d'ici. Adieu, ma petite Bombe, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

CLXXXV

LA MARQUISE DE RAIGECOURT A LA MARQUISE DE BOMBELLES,

A WALDECK, PRÈS DE SAINT-GALL (1).

Trèves, le 16 octobre 1791.

Vous aurez vu, Madame, que mes belles nouvelles n'étoient pas véritables. Je vous ai réjouie pour un petit moment, et aujourd'hui je viens m'affliger avec vous.

---

(1) Minute dans les papiers de Raigecourt.

Tout me paroît se reculer et même s'anéantir. Je vois avec douleur que Paris et Coblentz ne s'entendent point, et cependant, pour les uns et pour les autres, ce seroit le seul moyen de s'en tirer. L'Empereur traite les Princes comme des enfants. Il fait semblant de se convaincre de leurs bonnes raisons, de s'attendrir sur leur position. En conséquence, il leur donne de l'espoir, leur fait des promesses, et au moment de les accomplir, il trouve une porte de derrière pour délayer et allonger à l'infini. Les Princes ne peuvent s'empêcher de soupçonner que le crédit de la R(eine) et de ses agents ne contrarient tous leurs projets, et ne fassent tenir à l'Empereur une conduite si étrange. Il vaudroit bien mieux dire : « Dans votre plan, telle et telle chose me déplaît : je n'y consentirai point, et je mets mon secours à telle et telle condition... » Ne nous le dissimulons pas, ma chère amie, tout cela tient à la haine de deux hommes, résolus, chacun dans leur intérieur, de se détruire. Le baron de B(reteuil) aura beau me protester le contraire, je n'en croirai rien. Il a de l'ambition, et sa religion n'y met pas les bornes que sa délicatesse seule ne seroit pas capable d'y mettre. Il faut donc, pour le bien général, chercher à rapprocher ces deux hommes et à accorder leurs prétentions respectives. Je prêche de ce côté-ci cette morale tant que je puis ; prêchez-la du vôtre, et faites voir que toute la noblesse se rallie et se ralliera à M. le C. d'Artois ; que la conduite tergiversante de l'Empereur a aigri les esprits contre sa sœur, et qu'il faudroit maintenant mettre du concert et de la confiance dans les efforts que l'on veut faire pour rétablir le Roi. On soupçonne encore, dans ce pays-ci, quelque cachoterie de la part des Tuileries. Il faudroit, une bonne fois pour toutes, s'expliquer. La Reine craint-elle que M. le C. D'. [comte d'Artois] ne s'arroge une autorité dans le Royaume qui nuise à la sienne? Qu'elle en soit tranquille : elle sera

toujours la femme du Roi, et elle a plus de caractère que ce Prince et sera toujours dominante. Que craint-elle donc? Elle se plaint qu'on n'a pas assez d'égards pour elle. Mais vous connoissez le cœur, la droiture de notre Prince; il a été incapable de tenir les propos qu'on lui attribue, et qu'on a rapportés à la Reine dans l'intention sûrement de les rendre irréconciliables. Ce seroit un beau rôle à jouer que de les rapprocher et de les faire marcher du même pied, si le baron de Breteuil peut se convaincre que ce seroit là servir, vraiment servir sa patrie et son Roi, et qu'il ne doit, pour une si grande œuvre, épargner ni peines, ni soins, ni sacrifices.

Le petit voyage de la duchesse de Brancas (1) à Coblentz m'avoit fait espérer à quelque rapprochement. L'arrivée de M. de Bouillé me laisse encore sur cela quelque espoir, et j'en ai besoin pour soutenir le présent et prévoir sans horreur l'avenir. Je ne vois que ce remède à nos maux : l'intelligence. Si nous ne l'obtenons pas, nous sommes en proie pour des siècles à des malheurs sans exemple. Mon mari m'avoit mandé de Coblentz qu'il invitoit le vôtre à y venir. Je lui ai demandé s'il étoit bien assuré de la manière dont il seroit reçu. L'âge et la considération de votre mari ne lui permettent pas de faire une pareille démarche sans être sûr qu'il reprendra l'existence qu'il doit avoir. Je vois, chère amie, par la lettre que vous avez écrite à M. de Raigecourt, que vos réflexions sont les mêmes. Mon époux les trouve justes. Un premier moment de désir de revoir M. de Bombelles et d'espérer qu'il seroit utile à nos Princes, lui avoit fait embrasser cette idée avec chaleur; mais il convient que, même pour avoir la possibilité

(1) Élisabeth-Pauline de Gand de Mérode-Middelbourg, morte victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 16 février 1794. Elle avait épousé Louis-Léon-Félicité, duc de Lauraguais, devenu duc de Brancas à la mort de son père. Une de ses filles avait épousé, en 1773, le duc d'Arenberg.

d'être utile, il soit recherché et qu'on revienne sur ses pas.

Nous avons encore du temps avant de voir notre patrie calme et heureuse, et nos souverains à leur place. Notre malheureuse Princesse (1) qu'on a traînée à tous les spectacles, notre malheureux Roi qui s'avilit tous les jours davantage, car il en fait par trop, même s'il a encore l'intention de leur échapper : toutes ces bassesses le font dire et soupçonner, et il ne met pas la mesure que la bonne politique exigeroit. L'émigration, en attendant, s'accroît tous les jours ; et bientôt il y aura dans ce pays-ci plus de François que d'Allemands.

CLXXXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 21 octobre 1791.

Vous avez tort, ma chère Rage, dans ce que l'on vous a dit de quelqu'un. Je vous assure que loin d'être *coucicouça,* il est tellement abandonné à la chose, que je le trouve exagéré. Ne va pas dire que je t'ai mandé cela. Quant aux femmes qu'il a avec lui, que voulez-vous? C'est un mal d'autant plus sans remède qu'il est innocent. Il faut, tout en en rendant grâces à Dieu, en gémir.

Si tu veux ne pas mourir de faim, tu seras bientôt obligée de changer de gîte. On dit que l'Assemblée veut s'emparer des biens de tout ce qui habite l'Allemagne. Tu iras en Suisse achever ta nourriture ; et puis après, comme Lastic, tu reprendras le chemin de Paris. La position de sa mère et de son père l'a fait revenir. Elle sera demain à Maupertuis, et viendra ici la semaine prochaine, ce qui me fait grand plaisir.

---

(1) Madame Élisabeth.

Je crois comme toi que le jeune homme dont tu me parles ne sera jamais heureux dans son ménage (1) ; mais je ne crois pas que sa belle-mère en soit tout à fait la cause (2) ; je la crois jouée par un vieux renard (3), qui est ami intime de son frère. Si on faisoit bien, le jeune homme s'appliqueroit à le gagner ; mais c'est qu'il y a tant d'intérêts qui se croisent, que cela déroute. Ce qui est à craindre, c'est que la belle-mère n'en soit victime tout comme une autre. Mon Dieu ! que je te dise donc, pendant que j'y pense, que je ne me mêlerai pas de la cuisine de ta cousine. C'est à elle à poursuivre cette grande affaire vis-à-vis M. de La Porte (4).

Nous avons un vent assez fort depuis trois jours, et de la pluie, ce qui ne me plait point du tout, parce que je comptois faire demain une grande promenade à cheval avec madame de Tarente, et qu'il y a à parier que je resterai dans ma pauvre chambre.

Sur ce, je te souhaite le bonsoir, et t'embrasse de tout mon cœur.

Ta sœur va-t-elle bien ? En es-tu contente ? Le monde ne la gâte-t-il pas ? et ses principes sont-ils bien gravés dans son cœur ?

---

(1) Le Comte d'Artois, toujours en désaccord avec la Cour, parce qu'il voulait marcher trop vite au lieu d'admettre le concert.

(2) La Reine.

(3) Le comte de Mercy-Argenteau, qui, avec le comte de La Marck et un instant M. de Thugut, forma ce prétendu comité autrichien, l'épouvantail et l'horreur des esprits avancés. M. de Mercy, fort lié avec les principaux Feuillants, qui pour cela furent impliqués dans les accusations dont l'ambassadeur était poursuivi, était un conseil de bon sens et de bonne foi, et Mirabeau lui avait rendu justice après ses entrevues. Mercy n'a trompé, n'a trahi personne : ni la France, dont il était originaire et sujet, ni l'Empereur, dont il était l'ambassadeur à Paris, après avoir obtenu de la France l'autorisation de servir ce prince. Seulement, sa bonne volonté allait se briser contre les lenteurs calculées de Léopold, qui, traînant déjà le triste legs de son frère, le boulet des Pays-Bas et celui de la Hongrie, ne voulait pas se jeter dans la mêlée. La connaissance de ces sentiments de son maître avait rendu le pauvre ambassadeur timoré à l'excès.

(4) Intendant de la liste civile.

CLXXXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

[Ce 30 octobre 1791.]

J'ai l'âme toute noire, ma chère Rage. Il faut que tu en prennes ton parti, et tu en devineras bien la raison, car je n'aime point du tout tout ce que je vois. Lis et entends. Dieu veuille que j'aie tort! Sais-tu bien que ce que tu me marques à la fin de ta lettre n'a pas le sens commun? Il y a quatre mois, cela eût été fort différent. Mais à présent c'est un être de raison que de penser que cela puisse faire le plus petit effet. Mais notre sort sera toujours d'être bêtes et maladroits, ce dont j'enrage de bon cœur. Quant à ce que tu me marques pour une certaine personne de ma connoissance, je te fais part qu'elle ne trouve pas que tu aies raison; que son opinion ne sera, je crois, jamais douteuse, mais que mille raisons lui font croire qu'elle est où elle doit être. — Si tu ne l'approuvois pas, elle en seroit bien fâchée. Mais je crois que, si elle pouvoit causer avec toi, elle te convaincroit (1). Lastic est ici d'avant-hier; ce qui a fait un sensible plaisir à ta très-humble servante, quoiqu'elle lui ait dit bien des choses qui lui font peine. La pauvre petite est bien malheureuse, sent bien vivement sa position; mais tout cela est soumis à la Providence d'une manière qu'il faudroit imiter. Nous irons galoper demain ensemble, et cela me plaît.

Je te fais compliment sur la dent d'Hélène : c'est en avoir de bien bonne heure. J'ai peur qu'elle ne te morde

(1) La Princesse parle d'elle-même et de l'obligation où elle se trouve de ne point quitter son frère.

beaucoup. Adieu, ma petite. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Le bien de ta belle-sœur est-il près de Saint-Domingue?

Madame de Lastic était profondément affligée du parti qu'avait pris dans la Révolution son père, Anne-Pierre marquis de Montesquiou-Fezensac, né à Paris en 1741, fils aîné du marquis de Montesquiou et de la fille de Francine, directeur de l'Opéra, laquelle était sœur de la comtesse de Voisenon.

CLXXXVIII

A MADAME DE BOMBELLES (1), SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,

PAR SAINT-GALL, EN SUISSE, A ROSCHACK.

Ce 8 novembre 1791.

Sais-tu bien, ma Bombe, que si je ne comptois pas sur ton amitié, sur ton indulgence, je serois un peu honteuse du temps qu'il y a que je ne t'ai écrit? Mais que veux-tu? c'est pour mieux faire que j'ai eu tort. Je voulois t'écrire un peu longuement, et je ne m'en suis jamais trouvé le temps. Heureusement que l'arrivée de M. de Wesnes (2) t'aura bien occupée et distraite de l'idée de n'avoir pas de nouvelles de ta patrie. Ta mère t'a écrit il y a huit jours, cela t'aura prouvé que tout étoit encore sur ses pieds; que, malgré tous les blasphèmes que l'on n'a cessé de vomir contre Dieu et ses ministres, le Ciel n'étoit pas encore tombé sur nous. Après-demain, l'on dit que l'on

(1) Lettre double. La Princesse a d'abord écrit avec de l'encre ordinaire; puis, entre les lignes qu'elle avait distancées à dessein, elle a tracé une lettre nouvelle à l'encre sympathique. Nous avertirons quand la seconde lettre commencera.

(2) M. de Vaines, lecteur de la chambre et du cabinet du Roi, depuis receveur général de la basse Normandie, entré au conseil d'État, en qualité de conseiller, à la création de ce corps, et qui mourut en 1803 à Paris, un des quarante de l'Académie française.

s'occupera des prêtres non assermentés, et de leur assurer paix, tranquillité et libre exercice de la Religion. Cela te paroît suspect; mais patience, attends pour juger que le décret soit rendu.

Tu sais sans doute les tristes nouvelles des îles, elles sont confirmées d'hier par une lettre de M. de Blanchelande (1). On craignoit la famine pour la ville du Cap, et il tenoit ses vaisseaux prêts pour faire embarquer les femmes et les enfants et les sauver, tandis qu'eux chercheroient à se défendre. Ils avoient envoyé demander secours aux Anglois. Voilà le commerce de la France totalement ruiné, et ce superbe Royaume humilié jusque dans la poussière. Au moins, s'il l'étoit de cœur, Dieu pourroit en être touché; mais, hélas! que peut-on faire avec des cœurs corrompus, trompés par l'illusion la plus adroite et la plus perfide! Mais adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. Il fait, si tu veux le savoir, un froid de loup, depuis trois jours particulièrement. Il y a déjà assez de glace dans les bassins pour emplir les glacières. Si l'hiver est aussi froid qu'il s'annonce, je ne comprends pas ce que les pauvres deviendront.

J'ai eu hier l'avantage de voir ton cher beau-frère. Tu juges toute la joie que j'en ai ressentie. Mais, pour le coup, adieu.

Ici commence l'écriture en encre sympathique.

Enfin, ma Bombe, l'on sent ici la nécessité de se rapprocher de Coblentz. On va envoyer quelqu'un qui y restera et qui correspondra avec le baron de Breteuil (2). Mais

(1) Le maréchal de camp de Blanchelande, gouverneur intérimaire de Saint-Domingue, soutint les blancs; il fut renvoyé à Paris et exécuté révolutionnairement.

(2) « Voilà qui réfute les mensongères assertions de M. de Bertrand de Moleville sur ce que le baron de Breteuil n'avoit pas de pleins pouvoirs du Roi en novembre 1791 ». (*Note du comte de Bombelles.*)

il me reste une crainte dans cette démarche, c'est qu'elle ne soit faite que pour arrêter des démarches fâcheuses et qui sont fort à craindre, et non pas pour arriver à une confiance méritée. Cependant, qu'arrivera-t-il si elle n'existe pas? C'est que nous serons la dupe de toutes les Puissances de l'Europe. Cependant, ma Bombe, le moment est bien intéressant. Je suis d'avis que ton mari soit où il est, car je suis sûre qu'il penseroit comme moi, et qu'il engageroit le baron de Breteuil à se porter de bonne foi à ce nouvel ordre de choses. Nous voilà aux portes de l'hiver, c'est le moment des négociations. Elles peuvent avoir une heureuse issue, mais seulement si l'on agit d'accord. Si cela n'existe pas, souviens-toi de ce que je te dis : — Au printemps, ou la guerre civile la plus affreuse s'établira en France, ou chaque province se donnera un maître. Ne crois pas la politique de Vienne très-désintéressée : il s'en faut de beaucoup. Elle n'oublie pas que l'Alsace lui a appartenu. Toutes les autres sont bien aises d'avoir une raison pour nous laisser dans l'humiliation. Songe au temps qui s'est passé depuis notre retour de Varennes. Ont-elles [ces circonstances] remué l'Empereur? N'a-t-il pas été le premier à montrer de l'incertitude sur ce qu'il devait faire? Croire, comme bien des gens l'assurent, que c'est la Reine qui l'arrête, me paroît un être de raison et presque un crime (1). Mais je me permets de penser que la politique vis-à-vis de cette Puissance n'a pas été menée avec assez d'habileté. Si cela est, je trouve que l'on a eu tort; mais il seroit impardonnable si, d'après le décret qui a été rendu hier sur les émigrants, on n'en sentoit pas le danger. Juge à la quantité qui sont là s'il sera possible de les retenir, et ce que deviendra la France

(1) Il arrive assez souvent à Madame Élisabeth de parler de la Reine, c'est toujours avec convenance, avec justice, avec intérêt. Où sont donc ces sentiments de répulsion qu'on lui a prêtés pour Marie-Antoinette?

et son chef s'ils prennent ce parti sans secours étranger. Réfléchis à tout cela, ma Bombe; et si ton mari trouve qu'il y ait en effet un grand danger à (*ici quelques mots arrachés avec le cachet*), ou qu'il engage son ami à marcher de bonne foi, je m'attends bien que, dans le premier moment, l'homme qui sera chargé d'aller à Coblentz éprouvera peut-être quelques difficultés; mais il ne faut pas que cela l'alarme, parlant au nom du Roi, et ne mettant aucune roideur à soutenir son avis; mais en le raisonnant bien, il y entraînera les autres.

Adieu, accuse-moi la réception de cette lettre; et si ton mari fait quelques démarches vis-à-vis du baron, qu'il ne sache pas que je l'en ai prié, ni même que je t'ai parlé de tout cela.

CLXXXIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 8 novembre 1791.

Il y a, je crois, environ mille ans que je n'ai eu le plaisir, la jouissance, l'honneur, l'agrément de vous écrire. S'il faut vous en donner la raison, j'y serai fort embarrassée; la meilleure de toutes est que, depuis trois semaines, j'ai un peu mis de côté la règle que je m'étois tracée; ce qui fait que je ne savois plus où j'en étois. Mais v'là (*sic*), je crois, que je m'y remets; en conséquence, je t'écris deux jours d'avance, de crainte d'y manquer.

Je te dirai que cette mère Lastic est ici depuis dix ou douze jours; que cela m'a fait bien plaisir; qu'elle va repartir pour Maupertuis pour environ quinze jours. Elle a un courage de lion; et puis elle va au Ciel tant qu'elle peut, sans grand fracas pourtant; ce qui, comme tu sais,

vaut beaucoup mieux, parce que cela est solide. Tu me mandois que ta princesse avoit été bien malade après ses couches; j'espère qu'elle est mieux. Nous sommes toujours ici dans la même position; l'Assemblée dit tout ce qu'elle peut contre les prêtres et les émigrants. Jeudi, on doit faire un règlement pour les prêtres non assermentés. Dieu veuille qu'il soit sage! Du reste, il gèle comme au mois de janvier; et puis je vais me promener, parce qu'il fait le plus beau temps que l'on puisse voir. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Es-tu contente de mon livre?

CXC

A L'ABBÉ DE LUBERSAC.

14 novembre 1791.

J'ai vu avec plaisir par votre dernière lettre, Monsieur, que votre santé étoit un peu moins mauvaise : l'hiver sera, dans le pays que vous habitez, un bien bon temps pour vous. Tous les détails que vous me donnez m'ont fait un grand plaisir. La dévotion des Romains ne me tente point du tout. Est-il possible qu'il y ait encore tant de superstition! Je ne connois rien qui rabaisse l'homme comme de penser que dans cette ville qui a été celle des lumières, qui devroit être la mieux instruite de la vraie piété, puisque c'est de là que nous recevons l'explication des devoirs qui nous sont tracés; que dans cette même ville l'on craigne de changer le genre de dévotion du peuple, crainte de l'arracher de son cœur; notre exemple n'encouragera certes pas sur cela : car, à force de lumières, nous sommes parvenus à une incrédulité, à une indifférence bien affligeante, et effrayante pour le moment présent et pour ses suites.

Cependant l'on n'a point encore porté de décret contre les prêtres ; l'Assemblée paroît vouloir y mettre une grande sévérité. Si vous lisez les papiers publics, vous devez voir qu'il n'y a pas d'indécence que l'on ne se permette contre eux : cependant Dieu permet que la religion se soutienne au milieu de cette demi-persécution. Les couvents, ouverts par ordre du département, présentent le spectacle le plus édifiant. Les églises sont remplies, les communions sont innombrables, et tout cela se passe avec le plus grand calme. Dieu veuille que quelques esprits malins ne viennent pas déranger tout cela! ce dont je ne serois point étonnée : car, pour nos péchés, Dieu leur a donné un bien grand pouvoir sur notre malheureuse patrie.

Il faut que je vous quitte, Monsieur, mais cela ne sera pas sans vous prier de ne pas m'oublier, et vous assurer, de mon côté, que je n'oublie point votre affaire : mais ce cruel moment, qui retarde tout, y met souvent obstacle. Ne vous inquiétez pas, et soyez convaincu de mes sentiments pour vous.

CXCI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 16 novembre 1791.

Je suis charmée de ce que tu me mandes. Je n'avois pas une vraie peur que la raison ne prévalût pas, parce que je le croyois impossible; mais je vous avoue que j'aime mieux en avoir une espèce de certitude. Si tu as encore des choses aimables à me marquer, tu me les diras.

N'exige pas de moi, je te prie, de grands détails sur l'Assemblée; car je ne sais pas un mot de tout ce qui s'y

passe. Je sais seulement que la tribune retentit de toutes les impiétés possibles à imaginer; enfin cela a été si fort l'autre jour, que l'intrus de je ne sais plus où s'est fâché. On veut embarquer tous les prêtres non assermentés pour en débarrasser la France. C'est aujourd'hui que l'on doit en parler. Je ne crois pas que le décret soit encore porté (1). En attendant, les couvents sont très-édifiants; il y a beaucoup de communions; mais les paroisses ne le sont pas tant. On peut s'y promener fort à l'aise. Tu conviendras que cela est scandaleux.

Une personne de ma connoissance (2) est dans ce moment en retraite; et certes, elle ne quitte pas une seule minute le Ciel, car c'est la vertu même.

Il s'est passé ces jours derniers une drôle de chose. Un caporal a inventé de consigner le Roi et la Reine dans leurs appartements, depuis neuf heures du soir jusqu'à neuf heures du matin. Cette consigne a duré deux jours sans qu'on le sache; enfin, le troisième, un grenadier a averti son capitaine. Toute la garde est furieuse; il va y avoir un conseil de guerre. Dans la règle, le caporal devroit être pendu, mais je ne crois pas qu'il le soit, j'en serois bien fâchée. Le Roi devoit monter à cheval un de ces jours-là; il a fait vilain, le Roi est resté chez lui; ce qui a fait dire dans tout Paris qu'il est de nouveau en arrestation : mais voilà la vérité.

Je te fais part que j'ai changé d'appartement pour un mois ou six semaines, parce que l'on arrange le mien un

---

1. Il ne le fut que le 29. C'est celui qui assigna à ceux des prêtres qui n'avaient pas encore prêté le serment civique ou qui l'avaient refusé, un dernier délai de huitaine, sous peine de privation de traitement et de surveillance spéciale. La question du clergé fut presque constamment à l'ordre du jour sous la Législative. En octobre 91, on demandait que les prêtres *réfractaires* fussent internés au chef-lieu de leurs départements respectifs. On leur ôta tout moyen d'existence, puis on parla de déportation en masse, en attendant les massacres des 2 et 3 septembre 92.

2. Madame de Lastic.

peu mieux qu'il n'étoit ; je suis chez ma tante Victoire. La vue n'y est pas gaie ; mais le cabinet où je t'écris est assez joli : il est clair et carré. Je n'ai pas reçu de nouvelles de ta sœur depuis que tu me l'as annoncée. Adieu, je t'embrasse.

Je suis convaincue des charmes d'Hélène, et voudrois bien en jouir; mais patience, achève d'abord de la bien nourrir et de l'aider à pousser toutes ses dents. Souffres-tu encore de l'estomac? J'admire la vertu de ton frère; je serois loin à sa place d'en avoir le demi-quart du demi-quart. Dis bien des choses à Françoise.

Nous allons avoir pour maire M. Pétion : je t'avoue que j'ai été si ridiculement à mon aise avec lui dans le voyage, que je serai d'un embarras extrême de ne pas avoir le même ton, et de ne pouvoir lui dire ce que je pense.

CXCII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 23 novembre 1791.

Ne soyez point effrayée, ma chère Raigecourt, de la taille de mon papier (1). Je vous assure qu'en le prenant je n'ai point eu le désir de vous écrire une épître capable de vous fatiguer et ennuyer par sa longueur. Mais accoutumez-vous-y, parce que je veux user du papier de cette taille que je possède.

Je vous fais part, avant de parler de choses tristes, que j'ai campé sur les cinq heures et demie une médecine dans mon estomac, ce qui lui a fait beaucoup de bien, et ce dont j'avois bon besoin, et ce qu'un petit rhume a décidé.

---

(1) Tout petit papier poulet.

Les décrets sur les prêtres vont leur chemin : la méchanceté s'y déploie tant qu'elle peut. S'ils passent, il n'y aura plus un seul prêtre qui ose se montrer. La persécution sera parfaite, non-seulement pour eux, mais pour quiconque voudra rester fidèle. Dès que cela sera décidé, je te le ferai dire, ou, pour mieux parler, je te le manderai, car je pense qu'avec raison la tête de cette pauvre Raigecourt travaille tant et plus. Prie en attendant. Demande surtout la force. Tu dis que cela ne va pas bien : hélas! mon cœur, qu'est-ce qui n'en est pas logé là? Mais en même temps qu'est-ce qui peut relever davantage le zèle et l'activité de votre âme, que le besoin urgent que votre malheureuse patrie a des secours du Ciel? On s'ennuie, on se fatigue à demander toujours pour soi, et l'on a tort. Mais le tort seroit bien plus grand encore si l'on ne prioit pas pour l'Église. Et voilà ce dont je dis ma coulpe, et ce dont je te charge de demander pour moi la guérison.

Ta petite Hélène t'empêche-t-elle de communier aussi souvent? Si tu n'étois pas une ustuberlue pour ta santé, je penserois que oui, surtout l'hiver. Mais la connoissance que j'ai de toi me fait penser que dès le matin tu patauges dans la rue pour aller trouver l'église. Adieu, je te quitte pour la duchesse de Duras, et t'embrasse de tout mon cœur.

CXCIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

30 novembre 1791.

Je suis bien affligée pour toi de ce que madame de Goneuil vous quitte, et de l'idée que vous avez que vous ne

la reverrez plus. Est-ce que vous n'avez pas été tentée de la suivre? Je sens que bien des raisons vous en empêchent, dont la petite santé de mademoiselle Hélène est la première. J'espère bien que le Ciel a arrangé les choses de manière que vous la conserverez : votre abandon à sa volonté est ce qui le touchera le plus. Je suis bien aise qu'elle devienne gentille ; mais je la supplie de ne pas encore s'amuser à m'écrire, car vraiment cela n'embellit pas ton écriture. A-t-elle plus d'une dent, et te fait-elle souffrir en tetant? Je suis bien aise que ton estomac aille mieux ; mais si tu voulois guérir tes entrailles, tu ferois bien.

As-tu jamais connu un être plus malheureux que ce pauvre Tilly (1)? Fortunée vient de gagner la petite vérole : les huit premiers jours se passent à merveille, aucun accident ; ils étoient tranquilles : le neuvième, le délire lui prend ; il ne la quitte pas, et le douzième elle est morte dans la nuit. On dit que ce n'est pas de la petite vérole, mais qu'elle avoit de l'eau dans la tête. C'est un petit ange de plus dans le Ciel ; la pauvre enfant n'a guère connu que la souffrance. Des Es. (2) me mande que sa mère a un courage héroïque : la pauvre sœur est au désespoir ; c'est une perte affreuse pour elle : j'ai peur qu'elle ne gagne la petite vérole ; elle ne l'a pas eue, n'a pas vu sa sœur ; mais, dans la même maison, il est bien difficile d'échapper. Je n'ose lui parler de cette crainte, de peur de la lui faire naître et de la tourmenter. Voilà un moyen, mon cœur, de remonter notre âme. Priez beaucoup pour cette malheureuse famille. Admirez la manière dont Dieu traite ceux qu'il aime le mieux, et de là vos idées se portant doucement vers l'autre monde, vous fe-

(1) La comtesse de Tilly, mère de madame des Essarts.

(2) La marquise Lombelon des Essarts, Dame pour accompagner la Princesse.

ront naître des sentiments plus doux. Tu vois que je prêche très-joliment. Eh bien! apprends que je suis dans un état tout aussi triste que le tien ; mais le malheur est que j'ai plus de ressources que toi ; je voudrois bien que tu pusses en avoir autant.

Tu me demandes des nouvelles de mon jeune homme. Eh bien, je ne suis pas mécontente de sa belle-mère (1) ; mais je t'avoue que ses gens d'affaires me font peur (2) : ils ont de l'esprit, mais en affaires cela ne suffit pas. Les autres, je suis loin de les croire plus fins ; je les crois plus lents, voilà tout. Je ne regarde pas cela comme un défaut quand il n'y a pas d'excès.

Tu lis sans doute les journaux, ainsi je ne t'apprendrai rien lorsque je te dirai que le décret sur les prêtres a passé hier avec toute la sévérité possible. Il a été porté au Roi, malgré tous ses défauts inconstitutionnels. Il y a eu en même temps une députation de vingt-neuf membres pour prier le Roi de faire des démarches vis-à-vis des Puissances, afin d'empêcher les rassemblements, ou bien on leur déclarera la guerre. Dans ce discours, on a assuré le Roi que Louis XIV n'eût pas souffert de tels rassemblements. Qu'en dis-tu? il est joli celui-là, que l'on parle de Louis XIV, *de ce despote,* dans ce moment!

J'admire le courage de ton frère : je serois loin de sa vertu, surtout avec une certaine personne qui assurément est dénuée maintenant de toute ressource. Au reste, ceci lui fera peut-être du bien : je le souhaite de toute mon âme pour ton malheureux frère. Adieu, mon cœur, je vous embrasse.

---

(1) La Reine. On a déjà vu précédemment que Madame Élisabeth désignait le Roi sous le nom de père, la Reine sous celui de belle-mère et le Comte d'Artois sous celui de fils, de gendre ou de jeune homme.

(2) Calonne.

CXCIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 9 décembre 1791.

Tu crois peut-être que je suis en train de t'écrire? eh bien, c'est ce qui te trompe! Je ne sais pourquoi depuis quelque temps la sainte paresse s'est emparée de moi; et puis que dire? les nouvelles m'ennuient à la mort, et vraiment on ne peut pas, par la poste, se communiquer facilement ses pensées. Je vous dirai donc qu'hier au soir, à la séance, l'abbé Fauchet a lu un article du règlement des Princes pour les bourgeois et laboureurs restés fidèles et émigrés. Un monsieur (je pense, une distraction) a élevé la voix pour en demander la discussion, ce qui a causé un si grand rire que l'abbé a été obligé de se taire; pour moi, cela m'a charmée. La maison du Roi se forme petit à petit. L'uniforme devoit en être fort joli; mais mille raisons l'ont fait changer, et il ne sera pas beau. Ce que l'on a pris parmi la garde nationale est très-bon, à l'exception d'un, dont les principes sont plus qu'équivoques. J'ai une grande impatience qu'elle soit formée, et tout le monde est de même. Je crois même jusqu'à la garde nationale, qui va bientôt s'organiser, ou, comme disent plusieurs, se désorganiser. Je n'ai point encore aperçu le nouveau maire depuis sa nomination; cela ne me déplait pas : cependant je t'avoue que je ne serois point fâchée de reprendre avec lui certaines conversations assez étranges, et voir s'il est toujours le même. Mais comme si je le vois je ne serai pas dans le cas de les prendre, je trouve que nous sommes très-bien chacun chez nous. Tu as eu bien de l'esprit de ne pas croire à

cette bête de nouvelle, que les méchants ont répandue avec je ne sais quelle intention.

T'ai-je mandé que cette pauvre Des Es..... a perdu sa sœur, le douzième jour d'une petite vérole, qui avoit été la plus heureuse du monde jusqu'au neuvième que le délire lui a pris? La pauvre petite avoit de l'eau dans le cerveau, et cette maladie a décidé l'épanchement. Sa mère a une force incroyable. Des Es.... me mande que l'on voit la main de Dieu qui la soutient visiblement. Accoutumée au malheur et à la soumission à la volonté de Dieu, il est bien juste qu'il lui accorde les grâces dont elle a tant besoin. Envisagez, mon cœur, toutes les peines dont Dieu l'a accablée, et dans les moments où votre âme est pénétrée des siennes, que [ce] soit un encouragement pour les supporter, en voyant que sa bonté vous a encore épargnée.

Eh bien, ne v'là-t-il pas que je suis à la cinquième page! Il n'y a rien de tel que de n'avoir rien à dire. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Ton A. de D. est ici, plein de courage et calme, chose bien nécessaire pour sa position. Si tu pouvois m'envoyer ta procuration, j'irois le voir en ton nom, si cela pouvoit te faire du bien.

CXCV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 13 décembre 1791.

Je ne t'écris qu'un mot, ma Bombe, parce que je n'ai pas le temps de t'en dire davantage. Nous nous portons tous bien. Paris, à l'exception d'un vent enragé qu'il y fait en ce moment-ci, est dans son assiette ordinaire. Tu me demandes mon avis sur une chose qu'il m'est impossible de décider; la conscience seule et l'avis de gens

éclairés et capables de juger ta position peut seul (*sic*) y avoir influence. Je ne me reconnois pas toutes les qualités requises pour cela ; ainsi tu me permettras de ne te rien dire. Tâche de voir juste, de demander les lumières de l'Esprit-Saint, et ne te pas troubler. Adieu, ma mère ; je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

CXCVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

14 décembre 1791.

J'ai reçu tes épîtres pour cette pauvre Des Es. Demain, elles reprendront le chemin de Batz par Moulins. La mère a un courage de lion, et la pauvre Des Es. en a aussi beaucoup. S'il n'étoit pas si tard, j'entreprendrois un beau discours sur cela pour toi. Mais il faut que je te félicite de n'être plus importunée des rassemblements françois. Au reste, le Roi vient de l'Assemblée, où il a déclaré qu'il alloit solliciter les bons offices de l'Empereur pour faire sortir les François des Électorats, ou que sans cela la guerre seroit déclarée d'ici à un mois. Tous nos patriotes vont être charmés : c'est tout ce qu'ils désirent. Il faudra les voir un fusil sur l'épaule menacer les houlans. Combien ils en coucheront par terre ! Pour ne pas te trouver dans la bagarre et ne pas exposer Hélène, j'espère bien que tu ne resteras pas où tu es. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

Le président (1) a dit au Roi qu'une députation iroit pour répondre à ce que le Roi étoit venu leur annoncer.

---

(1) C'était Lémontey, qui fut depuis de l'Académie française et qui a écrit l'*Histoire de la Régence*.

M. de Narbonne a parlé ensuite pour dire que le général Rochambeau et Luckner alloient être maréchal (*sic*) de France, et que M. de La Fayette commanderoit une partie de l'armée.

CXCVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 21 décembre 1791.

Dieu n'avoit pas encore assez fait sentir le poids de sa croix à la malheureuse madame de Tilly ; il vient de l'en charger tout entière. Des Essarts prend la petite vérole. Cette maladie a suivi le même cours que celle de sa sœur. Que je crains que cette malheureuse mère n'ait pas la force de supporter une si rude épreuve ! Mais sa vertu est si sublime, que j'espère tout de la bonté de Dieu. Je voudrois seulement qu'elle eût la force de revenir ici. Lordinette arrive ce soir : elle fuit un lieu où les secours sont moins multipliés, en cas qu'elle prenne la petite vérole. Quand on voit qu'il ne lui reste que cela de cinq enfants et avec quelle vertu elle supporte son malheur, doit-on se contenter de l'admirer ? Non, mon cœur ; consultez bien le fond de votre conscience ; Dieu veut plus ; il veut que vous travailliez à lui faire le sacrifice de votre douleur, que vous la remplaciez par l'amour de Dieu, — non-seulement par ce sentiment qui rend heureuse, mais par l'amour de l'accomplissement de sa volonté. Il ne vous a pas comblée de tant de grâces pour rien, mon cœur, — il faut en mériter l'accomplissement. Vous me trouvez bien sévère : vous vous dites : Elle n'a pas connu le sentiment que j'éprouve. Cela est vrai, mon cœur ; mais (quoique je le dise fort mal) j'ai lu mon *Pater*, et qu'y trouve-t-on ? *Fiat*

voluntas tuas (*sic*). Expliquons-nous cette parole. Voyons s'il suffit de dire que votre volonté soit faite ; — non pas, mon cœur, — il faut le vouloir. Or, le voulez-vous, lorsque au bout de deux ans votre douleur est aussi forte ? Examinez-vous sur cela au pied de votre crucifix, et prenez là les consolations que Dieu vous inspirera. Pardon, mon cœur, si je vous tiens ce langage ; mais je crois que votre bonheur est attaché à cela, et je vous aime trop pour ne pas le vouloir.

Mais parlons de choses moins sévères. Voilà le *veto* mis ; j'en suis charmée : nous allons au moins respirer quelque temps. Il n'y a pas eu le moindre mouvement. Tu es bien heureuse de n'être pas ici, car je te ferois bien enrager avec les cris d'Hélène. J'espère que tu me la rapporteras plus aimable que cela. Adieu, je t'embrasse, je t'aime de tout mon cœur.

Je ferai dire à ton curé de t'écrire, et je t'enverrai sa lettre. Tu as tort de me croire malade : je me porte bien, je monte à cheval. Aujourd'hui, j'y ai eu bien froid, et le terrain ne valoit rien. Il n'y avoit qu'une allée bonne ; mais cela m'a fait du bien. Je ne crois pas être engraissée.

M. de M. est dans la maison du R. : ; elle est bien composée. C'est énormê tout ce qu'il y a eu de demandes. Le R. : a pu juger combien il est de l'essence du François d'aimer son Roi. Cela ne fera de tort à personne ; mais il étoit à désirer que cela fût bien composé. Adieu pour tout de bon.

Le *veto* dont a parlé la Princesse est le *veto* suspensif lancé par le Roi, le 19 décembre, malgré l'avis de son conseil, sur le décret du 29 du mois précédent contre les prêtres. Cahier de Gerville, Tarbé, surtout le constitutionnel Narbonne, demandaient que l'on différât ; De Bertrand-Moleville était même de cette opinion. De Lessart, sollicité par la Reine dans une entre-

vue du matin, de soutenir l'opinion du Roi, avait gardé le silence. Quand on discutait encore, le Roi mit fin aux débats par ces mots, que rapporte Pellenc (1) : « Je fais assez ce que tout le monde désire pour qu'on fasse une fois ce que je veux. »

Le Roi ne pouvait céder; sa conscience avait été trop émue par les brefs que le pape Pie VI avait lancés l'année précédente : et celui du 10 mars, adressé aux évêques membres de l'Assemblée constituante pour condamner sévèrement la nouvelle constitution civile du clergé, et celui du 13 avril sommant les ecclésiastiques de tout ordre, qui avaient prêté le serment civique, d'avoir à se rétracter dans le délai de quarante jours, sous peine de suspension. Louis XVI enfin avait toujours sous les yeux la lettre intime que lui avait adressée le Souverain Pontife pour lui reprocher formellement, bien qu'en termes doucement mesurés, d'avoir ratifié des décrets auxquels le Saint-Siége ne pouvait accorder sa sanction, même provisoire, même pour le temps le plus court.

L'Assemblée législative avait oublié la sagesse de la Constituante, et l'extrême rigueur de son décret était une faute. La séance où il avait été porté était une séance de violence, et la mesure excessive, sortie d'une discussion tumultueuse et passionnée, était de ces votes *ab irato* arrachés par l'indignation aux gouvernements provoqués et harcelés. Si beaucoup de prêtres étaient passifs dans leur résistance, beaucoup en revanche poussaient les populations à la révolte. La douceur eût fait plus que force ni que rage : on en avait eu la preuve dans le résultat d'une enquête confiée par la Constituante à Gallois et à Gensonné dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres. « Séparons de la religion tout ce qui tient à l'ordre civil, avait dit Gensonné du haut de la tribune. Lorsque les ministres du culte que la nation salarie seront réduits à des fonctions purement religieuses; lorsqu'ils ne seront plus chargés des registres publics, de l'enseignement et des hôpitaux; lorsqu'ils ne seront plus dépositaires des secours que la Nation destine à l'humanité souffrante; lorsque vous aurez détruit ces corporations religieuses de prêtres séculiers, absolument inutiles, et cette nuée de sœurs grises, qui s'occupent moins de soulager les malades

1. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La March*, t. IV, p. 285.

que de répandre le poison du fanatisme, alors les prêtres n'étant plus que fonctionnaires publics, vous pourrez adoucir la rigueur des lois relatives au serment ecclésiastique; vous ne gênerez plus la liberté des opinions, vous ne tourmenterez plus les consciences, vous n'inviterez plus, par l'intérêt, les hommes au parjure. Rappelez-vous, dit-il enfin, que le respect pour la liberté individuelle est le plus sûr garant de la liberté publique, et qu'on ne doit jamais cesser d'être juste, même envers ses ennemis. » Et de fait, on ne tue pas une foi avec un décret ni avec le fer. Tout principe qui a sa racine dans l'âme et dans le cœur de l'homme et n'est pas surmonté par un autre principe triomphant, peut enfanter des martyrs. Le persécuter est en attiser la flamme. Malheureusement, les esprits étaient trop envenimés pour écouter un instant les conseils de la modération. Aussi le mal s'accrut. La Bretagne se soulevait, le crucifix, le fusil et la fourche à la main. Fermait-on une église dans la campagne à un prêtre réfractaire, la hache en abattait les portes. Des bandes déterminées, comme aux temps mauvais des guerres religieuses, franchissaient des distances considérables pour assister au sacrifice célébré par un prêtre aimé, non assermenté, et les torches incendiaires jetaient leurs feux lugubres.

CXCVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 25 décembre 1791.

Tu croyois, ma chère Bombe, lorsque tu m'as écrit, que le malheur de cette pauvre madame de Tilly étoit à son comble. Hélas! le Ciel lui réservoit encore une épreuve : Des Essarts, qui n'avoit point eu la petite vérole, l'a gagnée, quoiqu'elle n'eût pas vu sa sœur, et au bout de neuf jours elle est morte.

Elle avoit été parfaitement pendant ces neuf jours, et en six heures de temps, sans que la petite vérole rentrât, elle a été enlevée. Depuis deux ans, elle avoit des obstruc-

tions dans le bas-ventre. Il s'y est peut-être formé quelque dépôt. Je la regrette de tout mon cœur, mais la pauvre petite est bien heureuse, elle n'a vécu que pour apprendre à se détacher de la vie, car elle n'avoit pas été heureuse. Elle étoit pleine de vertu et de religion. Dieu, j'espère, est sa récompense ; mais c'est sa malheureuse mère que je plains, après avoir eu quatre enfants, de se trouver seule. Dans un âge et avec une santé où l'on a besoin de soins, n'avoir pour ressource qu'une enfant de treize ans, quelle destinée !

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de son courage. Des Es. me mandoit, à son premier malheur [de madame de Tilly], que l'on voyoit la main de Dieu qui la soutenoit visiblement. Elle en a un bien grand besoin. J'espère que sa santé lui permettra de venir bientôt ici ; j'en ai une grande impatience. Tant que je ne la verrai pas, je craindrai qu'elle ne succombe à son malheur avant que je puisse la voir encore, et ce seroit pour moi une grande perte. Son énergie me fait du bien, il est si rare de trouver des caractères de sa trempe et qui réunissent tout ce que l'on peut désirer ! Enfin, que la volonté de Dieu soit faite ! Tâchons de nous y soumettre.

Je te remercie de tout ce que tu me mandes. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

Je reprends mon épître pendant que l'on lit le *Bourgeois gentilhomme* aux enfants, ce qui ne laisseroit pas que de m'ennuyer. J'aime mieux causer avec toi, et te mettre au courant des nouvelles, si toutefois tu n'y es pas déjà.

L'Empereur vient de déclarer qu'il vouloit soutenir les droits des Princes allemands (1). L'Assemblée a écouté avec beaucoup d'attention la lecture de la lettre que le

(1) Il s'agit des Princes vassaux de l'Empire possessionnés en Lorraine et en Alsace, et qui étaient dépossédés avec indemnité.

Léopold a écrite au Roi ; mais personne n'a soufflé mot. J'imagine qu'ils s'en dédommageront un autre jour.

Vous allez donc faire jouer la comédie à vos enfants ; cela vous occupera et vous amusera, ma petite, et vous distraira un peu de la neige indigne dont vous êtes entourée. J'espère que vous avez un bon inoculateur pour le superbe Henri. Je ne puis te dissimuler que, malgré les sentiments de ton mari, je m'en rapporte à ta manière de le juger ; mais je pense que c'est en esprit de prophétie qu'il le trouve si beau. Ainsi je m'attends au bruit qu'il fera un jour dans le monde. Sur ce, je te souhâite un temps plus doux, toujours le calme et le bonheur que l'on doit goûter dans la solitude, et t'embrasse de tout mon cœur.

Pourquoi vas-tu aux eaux? Est-ce que tu es encore souffrante? Y emmèneras-tu tous tes enfants? Es-tu contente de l'abbé de tes enfants? Ma belle-sœur me charge de vous dire que vous êtes une petite bête d'avoir cru à certaines nouvelles.

CXCIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

28 décembre 1791.

Tu me promets donc, ma chère Raigecourt, de n'être pas en danger dans l'endroit que tu habites. Eh bien, je t'en offre autant pour le mien. Ne te tourmente pas : je t'assure que l'on y est aussi tranquille que tu peux le désirer, et je crois que la Providence, qui a veillé sur nous jusqu'à présent d'une manière si particulière, ne nous abandonnera pas. Abandonne-toi à elle pour nous, et ne

va pas tourner ton sang et ton lait pour rien. Comment trouves-tu le petit assassinat de Worms? Est-il possible qu'un chevalier de Malte ait des sentiments assez bas pour se charger de pareille commission! J'ignore comment cette trame a été découverte. Mais je suis charmée qu'elle l'ait été. On dit trois des complices échappés. Si tu sais quelques détails sur cette affaire, mande-les-moi, je t'en prie, car elle est intéressante. Je n'ai point entendu parler de la comtesse Marie (1) depuis bien longtemps : je vais y envoyer pour savoir de ses nouvelles et de celle dont tu me parles. Je suis tourmentée : voilà deux postes que nous n'avons point de nouvelles de Tilly. Je crains qu'elle ne succombe au coup dont le Ciel l'a frappée. C'est aujourd'hui le courrier; j'espère au moins que quelqu'un de ses parents ou amis en auront. La princesse est malade aussi (2); elle a eu des maux de nerfs affreux. Au bout de cela, elle a la fièvre toutes les nuits. Je n'aime pas cela. Elle m'écrit pourtant une lettre de deux pages, ce qui prouve qu'elle n'est pas très-affoiblie. Elle me dit que cela vient d'humeur, et l'on doit la purger. Tu sens, mon cœur, que cela me tourmente un peu. Prie pour que j'en fasse un bon usage. Je suis fâchée de ce que tu me marques de madame de Choiseul. J'espère qu'au moins le soulagement la pourra faire vivre longtemps. Cette tumeur ne doit pas être ancienne : cela pourroit la rendre plus aisée à guérir. A-t-elle passé le temps critique?

J'ai reçu la lettre dont tu me parles : est-ce que je ne te l'avois pas dit? je l'ai même très-bien lue, et brûlée depuis, car j'ai pris cette habitude, que je trouve très-bonne.

M. de La Fayette est venu ici deux jours et reparti pour

(1) La chanoinesse madame Marie de Causans, comtesse de Mauléon.
(2) Probablement la princesse de Berghes, Dame du palais de la Reine.

Metz. J'ai eu le malheur de ne le pas voir. Il y a, à son occasion, un bon mot de M. Pétion à qui la garde a demandé la permission de lui rendre honneur et de le fêter : « Si j'étois de vous, a répondu le maire avec son ton engourdi, j'attendrois son retour. » A propos, je l'ai revu chez le Roi, et l'ai trouvé absolument le même.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CC

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 4 janvier 1792.

Je ne t'écris qu'un mot, pour que tu saches qu'en 92 je t'aime tout autant qu'en 91, et que je me porte bien, car j'ai tant écrit ce soir que cela m'ennuie à en crever. Mais comme je n'aurois pas le temps demain matin, je m'exécute tout de suite. Nous sommes tranquilles, et nous le serons, j'espère, encore longtemps. L'Assemblée s'amuse sur les émigrants ; mais cela ne leur fait pas grand mal.

Tilly va bien pour sa santé. Elle a une vertu bien sublime. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CCI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 11 janvier 1792.

Je suis charmée, ma chère Rage, de voir que l'endroit que vous habitez commence à se ressentir des doux fruits de la propagande. Rien n'est plus flatteur pour de bons patriotes comme nous. Mais ce n'est pas encore là ce qu'il nous faut. Dieu veuille que des pays plus importants suivent

notre exemple! Nous sommes si heureux! Tout est en si bon état chez nous! L'armée est dans un ordre, une discipline parfaite, et bien faite pour en imposer à nos ennemis! sans compter l'argent que nous n'avons pas. Mais ce dont je vous fais vraiment mon compliment, c'est de la troisième dent d'Hélène. Je dis, on est sensible à cela, à rien. C'est donc un gros paquet que votre Hélène? Convenez qu'il est choquant pour moi que la seule petite fille que l'on nourrisse dans ma maison soit celle qui sorte du royaume. J'espère bien que la première que tu auras tu la nourriras ici.

As-tu des nouvelles de madame de Choiseul? Les remèdes de Sabatier (1) apportent-ils quelque soulagement à ses maux? D'Aumale a toujours de la fièvre la nuit. Cependant c'est elle qui m'écrit. Son écriture n'est pas changée, ce qui me fait juger qu'elle n'est pas très-affoiblie. Je ne suis pas inquiète pour le moment. Mais je crains, si cela dure encore, que cela n'attaque sérieusement sa frêle machine. Tilly va bien. Elle a craché des tubercules, mais il me semble qu'elle n'a pas été si souffrante qu'à l'ordinaire. Lordinette, qui est ici, va être inoculée. Adieu, mon cœur. Je n'ai point de nouvelles intéressantes à vous mander. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

CCII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 12 janvier 1792.

La petite t'aura certainement mandé que ton frère n'étoit pas content de ce qu'on lui donnoit. Cependant,

(1) Raphaël-Bienvenu Sabatier, chirurgien, professeur au Collége royal, membre de l'Académie des sciences en 1773.

s'il vouloit réfléchir, il trouveroit, et tu trouveras sans doute, qu'on lui a donné le poste le plus agréable pour lui dans le moment présent (1). Il y sera paisible spectateur du débat politique qui occupe l'Europe et nos sages législateurs : que peut-on désirer de plus, lorsque l'on est jeune, que l'on a trois enfants et point de fortune ? Ta mère a été bien affectée de ce qu'il n'étoit pas content ; mais elle s'est tranquillisée et consolée en lui faisant avoir un congé. Le plaisir de le voir n'en sera pas un médiocre. Quand pourra-t-elle réunir tous ses enfants ? Que je serois aise, ma petite, si je pouvois espérer te revoir bientôt ! Mais Dieu seul est assez habile pour le prévoir. Que tes enfants seront grandis ! ils ne me reconnoîtront plus. Je n'oserai plus embrasser mon pauvre Bitche, tant il m'en imposera ! Te voilà, je pense, à présent dans les occupations de ta comédie. J'aurai à peine de tes nouvelles. Les soins d'Henry ; les rôles qu'il faudra répéter, Dieu, qui ne sera pas oublié au milieu de tout cela, il ne te restera plus un seul instant pour tes amies.

Vous êtes-vous bien tirée de votre messe de minuit ? Il me semble, mon cœur, que tu as dû être bien distraite de la dévotion qu'inspire cette cérémonie. Il me semble que j'aurois été bien tourmentée de chanter un beau cantique.

L'Assemblée n'a rien fait d'intéressant tous ces jours-ci. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

---

(1) Armand-Louis, baron de Mackau, ancien ministre plénipotentiaire près le roi de Wurtemberg et en même temps près le cercle de Souabe, venait d'être nommé ministre plénipotentiaire à Naples, où il se rendit. Il conserva ce poste jusqu'en 1793, et mourut à Paris en 1827.

CCIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 18 janvier 1792.

Non, mon cœur, je ne veux pas que vous changiez rien au projet que vous suivez depuis quinze mois. Patientez encore un peu. Voyez comment ira votre santé; mais ne vous pressez pas de la croire bonne. Comment va le rhume que vous aviez eu l'esprit de vous apostropher il y a quelque temps? J'ai vu la personne dont vous me parlez : elle a été joliment sifflée par vous. Elle a très-bien retenu sa leçon, mais elle n'a rien obtenu. Tu me trouveras bien sévère, cela peut être, mais je ne changerai qu'à bonne enseigne.

Bientôt tu ne pourras plus te résoudre à décacheter les lettres de Paris. Tous les jours on apprend une mort qui intéresse. La duchesse de Mailly est morte cette nuit. Sa pauvre amie la duchesse de Duras est au désespoir. C'est une perte affreuse pour elle. Dieu afflige tant les gens qu'il aime, que je commence à croire à la fin du monde. Il n'y auroit pas grand mal, car assurément il ne vaut pas grand'chose. Madame de Souza est morte aussi cette nuit. Elle rendoit son foie depuis un mois. Pour ta petite servante, elle se porte joliment, mais elle est d'une inferveur très-désagréable. Ton C. m'a fait dire qu'il te donneroit de ses nouvelles. Ta lettre lui a été remise. Je ne parle pas de politique : elle m'ennuie. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que ton gros pâté d'Hélène.

CCIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 24 janvier 1792.

Tu veux que je te prêche, ma chère Raigecourt. J'en aurois bonne envie, si je croyois que cela te fût le moins du monde utile. Mais je ne puis te dissimuler que Dieu ne m'a pas accordé grâce pour cela. Si j'étois votre directeur, je sais bien ce que je vous dirois, et ce que j'exigerois de vous; mais ne l'étant pas, tout ce que je me permettrai de te dire, c'est que je ne crois pas que tu sois dans la voie de Dieu. Tu te fais illusion par l'humiliation où tu tiens ton esprit, sur la douleur que tu reçois toujours de la mort de ton fils. Cette humilité nourrit ton amour-propre, aigrit ton cœur, met ton âme à la gêne, et nuit au sacrifice que Dieu a exigé de toi, que tu n'as pas encore fait et qu'il attend avec toute la patience et la bonté d'un père et d'un ami indulgent. Mais, me direz-vous : Je dis à Dieu qu'il a raison. C'est fort bien; mais je te connois, Raigecourt : cette parole ne s'échappe jamais sans un serrement de cœur affreux. Eh bien! si j'étois toi, je ne dirois plus cette parole, mais bien celle-ci : « Seigneur, je m'abandonne à tout ce qu'il plaira à votre bonté d'ordonner pour mon salut. Sauvez-moi, mon Dieu, et que je vous aime : voilà tout ce que je désire. »

Je joindrois à cette aspiration le sentiment de l'abandon du cœur, et le calme que nécessairement elle doit te faire éprouver. Joins à cela de demander à Dieu de faire lui-même pour vous et avec vous ce sacrifice que vous n'avez pas encore arraché de votre cœur. Joignez-le à celui de Jésus-Christ. Mettez-vous en esprit au pied de la Croix.

Laissez couler le sang de Jésus-Christ sur vos plaies. Demandez-lui de les guérir. Et si après avoir mis tout cela en pratique, vous vous trouvez soulagée, et presque froide, prenez bien garde d'en remercier Dieu et de ne vous pas faire de reproche d'insensibilité, que vous croiriez peu mériter par le contraste de votre position. Mais, mon cœur, ne mettez tout ceci en pratique que si vous vous y sentez de l'attrait, si votre cœur est touché; car s'il ne l'est pas, tout cela ne vaudroit rien. Vis-à-vis de Dieu, l'esprit doit être mis totalement de côté, le cœur doit seul agir avec la plus grande simplicité et confiance.

J'ai fait remettre ta lettre : on m'a dit que l'on te répondroit. Nous avons eu du tapage pour le sucre tous ces jours-ci (1). Aujourd'hui tout est calme; du moins je le crois, car c'est sur le rapport des autres que je crois qu'il y en a eu, n'ayant pas vu le moindre mouvement.

La Princesse prend du quinquina. Son écriture n'est pas changée, ce qui me prouve qu'elle n'est pas très-affoiblie. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur et t'aime de même.

Je t'envoie des pratiques de dévotion que nous commençons samedi prochain.

CCV

A L'ABBÉ DE LUBERSAC.

4 février 1792.

Minette (2) m'a priée, Monsieur, de vous faire passer cette lettre. Je ne sais si j'aurai le temps de causer avec

(1) En effet, le 24 il y avait eu pillage du sucre dans les magasins des épiciers de Paris.

(2) Mademoiselle de Mayé ou Maillé.

vous; mais je profite toujours d'un petit moment pour vous dire combien je suis aise lorsque je reçois de vos nouvelles. Il ne me manque qu'une chose, c'est de vous entendre dire que vous êtes heureux ; mais malheureusement c'est souhaiter l'impossible ; car qui, dans cet instant, peut l'être? Mille inquiétudes, mille peines, agitent trop l'esprit, et ce n'est pas avec un cœur comme le vôtre que l'on peut voir tout ce qui arrive sans être saisi d'horreur et de douleur. Notre ville est bien certainement une des plus calmes sous tous les rapports, mais elle n'a que cela pour elle ; car assurément elle est bien remplie de gens corrompus; mais le peuple se lasse un peu de leurs discours; de plus, il meurt de faim, et pourroit bien finir par voir qu'il a été trompé; son réveil seroit furieux, mais il n'est pas encore proche.

Madame de M... se porte bien, à cela près de quelques douleurs de foie; elle a bien passé son hiver. Si elle est paresseuse pour écrire, elle n'en est pas moins fidèle à l'amitié; mais comme elle ne regarde pas ce défaut comme un péché, elle n'est point du tout disposée à s'en corriger. Cependant je suis sûre que pour vous elle fera des efforts surprenants.

Adieu, Monsieur : l'heure où je vais avoir du monde me presse de vous quitter ; ce ne sera pas sans regret, et sans vous assurer de nouveau de la sincérité des sentiments que j'ai pour vous, et du désir que j'ai de vous savoir heureux, en bonne santé et tranquille.

CCVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 8 février 1792.

Je suis fâchée de la mort de madame de Chapt, puisque tu en es fâchée; mais, mon cœur, c'est une vraie sainte dans le Ciel. Grand Dieu! qu'elle y est heureuse! Une pareille mort est bien faite, en effet, pour ranimer la ferveur. Je souhaite que tu en profites bien. Quant à moi, mon cœur, dont il te plaît d'avoir bonne opinion, je te fais part qu'il m'en faudroit mille pour me faire un peu d'effet. Je ne suis pas plus contente de moi que tu ne l'es de toi.

Ta sœur me mande que M. . . . . (*quelques lignes coupées*) ie, je t'en fais mon compliment, car c'étoit une de tes croix de la savoir un peu éloignée de ce que tu désirois. Ton directeur lui a fait autant de bien qu'à toi; mais tu sais déjà tout cela. — Je deviens rabâcheuse. Que veux-tu! j'ai de l'humeur comme un petit dogue contre tout. Il faut bien que je te parle de choses qui sont au moins plus capables de réjouir le cœur. De plus, il siffle un petit vent qui endort. Ajoutez par-dessus cela le commencement d'un rhume, et vous jugerez combien je suis aimable..... (*lignes coupées*).

Tilly me charge de te remercier. Elle a toujours un grand courage. La Princesse est encore malade. Cependant une grande partie des accidents sont passés ou diminués. Il y a une seule chose qui m'inquiète, c'est qu'elle a les jambes enflées, et un bras. J'espère pourtant que cet accident cédera aux remèdes qu'elle fait. Adieu, mon cœur, je vous embrasse et vous aime beaucoup.

CCVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

18 février 1792.

Je profite du départ de ton frère pour t'envoyer les livres que tu me demandes, et causer un petit moment avec toi. Je dis un petit moment, car à la vérité je n'ai pas le temps de t'écrire bien long, et puis je n'ai pas grand'chose à te dire. Si tu veux me mettre au fait de ce que tu me marques sur cette malheureuse belle-mère (1), tu me feras plaisir. J'en ai un peu entendu parler, mais je serois bien aise que tu me dises le nœud de l'affaire, de qui tu le tiens, et comment on le sait. Tu penses avec quelle joie je verrois cette affaire arrangée : depuis longtemps c'est le plus cher de mes vœux. Le jeune homme est entouré d'intrigues qui ne le touchent pas, mais qui sont bien désagréables. Je voudrois bien que la personne qui en est la cause fût éloignée (2). Ton frère m'en donne l'espoir; mais je ne sais s'il voit bien. Il m'a paru un peu étourdi, ton cher frère, j'en suis fâchée pour toi; mais je crains qu'il n'ait un peu pris le ton du lieu qu'il habite. Au reste, je puis avoir tort sur le jugement que je porte sur lui, car en un quart d'heure il est difficile de bien voir; mais tu me diras si j'ai tort. Tu aurois bien pu te donner la peine de m'écrire par lui, si tu n'étois pas une vraie paresseuse; ou, pour mieux dire, si les cinq dents d'Hélène... A propos d'elle, je t'envoie ma procuration et je demanderai à

(1) On a donné plusieurs fois l'explication de cette espèce de chiffre : *la belle-mère*, *le jeune homme*.

(2) Calonne.

mon Frère la sienne (1). Mais, mon cœur, soyez bien tranquille, j'ai consulté : votre Stani doit jouir de tous les bonheurs réservés à une âme aussi pure. Il n'est point nécessaire, pour être sauvé, d'avoir reçu les cérémonies du baptême. La personne à qui j'en ai parlé m'a dit : « Rassurez-la bien, et avec d'autant plus de certitude de ne pas vous tromper, que moi qui vous parle je ne les ai jamais reçues. » Soyez donc calme, mon cœur, et n'ajoutez pas à vos regrets celui-là, qu'avec raison vous regarderiez comme le plus grand de tous, car peut-on jamais comparer la différence qui se trouve entre pleurer la mort éternelle d'un être qui nous est cher à la privation de ne le plus voir, lorsque l'on peut y ajouter la certitude de son bonheur? Que cette idée vienne adoucir tous vos maux. Ce sera pour vous un sujet de consolation, après avoir beaucoup craint, de n'avoir plus à pleurer que pour vous, puisque vous croyez que ces larmes vous sont utiles.

La situation de Paris n'est pas mauvaise; mais si l'Empereur nous fait la guerre, elle changera bien vite. Qui sait dans quel sens? Dieu seul. Rapportons-nous-en donc à lui de toute manière; c'est ce que nous avons de mieux à faire. Prie-le, mon cœur; demande-lui bien la conversion des âmes; demande-lui surtout avec instance de retirer l'aveuglement dont il a frappé ce malheureux royaume. Demande la même grâce pour ses chefs; car, nous n'en pouvons douter, sa main s'est appesantie sur nous d'une manière trop visible. Si tu étois à ma place, tu en jugerois encore mieux. Ce n'est donc que lui qui peut changer notre sort. Ranime ta ferveur pour le lui demander; prie-le aussi de ranimer la mienne. Adieu, mon cœur; je t'embrasse, je t'aime, et désire que mademoiselle Hélène finisse bientôt de teter. Dit-elle Maman?

---

(1) Pour le baptême.

CCVIII

AU COMTE D'ARTOIS (1).

Le 19 février 1792.

Vous savez, mon cher Frère, quelle est mon amitié pour vous, et si je me réjouis de vous savoir en bonne santé. Je crois, moi qui suis sur les lieux, que vous êtes injuste envers la personne : vous n'avez pas au fond de meilleure amie. Je prie Dieu qu'il répande sur vous ses bénédictions et ses lumières, et vous jugerez mieux. L'éloignement est par tous les côtés une calamité et une souffrance, puisqu'il jette des nuages où ne devroit luire que l'amitié. Je vous écrirai plus au long sur tout cela par l'occasion que vous savez, et je vous prouverai que jamais vous ne trouverez une amie plus vraie et plus tendre et dévouée que moi.

CCIX

A MADAME DE BOMBELLES,
SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,

A BASLE.

Ce 22 février 92.

J'espère, mon cœur, que ton mal de tête est bien passé. Tu y es bien sujette depuis quelque temps. Tu me diras qu'il est difficile de l'avoir bonne dans ce temps-ci. Je suis assez de ton avis ; mais il faut cependant se faire une raison

(1) Lettre communiquée en original par M. le vicomte de Fontenay.

et souffrir patiemment ce que l'on ne peut empêcher. Nous voilà au mercredi des Cendres; fais-tu ton carême? Ta petite belle-sœur me contera tout cela. Je serai charmée de l'entendre : il me semblera que je me rapproche de toi, et cette illusion me fera plaisir.

Nous avons une neige affreuse depuis cinq jours et un froid assez piquant, chose très-désagréable. Malgré cela, la Reine et les enfants ont été aux *Événements imprévus*. Au duo : *Ah! comme j'aime ma maîtresse!* il y a eu les plus vifs applaudissements; et lorsqu'ils disent : *Il faut les rendre heureux,* — une grande partie de la salle s'est écriée : Oui, oui! Bref, le duo a été répété quatre fois. Au milieu de tout cela, il y a des Jacobins qui ont voulu faire le train; mais ils ont eu le dessous, à ce que l'on dit. C'est une drôle de nation que la nôtre; il faut avouer qu'elle a des moments charmants.

Dis à ta petite belle-sœur qu'un accès de paresse retenant avec violence ma main, je n'aurai pas l'avantage de répondre à son billet, qui, tout petit qu'il étoit, m'a fait grand plaisir. De plus, j'espère qu'elle sera bientôt ici; et je ne trouve rien de bête comme d'écrire aux gens que l'on va voir.

Adieu, mon cœur; si tu pouvois venir avec elle, cela me feroit bien plaisir; mais il faut encore attendre. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CCX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 22 février 1792.

Je verrai, mon cœur, dans un moment où ma bourse sera moins vide, ce que je pourrai faire pour ces bons et

saints Pères de la Vallée Sainte (1). Quelle vie que celle-là ! et combien nous devrions rougir en lui comparant la nôtre ! Cependant une partie de ces saints n'ont peut-être pas autant de péchés que nous à expier. Ce qui doit consoler, c'est que Dieu n'exige pas de tout le monde ce qu'il exige d'eux, et que, pourvu que l'on soit fidèle dans le peu que l'on fait, il est content.

Je te trouve d'une grande sévérité pour Françoise (2). Je souhaite que cela tourne bien. Mais je ne puis te dissimuler que je trouve que tu joues gros jeu. Songe qu'elle n'est peut-être pas destinée à vivre retirée dans un chapitre ; qu'un temps viendra où elle pourra aller au bal, et que pour lors elle se livrera avec plus de fureur à ce plaisir. Je crois qu'il seroit plus prudent de l'y mener quelquefois, et de s'attacher, dans les conversations que tu pourrois avoir avec elle, à lui faire sentir le vide des plaisirs de ce bas monde. Au reste, mon cœur, je ne sais pas pourquoi je te parle de cela, car Dieu, que tu consultes sûrement avec soin, te donne les lumières dont tu as besoin pour la bien conduire, et puisque son confesseur est de cette sévérité-là, je n'ai rien à dire. Mais, mon cœur, est-ce le tien que tu lui as donné ? Si cela est, pourquoi ne l'aimes-tu pas ? Il me semble que ton zèle devroit être satisfait de la pâture qu'on lui donne. J'en juge d'après cet échantillon.

La Reine et ses enfants ont été avant-hier à la Comédie. Il y a eu un tapage infernal d'applaudissements. Les Jacobins ont voulu faire le train ; mais ils ont été battus. On a fait répéter quatre fois le duo du valet et de la femme de chambre des *Événements imprévus*, où il est parlé de l'amour qu'ils ont pour leur maître et leur maîtresse ; et au moment où ils disent : *Il faut les rendre heureux*, une

---

(1) Les Pères de la Trappe.

(2) Sa sœur Françoise, comtesse d'Ampurie.

grande partie de la salle s'est écriée : Oui, oui!... Conçois-tu notre nation! Il faut convenir qu'elle a de charmants moments. Sur ce, je te souhaite le bonsoir et te prie de bien prier Dieu, ce carême, pour qu'il nous regarde en pitié; mais, mon cœur, aie soin de ne penser qu'à sa gloire et mets de côté tout ce qui tient au monde. Je t'embrasse.

CCXI

AU COMTE D'ARTOIS (1).

Le 23 février 1792.

Votre dernière lettre m'a été remise, ce matin, mon cher Frère, et j'ai été bien heureuse d'y trouver moins d'amertume que dans la précédente. Cependant, je vous ai promis d'ajouter quelques mots à ce que je vous ai écrit il y a quelques jours, et je suis votre amie trop sincère pour ne pas le faire. Je trouve que le fils a trop de sévérité pour la belle-mère. Elle n'a pas les défauts qu'on lui reproche. Je crois qu'elle a pu écouter des conseils suspects, mais elle supporte les maux qui l'accablent avec un courage fort, et il faut encore plus la plaindre que la blâmer, car elle a de bonnes intentions. Elle cherche à fixer les incertitudes du père, qui, pour le malheur de sa famille, n'est plus le maître, et je ne sais si Dieu voudra que je me trompe, mais je crains bien qu'elle ne soit l'une des premières victimes de tout ce qui se passe, et j'ai le cœur trop serré à ce pressentiment pour avoir encore du blâme. Dieu est bon, il ne voudra pas continuer à laisser subsister le peu d'accord qu'il y a dans une famille à qui l'ensemble et la bonne harmonie seroient si utiles; j'en

(1) Cette lettre m'a été communiquée en original par M. le vicomte de Fontenay.

frémis quand j'y pense, et cela m'ôte le sommeil, car ce désaccord nous tuera tous. Vous savez la différence d'habitudes et de sociétés que votre sœur a toujours eue avec la belle-mère : malgré cela, on se sentiroit du rapprochement pour elle quand on la voit injustement accuser et quand on regarde en face l'avenir. C'est bien fâcheux que le fils n'ait rien voulu ou pu faire pour gagner l'ami intime du frère de la belle-mère. Ce vieux renard la jouoit, et il eût fallu prendre sur soi, s'il avoit été possible, et faire le sacrifice de s'entendre avec lui pour le déjouer et prévenir le mal devenu effrayant aujourd'hui. De deux maux le moindre. Tous les gens de cette sorte me font peur : ils ont de l'esprit, mais à quoi leur est-il bon? Avec cela il faut aussi du cœur, et ils n'en ont pas. Ils n'ont que de l'intrigue, et c'est bien désagréable qu'ils entraînent tant de gens. Il auroit fallu être plus fins qu'eux.

Paris est presque tranquille. L'autre jour il y a eu à la Comédie, où étoit la R(eine) avec ses enfants, un tapage infernal qui a fini par une scène étonnante dont beaucoup de gens ont été attendris : — la plus grande partie de la salle a crié *Vive le Roi!* et *Vive la Reine!* à faire tomber les voûtes : on a battu ceux qui n'étoient pas du même avis, et on a fait répéter quatre fois un duo qui prêtoit à des rapprochements. Mais c'est un moment, un éclair comme en a la nation, et Dieu sait si cela continuera.

L'idée de l'Empereur me tourmente; s'il nous fait la guerre, il y aura une affreuse explosion. Que Dieu veille sur nous! Il a appesanti sa main sur ce royaume d'une manière visible. Prions-le, mon cher frère; lui seul connoît les cœurs et il est la seule digne espérance. Je vais passer ce carême à lui demander de nous regarder en pitié; d'arranger les affaires entre cette famille que j'aime tant; j'ai cela bien à cœur, je consacrerois ma vie à le demander à deux genoux, et je voudrois être digne d'être exaucée. Ce

n'est que lui qui peut changer notre sort, faire cesser le vertige de cette nation si bonne au fond, et vous donner la santé et le repos. Adieu. Que me demandez-vous? Quelles sont mes occupations aujourd'hui? Si je monte à cheval et si je vais encore à Saint-Cyr? — A peine ose-t-on faire ses devoirs depuis plus d'un an! Je vous embrasse de tout mon cœur. *Miserere nobis./.*

CCXII

A MADAME DE BOMBELLES, SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD, A BALE.

Ce 28 février 92.

Tu avois mieux jugé que moi, mon cœur, la maladie de cette pauvre V^sse^ (1). Je me flattois d'une guérison que le Ciel n'a pas permise. Elle est expirée presque subitement, dimanche à onze heures du matin, en disant : *Mon Dieu! ayez pitié de moi : je sens.....* La parole lui a été coupée. Le médecin ne la croyoit pas si près de sa fin. Je t'avois mandé, je crois, que tous les accidents avoient diminué, à l'exception de l'enflure. Aucun n'étant survenu, on ne pouvoit croire que sa fin fût aussi proche. Je perds une amie à qui je dois tout. Mais elle reçoit la récompense de ses vertus. Voilà sur quoi il faut s'appuyer. Ce malheur est affreux pour sa fille. On la dit au désespoir, ainsi que M. d. Cela doit être; et pour ce que tu me dis sur cette pauvre V^sse^ et sur la lettre que tu m'avois écrite avant, ne t'en tourmente pas, mon enfant, et crois que je connois trop ton cœur pour qu'un peu de vivacité dont moi-même

---

1. La vicomtesse d'Aumale, ancienne sous-gouvernante des Enfants de France. Voir la lettre du 15 décembre 1785, p. 66, à la note.

j'ai été cause par les réflexions que j'aurois mieux fait de ne te pas dire, puisse jamais faire impression sur le mien. Je t'aime trop pour cela. Ta belle-sœur ne sait point ce que je te mandois. Adieu, mon cœur. Je t'embrasse bien tendrement. Tu ne verras pas ton frère : cela me fait peine pour toi. Je pense que la petite t'en donne les raisons.

CCXIII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 29 février 1792.

Vous savez bien, ma chère Rage, que notre étoile s'est toujours suivie ; dans le moment où vous éprouviez, non pas, je crois, un malheur réel, mais une grande secousse, moi je perdois l'être à qui je dois tout. Mme d'Aumale, après avoir été malade trois mois, est morte subitement, dimanche à onze heures. Comme je te l'avois mandé, les accidents avoient cédé aux remèdes, à l'exception de l'enflure. Le médecin ne la croyoit pas hors de tout danger, mais la trouvoit mieux : elle est expirée entre ses bras, au moment où il s'y attendoit le moins. Sa dernière parole a été : *Mon Dieu, ayez pitié de moi; je sens....* Elle n'a pu achever. Je la crois bien heureuse ; mais j'espère que tu n'en prieras pas moins pour elle. Quelle perte pour sa fille ! C'en est une grande pour ses amies. Sa douceur, sa bonté, sa piété, tout étoit attirant en elle. C'est encore une grande croix pour cette pauvre de Tilly. Je dois lui écrire demain. Son mari lui aura annoncé cette nouvelle, Lastic ayant eu la bonté de lui écrire.

Donne-moi de tes nouvelles, je t'en prie. Je crains que le saisissement que tu as eu ne te fasse mal. Cependant, j'ai confiance que la Providence veillera sur toi et sur la

petite Hélène. Tu auras reçu, peu de jours après que tu m'as écrit, une belle épître de moi, qui, j'espère, m'aura fait pardonner un peu de paresse. Adieu, mon cœur; je t'embrasse et t'aime tendrement. Si je le peux, j'irai après-demain à Saint-Cyr : il y a un an que je n'ai *osé*.

CCXIV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 6 mars 1792.

Te voilà donc enrhumée, ma chère Bombe, cela est très-mal. Tu prétends que ce sont les excès de ton carnaval; franchement, ce n'est pas trop bien, et j'espère que ton capucin en saura quelques petites choses. On est tout désappointé ici du carême : point de sermon, de salut, rien enfin de plus que dans tout autre temps. Aussi, la ferveur ne va-t-elle pas trop bien. Cependant ceux qui, dans ce moment, sont en moins mauvais état que moi font tout en douceur de très-bonnes œuvres, et toutes capables d'attirer la miséricorde de Dieu. Unis ta confiance et la simplicité de tes enfants à toutes les prières qui s'élèvent au Ciel.

De peur que tu ne l'apprennes par madame de Travanet, je te dirai que ta mère a une fluxion sur le cou qui n'est pas grand'chose. Avec une bonne coiffe pendant deux jours, elle en sera promptement guérie. Elle a reçu des nouvelles de la petite de Strasbourg. Elle arrive à petites journées, à cause de ses enfants. Voilà ce qu'elle mande. Mais ta mère est convaincue, et je suis bien un peu de son avis, qu'elle sera ici vendredi. Je sens que je serai charmée de la revoir. J'ai bonne envie de connoître son Annette. Je suis fâchée que tu n'aies pas eu la consolation

de passer quelque temps avec elle. Dans cet instant, ce sacrifice est plus pénible que dans tout autre, car l'on sait à peine ce que l'on fait aujourd'hui, et les projets de rapprochement paroissent si éloignés, que l'on ne peut se permettre aucune réflexion sur cela. Adieu, ma petite; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CCXV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 7 mars 1792.

Je te prie de n'être point en colère contre moi, d'après le jugement que j'avois porté contre ton Caton (1); peut-être sa timidité y a-t-elle contribué. Mais c'est ce qu'il m'avoit dit sur l'affaire de M. de J... qui avoit contribué à me tromper. Je suis charmée qu'il n'en soit rien et pour lui et pour toi.

Fais-moi le plaisir d'ouvrir un paquet que tu as à moi, tu y trouveras une lettre cachetée, dont le dessus est de l'écriture de madame d'Aumale. Envoie-la-moi tout de suite. J'ai reçu des nouvelles de son mari. Sa lettre est parfaite, et beaucoup mieux que l'on ne pourroit le croire, d'après son extérieur. Ses regrets sont sincères, et son respect pour les moindres volontés de sa femme est parfait. J'ai été extrêmement touché de sa lettre.

Comment trouves-tu la lettre de l'Empereur? Quel jugement en porte-t-on dans ton pays? Tu serois étonnée si je te disois que dans celui-ci personne n'a la même opinion sur cet objet, chose qui assurément n'arrive jamais. Les Jacobins l'habillent en Feuillant; les Constitutionnels sont fâchés qu'il parle des Jacobins; les aristocrates grognassent entre leurs dents; bref, tout le monde est mécontent.

---

(1) Voir page 389.

Pour moi, je le trouve conséquent avec toutes ses autres démarches : Dieu sans doute le conduit.

Tout ce que tu me mandes sur Françoise est fort bien raisonné; mais tu conviendras pourtant que ce sont des vérités sévères ; mais tout cela tient au caractère. Si tu es sûre que cela convienne au sien, je trouve que tu as raison : il en est que cette sévérité cabreroit. Au reste, je t'avoue que je n'ai jamais cru qu'il y eût du mal à la danse, et n'ai jamais cherché à m'en instruire. Dieu m'a fait la grâce de la haïr si parfaitement, que je n'y ai jamais pensé.

Tu ne m'as jamais parlé de la dévotion de la duchesse de L... (1) : on dit que cela est très-vif. Pauvre femme! elle fait bien ; et Caroline (2), comment est-elle? Adieu; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

CCXVI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 25 mars 1792.

Il y a bien longtemps, mon cœur, que je ne vous ai écrit; l'arrivée de Tilly en est un peu cause : tu juges qu'elle m'emporte une partie de mes soirées; j'éprouve une grande consolation de pouvoir causer avec elle. Vous ne pouvez vous faire une idée de son courage et de sa vertu; elle a même conservé de la gaieté; et à la voir, on ne pourroit se douter de l'excès de son malheur : la religion seule donne cette force. Heureux qui sait en faire un si bon usage! Ta sœur aînée va toujours un train

---

1 Probablement la duchesse de Liancourt : le texte ne donne que l'initiale.

2 La duchesse Adrien de Laval.

terrible (1) : elle a passé dernièrement une journée bien heureuse au Calvaire. Vive la liberté ! Pour moi, qui en jouis tant que je peux depuis trois ans, j'envie le sort de ceux qui portent leurs pas où ils veulent ; et si je pouvois passer quelques jours un peu calmes, cela me feroit grand bien.

Je verrai pour votre protégée, mon cœur, s'il est possible de la faire entrer au pensionnat.

La maison du Roi va bien : la garde nationale la voit d'assez bon œil ; et à l'exception d'une cloison abattue de force chez le Roi, d'un crépe insulté violemment dans le jardin, tout va à merveille. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

J'attends ta lettre pour te parler du projet que tu as formé de revenir ; mais j'espère que tu ne te décideras pas sans que je t'aie répondu.

CCXVII

A MADAME DE BOMBELLES,
SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,

PAR SAINT-GALL, EN SUISSE, A ROSCHACK.

Ce 27 mars 92.

Il y a bien longtemps, ma Bombe, que tu n'as eu de mes nouvelles. Mais, tiens ! Me de Tilly est ici ; elle m'emporte une partie de ma journée ; et du reste, j'ai si peu de temps à moi, que vraiment je n'ai pas celui de t'écrire comme je l'aurois voulu.

J'ai vu ta petite belle-sœur ce soir. Je suis sûre que je

---

(1) Madame de Sades.

l'ennuie à en crever. Mais je ne m'en inquiète pas beaucoup, parce que je suis persuadée que le meilleur moyen de la faire changer est de lui parler beaucoup de ce qui nous est arrivé. En conséquence, dès que je me trouve avec quelque personne, j'en parle sans lui adresser la parole, et il faut bien qu'elle écoute. Un jour, j'ai eu une conversation plus intéressante tête à tête avec elle. Elle met dans ses opinions une douceur charmante, et qui tienne (*sic*) plus au sentiment qu'à tout autre chose. Elle fera bien ses pâques. Sa cousine et moi, sans nous donner le mot, nous lui en avons parlé. Elle en a été fort touchée, et sa cousine lui facilite les moyens.

La personne que vous avez crue morte m'a paru touchée de ton chagrin. Heureusement elle se porte bien. Ce que tu me marques de ton mari me fait plaisir. Je souhaite que l'on fasse tout ce qui se voit nécessaire pour cela. Je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement aujourd'hui, vu qu'il est minuit passé. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CCXVIII

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 6 avril 92.

La petite m'a dit que tu lui avois écrit dans le fort de ton inoculation. Je n'ai jamais vu d'enfants si souffrants que les tiens pour cette opération. Enfin, j'espère que tu en es bien dehors. La petite part après-demain pour Neuilly. Armand sera un vrai lutin; il est gentil de manières, cet enfant. La petite m'en paroît tout aussi idolâtre que toi de tes quatre marmots. Comment va Louis? Se prépare-t-il bien à sa première communion, et espères-

tu qu'elle fixera un peu sa tête? Je suis bien aise que tu sois plus contente de ton nouveau guide spirituel. Sur ce, je t'embrasse de tout mon cœur, et te prie de ne pas m'oublier dans tes prières.

CCXIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 6 avril 1792 (1).

Comme je ne veux pas que tu me grondes, je t'écris le Jeudi saint : n'est-ce pas beau? Aussi, tu n'auras qu'un très-petit mot. Voilà donc le Roi de Suède assassiné! Chacun à son tour. Il a eu un courage incroyable. Nous ignorons encore sa mort; mais il y a à parier qu'il l'est, d'après la manière dont le pistolet étoit chargé (2).

Tu es toute en dévotion. As-tu eu un bel office, un beau reposoir? Ta petite te permet-elle d'y aller? Adieu, mon cœur; je t'embrasse bien tendrement. Quand tu sèvreras, je m'occuperai de te faire avoir un logement, car le tien est donné.

CCXX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 18 avril 1792.

Je te fais mon compliment, mon cœur, de ce que ta petite a reçu les cérémonies du baptême : ta sœur ne m'a

(1) La Princesse se trompe en se faisant ici plus vieille d'un jour, car le jeudi saint tombait le 5, non le 6 avril.

(2) Le 16 mars 1792, le roi Gustave III fut assassiné par Ankarstroem d'un coup de pistolet, tiré à bout portant, dans un bal masqué. Il vécut encore plusieurs jours, et expira le 29 du même mois.

pas envoyé le discours de ton saint évêque (1) ; j'espère l'avoir sous quelques jours. Tu crois peut-être que nous sommes encore dans l'agitation de la fête de Châteauvieux (2), point du tout : tout est fort tranquille. Le peuple a été voir dame Liberté tremblotante sur son char de triomphe (3), mais il haussoit les épaules. Trois ou quatre cents sans-culottes suivoient en criant : *La Nation! la liberté! les sans-culottes! au diable La Fayette!* Tout cela étoit bruyant, mais triste. Les gardes nationaux ne s'en sont point mêlés; au contraire, ils étoient en colère; et Pétion est, dit-on, honteux de sa conduite. Le lendemain, une pique et un bonnet rouge s'est promené dans le jardin, sans bruit, et n'y est pas resté longtemps.

Oui, mon cœur, je serai bien aise de te revoir; mais il faut voir la tournure que tout ceci prendra. La première fois que je t'écrirai, je te dirai si j'ai pu te trouver un logement. J'en ai bonne envie; car il me déplairoit beaucoup de te savoir à l'autre bout de Paris, et de ne pouvoir te voir autant que je le voudrois; au lieu que, si tu étois dans le château, nous passerions souvent les matinées ensemble. Je t'avoue que cette idée me tourne un peu la tête, et je la voudrois déjà voir exécutée; mais patience.

---

(1) L'évêque de Verdun, Jean-Baptiste Aubry, sacré le 13 mars 1791.

(2) Fête célébrée le 15 en l'honneur des soldats du régiment suisse de Châteauvieux, tués le 31 août 1790 dans les troubles de Nancy. Des fêtes funèbres avaient été célébrées dans toute la France, en septembre 90, pour honorer les gardes nationaux et les soldats qui avaient péri alors pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Celle de Paris avait eu lieu le 20 au Champ de Mars, et la garde nationale avait porté un deuil de huit jours. Fêtes plus sensées assurément que celles qui, par un revirement révolutionnaire, exaltaient le souvenir de misérables massacreurs insurgés, justement punis de leur révolte, et que le jacobinisme de 92 représentait comme des victimes de leur dévouement à la cause du peuple.

(3) En attendant qu'il vît, également représentée par des filles de bonne volonté, recevant l'encens sur l'autel, la déesse Raison, inventée par Chaumette.

Depuis trois ans nous sommes à ce régime; peut-être qu'à la fin nous nous en trouverons bien.

Bombe fait faire sa première communion à Louis; il me semble qu'il s'y prépare fort bien; elle y met tous ses soins. Tu as encore le temps d'attendre avant que d'en être là. Tu es bien heureuse, car cela doit bien troubler.

Le gouverneur de M. le *Prince Royal* est nommé d'aujourd'hui; c'est M. de Fleurieu, celui qui a été ministre. L'Assemblée, à cette nouvelle, a renvoyé la lettre du Roi au comité, pour savoir si c'est au Roi ou à elle à le nommer. C'est, dit-on, un honnête homme; pour moi, je ne le connois pas. Adieu, mon cœur; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Le Roi de Suède est mort avec beaucoup de courage. Quel dommage qu'il ne fût pas catholique! il eût été un vrai héros. Son pays paroît tranquille.

Le 20 avril, déclaration de guerre au Roi de Hongrie et de Bohême.

Le 28, déroute des troupes à Quiévrain et à Tournay, à la suite de laquelle Théobald Dillon, parti de Lille, est assassiné.

Le 3 mai, prise des gorges et de la ville de Porentruy par Custine.

Le 6, désertion du régiment de Royal-Allemand, cavalerie.

Le 12, le 4e régiment de hussards de Saxe passe à l'ennemi.

CCXXI

A L'ABBÉ DE LUBERSAC.

15 mai 1792.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, Monsieur; ce n'est pas faute d'en avoir envie : mais je mène une vie si coupée, qu'il ne m'est pas possible d'écrire comme je le voudrois. Je ne puis vous dire assez combien j'ai été tou-

chée de votre lettre. Le désir que vous me témoignez de me voir réunie à celles qui ont tant de bontés pour moi (1), m'a fait un grand plaisir ; mais il est des positions où l'on ne peut pas disposer de soi, et c'est là la mienne : la ligne que je dois suivre m'est tracée si clairement par la Providence, qu'il faut bien que j'y reste ; tout ce que je désire, c'est que vous vouliez bien prier pour moi, pour obtenir de la bonté de Dieu que je sois ce qu'il désire. S'il me réserve encore dans ma vie des moments de calme, ah ! je sens que j'en jouirai bien, au lieu de me soumettre aux épreuves qu'il m'envoie ! J'envie ceux qui, calmes intérieurement et tranquilles à l'extérieur, peuvent à tous les instants ramener leurs âmes vers Dieu, lui parler, et surtout l'écouter : pour moi, qui suis destinée à tout autre chose, cet état me paroît un vrai paradis.

Si Minette vaut quelque chose, c'est bien à vous qu'elle le devra. J'en ai été contente dans le court séjour qu'elle a fait ici : elle n'est pas heureuse, et c'est une bonne école. Elle a trouvé à Chartres un homme de mérite, à en juger d'après ce qu'elle dit, et en qui elle paroît avoir confiance. Je l'ai fort engagée à le voir souvent ; j'espère qu'elle y est exacte.

Je vois avec peine approcher les chaleurs ; c'est un mauvais temps pour vous : je désire beaucoup qu'elles soient moins fortes que l'année passée. Adieu, Monsieur : croyez que vos lettres me font un vrai plaisir, et que je serai charmée le jour où je pourrai vous revoir. En attendant, priez Dieu pour nous.

J'ai si peu de temps, qu'il m'est difficile de m'unir aux prières que l'on fait ; mais j'y dresserai quelquefois mon intention, pour participer aux grâces qu'elles doivent attirer. Vous voyez que le moi n'est point du tout mort en moi.

---

(1) *Mesdames*, qui étaient à Rome avec M. de Lubersac.

CCXXII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 16 mai 1792.

Je vous ai écrit, mon cœur, mais apparemment que la poste s'en est amusée. Peut-être en sera-t-il autant de celle-ci, n'importe. Je vous dirai toujours que je trouve que vous n'avez pas le sens commun dans le projet que vous formez. Ainsi donc, à moins de raison bonne pour vous, je crois qu'il seroit sage de réfléchir avant que de suivre ce projet. Voyez, mon cœur, si vous ne trouvez pas mille choses qui doivent vous faire trouver que j'ai raison. Ce n'est pas du tout pour moi que je vous parle, mais par intérêt pour vous et pour Françoise.

Vous avez sûrement été bien affligée de nos déroutes et de l'insurrection des troupes. Mais tranquillise-toi : un officier arrivant de l'armée de M. de La Fayette a dit à quelqu'un de ma connoissance qu'il n'y en avoit pas un mot de vrai, et que tout étoit en fort bon ordre.

C'est par des lettres sans doute que ces mauvais bruits s'étoient répandus ; mais heureusement nous n'aurons plus de ces mauvais tours à craindre, les nouveaux administrateurs de la poste étant bien plus soigneux. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

On est toujours tranquille ici : il fait déjà chaud. Nous avons eu de l'orage ; dans les intervalles, j'ai monté à cheval : il faisoit bien beau.

CCXXIII

A MADAME DE BOMBELLES, SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,

PAR SAINT-GALL, EN SUISSE, A ROSCHACK.

Ce 17 mai 1792.

Bonjour, ma Bombe. Je ne sais si je pourrai te dire deux mots qui aient le moindre bon sens. Je n'ai fait qu'écrire toute la journée, et je n'ai plus la possibilité de penser, ou pour mieux dire de remuer ma plume. Je crois t'avoir déjà parlé de ma douleur sur nos défaites. Comme toi je me console en pensant que cela n'aura pas de suite et que nous aurons bientôt notre revanche. Comme il y a à parier que nos troupes, une fois sorties, seront longtemps dehors, un officier est ici pour solliciter des bas et des souliers de la grâce de l'Assemblée, et d'autres provisions, parce que méchamment on les laisse un peu manquer. Mais notre nouveau ministre de la guerre va s'en occuper sérieusement. Au reste, cet officier a rassuré sur l'état de l'armée de M. de La Fayette. La plus grande subordination y règne. Aussi, M^rs^ les aristocrates ne pourront pas encore se réjouir.

Je suis bien fâchée de ce que tu me mandes de Louis. C'est pour toi un bien grand sacrifice. Les eaux où il va sont-elles loin de toi? et combien de temps y restera-t-il? Dieu te récompensera de ce sacrifice, mon cœur, car tu le lui offriras, et il rend au centuple ce que l'on fait pour lui.

Je ne sais ce que devient ta petite belle-sœur. Ta mère prétend qu'elle est toujours chez la sienne, chose que je

trouve assez juste, je ne puis vous le dissimuler. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Nous sommes toujours fort tranquilles.

CCXXIV

A MADAME DE BOMBELLES,
SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,
PAR SAINT-GALL, EN SUISSE, A ROSCHACK.

Ce 27 mai 92.

A charge de revanche, ma Bombe. Si j'ai été paresseuse, la poste ou toi tu l'es joliment, car je n'ai pas eu de tes nouvelles. J'ai su par ton frère que tu étois inquiète de Louis, ou pour mieux dire que tu croyois qu'il avoit le scorbut. Avec des soins et des jus d'herbes, tu le guériras. As-tu un bon médecin? continue-t-il à croire que les eaux lui sont nécessaires? Enfin dis-moi tout ce qui te touche sur cela; tu sais bien que j'y prends une vraie part; ainsi parle-m'en, comme si tu causois avec toi-même.

Nous sommes tranquilles ici, tous les grands projets de dénonciation paroissent suspendus; un député a dit à quelqu'un qu'il croyoit que c'étoit une affaire à peu près finie. L'excellent esprit de la garde nationale se soutient. Son amour pour la Constitution, et par conséquent pour le repos et la sûreté de chaque individu, prend tous les jours de nouvelles forces; aussi nos législateurs, qui sont venus pour soutenir et faire exécuter la Constitution, doivent être bien contents. On dit que le maire perd un peu de sa popularité; c'est une erreur de l'esprit des Parisiens, qui, sans doute, n'aura qu'un temps.

La petite aura bientôt le plaisir de te voir, elle est bien

heureuse. Je voudrois me mettre, pour un moment, dans sa poche. Adieu, mon cœur, je vous embrasse et vous aime bien tendrement.

CCXXV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 3 juin 1792.

Il y a eu du mouvement, toutes ces fêtes, ici; le jardin des Tuileries étoit comble de monde; lundi on entouroit les sentinelles suisses. L'Assemblée a déclaré ses séances permanentes, parce que la chose publique étoit en danger : des Suisses avoient, dit-on, arboré la cocarde blanche. La garde nationale s'est portée avec zèle au château; plusieurs disoient aux gardes de la maison du Roi : *Tenons-nous bien unis; c'est le moyen d'être forts.* Ceux-ci ne demandoient pas mieux; cependant les motions parloient de les licencier. On portoit à l'Assemblée des plaintes sur les chefs. Le lendemain mardi, même affluence de monde. Lorsque la garde a monté, des officiers ont été insultés. La garde nationale les a protégés; elle a fait de fortes patrouilles dans le jardin. On a fait crier *Vive la Nation!* aux gardes par les fenêtres; mais les motions augmentoient contre eux. Enfin, dans la nuit, Brissot l'a emporté; le décret d'accusation contre M. de Brissac a été porté, ainsi que celui du licenciement, parce que, disoit-on, l'esprit de cette garde étoit mauvais, et que les chefs devoient en répondre. M. de Brissac a été arrêté dans les Tuileries, sans que l'on eût prévenu le Roi. Lorsqu'il a su le décret et le dessein que l'on avoit de désarmer sa garde, il a pris le parti de la suspendre et

de la renvoyer à l'École militaire, au grand contentement de la garde nationale, qui l'y a conduite elle-même, au milieu des cris de *Vive la Nation!* et ne voulant pas souffrir qu'elle marchât le sabre à la main. Voyez qu'en peu d'heures on change les esprits! Heureux ceux qui ont ce secret!

(*Jusqu'ici la lettre n'est pas de la main de la Princesse. Madame Élisabeth prend ici la plume.*)

Tout est fort calme; il n'est arrivé aucun malheur pendant ces trois jours. Vendredi la garde a remis ses armes; tout est calme; la garde nationale a repris ses postes chez le Roi. Il y a eu aujourd'hui la fête pour le maire d'Étampes (1). Il me semble que tout s'est bien passé.

Plus que jamais, mon cœur, je trouve que tu feras bien de suivre l'attrait de Françoise. Elle et Hélène doivent te décider. Ne sois pas étonnée de voir le commencement de cette lettre d'une autre écriture que la mienne, mais c'était plus court et indifférent pour toi.

J'espère qu'Hélène continue à aller bien. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CCXXVI

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 14 juin 1792.

A l'imitation de Didon, je vous dirai : Elle est partie, mon cœur, avec tous les enfants, la pauvre petite! Elle a

(1) Il y eut en effet le 3 une fête célébrée au champ de Mars pour l'apothéose du maire d'Étampes, patriote tué dans l'exercice de ses fonctions.

Le 4 juin, le ministre de la guerre, Servan, sans avoir consulté le Roi ni fait aucune ouverture à ses collègues, proposa à l'Assemblée, qui la décréta le 8, la formation d'un corps de vingt mille fédérés près de Paris.

été bien gentille, bien naturelle, bien bonne, bien franche avec moi les derniers jours. Aussi, comme des bêtes, nous avons toutes les deux piaulé, mais c'est de ces larmes qui ne font point de mal. Depuis que je ne t'ai écrit, il s'est passé des événements politiques, mais point de mouvement populaire. MM. Servan, Clavière et Roland ont été renvoyés. MM. Naillac et Mourgues sont nommés. Le troisième ne l'est pas encore. Le premier passe aux affaires étrangères. Dumouriez passe à la guerre, le second est ministre de l'intérieur. Roland a fait part à l'Assemblée de son départ en lui envoyant une lettre qu'il a écrite au Roi, il y a deux jours, où il fait entendre que c'est la faute du Roi si tout va mal; que d'anciens préjugés en sont cause, le désir de conserver ses priviléges, enfin tu la verras dans les journaux. En même temps on a appris la mort de M. de Gouvion, lequel M. de Gouvion tu n'as pas connu, mais que depuis trois ans nous avions beaucoup vu. L'armée le pleure, les patriotes le pleurent, M. de La Fayette le pleure, l'Assemblée le pleure et honorera sa mémoire. On dit que ce dernier a été battu (1); c'est ce que nous saurons dans peu, cela seroit bien malheureux, car c'étoit de toutes nos armées la mieux disciplinée.

Adieu, ma Bombe, je n'ai plus rien à te dire qui en vaille la peine; ta mère est à son couvent jusqu'à demain : elle s'y repose. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

---

(1) Des trois armées réunies, comme on l'a vu plus haut, sur nos frontières menacées au mois de décembre 91, celle du Centre, près de Metz, commandée par La Fayette, avait ouvert la campagne par l'invasion des Pays-Bas autrichiens, conformément au plan de Dumouriez. Mais les colonnes chargées de l'opération, sous les ordres des généraux Biron et Théobald Dillon, avaient été saisies de panique, et le début de cette grande campagne de 92, qui devait être si glorieuse, avait été un désastre. La Fayette n'avait pas été personnellement battu, il avait eu au contraire un léger avantage sous Maubeuge, et c'est dans le combat que Gouvion, député et homme de bien, désespéré des malheurs de sa patrie, avait été volontairement chercher la mort.

CCXXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

17 juin 1792.

Je ne puis te dissimuler, ma chère Rage, que plus je vais, moins je suis d'avis que vous suiviez votre idée, même dans cet instant ; je trouve que cela seroit imprudent et déplacé ; crois-moi, il faut encore de la patience. La duchesse de Duras a dû vous parler sur le même ton : ainsi vous voyez que ce n'est pas fantaisie de ma part.

Nous avons encore une fois changé de ministres. Hier, M. de Chambonas a pris les affaires étrangères ; M. de Lajard, la guerre ; M. Lacoste reste ; les autres sont encore *in petto*. Ceux qui sont partis vouloient la sanction sur le décret des vingt mille hommes (1). Comme le Roi ne s'est pas soucié d'allumer la guerre civile, il a mieux aimé accepter leur démission : la garde nationale en paroît contente ; une grande partie craignoit ces vingt mille hommes et espère à présent le *veto*. Je ne t'ai pas écrit depuis la mort de Gouvion. T'en souviens-tu ? On dit qu'il a expiré en disant : *Grand Dieu, pardonnez-moi tous les crimes que j'ai commis !* J'espère que Dieu lui aura fait miséricorde. La mort de son frère et la fête de Châteauvieux lui avoient procuré une peine si profonde, qu'il y a à parier qu'il aura fait de grandes réflexions. Dis-lui quelques *De profundis*. Adieu, mon cœur, je vous embrasse et vous aime.

(1) Dumouriez, qui n'avait accepté le ministère de la guerre que sous la condition de la sanction du décret contre le clergé et du décret des 20,000 hommes, se retira. Un ministère feuillant succéda à son ministère girondin.

CCXXVIII

A L'ABBÉ DE LUBERSAC.

22 juin 1792.

Cette lettre sera un peu longtemps en chemin ; mais j'aime mieux ne pas laisser échapper une occasion de causer avec vous. Je suis persuadée que vous avez ressenti presque aussi vivement que nous, Monsieur, le coup qui vient de nous frapper ; il est d'autant plus affreux, qu'il déchire le cœur, et ôte tout repos d'esprit (1). L'avenir paroît un gouffre, d'où l'on ne peut sortir que par un miracle de la Providence ; et le méritons-nous ? A cette demande, on sent tout le courage manquer. Qui de nous peut se flatter qu'il lui sera répondu : *Oui, tu le mérites !* Tout le monde souffre ; mais, hélas ! nul ne fait pénitence ; on ne retourne point son cœur vers Dieu. Moi-même combien de reproches n'ai-je pas à me faire ! Entraînée par le tourbillon du malheur, je ne m'occupois pas de demander à Dieu les grâces dont nous avons besoin ; je m'appuyois sur les secours humains, et j'étois plus coupable qu'un autre ; car qui plus que moi est l'enfant de la Providence ? Mais ce n'est pas tout de reconnoître ses fautes, il faut les réparer ; je ne le puis seule, Monsieur : ayez la charité de m'aider. Demandez au Ciel, non pas un changement qu'il plaira à Dieu de nous envoyer quand il l'aura jugé convenable dans sa sagesse ; mais bornons-nous à lui demander qu'il éclaire, qu'il touche les cœurs ; que

(1) Invasion des Tuileries, le 20 juin, par les faubourgs. On traîne un canon dans les appartements du Roi, et la populace met un bonnet rouge sur la tête de Louis XVI, qui, malgré ces violences, refuse sa sanction aux décrets contre les émigrants et les prêtres.

surtout il parle à deux êtres bien malheureux, mais qui le seront encore plus si Dieu ne les appelle à lui. Hélas! le sang de Jésus-Christ a coulé pour eux comme pour le solitaire qui pleure sans cesse des fautes légères. Dites-lui souvent : *Si vous voulez, vous pouvez les guérir;* et démontrez-lui bien la gloire qu'il en tirera. En me lisant, vous allez me croire un peu folle, mais pardonnez à l'excès des maux dont mon âme est atteinte : jamais je ne les ai si vivement sentis. Dieu les connoît; Dieu sait les remèdes qu'il doit appliquer; mais sa bonté permet qu'on lui fasse les demandes dont on a besoin : et j'use, comme vous voyez, de cette permission.

Je suis fâchée de vous écrire dans un style aussi noir; mais mon cœur l'est tellement, qu'il me seroit bien difficile de parler autrement. Ne croyez pas pour cela que ma santé s'en ressente; non, je me porte bien : Dieu me fait la grâce de conserver de la gaieté. Je désire vivement que la vôtre se conserve; je voudrois la savoir meilleure : mais comment l'espérer avec votre sensibilité? Rappelons-nous qu'il est une autre vie, où nous serons amplement récompensés des peines de celle-ci, et vivons dans l'espoir de nous y réunir un jour, après cependant avoir eu encore le plaisir de nous revoir dans celle-ci; car, malgré l'excès de ma noirceur, je ne puis croire que tout soit désespéré. Adieu, Monsieur : priez pour moi, je vous en prie, après avoir prié pour les autres, et donnez-moi souvent de vos nouvelles : c'est une consolation pour moi.

C'est un peu avant cette époque que Louis XVI, à bout de moyens, s'était résolu à s'entendre avec l'étranger, et avait envoyé près de ses frères et du Roi de Hongrie le Genevois Mallet du Pan, avec des instructions rédigées de sa main royale et rapportées par de Bertrand-Molleville.

CCXXIX

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 27 juin 1792.

Je suis heureuse, ma chère Rage, d'avoir trouvé une bonne occasion; tu auras sous la seconde enveloppe du paquet de la duchesse de Duras longuement de mes et de nos nouvelles. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CCXXX

A MADAME DE RAIGECOURT.

3 juillet 1792.

Depuis trois jours on comptoit sur un grand mouvement dans Paris; mais on croyoit avoir pris les précautions nécessaires pour parer à tous les dangers. Mercredi matin, la cour et le jardin étoient pleins de troupes. A midi, on apprend que le faubourg Saint-Antoine étoit en marche; il portoit une pétition à l'Assemblée, et n'annonçoit pas le projet de traverser les Tuileries. Quinze cents hommes défilèrent dans l'Assemblée; peu de gardes nationaux, quelques invalides; le reste étoit des sans-culottes et des femmes. Trois officiers municipaux vinrent demander au Roi de permettre que la troupe défilât dans le jardin, disant que l'Assemblée étoit gênée par l'affluence, et les passages si encombrés, que les portes pourroient être forcées. Le Roi leur dit de s'entendre avec le commandant pour les faire défiler le long de la terrasse des Feuillants,

et sortir par la porte du Manége. Peu de temps après les autres portes du jardin furent ouvertes, malgré les ordres donnés. Bientôt le jardin fut rempli. Les piques commencèrent à défiler en ordre sous la terrasse de devant le château, où il y avoit trois rangs de gardes nationaux; ils sortoient par la porte du pont Royal, et avoient l'air de passer sur le Carrousel, pour regagner le faubourg Saint-Antoine. A trois heures, ils firent mine de vouloir enfoncer la porte de la grande cour. Deux officiers municipaux l'ouvrirent. La garde nationale, qui n'avoit pas pu parvenir à obtenir des ordres depuis le matin, eut la douleur de les voir traverser la cour sans pouvoir leur barrer le chemin. Le département avoit donné ordre de repousser la force par la force; mais la municipalité n'en a pas tenu compte. Nous étions, dans ce moment, à la fenêtre du Roi. Le peu de personnes qui étoient chez son valet de chambre vinrent nous rejoindre. On ferme les portes; un moment après nous entendons cogner : c'étoient Aclocque et quelques grenadiers et volontaires qu'il amenoit; il demanda au Roi de se montrer seul. Le Roi passa dans sa première antichambre. Là, M. d'Hervilly vint le joindre avec encore trois ou quatre grenadiers qu'il avoit engagés à venir avec lui. Au moment où le Roi passoit dans son antichambre, des gens attachés à la Reine la firent rentrer de force chez son fils. Plus heureuse qu'elle (1), je ne trouvai personne qui m'arrachât d'auprès du Roi. A peine la Reine l'étoit-elle, que la porte fut enfoncée par les piques. Le Roi, dans cet instant, monta sur des coffres qui sont dans les fenêtres; le maréchal de Mouchy, MM. d'Hervilly,

(1) Ce mot est à noter, car on sait qu'un instant après, la Princesse, prise pour la Reine, faillit être assassinée par des furieux qui criaient *à l'Autrichienne!* C'est alors qu'elle prononça la parole sublime citée dans notre Préface, et qui est la seule que Madame Élisabeth ait oublié de rappeler ici. Voir page 34.

Aclocque et une douzaine de grenadiers l'entourèrent. Je restai auprès du panneau, environnée des ministres, de M. de Marsilly et de quelques gardes nationaux. Les piques entrèrent dans la chambre comme la foudre; ils cherchoient le Roi, surtout un, qui, dit-on, tenoit les plus mauvais propos. Un grenadier rangea son arme en disant : *Malheureux ! c'est ton Roi !* Ils se mirent en même temps à crier : *Vive le Roi !* Le reste des piques répondit machinalement à ce cri; la chambre fut pleine en moins de temps que je n'en parle, tous demandant la sanction et le renvoi des ministres. Pendant quatre heures, le même cri fut répété. Des membres de l'Assemblée vinrent peu de temps après; MM. Vergniaux et Isnard parlèrent fort bien au peuple pour leur dire qu'ils avoient tort de demander ainsi au Roi la sanction, et les engagèrent à se retirer; mais ce fut comme s'ils ne parloient pas. Ils étoient bien longtemps avant que de pouvoir se faire entendre; et à peine avoient-ils prononcé un mot, que les cris recommençoient. Enfin Pétion et des membres de la municipalité arrivèrent (1); le premier harangua le peuple, et, après avoir loué la *dignité* et l'*ordre* avec lequel il avoit marché, il l'engagea à se retirer dans le *même calme*, afin que l'on ne pût lui reprocher de s'être livré à aucun excès dans une fête civique. Enfin, le peuple commença à défiler. J'oubliois de vous dire que, peu de temps après que le peuple fut entré, des grenadiers s'étoient fait jour et l'avoient

(1) Cet homme, qui vantait dans une lettre à l'Assemblée, le 30 mai 92, le chant du *Ça ira !* « cet air fameux, disait-il, qui réjouit les patriotes et fait trembler leurs ennemis, » ne pouvait trouver mauvais que la populace allât le chanter dans le palais même des Tuileries. Il ne fit rien pour prévenir l'émeute, et malgré les plus pressants avertissements du Directoire du Département, il cherchait des faux fuyants pour ne pas intervenir dans cette lutte directe entre la révolte et la royauté. Arraché enfin à son mauvais vouloir, il parut auprès de Louis XVI, mais alors que les scènes hideuses de la violation de la demeure royale duraient depuis plus de deux heures.

éloigné du Roi. Pour moi, j'étois montée sur la fenêtre du côté de la chambre du Roi. Un grand nombre de gens attachés au Roi s'étoient présentés chez lui le matin ; il leur fit donner ordre de s'éloigner, craignant la journée du *dix-huit avril* (1). Je voudrois m'étendre là-dessus ; mais, ne le pouvant, je me promets simplement d'y revenir ; tout ce que je puis dire, c'est que celui qui a donné l'ordre a bien fait, et que la conduite des autres est parfaite. Mais revenons à la Reine, que j'ai laissée entraînée malgré elle chez mon neveu ; on avoit emporté si vite ce dernier dans le fond de l'appartement, qu'elle ne le vit plus en entrant chez lui ; vous pouvez imaginer l'état de désespoir où elle fut. M. Huc, huissier, et M. de Vincent, officier, étoient avec lui ; enfin on le lui ramena. Elle fit tout au monde pour rentrer chez le Roi, mais MM. de Choiseul et d'Hausson-ville, ainsi que nos dames qui étoient là, l'en empêchèrent. Un moment après, on entendit enfoncer les portes : il n'y en avoit plus qu'une que le peuple ne put trouver ; et trompé par un des gens de mon neveu, qui lui dit que la Reine étoit à l'Assemblée, il se dispersa dans l'appartement. Pendant ce temps-là, les grenadiers entrèrent dans la chambre du conseil : on la mit, et les enfants, derrière la table du conseil ; les grenadiers et d'autres personnes bien attachées l'entourèrent, et le peuple défila devant elle. Une femme lui mit le bonnet rouge sur la tête, ainsi qu'à mon neveu. Le Roi l'avoit presque du premier moment. Santerre, qui conduisoit le défilé, vint la haranguer, et lui dit qu'on la trompoit en lui disant que le peuple ne l'aimoit pas ; qu'elle l'étoit, et qu'il l'assuroit

(1) Déjà, le 30 du mois de mai, le Roi avait licencié sa maison militaire et s'était livré sans défense aux coups qu'on lui préparait. Aujourd'hui, continuant la conduite qu'il tint jusqu'au dernier moment, il éloigne ceux qui pouvaient le servir. La rue a envahi le sanctuaire de la royauté, cependant la royauté demeure encore debout, tant Louis XVI s'est montré sublime de courage et de fermeté contre la violence, dans cette funeste journée du 20.

qu'elle n'avoit rien à craindre. « L'on ne craint jamais rien, répondit-elle, lorsque l'on est avec de braves gens. » En même temps, elle tendit la main aux grenadiers qui étoient auprès d'elle, qui se jetèrent tous dessus. Cela fut fort touchant.

Les députés qui étoient venus étoient venus de bonne volonté. Une vraie députation arriva et engagea le Roi à rentrer chez lui. Comme on me le dit, et que je ne voulois pas me trouver rester dans la foule, je sortis environ une heure avant lui ; je rejoignis la Reine, et vous jugez avec quel plaisir je l'embrassai. J'avois pourtant ignoré les risques qu'elle avoit courus. Le Roi rentré dans sa chambre, rien ne fut plus touchant que le moment où la Reine et ses enfants se jetèrent à son cou. Des députés qui étoient là fondoient en larmes : les députations se relevèrent de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le calme fût rétabli totalement. On leur montra les violences qui avoient été commises. Ils furent tous très-bien dans l'appartement du Roi, lequel fut parfait pour eux. A dix heures, le château étoit vide, et chacun se retira chez soi.

Le lendemain, la garde nationale, après avoir montré la plus grande douleur d'avoir eu les mains liées, et d'avoir vu devant ses yeux tout ce qui s'étoit passé, obtint de Pétion l'ordre de tirer. A sept heures, on dit que les faubourgs marchoient : la garde se mit sous les armes avec le plus grand zèle. Des députés de l'Assemblée vinrent de bonne volonté demander au Roi s'il croyoit qu'il y eût du danger, pour qu'elle se transportât chez lui (1). Le Roi les

(1) Efforts tardifs. Moins sage et moins digne que la Constituante, la Législative, égarée par l'aveuglement de la Gironde qui mettait son éloquence au service des tyrans de la rue, avait laissé la populace en armes envahir la salle de ses séances, et suspendre, pendant quatre heures, ses délibérations. Autorisées par cette première faiblesse, les piques démagogiques devaient se tourner infailliblement contre la couronne, en attendant qu'elles vinssent demander la tête de leurs premiers protecteurs.

remercia. Vous verrez leur dialogue dans tous les journaux, ainsi que celui de Pétion, qui vint dire au Roi que ce n'étoit que peu de monde qui vouloit planter un mai.

(*Jusqu'ici la lettre est de main étrangère. A ce nouveau paragraphe, Madame Élisabeth prend la plume.*)

Comme je savois que la duchesse de Duras t'avoit donné de mes nouvelles, et que je n'ai pas trouvé un instant pour t'écrire, je ne me suis pas trop tourmentée; aujourd'hui même, je n'ai qu'un moment. Nous sommes jusqu'à ce moment tranquilles; l'arrivée de M. de La Fayette fait un peu de mouvement dans les esprits. Les Jacobins dorment. Voilà le détail de la journée du 20 (1). Adieu, je me porte bien, je t'aime, je t'embrasse, et suis bien aise que tu ne te sois pas trouvée dans cette bagarre.

CCXXXI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 8 juillet 1792.

Il faudroit vraiment toute l'éloquence de madame de Sévigné pour rendre tout ce qui s'est passé hier; car c'est bien la chose la plus surprenante, la plus extraordinaire, la plus grande, la plus petite, etc., etc. Mais heureusement l'expérience peut un peu aider la compréhension. Enfin, voilà les Jacobins, les Feuillants, les Républicains, les Monarchistes, qui, abjurant tous leurs discordes, et se réunissant près de l'arbre inébranlable de la Constitution et de la liberté, se sont promis bien sincèrement de mar-

(1) Le 6 juillet, l'administration du département de Paris, considérant que Pétion n'avait pas fait son devoir pour empêcher les désordres du 20 juin, le suspendit de ses fonctions de maire.

Le 21, le Roi approuva cette suspension.

cher la loi à la main, et de ne pas s'en écarter (1). Heureusement, le mois d'août s'approche, moment où toutes les feuilles étant bien développées, l'arbre de la liberté présentera un ombrage plus sûr. Notre ville est tranquille et le sera pour la fédération. Je tremble qu'il n'y ait quelque cérémonie religieuse : tu connois mon goût pour elles : demande à Dieu, mon cœur, qu'il me donne force et conseil. Adieu ; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CCXXXII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 11 juillet 1792.

Nos bons patriotes de l'Assemblée viennent enfin, mon cœur, de prononcer qu'elle étoit en danger, vu l'infâme conduite des rois de Hongrie et de Prusse, sans compter les autres, envers de pauvres êtres paisibles comme nous ; car que peut-on nous reprocher ! Tant il y a que la Nation va se lever tout entière, et qu'assurément cela suffira bien pour confondre tous les antipatriotes de l'Europe.

Nos ministres ont pris le parti de s'en aller tous les six à la fois ; ce qui n'a pas laissé que d'étonner bien du monde, d'autant que leur détermination a été prompte, et qu'ils n'avoient point de confidents. Il en est deux auxquels je m'étois attachée ; tu conviendras que ce n'étoit pas la peine.

(1) C'est le fameux baiser de paix appelé le *baiser Lamourette*, parce que c'est sur la proposition du député Lamourette que l'Assemblée prononça d'enthousiasme le serment de ne jamais souffrir ni par l'introduction du système républicain, ni par celui des deux chambres, aucune altération quelconque à la Constitution. Une députation de vingt-quatre membres alla porter au Roi le procès-verbal de cette décision.

Notre Fédération s'apprête tout doucement. Quelques fédérés sont déjà ici : ils n'arrivent pas en troupes comme il y a deux ans, mais partiellement. Je viens d'en voir débarquer qui n'ont pas une tournure élégante. Voilà, mon cœur, toutes nos nouvelles intéressantes ; mais si vous voulez que je vous parle de la pluie et du beau temps, ah ! cela sera très-facile. Je commencerai par vous dire que je suis de bonne humeur ce soir, parce qu'il fait une telle humidité causée par une douce pluie, qu'il faut bien qu'il fasse frais ; et quoiqu'elle m'empêche d'aller me promener, elle me fait grand plaisir parce qu'elle rafraîchit le temps, et qu'hier et avant-hier il y avoit de quoi mourir de chaud. Mais en voilà assez d'un aussi beau sujet. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, et te demande en grâce de ne plus te tourmenter de n'être pas ici. Tes raisons sont bonnes pour rester : il n'y faut plus penser.

Je suis bien étonnée de ce que tu me marques de Turin, car une personne du pays avoit mandé tout le contraire. Comment la présence d'un père pourroit-elle ne pas faire effet ?

Tilly est assez tranquille chez elle. Pour comble de bonheur, la mère de Lastic se meurt à peu près ; elle est toujours bien vertueuse, et est à cheval dans le moment présent. La tante de Louis est arrivée chez sa belle-sœur ; elle est touchante dans son erreur. Je lui en ai parlé avant qu'elle partit ; je la crois de bonne foi : elle m'a dit qu'elle prioit Dieu de tout son cœur de l'éclairer. Le temps fera peut-être quelque effet sur elle. Son âme est sensible et droite ; elle aime véritablement tout ce qui a droit à ses sentiments.

Le château de Gui est bien malheureux. Cependant il existe encore. As-tu écrit à D. ? Vraiment ce ne seroit pas bien à toi de garder le silence vis-à-vis de personnes qui t'ont montré tant d'amitié.

CCXXXIII

A MADAME DE BOMBELLES,
SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD.

Ce 16 juillet 92.

Je ne t'écris qu'un mot, mon cœur, pour te dire que nous nous portons tous fort bien, que la Fédération s'est passée tranquillement, que l'on a bien crié *Vive Pétion!* en passant devant le Roi; et lorsqu'il a paru, cela a été des cris terribles, qui, je crois, l'ont tellement flatté, qu'un seul moment où il a voulu lever les yeux sur notre balcon, comme il a vu qu'il y en avoit beaucoup de fixés sur lui, la modestie s'est emparée de lui et il les a baissés aussitôt. Le Roi, dans ce moment, étoit à l'autel de la patrie. Adieu, mon cœur, je t'embrasse. J'oubliois de te dire que le Roi une fois remonté en voiture, les cris de *Vive le Roi et la Reine!* n'ont pas cessé jusqu'au château. Les grenadiers qui étoient avec nous en avoient la gorge arrachée. Le cœur étoit bien de la partie dans ce moment.

CCXXXIV

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 18 juillet 1792.

Vos prières, quelque indignes que vous prétendez qu'elles soient, nous ont porté bonheur, mon cœur; la fameuse journée du 14 s'est passée tranquillement. On a beaucoup crié *Vive Pétion, les sans-culottes, les brigands, à bas La Fayette!* Lorsque nous sommes revenus, toute la garde qui accompagnoit le Roi n'a cessé de crier

Vive le Roi! Ils étoient tout cœur et toute âme; cela faisoit du bien. Depuis, Paris est fort calme; on ôte trois régiments et deux bataillons de Suisses pour le camp de Soissons. On fait bien, si l'on veut qu'il y ait des troupes, car le nombre des fédérés qui sont inscrits pour y aller monte à 1,500. Je ne sais quand les 20,000 hommes seront complets.

Je me porte bien, mon cœur, à l'exception de la chaleur, qui étoit très-peu supportable ces jours-ci. Nous avons eu un orage affreux la nuit d'avant-hier; il a duré un temps immense, et est tombé sur les Menus de Versailles. Adieu, mon cœur. Mes lettres doivent bien t'ennuyer; je crois que dans peu tu n'auras plus la patience de les lire; mais que veux-tu? je ne sais que dire. Je t'embrasse de tout mon cœur.

A madame de Raigecourt,
sur le Marché aux Poissons, à Luxembourg.

CCXXXV

A MADAME DE BOMBELLES.

Ce 19 juillet 1792.

Je ne puis vous dissimuler, ma Bombe, que la chaleur qu'il a fait ces jours passés me déplaît beaucoup. Heureusement, il a bien tombé de l'eau ce matin. Vous savez déjà que la Fédération s'est bien passée. Nous sommes tranquilles; il n'en est pas de même des pays méridionaux. Du côté de Jalais, il y a eu une affaire : M. du Saillant s'étoit mis à la tête de quelques révoltés; mais bientôt il a été poursuivi et tué (1). 60 de ses pareils ont été pris; on

(1) Le 18.

dit qu'ils avoient des lettres de M. le Prince de Condé et une autorisation pareille à celle de Harel la Vertu. Quelle folie de vouloir semer l'esprit de révolte dans un pays que l'on sait bien chérir la liberté! Nous avons eu un avantage du côté d'Orchies; 20 Autrichiens ont été tués, et nous n'avons perdu que 4 hommes. Il faut espérer que nos succès seront toujours dans la même proportion. Les méchants (car il y en a partout) veulent dire que nous avons eu 60 prisonniers; je n'en crois rien : des hommes libres ne sont point vaincus si aisément.

Ton fils va bien, ma Bombe, cela me fait bien plaisir; j'espère qu'avec un peu de ménagement, tu le débarrasseras de l'humeur qui le tourmente depuis son enfance et qui vient de se manifester. J'ai bien envie que ton mari t'ait rejointe. Combien y a-t-il que tu ne l'as vu? C'est, je crois, six mois. Ta mère se porte bien. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CCXXXVI

A L'ABBÉ DE LUBERSAC.

22 juillet 1792.

Vous devez recevoir bientôt une lettre de moi, qui est une vraie jérémiade. Il sembloit, à mon style, que je prévoyois ce qui a suivi. Je ne veux pas, Monsieur, que vous croyiez que c'est là mon état habituel; non, Dieu me fait la grâce d'être toute autre; mais par moments le cœur a besoin de se laisser aller à parler des affections qui l'occupent; il semble qu'en donnant un peu de relâche aux nerfs, ils n'en prennent que plus de force. Plus sensible qu'un autre, vous devez connoître ce besoin. Depuis l'affreuse journée du 20, nous sommes tranquilles; mais nous

n'en avons pas moins besoin des prières des saintes âmes. Que ceux qui, à l'abri de l'orage, n'en ressentent pour ainsi dire que le contre-coup, élèvent leur cœur vers Dieu. Oui, Dieu ne leur a donné la grâce de vivre dans le calme que pour qu'ils fassent cet usage de leur liberté. Ceux sur qui l'orage gronde éprouvent parfois de telles secousses, qu'il est difficile de savoir et de pratiquer cette grande ressource, celle de la prière. Heureux le cœur de celui qui peut sentir, dans les plus grandes agitations de ce monde, que Dieu est encore avec lui! heureux les saints qui, percés de coups, n'en louent pas moins Dieu à chaque instant du jour! Demandez cette grâce, Monsieur, pour ceux qui sont foibles et peu fidèles comme moi; ce sera une vraie œuvre de charité que vous exercerez.

Ma tante me remercie souvent de lui avoir fait faire connoissance avec vous : il me paroît simple qu'elle en soit contente, et je me trouve heureuse de lui avoir procuré cet avantage, ou, pour mieux dire, d'avoir été un des foibles instruments dont Dieu s'est servi pour cette œuvre de salut. Je ne vous dirai pas sur cet article tout ce que je pense, mais j'étois bien aise de vous en parler, afin que vous mettiez votre timidité tout à fait de côté, en cas que vous en soyez encore un peu la victime : on peut se servir de cette expression, car c'est un vrai supplice que la timidité.

Paris est un peu en fermentation; mais il existe un Dieu qui veille sur cette ville et sur ses habitants. Soyez donc tranquille. Je voudrois croire que les chaleurs ne vous font pas beaucoup souffrir; mais cela est bien difficile. Adieu, Monsieur; j'espère que vous ne m'oubliez pas devant Dieu et que vous êtes convaincu de l'estime que j'ai pour vous.

CCXXXVII

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 25 juillet 1792.

Bonjour, ma Rage; ton Hélène est donc un bijou? Je n'en doute pas, mais j'en suis charmée, et serois encore plus aise, je t'assure, de la voir que de le croire. Mais patience; ta santé, j'espère, ne sera pas bien longtemps à raffermir, et tu pourrois bientôt me venir joindre. Le beau moment, mon cœur, que celui-là! Nous l'aurons acheté par une bien longue absence; mais il est un terme à tout. Je ne me flatte pourtant pas de te voir avant l'automne, mais il est toujours joli de pouvoir en parler.

Notre journée se passe tranquillement. Les dernières ne l'ont pas été tout à fait : on a voulu forcer des portes; mais la garde nationale, qui s'est conduite à merveille, a fait taire tout cela. On parle de suspendre le pouvoir exécutif, pour passer quelques instants. Pour passer les miens d'une autre manière, je vais, le matin, trois ou quatre heures dans le jardin, pas tous les jours pourtant; mais cela me fait beaucoup de bien. Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur, et finis, faute d'avoir rien d'intéressant à te mander.

CCXXXVIII

AU MARQUIS DE RAIGECOURT.

Les chiffres sont de la main de la Princesse (1).

[Sans date.]

$\overline{30}$, $\overline{253}$, $\overline{14}$, $\overline{9}$, $\overline{45}$, 48, 30, 25, 3, $\overline{45}$, $\overline{64}$, A, 10, $\overline{9}$, $\overline{112}$, 9, 53, $\overline{40}$, $\overline{40}$, $\overline{4}$, 48, 78, 9, 53, 53, $\overline{9}$, $\overline{14}$, $\overline{9}$, 53,

(1) Il résulte de ce billet chiffré, où il y a beaucoup de chiffres nuls, qu'il était accompagné d'une lettre destinée à M. le comte d'Artois.

Même observation pour les deux billets chiffrés qui suivent.

10, 9, 8 ⊖, 14, 3, 23, 5, 25, 125, 125, 9, 10, 76, 125, 25, 53, 10, 9, 48, 78, 18, 23, 7, 9, 9, 53, 112, 8, 78, 3, 45, 9, 10, 76, 53, 25, 3, 53, 64, 8, 9, 45, 3, 23, 53, 9, 76, 14, 8, 10, 9, 78, 9, 16, 53, 23, 25, 125, 5, 9, 76, 78, 9, 53, 53, 91, 14, 9, 53, 10, 9.

Traduction.

Voulez-vous, Monsieur, remettre cette lettre à M. le comte d'Artois? lui donner notre chiffre et m'accuser tout de suite la réception de cette lettre?

CCXXXIX

AU MARQUIS DE RAIGECOURT.

Les chiffres sont de la main de la Princesse.

[Sans date.]

10, 9, 112, 9, 53, 22 48 78, 9, 53, 188, 22, 14 9, 10 188 9, 64 953 112, 8 125 59 45 36 121 25 23 88 89 A 59, 125, 44 150 48 25 233 233 9 7 10) 89 145, 62, 44, 260, 22, 45, 33, 44, 30, 22, 54, III 22 53, 45, 23 62 44, 63, 3, 78, 10, 22, 63 89, 53, 88, 40, 260 ⊖ [25 233 effacés].

Traduction.

Remettez cette lettre et mandez-moi si Monsieur de Narbonne-Frislar est avec vous, et s'il a du crédit sur M. le C. d'A.

CCXL

A MADAME DE RAIGECOURT.

Les chiffres sont de la main de la Princesse.

[Sans date.]

53, 23, 3, 23, 25, 3, 10, 16, 25, 3, 10 ⊖, 23, 9, 508, 23, 11, 9, 413, 9, 30, 30, 25, 3, 45, 112, 9, 5, 23, 45, 89, 22, 88, 4, 3, 89, III 8, 45, 63, 22, 7, 125, 03, 3, 63, 22, 112, 22 ; 78, 10, 23, 10, 9, 22, 53, 14, 8, 10, 8, 23, 88, 25, 125, 4, 40, 9, 11, 25, 125, 9, 125, 5, 25, 125, 233, 22.

Traduction.

Toujours pour M. d'[Artois] j'exige que vous me disiez qui vous a défendu de m'écrire, et la raison que l'on en donne.

CCXLI

A MADAME DE RAIGECOURT.

Ce 8 août 1792.

J'ai l'honneur de souhaiter le bonjour à madame de Raigecourt, et, à l'agonie de mon titre de sœur du pouvoir exécutif, de lui faire mon compliment sur le nouveau citoyen actif que sa belle-sœur vient de mettre au monde. Mais ne plaisantons plus. Je crains que ton frère ayant été obligé de quitter si promptement, cela ne nuise beaucoup à l'état de sa femme. Comment va-t-elle, au fait, et à quel quantième d'enfant est-elle, tant filles que garçons? On dit que l'Assemblée ne veut plus la déchéance, mais

Madame Élisabeth
à la marquise de Bombelles.

ce 19 aout 92

si vous ne trouvés pas, Mamzelle bombe, que je ne
uis pas soumise à vos ordres, vous aurés tort, ne vla t'il
as que je reçois à l'instant la lettre par laquelle vous
e demandés force nouvelle, et vla que je prents la
lume et que je vous mande; que cette journée du dix
i devoit etre si vive, si terrible, est la plus calme
ossible, que l'assemblée n'a point decreté ny dechéance
y suspension, qu'elle c'est occupée des foedérés, qu'une
rtie veut faire partir, et l'autre retenir, et que l'on
'est borné à sommer le ministre de rendre compte
ourquoi le camp de soissons n'etoit pas prêt à les recevoir,
main ce compte doit etre rendu le d.t a dit qu'il avoit
nné des ordres à la Municipalité pour veiller à l'ordre, le
aire a paru ensuite pour se plaindre de ce que le d.pt ne donnoit
rdre qu'à lui, et non à la municipalité, et a demandés que l'on

enjoigne au dept de donner à la municipalité des ordres précis. voilà, mon coeur, tout ce qui s'est passé de plus intéressant. du reste il fait bien chaud, Mais malgré cela, celle qui t'écrit, ta mere, et tout ce qui t'intéresse ici se porte bi

que je suis contente, Mon coeur, que tu trouve paix et bonheur chés toi; jouis en bien. il m'arrive une visite, je finis en t'embrassant de tout Mon coeur.

dit à ta belle soeur que je suis bien touchés de son souvei

dernière lettre
elle fut le lendemain
conduite prisonnière de Sel Warzengald
au temple avec le Roi
la Reine et leurs enfans
et n'en est sortie à Basle
9 mai 1794 que pr. être
exécutée le 10.

Oschack

a Madame
a St gal en

Par

qu'elle y sera forcée (1). On dit que le Roi va déloger d'ici, un peu de force, pour loger à l'hôtel de ville. On dit qu'il y aura pour cela un mouvement très-fort dans Paris. Y crois-tu? Pour moi, je n'en crois rien; je crois à du bruit, mais sans résultat. Voilà ma profession de foi. Au reste, tout est aujourd'hui d'un calme parfait. La journée d'hier s'est passée de même, et, quoiqu'il soit de bonne heure, je crois que celle-ci l'imitera. Adieu, je ne te dis rien, parce que j'ai trop de choses à te dire. Tout ce que je veux ajouter, c'est que tu me parois d'une grande lenteur à exécuter les commissions que l'on te donne. En attendant, j'enrage. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

CCXLII

A MADAME DE BOMBELLES, SOUS LE NOM DE MADAME DE SCHWARZENGALD,

A SAINT-GALL, EN SUISSE, PAR ROSCHACK (2).

Ce 10 août 92.

Si vous ne trouvez pas, mam'selle Bombe, que je ne suis pas soumise à vos ordres, vous aurez tort. Ne v'là-t-il pas que je reçois à l'instant la lettre par laquelle vous me demandez force nouvelles, et v'là que je prends la plume, et que je vous mande que cette journée du dix qui devait être si vive, si terrible, est la plus calme possible; que l'Assemblée n'a point décrété ni déchéance ni suspension, qu'elle s'est occupée des fédérés qu'une partie veut faire

---

(1) Le 3, une pétition avait été présentée à l'Assemblée par Pétion, au nom des sections de Paris, pour obtenir la déchéance du Roi. Plusieurs sections avaient désavoué cette pétition.

(2) « Dernière lettre de la Princesse : elle fut, le lendemain (le 13 et non le 11), conduite prisonnière au Temple avec le Roi, la Reine et leurs enfants, et n'en est sortie, le 9 mai 1794, que pour être exécutée le 10. »
(*Note de la marquise de Bombelles.*)

partir et l'autre retenir, et que l'on s'est borné à sommer le ministre de rendre compte pourquoi le camp de Soissons n'étoit pas prêt à les recevoir. Demain ce compte doit être rendu. Le dt. a dit qu'il avoit donné des ordres à la municipalité pour veiller à l'ordre. Le maire a paru ensuite pour se plaindre de ce que le dpt. ne donnoit d'ordre qu'à lui, et non à la municipalité, et a demandé que l'on enjoigne au dpt. de donner à la municipalité des ordres précis. Voilà, mon cœur, tout ce qui s'est passé de plus intéressant. Du reste, il fait bien chaud; mais, malgré cela, celle qui t'écrit, ta mère, et tout ce qui t'intéresse ici se portent bien.

Que je suis contente, mon cœur, que tu trouves paix et bonheur chez toi! jouis-en bien. Il m'arrive une visite, je finis en t'embrassant de tout mon cœur.

Dis à ta belle-sœur que je suis bien touchée de son souvenir.

La date de cette lettre, qui est bien de la main de la Princesse, comme la lettre elle-même, paraîtra fort extraordinaire, si l'on se reporte aux événements de la journée du 10 août. Madame Élisabeth avait d'abord daté du 9, elle a surchargé pour écrire le 10, ainsi que le démontrera le *fac-simile*. Il est évident que, par distraction, la Princesse n'a fait qu'un seul jour de deux, anticipant sur la date, sans se douter que celle qu'elle inscrivait deviendrait une des plus importantes de notre histoire. La lettre n'a pu être écrite le 10, puisqu'à partir de minuit, le tocsin avait commencé à émouvoir la capitale et à retentir jusqu'aux Tuileries. Elle a dû l'être le 9, jour où jusqu'à six heures du soir, le château et la ville doutaient encore du mouvement annoncé. En de fait, les détails dont parle Madame Élisabeth se rapportent à la journée du 9, non à celle du 10. Ainsi, les motions relatives aux fédérés à renvoyer à Soissons, le sursis pour le vote du décret de déchéance, l'apparition du maire Pétion à l'Assemblée, de cinq à six heures du soir, sont du 9. Comment, le lendemain, aurait-il été possible que la Princesse reçût, comme elle le dit, « une visite », lorsqu'on sait que, ce jour-là, dès huit heures et

demie du matin, elle quittait le château et se mettait en marche, avec le Roi et la Reine, pour se réfugier à l'Assemblée? Dira-t-on qu'elle a pu écrire la lettre dans l'étroite loge du *Logographe*, si fort encombrée? C'est inadmissible; elle n'y eût point parlé de ce ton, au bruit des effroyables motions qui tuaient la monarchie.

Le 20 juin avait été la menace et le prélude du 10 août. La troisième Fédération avait enflammé les esprits, le 14 juillet, et les cris de *Vive Pétion ou la mort!* remplaçaient ceux de *Vive le Roi!* Un comité insurrectionnel s'était organisé et avait fixé l'attaque du château pour le 10 août. L'insurrection, attisée de longue main dans les bas fonds de la population, part surtout de la section des Quinze-Vingts, secondée d'une dizaine d'autres sections. Danton est aux Cordeliers, en compagnie des meneurs. Louis XVI s'était trompé, comme l'Europe, sur le succès de la coalition étrangère et de l'invasion de la France. La Révolution était trop près, l'étranger trop loin, pour que le Roi pût être arraché à temps des mains des terroristes. Le manifeste du duc de Brunswick, que l'on croyait inspiré par les émissaires de Louis, avait allumé de nouvelles colères, fait proclamer la patrie en danger, et poussé les sections de Paris à demander la déchéance du Roi. S'il existait encore un gouvernement, il était dépouillé de la force nécessaire pour se défendre, et la marée montante de la République était trop forte pour ne pas engloutir la monarchie. Les faubourgs s'ébranlent et marchent vers le château, qui va être assiégé de toutes parts. Le Roi cherche un refuge avec sa famille au sein de l'Assemblée. Alors, l'assaut des Tuileries commence. Tout ce qui n'est pas pour l'insurrection périra. Tout royaliste qui se trouve sur le passage du flot populaire est terrassé aux cris féroces de la tourbe sortie de dessous les pavés révolutionnés; on tue, et les énergumènes trépignent de joie. Paraît de fortune le journaliste monarchiste Suleau, il est livré à une héroïne de carrefour, Théroigne de Méricourt, qui l'égorge; le commandant de la garde nationale, Mandat, qui a organisé la défense du château, est assassiné à l'hôtel de ville, pour avoir trop bien fait son devoir. Les sentinelles des Tuileries, la garde suisse, tous les fidèles, derniers défenseurs du trône qui se rencontrent, sont mis en pièces. Le château est livré au pillage et au feu. Encore trois jours, et la famille royale entrera au Temple, première étape de l'échafaud.

Indépendamment des lettres qu'on vient de lire, il existe dans divers cabinets des *Post-Scriptum* de la main de Madame Élisabeth à des lettres adressées par la Reine à madame de Lamballe ou à madame de Polignac. Par exemple, à la suite d'une lettre de Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe, en date du 10 mars 1791 ou 1792 (*British Museum*, Egerton, 1608-2), Madame Élisabeth a écrit :

« Jamais, madame, vous ne trouverez une amie plus vraie et plus tendre que ÉLISABETH-MARIE. »

Un autre *P. S.* de Madame Élisabeth sur une lettre de la Reine à madame de Lamballe, qui figura en 1831 dans le catalogue de vente de M. Donnadieu, est ainsi conçu :

« La Reine veut bien me permettre de vous dire combien je vous aime. Elle ne vous attend pas avec plus d'affection que moi ÉLISABETH-MARIE. »

A la suite des *Mémoires historiques* d'Eckard sur Louis XVII, cet auteur a donné, p. 335, des *Fragments historiques sur la captivité de la famille royale à la Tour du Temple*, rédigés d'après les notes de M. de Turgy, pendant son service à partir du 13 août 92 jusqu'au 13 octobre 93. Ce Turgy fut l'intermédiaire discret et heureux d'une correspondance assez active échangée par Madame Élisabeth avec ses frères, avec l'abbé Edgeworth de Firmont, avec quelques amis fidèles. Les lettres à l'abbé, qui contenaient des épanchements religieux, étaient les seules qu'elle cachetât. Dans ses *Mémoires*, p. 121 et 127, troisième édition, ce vénérable ecclésiastique parle de ces lettres, qui, dit-il, lui arrivaient « dans des pelotons de soie, et toutes nos mesures étaient si bien prises, ajoute-t-il, que, malgré tous les soupçons, cette correspondance ne fut jamais découverte ». Malheureusement « ces dernières pages, baignées des larmes de Madame Élisabeth, et qui peignaient sous de si vives couleurs sa

résignation et son courage », n'existent plus; l'abbé, au milieu des orages révolutionnaires, les a détruites.

Depuis l'incarcération de Madame Élisabeth au Temple, une seule lettre lui parvint : elle était de Madame Adélaïde sur la journée du 20 juin, et avait été remise à la Princesse par Manuel.

Un commissaire de la Commune nommé Toulan, qui secondait Cléry et Turgy auprès de la famille royale, montra aussi beaucoup de zèle à favoriser les correspondances de la Princesse, pour lesquelles s'entremettait son ancienne dame d'atour, la marquise, depuis duchesse de Sérent. Un jour, l'un de ces messages fut découvert, et la marquise eut à subir un interrogatoire à ce sujet devant les comités. Elle répondit qu'en qualité de Dame de la Princesse, son devoir était de veiller à tout ce qui pouvait lui être nécessaire, et que la mort seule l'empêcherait de remplir un devoir aussi sacré. Cet acte de courage fut alors respecté par des hommes qui ne respectaient rien (1).

La Reine et Madame Élisabeth avaient imaginé de correspondre avec Turgy par signaux (2), afin d'être tenues, malgré l'obsession des municipaux, au courant des choses publiques. Les instructions sur ces signaux étaient de la main de Madame Élisabeth. Les voici :

1. « *Pour les Anglois :* Portez le pouce droit sur l'œil droit. S'ils débarquent du côté de Nantes, portez-le à l'oreille droite ; du côté de Calais, à l'oreille gauche.

» Si les Autrichiens sont vainqueurs du côté de la Belgique, le second doigt de la main droite sur l'œil droit. S'ils entrent à Lille du côté de Mayence, le troisième doigt comme ci-dessus.

» Les troupes du Roi de Sardaigne, le quatrième doigt comme ci-dessus.

» Nota. On aura soin de tenir le doigt arrêté plus ou moins longtemps, suivant l'importance du combat.

» Lorsqu'ils seront à quinze lieues de Paris, en suivant le même ordre pour les doigts, on observera seulement de les porter sur la bouche.

(1) Eckard, p. 90.
(2) Turgy, dans Eckard, p. 378-379.

» Si les Puissances parloient de la Famille royale, on les porteroit sur les cheveux, en se servant de la main droite.

» Si la Convention y faisoit attention, de la gauche ; si elle passait à l'ordre du jour, de la droite.

» Si la Convention se retiroit, on passeroit toute la main sur la tête.

» Si les troupes s'avançoient et avoient des avantages, on porteroit un doigt de la main droite sur le nez, et toute la main lorsqu'ils seront à quinze lieues de Paris.

» On ne se serviroit que du côté gauche pour exprimer les avantages de la Convention.

» Pour répondre à toutes les questions, on se servira de la main droite et non de la gauche. »

« La correspondance par écrit, ajoute Turgy, développoit ce que je n'avois fait qu'indiquer par les signaux, car, malgré la surveillance de huit à dix personnes, il ne s'est presque point passé de jour, pendant les quatorze mois que je me suis maintenu au Temple, sans que la Famille royale n'ait eu quelque billet de moi, soit en donnant aux Princesses des objets de mon service, ou quand je les recevois de leurs mains ; soit, enfin, dans une pelote de fil ou de coton que je cachois dans un coin d'armoire, sous la table de marbre, dans les bouches de chaleur du poêle, ou même dans le panier aux ordures. Un signe de la main ou des yeux indiquoit le lieu où j'avois pu réussir à déposer le peloton. En sorte que le Roi et les Princesses étoient presque toujours informés des événements.

» La facilité que j'avois de sortir deux ou trois fois par semaine, pour les approvisionnements, me mettoit à même de prendre les renseignements que le Roi et la Reine désiroient, ou de leur rapporter les notes et les avis dont on me chargeoit pour Leurs Majestés. Je me trouvois égale-

ment aux fréquents rendez-vous que M. Hue me donnoit, tantôt dans les quartiers les plus isolés de Paris, tantôt hors de la ville, et dans lesquels il me remettoit des écrits pour le Roi, ou des réponses à ses ordres (1). »

Voici ceux des billets de Madame Élisabeth qui sont rapportés par Eckard :

2. [Vers la fin d'octobre 1792]. A TURGY. « Pour madame de S. (2), un billet. Lorsque la loi sur les émigrés sera tout à fait finie, faites-nous-le savoir, et continuez à nous en donner des nouvelles. »

3. A TURGY. « Vous remettrez ceci (un billet) à Toulan, que dorénavant nous appellerons *Fidèle*. Si vous ne pouvez le lui remettre au moment du dîner, vous irez demain, afin de pouvoir rendre réponse sur ce qu'il doit nous remettre aujourd'hui. Dites les mauvaises nouvelles comme les bonnes, quand il y en aura. »

4. A TURGY. [Fin de janvier 93.] « Vous remercierez Hue pour nous. Sachez de lui s'il a pris les cheveux (3) lui-même, ou s'il les a achetés; et si, par ses connoissances, il ne pourroit pas savoir ce que le Comité de sureté générale veut faire de nous. »

5. A TURGY. [Fin de mars.] A *Monsieur*. A la suite d'une lettre de la Reine et de Madame Royale avec signa-

(1) TURGY dans ECKARD, p. 350, 351. Malheureusement, une grande partie des documents sur cette époque, conservés par Turgy et déposés par lui entre les mains de son beau-père à Paris, ont été détruits par ce dernier, de peur des descentes de police. Ce qui a été préservé est ce qu'il avait emporté avec lui à Vienne, en Autriche.

(2) Sérent.

(3) Du Roi.

ture de Louis XVII. « Je jouis d'avance du plaisir que vous éprouverez en recevant ce gage de l'amitié et de la confiance. Être réunie avec vous et vous voir heureux est tout ce que je désire. Vous savez si je vous aime. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

6. A Turgy. [Même date.] Au comte d'Artois. Après un billet de la Reine. « Quel bonheur pour moi, mon cher ami, mon frère, de pouvoir, après un si long espace de temps, vous parler de tous mes sentiments! Que j'ai souffert pour vous! Un temps viendra, j'espère, où je pourrai vous embrasser, et vous dire que jamais vous ne trouverez une amie plus vraie et plus tendre que moi. Vous n'en doutez pas, j'espère. »

7. A Turgy. « La phrase de M. (1) nous a fait bien plaisir. Comme il est bien important que notre secret ne soit connu de personne, ne parlez pas de nos moyens de correspondance.

» Vous donnerez ceci (un billet) à la personne chez laquelle vous avez été samedi. Donnez-lui de quoi faire paroître l'écriture. Ne me rendez réponse surtout que mardi, pour ne pas multiplier les paquets. Avoient-ils l'air de vouloir découvrir par qui on avoit des nouvelles, et d'en parler au Conseil général? J'ai trouvé le livre (2). »

8. A Turgy. [Fin d'avril et dans le mois de mai. Nouveaux signaux pour indiquer le moyen d'annoncer les nouvelles.]

« Y a-t-il une trêve? relevez votre col. Nous de-

(1) *Monsieur* s'était déclaré Régent du Royaume.

(2) « Une *Semaine Sainte* que Madame Élisabeth m'avoit demandée. » (*Note de Turgy.*)

mande-t-on aux frontières? la main droite dans la poche de l'habit. Approvisionne-t-on Paris? la main sur le menton.

» Le général Lamarlière est-il parti? sur le front. Les Espagnols cherchent-ils à rejoindre les Nantois? frottez les sourcils. Croit-on que nous serons encore ici au mois d'août? mouchez-vous sans vous retourner.

» Après souper, allez chez *Fidèle* (Toulan), demandez-lui s'il a des nouvelles de *Produse* (le prince de Condé). S'il en a d'heureuses, la serviette sous le bras droit; s'il n'en a pas, sous le gauche. Dites-lui que nous craignons que la dénonciation ne lui ait procuré des désagréments. Priez-le, lorsqu'il aura des nouvelles de *Produse*, de vous le dire; vous nous en instruirez par les signes convenus.

» Ne pourriez-vous pas, s'il survenoit quelque chose de nouveau, nous le mander en écrivant avec du citron sur le papier qui sert de bouchon à la carafe où l'on met la crème, ou bien dans une balle que vous jetterez chez ma sœur, un jour que vous serez seul?

» Emparez-vous du papier des bouteilles, lorsque je me moucherai en sortant de chez moi. Quand vous les aurez, appuyez-vous sur le mur en baissant votre serviette, lorsque je passerai. Si ce que je vous demande présente quelque danger pour vous, faites-le savoir en passant votre serviette d'une main à l'autre.

» Croit-on que nous serons encore ici au mois d'août? tenez la serviette dans la main. Nous espérons que l'on ne vous tourmentera plus. Ne craignez pas de faire usage de la main gauche, nous aimons mieux tout savoir.

» Si les Suisses déclaroient la guerre, le signe seroit un doigt sur le menton. Les Nantois sont-ils à Orléans? deux doigts lorsqu'ils y seront. »

9. A Turgy. [Tison avait offert de procurer des jour-

naux à Turgy et de lui donner des nouvelles (1). Turgy en instruisit Madame Élisabeth : elle donna la réponse suivante :]

« Calculez bien la demande de Tison ; que votre zèle ne vous fasse rien hasarder qui puisse vous nuire ; et si vous cédez, que ce ne soit qu'après avoir fait promettre le plus grand secret. Ne vous a-t-on pas défendu de parler à Tison ? Calculez encore cela. Tâchez de savoir si l'on ne veut pas rejeter les mouvements sur ma compagne (la Reine) ; si l'on ne veut pas emmener son bien plus loin que deux lieues (2).

» Cette question n'est pas pressée. C'est Toulan qui nous a donné le journal dont j'ai parlé hier. La manière dont vous nous servez fait notre consolation. Demandez à madame S. (Sérent) réponse sur Miranda. »

Voici encore quelques autres billets de Madame Élisabeth à Turgy, depuis les premiers jours de juillet jusqu'à la fin de septembre :

10. « Nous avons vu hier un journal qui parle de Saumur et d'Angers, comme si la R. (République) en étoit encore maîtresse. Qu'est-ce cela veut dire ? Marat est-il tout à fait mort (3) ? Cela fait-il du mouvement ? »

---

(1) Le gardien Tison et sa femme avaient commencé par être d'une rudesse extrême pour la Reine et pour Madame Élisabeth. Ils les avaient dénoncées comme ayant corrompu des municipaux, afin d'entretenir des relations au dehors. Mais les malheureux ne tardèrent pas à prendre des sentiments plus humains. La femme surtout, devenue folle de douleur et de repentir, se jeta aux pieds de la Reine pour obtenir grâce et pardon. Elle fut transférée à l'Hôtel-Dieu, où l'on épia toutes ses paroles de nature à compromettre les prisonnières du Temple. De ce moment, Tison s'était radouci jusqu'à signaler avec indignation les mauvais traitements que faisait subir le savetier Simon au Dauphin.

(2) On parlait de mettre Louis XVII et Madame Royale au château de Choisy-le-Roi.

(3) Marat fut tué par Charlotte Corday le 13 juillet 93 : le rappel de ce fait donne la date du billet.

11. « Donnez à *Fidèle* ce billet de notre part. Dites-lui : ma Sœur a voulu que vous le sachiez, que nous voyons tous les jours le petit (Louis XVII) par la fenêtre de l'escalier de la garde-robe; mais que cela ne vous empêche pas de nous en donner des nouvelles. »

12. « Pourquoi tambourine-t-on depuis six heures du matin ? Réponse sur cela. Si vous pouvez, sans compromettre madame de Sérent et vous, écrivez-lui, de ma part, que je la prie de ne pas rester à Paris pour moi; la motion des Cordeliers contre les nobles me tourmente pour elle. S'il se passe quelque chose à la Fédération, n'oubliez pas de m'en instruire. »

13. « Pour *Fidèle,* un billet. Où commande ce monsieur? Lorsque vous me parlez d'un nouveau nom, dites-moi où il habite, car je ne connois pas un de ces messieurs-là. Je n'ai plus rien que de la noix de galle; ainsi, l'on peut venir fouiller, si l'on veut. Je me suis défait à mesure de ce que vous me donnez. Je vous ai demandé si vous en aviez fait autant. Si vous ne l'avez pas fait, faites-le, je l'exige; cela est nécessaire pour la sûreté de la personne (la Reine) et la vôtre. »

14. « Y a-t-il quelque vérité à toutes les victoires que l'on crie depuis trois jours ? »

15. « Dites à *Fidèle* combien nous sommes touchées de son dernier billet. Nous n'avions pas besoin de cette assurance pour compter bien et toujours sur lui. Ses signaux sont bons (1). Nous dirons seulement : « Aux armes, ci-

(1) « Il avoit loué une chambre dans une maison près du Temple : il y donnoit, sur le cor, des airs en rapport avec ces signaux. » (*Note de Turgy.*)

toyens! » en cas que l'on pense à nous réunir; mais nous craignons bien que ce genre de précaution ne soit pas nécessaire. »

16. « Si vous avez besoin que je demande du lait d'amandes, vous tiendrez votre serviette basse lorsque je passerai. Qu'est devenue la flotte angloise? (*Ici plusieurs mots dessous illisibles.*) Et mes frères? Avons-nous une flotte dans quelques mers? Qu'est-ce que vous entendez en disant que tout va bien? Est-ce un espoir prompt de la fin, un changement dans l'esprit public, ou que tout marche bien? Y a-t-il des exécutions de gens connus comme nous en entendons? Comment se portent madame S. (Sérent)? et mon abbé (Edgeworth)? Sauroit-il, par hasard, des nouvelles de madame de Bombelles, qui est près de Saint-Gall, en Suisse? Que sont devenues les personnes de Saint-Cyr? Dites si vous avez bien lu, et couvrez la carafe avec quelque papier bon pour nous servir. Pour *Fidèle,* demandez-lui si Michonis voit ma Sœur, et s'il n'y a que Michonis pour la garder (1). »

17. « Ce que vous me marquez de la personne (la Reine) me fait bien plaisir. Est-ce le gendarme ou la femme qui couche chez elle? Pourroit-on savoir par celle que *Constant* (Hue) a vue, autre chose que des nouvelles de ce qu'elle aime? Si vous ne pouvez lui être utile ici (2), mettez-vous en un lieu sûr où vous ne serez pas forcé de marcher (3), mais dites-moi où, en cas que nous ayons besoin de vous. Je ne crois pas, pour ce qui me regarde, à la déportation. Mais, dans ce cas, venez me rejoindre si vous n'êtes pas

(1) « Michonis, chargé de la garde de la Reine, était un des administrateurs de la police. Il montra du dévouement à la famille royale. »

(2) « On parloit de me réformer. » (*Note de Turgy.*)

(3) « Pour la réquisition. » (*Note de Turgy.*)

nécessaire à la personne (la Reine). Je ne puis croire encore que vous partiez. Tâchez de me faire savoir ce qui sera décidé, et si vous restez, et que la femme Tison vienne, pourriez-vous jeter un papier dans le panier, ou bien le mettre dans un morceau de pain? Dites si c'est par madame S. (Sérent) que vous savez des nouvelles d'un être (l'abbé Edgeworth) qui, comme moi, sait apprécier les gens fidèles. C'est avec bien du regret que je me vois enlever le seul qui me reste. »

18. « Votre sort se décide-t-il? Réponse sur cette question. S'il étoit nécessaire que nous eussions votre billet promptement, appuyez-vous sur le mur en baissant votre serviette. Tison nous empêche quelquefois de le prendre de suite; mais nous le veillons : soyez tranquille. Ceci n'est que lorsque vous aurez un avis pressé à nous donner. Quel est le municipal que l'on soupçonne d'être en correspondance avec nous? Est-ce par écrit, ou seulement pour nous donner des nouvelles? Qui a dit cela? N'a-t-on nul soupçon sur vous? Prenez bien garde. »

Hébert et les commissaires de service au Temple vinrent annoncer aux Princesses qu'elles n'auraient plus, sous le règne de l'égalité républicaine, personne pour les servir. Bientot après, le conseil réduisit les prisonniers à n'avoir plus, comme tous les détenus des autres prisons, qu'une sorte d'aliment à chaque repas. Turgy en donna avis à Madame Élisabeth, ainsi que des menaces, réitérées chaque jour, de le congédier. La Princesse répondit :

19. [11 octobre 1793, deux heures un quart.] « Je suis bien affligée. Ménagez-vous pour le temps ou nous serons plus heureux, et où nous pourrons vous récompenser. Emportez la consolation d'avoir bien servi de bons et malheureux maîtres. Recommandez à *Fidèle* de ne pas trop se hasarder par nos signaux (le cor). Si le hasard

vous fait voir madame Mallemain, dites-lui de mes nouvelles et que je pense à elle. Adieu, honnête homme et fidèle sujet. »

20. [12 octobre 1793, à deux heures.] « Ma petite (Madame Royale) prétend que vous m'avez fait signe hier matin; tirez-moi d'inquiétude, si vous le pouvez encore. Je n'ai rien trouvé; si vous l'avez mis sous le seau, cela aura pu couler avec l'eau et ne sera sûrement pas trouvé. S'il y a quelque chose de nouveau pour vous, faites-le-moi savoir, si vous le pouvez encore. Avez-vous pu lire le second petit papier où je vous parlois de madame Mallemain, une de mes femmes? Ceci (un billet) est pour *Fidèle*. Dites-lui que je suis convaincue de ses sentiments. Je le remercie des nouvelles qu'il me donne. Je suis bien affligée de ce qui lui est arrivé (1). Adieu, honnête homme et fidèle sujet. J'espère que le Dieu auquel vous avez été fidèle vous soutiendra et vous consolera de ce que vous avez à souffrir.

Ce même jour 12 commença le nouveau régime alimentaire des prisonnières, et le lendemain 13, à six heures du matin, les commissaires signifièrent à Turgy l'ordre de sortir sur-le-champ du Temple (2).

---

(1) François-Adrien Toulan avait été arrêté, mais il s'était échappé. Primitivement fort révolutionnaire, il avait été à ce titre nommé membre de la Commune du 10 août. Il fut touché des malheurs de la famille royale et la servit avec dévouement. Bien qu'obligé de se cacher après avoir été dénoncé par Tison et s'être échappé de la prison, il continua à lui être utile. Réfugié en dernier lieu à Bordeaux, il fut reconnu, ramené à Paris, traduit devant le Tribunal révolutionnaire et exécuté, à trente-trois ans, le 30 juin 1794. Il était né à Toulouse.

(2) Il se retira dans sa famille, à Tournam, en Brie, où, après lui avoir fait subir bien des persécutions, on finit par le laisser vivre en paix. Il accompagna Madame Royale en Russie, et finalement, à la Restauration, Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse, et Madame, duchesse d'Angoulême, le choisit pour son premier valet de chambre. Voir TURGY *dans* ECKARD, p. 380-383.

NOMS

DES VINGT-QUATRE VICTIMES QUI ONT PARTAGÉ LE MARTYRE

DE

MADAME ÉLISABETH

EXTRAITS DU JUGEMENT DU TRIBUNAL CRIMINEL RÉVOLUTIONNAIRE
ET DU PROCÈS-VERBAL D'EXÉCUTION.

Après le nom de Élisabeth-Marie-Hélène CAPET, sœur de Louis Capet, âgée de trente ans, native de Versailles, département de Seine-et-Oise, domiciliée à Paris, on lit :

1° Anne DUWAES, âgée de cinquante-cinq ans, native de Keisnith, en Allemagne, domiciliée à la Montagne du Bon-Air, département de Seine-et-Oise, veuve de ..... LAIGLE, ci-devant marquis.

2° Louis-Bernardin LE NEUF SOURDEVAL, ex-comte, âgé de soixante-neuf ans, natif de Caen, département du Calvados, domicilié à Chatou, département de Seine-et-Oise.

3° Anne-Nicole LAMOIGNON-MALESHERBES, âgée de soixante-seize ans, native de Paris, y domiciliée, veuve du ci-devant marquis de SENOSAN [sœur du défenseur de Louis XVI].

4° Claude-Louise-Angélique BURSIN, âgée de soixante-quatre ans, native de Paris, y domiciliée, femme séparée de corps et de biens de l'ex-marquis DE CRUSSOL-D'AMBOISE.

5° Georges FOLLOPPE, pharmacien, ex-officier municipal de la Commune, âgé de soixante-quatre ans, natif de Écalalix, près Yvetot, domicilié à Paris, rue et porte Honoré.

6° Denise BUARD, âgée de cinquante-deux ans, native de Paris, y domiciliée, rue Florentin, n° 674.

7° Louis-Pierre-Marcel LETELLIER, dit BULLIER, ci-devant employé à l'habillement des troupes, âgé de vingt et un ans et demi, natif de Paris, y domicilié, rue Florentin, n° 674.

8° Charles CRESSY CHAMPMILON, ex-noble, et ci-devant officier de marine, âgé de trente-trois ans, natif de Courton, près de Sens, département de l'Yonne, y domicilié.

9° Théodore HALL, manufacturier et négociant, âgé de vingt-six ans, natif de Seuzy, département de l'Yonne, y domicilié.

10° Alexandre-François LOMÉNIE, ex-comte, et ci-devant colonel du régiment des chasseurs, dit Champagne, âgé de trente-six ans, natif de Marseille, domicilié à Brienne, département de l'Aube.

11° Louis-Marie-Athanase LOMÉNIE, ex-ministre de la guerre et maire de Brienne, âgé de soixante-quatre ans, natif de Paris, domicilié à Brienne, département de l'Aube.

12° Antoine-Hugues-Caliste MONTMORIN, sous-lieutenant dans le 5e régiment des chasseurs à cheval, âgé de vingt-deux ans, natif de Versailles, département de Seine-et-Oise, domicilié à Passy.

13° Jean-Baptiste LHOSTE, agent et domestique de Mégret de Sérilly, âgé de quarante-sept ans, natif de Forgère, domicilié à Paris.

14° Martial LOMÉNIE, ex-noble et coadjuteur de l'évêché du département de l'Yonne, âgé de trente ans, natif de Marseille, domicilié à Sens.

15° Antoine-Jean-François MÉGRET DE SÉRILLY, ci-devant trésorier général de la guerre, et depuis cultivateur, âgé de quarante-huit ans, natif de Paris, domicilié à Passy, près Sens.

16° Antoine-Jean-Marie MÉGRET DETIGNY, ex-noble, ci-devant sous-aide-major du régiment des ci-devant gardes françaises, âgé de quarante-six ans, natif de Paris, domicilié à Sens.

17° Charles DE LOMÉNIE, ci-devant chevalier des ordres dits de Saint-Louis et de Cincinnatus, âgé de trente-trois ans, natif de Marseille, domicilié à Brienne, département de l'Aube.

18 Françoise-Gabrielle TANNEFFI, âgée de cinquante ans, native de Chadieu, département du Puy-de-Dôme, domiciliée

chez Mégret Sérilly, à Passy, département de l'Yonne, veuve de MONTMORIN, ministre des affaires étrangères.

19° Anne-Marie-Charlotte LOMENIE, âgée de vingt-neuf ans, native de Paris, domiciliée à Sens et à Paris, rue Georges, section du Mont-Blanc, n° 18, divorcée de l'émigré CANIZY.

20° Marie-Anne-Catherine ROSSET, âgée de quarante-quatre ans, native de Rochefort, département de la Charente, domiciliée à Sens, mariée à Charles-Christophe ROSSET CERCY, ci-devant officier de marine, émigré.

21° Élisabeth-Jacqueline LHERMITTE, âgée de soixante-cinq ans, mariée au ci-devant comte ROSSET, ex-noble et ci-devant lieutenant-colonel des carabiniers et maréchal de camp, émigré.

22° Louis-Claude LHERMITTE-CHAMBERTRAND, ex-chanoine de la ci-devant cathédrale de Sens, ex-noble, âgé de soixante ans, natif de Sens.

23° Anne-Marie-Louise THOMAS, âgée de trente et un ans, native de Paris, domiciliée à Passy, département de l'Yonne, mariée à MÉGRET SERILLY (1).

24° Jean-Baptiste DUBOIS, domestique de Mégret Detigny, âgé de quarante et un ans, natif de Merfit, district de Reims, département de la Marne, domicilié chez ledit Mégret Detigny.

Vu l'extrait du jugement du tribunal criminel révolutionnaire, et du procès-verbal d'exécution, en date du 21 floréal.

Signé : LÉCRIVAIN, *greffier.*
CLAUDE-ANTOINE DELTROIT, *officier public.*

Paris, le 9 messidor an II de la République.

(1) L'état présumé de grossesse d'Anne-Marie-Louise Thomas, femme Sérilly, ayant attiré l'attention des officiers de santé du Tribunal, il a été sursis jusqu'à nouvel ordre à l'exécution de cette dame.

FIN.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 10, première ligne : *Madame de Mackau*, lisez : la baronne de Mackau.

P. 35, ligne 28, *translation de Madame Élisabeth le 3 août*, lisez : le 13 août.

P. 49, ligne 23, *marquise de Senosan, fille*, lisez : sœur du vertueux Malesherbes.

P. 57, ligne 8 de la lettre X, *le Cardinal est un criminel*, lisez : est au criminel.

P. 59, notes. *Madame de Deux-Ponts*, lisez : Des Deux-Ponts.
P. 181, à la note : *la vicomtesse de Mérinville De Monstier*, lisez : De Montiers.

P. 296 : Les deux femmes désignées par la Reine pour l'accompagner dans le voyage de Varennes étaient la première femme de chambre de Madame Royale, madame Brunyer, femme du médecin des Enfants de France,

Et madame de Neuville, femme de chambre du Dauphin.

Le lendemain du retour de Varennes, elles furent tirées des Tuileries, pour être conduites à l'abbaye Saint-Germain, avec les trois gardes du corps du Roi, et recouvrèrent avec eux la liberté, lors de l'acceptation de la Constitution par le Roi.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Acloque, commandant de la garde nationale. Sa conduite dans la journée du 20 juin 1792, 417.

Adhémar (comte d'), 96.

Agoult (le marquis d') avait été désigné pour prendre part à la fuite de Varennes, 295.

Aix-la-Chapelle. On parle d'un congrès dans cette ville, 351.

Albignac (le comte d'), émigré, vient à Paris, sur l'appel de Madame Elisabeth, 265.

Amnistie faisant sortir de prison les gardes du corps qui ont accompagné la famille royale à Varennes, 337.

Ampurie (Françoise de Causans, comtesse d'), élevée par sa sœur Marie au couvent du Saint-Sépulcre, mariée au comte de Schulenburg, 5.

— Son éducation, 106.

— émigre, 272.

— Danger de trop de sévérité de madame de Raigecourt pour elle, 393, 400.

Anne de Melun, mère des pauvres, dont Madame Elisabeth suit l'exemple, 29.

Arnauld (la mère Angélique). Son *Traité de l'Oraison*, 336.

Artois (le comte d') va au Parlement pour faire enregistrer des édits, 100.

— L'Assemblée s'est occupée à le faire mourir banqueroutier, 218.

— retourne de Venise à Turin, 232.

— rejoint Mesdames à Turin, 254.

— Madame Elisabeth s'applaudit de la justice rendue à ce prince, 277.

— Comment il est désigné dans les lettres de Madame Elisabeth, 324, 350.

— toujours en désaccord avec les Tuileries, 358.

— Nouvelles de ce Prince. Ses gens d'affaires font peur à Madame Elisabeth, 370.

—, 428, 429, 430.

— Lettres qui lui sont adressées par Madame Elisabeth, 391, 394.

Artois (comtesse d'). Son voyage en Savoie, 116.

Asselin, docteur de Sorbonne cité par Madame Elisabeth, 92.

Assemblée constituante. Séance de nuit dans laquelle les ordres privilégiés abandonnent leurs priviléges, 112, 113.

— avance la Constitution, 130.

— décrète un plan de finances, 136.

— interdit aux membres qui la composent l'occupation d'aucune place, 145.

— ôte au Roi le droit de faire la paix et la guerre, 162.

— confisque la liberté, 233.

— Son attitude après la fuite vers Varennes, 298.

— clôt ses séances, 343.

Assemblée législative. Mesures blessantes qu'elle prend, à son début, contre le Roi, 351.

— veut s'emparer des biens de tout ce qui a émigré en Allemagne, 357.

— s'épuise contre les prêtres et les émigrants, 364.

— La question du clergé fut presque constamment à l'ordre du jour sous cette Assemblée. Son décret à ce sujet, 366, 368, 370.

— demande au Roi de s'entendre avec les puissances pour empêcher les rassemblements d'émigrés, 370.

— déclare la patrie en danger et ses séances permanentes, 410, 422.
Assignats, 155.
Aubry, évêque de Verdun, 404.
Aumale (la vicomtesse d') recommande de rire pour se dilater les poumons, 168.
— Sa maladie, 382.
— Sa mort édifiante, son éloge, 396, 397, 399.
Avignon est laissé au Pape, 283.

Bagatelle, maison de plaisance du comte d'Artois, 25.
Bailly, maire de Paris, présente au Roi les clefs de la ville, 120.
— commente une parole heureuse de la Reine à l'hôtel de ville de Paris, 121.
Baiser Lamourette, 421, 422.
Banqueroute inévitable, 192.
Barchon Fort-Rion (M. de). Son livre sur Madame Élisabeth, 20.
Barnave à l'Assemblée, 276.
— Sa bonne attitude à l'égard de la famille royale au retour de Varennes, 301, 307.
— Il sauve les gardes du corps qui accompagnaient le Roi, 308.
— loué par Madame Élisabeth, 340.
— va en Dauphiné après la clôture de l'Assemblée constituante, 344.
Bastide (mort de la mère), 176.
Bausset (M. de), évêque d'Alais. Son allocution élogieuse à Madame Élisabeth, 27, 28.
Beauchesne (M. de). Son livre sur Louis XVII cité, 35.
Beaucourt (M. G. Du Fresne de). Son Étude sur Madame Élisabeth, 21.
Beauharnais (madame de), depuis impératrice Joséphine, achète des biens qui ont fait partie des terres de la maison de Saint-Louis à Saint-Cyr, 243.
Beauvau (maréchal de), 112.
Bellevue, château de plaisance de Mesdames de France, 25.
—, 162.
Belsunce (le comte Henri de), massacré à Caen; on en mange, 115.
Bénard (madame), 96.
Berches (princesse de), 380.
Berthier fils, commandant de la milice, 142.
Bertrand-Moleville (de). Son opinion sur le *veto* suspensif touchant le décret contre les prêtres, 375.
Besenval (le baron de). Fureur populaire contre lui, 139, 141.
—, 180.
Beufvier (comtesse de), née de Raigecourt. Ses vertus, 9.
Biauzat (Gaultier de), 189.
Bibliothèque de Madame Élisabeth à Montreuil, 116.
— Le Roux, bibliothécaire, 134.
— Chamfort lui succède et remplit la bibliothèque de romans et de livres de philosophie avancée, 134.
Bitche, nom donné à l'un des fils de madame de Bombelles, pourquoi? 109, 128.
— Son éloge par Madame Élisabeth, 196.
Blanchelande (M. de). Sa conduite dans les colonies, 361.
Blarenberghe. Voyez *Van Blarenberghe*.
Blondel, 99.
Blosseville (M. le marquis de) découvre une liasse de lettres de Madame Elisabeth, 17.
Bombelles (marquis de). Notice sur lui, 11.
— Ses enfants, 15.
— ambitionne l'ambassade de Constantinople, 131.
— Madame Élisabeth dit beaucoup de bien de lui pour appuyer sa candidature diplomatique, 140.
— Lameth le dénonce à l'Assemblée, 161.
— Projets de l'employer militairement dans l'émigration, 171.
— Son voyage en Carniole, où il voit l'empereur Léopold, 186.
— veut donner sa démission de son poste d'ambassadeur à Venise, 219.

— Devenu évêque d'Amiens, il donne lui-même la bénédiction nuptiale à sa fille, qui épouse le vicomte de Castéja, 16.

— a laissé des Mémoires, 16.

Bombelles (la marquise de). Ses premières années passées avec Madame Elisabeth, 10.

— dotée par le Roi sur la demande de cette Princesse, 11.

— offre un singe à Madame Élisabeth, 97.

— émigre par l'ordre de Madame Élisabeth, 7.

— habite une maison que lui prête la duchesse de Polignac, près de Venise, dans l'émigration, 190.

— Sa faiblesse pour M. Necker, 192.

— surnommée *Ange* par Madame Élisabeth, 349.

— Scène douloureuse quand elle apprend la mort de la Princesse, 12.

— Sa mort et scènes qui la suivirent, 13.

— Son éloge, 14.

— Lettres qui lui ont été adressées par Madame Elisabeth, 44, 46, 49, 87, 91, 95, 98, 101, 110, 111, 113, 116, 118, 124, 125, 126, 128, 129, 131, 135, 137, 139, 140, 142, 147, 147, 148, 150, 151, 153, 154, 156, 157, 159, 160, 161, 163, 164, 164, 166, 167, 169, 172, 172, 174, 175, 177, 180, 182, 183, 185, 188, 192, 195, 197, 203, 204, 208, 208, 213, 215, 224, 225, 231, 233, 241, 247, 254, 260, 261, 267, 269, 277, 286, 290, 292, 305, 306, 311, 315, 320, 325, 329, 330, 332, 337, 343, 350, 353, 360, 372, 377, 382, 391, 396, 398, 401, 402, 408, 409, 411, 424, 425, 431.

Bonnay (le marquis de). Son poëme sur la prise des Annonciades par le comte Charles de Lameth, 185.

Bonnet, ou plutôt Bonnay (M. de), va à confesse, 263.

Bosserelle (mademoiselle), coiffeuse de Madame Élisabeth, 96.

Bouillé (marquis de), 99.

— marche sur Nancy pour y étouffer les troubles, 181.

— rentre à Metz après avoir soumis Nancy, 182.

— impuissant à sauver le Roi à Varennes, 300.

— décrété d'accusation par l'Assemblée, 304.

— Bruit qui se répand qu'il a fait arrêter Heymann, ancien commandant en second à Metz, 313.

— Madame Elisabeth demande des informations sur lui, 346.

Bouillé (le comte Louis de), remplace le marquis de Bombelles, 260.

Boulaye (Douay de la), 99.

Bourgeois gentilhomme. On lit cette comédie aux Enfants de France, 378.

Bourgogne (en). Troubles et refus de serment à la Constitution du clergé, 225.

Boutron-Charlard (M.). Lettres tirées de son cabinet, 58, 71.

Brancas (duchesse de). Un voyage qu'elle fait à Coblentz donne à espérer un rapprochement entre Coblentz et Paris, 356.

Bretagne (la province de) se soulève, 377.

Breteuil (baron de), 95.

— Sa piété, 111.

— Tort qu'a eu le comte d'Artois de ne pas se le gagner, 335.

— Mauvais effet de l'inimitié qui existe entre lui et Calonne, 349.

—, 355.

— Preuve qu'en novembre 91 il était encore, malgré les assertions de M. de Bertrand-Moleville, chargé des pouvoirs de Louis XVI, 361.

— Billet qui lui est adressé par Madame Elisabeth, 71.

Brienne (Athanase de Loménie, comte de) est nommé au commandement de Bordeaux, 99.

Brissac (duc de). Décret d'accusation porté contre lui, 410.

Brissot réussit à faire porter un décret d'accusation contre M. de Brissac, 410.

Brochures qui paraissent sur les affaires du temps, 137.

Broglie (le maréchal de) comparé au duc de Penthièvre, 188.

— Encore son éloge par Madame Élisabeth, 205.

Broglie-Revel (prince et princesse de). En cas de mort, madame de Raigecourt, à qui Madame Élisabeth a confié son testament, devait le transmettre à la princesse de Broglie-Revel, 203.

Broglie (Victor, prince de). Note sur lui, 257.

Brunoy, château de plaisance du comte de Provence, 25.

Buard (Denise) exécutée avec Madame Élisabeth, 445.

Burke (Edmond). Son livre sur la Révolution française, 287.

Caen. Emeute à la suite de laquelle M. de Belsunce est tué, 115.

Cagny (madame), femme de Madame Elisabeth, 96.

Cahier de Gerville. Son opinion sur le *veto* suspensif touchant le décret contre les prêtres, 375.

Calonne. Son renvoi, 95, 97.

— On le dit en fuite, 104.

— Annonce de son retour aux affaires, 153.

— Traité d'empirique par Madame Elisabeth, 242.

— mauvais chirurgien des maux de la France, 248.

— , 389.

Callet, directeur des élèves de la marine, parle d'une table de logarithmes dressée par Madame Elisabeth, 29.

Campan (madame) vante à la reine Hortense les lettres de Madame Elisabeth, 27.

Campana, miniaturiste chargé de peindre Madame Elisabeth, 44.

Camus, jurisconsulte, traite des finances à l'Assemblée constituante, 277.

Canizy (Anne Loménie, femme divorcée de l'émigré de) est exécutée avec Madame Elisabeth, 447.

Caraman (Ricquet, comte de), reçoit le commandement de Provence, 99.

Castéja (le vicomte de) épouse la fille du marquis de Bombelles, 16.

Castéja (le marquis de), possesseur d'une correspondance de Madame Elisabeth, 16, 23.

Castries (maréchal de). On est fort content de lui, 97.

Castries (le duc de), fils du maréchal. Son duel avec Lameth, 184.

— Sujet du duel, 184.

Castries (l'hôtel de) pillé, 206.

Castries (le duc) a échappé aux assassins, 207.

Causans (la marquise de) chargée par Louis XVI de prendre la haute surveillance de la maison de Madame Elisabeth en 1778, 4.

— Lettres de Madame Elisabeth sur la maladie de cette dame et sur sa mort, 50, 69.

— Son éloge, 69.

— Madame Elisabeth hésite à la visiter, quand cette dame se meurt; pourquoi, 65.

— Son éloge, composé par M. Daspect, 78, 86, 91.

— Lettres qui lui ont été adressées par Madame Elisabeth, 52, 56.

Causans (mademoiselle Marie de), comtesse de Mauléon, 2.

— Divertissement imaginé par Madame Elisabeth pour la faire présenter en cour malgré sa mère, 7.

— marche à grands pas dans la voie de la perfection, 324.

— Lettres qui lui ont été adressées par Madame Elisabeth, 50, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 66, 68, 69, 71, 74, 77, 79, 81, 83, 86, 87, 89, 105, 326.

Causans (le marquis de). Correspondance politique de Madame Elisabeth avec lui, perdue pendant la Révolution, 8.

— Ses vertus, 8.

— Reçoit de Louis XVI l'ordre de rejoindre le général de La Queuille dans l'émigration, 9.

— Quelle était sa femme, 62.

Causans (la marquise de), belle-fille de la dame de Madame Elisabeth, 62.
— succède à sa belle-mère auprès de la princesse, 71.
— Conseils de la princesse pour se conduire avec cette dame, 88.
— Ses rapports avec sa belle-sœur Marie, 89.
Causans (le vicomte de), possesseur de lettres de Madame Elisabeth, 7.
Cazalès menacé d'être tué, 155.
Chambonas reçoit le portefeuille des affaires étrangères, 413.
Chamilly (M. de). Louis XVI perd du temps chez lui, à Etoges, pour manger, pendant le voyage de Varennes, 298.
Chamisso (Adalbert de), page du Roi, émigre. Il est goûté de Madame Elisabeth, 251.
— s'est conduit à merveille, au témoignage de la princesse, 253.
— Note sur lui et sur ses œuvres littéraires, 251, 265.
Champ de Mars. Emeute du 17 juillet 1791, où le drapeau rouge est déployé et la loi martiale proclamée, 310.
— On a été forcé de tirer sur le peuple, 311.
Champmilon (Charles Cressy de) est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.
Chapelier (Le). Motion de ce représentant à l'Assemblée, 138.
Chapt (madame de). Sa mort. C'est une sainte dans le ciel, 388.
Chartres (le duc de), depuis Orléans-Egalité. Sa conduite au combat d'Ouessant, 45.
Chateauvieux (fête de), 404, 413.
Chaumière (la). Résidence de plaisance de la comtesse de Provence, 25.
Chermaut (madame de), 173.
Chiffre pour désigner le comte d'Artois et Calonne, 245.
Choiseul (le duc de). Sa conduite à Venise, 163, 210.
— Son rôle à Varennes, 300.
— est auprès du Roi dans la journée du 20 juin, 419.
Choiseul-Gouffier (le comte de) est maintenu à l'ambassade à Constantinople, 131, 140.
Choiseul-Gouffier (madame de), 61, 62.
— Madame Elisabeth demande de ses nouvelles, 382.
Cicé (Champion de), archevêque de Bordeaux, 112.
Cimery (madame de), première femme de chambre de Madame Elisabeth, pleure à la lecture de l'éloge de la marquise de Causans, 91.
— est vivement regrettée par la Princesse, 223.
— remplacée par madame Navarre, 238.
Circello (madame de). Souvenir de Madame Elisabeth à cette dame, 189.
Clergé (le). Ses biens sont déclarés nationaux, 126.
— Sa constitution dans l'ancienne monarchie, 221.
Clermont-Mont-Saint-Jean (la comtesse de), née de Lanans, 4.
Clermont-Tonnerre (le comte Stanislas de), 114.
— On menace de brûler sa maison, siége du club monarchique, 230.
— poursuivi par le peuple, 274.
Clermont-Tonnerre (la comtesse de), née de Soran, devient en secondes noces marquise de Talaru, 3.
— Sa figure, son caractère, son esprit, 4.
Clermont-Tonnerre (madame la duchesse de) donne ses soins à une nouvelle édition de l'*Eloge de Madame Elisabeth*, par Ferrand, 22.
— Justes éloges qu'elle accorde à une très-belle lettre de Madame Elisabeth, 109.
Cléry. Son Journal cité, 35.
Clotilde (Madame), sœur de Madame Elisabeth, 128.
Coblentz et Paris ne s'entendent pas, 355.
— On sent la nécessité aux Tuileries de se rapprocher des princes émigrés, 361.
Coigny (comte de), 96.

Colignon (l'abbé). Sa mort, 156.
— Regrets, 156, 160.
Colonies. Décisions prises par l'Assemblée sur les gens de couleur, 276.
Comédie italienne. Tapage à ce théâtre, 353.
Condé (le prince de) est à Worms, 242.
— est dépouillé d'une partie de sa fortune, 252.
— Mot de lui sur l'arrestation de la famille royale à Varennes, 301.
—, 426.
Condorcet (le marquis de) est enchanté des mesures blessantes prises contre le Roi par l'Assemblée législative à son début, 351.
Confesseur. Madame Elisabeth en va prendre un nouveau, 249.
Constitution (la) est aux mains du Roi, qui réfléchit sur la réponse qu'il fera (septembre 1791), 332.
— Le Roi l'accepte, 333.
Constitution civile du clergé, 209.
Cordier (M. Alphonse). Son livre sur Madame Elisabeth, 20.
Corille travaille à la chapelle de la résidence de Madame Elisabeth à Montreuil, 134.
Cossé (la duchesse de). Sa mort, 200.
Coucous ou Pots. Petites voitures employées par les messagers, 61.
Courtien (M. de), arrêté dans la *journée des poignards*, est sorti de prison, 251.
Couvents (les) autorisés à se vider, 147.
Crécy (Henriette de), dame de Saint-Louis, 166.
Crussol d'Amboise (la marquise de), exécutée avec Madame Elisabeth, 445.
Curés intrus. Leur établissement officiel dans les paroisses de Paris, 262.
Custine (le général) prend Porentruy, 405.

Damas (M. de). Son rôle à Varennes, 310.
Dames d'honneur de Madame Elisabeth. Usage suivi quand elles étaient de service, 7.
— Liste de ces dames faisant le service auprès de la Princesse, 96.
Dampierre (le marquis de), tué près de la voiture du Roi ramené de Varennes, 302.
Daspect (M.), gouverneur de M. de Causans, 61.
— écrit une vie de la marquise de Causans, 78, 86.
— Madame de Cimery pleure à la lecture de cette vie, 91.
Dassy, médecin, soigne madame de Raigecourt, 56.
— La Princesse le défend contre les railleries dont il est l'objet, 79.
— meurt d'avoir vu conduire Madame Elisabeth à l'échafaud, 58.
Déclaration des Droits de l'homme, 114.
De Lau (madame), 96.
De Lille, proposé pour la mairie de Versailles, 141.
Delpeyrou de Murat (madame), dame de Saint-Louis, 68.
Delphine de Soran. Sa belle conduite en 1791, 274.
Desfontaines (l'abbé), 86.
Deux-Ponts (madame des), dame de Madame Elisabeth, 59.
—, 200.
Diane. Voyez *Polignac*.
Diesbach (madame de) procure un vacher à Madame Elisabeth pour sa ferme de Montreuil, 132.
Dillon (Théobald), assassiné par ses troupes, 405, 412.
Drouet. Sa part dans l'arrestation de la famille royale à Varennes, 299.
Dubois (l'abbé) projette d'empoisonner le comte d'Artois, est empoisonné lui-même, 209, 211.
Dubois, domestique de M. Mégret d'Etigny, est exécuté avec Madame Elisabeth, 447.
Duchaffault (le comte). Blessure qu'il reçoit au combat d'Ouessant, 45.

— Mot de Marie-Antoinette sur lui, 46.

Duguet, oratorien. Madame Elisabeth nomme ses livres, 179.

— Elle les lit. Eloge qu'elle en fait, 187.

Dumouriez quitte le ministère de la guerre, 413.

Du Portail reçoit le portefeuille de la guerre, 206.

Du Port du Tertre nommé ministre de la justice, 208.

Du Prat (madame), femme de Madame Elisabeth, 96.

Duras (la duchesse de) va à la chasse avec Madame Elisabeth, 100.

— Désespoir que lui cause la mort de la duchesse de Mailly, 384.

—, 413, 416, 421.

Du Rousseau (l'abbé), 104.

Du Saillant, tué à la tête des révoltés, 425.

Dussault (Jean-Jacques) écrit une brochure sur Madame Elisabeth, 20.

Duvergier, 86.

Duwaes, veuve du marquis de Laigle, exécutée avec Madame Elisabeth, 445.

Edgeworth de Firmont (l'abbé). Son éloge par Madame Élisabeth, 255.

— Madame Élisabeth est fort satisfaite de ses directions. Son éloge, 324. Voyez aussi *Firmont*.

Églises. Indécences qui y sont commises en 91, 258.

— On renverse l'autel aux Théatins, 287.

Élisabeth (Madame). Lettres qu'elle écrit à mesdames de Rosières-Soran, de Causans, de Bombelles, de Raigecourt, de Mauléon, à l'abbé de Lubersac. Voir ces noms.

— Ses premières années, son caractère, 24, 25.

— Explications qu'elle a avec Mesdames tantes, dont la susceptibilité a été blessée, 46.

— Elle signe une de ses lettres Élisabeth de France, dite la Folle, 48.

— trouve fort mauvais qu'un médecin qui n'est pas le sien la gêne dans ses amitiés, en l'empêchant de voir une amie pendant un mois, 49.

— Don que le Roi lui fait de Montreuil, 25.

— Conserve tous ses maîtres quand le Roi lui donne une maison, 26.

— Style de ses lettres, 26.

— Doutes sur des lettres d'elle citées par Ferrand et par madame Guénard, 18.

— Livres publiés sur cette Princesse, 20.

— étudie la physique et les mathématiques, 28.

— dresse une table de logarithmes, 29.

— Sa bibliothèque. Voyez ce mot.

— Ses charités, 29.

— habile aux travaux d'aiguille. Mot qu'elle dit sur les ressources que ce talent peut lui offrir, 30.

— tenue et régime de sa maison, 30.

— A quels princes on avait successivement songé à la marier, 31.

— Ses principes monarchiques, 31.

— ne s'émeut que sur les questions où l'Eglise est engagée, 32.

— Le prince de Lambesc, qui loge au-dessus d'elle, la gêne par le bruit qu'il fait avec ses bottes fortes, 52.

— rend compte d'une prise de voile à laquelle elle a assisté, 52.

— Elle est bien avec M. de Calonne, 55.

— assiste aux derniers moments d'un de ses serviteurs, 58.

— Belle parole qu'elle prononce à cette occasion, 58.

— Ses anxiétés lors de la maladie de la marquise de Causans, 50.

— demande des prières aux Dames de Saint-Cyr pour madame de Causans mourante, 60.

— Belle parole sur la manière de vivre pour se préparer à l'éternité, 67.

— Lettre édifiante, 71.

— Lettre de consolation à madame de Mauléon, 74.

— assiste à deux prises de voile, 78.

— Conseils de résignation à Marie

de Causans; entrée au couvent, 84, 85, 90.
— Plaintes contre l'absence de ses deux amies, sans lesquelles elle marie leur commune protégée, 87.
— refuse un singe que lui envoie madame de Bombelles, 97.
— Provisions à faire pour le moment de quitter le monde, 102.
— Ses frères de Provence et d'Artois occupés à faire accepter des édits par le Parlement, 103.
— Conseils sur une vocation religieuse, 105.
— Réflexions sur la prise de la Bastille et ses suites, 110.
— Ses scrupules religieux et sa défiance d'elle-même, 123.
— Sa douleur d'être espionnée et tenue en cage, 158.
— regarde la guerre civile comme nécessaire, 159.
— Un officier s'empare d'un de ses chevaux; ce qui en arrive, 165.
— va au Calvaire, 187.
— Par son testament, dont elle remet le dépôt à la famille de Broglie, elle donne ses cheveux à madame de Bombelles et la charge d'en donner à madame de Raigecourt, 193.
— Les lenteurs du Roi à se déterminer à partir de Paris la conduisent à la période du désespoir, 199.
— condamne les scrupules de dévotion, 194.
— Elle exige de la foi en amitié, 207.
— s'inquiète du parti que va prendre, touchant la constitution civile, un abbé dont elle fait la fortune, 210.
— opposée à la démission que M. de Bombelles veut donner de son poste d'ambassadeur, 226.
— envoie des crayons à madame de Raigecourt, 227, 232.
— lui conseille de faire venir pour ses couches le chirurgien Piron, 228.
— recommande de se garder des extrêmes, 228.
— va monter à cheval avec la Reine et madame de Lastic, 235.
— Mot sur Louis XVI, 259.
— Satisfaite des gens de sa maison, 263.
— est enchantée du départ de l'abbé Madier, 273.
— est dans une veine de maussaderie contre Dieu, 275.
— Sa belle attitude au retour de Varennes, 302.
— Ses pressentiments funèbres sur l'issue des mouvements révolutionnaires, 309.
— Confidences à madame de Bombelles sur la politique du Roi, 312.
— La Prusse et l'Angleterre lui font peur, 312.
— Elle rit en se rappelant les anecdotes ridicules du retour de Varennes, 314.
— Ses appréhensions sur la perte du Roi, 314.
— Nouvelles confidences sur la situation politique, 316.
— Elle attend une intervention et des conseils de l'empereur Léopold, 317.
— Souvenirs de l'arrestation de la famille royale à Varennes, 319, 345.
— Nouvelles d'escarmouches sur la frontière entre les gardes nationaux et les houlans, 320.
— Nouvelles de la Constitution, 321, 323.
— Livres religieux dont elle recommande la lecture à madame de Raigecourt, 336.
— est traînée au spectacle, 339, 342.
— disait son chapelet à la comédie, 32.
— monte à cheval avec la Reine, 342.
— monte de nouveau, 344.
— joue au billard avec le Roi pour lui faire prendre de l'exercice, 346.
— regrette Montreuil, 346, 350.
— demande si *Monsieur* se fait aimer dans l'émigration, 346.
— Nouvelles expressions de regret sur le désaccord entre le comte d'Artois et la Reine, 348.
— a l'âme toute noire, 359.
— persiste à rester auprès de son frère, 359.
— Son poste d'honneur est auprès du Roi, 6.
— s'y maintient jusqu'à la mort, 34.
— blâme la superstition des Romains, 364.

— change son logement aux Tuileries : quel est celui qu'elle occupe, 367.
— fait l'éloge de madame des Essarts, 378.
— Conseils d'abnégation et de résignation à la marquise de Raigecourt, 374.
— défend la Reine dans une lettre au comte d'Artois, 394.
— L'idée de l'Empereur la tourmente, 395.
— En février 92, il y a un an qu'elle n'a osé aller à Saint-Cyr, 398.
— Son récit de la journée du 20 juin 1792, 416-421.
— Mot sublime d'abnégation quand elle est prise pour la Reine, 34.
— Sa modestie à ne point rappeler ce sublime dévouement dans cette journée, 417.
— Est reléguée au Temple, 34.
— Conduite qu'elle y tient, 35.
— Infâme interrogatoire qu'on lui fait subir au Temple contre Marie-Antoinette, 37.
— correspond par signaux avec Turgy au Temple, 435.
— Son énergie, 32.
— Preuves qu'elle en donne, 33.
— est conduite à la Conciergerie pour son jugement, 38.
— Prière qu'elle a composée au Temple, 38.
— Autre prière qu'elle avait précédemment donnée à madame de Raigecourt, 39.
— Accusations portées contre elle dans ses interrogatoires, 39, 40.
— Sa condamnation et son exécution avec vingt-trois autres condamnés, 40, 41.
— Marques de respect qu'elle reçoit de ceux-ci en passant devant elle pour leur exécution, 41.
— Sa pudeur au moment de la mort, 41.
— Liste des personnes qui ont été exécutées avec elle, 445.
Émery, juif, membre du comité des recherches, 131.
Émeute à Caen, 115.
Émeutes sanguinaires à Paris, 230.
Émigration, 246.
Empereur d'Allemagne l' reconnaît le drapeau national français aux trois couleurs, 352.
—, 355.
— traite les princes émigrés comme des enfants, 355.
— Sa conduite tergiversante aigrit contre Marie-Antoinette, 355.
— Sa politique n'est point désintéressée, 362.
— Le cabinet des Tuileries a mal conduit sa politique vis-à-vis de ce Prince, 362.
— déclare qu'il veut soutenir les Princes possessionnés en Alsace et en Lorraine, 378.
— Sa lettre au Roi sur ce sujet est lue à la Législative, 379.
Enfants trouvés visités par Madame Elisabeth, 145.
Éphraïm, émissaire prussien, soudoie une armée de brigands ; arrêté et relâché, 312.
Escaqueloude (de Croustel d'), dame de Saint-Cyr, 135.
Escars (mademoiselle d'). Son dégoût de l'occupation, 85.
Essarts (marquise Loubelon des), dame de Madame Elisabeth, 96.
— Ses progrès en équitation, 101.
—, 369.
— a perdu sa sœur, 372.
— Son courage de lion, 373.
— Sa mort, 374.
— Son éloge par Madame Élisabeth, 378.
Évry (marquise d'), née de Soran, 3.

Falkner (M.), 104.
Fallope (Georges), exécuté avec Madame Elisabeth, 445.
Famille royale. Ses dissidences et sa fatale désunion, 334, 338.
Fauchet (l'abbé Claude), 348.
—, 371.
Favras (le marquis de) menacé d'être pendu : pourquoi, 140, 141.
— exécuté, 148.
— Douleur de Madame Elisabeth à cette occasion, 150.
Fédération (fête de la). Comment y figurera la famille royale, 168.
Fédération (troisième), 423, 424, 425.

Ferrand (le comte). Comment il publie les lettres de Madame Elisabeth, 20.

Ferrand (madame la vicomtesse) donne une nouvelle édition de l'*Eloge de Madame Elisabeth* par le comte Ferrand, 22.

Fersen (le comte Axel de). Sa part dans la fuite de Varennes, 295.

Fidèle. Qui fut ainsi surnommé, 437.

Firmont (l'abbé Edgeworth de), confesseur de Madame Elisabeth après l'abbé Madier, 251, 256.

— Madame Elisabeth réussit à correspondre de la prison du Temple avec lui, 434.

Fleurieu (M. de) nommé gouverneur du Prince royal, 405.

Fontanges (madame de). Sa prise de voile, 53.

Fontenilles (la marquise de La Roche-), dame de Madame Elisabeth, 59, 96.

Forges (M. Bonnaire de), nommé intendant des finances, 99.

Foulon et Berthier. On a pris l'homme qui leur a arraché le cœur, 141.

Fournes (madame de), dame de Madame Elisabeth, 280.

Fourqueux (M. de) remplace M. de Calonne au contrôle général, 95, 99.

Frianville, maison de campagne du beau-père de madame de Raigecourt, 84.

Gallois. Enquête dont il est chargé avec Gensonné dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, 376.

Garde bourgeoise de Paris et de Versailles. Son équipement, 114.

— Celle de Versailles refuse de recevoir des dragons envoyés par le Roi, 114.

Gardes du corps (les) ennuyés de leur discipline présentent un mémoire, 115.

— sont assaillis dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, 119.

Garde nationale. Sa susceptibilité, 244.

Gaugeard (madame). Sa mort, 176.

Gendarmerie nationale (la) remplace la maréchaussée, 218.

Gensonné. Enquête dont il est chargé dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, 376.

— Langage qu'il tient à la Législative en suite de cette enquête, 376.

Gironde (la). Sa conduite insensée, 420.

Gobel, évêque de Lydda, prête serment, 222.

— nommé à Paris, va recevoir ses pouvoirs à Sens, 255.

— remplace l'archevêque de Juigné au siége de Paris, 258, 339.

—, 342.

Goguelat (M. de). Sa conduite à Varennes, 298, 300.

— donne de l'inquiétude à Madame Elisabeth après la fuite de Varennes, 306.

Goneuil (madame de), 368.

Gonnelieu (le Père). Son livre *De la présence de Dieu*, 336.

Gouvion. Sa mort volontaire, 412, 413.

Grégoire (le curé) prête serment et motive sa démarche dans un discours, 222.

Grilles (madame de), dame de Saint-Cyr, 126.

Guénard (madame). Son livre sur Madame Elisabeth, 19.

— donne des lettres de Madame Elisabeth, 19.

— Doutes sur l'authenticité de ces lettres, 19.

Gustave III assassiné, 403.

— Sa mort, 405.

Hall (Théodore) est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

Harcourt (duc d'), gouverneur de Normandie, est gardé à vue à Caen par les révolutionnaires, 115.

Harel la Vertu, 426.

Haussonville (d') est auprès du Roi dans la journée du 20 juin, 419.

HAYER (le Père Hubert). Son livre *De la conformité à la volonté de Dieu*, 336.

HÉLÈNE. Naissance de cette fille de madame de Raigecourt, 264, 271, 275, 285. Voir *Beufvier*.

HÉNIN (le prince d'), 183.

HÉNIN (le chevalier d'), 247.

HENRIQUEL DUPONT dirige la gravure du portrait placé en tête du volume, 8.

— grave le Gustave Wasa d'Hersent, 29.

HERSENT (madame), veuve du peintre de l'*Abdication de Gustave Wasa*, se rappelle l'existence dans sa famille d'une table de logarithmes dressée par Madame Elisabeth, 29.

HERVILLY (d'). Sa conduite dans la journée du 20 juin 1792, 417, 418.

HEYMANN, commandant en second à Metz. Bruit qui se répand de son arrestation à Luxembourg, par ordre de M. de Bouillé, 313.

— Madame Elisabeth demande des informations sur lui, 346.

HONGRIE (le Roi de). Fera-t-il la guerre à la France, 390.

— Sa lettre lue à l'Assemblée, 399.

— La guerre lui est déclarée, 405.

HONNEUR (L') OU LES HONNEURS. Ce que l'on entendait par ces mots, 215, 224.

HORTENSE (la reine) reçoit de la main de madame Campan un éloge des lettres de Madame Elisabeth, 27.

HUE. Ses Mémoires cités, 35.

— était auprès du Dauphin, dans la journée du 20 juin, 419.

HUVÉ, architecte de la cour, embellit la résidence de Madame Elisabeth à Montreuil, 132.

ILES (les). Tristes nouvelles politiques qui en arrivent, 361.

ISNARD. Sa conduite dans la journée du 20 juin 1792, 418.

JACQUES, vacher suisse, chargé par Madame Elisabeth du soin de sa ferme de Montreuil. Son histoire, 128.

— Chanson du *Pauvre Jacques* faite à son sujet par madame de Travanet, 133.

JANSON (M. de), 281.

JOSEPH II. Sa mort connue très-tardivement à la cour de France, 152.

JOURDAN COUPE-TÊTE, 141.

—, 274.

JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE. Une instruction est ouverte au Châtelet sur ces journées, 137.

— décrites par la Princesse, 118.

— rappelées par elle, 122.

JOURNÉE DU 20 JUIN 1792, 414.

— décrite par Madame Elisabeth, 416.

— Conduite héroïque de la Princesse dans cette même journée, 34.

JOURNÉE DU 10 AOUT, 431, 432, 433.

JUIFS (les) obtiennent le droit de cité, 142.

KEPPEL, amiral anglais. Sa conduite au combat d'Ouessant, 44.

LA BOURDONNAYE (madame de), adjointe à la vicomtesse d'Imécourt, dame de Madame Elisabeth, 71.

LA BRIFFE (de) chargé de porter une lettre de Madame Elisabeth, 144.

LA FAYETTE (le général), 119.

— Sa conduite dans les journées des 5 et 6 octobre 89, 121.

—, 142.

— désigné comme dictateur, 157.

— protége Madame Elisabeth contre les impertinences d'un officier préposé à sa garde, 165.

— Son parti à l'Assemblée, 169.

— se conduit bien à la journée dite des Poignards, 244.

— Sa conduite dans une émeute contre le Roi, 266.

— a repris le commandement de la garde, 269.

— lui et Bailly assistent aux vêpres pour empêcher les sacrilèges, 287.

— Sa belle conduite lors de l'acceptation de la Constitution, 341.

— quitte Paris et va en Auvergne, 344.

— chargé du commandement d'une armée, celle du Centre, 374.
— vient à Paris et repart pour Metz, 381.
—, 407, 408.
— ouvre la campagne contre la coalition par l'invasion des Pays-Bas autrichiens, 412.
— Son retour de l'armée cause du mouvement dans les esprits, 421.
La Ferté-Imbault (madame de), née Geoffrin, abrége les Vies de Plutarque pour l'éducation des Enfants de France, 26.
La Harpe. Surnom qu'il donne à la marquise de Rosières-Soran, 2.
Laigle (marquise de), exécutée avec Madame Élisabeth, 445.
Lajard (M. de) nommé ministre de la guerre, 413.
La Luzerne (M. de), ministre, quitte les affaires, 200.
Lamballe (princesse de) accompagne la famille royale au Temple, 35.
— On apporte sa tête sous les fenêtres de la prison du Temple, 36.
Lambert (M. de), nommé au conseil d'Etat, 99.
Lameth (Charles de). Causes de son duel avec M. de Castries, 184.
— Persiflage dont il est l'objet de la part d'une abbesse, 185.
— Poëme sur sa prise d'un couvent, par le marquis de Bonnay, 185.
La Millière (M. Chaumont de), intendant des ponts et chaussées, est appelé au poste de contrôleur général et refuse, 99.
La Moignon (le président de), 95.
Lamourette. Voyez *Baiser*.
Langage énigmatique à employer pour les correspondances, indiqué par madame de Raigecourt, 195.
Lassone (de), premier médecin de Marie-Antoinette, 49.
Lastic (madame de) née de Montesquiou, 52, 64, 96.
— retourne auprès de Madame Élisabeth, 229, 230.
— monte à cheval avec elle et avec la Reine, 235.
— émigre, 276.
— 357, 359.
— Son affliction touchant le parti politique qu'a pris son frère, 369.
— a un courage de lion, 363.
La Tour du Pin-Gouvernet reçoit le portefeuille de la guerre, 112.
Latour-Maubourg député par l'Assemblée pour ramener la famille royale après son arrestation à Varennes, 301.
Launey (le marquis Jourdan de), gouverneur de la Bastille, 111.
Laval (duchesse Adrien de). Sa dévotion, 400.
Lavoisier achète une terre prise dans les biens dont la maison de Saint-Cyr a été dépossédée, 243.
Le Blond, maître d'histoire et de géographie de Madame Élisabeth, voit l'époque en noir, 29, 237.
Le Cointre, de Versailles, nommé député à la Législative, 331.
Le Gagneur (madame), femme de Madame Elisabeth, 96.
Législative (élections pour l'Assemblée), 262.
— s'amuse sur les émigrants, 381. Voyez aussi *Assemblée législative*.
Le Gras (madame), l'élève de Vincent de Paul. Madame Élisabeth suit son exemple, 29.
Le Monnier, médecin de Madame Élisabeth, lui donne des leçons de botanique, 26.
— aimé de madame de Raigecourt, parce qu'il n'ordonnait rien, 146.
Lémontey, président de la Législative, 373.
Lenfant (le Père), Jésuite, assiste madame de Raigecourt dans une maladie, 64.
— est empêché de prêcher à la cour faute de serment prêté, 234.
Lentz, honnête intendant de madame de Bombelles. — Madame Élisabeth regrette sa mort, 208.
Le Roy, auteur de l'*Histoire anecdotique des rues de Versailles*, cité 133.
Le Tellier, dit Bullier, exécuté avec Madame Elisabeth, 445.
Lhermitte-Chambertrand, chanoine de Sens, est exécuté avec Madame Elisabeth, 447.

LHOSTE, domestique du trésorier général de la guerre, est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

LIANCOURT (duchesse de), devenue dévote, 400.

LIGNIVILLE (madame la comtesse de), née Ferrand, contribue à donner une édition nouvelle de l'*Eloge de Madame Elisabeth* par le comte Ferrand, 22.

LIGONDÈS DE ROCHEFORT (de), dame de Saint-Cyr, 351.

LOMÉNIE (Louis-Marie-Athanase, comte de), ancien ministre de la guerre, est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

LOMÉNIE (Charles de) est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

LOMÉNIE (Martial), coadjuteur de l'évêché du département de l'Yonne, est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

LOMÉNIE (Alexandre-François, comte de), est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

LOMÉNIE-BRIENNE (le cardinal de), prête serment à la constitution civile du clergé, 222.

LORDINETTE (pour petite Laure), probablement une fille de madame Des Essarts, 374.

—, 382.

LOUIS XIII. Son vœu à la Vierge, 144, 174.

LOUIS XIV. Un mot de lui, 7.

— Le nom de ce Prince invoqué par l'Assemblée législative, 370.

LOUIS XVI, 23, 24, 25.

— donne le petit Trianon à la Reine et Montreuil à Madame Elisabeth, 257.

— reçoit le titre de Restaurateur de la liberté française, 113.

— forcé, dans la journée du 6 octobre 89, de quitter Versailles pour s'établir à Paris, 120.

— méconnu et abusé, 151.

— fausse démarche à l'Assemblée, 160.

— s'obstine à ne point quitter Paris, 170.

— protége la maison de Saint-Cyr, 173.

— réforme son équipage de chasse. Conduite de l'Assemblée à cette occasion, 187.

— Ses hésitations à fuir de Paris, 186, 196, 201.

— Sa bonne conduite dans la journée des Poignards, 244.

— Restrictions à son inviolabilité, 259.

— est empêché par une émeute populaire d'aller à Saint-Cloud, 266.

— gardé à vue ainsi que la Reine, 307.

— Une pétition de femmes demande sa déchéance, 308.

— Courage avec lequel il supporte, ainsi que la Reine, sa captivité aux Tuileries, 317.

— Comment il est désigné dans les lettres de Madame Elisabeth, 334.

— va ouvrir l'Assemblée législative, 352.

— et Marie-Antoinette consignés aux Tuileries par un caporal, 366.

— se rend à l'Assemblée pour déclarer qu'il va négocier l'éloignement des Français des Electorats, 373.

— suspend sa garde et se dépouille de toute défense, 411.

— sa noble attitude au 20 juin 1792, 34.

— On lui met un bonnet rouge dans la journée du 20 juin 92, 414.

— Sa fermeté héroïque dans cette journée, 414, 419.

— refuse les services des gens dévoués qui veulent le défendre le 20 juin 92, 419.

— On dit qu'il va être transféré des Tuileries à l'hôtel de ville, 431.

— dans la journée du 10 août, va chercher refuge à l'Assemblée, 432.

— trompé, comme l'Europe, sur les résultats de la coalition armée, 433.

— Sa séparation de sa famille pour son procès, 36.

LOUIS XVII. Sa séparation de sa mère, 36.

— Infâmes déclarations qu'on lui arrache par obsession, 37.

— dépose le deuil de son père et reçoit le bonnet rouge, 37.

— On parle de le transférer du

Temple au château de Choisy-le-Roi avec Madame Royale, 440.

Loustonneau, premier chirurgien des Enfants de France. Bel éloge que la Reine fait de lui, 56, 71.

— est devenu un petit saint, 263.

Louvel, comtesse de Glisy (madame). Voir *Marquise de Causans.*

Louvois (marquis de), barbe bleue, 13.

Lubersac (abbé de), correspondant de Madame Élisabeth, 2.

— Lettre édifiante de Madame Elisabeth à cet abbé, 278.

— Opinion de Madame Elisabeth sur le choix d'un sujet à traiter pour une publication, 319.

— Lettres qui lui ont été adressées par Madame Elisabeth, 122, 210, 239, 278, 317, 347, 364, 386, 405, 414, 426.

Luckner créé maréchal de France, 374.

Luynes (le duc de) achète des biens parmi les terres dont la maison de Saint-Cyr est dépossédée, 243.

Luzerne (M. de La), évêque de Langres, 117.

Mackau (la baronne de), sous-gouvernante des Enfants de France, 10.

— reçoit en présent une maison à Montreuil de la générosité de Madame Elisabeth, 25.

Mackau (le baron de) nommé ministre plénipotentiaire à Naples, 383.

Madame Royale, fille de Marie-Antoinette, montre une sensibilité extraordinaire à la mort de sa sœur Sophie, 98.

— Infame interrogatoire qu'on lui fait subir contre sa mère, 37.

— Sa séparation de sa mère et de Madame Elisabeth au Temple, 37.

— Sa relation du voyage de Varennes, 296.

— Son récit des événements arrivés au Temple depuis le 13 août 1792 jusqu'à la mort de Louis XVII, 38.

Madier (l'abbé), confesseur de Madame Elisabeth, 51.

— accompagne Madame Victoire dans l'émigration, 234, 235.

— va à Rome, 243.

Mailly (la duchesse de). Sa mort, 384.

— Désespoir de madame de Duras à cette occasion, 384.

Maire d'Etampes. Son apothéose en une fête au Champ de Mars, 411.

Maire de Paris (le) déclare aux curés qu'il n'a rien à leur donner pour leurs pauvres, 218.

Malden (le chevalier de) prend part à la fuite de Varennes, 295.

Malesherbes, nommé ministre d'État, 96, 99.

Malivoire (madame), femme de Madame Elisabeth, 96.

Mallet du Pan envoyé par Louis XVI auprès de ses frères et du roi de Hongrie, 415.

Malseigne (M. de) poursuivi par ses troupes à Nancy, s'enfuit à Lunéville, 179.

— Résipiscence des troupes à son égard, 183.

Mancini. Voir *Nivernois.*

Marat. Son insolence contre le Roi, 294.

Marie-Antoinette aide Madame Elisabeth à faire doter madame de Raigecourt, 6.

— Son caractère, 24.

— reçoit Trianon de la galanterie du Roi, 25.

— se montre bien pour Madame Elisabeth, 100.

— mène cette princesse à Trianon, 100.

— appelle Montreuil son petit Trianon, 100.

— pleure avec elle la mort de Sophie, sa seconde fille, 100.

— s'enfuit en chemise chez le Roi dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, 119.

— se montre au peuple à Versailles, 120.

— Son courage dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, 123.

— Mot heureux en arrivant à Paris le 6 octobre, 121.

— Madame Elisabeth écrit qu'on tient sur cette Princesse des propos indignes, 201.
— Ses relations avec Mirabeau transpirent, 201.
— défendue par Madame Elisabeth, 245.
— Madame Elisabeth la défend de nouveau contre d'injustes accusations, 345.
— soupçonnée par les Princes émigrés de contrarier tous leurs projets, 355.
— La conduite tergiversante de l'Empereur aigrit contre elle, 355.
— Madame Elisabeth est contente de cette Princesse, 370.
— Madame Elisabeth la défend du soupçon que c'est elle qui paralyse l'action de l'Empereur, 362.
— Sorte de sobriquet adopté par Madame Elisabeth pour la désigner, 334, 370.
— Questions sur des intrigues qui tendent à la compromettre, 389.
— Scène en sa faveur à une représentation des *Evénements imprévus*, 392, 393, 395.
— On la fait rentrer de force dans l'appartement de son fils, dans la journée du 20 juin 1792, 417.
— On lui met le bonnet rouge sur la tête dans cette journée, 419.
— est conduite au Temple le 13 août 92, 35.
— séparée du Roi, 36.
— séparée de ses enfants, 36.
— épie avec Madame Elisabeth le passage de Louis XVII montant à à la tour, 37.
— Infâmes dépositions que le révolutionnaire Hébert arrache au Dauphin, et tente d'imposer à Madame Elisabeth et à Madame Royale contre la Reine, 37.
— correspond par signaux avec Turgy au Temple, 435.
— est jetée à la Conciergerie pour son jugement, 37.

Marie, laitière de Montreuil, héroïne de la chanson du *Pauvre Jacques*, 132.

Marseille. Château en Picardie, 110.

Marsilly (M. de), était auprès du Roi dans la journée du 20 juin 1792, 418.

Martineau (M. de), porte-manteau de la Princesse, 96.

Mauduit, professeur de mathématiques de Madame Elisabeth. Sa famille envoie au comte d'Artois une table de logarithmes dressée par la Princesse, 29.

Mauléon (Marie de Causans, comtesse de), novice au Saint-Sépulcre, 5.
— Elève sa sœur, 5.
— Consolations et conseils qu'elle reçoit de Madame Elisabeth, 84, 85, 90.
—, 380.

Maury (l'abbé) menacé par des assassins. Sa conduite en cette occasion, 155.
— à l'Assemblée, 276.

Mégret de Serilly, trésorier général de la guerre, est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

Mégret de Serilly (Anne Thomas, femme de) est exécutée avec Madame Elisabeth, 447.

Mégret d'Etigny, sous-aide-major des gardes-françaises, est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.

Menou (M. de). On dit qu'il a été chez le ministre La Tour du Pin pour l'inviter à quitter le ministère : manière dont il en a été reçu, 200.
— Un mot plaisant de lui détermine l'Assemblée à laisser Mesdames libres de se rendre à Rome, 247.

Mercy-Argenteau (le comte de) traité de vieux renard par Madame Elisabeth, 358.
— Justice que lui a rendue Mirabeau, 358.

Merinville (la vicomtesse de Montier de), 96.
—, 166.

Mesdames émigrent, 239.
— Invasion de leur château de Bellevue par les poissardes, 239.
— sont arrêtées à Arnay-le-Duc, 240.
— Emeute à Paris à leur sujet, 241.

— Libérées par l'Assemblée, ensuite d'une plaisanterie de Menou, 247.
— Arrivées à Turin, 249.
Mesnard de Chousy (M.), 96.
Michonis, chargé de garder la Reine, lui montre du dévouement, 442.
Minette, jeune fille du nom de Mayé ou Maillé, élevée par Madame Elisabeth, 97, 103.
— Son caractère, 104.
—, 386, 406.
Miomandre de Sainte-Marie, garde du corps, blessé dans la journée du 6 octobre 1789, 119.
Mirabeau (le comte de), 117.
— Sa mort, 262.
— menacé d'être tué, 155.
— compromis dans les affaires des 5 et 6 octobre, 188.
— Ses relations avec la Reine transpirent, 203.
— prend un congé, 218.
Miramion (madame de), mère des pauvres, dont Madame Elisabeth suit l'exemple, 29.
Mirepoix (madame de) devenue très-pieuse, 263.
Monsieur va au Parlement pour faire enregistrer des édits, 100.
— Propositions que M. de Bombelles doit refuser de ce Prince, 157.
— enlevé du palais du Luxembourg et conduit aux Tuileries par le peuple, 240.
— tient sur les fonts de baptême, avec Madame Elisabeth, un enfant de madame de Raigecourt, 264.
— fuit en Flandre pendant le voyage de la famille royale vers Varennes, 297.
— Lettre qui lui est adressée par Madame Elisabeth, 304.
Montaigu (l'abbé de) dirige les premières études de Madame Elisabeth, 26, 96.
Montesquiou (M. de), ministre de Louis XVI en Saxe, 264.
Montesquiou-Fezensac (le marquis de). Parti qu'il prend dans la Révolution, 360.
Monteynard (la marquise de). Voir *Evry*.
Montmorin Saint-Herem (de), ministre, 95.
— a l'estime de la cour sans sa confiance, 206.
Montmorin (Françoise Taneffe, veuve du ministre) est exécutée avec Madame Elisabeth, 446.
Montmorin, sous-lieutenant dans le 5e régiment de chasseurs à cheval, est exécuté avec Madame Elisabeth, 446.
Montreuil (jardins de). Résidence de Madame Elisabeth, donnés par le Roi à cette Princesse, 25, 116, 118, 127.
— visités en mai 1791 par Madame Elisabeth, 289.
— Histoire de ces jardins, 132.
— Ils deviennent un hôpital en 1794, 133.
Mouchy (le maréchal de) était auprès du Roi dans la journée du 20 juin 1792, 418.
Moustier (le comte de) n'est point nommé à l'ambassade de Constantinople, 131.
Moustier (de), garde du corps, prend part à la fuite de Varennes, 295.

Nancy (troubles à). Intervention du marquis de Bouillé, 178, 181.
Narbonne (comte de), ministre de la guerre, 374.
— Son opinion sur le *veto* suspensif touchant le décret contre les prêtres, 375.
Narbonne-Frislar (M. de), 429.
Necker, 117.
— Madame de Bombelles se sent du penchant pour ce ministre, 146.
— Son départ de Paris, 182.
— Note sur ce ministre, 192.
Nivernois (Mancini Mazarini, duc de), 99.
— parle d'une manière édifiante de la religion, 263.
Nollet (l'abbé) donne des leçons de physique aux Enfants de France, 28.

— Ses livres inspirent à Madame Élisabeth du zèle pour l'étude de la physique, 92.
Noue (M. de), mis au cachot par ses troupes, 178.

Oberkirch (baronne d'). Ses Mémoires cités, 4.
Orléans (le duc d') parti pour l'Angleterre, 124.
— attendu d'Angleterre, 151.
— Son parti, 169.
— Compromis dans les affaires des 5 et 6 octobre, 188.
— recevra un million par an pendant vingt ans, pour payer ses dettes, 219.
— Ses quatre millions ne font point de bruit, 292.
— renonce à ses droits au trône, 326.
Ormesson (Lefébure d'), nommé intendant des finances, 99.
Ouessant (combat d'), 44, 45.

Pancemont (M. de), curé de Saint-Sulpice, 69, 202, 224, 236, 270.
— avait émigré, ne peut tenir loin de ses ouailles, et revient à Paris, 270.
Pape (le) écrit à l'archevêque de Sens, 257.
— Ses brefs destinés pour la France ne pourront plus y être admis qu'après l'approbation de l'Assemblée, 290.
— Son effigie brûlée au Palais-Royal, 294.
— écrit au Roi pour lui reprocher d'avoir sanctionné des décrets désapprouvés par le Saint-Siége, 376.
— Voir *Pie VI.*
Penthièvre (le duc de). Son éloge, 188.
Perceval (madame de), 105.
Perthuis (madame la marquise de) possède des lettres de Madame Elisabeth, 3.
Pétion. Son indigne conduite au retour de la famille royale de Varennes, 301.
— devient maire de Paris, 367.
— Madame Elisabeth serait curieuse de le revoir, 371.
— Mot de lui au sujet de La Fayette, 381.
— Sa conduite équivoque dans la journée du 20 juin 92, 418.
— Suspendu de ses fonctions à raison de cette conduite, 421.
— Sa tenue à la troisième fédération, 424.
— est, dit-on, honteux de sa conduite à la fête de Châteauvieux, 404.
— présente à l'Assemblée une pétition pour la déchéance du Roi, 421.
Pie VI. Ses brefs touchant le serment imposé aux prêtres. — Sa lettre intime à Louis XVI sur le même sujet, 257, 376.
Pilnitz (déclaration de), 338. Voir *Pape.*
Piron, chirurgien accoucheur, conseillé par Madame Elisabeth à madame de Raigecourt, 228.
Poignard (journée dite des Chevaliers du). Causes de cette échauffourée, 244.
Poirier de Saint-Brice (madame), femme de Madame Elisabeth, 96.
Polignac (duchesse de). Note sur elle, 190.
— Dialogue des morts entre elle et la marquise de Bombelles, dans l'émigration, 191.
— Sa mort, 191.
Polignac (comtesse Diane de), dame d'honneur de Madame Elisabeth, 54, 96.
— rapporte d'Angleterre des paroles aimables pour madame Marie de Causans, 104.
— Son retour à Dieu, 167.
—, 195.
— sera payée de ses appointements, 214.
Polignac (la duchesse et la comtesse Diane de). Madame Elisabeth demande de leurs nouvelles, 177.
Polignac (les) habitent un grand palais à Venise et sont fort considérés, 205.
Polignac (Armand de), fils du duc, puis duc lui-même, 185.
Pompignan (Lefranc de), archevêque de Vienne, 112.

PORT-ROYAL (solitaires de). Éloge que fait d'eux Madame Élisabeth, 188.

PRINCES FRANÇAIS (les) émigrés. Protestation qu'ils publient contre l'acceptation de la Constitution par le Roi, 338.

PRÔNE à Saint-Sulpice sur les affaires du moment, 161.

RAIGECOURT (marquise de), née de Causans, chanoinesse de Metz, 5.
— entre chez Madame Élisabeth; comment elle est dotée par la Princesse, 6.
— Ses enfants, 9.
— Va prendre possession d'une terre acquise par son mari, 173.
— indique un langage énigmatique à employer pour les correspondances, 195.
— tente en vain d'obtenir de la Princesse d'aller la rejoindre, 198.
— Lettres qui lui ont été adressées par Madame Élisabeth, 109, 178, 187, 193, 198, 200, 205, 207, 211, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 224, 227, 228, 230, 232, 235, 236, 240, 244, 247, 251, 256, 258, 262, 266, 268, 270, 271, 272, 276, 280, 282, 284, 285, 288, 291, 293, 305, 308, 310, 313, 314, 319, 321, 322, 322, 323, 328, 333, 339, 341, 345, 348, 352, 357, 359, 363, 365, 367, 368, 371, 373, 374, 379, 381, 384, 385, 388, 389, 392, 397, 399, 400, 403, 403, 407, 410, 413, 416, 416, 421, 422, 424, 428, 428, 429, 430, 430.

RAIGECOURT (le marquis de), possesseur de la correspondance de Madame Élisabeth avec sa mère, 9, 23.

REINE DE NAPLES (la) fait une pension au marquis de Bombelles, 267.

RELIGION CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE. L'Assemblée se refuse à déclarer cette religion la seule dont le culte puisse être public en France, 154.

REVEL (madame de), 320. Voir *Broglie-Revel*.

RIANCEY (M. de). Son excellente édition du Journal de Cléry, 21.

RIONS (le comte Albert de). Accusation dont il est l'objet, 138, 151.

ROBESPIERRE, nommé juge à Versailles, 189.

ROCHAMBEAU, créé maréchal de France, 374.

ROEDERER (mot de), 294.

ROHAN-GUÉMÉNÉE (princesse de), vend au Roi sa maison de Montreuil, 132.

ROSIÈRES-SORAN (marquise de). Sa famille, ses enfants, 2.
— Lettre que lui écrit Madame Élisabeth, 43.

ROSSET-CERCY (madame de) est exécutée avec Madame Élisabeth, 447.

ROUBE (madame de), femme de Madame Élisabeth, 96.

SABATIER, chirurgien, 382.

SADES (madame de), née de Causans, 5.
— Ses pratiques religieuses, 401.

SAINT-CLOUD. La famille royale y passe quelques jours, 145, 164, 166, 180.

SAINTE-MARGUERITE (curé de). Sa fermeté à refuser le serment, 220.

SAINT-CYR (maison de Saint-Louis ou), toujours digne de madame de Maintenon, 10.
— prie pour le rétablissement de madame de Causans, malade, 51, 68.
— malheureux, 134.
— Pertes et persécutions qu'on lui fait essuyer, 173.
— Visites qu'y fait Madame Élisabeth, 189, 197, 200, 216, 219.
— Ses biens déclarés nationaux, 191.
— Transformation que la maison subit en 1790, 174.
— On vend ses biens, 242.
— Madame Élisabeth n'ose pas y aller, dans la crainte qu'on ne l'accuse d'y avoir porté une contre-révolution, 351.
— Voyez aussi *Saint-Louis* (maison de).

SAINT-LOUIS (fête de), 177.

SAINT-LOUIS (maison de) ou Saint-Cyr. Excès de sa confiance et son inintelligence du mouvement révolutionnaire, 127.

Saint-Pardoux (Bousquet de), écuyer de Madame Élisabeth, veut sauver la Princesse le 20 juin 1792, 96.
— Belle parole qu'il provoque de la Princesse, 96.
Saint-Sulpice et Saint-Roch. Troubles dans ces églises, 224.
Santerre conduit le défilé du peuple dans la journée du 20 juin, 419.
Sausse. Sa part dans l'arrestation de la famille royale à Varennes, 299.
Savary de Lancosme-Brèves (Céline, comtesse de), née de Clermont-Tonnerre, 3.
Savines, évêque de Viviers, 222.
Savonnières (le marquis de), blessé dans la journée du 6 oct. 89, 119.
Saxe (Clément, prince de), archevêque de Trèves. Eloge de son bon sens, 351.
Scandale dans l'église devant le Roi, 291.
Séguy, médecin du Roi, 51, 61.
Ségur (comte de), ministre. Vilenie du Roi dont il se fait l'organe envers madame de Causans, 86.
— Bêtise qu'il fait en accompagnant Catherine II à Kherson, 97.
Schulenburg (comtesse de). Voir *Ampurie*.
Senosan (marquise de), sœur de Malesherbes, est exécutée avec Madame Elisabeth, 445.
Sérent (marquis de), 136.
Servan, ministre de la guerre, propose à la Législative la formation d'un camp de vingt mille fédérés, à l'insu du Roi et de ses collègues, 411.
— Renvoyé, 412.
Sicardi, miniaturiste, peint le portrait de Madame Élisabeth, 44.
— Voir le portrait qui est en tête du volume.
Simon (le savetier). Agonie qu'il fait subir à Louis XVII, 37.
— Déclarations infâmes qu'il contribue à arracher à cet enfant contre sa mère, 37.
Singe envoyé par madame de Bombelles à Madame Elisabeth, 97.
Sophie, seconde fille de Louis XVI. Sa mort, 98.
Soran (marquise de, née de Maillé), 2.
— Lettres que lui a adressées Madame Elisabeth, 43, 50.
Soran (Delphine de). Voir *Clermont-Tonnerre*.
Sourdeval (Leneuf de), exécuté avec Madame Elisabeth, 445.
Souza (madame de). Sa mort, 384.
Stanislas, fils de madame de Raigecourt, 116.
— Sa mort, 122.
— Causes de cette mort, 125.
Sucre. Émeute pour le sucre que l'on pille dans les magasins des épiciers, 386.
Synésius (l'évêque). Belle parole de lui citée, 41.

Talart (marquise de). Voir *Soran* (Delphine de), 2, 3.
Talleyrand, évêque d'Autun, prête serment, 222.
Tarbé. Son opinion sur le *veto* suspensif touchant le décret contre les prêtres, 375.
Target et sa Targétine, 169.
Tarente (madame de). Promenade à cheval projetée avec Madame Elisabeth, 358.
Te Deum chanté à Notre-Dame en l'honneur de la Constitution, 147, 148.
— à Notre-Dame, célébré par un curé jureur, 254.
Tercat (mademoiselle, femme de Madame Elisabeth, 96.
Ternaux (M. Mortimer). Son *Histoire de la Terreur* citée, 35, 303.
Thiers (M.), cité, 222.
Thouret. Note sur ce député révolutionnaire, 330.
— irrité des mesures blessantes prises contre le Roi à l'ouverture de l'Assemblée législative, 351.
Thugut (M. de), 358.
Tilly (madame de). Ses malheurs.
— Mort de sa plus jeune fille, 369.
— Mort de sa fille, madame des Essarts, 374, 377.

— Modèle de courage et d'énergie, 378, 388, 400, 401, 423.

Tison, gardien de la famille royale au Temple, la dessert d'abord, la sert ensuite, 440.

— révèle à la Reine et à Madame Elisabeth le traitement que Simon fait subir à Louis XVII, 37.

Toulan, commissaire de la Commune, sert la famille royale au Temple, 435.

— Note sur lui, 444.

Tourzel (marquise de) accompagne la famille royale à la prison du Temple, 35.

— en est arrachée pour être mise en jugement, 35.

— Sa part dans la fuite de Varennes, 296.

Travanet (madame de), auteur de la romance du *Pauvre Jacques*, paroles et musique, 13.

— Texte de cette romance, 133.

— Madame Elisabeth est furieuse contre elle, 329.

—, 398.

— Lettre que lui a adressée Madame Elisabeth, 49.

Trianon (le petit château de). Donné par le Roi à Marie-Antoinette, 25.

— La Reine y conduit Madame Elisabeth et lui fait une surprise aimable, 110.

Troubles dans le Midi, 162.

— Scandales dans les églises de Saint-Sulpice et de Saint-Roch, 224.

— à Strasbourg, 225.

— et luttes à main armée à la Villette entre des chasseurs et des contrebandiers, 227.

Tuileries (palais des). Étranges terreurs, paniques des gardes en août 91, 325.

— est gardé par quatre ou cinq cents gardes nationaux, 331.

— Sac et incendie du château le 10 août 92, 433.

Turcs (les) peu disposés à la paix avec l'empire d'Allemagne, 140.

Turgy (de). Son dévouement à la famille royale au Temple, 433.

— Billets qu'il reçoit de Madame Elisabeth, 433 à 444.

— Note sur lui, 444.

Turpin raille le juif Émery, 131.

Vaines (M. de). Note sur lui, 360.

Valory (de) prend part à la fuite de Varennes, 295.

Van Blarenberghe, maître de dessin de Madame Elisabeth, 53.

Van Blarenberghe (madame), femme de chambre de Madame Elisabeth, monte avec elle à cheval, 59, 96.

Varennes (fuite et retour de). Première lettre après le retour, 292.

— Note sur cet événement, 293. Voir *Voyage*.

Varicourt (M. de), tué dans la journée du 5 octobre 89, 119.

Vergniaux. Sa conduite dans la journée du 20 juin 92, 418.

Versailles (la ville de). Son ingratitude envers la famille royale, 123.

Venise, pays abandonné, 136.

Veto suspensif, 117.

— mis par Louis XVI au décret contre les prêtres, 375.

Vincennes. Les révolutionnaires tentent de détruire le château, 243.

Vincens (comtesse de). Voyez *Raigecourt*.

Vincent (M. de) était auprès du Dauphin dans la journée du 20 juin, 419.

Viomesnil (le baron de), goûté par Madame Elisabeth, 340, 341.

— Envoyé en mission auprès des princes, il ne réussit pas à s'en faire écouter, 341.

Vitry (l'oncle de la petite). Qui était ainsi désigné, 213.

Vouziers (M. de). Sa brochure sur Madame Elisabeth, 20.

Voyage de Varennes. Le retour avec Barnave et Pétion s'est passé ridiculement, 307.

— Barnave sauve les gardes du corps, 308.

— Ces derniers seront jugés, 309.

— Ils sont mis en liberté par suite d'une délibération provoquée par La Fayette, 341.

Worms (assassinat à), 380.